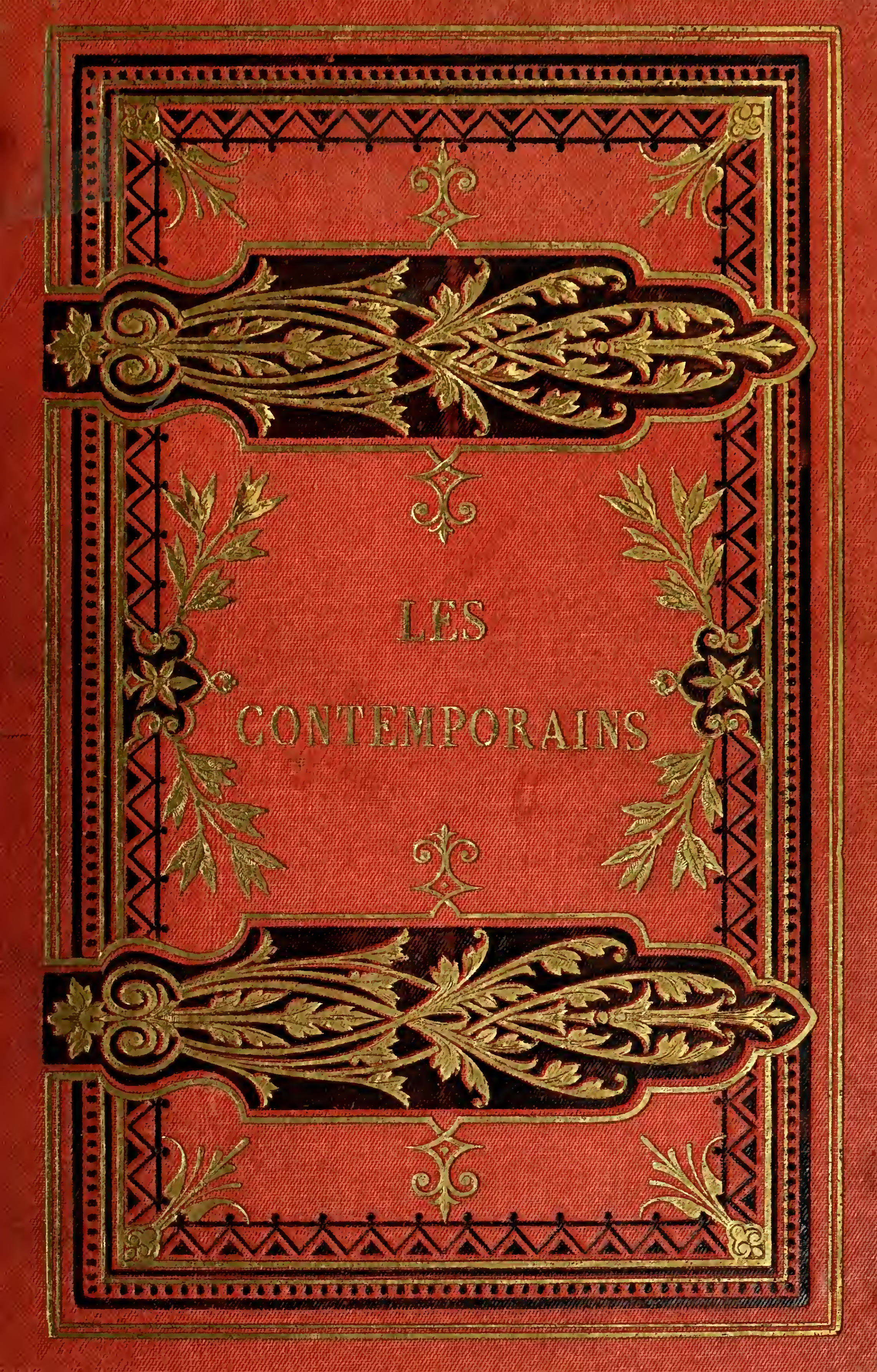

LES
CONTEMPORAINS



LES CONTEMPORAINS

IMPRIMERIE P. FERON-VRAU, 3 ET 5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

LES

CONTEMPORAINS

VINGT-SEPTIÈME SERIE



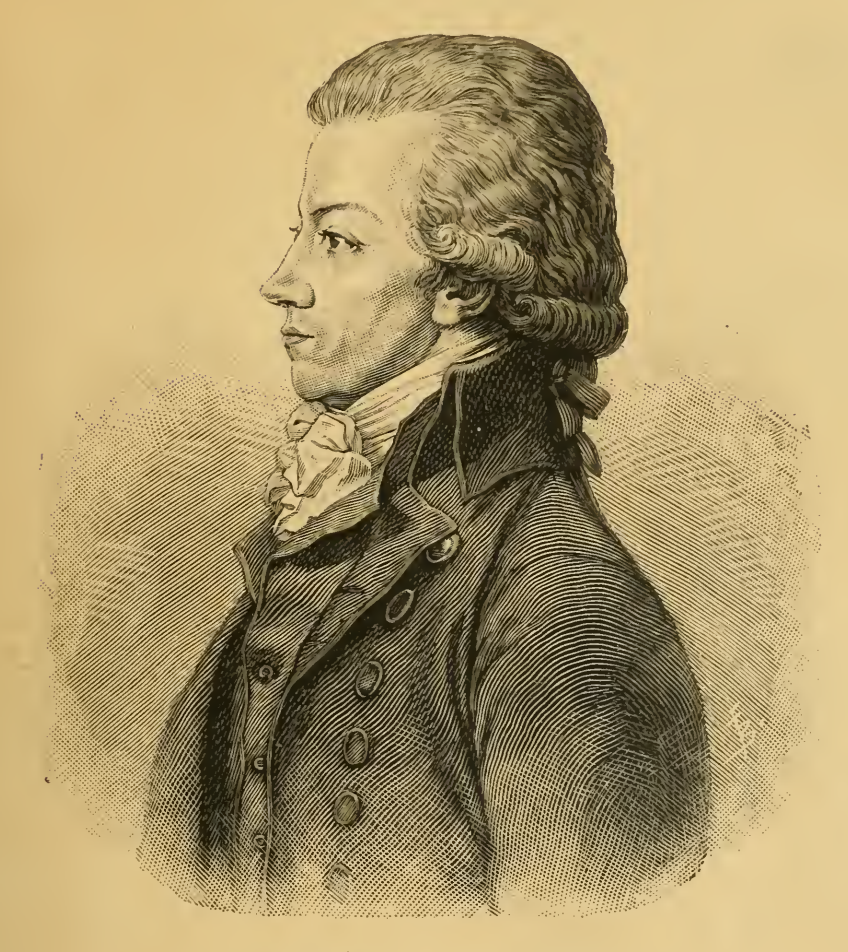
PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

5, RUE BAYARD, 5

TABLE

LES CONTEMPORAINS



BARNAVE (1761-1793)

I. JEUNESSE DE BARNAVE — AU BARREAU DE GRENOBLE

Il faut chercher dans les origines de Barnave le secret de son tempérament complexe, mélange d'exaltation et de modération. Issu d'une famille protestante, suivant la tradition huguenote qui donna tant de révolutionnaires, il se montre égalitaire et niveleur au début, grand partisan de réformes sociales, puis il s'arrête effrayé d'excès dont le préserve une certaine élévation de pensées et la générosité de son cœur. Il pousse à la Révolution et ne peut l'arrêter; la Révolution le dévore, comme elle dévora la plupart de ses ouvriers de la première heure.

La famille Barnave, originaire du Dauphiné, appartenait à la classe aisée de la bourgeoisie qui confinait à la petite noblesse. Le père du futur constituant exerçait la profession d'avocat consistorial à Grenoble; sa mère, une demoiselle de Presles, était d'origine noble. Cette famille tenait par sa fortune un certain rang à Grenoble, dans cette société qui, à la fin de l'ancien régime, s'élevait comme une puissance rivale en face de la haute aristocratie, gens de loi, petits

nobles, riches bourgeois, qui adoptèrent avec ardeur les idées nouvelles et aidèrent beaucoup la Révolution à ses débuts, dans l'espérance de supplanter l'ancienne noblesse.

Ce fut dans ce milieu que naquit à Grenoble, le 22 octobre 1761, Antoine-Pierre-Joseph-Marie Barnave. Il reçut une éducation soignée. On lui donna un précepteur, car sa religion lui fermait les portes du collège de la ville.

Vivant au milieu des siens qui l'aimaient tendrement, ignorant la gène et ses mauvais jours, entouré d'amis, Barnave passa une jeunesse heureuse, bien différente de celle de Mirabeau, son futur rival à l'Assemblée nationale.

Tout enfant, il assista à un incident qui peint les mœurs de la province à la fin de l'ancien régime : en 1769, le jeune Barnave, âgé de huit ans, accompagnait sa mère au spectacle; une seule loge restait inoccupée lorsqu'ils arrivèrent; Mme Barnave s'y installa. Or cette loge était réservée au duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur de la province. Sommée de se retirer, Mme Barnave résista; on eut recours à la force armée et quatre fusiliers parurent. A ce moment le père de Barnave, qui avait pris place au parterre, pénétra dans la loge. Mais devant les sommations réitérées et la menace d'un scandale, il fallut céder; en se retirant, il s'écria à haute voix, de façon à être entendu de toute la salle : « Nous sortons par ordre du gouverneur. » Aussitôt le parterre se vida en un clin d'œil. Les protestataires se rendirent dans la maison de Barnave et la soirée se termina gaiement par une collation et un bal. Le jeune Barnave dut être fortement impressionné par cette scène où déjà se manifestaient les tendances du tiers état.

A seize ans, autre aventure dont le jeune Barnave fut cette fois le héros. Son frère cadet fut bousculé et injurié; Barnave se battit en duel à sa place; il reçut une dangereuse blessure à la poitrine.

Ce fut encore pour ce frère que, quelques années plus tard, il fit un voyage à Paris, probablement le premier. Ce jeune homme faisait ses études dans cette ville et préparait l'examen nécessaire pour entrer dans le corps des ingénieurs, lorsqu'il tomba gravement malade. Barnave accourut, le soigna avec sollicitude, mais ne put le sauver. Plus tard il consacra à la mémoire du défunt des pages déclamatoires, mais pleines de tendresse. Il reporta dès lors sur ses sœurs une affection qu'il leur conserva jusqu'à la fin.

Barnave avait pour père un homme pratique et austère qui veillait avec soin sur sa conduite; il ne manquait pas de lui reprocher toute dépense exagérée et le moindre écart de conduite. La mère au contraire admirait son fils et attendait de lui un brillant avenir.

Le jeune homme poursuivit ses études avec succès. Son droit terminé, il débuta au barreau où il devait succéder à son père. Ses premières plaidoiries, très soignées, attirèrent l'attention et, en 1783, ses confrères le chargèrent du discours de clôture qui devait être prononcé devant le Parlement au nom de l'Ordre des avocats, au moment des vacances judiciaires. Barnave choisit un sujet politique et tout d'actualité : *Sur la nécessité de la division des pouvoirs dans le corps politique.*

Appelé dès ma première jeunesse, dit-il, à l'étude des lois par la profession de mon père, un attrait puissant dirigea toute mon attention sur le droit public. (1)

A ces aspirations politiques, Barnave joignait des goûts littéraires; il notait ses réflexions sur les sujets les plus divers, morale, philosophie, belles-lettres. En 1781, il rédigeait un recueil intitulé : *Dictionnaire de pensées, ou Recueil de morale, de philosophie, de poésie, de sublime, de frivole, d'exact, d'inexact, de vrai, de faux, de conjectural.* On y rencontre quelques pensées fines élégamment exprimées; mais cette œuvre d'un jeune homme de vingt ans ne méritait guère d'échapper à l'oubli dont le seul nom de son auteur l'a préservée.

(1) Œuvres publiées par Bérenger de la Drôme, t. Ier, p. 96

II. ASSEMBLÉES DE VIZILLE ET DE ROMANS ÉLECTION AUX ÉTATS-GÉNÉRAUX

A ses débuts, Antoine Barnave occupait donc une situation enviée à Grenoble, lorsque les événements politiques vinrent ouvrir un champ plus vaste à son ambition. L'agitation qui, à la fin du règne de Louis XVI, s'était emparée de la France entière se manifesta plus particulièrement dans le Dauphiné. Cette province, qui donnait son nom à l'héritier de la couronne, se montrait jalouse de recouvrer ses anciens privilèges et d'obtenir la convocation de ses États qui, depuis longtemps déjà, avaient cessé de se réunir. Le Parlement de Grenoble donna le signal de la résistance en refusant d'approuver des édits du roi que le gouverneur dut faire enregistrer militairement le 10 mai 1788. Poussant l'audace jusqu'aux dernières limites, la cour souveraine décréta que ceux qui favoriseraient l'exécution des édits royaux seraient réputés traîtres au roi et à la nation et notés d'infamie. La réponse ne se fit point attendre : des lettres de cachet exilèrent les membres du Parlement dans leurs terres, d'où grande émotion dans la province. Le 8 juin, Grenoble était en pleine émeute ; la foule s'opposait au départ des parlementaires ; des forcenés grimpés sur les toits lançaient des projectiles sur les soldats chargés de la répression, d'où le nom de *Journée des tuiles* donné à cette échauffourée.

Peu de temps après, parut une brochure anonyme qui obtint le plus grand succès dans toute la France où soufflait un vent de révolte, précurseur du grand orage. A Grenoble, on se répétait le nom de l'auteur : le jeune avocat Barnave, dont la réputation grandit. Le pamphlet était intitulé : *Esprit des édits enregistrés militairement au Parlement de Grenoble, le 10 mai 1788* (1). Il condensait et précisait en quelques pages les idées répandues alors un peu partout ; c'était un programme de monarchie constitutionnelle.

(1) Une deuxième édition avec le nom de l'auteur fut publiée après la mort de Barnave.

L'*Esprit des édits* comme la plupart des brochures d'actualité a perdu beaucoup de sa saveur. Les idées, si hardies à cette époque, paraissent modérées à côté de ce qui a suivi ; la forme est surannée. On peut en juger par l'apostrophe au roi qui sert de péroraison :

> Ouvre enfin les yeux, roi sensible et bon, vois l'abîme profond où d'indignes serviteurs ont précipité ton empire, vois les funestes effets de l'autorité aveugle et illimitée qu'ils ont voulu s'attribuer sous ton nom.

Mais, quand il parut, cet écrit devait produire et produisit beaucoup d'effet. Les ministres et le gouvernement y sont violemment attaqués, la personne du roi est respectée, mais il n'en est pas ainsi du pouvoir absolu. Un jugement du grand bailliage de Bourg-en-Bresse condamna l'*Esprit des édits* à être brûlé.

Cependant la province agissait. Les trois Ordres, le clergé, la noblesse et le tiers état, ce dernier représentant la riche bourgeoisie, se solidarisaient. Le 14 juin, le Conseil général de Grenoble se réunissait et convoquait les trois Ordres de la province du Dauphiné pour le 24, afin d'accentuer la résistance, de protester en faveur du Parlement et de réclamer le rétablissement des anciennes assemblées provinciales.

Le 24 juin 1788, les trois Ordres de la province se réunirent à Vizille, dans l'ancien château du connétable de Lesdiguières. Presque toutes les villes et communautés du Dauphiné avaient envoyé des représentants. Barnave et son père avaient été délégués par la communauté de Saillans, dans l'élection de Montélimar. C'était le pays d'origine de la famille Barnave, qui possédait encore des propriétés à Vercheny petite localité voisine.

L'Assemblée de Vizille est restée fameuse pour avoir, la première, posé les principes du nouvel ordre de choses, qui servirent de base à la *Déclaration des droits de l'homme*. Ce ne fut pourtant qu'une réunion provisoire et éphémère, chargée de protester une fois de plus contre les édits ; de préparer et de convoquer les véritables

États provinciaux qui se tinrent à Romans le 10 septembre, avec mission d'adresser les doléances de la région au roi et d'élire des députés aux États généraux.

De tous les coins de la province, les délégués étaient accourus. Le duc de Clermont-Tonnerre, gouverneur, Case, baron de la Bove, intendant, et le comte Narbonne-Fritzlard, tous trois commissaires du roi, furent reçus solennellement et donnèrent lecture d'une lettre du souverain. L'Assemblée installa son bureau. Elle choisit à l'unanimité comme président Jean-Georges Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne.

Barnave devint rapidement l'un des membres les plus actifs du tiers état. Élu par les deux communautés de Saint-Robert et de Saillans, il opta pour cette dernière. Il se lia avec Mounier son futur collègue à l'Assemblée constituante. Mounier, juge royal à Grenoble, était un esprit avisé et modéré, également bien vu de tous les partis de l'assemblée. Aux États généraux, il se sépara souvent de Barnave dont il ne partageait point les idées avancées; à Romans il rédigeait presque entièrement les procès-verbaux en qualité de secrétaire (1).

Un des premiers soins des États fut de nommer une commission de 36 membres chargés de préparer le travail. C'était comme une sélection dans l'assemblée. Barnave fit partie de cette importante délégation qui se divisa en trois bureaux désignés, selon les tendances de leurs membres, par les noms de *pacifiques*, de *nouveaux convertis* et d'*enragés*. Barnave était de cette sorte d'extrême gauche qui se réunissait dans son logement.

Dès le début de 1789, l'Assemblée procéda aux élections des députés aux États généraux; les opérations occupèrent plusieurs séances. Barnave fut élu le premier jour, 2 janvier, comme représentant du tiers état. Son talent allait se développer sur une scène plus en vue, en face de rivaux et d'adversaires redoutables.

(1) Mounier. Voir *Contemporains*, n° 191.

III. LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE — UN MOT MALHEUREUX

Barnave arriva à Versailles peu de jours avant l'ouverture des États généraux qui eut lieu le 5 mai 1789. C'était alors un jeune homme élégant, d'extérieur agréable, de manières douces mais un peu affectées, très recherché dans sa tenue; il possédait, dit-on, jusqu'à trente-deux habits. Il n'avait nullement l'aspect d'un tribun ou d'un orateur populaire. Il devait pourtant se faire promptement un nom parmi les membres de l'opposition la plus avancée et mériter une réputation de révolutionnaire acharné. Député du tiers, appartenant à la bourgeoisie aisée, Barnave lutta pendant les premiers mois contre le pouvoir, mais il devait s'arrêter devant certains excès. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, s'il attaqua violemment les ministres, il respecta la personne du roi. Toutefois l'ambition, le vif désir d'être populaire l'entraînèrent. Sa parole dépassait souvent sa pensée.

Mounier, son collègue et son ami, le trouvait exagéré dans ses opinions. Comme il lui en faisait le reproche :

— Monsieur Mounier, répondit Barnave, vous avez votre réputation faite, laissez-moi faire la mienne.

Barnave se posa donc en destructeur : il voulait bien conserver le trône, mais changer tout le reste. Comme il parlait facilement et avec netteté, il acquit rapidement une certaine influence sur le tiers état et, dès les premières séances, il attira l'attention. Un de ses collègues, Duquesnoy, le juge ainsi au premier abord : « Barnave, doreur de paroles, sans grandes idées, assez dangereux ». (1)

Nommé le 19 mai par le tiers état un des commissaires chargés de conférer avec les délégués du clergé et de la noblesse, en vue d'une réunion des trois Ordres et de la vérification en commun des pouvoirs, Barnave prit part aux discussions sur le mode de

(1) DUQUESNOY. *Journal de l'Assemblée constituante*, t. Ier, p. 27.

réunion des États généraux. Les conférences tenues dans les premiers jours de juin entre les commissaires des trois Ordres n'aboutirent à aucun résultat pratique. Les députés se bornèrent à évoquer, chacun en faveur de son opinion, les souvenirs des précédents États généraux. Dans ces rappels historiques, Barnave donna la réplique à Cazalès, l'un des chefs de la droite. Le 10 juin, les commissaires se séparèrent. Le 12, sur la proposition de Siéyès, l'auteur de nombre de motions importantes, le tiers état vota l'envoi d'une Adresse au roi, pour lui expliquer les causes de l'échec du projet de fusion et Barnave fut chargé de la rédiger. Lorsqu'il en fit lecture à l'Assemblée, l'Adresse fut vivement critiquée par certains membres :

Il est difficile, dit Duquesnoy, toujours sévère pour ses collègues, de voir rien de plus faible, d'un style plus lâche, sans élévation, sans noblesse. Barnave, au reste, est un jeune homme de vingt-sept à vingt-huit ans, rempli de prétention et d'orgueil, gâté par les éloges qu'il a reçus dans sa province. (1)

Barnave avait joué un rôle important aux États de Romans, il voulait continuer à Versailles. Aussi le voit-on intervenir dans toutes les questions qui passionnent l'opinion. Le 15 juin, il appuie avec force une proposition de Mounier ayant pour objet de constituer les États généraux en assemblée légitime des représentants de la majeure partie de la nation. La motion de Mounier est reprise et renforcée par Siéyès et, le 17 juin, les membres du tiers prennent le nom d'Assemblée nationale; Barnave est chargé de préparer un projet d'Adresse pour faire part de cette décision au roi, mais, après lecture, il retire son texte devant celui de Chapelier et Bergasse.

Le 20 juin, Barnave est un des auteurs de la motion relative au fameux serment du Jeu de Paume. Ce jour-là, les députés des communes ne purent pénétrer dans le local ordinaire de leurs séances dont l'accès était gardé; ils se réunirent alors dans la salle du Jeu de Paume. Mounier, au nom de ses collègues, Target, Chapelier et Barnave, leur proposa de se lier par un serment solennel, adopté avec le plus vif enthousiasme. Les députés jurèrent de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la nation.

Le 23 juin, après la séance royale, lorsque le grand maître des cérémonies eut sommé les députés du tiers de se retirer, Barnave prit la parole après Mirabeau (1) et prononça un discours énergique : « Il est de votre dignité, disait-il en terminant, de persister dans le titre d'Assemblée nationale. »

Le 25, il se plaint avec véhémence, « avec son flux de paroles ordinaires », dit Duquesnoy, que des soldats empêchent le peuple de s'introduire dans la salle des séances. Il demande le renvoi des troupes qui environnent la salle des États généraux.

La fusion définitive des trois Ordres sous le nom d'Assemblée nationale (27 juin) n'apaise pas les esprits, loin de là. En juillet, les événements se précipitent. Le renvoi de Necker met le feu aux poudres. L'Assemblée est houleuse, la foule s'en mêle. Barnave parle souvent et violemment. Le 13 juillet, il prononce un discours véhément, où il déclare les ministres incapables; il demande le renvoi des troupes et l'établissement de la milice bourgeoise. Le lendemain 14, l'émeute éclate à Paris, la Bastille est prise par la population soulevée. Les députés sont affolés par les nouvelles sinistres qui se succèdent. Le 15, Barnave exige de nouveau le renvoi des ministres.

Peu de jours après, Barnave prononça le mot fameux qui a tant nui à sa mémoire. C'était pendant la séance du 23 juillet. La veille, la populace, qui semblait prendre le goût du sang, avait massacré sur les marches de l'Hôtel de Ville Foulon et son gendre Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, accusés d'être des affameurs. Les députés,

(1) Duquesnoy, p. 89. Duquesnoy s'exprime toujours avec acrimonie sur le compte de Barnave qu'il accuse de férocité, et qu'il appelle : ce petit et vil scélérat de Barnave (t. II, p. 507).

(1) Mirabeau. Voir *Contemporains*, n° 538.

très impressionnés par la nouvelle de ces crimes, ne savaient à quel parti s'arrêter. Barnave venait d'apprendre tous les détails par une lettre que lui avait communiquée son collègue, Desmeunier. Au milieu de l'effarement général, Lally-Tollendal, ce député de la droite qu'on appelait le plus gras des hommes sensibles, prononça un discours pathétique mais sur un ton et avec des digressions qui déplurent à Barnave. Celui-ci monta à la tribune, très nerveux : « J'avoue, dit-il, que mes muscles étaient crispés. » (1) A mesure qu'il parlait, son exaltation s'accroissait, et il termina son discours par cette phrase : « Le sang qu'on vient de répandre était-il donc si pur? « A ces mots inattendus, un frémissement d'horreur et d'indignation courut dans l'Assemblée : c'était l'apologie de l'assassinat! La réputation de Barnave était faite désormais : avec la facilité qu'ont les Français de juger un homme sur un mot, on l'appela le féroce Barnave, Barnave le Tigre. « Des discours bien follement coupables, dit le duc de Lévis, furent prononcés dans l'Assemblée nationale, mais on n'y entendit que deux mots atroces, et ce fut Barnave qui les prononça. »

La phrase malheureuse est bien authentique, quoiqu'elle ne figure pas au *Moniteur;* outre les témoignages des contemporains, on a l'aveu de Barnave lui-même qui la regretta plus tard :

Je pense, dit-il (2), qu'il est impossible de justifier cette expression considérée comme ayant été prononcée dans une assemblée publique, et que, si elle eût été réfléchie, elle serait absolument inexcusable.

IV. L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
LE TRIUMVIRAT — BARNAVE ET MIRABEAU

La vie politique de Barnave, si courte et si remplie, pourrait, par rapport à ses tendances diverses, se partager en quatre parties : les tâtonnements du début, puis, à partir de la fin de juillet, la période d'exaltation révolutionnaire, de jacobinisme, pourrait-on dire, en usant par avance d'un mot qui exprime l'état d'esprit de ce politicien et de son groupe; après vint le retour à la modération à partir de Varennes; enfin l'expiation terminée par l'échafaud.

A mesure que son nom pénétrait dans la foule, Barnave, avide de popularité, devenait plus violent. Sa fameuse apostrophe du 23 juillet lui valut beaucoup d'ennemis et le classa d'emblée parmi les pires exaltés; il payera bien cher plus tard cette réputation, mais, pour l'instant, il en paraît plutôt flatté; après s'être séparé de Mounier, le député de Grenoble se rapproche du groupe formé par les deux Lameth, Adrien Duport et Chapelier. C'était la gauche de l'Assemblée. Barnave se lia intimement avec Alexandre de Lameth et Duport; ils formèrent une sorte de triumvirat dont on disait : « Ce que Duport pense, Barnave le dit, Lameth le fait. » « M. Duport et ses amis, les deux Lameth et Barnave, sont pleins de l'opinion qu'ils sont destinés à sauver la France. » (1) Barnave logea quelque temps à l'hôtel Lameth, rue de Fleurus. Le triumvirat entraînait à sa suite une trentaine de députés.

Plus à gauche encore, les encourageant alors de leurs applaudissements, venaient ceux qui, plus tard, devaient les combattre d'une manière implacable et les anéantir, les Pétion et les Robespierre.

Barnave était l'orateur du parti; on l'avait surnommé l'avocat général de l'Assemblée.

Les discussions sur la Constitution passionnaient le pays; le mot de Veto était dans toutes les bouches. C'est que l'établissement ou l'abolition du Veto ou refus de sanction royale était un des articles importants de la future Constitution. Devait-on accorder au roi le Veto absolu, c'est-à-dire le pouvoir de repousser indéfiniment les propositions des députés, ou lui refuser ce droit? Barnave prit part à la discussion et, le 4 septembre 1789, il se prononça pour

(1) *Œuvres*, t, Ier, p. 108
(2) *Œuvres*, t. Ier, p. 107.

(1) DUQUESNOY.

une mesure moyenne, pour le Veto suspensif, permettant au roi d'ajourner pour un temps seulement les réformes votées par l'Assemblée. C'était aussi l'opinion de Mirabeau; Mounier avait réclamé le Veto absolu, ce fut le Veto suspensif qui l'emporta le 12 septembre.

Le 6 octobre, à la suite de l'envahissement de Versailles par la foule, les députés accompagnèrent le roi ramené à Paris par l'émeute et siégèrent désormais à la salle du Manège, près des Tuileries. Ces terribles événements et la victoire de la populace découragèrent plusieurs membres de l'Assemblée, entre autres Mounier, qui donnèrent leur démission; Barnave, loin de suivre son collègue dans sa retraite, persista dans ses opinions avancées. Montlosier l'accuse même dans ses *Mémoires* (1) d'avoir applaudi au massacre des gardes du corps: « Barnave, je l'ai vu, dit-il, en riait ouvertement avec ses amis au milieu de l'Assemblée. » L'appréciation de Montlosier, adversaire de Barnave, peut être suspecte, mais elle montre que l'on considérait alors le jeune orateur comme animé des pires sentiments.

Protestant assez tiède, Barnave prit peu de part aux discussions religieuses. En deux circonstances seulement, au moment de sa plus grande ferveur révolutionnaire, on le vit intervenir en sectaire et en franc-maçon (2). Le 13 novembre 1789, dans la discussion sur les biens ecclésiastiques, il prononça ces paroles : « Nous avons mis les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation; il faut les conserver à la nation. » En février 1790, il présenta une motion favorable à l'abolition des Ordres religieux.

Un homme dominait alors l'Assemblée : Mirabeau. Barnave, d'abord son admirateur, devint bientôt son contradicteur et son rival. D'ailleurs le groupe Lameth s'était séparé du puissant tribun, au moment où celui-ci avait paru se rapprocher de la cour et s'était mis à défendre certaines motions d'ordre. Barnave prit souvent la parole après Mirabeau. La première bataille sérieuse se livra entre eux le 10 décembre 1789; elle surprit bien des assistants qui croyaient encore les deux orateurs en communauté d'idées. Mirabeau venait de prononcer un long et important discours sur l'éligibilité aux fonctions publiques quand Barnave lui succéda à la tribune et combattit sa motion en termes très vifs. Il fut particulièrement agressif. En commençant il décocha quelques ironies à son adversaire. Mal lui en prit. Mirabeau, piqué au vif et foudroyant son adversaire du regard et du geste, répliqua :

— Le préopinant paraît oublier que, si les rhéteurs parlent pour vingt-quatre heures, les législateurs parlent pour le temps.

Barnave devint l'adversaire de gauche de Mirabeau, comme Maury (1) était l'adversaire de droite. Moins puissant que son rival, moins corrompu aussi, il luttait sans trop de désavantage contre le fameux tribun. Mirabeau, plus mûr, revenu de bien des illusions, était souvent désavoué par les gauches qui applaudissaient en Barnave un orateur plus jeune et plus dévoué à leurs idées. Mais les jours où le député d'Aix retrouvait toute sa fougue, son éloquence emportait tout, et les raisonnements des « rhéteurs » s'écroulaient devant ses magnifiques envolées.

Mirabeau appréciait cependant son adversaire et présageait pour lui un brillant avenir : « C'est un jeune arbre, disait-il qui deviendra un mât de vaisseau. » (2)

La réputation de Barnave grandit beaucoup en 1790 : « Pendant cette année, dit-il modestement, les discours que je prononçai, furent presque toujours étouffés sous les applaudissements. » Il sut quelquefois, mais

(1) T. Ier, p. 322.

(2) Barnave était affilié à la secte, si l'on croit Le Couteulx de Canteleu: *Les Sectes et Sociétés secrètes, politiques et religieuses*, p. 169.

(1) Maury. Voir *Contemporains*, n° 63.

(2) Mirabeau disait avec ironie à la suite d'une discussion où Barnave avait repris ses propres arguments : « C'est un avantage de parler devant Barnave, il ne laisse rien à dire à ceux qui ont à parler après lui » (Duquesnoy, t. II, p. 406).

rarement, trouver le mot heureux. Le 15 décembre 1789, l'énorme et bruyant vicomte de Mirabeau, frère de l'orateur, interrompit avec violence, comme cela lui arrivait fréquemment, et occasionna un grand tumulte. Un membre proposa de l'exclure pour huit jours. Le vicomte s'était fait une juste réputation d'intempérance, et peut-être ce jour-là était-il sous l'influence qui troublait parfois son cerveau.

— Je propose, s'écria Barnave, l'exclusion pour la séance seulement, afin que l'orateur réfléchisse sur ses intempérances de langage et autres.

Du 16 au 24 mai, la discussion sur le droit de paix et de guerre, un des articles importants de la future Constitution, mit une fois de plus en présence Mirabeau et Barnave. L'intervention de ces deux orateurs fit presque oublier les députés qui avaient traité la question avant eux, et bientôt la lutte fut circonscrite entre le représentant d'Aix et celui de Grenoble. L'Assemblée se partagea entre leurs deux avis. Mirabeau proposait un système mixte, associant le roi et la nation, c'est-à-dire l'Assemblée, dans le droit de déclarer la guerre et de traiter la paix, mais laissant en somme l'initiative au roi. Barnave donnait tout pouvoir définitif au Corps législatif, laissant seulement au roi la signature des traités. Mirabeau prononça un long discours le 20 mai, Barnave répondit le lendemain. Mirabeau fit une réplique vigoureuse et éloquente, et finalement sa motion l'emporta; mais Barnave, dans cette brillante joûte oratoire, avait accru son prestige aux yeux de son parti.

Ses succès remplissaient d'orgueil ses compatriotes; le 1er août 1790, ils lui écrivirent qu'ils venaient de le nommer maire de Grenoble. Barnave crut d'abord, en raison de son éloignement, devoir refuser ces fonctions, mais devant l'insistance de ses électeurs, il accepta.

Son rôle comme maire se borna à adresser quelques conseils par écrit; en novembre, il finit par donner sa démission; d'autres travaux et de plus grandes ambitions le retenaient à Paris.

V. DUELS — DISCUSSION SUR LES COLONIES — PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE

Avec le régime des Assemblées naquit le duel parlementaire succédant au duel entre gentilshommes : non moins frivole, généralement moins tragique. C'était souvent beaucoup de bruit pour peu de chose. Barnave, jeune, ardent, activement mêlé à tous les grands débats, ne pouvait échapper à cette coutume. En mars 1790, pour quelques mots assez vifs échangés de part et d'autre, il se battit au pistolet avec le vicomte de Noailles, ce cadet libéral, dont les opinions se rapprochaient pourtant assez des siennes. Barnave tira le premier et manqua; le vicomte de Noailles tira en l'air et les deux adversaires réconciliés devinrent d'excellents amis.

Beaucoup plus bruyant et plus grave fut le duel de Barnave avec Cazalès (1). Ancien officier de dragons, d'une belle prestance, Cazalès était avec Maury le champion du côté droit, des *Noirs*, comme les appelaient leurs adversaires. Dans le courant de 1790, la lutte était devenue très vive entre les deux partis; les moindres incidents soulevaient les passions. Au cours de la séance du 10 août, une motion présentée par Cazalès au sujet d'un régiment du Languedoc, fut écartée grâce à la gauche. Un grand tumulte s'ensuivit. L'orateur du côté droit apostropha avec véhémence ses adversaires, à la tête desquels était Barnave; il proféra en toisant celui-ci une violente injure :

— Parlez-vous collectivement ou cette insulte m'est-elle personnelle? s'écria le député de Grenoble.

— L'un et l'autre, répondit Cazalès.

Barnave riposta. Mais à la fin de la séance, Cazalès, regrettant des paroles prononcées dans le feu de la discussion, vint trouver Barnave, et lui dit :

— Au fond, il n'y a rien, tous deux nous avons fait nos preuves, si vous le voulez, nous en resterons là.

— Je suis bien aise de votre jugement, répondit Barnave, c'était le mien.

---

(1) Cazalès. Voir *Contemporains*, n° 379.

Il semblait dès lors que le duel était évité; mais les amis exerçaient souvent dans les affaires d'honneur une malheureuse influence; loin d'essayer d'apaiser les querelles, ils intervenaient pour pousser les adversaires sur le terrain. Le lendemain, de grand matin Barnave fut très surpris de voir arriver chez lui Cazalès accompagné du duc de Saint-Simon. Il demeurait alors rue de Fleurus chez les Lameth : « Je suis dans les mêmes dispositions qu'hier, dit Cazalès, mais mon parti ne veut pas que j'en reste là. »

Les conditions du duel furent réglées en un instant. Le combat eut lieu au bois de Boulogne; le pistolet était l'arme choisie, Alexandre de Lameth assistait Barnave. Après un premier échange de balles sans résultat, pendant que les témoins rechargeaient les armes, Cazalès dit à Barnave :

— Je serais inconsolable de vous tuer, mais vous nous gênez beaucoup; je voudrais seulement vous mettre hors de la tribune pour quelque temps.

— Je suis plus généreux que vous en désirant vous atteindre à peine, répliqua Barnave, car vous êtes la toute-puissance de votre côté peu riche en orateurs, tandis que dans le mien à peine s'apercevrait-on de mon absence.

Les armes rechargées, les deux adversaires prirent leur place, et Barnave, favorisé par le sort, tira. Cazalès tomba, frappé au front. On le crut mortellement atteint. Heureusement le chapeau avait amorti le coup et la blessure ne fut pas dangereuse. Le lendemain tout Paris apprenait et commentait la nouvelle. Des crieurs vendaient dans les rues une brochure intitulée : *Grand duel arrivé aujourd'hui 11 août au bois de Boulogne entre MM. Cazalès et Barnave, députés à l'Assemblée nationale*. Les amis de Barnave lui manifestèrent leur joie au club des Jacobins, mais beaucoup le blamèrent sévèrement, entre autres son ami Loustalot. Le duel, si facilement accepté aujourd'hui, comptait alors beaucoup d'adversaires. Le *Moniteur* se fit l'écho de cette réprobation par les très sensées lignes suivantes :

Nous apprenons que deux députés de l'Assemblée nationale viennent de donner dans un combat singulier au pistolet l'exemple funeste d'un respect coupable pour un faux point d'honneur, proscrit par les lois et qui révolte la saine raison.

Barnave et Cazalès, à la suite de cette rencontre, se lièrent d'une étroite amitié malgré la divergence de leurs opinions.

Le 25 octobre 1790, Barnave fut élu, au second tour, président de l'Assemblée. Sa nomination fut acclamée par la gauche. Seul, le soupçonneux Marat fit entendre, dans l'*Ami du Peuple*, une note discordante : « Je la crois de mauvais signe », écrivait-il, et il terminait son article par ces mots pleins de menaces : « Quant à Barnave et aux Lameth, je les invite à me faire passer pour un sot, en se montrant patriotes zélés. »

Barnave exerça la présidence jusqu'au 8 novembre. Elle ne fut marquée par aucun épisode saillant, si ce n'est par une discussion entre le président et Maury. Dans la séance du 5 novembre, Maury avait déclaré que des paroisses s'étaient entendues pour ne plus payer d'impôt. Barnave, encouragé par les clameurs de la gauche, lui coupa brusquement la parole et le menaça de le rappeler à l'ordre s'il ne prouvait ses allégations. Mais il avait affaire à un adversaire peu facile à déconcerter; Maury répondit aussitôt :

— Je prendrai la liberté d'observer que Dieu ne m'ayant pas donné le talent de développer mes pensées sans le secours de ma parole, quand on m'arrête à une virgule, il est difficile de pénétrer le développement de mon idée.

Et il développa ses preuves.

Pendant les années 1790 et 1791, Barnave, nommé rapporteur des colonies, rédigea des rapports très documentés et fit rendre par l'Assemblée divers décrets, entre autres ceux des 8 et 23 mars, réglant le fonctionnement des Assemblées coloniales. Mais le 12 octobre, à la suite de troubles survenus à Saint-Domingue qu'il exposa dans un long et lumineux rapport, il dut proposer à la Constituante de restreindre les attributions de ces Assemblées locales prêtes à empiéter sur les droits de l'Assemblée nationale et du pouvoir exécutif.

Tandis qu'une partie de la colonie applaudissait, que l'Assemblée du nord de Saint-Domingue érigeait dans la salle des séances un buste de Barnave avec cette inscription : « A Barnave, défenseur des colonies », le député de Grenoble voyait diminuer dans son parti son influence et sa popularité; la question des hommes de couleur le mettait en désaccord avec la gauche. Barnave voulait, avec infiniment de raison, que l'on observât la plus grande prudence vis-à-vis des nègres, et qu'aucune mesure d'émancipation ne fût prise, sans consulter les colons directement intéressés à la question.

Les membres de la gauche au contraire, avec Robespierre, Pétion, Grégoire, Lanjuinais, exigeaient pour les noirs les mêmes droits politiques que pour les blancs. Les premières journées du mois de mai 1791 furent consacrées à cette importante discussion. A la séance du 14 mai, une délégation composée de trois nègres demanda à être introduite dans l'Assemblée. Ils furent admis à la demande de Pétion. L'un d'eux, nommé Raymond, prononça un discours où il demandait les droits politiques les plus complets pour les hommes de couleur. Barnave prit la parole. Malgré les murmures, il prononça un discours plein d'énergie pour s'opposer à toute mesure trop hâtive, mais il ne put empêcher l'Assemblée de rendre un décret accordant aux gens de couleur l'accès dans les Assemblées coloniales et à l'Assemblée nationale. Il revint encore sur cette question les 23 et 28 septembre, et il soumit à l'Assemblée des observations fort justes sur les dangers que faisait courir aux blancs l'émancipation trop prompte des noirs, beaucoup plus nombreux.

VI. LES AMIS DE LA CONSTITUTION ET LE CLUB DES JACOBINS

Barnave voyait son prestige très compromis par son attitude dans cette affaire; à l'Assemblée, dans les clubs, il sentait peser sur lui des hostilités nouvelles. Il voyait surgir de l'extrême gauche, le dépassant lui et ses amis, un groupe : Pétion, Robespierre, Marat, personnages sinistres, s'appuyant sur la populace.

Pour reconquérir le terrain perdu, Barnave se rejeta dans la violence. Le 4 janvier 1791, il intervenait dans la question du serment des prêtres pour prier le président de sommer les membres de l'Assemblée « qui sont fonctionnaires publics ecclésiastiques » de prêter serment; il demandait que, par ordre du roi, il fût procédé à l'élection des cures et évêchés vacants par suite du défaut de prestation du serment.

Le 25 janvier, il provoqua un violent tumulte. L'Assemblée discutait la question des biens ecclésiastiques qui, d'après un grand nombre de membres, devaient faire retour à la nation. Barnave prononça un discours très agressif et, sortant de la question, il attaqua violemment la droite tout entière et son programme qu'il traitait de rétrograde; puis, faisant allusion au club monarchique, il s'écria :

— Quelques factieux cherchent à nous entourer de diversions, à attirer des citoyens dans les pièges, en donnant au peuple un pain empoisonné.

A ces mots, Malouet, un des principaux membres du club, auteur de distributions de pain, s'élance vers Barnave avec des gestes menaçants; Charles de Lameth crie :

— Mettez à l'ordre M. Malouet qui fait le spadassin auprès de la tribune.

Malouet, pour riposter, dénonce avec indignation le club des Jacobins. Barnave, ce jour-là, fut couvert des applaudissements de la gauche.

Cette querelle des clubs montre l'importance que les partis attachaient à ces groupements. C'était là que s'élaborait la politique quotidienne. Barnave fut l'un des fondateurs et des membres actifs du club des Jacobins. Cette fameuse Société, fondée par des députés du tiers état, avait pris d'abord le nom de Société des Amis de la Constitution. Barnave, nommé secrétaire, rédigea un projet de règlement. La Société s'était développée, elle avait reçu de nombreuses adhésions en dehors des députés;

elle tenait ses séances au réfectoire de l'ancien couvent des Jacobins, d'où le nom sous lequel elle devint si célèbre. Barnave parlait souvent à cette tribune : il y rencontra son rival Mirabeau; plus tard, il se trouva en présence de Robespierre et des plus violents démagogues. Là aussi, son étoile pâlit; il devint modéré, suspect, et dut disparaître.

Le 21 février, à l'occasion du départ de Mesdames de France pour Rome, Barnave adjure le Comité de constitution de présenter un projet de loi sur les obligations et les devoirs des membres de la famille royale, auxquels le roi doit donner l'ordre formel de rester en France.

Il regrettera plus tard cette démarche :

Cette époque de ma vie publique est la seule où je n'ai pas été parfaitement moi-même. Une faute m'entraînait dans une autre. Je m'opposai au départ de Mesdames, je me livrai à une dénonciation violente contre le club monarchique, je pris une part très subordonnée, mais enfin je pris quelque part à cette malheureuse affaire du serment des prêtres..... Quand le triste succès de ces moyens ne m'eût pas averti d'en changer, j'y aurais été conduit par le mal-être où il me retenait. (1)

La fuite du roi à Varennes acheva de modifier les sentiments du jeune député.

VII. BARNAVE ET LA FAMILLE ROYALE — LE RETOUR DE VARENNES — CHANGEMENT D'ATTITUDE

Barnave était-il auparavant en relation avec la cour? Il est assez difficile de le savoir d'une façon positive. Lorsqu'après la mort de Mirabeau, arrivée le 2 avril 1791, l'entourage du roi chercha de nouveaux conseillers, il s'adressa tout naturellement au groupe Lameth. Marie-Antoinette (2), dans une lettre datée du 6 mai 1791, exprime sa méfiance d'ouvertures faites au sujet de Duport et surtout de Barnave; elle paraît étonnée, irritée même, qu'on ait osé faire l'éloge de ces hommes qui lui inspiraient une horreur profonde. Barnave n'était guère connu aux Tuileries que par son mot fameux : « Le sang qui coule est-il donc si pur? » et on le considérait comme un des plus féroces révolutionnaires. L'événement de Varennes en mettant tout à coup Barnave en présence de la famille royale dissipa en partie les préventions conçues de part et d'autre, les ennemis de la veille se réconcilièrent, et le tribun prêt peut-être à passer à la république devint l'ardent défenseur et le conseiller de la monarchie.

Le 21 juin 1791, l'Assemblée constituante, sous le coup de l'émotion produite par la nouvelle de la fuite du roi, siégeait en permanence. Le peuple, prèt à se soulever, attendait une décision. Barnave monta à la tribune et fit voter deux motions, l'une pour inviter les citoyens à se tenir en armes, mais calmes et tranquilles, l'autre pour mander les commandants des troupes à la barre et exiger d'eux le serment d'obéissance à l'Assemblée. On apprit bientôt l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et, dans la nuit du 22 au 23 juin, l'Assemblée rendit un décret, en vertu duquel La Tour-Maubourg, Pétion et Barnave, étaient envoyés au-devant du roi pour assurer le retour. Le 23, à midi, ces trois commissaires reçurent l'ordre de partir sur-le-champ. La nuit suivante, à 3 heures du matin, ils rejoignaient le lamentable cortège, sur la route de Dormans à Épernay. Sitôt arrivés, ils lurent à Louis XVI le décret de l'Assemblée qui établissait leurs pouvoirs. Le roi déclara qu'il n'avait jamais eu l'intention de sortir de France :

— Voilà un mot qui sauvera le royaume, dit alors Barnave, très satisfait de cette affirmation.

Pétion et Barnave prirent place dans la voiture, où la famille royale était déjà très serrée. Là, se trouvaient le roi, la reine, Madame Élisabeth, le Dauphin, sa sœur Marie-Thérèse, et Mme de Tourzel, gouvernante des enfants de France (1). La première occupation des commissaires dut être de

(1) *Œuvres*, t. Ier, p. 126.
(2) Marie-Antoinette. Voir *Contemporains*, n° 521.

(1) Voir *Contemporains :* Mme Elisabeth, n° 626; Louis XVII, n° 599; Marie-Thérèse, duchesse d'Angoulême, n° 234; Mme de Tourzel, n° 647.

calmer une populace furieuse qui s'agitait en vociférant autour de la voiture et qui venait de massacrer M. de Dampierre. Près d'Épernay, un prêtre s'était approché du cortège, dans l'espérance d'apercevoir le roi; il fut aussitôt saisi, brutalisé, et il allait succomber, quand Barnave s'élança à la portière en s'écriant :

— Tigres, avez-vous cessé d'être Français? Nation de braves, êtes-vous devenue un peuple d'assassins?

Cette apostrophe, pleine d'emphase, mais prononcée avec feu, sauva la vie du malheureux prêtre. Le geste de Barnave avait été si prompt que Madame Élisabeth, craignant de le voir se jeter à bas, l'avait retenu par les basques de son habit. Ce spectacle inattendu de la douce princesse essayant instinctivement de retenir le tribun resta longtemps gravé dans l'esprit de Marie-Antoinette.

Dès le premier moment, Barnave avait été touché par la majesté de la famille royale dans son malheur. D'autre part on découvrait, non sans surprise, qu'au lieu d'un adversaire farouche, il s'agissait d'un homme bien élevé, au ton courtois, aux manières douces, formant avec son collègue, le grossier Pétion, le plus complet contraste. La reine et Madame Élisabeth entamèrent la conversation, sous l'œil soupçonneux de Pétion qui surveillait le jeune député. La présence du farouche jacobin empêcha, quoi qu'on en ait dit, l'entretien de prendre une tournure confidentielle; néanmoins une confiance réciproque naquit de cette rencontre.

Barnave prenait le Dauphin sur ses genoux et caressait ses boucles blondes, tandis que Pétion narguait les captifs et parlait de ses espérances républicaines. L'ami de Robespierre accepta avec empressement à manger et à boire et Madame Élisabeth dut lui verser du vin. Barnave refusa tout en disant :

— Madame, les députés de l'Assemblée nationale, dans une circonstance aussi solennelle, ne doivent occuper vos Majestés que de leur mission et nullement de leurs besoins.

La reine demanda à Barnave quels moyens il lui aurait conseillé d'employer dans l'intérêt de la royauté.

— La popularité, Madame, répondit le député de Grenoble.

— Et comment pouvais-je en avoir? elle m'était enlevée, dit vivement Marie-Antoinette.

— Ah! Madame, répliqua Barnave, il vous était bien plus facile de la reconquérir qu'à moi de l'obtenir.

Après avoir ramené la famille royale aux Tuileries, les commissaires se rendirent à l'Assemblée où Barnave rendit compte de la mission (25 juin). Un murmure s'éleva lorsqu'il répéta les paroles de Louis XVI affirmant qu'il n'avait jamais eu l'intention de quitter le royaume.

Le lendemain, Barnave fit le récit des événements au club des Jacobins. Comme Mirabeau, il avait été favorablement impressionné par l'attitude de la reine. La vue de la famille royale acheva d'opérer en lui un changement en germe dans son esprit dégoûté des excès des Jacobins. A propos de l'affaire de Varennes, certains écrivains ont imaginé que Barnave conçut un sentiment tendre et respectueux pour la reine ou pour Madame Élisabeth. Il est plus probable que la vanité bourgeoise de ce jeune homme fut singulièrement flattée et plaida dans son cœur la cause de la modération.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle s'en répandit rapidement : « Tout le monde, écrivait l'*Orateur du Peuple*, assurait que M. Barnave avait été gagné par la reine et que ce que le roi et la reine devaient dire avait été préparé par lui. »

Du côté de la famille royale, Barnave s'était acquis les plus vives sympathies. Le revirement avait été complet. Contrairement à Mirabeau, qui n'avait jamais réussi à inspirer une entière confiance, l'honnête Barnave vit tomber toutes les préventions : « Si jamais la puissance revient dans nos mains, disait la reine, le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs. »

D'autre part, Barnave pouvait écrire à

Malouet, peu de temps après Varennes : « J'ai pu vous paraître bien jeune, mais je vous assure que depuis quelque temps j'ai beaucoup vieilli. »

VIII. DERNIERS TRAVAUX PARLEMENTAIRES — LA HAINE DES JACOBINS — FIN DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE — BARNAVE ET LES TUILERIES — DÉPART POUR GRENOBLE

Barnave était devenu un ami pour les Tuileries et un défenseur loyal et courageux pour la royauté, tout en se maintenant sur le terrain constitutionnel. Les royalistes purs, partisans de l'ancien régime, continuèrent à le traiter en ennemi, empêchèrent le roi d'avoir pleine confiance en ses conseils et firent souvent échouer ses entreprises.

Le groupe Lameth se détache de l'extrême gauche républicaine depuis Varennes, et forme le groupe constitutionnel : Barnave est l'orateur du parti. Les républicains enhardis par l'humiliation infligée à Louis XVI proposaient de suspendre l'autorité royale. L'Assemblée discuta la question de l'inviolabilité du roi, attaquée par Robespierre et Grégoire. Barnave prononça dans la séance du 15 juillet 1791 un éloquent discours, son chef-d'œuvre peut-être, en faveur des droits de la couronne. Il emporta le vote de l'Assemblée. Ce discours n'en était pas moins un acte de courage, car la thèse qu'il soutenait devait lui faire perdre la popularité qu'il avait tant recherchée jadis ; mais Barnave ne flattait plus la démagogie. Dès lors, la haine des jacobins ne connut plus de bornes. Le 16, Brissot dans le *Patriote français*, écrivait : « M. Barnave, que les rudes mercuriales dont il a été gratifié n'ont pas encore guéri de son insolence et de son audace à attaquer la philosophie dont il ignore les éléments..... »

A la suite de la sédition provoquée le 17 juillet au Champ de Mars par les révolutionnaires, Barnave et ses amis se séparent du club des Jacobins, voué désormais aux pires violences et fondent le club des Feuillants, ayant pour objet la défense de la Constitution. La fureur des Jacobins poursuivit la nouvelle réunion, et l'épithète de Feuillant devint une dangereuse accusation et plus tard un arrêt de mort.

Robespierre commençait à prendre de l'ascendant sur l'Assemblée et à exercer cette singulière terreur qui l'imposa plus tard comme un chef à la Convention et le fit maître de la France. Son audace croissait de jour en jour. A la séance du 5 septembre 1791, il attaqua violemment Barnave :

— Je vous déclare, moi, s'écria-t-il, que j'attaque personnellement M. Barnave et MM. Lameth.

Barnave interrompit :

— Il ne faut pas que les honnêtes gens soient dupes d'une cabale.

— Il ne faut pas qu'ils soient dupes de traîtres, répliqua sèchement Robespierre.

Et Barnave, troublé par cette apostrophe, ne put retrouver son sang-froid.

L'Assemblée constituante touchait à sa fin et, avec elle, la carrière parlementaire de Barnave, car aucun membre de l'Assemblée dont le mandat s'achevait, ne pouvait être réélu. Pendant ces derniers mois de législature, le député de Grenoble déploya une grande activité. Membre du Comité de revision, il intervint fréquemment dans les discussions relatives à la Constitution. Il fit des efforts aussi courageux qu'inutiles pour protéger la monarchie contre la Révolution.

Les calomnies, les périls, dit Salvandy, ne l'arrêtent point. Il attaque (25 juillet) l'esprit de dénonciation qui désorganise et flétrit l'armée ; il attaque l'esprit démagogique par la proposition de plus hautes conditions d'éligibilité aux fonctions publiques ; il attaque la tyrannie révolutionnaire dans les lois portées contre les prêtres réfractaires. (1)

La Constitution votée et acceptée, l'Assemblée constituante se sépara. Mais Barnave, dont la tâche publique était terminée, resta encore quelques mois à Paris ou dans les environs, chez les Lameth, suivant les événements et espérant se rendre utile.

Il n'avait pas revu la famille royale depuis

(1) SALVANDY, *Barnave*, p. 21.

Varennes, et s'était bien gardé de paraître aux Tuileries. Il était suspect et sa présence au château aurait pu lui attirer de graves ennuis. Il correspondait avec la cour par l'intermédiaire de Jarjayes. Il voulait et espérait sincèrement sauver le roi et la couronne. Un jour, montrant à Jarjayes un registre sur lequel étaient inscrits les noms de gens que l'on pouvait gagner à prix d'or :

— Voyez, lui dit-il, nous tenons encore les fils qui font mouvoir cette masse populaire.

Après l'acceptation de la Constitution, à un moment où une détente provisoire paraissait s'établir dans la surveillance, la reine fit dire à Barnave qu'elle le recevrait. Pour cette première visite aux Tuileries, il fallut prendre de minutieuses précautions. Le roi et la reine attendirent le député pendant deux heures dans un corridor du château; Mme Campan était chargée de l'introduire par une petite porte des entresols.

Barnave adressait souvent des lettres à Marie-Antoinette, mais ses avis n'étaient guère écoutés. Il repoussait absolument l'intervention étrangère; pour lui, « l'adhésion à la Constitution et la protection du parti constitutionnel devaient, c'étaient ses propres expressions, rendre au trône son ancienne splendeur. » Pendant ce temps, l'Assemblée législative détruisait les derniers privilèges de la couronne.

Barnave découragé quitta Paris au mois de janvier 1792, pour se rendre à Grenoble. Il ne voulut pas s'éloigner sans paraître une dernière fois aux Tuileries :

— Je suis bien sûr, dit-il à la reine au cours de cette dernière entrevue, de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande pour toute récompense l'honneur de baiser votre main.

A ces mots tristement prophétiques, Marie-Antoinette, dit-on, versa des larmes. Barnave partit, ému des regrets qu'il inspirait à la reine qu'il ne devait plus revoir, et qui n'avait plus à attendre comme lui que la captivité et la mort.

IX. SÉJOUR A GRENOBLE — ARRESTATION ET CAPTIVITÉ

Rentré à Grenoble, Barnave trouva un accueil chaleureux auprès de ses concitoyens qui le nommèrent commandant de la garde nationale. Il alla chercher le repos et le calme à sa campagne de Saint-Robert. Privé de la tribune, il écrivit. Il rédigea des notes nombreuses sur des sujets variés, principalement sur l'histoire et la philosophie. Il composa un intéressant morceau d'histoire : l'*Introduction à la Révolution française.*

Mais sa tranquillité devait être de courte durée; l'orage, venu de Paris, allait fondre sur lui. Déjà, le 23 mars 1792, Guadet l'attaqua violemment à la tribune de l'Assemblée législative à propos du décret du 21 septembre précédent sur les colonies. Théodore de Lameth, le troisième des frères Lameth, défendit Barnave, rappelant qu'il était éloigné et ne pouvait répondre. Pendant quelque temps, Barnave parut oublié; mais à la séance du 15 août, Henri Larivière vint lire à la tribune un document trouvé dans les papiers du roi après l'invasion des Tuileries au 10 août. Cette pièce, en marge de laquelle étaient écrits ces mots : « Projet du comité des ministres concerté avec MM. A. de Lameth et Barnave », contenait quelques indications déclarées contre-révolutionnaires. Il y était conseillé au roi de refuser la sanction aux décrets contre les prêtres et les émigrés et d'établir trois cours martiales. L'Assemblée lança un décret d'accusation contre Lameth, Barnave et d'anciens ministres, entre autres Duport-Dutertre et Montmorin. Barnave fut arrêté à Saint-Robert, le 19 août, à 4 heures du matin.

Enfermé dans les prisons de Grenoble, il fut d'abord mis au secret, et sa mère dut se déguiser en servante pour pénétrer jusqu'à lui. Dans la suite, le secret fut levé et le prisonnier put voir les membres de sa famille. Son secrétaire, un tout jeune homme nommé David, demanda avec insistance et obtint de partager sa captivité.

Barnave resta dix mois à Grenoble; il fut transféré ensuite au fort Barraux, sur

la frontière italienne. Il aurait pu facilement s'évader; il avait de nombreux amis, quelques-uns encore influents. Mais il ne voulut rien tenter pour sa délivrance. Était-il résigné à mourir? Ou plutôt comptait-il sur un verdict favorable que la fragilité de l'accusation pouvait faire espérer? Un jour, il trouva son gardien, un jeune soldat, endormi; il eût pu fuir sans peine; il se contenta de réveiller la sentinelle et de lui dire :

— Si je m'échappais, que deviendrais-tu?

Je pourrais émigrer, écrivait-il à des amis qui le pressaient de s'évader, si j'étais demeuré étranger aux affaires de mon pays, mais lorsque j'y ai pris une part aussi active, c'est l'évidence même des dangers que vous redoutez pour moi qui me défend de quitter ma patrie, si malheureuse en ce moment.

Il écrivit plusieurs lettres aux députés Alquier et Boissy d'Anglas, mais plutôt pour défendre ses principes que pour réclamer le concours de ces hommes :

Je ne demande qu'à être jugé, écrivait-il à Boissy d'Anglas en janvier 1793, et à l'être par un tribunal et sur un théâtre où mon nom, le souvenir de mes amis et tout ce que j'ai fait pour la liberté de ma patrie ne me soient pas autant de titres de proscription. En un mot, le tribunal de Paris excepté, le choix qu'on pourra faire entre tous les autres m'est indifférent (1).

Danton même qui en qualité de ministre de la Justice, avait signé le décret d'accusation, fut sollicité en sa faveur. Le terrible révolutionnaire rappela un mot jeté jadis par Barnave à la face des gens de désordre : « Ces hommes qui grandissent et grossissent dans les troubles comme les insectes dans la corruption .» Cette phrase, les puissants du jour se l'appliquaient et ne l'avaient pas pardonnée.

Danton promit néanmoins de laisser délivrer Barnave, s'il consentait à écrire à la Convention. Barnave refusa .

Leur demander justice, écrivait-il, ce serait reconnaître la justice de leurs actes antérieurs, et ils ont fait périr le roi ! Non, j'aime mieux souffrir et mourir que de perdre une nuance de mon caractère moral et politique.

(1) *Œuvres*, t. II, p. 323.

Ce noble refus lui enlevait sa dernière chance de salut. Dans l'adversité et en face de la mort, Barnave révéla une âme fière et vaillante

X. DE GRENOBLE A PARIS PROCÈS ET MORT

Transféré en septembre à Saint-Marcellin, il était, le 3 novembre 1793, conduit à Paris.

Ce voyage qu'il avait effectué triomphalement quatre ans plus tôt, en qualité d'élu du Dauphiné, plein d'espoir en l'avenir, s'apprêtant à régénérer la France, il l'accomplissait maintenant à petites journées, avec une escorte de gendarmerie, comme un criminel dangereux. A Beaune, il fut rejoint par sa mère et une de ses sœurs, accompagnées du fidèle David; mais il n'obtint qu'à Dijon la permission de les voir, grâce à la pitié d'un officier de gendarmerie. De Dijon, il écrivit à sa sœur cadette, restée à Grenoble, une lettre touchante, où il parlait avec calme de sa mort prochaine (1) :

Notre malheur, ma bonne amie, disait-il en parlant de sa mère, n'est rien à côté du sien, mais j'espère qu'elle pourra être encore soulagée et ce ne peut être que par vous.

La mère et la sœur de Barnave le précédèrent de deux jours à Paris et consacrèrent leur temps à des démarches infructueuses. Boissy d'Anglas les secondait de tous ses efforts; il alla trouver Bazire, un montagnard repenti. Bazire, trop bien renseigné, lui répondit :

— Ne faites auprès d'aucun autre pour Barnave la démarche que vous venez de faire auprès de moi, vous vous perdriez infailliblement et vous ne le sauveriez pas.

Barnave arriva à Paris entre deux gendarmes, pour être enfermé à l'Abbaye d'abord, puis à la Conciergerie. Cette dernière prison était pleine encore du souvenir de Marie-Antoinette, qui y avait passé les dernières heures de son existence et ne l'avait quittée que pour monter à l'écha-

(1) Voir *Œuvres*, t. II, p. 341.

faud, le 16 octobre 1793. On était alors en pleine Terreur. Déjà les révolutionnaires avaient commencé à se dévorer entre eux. Les Girondins venaient d'être sacrifiés.

On redoutait, malgré tout, l'éloquence de Barnave et ses bourreaux essayèrent de lui enlever son énergie par un odieux procédé. Un de ses amis, nommé Baillot, étant allé le visiter dans sa prison, le trouva épuisé et mourant de faim. « On me prive de nourriture et je succombe au besoin, déclara Barnave. » Baillot réclama et obtint qu'on servit désormais au prisonnier une ration suffisante. « Quel service vous m'avez rendu! dit Barnave; à présent je puis mourir comme je le dois. »

Barnave et Duport-Dutertre, les seuls des accusés du 15 août qu'on eût pu arrêter, comparurent le 7 frimaire an II (27 novembre 1793) devant le tribunal révolutionnaire présidé par Hermann. Barnave était assisté d'un jeune avocat nommé Lépidor. Fouquier, Tinville, le sinistre personnage qui avait déjà envoyé tant de victimes à l'échafaud, prononça le réquisitoire. Barnave se défendit avec éloquence, mais rien n'avait prise sur les hommes de sang, jurés du tribunal révolutionnaire. Barnave et Duport-Dutertre furent condamnés à la peine de mort. C'était le 29 novembre à minuit. Sur le parcours du tribunal à la prison, Barnave aperçut Camille Desmoulins :

— Camille, lui dit-il, tu ne m'en veux pas; nous avons dès le commencement défendu la même cause, je fais des vœux sincères pour que tu n'en sois pas la victime ainsi que moi.

Le vendredi, 9 frimaire (29 novembre), Barnave et Duport-Dutertre étaient conduits place de la Révolution; on leur avait donné comme compagnons pour ce suprême voyage, Pierre Vervick, curé constitutionnel d'Hazebrouck, sa sœur, Marie-Thérèse Vervick et Benoît Grandel. Une foule immense se pressait le long du lugubre parcours, pour voir passer l'orateur naguère si populaire.

Tous ceux qui virent mourir Barnave attestèrent sa fermeté. Avant de se livrer au bourreau, il frappa du pied l'échafaud en s'écriant :

— Voilà donc le prix de ce que j'ai fait pour la liberté!

Ainsi périt à trente-deux ans le brillant tribun, qui, égaré par un amour fatal de popularité, flatta la démagogie, mais reconnut ensuite noblement ses erreurs. Cette fin où l'on ne voit s'élever aucune pensée religieuse, montre jusqu'à quel point Barnave avait subi l'influence des idées philosophiques qui purent s'emparer, sans obstacle, d'un esprit que n'éclairait pas la foi de la véritable Église.

Le Premier Consul fit placer la statue de Barnave dans le grand escalier du palais du Sénat, au Luxembourg; enlevée en 1814 et déposée à l'Orangerie, cette statue fut brisée par les alliés en 1815.

Barnave laissait deux sœurs devenues plus tard Mmes Saint-Germain et Dumolard. Le général Marchand, qui commandait à Grenoble au moment du retour de l'île d'Elbe, et le maréchal Randon étaient alliés à la famille Barnave. Enfin, au XIXe siècle, un prêtre savant et pieux, l'abbé Barnave, ancien élève de l'École normale, directeur de l'École Salvien à Marseille, et mort en 1897, célébra, en qualité de petit-neveu du célèbre constituant, le sacrifice de la messe, lors du centenaire des États de Romans, en 1888.

H. ARGOS.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres de Barnave, publiées par BÉRANGER DE LA DRÔME. — Procès-verbal de l'Assemblée générale des trois Ordres de la province de Dauphiné, tenue à Romans. — *Journal d'Adrien Duquesnoy*, publié par CRÈVECŒUR. — Le *Moniteur universel*, le *Point du jour* et journaux de l'époque. — DUC DE LÉVIS, *Souvenirs et portraits*. — ALEX. DE LAMETH, *Histoire de l'Assemblée constituante*. — Mme CAMPAN, *Mémoires sur la vie de Marie-Antoinette*. — MALOUET, MONTLOSIER, etc. *Mémoires*. — LOMÉNIE, *Esquisses historiques*. — SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. II. — AULARD, les *Orateurs de la Constituante*. — DUROZOIR, *Barnave* (dans la *Biographie universelle* Michaud). — DE SALVANDY, *Barnave*. — A. DE GALLIER, les *Hommes de la Constituante : Barnave*. — GARIOD, *Éloge de Barnave*. — PASTEUR MAILHET, *Barnave*. — J. DE BEYLIÉ, *Barnave, maire de Grenoble*. — EM. DE BEAUFOND, *Un mot sur Barnave*.

LES CONTEMPORAINS



HORACE-BÉNÉDICT DE SAUSSURE, SAVANT ET ALPINISTE (1740-1799)

Tandis que Cook et Bougainville parcouraient l'immensité du Pacifique à la recherche de rivages inconnus, Horace-Bénédict de Saussure, estimant avec raison qu'il y avait, non loin de son pays natal, sur les hauteurs qui couronnent les lacs de la Suisse, de l'Italie du Nord et de la Savoie, de nombreuses terres encore inaccessibles, résolut de se faire l'explorateur de ces sommets sauvages et pittoresques; il devint ainsi le géologue, l'historien et, pour ainsi dire, le poète des Alpes. Ce savant a montré, comme Buffon, Lacépède, Cuvier, que l'on peut, tout en s'occupant spécialement de sciences, être en même temps un écrivain distingué. Esprit chercheur et lucide, il sut embrasser l'histoire naturelle, les mathématiques et la physique.

I. ENFANCE STUDIEUSE — PIÉTÉ FILIALE VOCATION

Horace-Bénédict de Saussure naquit à Conches, près de Genève, le 17 février 1740. Il était fils de Nicolas de Saussure, agronome de valeur, et de Renée de la Rive. Sa famille était noble. Les Saussure, anoblis en 1503, reconnaissaient pour chef dans

la première moitié du XVI[e] siècle *Antoine de Saussure*, possesseur des seigneuries de Monteuil, Dommartin, Torey, etc., en Lorraine. Il était fils de Mengin (*alias* Mongin) Schouel, dit de Saulxures, conseiller d'État et grand fauconnier de Lorraine et Barrois sous le duc Antoine. Le duc régnant le favorisait, mais à sa mort (1544), Saussure, qui avait renié la foi de ses pères pour se faire huguenot, se réfugia à Metz, puis à Strasbourg, puis à Neuchâtel en Suisse, finalement à Genève.

Horace fit au collège de cette ville de brillantes études; ses succès scolaires furent inaugurés par un prix de lecture qu'il obtint à l'âge de six ans.

Une très vive affection l'unissait à sa mère longtemps malade; Horace, désireux de lui faire plaisir, allait souvent lui chercher des fleurs et des plantes aux environs de la ville, dans les haies, dans les bois, au bord des fossés. Tout ce qui s'offrait à sa vue avait pour lui de l'intérêt : il s'attardait à suivre des yeux le vol de l'oiseau qui fuyait à son approche ou bien à considérer l'insecte qui grimpait sur une feuille, à retourner le caillou qu'il heurtait du pied, à examiner attentivement la mousse qui tapissait les arbres ou bordait les ruisseaux. Les terrains accidentés le charmaient surtout :

J'ai eu pour les montagnes, dès l'enfance, la passion la plus décidée; je me rappelle encore le saisissement que j'éprouvai la première fois que mes mains touchèrent le rocher de Salève, et que mes yeux jouirent de ses points de vue. A l'âge de dix-huit ans (en 1758), j'avais déjà parcouru plusieurs fois les montagnes les plus voisines de Genève. L'année suivante j'allai passer quinze jours dans un des chalets les plus élevés du Jura, pour visiter avec soin la Dôle et les montagnes des environs; et la même année, je montai sur le Môle pour la première fois. Mais ces montagnes peu élevées ne satisfaisaient qu'imparfaitement ma curiosité : je brûlais du désir de voir de près les hautes Alpes, qui du sommet de ces montagnes paraissent si majestueuses.

Dès 1758 il se lia avec Haller; l'état de santé de sa mère lui en fournit l'occasion; fatiguée par des remèdes inutiles, elle voulut consulter ce médecin qui était devenu directeur des salines de Bex. Horace accompagna M[me] de Saussure; Haller lui accorda son amitié et lui communiqua un goût encore plus prononcé pour la botanique. L'amitié de Jean-Louis Pictet et de François Jalabert fut également précieuse à l'étudiant : Pictet s'était illustré par son voyage en Laponie où il observa le passage de la planète Vénus sur le disque apparent du soleil; François Jalabert était connu par la variété de ses connaissances et par un rare talent pour le dessin.

Enfin il vécut souvent auprès du naturaliste Charles Bonnet, qui épousa sa tante. Pénétré de la valeur du savoir de Bonnet, Saussure n'entreprit rien dans la suite sans lui communiquer ses projets.

C'est ainsi que, après avoir obtenu son adhésion, il publia en 1759, au sortir de la classe de philosophie, sa *Dissertatio physica de igne* (Dissertation physique sur le feu) où il réunit tout ce que l'on savait alors sur cet objet. Il y établit une théorie encore admise de nos jours : à savoir que *les corps s'échauffent d'autant plus vite qu'ils sont plus noirs, lorsqu'ils sont exposés à l'action du soleil;* il en vint à cette conclusion après avoir constaté que les habitants des Alpes répandent de la terre noire sur les neiges dont ils veulent hâter la fonte.

II. SAUSSURE DEVIENT UN DES FONDATEURS DE L'ALPINISME — PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE — SON MARIAGE — ANECDOTE — VOYAGES EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

L'année suivante, à la recherche de nouvelles découvertes, il explora, au prix de grands dangers, le glacier de Chamonix, peu fréquenté alors (1760).

J'eus bien de la peine à en sortir : le glacier, dans ce moment-là, était presque impraticable du côté opposé au Montanvert. Je franchissais les fentes qui n'étaient pas trop larges; mais il se présenta des vallons de glaces très profonds, dans lesquels il fallait se laisser couler pour remonter ensuite du côté opposé avec une fatigue extrême; d'autres fois, pour traverser des crevasses extrêmement larges et profondes, il me fallait passer comme un danseur de corde sur des arêtes de

glace, très étroites, qui s'étendaient de l'un des bords à l'autre. Le bon Pierre Simon, mon premier guide sur les hautes Alpes, se repentait bien de m'avoir laissé engager dans cette entreprise; il allait, venait, cherchait les passages les moins dangereux, taillait des escaliers dans la glace, me tendait la main lorsque cela était possible, et me donnait en même temps les premières leçons de l'art, car c'en est un, de poser convenablement les pieds, de poster son corps et de s'aider de son bâton dans ces passages difficiles. J'en sortis pourtant sans autre mal que quelques contusions que je m'étais faites en me laissant dévaler volontairement sur des pentes de glace très rapides, que nous avions à descendre.

Mais il ne pouvait excursionner toute l'année; en 1760, il avait vingt ans et devait songer à se créer une position : il se crut en état de prendre part, cette même année, à un concours pour une chaire de mathématiques à l'Université de Genève; on lui préféra un concurrent, bien que son examen eût été remarqué. En 1762, Saussure devint professeur de philosophie à l'Université.

En 1763, il demanda la main de Mlle Boissier, mais elle n'avait que dix-huit ans et ses parents désiraient attendre sa vingtième année pour la marier. En attendant il s'adonne avec ardeur à l'étude de la logique qu'il est chargé d'enseigner. Enfin, en 1765, le mariage a lieu.

Peu de temps après, dit son historiographe Sénebier, Saussure apprend que le fils de sa nourrice est arrêté à la Roche comme déserteur et qu'il doit être fusillé. Le savant part et arrive au moment où la sentence allait s'exécuter; il court auprès des juges encore assemblés; il leur parle avec tant d'éloquence et de chaleur qu'ils sont ébranlés, et accordent un sursis à cette sentence fatale. Saussure réussit ensuite à faire changer la peine portée par la loi en une prison perpétuelle.

A son retour à Genève, il se fit aisément pardonner son absence et il redevint philosophe, naturaliste et physicien : il eut en 1767 l'ingénieuse idée de son *héliothermomètre*.

Chacun sait qu'on a plus chaud dans une chambre où le soleil pénètre au travers des carreaux que lorsque ses rayons y entrent directement, ce qui fit penser à Saussure que l'on pourrait par ce moyen emmagasiner la chaleur. Il fit construire cinq caisses carrées de verre plat, qui s'emboîtaient les unes dans les autres; leurs diamètres diminuaient graduellement de 5, 4 centimètres ou 2 pouces : avec cet appareil, il obtint sous la dernière caisse une chaleur de 70 degrés et bientôt de 90 degrés.

Ces expériences faisaient connaître le professeur genevois à l'étranger; il résolut d'en profiter pour se créer de nouvelles relations parmi les savants.

Dans cette vue, il partit pour Paris, en 1768, avec sa femme et ses belles-sœurs, Mmes Turottini et Tronchin. Dès qu'il fut arrivé dans la capitale française, il consacra toutes ses matinées à l'étude; il suivit les cours de Petit, de Rouelle et de Jussieu, et se fit remarquer par la netteté de son esprit et l'originalité de ses vues. La conchyliologie était alors à la mode. Saussure ne s'en était point encore occupé; il y devint néanmoins bientôt très habile.

Le soir, il fréquentait quelque société; c'est ainsi qu'il se lia avec Loiseau de Mauléon et le chimiste Guiton de Morveau.

Très satisfait de son séjour en France, il voulut visiter les Pays-Bas, où l'attiraient la constitution aqueuse du terrain, les nombreux canaux habilement ménagés, les *polders* ou marais desséchés, etc. Mais le climat ne lui convenait pas ; il s'embarqua pour l'Angleterre, où il arriva au milieu de septembre.

Londres était, à cette saison, abandonnée par la haute société qui se trouvait à la campagne; il alla y rejoindre lord Palmerston et Bennet, qu'il avait connus à Genève.

En octobre il revint à Londres et eut le plaisir d'y rencontrer les fameux Banks et Solander, les compagnons du navigateur Cook; Banks l'intéressa fort en lui montrant les curiosités qu'il avait rapportées de l'île de Tahiti; la duchesse de Portland lui fit voir également sa collection d'histoire naturelle et lui donna une petite armoire en marqueterie faite avec tous les bois connus. Franklin vint alors dans la capitale anglaise; le professeur genevois lui fit visite; tous deux causèrent beaucoup d'électricité. Ayant appris qu'il y avait

des minéraux curieux dans la province de Cornouailles, Saussure s'y rendit. En cours de route, il faillit périr d'un accident de voiture ; de retour à Londres, il se vit encore à deux doigts de sa perte : il fut atteint d'un mal gangreneux à la gorge et le Dr Turton eut fort à faire pour le sauver. A peine convalescent, il reprit ses travaux et alla visiter une fabrique de flint-glass ou cristal artificiel ; il prit froid et subit une rechute. La vigueur de son tempérament en triompha.

Il quitta Londres au commencement de 1769 et, après un court séjour à Paris, il regagna Genève. Parfois arrêté par des douleurs rhumatismales ou par des maux de gorge, il n'en fit pas moins de nouvelles et importantes découvertes. Ainsi, en 1770, il établit que les animalcules infusoires se multipliaient comme les polypes par division (*Palingénésie philosophique*, partie XI), ce qui lui valut les chaleureuses félicitations de Spallanzini et de Bonnet.

En 1771, il voulut introduire à Genève l'usage des paratonnerres, et il en plaça un sur sa maison. Mais l'ignorance populaire lui suscita des obstacles comme elle en suscita à Chappe (1) à l'occasion de ses premiers essais de télégraphe aérien. Ses voisins furent effrayés et il eut beaucoup de peine à les rassurer. Il y réussit si bien que les conducteurs se multipliaient dans les campagnes. Son état de santé l'empêcha de goûter complètement la joie de ce succès ; il dut même, sur le conseil du médecin, se diriger vers un climat plus chaud afin d'y passer l'hiver.

III. VOYAGE EN ITALIE — DÉCOUVERTE DE LA BYSSOLITE — LA CAVERNE DE L'ARVEYRON

Pendant les vacances de 1772, Saussure partit avec sa femme et sa fille. Les premiers moments firent craindre l'impossibilité de continuer le voyage, mais après avoir traversé le mont Cenis, le malade se trouva convalescent en arrivant à Turin.

Il parcourut ensuite la Toscane et l'île d'Elbe, où il étudia les mines de fer. A Rome, il se lia avec le P. Jacquier, le commentateur de Newton, et avec le cardinal de Bernis.

Le froid de l'hiver le poussa vers Naples : avec le chevalier Hamilton il excursionna au Vésuve. Puis il vogua vers la ravissante île d'Ischia ; il admira l'imagination des habitants qui improvisèrent des *ballatas*, chants en prose rythmée, en son honneur, pour le remercier de la curiosité qui l'attirait dans ces lieux oubliés.

Quittant à regret Ischia, puis Procida, parées de leurs couronnes de fleurs printanières, il arrive à Palerme dans les premiers jours de mai : ce qui l'attire, c'est l'Etna. Le 5 juin 1773 il mesure le volcan par le moyen du baromètre et lui attribue 3 338 mètres d'élévation.

Après les fatigues de l'ascension, Saussure alla se reposer quelques jours avec les siens à Catane, auprès du prince de Biscari.

Il lui restait un désir après ce long voyage : revenir par Venise, la reine de l'Adriatique, après avoir revu rapidement Naples et Rome. Il traversa l'Ombrie, et, après avoir étudié la structure de quelques collines des Apennins, dans les premiers jours de juillet il visitait l'un des plus petits États du monde : la république de Saint-Marin.

Arrivé au commencement d'août à Venise, il prit bientôt la route du Tyrol, visita les Alpes rhétiques et fut de retour à Genève à la fin d'août 1773.

Ces voyages à l'étranger, où il avait vu et observé tant de choses, loin d'effacer le souvenir des arides sentiers des Alpes, les lui firent apprécier davantage, et il redevint leur « ami » et leur explorateur.

Il s'éleva le premier, dit un de ses biographes, en 1774, sur le Cramont ; ce n'est pas ce qui le flatta ; mais, du haut de cette sommité qui en abaisse tant d'autres, il remarqua ces couches et toutes celles des montagnes du côté de la chaîne primitive, ayant leurs sommets pyramidaux penchés vers le mont Blanc, et taillées à pic de son côté ; il aperçut toutes les montagnes de cette chaîne ayant la même direction et leurs escarpements, comme ceux du Cramont, tournés vers

(1) C. Chappe. Voir *Contemporains*, n° 559.

le mont Blanc; il a observé ensuite que toutes les montagnes secondaires bordant la ligne des montagnes primitives avaient de part et d'autre leurs couches ascendantes vers celles-ci. Enfin, il confirma cette grande découverte quand il atteignit le sommet du mont Blanc (1787).

L'année suivante il manqua périr dans la caverne de l'Arveyron.

On entre parfois dans la caverne, dit-il, mais c'est toujours une témérité, parce qu'il se détache fréquemment de grands fragments de sa voûte. Lorsque nous allâmes la visiter en 1778, nous remarquâmes, dans l'arche qui formait l'entrée de la voûte, une grande crevasse presque horizontale, coupée à ses extrémités par des fentes verticales; il était aisé de présumer que toute cette pièce se détacherait bientôt; effectivement on entendit dans la nuit un bruit semblable à un coup de tonnerre. Cette pièce, qui formait la clé de la voûte, était tombée et avait entraîné par sa chute celle de toute la partie extérieure de l'arche; cet amas de glace suspendit pendant quelques moments le cours de l'Arveyron; ses eaux s'accumulèrent dans le fond de la caverne et, rompant ensuite tout à coup cette digue, elles entraînèrent avec violence tous ces grands blocs de glace, les brisèrent contre les rochers dont est parsemé le lit du torrent, et en charrièrent des fragments.

Les citations précédentes sont tirées de l'ouvrage *les Alpes*. Saussure en publia le premier volume en 1779. Il y est d'abord question de Genève, de ses environs, du lac Léman.

Avant d'étudier les Alpes elles-mêmes, il parle du Jura, où il a trouvé des traces de l'océan dans divers fossiles marins.

L'intérêt qu'offraient les courses dans le Jura se double quand on le voit affronter des élévations de 3 000 et 4 000 mètres.

IV. L'HYGROMÈTRE INVENTÉ PAR SAUSSURE

A peine Saussure a-t-il publié le premier volume de son vaste ouvrage, qu'il brûle du désir d'enrichir le plus possible les documents qui devront fournir la matière des autres tomes; dès l'année suivante il reprend son bâton de voyageur; une fâcheuse circonstance vient l'arrêter en chemin :

Je m'étais rendu à Chamonix en juillet 1780, mais à peine avais-je commencé mes observations que je fus surpris à l'improviste et sur la cime même par une violente fièvre dont les accès répétés m'obligèrent à revenir à Genève. Cette fièvre cessa bientôt après mon retour, mais elle me laissa une faiblesse qui ne me permit pas de songer, de tout le reste de l'été, à entreprendre de nouvelles courses sur les hautes Alpes.

Je profitai de cet intervalle pour mettre la dernière main à mes recherches sur les hygromètres et sur l'évaporation.

J'avais déjà eu en 1775 l'idée d'employer le cheveu à la construction de l'hygromètre; M. Sénebier en parla dans le *Journal de physique* (année 1778, t. Ier, p. 435)..... Je travaillai de nouveau dans ce sens pendant l'hiver de 1780 et le printemps de 1781.

Il voulait un appareil simple permettant de déterminer les degrés d'humidité de l'air; il avait remarqué les rétrécissements ou dilatations éprouvés par certains corps, entre autres par les cheveux, suivant les divers états hygrométriques de l'air. Il conçut l'idée d'un cheveu fixé par l'une de ses extrémités à un cadre et s'enroulant par l'autre extrémité à une petite poulie rattachée à une aiguille pouvant évoluer sur un cercle gradué.

En plaçant l'appareil sous une cloche contenant de l'air saturé d'humidité, il put déterminer le degré 0; il obtint le 100 avec une autre cloche dont l'air avait été desséché.

Construit avec de minutieuses préparations, cet hygromètre fut bientôt connu dans tous les pays du monde; mais on préfère aujourd'hui les hygromètres à condensation.

V. SAUSSURE PREND PART A LYON AUX EXPÉRIENCES DE MONTGOLFIER SUR LES AÉROSTATS — SES PROJETS D'ASCENSION DU MONT BLANC — IL DONNE SA DÉMISSION DE PROFESSEUR

Le physicien genevois s'intéressa beaucoup à l'invention des aérostats faite par Montgolfier (1), d'Annonay, en 1783.

Saussure, de son côté, parait avoir prévu les aérostats en observant les vapeurs vésiculaires, et il avait entrevu la possibilité d'élever des poids considérables par un

(1) Montgolfier. Voir *Contemporains*, n° 539.

procédé analogue à celui de ces vésicules flottant dans l'air.

Aussi, apprenant que Montgolfier allait faire de nouvelles expériences à Lyon, il s'y rendit au commencement de 1784. Le 15 janvier, il assista au gonflement d'une montgolfière et, pour mieux l'examiner, il supporta longtemps, près de l'énorme sphéroïde, une chaleur de 38 degrés. A ce moment, il s'éleva une contestation entre Saussure et quelques physiciens sur la température que l'intérieur du ballon devait avoir; presque tous la crurent peu élevée; Saussure affirma qu'elle dépasserait 60 degrés Réaumur, et l'on eut la preuve directe qu'il en était ainsi.

Le Journal *de Paris* donna plusieurs articles de Saussure; en avril il y décrivit une expérience : il avait réussi à faire s'élever un ballon ayant 4m,87 de diamètre en y introduisant simplement une verge de fer rougie au feu.

La curiosité poussait le pionnier des Alpes à parcourir les plus hauts monts de l'Europe :

Ce projet que j'avais si souvent abandonné et repris, écrit-il, faisait pour ma famille un continuel sujet de souci et d'inquiétude. Cela était devenu pour moi une espèce de maladie.

En 1785 il avait fait part de son intention bien arrêtée d'atteindre la cime du roi des monts européens; parents, intimes, amis se récrièrent. M. Henri Saussure a cité au sujet de ces craintes deux lettres curieuses, l'une de Landriani, fabricant d'instruments de physique à Milan; l'autre du prince Charles de Ligne.

Avant d'entreprendre son ascension mémorable du mont Blanc, le savant tint à publier, pour le cas où il périrait, le deuxième tome de son livre sur les Alpes; il parut en 1786.

Saussure donna cette même année sa démission de professeur à l'Université; sa fortune personnelle lui permettant de se livrer comme il le souhaitait, tant que Dieu lui prêterait vie, à ses études favorites sur la nature.

VI. OUVRAGE SUR LES ALPES — DÉTAILS SCIENTIFIQUES : LES GLACIERS, LE MAL DE MONTAGNE — DÉTAILS PITTORESQUES : L'AIGUILLE DU DRU, LE COL DU SIMPLON ET LA TOCCIA, LES RELIGIEUX DU SAINT-BERNARD.

Après avoir étudié dans son ouvrage les environs de Genève et le Jura, Saussure aborde enfin le sujet le plus intéressant : les Alpes. La place nous manque pour le suivre pas à pas dans son vaste travail; il a traversé *quatorze fois* les Alpes par passages différents et fait maintes excursions jusqu'au centre de cette chaîne. Il est retourné plusieurs fois aux mêmes endroits : ainsi il a fait l'ascension du mont Cenis en 1772, puis en 1780, puis en 1787.

Partout, sur les hautes Alpes, le savant rencontra des glaciers.

La surface de la glace n'est nulle part glissante, comme celle des fossés et des lacs gelés; on ne saurait y faire usage des patins; elle est rude et grenue, et l'on ne risque de glisser que dans les endroits où cette surface a une pente très rapide. Partout où le fond est horizontal, ou du moins incliné en pente douce, la surface de la glace est aussi à peu près uniforme; les crevasses y sont rares et pour l'ordinaire assez étroites. Ces parties des glaciers offrent au voyageur une marche sûre et facile : on y passe à cheval, on y roulerait même en carrosse, s'il y avait des routes pour conduire des voitures à cette élévation. Les glaçons divisés, quelquefois même soulevés par la pression de ceux qui les suivent, présentent de grands et beaux accidents, des formes bizarres de pyramides, de tours, de grandes crêtes percées, etc. Les curieux qui n'ont vu ces singuliers entassements qu'au pied du glacier des Bossons croient que ce phénomène est propre à la partie inférieure des glaciers; mais ceux qui ont remonté un grand nombre de vallées de glace jusqu'à leurs plus hauts termes savent que ce phénomène se répète, même au haut de ces vallées, partout où l'inclinaison du sol surpasse 30 ou 40 degrés. Ces glaciers hérissés sont même souvent un obstacle au naturaliste et lui barrent le passage, parce que dans ces endroits ils sont absolument inaccessibles : on ne peut point les traverser ni, à plus forte raison, gravir leur pente.

Cette glace n'est pas produite par la congélation de grands réservoirs d'eau :

Les propriétés de la glace qui remplit les hautes vallées des Alpes prouvent qu'elle n'a été formée,

ni par la congélation de grands réservoirs d'eau, ni par une application successive de lames d'eau qui se gèlent, mais par la congélation d'une neige imbibée d'eau, et il est aisé de se convaincre de la réalité de cette observation en faisant geler à dessein de la neige mouillée. Il est évident qu'il doit s'accumuler une immense quantité de neige dans le fond des hautes vallées des Alpes, et ce sont ces neiges qui, abreuvées pendant l'été des eaux de pluie et des neiges que le soleil a pu fondre, se gèlent pendant l'hiver et forment ces glaces poreuses dont les glaciers sont composés. Mais ces glaces s'augmenteraient toujours si l'évaporation, la chaleur souterraine de la terre et leur propre pesanteur ne mettaient un terme à leur accroissement.

La contemplation de ces phénomènes des hautes altitudes est malheureusement troublée par ce qu'on appelle le « mal de montagne », sorte d'abattement produit par la raréfaction de l'air.

J'ai observé un fait assez curieux, c'est qu'il y a pour quelques individus des limites parfaitement tranchées, où la rareté de l'air devient pour eux absolument insupportable. J'ai souvent conduit avec moi des paysans, d'ailleurs très robustes, qui, à une certaine hauteur, se trouvaient tout d'un coup incommodés, au point de ne pouvoir absolument pas monter plus haut ; et ni le repos, ni les cordiaux, ni le désir le plus vif d'atteindre la cime de la montagne ne pouvaient leur faire passer cette limite. Ils étaient saisis, les uns de palpitations, d'autres de vomissements, d'autres de défaillances, d'autres d'une violente fièvre, et tous ces accidents disparaissaient au moment où ils respiraient un air plus dense. J'en ai vu, quoique rarement, que ces indispositions obligeaient à s'arrêter à 800 toises au-dessus de la mer, d'autres à 1 200, plusieurs à 1 500 ou 1 600; pour moi, de même que pour la plupart des habitants des Alpes, je ne commence à être sensiblement affecté qu'à 1 700 toises.

Mais il n'est pas besoin de s'élever si haut pour jouir de spectacles pittoresques et admirables. Quelle variété dans ces paysages alpestres! Comme la nature a diversifié l'aspect des rochers, des torrents, etc..... On croirait à l'*aiguille du Dru*, par exemple, qu'un sculpteur gigantesque a passé par là.

Entre les montagnes qui dominent le glacier des Bois, celle qui fixe le plus les regards de l'observateur est un grand obélisque de granit qui est en face du Montanvert, de l'autre côté du glacier. On le nomme l'*aiguille du Dru;* et en effet sa forme arrondie et excessivement élancée lui donne plus de ressemblance avec une aiguille qu'avec un obélisque; ses côtés semblent polis comme un ouvrage de l'art ; on y distingue seulement quelques aspérités et quelques fentes rectilignes, très nettement tranchées.

Lorsqu'on s'est bien reposé sur la jolie pelouse du Montanvert et qu'on s'est rassasié, si l'on peut jamais l'être, du grand spectacle que présentent ce glacier et les montagnes qui le bordent, on descend par un sentier rapide entre des rhododendrons, des mélèzes et des aroles, jusqu'au bord du glacier. Au bas de cette pente on trouve ce qu'on appelle la moraine du glacier, ou cet amas de sable et de cailloux qui sont disposés sur ses bords après avoir été broyés et arrondis par le roulis et le frottement des glaces. De là, on passe sur le glacier même.

A la Toccia (col du Simplon) l'on croirait qu'un peintre a jeté là les plus riches couleurs de sa palette :

On met trois grands quarts d'heure à aller, par une montée rapide des Tavernettes, au plus haut point du passage. On voit les mélèzes décroître graduellement et cesser enfin tout à fait à la hauteur de la plaine ou du col inégal que traverse la partie la plus élevée de la route, à laquelle je trouvai 1 029 toises de hauteur. La vue du haut de ce sol est triste et sauvage; il est bordé de montagnes assez élevées, d'où pendent plusieurs petits glaciers.

A une lieue et demie du Simplon, on traverse un pont étroit jeté sur un affreux précipice au fond duquel se brise la Toccia. Ensuite on passe sur une corniche saillante au-dessus de ce précipice; le chemin n'a souvent que quatre pieds de largeur, et il est pavé de granits usés et polis par le frottement. A une demi-lieue de ce pont de bois, la Toccia se précipite dans un gouffre; le choc la réduit en poussière; l'air, entraîné par sa chute, se dégage comme dans les soufflets hydrauliques, lance en dehors cette poussière qui prend au soleil les couleurs de l'arc-en-ciel et imite des flammes d'une beauté surprenante.

Les cols du mont Cenis, du Simplon, du Saint-Gothard et du Saint-Bernard étaient fréquemment sillonnés par des piétons avant le percement des tunnels du mont Cenis et du Saint-Gothard. Au Saint-Bernard, où les dangers étaient plus grands, a charité catholique veillait en la personnel de dévoués religieux. On aime à lire sous la plume du protestant Saussure un éloge à coup sûr impartial :

Il est intéressant de voir, dans les jours de grand passage, tous ces bons religieux empressés

à recevoir les voyageurs, à les réchauffer, à les restaurer, à soigner ceux que la vivacité de l'air ou la fatigue ont épuisés ou rendus malades. Ils servent avec un égal empressement et les étrangers et leurs compatriotes, sans distinction d'état, de sexe ou de religion, sans s'informer même, en aucune manière, de la patrie ou de la croyance de ceux qu'ils servent : le besoin ou la souffrance sont les premiers titres pour avoir droit à leurs soins.

Mais c'est surtout en hiver et au printemps que leur zèle est le plus méritoire, parce qu'il les expose alors à de grandes peines et à de très grands dangers. Dès le mois de novembre, jusqu'au mois de mai, un domestique de confiance, qui se nomme le *marronnier*, va jusqu'à la moitié de la descente au-devant des voyageurs, accompagné d'un ou deux grands chiens qui sont dressés à reconnaître le chemin dans les brouillards, dans les tempêtes et les grandes neiges, et à découvrir les passagers qui se sont égarés. Souvent les religieux remplissent eux-mêmes cet office pour donner aux voyageurs des secours temporels et spirituels; ils volent à leur aide toutes les fois que le marronnier ne peut seul suffire à les sauver, ils les conduisent, les soutiennent, quelquefois même les rapportent sur leurs épaules jusque dans le couvent. Souvent ils sont obligés d'user d'une espèce de violence envers les voyageurs, qui, engourdis par le froid et épuisés par la fatigue, demandent instamment qu'on leur permette de se reposer ou de dormir un moment sur la neige : il faut les secouer, les arracher de force à ce sommeil perfide qui les conduirait infailliblement à la congélation et à la mort. Il n'y a qu'un mouvement continuel qui puisse donner au corps une chaleur suffisante pour résister à l'extrême rigueur du froid. Lorsque les religieux sont obligés d'être en plein air dans les grands froids, et que la quantité de neige les empêche de marcher assez vite pour se réchauffer, ils frappent continuellement leurs pieds et leurs mains contre les grands bâtons ferrés qu'ils portent toujours avec eux; sans quoi ces extrémités s'engourdissent et se gèlent sans que l'on s'en aperçoive.

Malgré tous les soins, il ne se passe presque pas d'hiver où quelque voyageur ne meure ou n'arrive à l'hospice avec des membres gelés.

Topffer, dans le *Tour du Lac*, proclame Saussure *le premier peintre des Alpes*, « peintre exact jusqu'à la rigueur, dit-il, et pourtant unique dans l'art de donner à ses tableaux un charme particulier, une grâce majestueuse ». De son côté, Charles Simond a écrit : « Les *Voyages dans les Alpes* constituent un véritable chef-d'œuvre. Il y a dans le style clair, simple et coloré de l'écrivain un charme auquel on ne résiste pas et nulle lecture n'est plus attachante. »

Mais rien, à coup sûr, n'est plus dramatique et plus pittoresque que le récit de l'ascension du mont Blanc.

VII. ASCENSION DU MONT BLANC — LES DEUX PREMIÈRES JOURNÉES — DRAMATIQUES ÉPISODES — AVALANCHE

Deux habitants de Chamonix, le Dr Paccard et le guide Jacques Balmat parvinrent, en août 1786, au sommet de la fameuse montagne. Saussure le sut le lendemain; il partit sur-le-champ pour essayer de suivre leurs traces, mais les pluies et les neiges le forcèrent à y renoncer pour cette saison.

En juin 1787 il chargea Jacques Balmat du soin de visiter la première partie du mont et de l'avertir du moment où l'affaissement des neiges de l'hiver la rendrait accessible.

Le 5 juillet Jacques Balmat, jugeant le voyage possible, alla jusqu'au sommet avec les guides Jean-Michel Cachat et Alexis Tournier. Aussitôt informé, Saussure accourut de nouveau; mais il jouait de malheur, le mauvais temps s'opposa à l'ascension. La saison étant peu avancée, il attendit, tout en faisant ses préparatifs. Enfin, le mercredi 1er août, le soleil se lève dans un ciel sans nuage; Saussure donne aussitôt le signal du départ.

Il vint enfin, raconte-t-il, ce moment favorable si désiré, je me mis en marche avec 18 guides (1); quoiqu'il y ait à peine deux lieues et un quart en ligne droite du prieuré de Chamonix à la cime du mont Blanc, cette course a toujours exigé au moins dix-huit heures.

Le fils aîné du savant, alors âgé de vingt ans, voulait l'accompagner, mais son père, craignant qu'il ne fût pas assez robuste, ne

---

(1) Voici leurs noms :
Jacques Balmat, dit *le Mont-Blanc*; — Pierre Balmat, Marie Coutet, guides ordinaires; — Jacques Balmat-domestiques de Mme Coutereau; — Jean-Michel Cachat, dit *le Géant*; — Jean-Baptiste Lombard, dit *Jorasse*; — Alexis Tournier; — Alexis Balmat; — Jean-Louis Devouasson ; — Jean-Michel, Michel, François, Pierre Devouasson, frères; — François Coutet, — François Ravenet; — Pierre-François Favret; — Jean-Pierre Cachat; — Jean-Michel Tournier.

lui permit de le suivre que jusqu'au prieuré, d'où, avec une longue-vue, il devait, les jours suivants, suivre les péripéties de l'ascension.

Du prieuré, Horace de Saussure, avec les guides, se dirigea vers le village des *Bossons*, puis vers le hameau du *Mont;* à partir de là, il commença à monter en suivant les bords du torrent qui sort du glacier de *Taconay*.

Cette montée est très sauvage, au fond d'un vallon étroit; au-dessus du glacier de Taconay, on rencontra une fontaine d'une eau claire et fraîche, où les guides, déjà fatigués, prirent avec plaisir quelques moments de repos.

Une demi-heure après avoir quitté le glacier, on arriva au rocher à pic dit le *Mapas* ou le *Mauvais pas*, qu'il faut escalader. On avait placé là une échelle dans l'idée que j'en aurais besoin, mais comme je craignais de donner à mes guides mauvaise opinion de moi, si je m'en servais, je passai à côté de l'échelle sans y toucher.

A midi les ascensionnistes atteignirent la cime de ce rocher; il y eut là, sur une étroite arête, une halte d'une demi-heure pour dîner et observer le paysage :

Le point de vue le plus singulier, c'est celui que présente du côté du Nord-Ouest l'arête, vue suivant sa longueur. De grands blocs de rochers à angles vifs, singulièrement et hardiment entassés, couronnent la cime de cette arête et offrent l'aspect le plus bizarre et le plus sauvage; la belle et riante paroisse des Ouches semble partagée par ces rochers stériles, et forme avec eux un étonnant contraste. L'un de ces blocs, dont un angle saillant se projette fort en avant au-dessus du précipice, se nomme à cause de cela le *Bec à l'Oiseau*. On raconte qu'un berger qui avait gagé d'aller s'asseoir sur la pointe de ce bec y parvint et s'y assit; mais un faux mouvement qu'il fit en se relevant lui fit perdre l'équilibre, il tomba et fut tué raide sur la place.

En continuant à monter, la caravane atteignit une caverne où, dans son précédent voyage, Jacques Balmat avait caché une échelle et une perche de sapin, destinées à servir dans des endroits plus difficiles. L'on retrouva l'échelle, mais pas la perche.

Il est surprenant, fait observer spirituellement Saussure, qu'il y ait eu là des voleurs, on ne peut pas dire cependant que c'étaient *des voleurs de grand chemin!.....*

Après avoir passé au pied de l'arête rocheuse dite l'*Aiguille de la Tour*, les hardis pionniers arrivèrent à 1 h. 3/4 à la cime de la montagne de la Côte : ils devaient y passer la nuit. De grands blocs de granit servaient d'abri.

Tandis qu'on faisait les préparatifs d'installation, Marie Coutet alla avec deux autres guides reconnaître la route qu'il fallait parcourir le lendemain : il faillit ne pas revenir, car il s'enfonça dans une crevasse dissimulée par de la neige; il fût tombé au fond du gouffre que l'on vit alors très profond, s'il n'eût été attaché par une corde à ses deux compagnons. En revenant il raconta en riant son aventure.

Malgré cela son récit répandit une teinte sombre sur les physionomies; les plus braves en plaisantèrent, mais les autres parurent trouver ces plaisanteries un peu froides. Cependant personne ne parla de s'en retourner, et, au contraire, chacun s'occupa à chercher un abri pour passer la nuit; les uns regagnèrent mon ancien gîte, où ils espéraient être plus chaudement; d'autres se nichèrent entre des blocs de granit; pour moi je couchai avec mon domestique et deux ou trois de mes anciens guides, sous une tente que j'avais fait porter pour être parfaitement libre sur le choix des lieux où je passerais les nuits.

Le lendemain, 2 août, malgré l'intérêt que l'on avait à partir de bon matin, il s'éleva tant de difficultés entre les guides sur la répartition et l'arrangement de leurs charges, que l'on ne se mit en marche qu'à 6 h. 1/2. Chacun redoutait de se charger, moins encore dans la crainte de la fatigue que dans celle d'enfoncer dans la neige par son propre poids et de tomber ainsi dans une crevasse.

Outre la tente, une échelle, des cordes, des provisions de bouche, une table, un matelas et des couvertures, on emportait divers instruments de physique. Trois guides, les seuls qui fussent attachés à la corde, ouvraient la marche, faisant les pas, les taillant à la hache s'il en était besoin, assujettissant l'échelle à la traversée des crevasses. Le reste de la troupe suivait, plus ou moins espacée, les bagages sur le dos, des crampons aux pieds, un bâton ferré en main. Saussure

allait s'aidant d'une canne de huit à dix pieds de long. Aux passages difficiles, deux guides, l'un devant, l'autre derrière, tenaient cette canne chacun par un bout, du côté du précipice, et Saussure avançait entre eux, s'appuyant à cette barrière ambulante.

Au début, la marche sur le glacier qui s'étendait au delà des blocs de granit fut relativement facile; plus loin, il fallut s'engager « dans un labyrinthe de rochers de glace » séparés par de larges crevasses : pour traverser ces crevasses il fallait parfois se contenter d'un bien chanceux pont de neige ou d'une arête tranchante de glace; parfois ces ponts manquaient eux-mêmes :

Dans quelques endroits où les crevasses sont absolument vides, on est réduit à descendre jusqu'au fond et à remonter ensuite le mur opposé par des escaliers taillés avec la hache dans la glace vive. Mais nulle part on n'atteint ni ne voit même le roc; le fond est toujours neige ou glace, et il y a des moments où, après être descendu dans ces abîmes entourés de murs de glace presque verticaux, on ne peut pas se figurer par où l'on en sortira. Cependant, tant qu'on marche sur la glace vive, quelque étroites que soient les arêtes, quelque rapides que soient les pentes, ces intrépides Chamouniers, dont la tête et le pied sont également fermes, ne paraissent ni effrayés ni inquiets : ils causent, rient, se défient les uns les autres; mais quand on passe sur ces voûtes minces suspendues au-dessus des abîmes, on les voit marcher dans le plus profond silence; les trois premiers liés ensemble par des cordes à cinq ou six pieds de distance l'un de l'autre, les yeux fixés sur leurs pieds, chacun s'efforçant de poser exactement et légèrement le pied dans la trace de celui qui le précède. Ce fut surtout quand nous eûmes vu la place où Marie Coutet s'était enfoncé que ce genre de crainte augmenta.

Lorsqu'après avoir franchi quelques-uns de ces endroits suspects, la caravane se retrouvait sur un rocher de glace vive, l'expression de la joie et de la sérénité éclaircissait toutes les physionomies, le babil et les jactances recommençaient.

Saussure mit près de deux heures pour traverser « ce redoutable glacier », comme il l'appelle; sa largeur n'est cependant que d'un quart de lieue.

Au sortir du glacier, il fallut gravir une pente de neige extrêmement rapide, puis atteindre une petite chaîne de rochers. C'étaient les derniers qui émergeaient du grand tapis blanc de neige ou de glace.

Il était environ 9 heures; le savant commanda : halte! pour le déjeuner. Le repas fini, les guides firent exprès de perdre un temps considérable sous prétexte de se reposer : en réalité, ils redoutaient de passer la nuit là où ils n'auraient plus aucun roc pour abri.

Ce ne fut que vers 11 heures que la caravane se remit en marche à travers la chaîne rocheuse. Les montagnes voisines semblaient s'abaisser de plus en plus, à la grande joie des guides, « car rien, dit Saussure, n'anime et n'encourage comme la vue distincte de ses progrès ».

Après une heure de marche, il fallut côtoyer « une immense crevasse » :

Quoiqu'elle eût plus de cent pieds de largeur, on n'en voyait le fonds nulle part. Dans un moment où nous nous reposions tous debout sur son bord, en admirant sa profondeur et en observant les couches de ses neiges, mon domestique, par je ne sais quelle distraction, laissa échapper le pied de mon baromètre qu'il tenait à la main; ce pied glissa avec la rapidité d'une flèche sur la paroi inclinée de la crevasse et alla se planter à une grande profondeur dans la paroi opposée, où il demeura fixé en oscillant comme la lance d'Achille sur la rive du Scamandre. J'eus un mouvement de chagrin très vif, parce que ce pied servait non seulement au baromètre, mais à une boussole, à une lunette et à divers autres instruments qui se fixaient au-dessus. Mais au moment même quelques-uns de mes guides, sensibles à ma peine, m'offrirent d'aller le reprendre; et comme la crainte de les exposer m'empêchait d'y consentir, ils me protestèrent qu'ils ne courraient aucun risque. Au moment même l'un d'eux se passa une corde sous les bras, et les autres le calèrent ainsi jusqu'au pied du baromètre qu'il arracha et porta en triomphe.

Saussure ajoute, pour ce qui le concerne personnellement :

J'eus une double inquiétude pendant cette opération; d'abord celle du danger du guide suspendu; ensuite, comme nous étions en vue de Chamonix, d'où avec la lunette on pouvait suivre tous nos mouvements, je pensai que si dans ce moment on avait les yeux sur nous, on croirait, à n'en pas douter, que c'était un de nous qui était tombé dans la crevasse et qu'on allait le reprendre. J'ai su

depuis que heureusement dans ce moment-là on ne nous regardait pas.

Après cet incident, le physicien reconnut nécessaire de traverser cette même crevasse sur un pont de neige « rapide et dangereux »; il escalada ensuite l'un des derniers rochers de la chaîne qui fut appelé par lui le surlendemain *Rocher de l'heureux retour*, car il y coucha ce jour-là, après être revenu du sommet.

Il était 1 h. 1/2 quand ce point fut atteint; les ascensionnistes se mirent à dîner de bon appétit, mais la soif vint; comment se procurer de l'eau?.....

Les guides imaginèrent un moyen fort ingénieux pour nous en procurer. Ils lançaient de grosses pelotes de neige contre des rochers exposés au soleil une partie de la neige s'y attachait, se fondait contre le rocher réchauffé; et nous recueillions l'eau qui venait goutte à goutte distiller à nos pieds. Ils se relayaient pour lancer de la neige, et il s'établit en peu de moments une fontaine qui nous fournit autant d'eau que nous pouvions en désirer.

Ce rocher isolé, au milieu des neiges, était pour mes guides un lieu de délices, une île de Calypso; ils ne pouvaient pas se résoudre à le quitter, et voulaient absolument y passer la nuit.

Saussure eut bien de la peine à décider ses compagnons à quitter cette oasis.

En trente-cinq minutes de montée il arriva à un premier grand plateau de neige incliné de 10 à 12 degrés; il mit vingt minutes à traverser ce plateau. A gauche s'élevait l'*Aiguille du Midi*, à droite le *Dôme du Goûter*.

La sommité de ce dôme, coupée presque à pic de notre côté, couverte d'une voûte de neige demi-circulaire et couronnée par une suite de ces énormes blocs de neige de forme cubique que j'ai nommés *séracs*, présentait le plus singulier et le plus magnifique spectacle.

Depuis que Jacques Balmat avait traversé ce lieu, il y avait eu des avalanches de séracs détachées du *Dôme du Goûter* : il ne fut pas commode de se frayer un chemin à travers ces amoncellements de neige.

Une fois ces fourches caudines franchies, une pente d'environ 34 degrés se présenta; puis un second plateau de neige, à 3900 mètres d'altitude.

Il était environ 4 heures; c'était là qu'on avait décidé de passer la nuit; mais les compagnons du savant exprimaient hautement leur crainte du froid, bien qu'une tente dût les recouvrir tous, et ils avaient peur des avalanches, alors qu'aucun roc n'était plus là pour qu'ils puissent s'y accrocher; pourraient-ils d'ailleurs s'endormir sans s'exposer à rouler vers un abîme?.....

Les guides frémissaient de l'idée que ces neiges, chargée du poids de vingt hommes réunis dans un petit espace et ramollies par la chaleur de leur corps, pouvaient s'affaisser tout d'un coup et nous engloutir tous ensemble au milieu de la nuit. Une crevasse épouvantable que nous avions côtoyée en montant sur ce même plateau, et qui pouvait se prolonger au-dessous prouvait au moins la possibilité de cette supposition. Cependant nous trouvâmes, à cent cinquante pas de l'entrée du plateau, une place qui nous parut bien à l'abri de tous ces dangers.

Le *mal de montagne* commença alors à éprouver cruellement ces violateurs des mystères du mont Blanc :

Là mes guides se mirent d'abord à excaver la place dans laquelle nous devions passer la nuit; mais ils sentirent bien vite l'effet de la rareté de l'air. Ces hommes robustes, pour qui sept ou huit heures de marche que nous venions de faire n'étaient absolument rien, n'avaient pas soulevé cinq ou si pellées de neige, qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de continuer; il fallait qu'ils se relayassent d'un moment à l'autre. L'un d'eux, qui était retourné en arrière pour prendre dans un baril de l'eau que nous avions vue dans une crevasse, se trouva mal en y allant, revint sans eau. et passa la soirée dans les angoisses les plus pénibles. Moi-même, qui suis si accoutumé à l'air des montagnes, qui me porte mieux dans cet air que dans celui de la plaine, j'étais épuisé de fatigue en observant mes instruments de météorologie. Ce malaise nous donnait une soif ardente, et nous ne pouvions nous procurer de l'eau qu'en faisant fondre de la neige; car l'eau que nous avions vue en montant se trouva gelée quand on voulut y retourner, et le petit réchaud à charbon que j'avais fait porter servait bien lentement vingt personnes altérées.

Une solitude complète, non moins que le froid, pouvait faire frissonner.

On ne voit là aucun être vivant, aucune apparence de végétation; c'est le séjour du froid et du silence. Lorsque je me représentais le Dr Paccard et Jacques Balmat arrivant les premiers au déclin du jour dans ces déserts, sans abri, sans secours,

sans avoir même la certitude que les hommes pussent vivre dans les lieux où ils prétendaient aller, et poursuivant cependant toujours intrépidement leur carrière, j'admirais leur force d'esprit et leur courage.

Lugubre fut cette fin de journée; les ascensionistes avaient froid et ne se sentaient ni le courage, ni la force de se réchauffer par la marche; l'extrême fatigue les décida à s'étendre sous la tente.

Tout le monde se jeta dedans, et bientôt le babil des guides et les nausées de ceux qui avaient mal au cœur me forcèrent à en sortir. Je pressai le souper le plus qu'il fût possible. Ensuite on eut beaucoup de peine à s'arranger de manière à entrer tous sous la tente, dans une attitude où l'on pût passer la nuit: ils me permirent de me coucher dans un angle; mais pour eux ils ne purent que s'asseoir sur la paille, entre les jambes les uns des autres; toujours préoccupés de la crainte du froid. Ils fermèrent si exactement tous les joints de la tente, que je souffris beaucoup de la chaleur et de l'air corrompu par notre respiration.

Je fus obligé de sortir dans la nuit pour respirer. La lune brillait du plus grand éclat au milieu d'un ciel d'un noir d'ébène; Jupiter sortait tout rayonnant aussi de lumière de derrière la plus haute cime à l'est du mont Blanc, et la lumière réverbérée par tout ce bassin de neiges était si éblouissante qu'on ne pouvait distinguer que les étoiles de la première et de la seconde grandeur.

Rentré enfin il commençait à s'endormir, quand un bruit de tonnerre se fit entendre... .

Ce qu'on redoutait tant arrivait : c'était l'avalanche!..... Heureusement elle respecta les explorateurs et recouvrit seulement de ses débris la route qu'ils devaient suivre le lendemain.

VIII. ARRIVÉE AU SOMMET DU MONT BLANC IMPOSANT PANORAMA

A la pointe du jour, Saussure donna le signal du réveil; il aurait bien voulu partir immédiatement, mais il fallait prendre quelque nourriture et surtout boire; tous se sentaient fortement altérés; on ne pouvait plus obtenir d'eau en projetant la neige contre les rochers, il fallut allumer du feu : à peine avait-on achevé de liquéfier les premières boules de neige qu'elles étaient bues aussitôt que fondues; enfin, après quelques sages réprimandes de « l'explorateur en chef », les guides consentirent à garder une réserve de liquide dont on pouvait avoir un besoin urgent dans le reste de la route. Le signal du départ fut donné vers 6 heures; la caravane traversa le second, puis le troisième plateau, cela demanda une demi-heure; elle arriva alors à une grande pente, couverte de blocs neigeux disséminés par l'avalanche de la nuit.

A 8 h. 1/2 fut atteint le rocher que Saussure appela l'*Épaule gauche* ou le *Second escalier* du mont Blanc; la caravane s'arrêta de nouveau pour manger encore un morceau, mais le pain, la viande, « tout était gelé à fond ». Le physicien naturaliste put admirer en cet endroit les Alpes italiennes :

Là s'ouvrit à mes yeux un horizon immense et tout à fait nouveau pour moi, car la cime étant à notre droite, rien ne nous dérobait l'ensemble des Alpes du côté de l'Italie, que je n'avais jamais vu d'une si grande hauteur. Là, j'eus la satisfaction de me voir assuré d'atteindre la cime, puisque la montée qui me restait à faire n'était ni rapide ni dangereuse.

Il aborda cette montée vers 9 heures.

Sur cette pente, il ne vit de vivant que deux papillons: une phalène et un myrtil.

L'animal et l'homme, déclare Saussure, ne sont pas faits pour vivre dans ces régions; lui-même l'expérimentait fort cruellement :

Sur la fin, j'étais obligé de reprendre haleine tous les quinze ou seize pas; je le faisais le plus souvent debout, appuyé sur mon bâton, mais à peu près de trois fois l'une il fallait m'asseoir. Ce besoin de repos était absolument invincible; si j'essayais de le surmonter, mes jambes me refusaient leur service, je sentais un commencement de défaillance et j'étais saisi par des éblouissements tout à fait indépendants de l'action de la lumière, puisque le crêpe double qui me couvrait le visage me garantissait parfaitement les yeux.

Une seule chose le soulageait : c'était lorsqu'arrivaient quelques bouffées de vent du Nord.

Au milieu de la montée il vit deux petits rochers saillants : l'un d'eux était fracassé, il estima que cela n'avait pu se produire que par l'action de la foudre.

Enfin, à 11 h. 1/2, il atteignit le sommet tant désiré.

Cette arrivée ne fut pas un coup de théâtre; elle ne me donna même pas d'abord tout le plaisir que l'on pourrait imaginer; mon sentiment le plus vif, le plus doux fut de voir cesser les inquiétudes dont j'avais été l'objet; car la longueur de cette lutte, les souvenirs et la sensation même encore poignante des peines que m'a coûtées cette victoire me donnaient une espèce d'irritation. Au moment où j'eus atteint le point le plus élevé de la neige qui couvrait cette cime, je la foulai aux pieds avec une sorte de colère plutôt qu'avec un sentiment de plaisir. D'ailleurs, mon but n'était pas seulement d'atteindre le point le plus élevé, il fallait surtout y faire les observations et les expériences.

Il commença par observer le paysage :

La cime du mont Blanc est une espèce de dos d'âne ou d'arête allongée dirigée du levant au couchant, à peu près horizontale dans sa partie la plus élevée, et descendant à ses deux extrémités sous des angles de 28 à 30 degrés. Cette arête est très étroite, presque tranchante à son sommet, au point que deux personnes ne pourraient pas y marcher de front; mais elle s'élargit et s'arrondit en descendant du côté de l'Est, et elle prend du côté de l'Ouest la forme d'un avant-toit, saillant au Nord. Toute cette sommité est entièrement couverte de neige.

La surface de la neige sur la cime est couverte d'un vernis mince de glace, qui devient écailleux en s'éclatant. Des coups de soleil fondent les neiges à sa surface; et comme elle se regèle bientôt après, cela forme cette espèce de vernis. Dès qu'il s'élève un vent un peu fort, ce vent déchire ce vernis, soulève ces écailles et les fait voler à une grande hauteur. Il s'y joint des neiges en poussière que le vent entraîne encore plus facilement. On voit alors des vallées voisines une espèce de fumée, que l'on prendrait pour un nuage, qui s'élève de la cime en suivant la direction du vent. Les gens du pays disent alors que le mont Blanc fume sa pipe. Cette neige volante se teint en rouge au soleil couchant, et ressemble quelquefois à la flamme d'un volcan.

On voit de la cime du mont Blanc qu'au Midi, du côté de l'Italie, il y a beaucoup plus de hautes sommités qu'au Nord, du côté de la Savoie; en sorte que cette haute cime se trouve presque au bord septentrional de l'ensemble des montagnes primitives. Aussi le spectacle est-il beaucoup plus beau et plus intéressant du côté de l'Italie, car les montagnes secondaires au Nord, terminées par la ligne bleue et monotone du Jura, ne présentent rien de grand ni de varié, et nos plaines, notre lac même, vus obliquement au travers des vapeurs de l'horizon, ne présentent que des teintes faibles et des objets peu distincts. Au contraire, du côté du Midi, l'horizon couvert à perte de vue de hautes cimes variées dans leurs formes et dans celles de leurs groupes, mélangées de neiges et de rochers et entrecoupées de vallées verdoyantes, offre un ensemble également singulier et magnifique. Mais surtout, comme je l'ai déjà dit, les aiguilles et les glaces de tous les environs du mont Blanc faisaient pour moi le spectacle tout à la fois le plus ravissant et le plus instructif.

Après avoir rassasié ses yeux et son imagination, il parla, exactement à midi, de prendre *un échantillon du ciel* du mont Blanc..... Il voulait dire par échantillon une reproduction de la teinte qu'avait alors le ciel, mais l'important est de la comparer à la teinte céleste vue ailleurs à la même heure..... Comment faire ?..... L'ingénieux Genevois avait tout prévu d'avance :

Pour cet effet, dit-il, j'avais teint avec du bleu d'azur ou du bleu de Prusse des bandes de papier de seize nuances différentes, depuis la plus foncée que j'avais marquée n° 1, jusqu'à la plus pâle marquée n° 16. J'avais pris, sur chacune de ces bandes, trois carrés égaux, et j'avais ainsi formé de ces nuances trois suites parfaitement semblables entre elles; je laissai l'une de ces suites entre les mains de M. Senebier, à Genève, l'autre à mon fils, à Chamonix, et j'emportai la troisième. A midi du jour où j'étais sur la cime, le ciel, au zénith de Genève, paraissait de la septième nuance; à Chamonix, entre la cinquième et la sixième, et, sur le mont Blanc, entre la première et la seconde, c'est-à-dire tout près du bleu de roi le plus foncé.

Malgré l'intensité de la couleur du ciel, les ombres sur la cime du mont Blanc ne paraissaient nullement colorées.

L'heure du dîner étant arrivée, tous essayèrent de manger encore un peu; le *goût* et l'*odorat* n'étaient pas modifiés à cette haute altitude; il n'en était pas de même du *son;* on tira un coup de pistolet qui ne fit pas plus de bruit qu'un pétard de Chine n'en fait dans une chambre, c'était là un effet de la rareté de l'air.

Saussure chercha à apercevoir la mer, mais il ne la vit pas: la distance au golfe de Gênes n'était cependant pas trop grande. Le thermomètre marquait alors — 3 degrés; le savant fit quelques observations barométriques et météorologiques.

A 3 h. 1/2 il commença à descendre, à la grande satisfaction des guides; quelques-uns

d'entre eux, n'en pouvant plus, étaient déjà partis auparavant. A 4 h. 1/4 il était de nouveau sur le rocher de l'*Épaule gauche;* la marche avait été assez commode pour les pieds, mais le soleil rendait la neige si brillante « que les précipices paraissaient plus terribles ». A 5 heures, Saussure était revenu à l'endroit où il avait passé la nuit précédente, mais il en avait conservé un si mauvais souvenir qu'il préféra faire une lieue de plus pour atteindre le rocher qu'il appela l'*Heureux retour*.

Il y avait là des crevasses où les guides purent se blottir pour passer la nuit, de sorte qu'on n'eut plus les inconvénients de la tente, de fâcheuse mémoire.

Le souper fut gai; tous avaient retrouvé leur appétit. Saussure, toujours avide d'observations, en fit encore :

J'y cherchai des plantes et je trouvai la touffe du *carnillet moussier* dont j'ai parlé. Je m'amusai à contempler l'amas des nuages qui flottaient sous nos pieds, au-dessus des vallées et des montagnes moins élevées que nous. Ces nuages, au lieu de présenter des plaques ou des surfaces unies comme on les voit de bas en haut, offraient des formes extrêmement bizarres, des tours, des châteaux, des géants, et paraissaient soulevés par des vents verticaux, qui partaient de différents points des pays situés au-dessous. Par-dessus tous ces nuages, je voyais l'horizon liseré d'un cordon composé de deux bandes : l'inférieure d'un rouge noirâtre de sang figé; la supérieure, plus claire, et d'où semblait s'élever une flamme d'une belle aurore, inégale, transparente et diversement nuancée.

Dans le silence de la nuit, après m'être bien reposé de ma fatigue, lorsque je récapitulais les observations que j'avais faites, lorsque surtout je me traçais le magnifique tableau de montagnes, je goûtais une satisfaction vraie et sans mélange.

Le 4 août, vers les 6 heures du matin, les ascensionnistes se remirent en marche.

Les périls n'avaient pas entièrement disparu; loin de là! Après avoir descendu une pente de neige de 46 degrés, Saussure et ses compagnons arrivèrent à une large crevasse qu'on ne pouvait franchir que *sur un pont de neige si mince qu'il n'avait au bord que trois pouces d'épaisseur*. Un des guides, qui s'écarta un peu du milieu où la neige était plus épaisse, enfonça une de ses jambes à faux..... Il ne dégringola pas, heureusement. Vers 7 heures, la cabane fut atteinte. Après une heure de marche au delà, se montrèrent des crevasses qui s'étaient ouvertes depuis la montée; pour les éviter, il fallut descendre une pente de 50 degrés pour arriver au glacier : là, nouvelles crevasses et nouvelles alarmes.

Plusieurs ponts de neige s'étaient rompus; souvent, ne trouvant point d'issue, nous étions obligés de revenir sur nos pas; plus souvent encore il fallait nous servir de l'échelle pour traverser des crevasses qu'il eût été impossible de franchir sans son secours.

Le pied manqua encore à un de mes guides qui glissa jusqu'au bord d'une fente où il faillit tomber et où il perdit un des piquets de ma tente.

Dans ce moment d'effroi un énorme glaçon tomba dans une grande crevasse avec un fracas qui ébranla tout le glacier et fit trembler toute la caravane.

Enfin, à 9 h. 1/2 du matin, elle atteignit la partie rocheuse et terreuse tant souhaitée. De là elle ne mit que deux heures trois quarts jusqu'au prieuré de Chamonix.

Notre arrivée fut tout à la fois gaie et touchante : tous les parents et amis de mes guides venaient les embrasser et les féliciter de leur retour. Ma femme, ses sœurs et mes fils, qui avaient passé ensemble à Chamonix un temps long et pénible, dans l'attente de cette expédition, plusieurs de nos amis qui étaient venus de Genève pour assister à notre retour, exprimaient dans cet heureux moment leur satisfaction que les craintes, qui l'avaient précédé, rendaient plus vive, plus touchante, suivant le degré d'intérêt que nous avions inspiré.

Cette ascension eut un très grand retentissement; elle était l'une des premières.

Trois jours après, un colonel anglais nommé Beaufoy se mettait en route et le lendemain atteignait le sommet.

L'année suivante, une caravane assaillie par une tourmente de neige, fut moins heureuse; un seul des voyageurs, l'Anglais Woodley, parvint jusqu'à la cime (5 août 1788).

Quatorze ans s'écoulèrent ensuite avant qu'aucune tentative fût couronnée de succès. A cette époque on signale celle de Dorthesen, Russe, et celle de Forneret, Suisse.

Un changement fut dès lors apporté à

l'itinéraire suivi par Saussure après le docteur Paccard : les nombreuses chutes de pierres fort dangereuses firent abandonner le chemin de la *Montagne de la Côte* pour celui de la *Pierre pointue.*

La cabane construite aux Grands-Mulets devint précieuse, car elle permit d'attendre là, au besoin, le temps favorable.

En 1820 la caravane du docteur Hamel n'échappa pas au danger de l'avalanche qui avait épargné celle de Saussure; dans la suite on évita par un détour à gauche la redoutable pente des *Rochers rouges*, et une quarantaine d'années plus tard ce nouveau passage, connu sous le nom de *Chemin du corridor* et du *mont de la Côte,* eut son pendant à droite vers l'arête dite *Bosses du dromadaire.*

L'histoire des ascensions peut se diviser en trois périodes : très rares jusqu'en 1850, il ne se passe pas une année depuis lors qui n'en ait vu plusieurs, et à partir de 1870 le nombre en est devenu considérable.

Cette ascension n'offre aujourd'hui aucune des difficultés des grandes escalades, mais elle reste très fatigante en raison de sa longueur. Le danger, lorsqu'on prend toutes les précautions usitées sur les glaciers, consiste seulement dans les gelures fréquentes des orteils et dans les tourmentes de neige qui peuvent survenir par un brusque changement de temps.

En 1888, M. Jaussen construisit au sommet même du mont Blanc un petit édicule qui devint le célèbre Observatoire inauguré le 11 septembre 1893. M. Vallot en 1890 érigea, au rocher des Bosses, à 4 365 mètres, un poste qui fournit de sérieuses expériences.

IX. TROIS SEMAINES AU COL DU GÉANT — SAUSSURE L'UN DES CRÉATEURS DE LA GÉOLOGIE

Insatiable d'ascensions et d'expériences, le héros du mont Blanc exécuta l'année suivante une entreprise également mémorable. Il eut le courage de rester trois semaines au col du Géant, à 3 428 mètres d'altitude. Il était accompagné de son fils aîné. De là, il écrivit à ses belles-sœurs.

Du col du Géant, ce vendredi 11 juillet 1788.

Nous nous portons à merveille et Étienne a grand'peine à suffire à cuisiner de quoi satisfaire notre appétit. On dirait que c'est une forge; comme le charbon ne brûle qu'à force de souffler, notre soufflet s'est extrêmement fatigué et enrhumé; nos guides, qui ont aussi grand appétit, s'en emparent dès que nous le leur laissons; en sorte qu'on n'entend que le soufflet entremêlé du fracas des avalanches des neiges et des rochers qui nous entourent. Mais ne craignez rien de ces avalanches; nous en sommes parfaitement à l'abri; c'est même un des grands divertissements d'Étienne et de nos guides que de faire rouler de grands rochers qui, en tombant sur les neiges, produisent des torrents de pierres et de neige réellement magnifiques.

Mais j'ai peur de vous geler en ne vous parlant que de neige et de rochers glacés et je voudrais au contraire réchauffer votre cœur et l'animer de sentiments aussi vifs et aussi tendres que ceux que je vous ai voués. Mille tendresses, je vous prie, à ma femme et à mes enfants. J'espère que dans quinze jours nous serons tous réunis, et je vois venir ce moment avec la plus vive joie.

Il se livra à de nombreuses expériences thermométriques, barométriques, atmosphériques, et fit d'autant plus qu'il prévoyait que c'était là une de ses dernières ascensions. L'année suivante il devait leur dire adieu par l'ascension du mont Rose, dans les Alpes pennines.

Saussure est, avec raison, regardé comme l'un des créateurs de la géologie.

Pour mieux saisir, dit Cuvier, l'importance de ce qu'a fait Saussure en ce genre, il faut se rappeler l'état où se trouvait alors la théorie de la terre.

..... Leibnitz, le premier, avait essayé de distinguer sur la terre des parties élevées par le feu et d'autres déposées par les eaux : Bourguet, jugeant des hautes vallées par celles des pays de plaine, les avait toutes fait creuser par des courants; Buffon enfin, combinant les idées de Whiston, de Leibnitz et de Bourguet, faisait arracher du soleil par une comète la matière fondue dont il formait la terre et les autres planètes, donnait au globe des milliers de siècles pour se refroidir, d'autres milliers pour y laisser retomber les eaux et naître la vie; d'autres, enfin, pour y accumuler les montagnes et y creuser les vallées.

A peine les Pallas, les Deluc et les minéralogistes allemands et suédois avaient-ils commencé à faire des observations suivies sur la structure de la terre..... : leurs travaux étaient peu connus

en France et les savants en crédit y traitaient presque tous la géologie de science chimérique. Saussure se dévoua à en faire une science réelle.

Et le grand naturaliste français ajoute :

Il a constaté que le *granit* est la roche primitive par excellence, celle qui sert de base à toutes les autres; il a démontré qu'elle s'est formée par couches, par cristallisations dans un liquide, et que si ces couches sont aujourd'hui redressées, c'est à une révolution postérieure qu'elles doivent leur position.

Il a démontré que les couches des montagnes latérales sont toujours inclinées vers la chaîne centrale, vers la chaîne de granit; qu'elles lui présentent leurs escarpements, comme si leurs couches se fussent brisées sur elle : il a reconnu que les montagnes sont d'autant plus bouleversées et que leurs couches s'éloignent d'autant plus de la ligne horizontale qu'elles remontent à une formation plus ancienne

Il a fait voir qu'entre les montagnes de différents ordres il y a toujours des amas de fragments, de *pierres roulées*, et tous les indices de mouvements violents.

Enfin il a développé l'ordre admirable qui entretient et renouvelle dans les glaces des hautes montagnes les réservoirs nécessaires à la production des grands fleuves.

X. DERNIÈRES ANNÉES DE SAUSSURE HONNEURS RENDUS A SA MÉMOIRE

Bien que son nom ne tienne pas une aussi grande place dans l'histoire des sciences physiques, le savant genevois s'y est beaucoup distingué. Il leur consacra ses derniers travaux, alors que la maladie l'empêchait, sur la fin de sa vie, de s'aventurer encore sur les terrains escarpés.

Il publia dans les *Mémoires de l'Académie de Turin* la description d'un cyanomètre, appareil destiné à mesurer l'intensité de la couleur bleue du ciel (année 1789, t. IV, p. 409-424); la description d'un diaphanomètre, destiné à mesurer la transparence de l'air (année 1790, t. IV, p. 425-440).

Au milieu d'autres travaux, il n'oubliait pas la botanique; en 1790, il étudiait le « mouvement » d'une *tremelle* d'Aix-les-Bains; en 1796, quelques mois avant sa mort, il lut encore, à la Société d'histoire naturelle de Genève, des conjectures sur la cause de la direction constante de la tige et de la racine au moment de la germination.

Le savant travailla jusqu'à la fin malgré sa santé devenue précaire, surtout depuis 1794. Une attaque de paralysie l'emporta le 22 janvier 1799.

L'année précédente, le Directoire l'avait nommé *honoris causa* professeur à l'École centrale de Paris, ce qui ne le dédommagea pas de la perte d'une partie de sa fortune à la suite de l'invasion des Français en Suisse. Depuis 1790 il était associé étranger de l'Académie des sciences française. Il était également membre d'un grand nombre de Sociétés savantes de divers pays étrangers. La France l'honora encore après sa mort : son nom fut donné à une rue de Paris; en 1810, le naturaliste Candolle appela *Saussurea* une plante purpurine des Alpes, et Cuvier prononça son éloge devant l'Académie des sciences.

Le dimanche 28 août 1887, un monument lui a été élevé à Chamonix.

Saussure laissa une fille et deux fils. Sa fille, Albertine-Adrienne, épousa Jacques Necker, ministre des Finances de Louis XVI.

Le fils aîné, Nicolas (1767-1845), professeur de minéralogie et de géologie à l'Académie de Genève, publia en 1804 ses *Recherches chimiques sur la végétation*, ouvrage fondamental qui a fait époque dans l'histoire de la physiologie végétale.

J. D'ERLO.

BIBLIOGRAPHIE

CUVIER, *Éloges*, t. Ier. — SÉNEBIER, *Vie d'Horace de Saussure* (Genève, an IX.) — HAAG, *La France protestante* (t. IX). — Mme DE STAËL, *Mémoires sur la vie de mon père*. — *La Nature* (Revue), années 1874 et 1878. — LEVASSEUR, *Les grandes ascensions*. — REVIL, *Histoire géologique des Alpes de Savoie*. — TSCHUDI, *Les Alpes*. — LALANDE, *Voyage en Italie* (t. Ier). — HOEFER, *Histoire de la géologie* (1882). *Histoire de la minéralogie*. — CHOYER (Abbé), *Géologie* (Angers, 1885). *Théories géologiques*. — A. DE LAPPARENT, *Géologie*. — HENRI DE SAUSSURE, *Discours* (Genève, 1879). — *Journal des Mines*, année 1794 (p. 56-84). — *Journal de physique* (années 1774-96). — *Nicholson Journal* (Londres), année 1797 (p. 511-513) et année 1799 (p. 317-322). — *Mémoires de la Société de physique de Genève*, t. XXXII, fascicules III et IX. *Mémoires de l'Académie de Turin* (années 1788, 1789, 1790). — JAMIN, *Cours de physique* (t. II, Ier fascicule).

LES CONTEMPORAINS



ALFRED DE VIGNY (1797-1863)

I. SA FAMILLE — SA JEUNESSE

Pendant la Terreur, l'amiral de Baraudin, chef d'escadre, cousin de Bougainville et petit-neveu du poète comique Regnard, fut arrêté et incarcéré dans les prisons du château de Loches. Lorsqu'il en sortit, après le 9 thermidor, il se fixa dans le pays; il prit avec lui son gendre, sa fille et leurs enfants. C'est ainsi que le poète Alfred de Vigny, son petit-fils, naquit à Loches, le 27 mars 1797, à l'ombre de la terrible forteresse où mourut Ludovic Le More, où gémirent La Balue et Commines.

La famille des Vigny était ancienne; on en trouve pour la première fois la trace au début du XVIe siècle. Elle possédait des fiefs nombreux, la plupart situés en Beauce. Il est sur la route de Paris à Rouen un château qui porte le nom de Vigny. Le poète affirmera un jour qu'il appartint à ses ancêtres. Le fait n'est pas prouvé. Vigny venait d'être fait sous-lieutenant et passait en ce lieu avec ses hommes.

— J'avais dix-neuf ans,raconte-t-il plus tard, j'étais rose et blond, marchant à la tête de mes vieux soldats et si fier de mon épaulette que ie ne l'aurais pas changée

contre les tours dont je n'avais plus que le nom.

Alfred de Vigny tenait à sa naissance, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire orgueilleusement :

J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.

Ou bien encore :

C'est en vain que d'eux tous le sang me fait descendre,
Si j'écris leur histoire ils descendent de moi.

Comme tant d'autres, les Vigny furent ruinés par la Révolution. Des terres où son grand-père, Guy-Victor de Vigny, se livrait à son plaisir favori, la chasse aux loups, il ne resta rien. Les biens furent vendus; des hommes d'affaires les achetèrent et soldèrent le gouvernement avec des assignats. Des douze enfants de Victor de Vigny presque tous, disparurent, les uns tués à l'armée de Condé, les autres réduits à la misère, un dernier à la Trappe. Un frère de la mère du poète périt à Quiberon et le père de celle-ci en prison.

Le père d'Alfred de Vigny resta seul avec sa femme. Il avait été officier et fut gravement blessé pendant la guerre de Sept Ans. Au commencement de la Révolution il avait épousé Mlle de Baraudin, jeune fille d'une grande beauté. Il en eut quatre enfants : trois moururent en bas âge. Le quatrième fut le poète.

Aux approches de brumaire, M. de Vigny se décida à quitter Loches et à aller s'établir à Paris, où il loua d'abord un appartement au palais de l'Élysée jusqu'au jour où le Premier Consul eut donné ce palais à Murat, son beau-frère.

Alfred, placé d'abord dans la pension Hix, alors à la mode, au faubourg Saint-Honoré, suit plus tard les cours du lycée Bonaparte où il se prépare à l'École polytechnique. Comme tous les nerveux et les sensibles, il souffre du collège, de l'internement, du contact des caractères discordants. Il gardera de ce séjour au lycée une impression de tristesse ineffaçable.

Dans l'intérieur du collège j'étais persécuté par mes compagnons; quelquefois ils me disaient : tu as un *de* à ton nom, es-tu noble? Je répondais : Oui, je le suis. Et ils me frappaient. Je me sentais d'une race maudite, et cela me rendait sombre et pensif (1).

On était aux jours les plus éclatants de l'Empire : les victoires succédaient aux victoires; nos armées parcouraient l'Europe, drapeaux tricolores au vent. Un souffle guerrier passait sur la France. Dans les lycées, les maîtres commentaient les pages de la nouvelle et grandiose épopée; certes, les auteurs grecs, latins ou français trouvaient leurs jeunes auditeurs moins attentifs. L'atmosphère des lycées sentait la poudre. La guerre, faire la guerre était le rêve qui hantait toutes ces cervelles juvéniles. Alfred de Vigny fut empoigné comme les autres. Il avait seize ans.

II. A L'ARMÉE — SON MARIAGE

Tout à coup, l'Empire croule; la France est envahie; les Bourbons rentrent de l'exil; Mme de Vigny écrit au ministre de la Guerre : « Nous avons élevé cet enfant pour le roi. » (2) Elle demande à son intention un brevet de sous-lieutenant dans les gendarmes de la maison rouge. Le brevet est obtenu. A peine âgé de dix-sept ans, Alfred de Vigny, le 1er juin 1814, revêt le splendide uniforme des compagnies rouges. Il a pour camarade le peintre Géricault. Cette même année, Alphonse de Lamartine (3) entre dans les gardes du Corps.

Mais les événements se précipitent : Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe; presque toute l'armée se rue au-devant de lui; Louis XVIII s'enfuit. Première désillusion de Vigny. Il se voit galopant vers la frontière belge, derrière la berline du fugitif; à l'arrière-garde, il fait face aux lanciers de Bonaparte. Triste voyage! Au lieu d'un chef à cheval marchant dans les fanfares, il ac-

---

(1) *Journal d'un Poète*, p. 252.
(2) Mme de Vigny était une personne de foi sincère. Elle écrivit pour son fils des *Conseils* d'une haute valeur morale. Vigny emportait le manuscrit avec lui dans ses garnisons successives, comme un talisman. Le *Sillon* l'a publié (numéros des 10 et 25 janvier 1905).
(3) Lamartine. Voir *Contemporains*, n° 57.

compagne un monarque en voiture; au lieu de partir joyeux pour des conquêtes lointaines, il abandonne, dans une déroute fiévreuse, sa patrie.

Son régiment est licencié, dès l'arrivée du roi à Gand. Le 8 juillet 1815, après le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène, il est rétabli. En mars 1816, Vigny entre dans la garde à pied où il a pour camarade Taylor. Six ans après, en juillet 1822, il est promu lieutenant dans le même régiment. Celui-ci tourne autour de Paris : Versailles, Vincennes, Courbevoie sont ses garnisons successives.

Pour tromper la monotonie des jours longs, Alfred de Vigny écrit ses premières poésies. La *Prison* est datée de Vincennes, le *Trappiste* de Courbevoie. A cette époque, il se lie avec Victor Hugo (1) et Émile Deschamps. Un matin il alla les chercher à Paris pour les ramener déjeuner avec lui à la table des officiers de son régiment. Dans la voiture ils ne parlèrent qu'en vers; le cocher ahuri les prit pour des fous.

Vigny fréquente les salons et surtout le petit cénacle littéraire appelé la *Muse française*. Ce cercle, formé d'abord autour d'Émile Deschamps, se tint ensuite chez Charles Nodier (2). Celui-ci, nommé au début de 1823 conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, y inaugura les fameuses réunions du dimanche.

En janvier 1823, Alfred de Vigny est nommé à l'ancienneté capitaine au 55ᵉ de ligne, en garnison à Strasbourg. Il s'y ennuie. Il reçoit bientôt avec plaisir l'ordre d'aller à la guerre d'Espagne. Il se réjouit trop tôt : son régiment fait halte à l'île de Ré, puis à Bordeaux, puis à Orthez. Vigny est chargé de conduire à Oloron une compagnie détachée en cette ville; il y reste et s'y ennuie encore. Il avait rêvé les combats, les aventures, et il se voit condamné à l'inaction la plus désespérante. Il vit cloîtré dans un fort, le fort d'Urdos, au bout de la vallée d'Aspe, tout près de la frontière.

(1) Victor Hugo. Voir *Contemporains*, n° 88.
(2) Ch. Nodier. Voir *Contemporains*, n° 453.

Mais le pays est merveilleux et l'enthousiasme qu'il fait naître suscite des œuvres dont nous parlerons plus loin. Qu'importe l'ennui! si grâce à cet ennui, ses chefs-d'œuvre virent le jour. Vigny n'eût fait qu'un pitoyable officier, de santé délicate — il crachait le sang, quand la fatigue était trop grande; — son inaction fut féconde, sa tristesse créatrice.

Au bout de quelque temps, le 55ᵉ alla à Pau. Là, ce fut bien autre chose : les soldats n'y étaient pas populaires; la jeunesse dorée de la ville les poursuivait à coups de pierres; les officiers bloqués dans leurs maisons n'en pouvaient sortir et, obligés d'implorer l'aide des tribunaux, se couvraient de ridicule. Les meneurs furent traduits en justice, mais acquittés.

Ces humiliations, ces tracas n'étaient pas faits pour conserver dans l'âme de Vigny l'orgueil héroïque de la première vocation. Son enthousiasme était mort, bien mort. L'ennui lui donna l'idée de se marier.

Il avait déjà été une fois sur le point de le faire. C'était en 1823. Admis chez Mᵐᵉ Sophie Gay, il s'était vite épris de la beauté de sa fille Delphine.

Mᵐᵉ de Vigny veillait: nourrie d'idées aristocratiques, elle cria à la mésalliance. L'amour dut capituler et les deux amoureux se séparer.

Déçu de ce côté, le poète jeta son dévolu sur une Anglaise d'aspect rigide et froid. Elles étaient deux sœurs, miss Lydia Bunbury et miss Alicia. Il choisit Lydia, l'aînée.

Leur père, M. Bunbury, vieil Anglais plusieurs fois millionnaire, disait-on, avait fait sa fortune dans les colonies. Il accueillit d'abord la demande de l'officier avec beaucoup de dédain, puis il céda. Le mariage eut lieu le 3 février 1825. Le vicomte Eli de Perpigna, maire de Pau, présida la cérémonie. Le 8 février, le pasteur protestant d'Orthez, Gabriac, vint exprès à Pau — qui n'avait pas de temple — pour bénir les époux. Y eut-il mariage à l'église catholique? Nous l'ignorons et sommes plutôt portés à croire à la négative, car personne n'en a retrouvé l'acte.

Lord Bunbury donna en dot à sa fille une île de la Polynésie, peuplée d'anthropophages. Vigny n'alla jamais en toucher les rentes..... Certains affirment que les millions du beau-père n'existaient pas. Cela n'a pas grande importance aujourd'hui; mais, à l'époque, il en fut beaucoup question. Les méchantes langues des cénacles littéraires allaient leur train. Aux soirées de Charles Nodier on racontait que, pour expliquer à son mari l'erreur où elle l'avait laissé sur le véritable état de sa fortune, Mme de Vigny lui aurait dit, en lui sautant au cou : « Oh! jé avé trompé vò parce que jé aimé vò. »

Ce qui donna naissance à ces racontars sur la situation embarrassée de Mme de Vigny, c'est le procès qu'elle eut à soutenir pendant trente ans. Elle le termina par une transaction, mais tout était mangé : l'île de la Polynésie avec ses cannibales, ses singes, et ses cocotiers.

Mme de Vigny était une fort belle personne. Sur la fin de sa vie, elle engraissa et enlaidit. L. Ratisbonne la qualifie alors irrévérencieusement d' « hommasse, massive, comme nouée et demi-aveugle ». Camille Doucet, de son côté, déclare qu'elle connaissait très mal le français et le parlait peu par méfiance d'elle-même. Vigny lui témoigna toujours beaucoup d'égards et la traita avec les formes d'une politesse surannée. Chaque fois qu'elle quittait le salon pour s'occuper des soins de la maison, il lui tendait la main et la conduisait jusqu'à la porte. Lorsqu'elle rentrait, il s'avançait vers elle, s'inclinait, et pompeux et solennel, la ramenait à son fauteuil.

Quant au beau-père, M. Bunbury, c'était bien l'homme le plus original qu'on pût rêver. Dédaignant les diligences de l'époque, il fit construire une roulotte de saltimbanque, spacieuse, contenant chambre à coucher, salon, salle à manger et cuisine. Avec ce véhicule monumental, il parcourait l'Europe. C'est sans doute ainsi qu'il arriva à Pau où ses filles l'avaient précédé. Après le mariage de l'aînée, il continua son existence vagabonde, s'arrêtant un mois, deux mois, lorsqu'un site lui plaisait.

En cet étrange équipage il fut un jour à Florence. Lamartine y était secrétaire d'ambassade, et suivant son habitude, invitait à dîner les étrangers de marque, parmi lesquels M. Bunbury; celui-ci, pendant le repas, confessa qu'il avait une fille mariée à un poète français. Aussitôt Lamartine de demander le nom. Mais M. Bunbury l'avait oublié : il fallut énumérer tous les poètes alors vivants. Lorsque fut jeté le nom de Vigny, le vieil Anglais hésita, puis, se passant la main sur le front, il dit : « C'est peut-être ce lui-là; pourtant, je n'en suis pas sûr. »

Il se souvint de lui le jour où il fit son testament, pour le déshériter. Il mourut en 1838.

Peu de temps après son mariage, le 22 avril 1827, Alfred de Vigny « ennuyé du plat service de la paix », suivant l'expression de son *Journal*, se fait réformer en invoquant la raison de santé. Les illusions n'étaient plus, et sa femme — du moins il le croyait — lui ayant apporté une belle fortune, il brisa son épée.

L'uniforme cependant lui allait bien. De petite taille, mais d'une grande distinction, Vigny avait le front haut et un peu fuyant, les cheveux blonds, frisés; ses yeux bleus étaient d'une infinie douceur, le nez droit, la bouche petite; le menton fort corrigeait ce que le reste du visage avait de trop efféminé. La voix était sonore et sympathique.

III. POÉSIES — LE « LIVRE MYSTIQUE » — LE LIVRE ANTIQUE — LE « LIVRE MODERNE » — LES « DESTINÉES »

Vigny nous dit dans son *Journal* qu'il brûla trois tragédies, œuvres de prime jeunesse, par crainte des éditions posthumes : *Roland*, *Julien l'Apostat*, *Antoine et Cléopâtre*. C'étaient ses premières œuvres; il n'en reste rien. En mars 1822, parut une poésie intitulée *le Bal;* en 1820, V. Hugo avait donné *Moïse sur le Nil*. Les deux

hommes se connaissaient déjà et, le 12 octobre 1822, V. Hugo avait pour témoin, à son mariage avec Mlle Foucher, Alfred de Vigny. Quelques mois après, Vigny partait pour le Midi avec son régiment et chargeait V. Hugo du soin de publier *Eloa*.

La même année 1822 vit paraître chez l'éditeur Pélicier deux recueils appelés à un grand succès : les *Odes et Ballades* de V. Hugo, et les *Poèmes* de Vigny. Ce dernier ouvrage fut accueilli favorablement. En 1823 la *Muse française*, en publiant *Dolorida*, ajoutait : « Les poèmes de M. Vigny se vendent chez Pélicier, l'édition est presque épuisée. »

L'auteur arrivait à son heure; un groupe de jeunes poètes venait de se former. Tous étaient unis par le « même idéal littéraire, politique et religieux, bien confus encore, où l'on distinguait seulement la tendance au mysticisme, le culte du moyen âge et de la chevalerie, l'horreur des doctrines du XVIIIe siècle et de la Révolution ». (1)

Le *Conservateur littéraire*, journal bihebdomadaire, fut d'abord leur organe. Le choix du titre indiquait qu'ils se rangeaient sous la bannière de Chateaubriand, alors directeur du *Grand Conservateur*. Quelque temps après, le journal fut remplacé par une revue mensuelle, la *Muse française*. Toute une pléiade de débutants y collaborait : V. Hugo, Guiraud, Saint-Valry, Soumet, Em. Deschamps, Vigny. On se réunissait chez Nodier, d'abord dans le petit appartement de la rue de Provence, puis à la bibliothèque de l'Arsenal, quand l'auteur de *Trilby* y fut nommé conservateur. De Courbevoie, de Vincennes, Vigny accourait avec empressement aux réunions ; et quand il fut dans le Midi, ce ne dut pas être un de ses moindres regrets que de ne pouvoir y assister.

L'ensemble de ses poésies peut se diviser en quatre parties : le *Livre mystique* (1824), le *Livre antique* et le *Livre moderne* (1845), les *Destinées* (1864). Cette quatrième partie est posthume. Vigny a tenté de faire en petit ce que V. Hugo tentera de faire en grand, bien des années plus tard : l'histoire du monde, au moyen d'extraits typiques pour chaque époque.

Nous ne voulons point analyser l'une après l'autre toutes les poésies de Vigny; ce serait peu intéressant. Nous nous contenterons de résumer les plus belles, les plus caractéristiques.

Dans *Moïse*, le poète nous montre l'élu de Dieu fatigué de sa grandeur. Transporté dans le nuage où il parle à Jéhovah, il implore la mort. Depuis que le souffle divin l'a pénétré, il a vécu seul dans la foule, respecté mais non aimé. La gloire est un poids trop lourd.

J'ai vu l'amour s'éteindre et l'amitié tarir;
Les vierges se voilaient et craignaient de mourir.
M'enveloppant alors de la colonne noire,
J'ai marché devant tous, triste et seul dans ma gloire.

Pourtant, comme les autres hommes, il a besoin d'affection. Hélas! cette affection le fuit.

Et quand j'ouvre les bras on tombe à mes genoux.

Oui, il veut mourir, il a soif de quitter la terre. Le Seigneur l'exauce.

Bientôt le haut du mont reparut sans Moïse.
Il fut pleuré — marchant vers la terre promise,
Josué s'avançait pensif et pâlissant,
Car il était déjà l'élu du Tout-Puissant.

Avec *Éloa*, nous demeurons dans les sujets bibliques; mais ici nous sommes en pleine légende. Vigny nous conte comment Jésus, en apprenant la mort de son ami Lazare, pleura avant de le ressusciter :

Il pleura. — Larme sainte à l'amitié donnée.
Oh! vous ne fûtes point aux vents abandonnée.
Des séraphins penchés l'urne de diamant
Invisible aux mortels vous reçut mollement.....
On vit alors, du sein de l'urne éblouissante,
S'élever une forme, et blanche, et grandissante.
Une voix s'entendit qui disait : « Eloa! »
Et l'ange apparaissant répondit : « Me voilà. »

Ainsi naquit Éloa, d'une larme du Christ. Fille de la pitié, elle devait porter en elle cette pitié intense.

Vigny lui donna la maladie dont il souffrait lui-même : « le mal du siècle. » Malgré les splendeurs de son ciel, malgré les joies inaltérées du paradis, Eloa s'ennuie. On lui a parlé d'un ange malheureux qui seul, loin de ses anciens compagnons, soupire dans les rigueurs d'un exil éternel. Eloa

(1) M. Paléologue, *A. de Vigny*, p. 26.

veut le voir, et le consoler. Elle part et arrive au fond des cieux inférieurs.

Elle est là, assise sur une étoile, regardant d'autres étoiles et d'autres encore se poursuivre dans l'ombre. Soudain, l'ange ténébreux paraît, Lucifer. Il est beau.

Ses cheveux étaient noirs, mais pressés d'un bandeau
C'était une couronne ou peut-être un fardeau;
L'or en était vivant comme ces feux mystiques
Qui, tournoyants, brûlaient sur les trépieds antiques.
Son aile était ployée et sa faible couleur
De la brume des soirs imitait la pâleur.
Des diamants nombreux rayonnent avec grâce
Sur ses pieds délicats qu'un cercle d'or embrasse.

Il est éloquent, avec quelle douceur il parle. Il se plaint; il essaye d'intéresser sa future victime à son sort. Il habille la vérité de mensonges dorés.

Je suis un exilé que tu cherchais peut-être
Mais s'il est vrai, prends garde au Dieu jaloux, ton maître:
C'est pour avoir aimé, c'est pour avoir sauvé
Que je suis malheureux, que je suis réprouvé.
Chaste beauté, viens-tu me combattre ou m'absoudre?
Tu descends de ce ciel qui m'envoya la foudre.

Eloa émue devant la douleur, timide cependant, et avertie par une crainte inconsciente, remonte à reculons la route descendue. Mais le séducteur n'abandonne pas sa proie; il la suit pas à pas et continue son discours pervers :

Je suis celui qu'on aime et qu'on ne connaît pas,
Sur l'homme j'ai fondé mon empire de flamme.

Le poison fait son œuvre : la pitié a ouvert la route, l'affection pénètre.

Le cœur répond au cœur comme l'air à la lyre.....
Eloa sans parler disait : « Je suis à toi. »
Et l'ange ténébreux dit tout bas : « Sois à moi. »

La pauvre s'enhardit jusqu'à lui parler.

Puisque vous êtes beau, vous êtes bon sans doute.

Hélas! il l'entraîne malgré ses supplications. Ecoutez le dialogue suprême :

Où me conduisez-vous, bel ange? — Viens toujours.
— Que votre voix est triste et quel sombre discours!
N'est-ce pas Eloa qui soulève ta chaîne?
J'ai cru t'avoir sauvé. — Non, c'est moi qui t'entraîne.
— Si nous sommes unis, peu m'importe en quel lieu!
Nomme-moi donc encore ou ta sœur ou ton dieu!
— J'enlève mon esclave et je tiens ma victime.
— Tu paraissais si bon! Oh! qu'ai-je fait? — Un crime.
— Seras-tu plus heureux? du moins es-tu content?
— Plus triste que jamais. — Qui donc es-tu? — « Satan. »

Voilà un sujet ultra-romantique : cet ange, né d'une larme du Christ, cet ange *jeune fille* qui aime un démon, c'est une impiété. Mais au point de vue de la forme, ce poème rappelle certains passages du *Paradis Perdu* de Milton. Barbey d'Aurevilly en a dit : « C'est l'*Athalie* de M. de Vigny. » (1)

Deux autres pièces suivent: le *Déluge* où l'auteur s'en rapporte au récit de l'*Ancien Testament;* puis la *Fille de Jephté.* Il y a quelque chose des plaintes de la *Jeune Captive* d'André Chénier dans les lamentations touchantes de la jeune fille que son père va sacrifier : il a promis, en reconnaissance d'une grande victoire, d'offrir au Seigneur la première personne qui se présentera à sa vue; et cette personne est sa fille. Marchant à la mort, elle s'écrie :

Et le jour de ma mort nulle vierge jalouse
Ne viendra demander de qui je fus l'épouse,
Quel guerrier prend pour moi le cilice et le deuil
Et seul vous pleurerez autour de mon cercueil!

Avec la *Prison*, le poète passe à l'époque moderne. Il décrit les interminables désespoirs, les muets tête-à-tête du Masque de fer avec ses regrets. Quelques heures avant sa mort, celui-ci voit un prêtre entrer dans sa cellule. Il refuse de l'entendre : il a trop souffert. Il ne veut pas qu'on lui parle de l'éternité : « J'y trouverais des chaînes, » s'écrie-t-il. Et il meurt. Le prêtre reste seul près du grabat où repose le cadavre.

Sa main jetait alors l'eau du rameau bénit
Sur celui qui du ciel peut-être était banni.

Le poème du *Cor* est connu. C'est l'histoire de Roland tombant dans les défilés de Roncevaux. Éperdument il sonne du cor; l'écho rebondissant de montagne en montagne arrive jusqu'à l'empereur. Charlemagne chemine à la tête de ses troupes; il s'arrête. « Malheur! s'écrie-t-il, c'est mon neveu; si Roland appelle à son secours, ce ne peut être qu'en mourant. » Au galop des chevaux il revient. Trop tard! Roland gît dans la gorge sauvage, la poitrine traversée de flèches sarrasines.

Vigny était à Pau quand il écrivit le *Cor* (1823). Sans doute, dans ses courses à travers la montagne, au sein des forêts profondes, il avait entendu gémir des accords lointains :

(1) Barbey d'Aurevilly, *Les Œuvres et les Hommes*, IIIe partie.

J'aime le son du cor, le soir, au fond des bois,
Soit qu'il chante les pleurs de la biche aux abois,
Ou l'adieu du chasseur que l'écho faible accueille
Et que le vent du Nord porte de feuille en feuille.

Que de fois, seul, dans l'ombre à minuit demeuré,
J'ai souri de l'entendre et plus souvent pleuré!
Car je croyais ouïr de ces bruits prophétiques
Qui précédaient la mort des paladins antiques.

Souvent un voyageur, lorsque l'air est sans bruit,
De cette voix d'airain fait retentir la nuit;
A ses chants cadencés autour de lui se mêle
L'harmonieux grelot du jeune agneau qui bêle.

Une biche attentive, au lieu de se cacher,
Se suspend immobile au sommet du rocher,
Et la cascade unit, dans une chute immense,
Son éternelle plainte aux chants de la romance.

Ames des chevaliers, revenez-vous encor?
Est-ce vous qui parlez avec la voix du cor?
Roncevaux! Roncevaux! dans ta sombre vallée
L'ombre du grand Roland n'est donc pas consolée?

Avec la frégate *la Sérieuse*, Vigny sort de son genre coutumier, il adopte le ton badin, léger.

Qu'elle était belle, ma frégate,
Lorsqu'elle voguait dans le vent
Elle avait, au soleil levant,
Toutes les couleurs de l'agate;
Ses voiles luisaient le matin,
Comme des ballons de satin;
Sa quille mince, longue et plate,
Portait deux bandes d'écarlate
Sur vingt-quatre canons cachés.....

Et le récit de la mort de la brave frégate, dans la journée d'Aboukir, comme il est vivant, coloré! Avec quelles larmes le capitaine salue sa disparition! Il coule en même temps :

Nous étions enfermés comme dans un orage:
Des deux flottes au loin le canon s'y mêlait;
On tirait en aveugle à travers le nuage,
Toute la mer brûlait.

Mais, quand le jour revint, chacun connut son œuvre :
Les trois vaisseaux flottaient, démâtés, et si las,
Qu'ils n'avaient plus de force assez pour la manœuvre;
Mais ma frégate, hélas!

Elle ne voulait plus obéir à son maître;
Mutilée, impuissante, elle allait au hasard ;
Sans gouvernail, sans mât, on n'eût pu reconnaître
La merveille de l'art!

Engloutie à demi, son large pont à peine,
S'affaissant par degrés, se montrait sur les flots,
Et là ne restaient plus avec moi, capitaine,
Que douze matelots.

Je les fis mettre en mer à bord d'une chaloupe,
Hors de notre eau tournante et de son tourbillon;
Et je revins tout seul me coucher sous la poupe
Au pied du pavillon.

J'aperçus des Anglais les figures livides,
Faisant pour s'approcher un inutile effort
Sur leurs vaisseaux flottants comme des tonneaux vides,
Vaincus par notre mort.

La *Sérieuse* alors semblait à l'agonie,
L'eau dans ses cavités bouillonnait sourdement;
Elle, comme voyant sa carrière finie,
Gémit profondément.

Je me sentis pleurer, et ce fut un prodige,
Un mouvement honteux; mais bientôt l'étouffant;
« Nous nous sommes conduits comme il fallait, lui dis-je;
Adieu donc, mon enfant! »

Elle plongea d'abord sa poupe et puis sa proue;
Mon pavillon noyé se montrait en dessous;
Puis elle s'enfonça, tournant comme une roue,
Et la mer vint sur nous.

Hélas! deux mousses d'Angleterre
Me sauvèrent alors, dit-on,
Et me voici sur un ponton.
J'aimerais presqu'autant la terre!

Nous arrivons aux *Destinées* (1864), œuvre posthume du poète. C'est le fruit, humble par l'étendue, considérable par la valeur, des vingt-cinq dernières années de sa vie.

Les *Destinées* est le titre de la première poésie de ce dernier recueil. Vigny nous y montre le monde avant la venue du Christ. Les hommes obéissaient à leurs passions, voués fatalement à la mort spirituelle.

Depuis le premier jour de la création
Les pieds lourds et puissants de chaque destinée
Pesaient sur chaque tête et sur toute action.

Chaque front se courbait et traçait sa journée,
Comme le front du bœuf creuse un sillon profond,
Sans dépasser la pierre où sa ligne est bornée.

Ces froides déités liaient le joug de plomb
Sur le crâne et les yeux des hommes, leurs esclaves,
Tous errants sans étoile en un désert sans fond.

Le Christ paraît. O miracle! Les destinées s'enfuient; l'humanité respire: ses chaînes se brisent. Son fardeau formidable de peines, de désespoirs, tombe à terre. Le mot fatalité est remplacé par le mot responsabilité.

Dans la *Maison du berger*, le poète indique que, pour les âmes fatiguées des bruits du monde, le remède est la solitude; la nature est une mère, elle accueille toujours ses enfants.

La *Colère de Samson* nous reporte aux temps bibliques, Alfred de Vigny nous montre Samson trahi par Dalila. Il charge cette femme de tous les anathèmes; il en fait la personnification de la ruse mauvaise. Il souffrait alors lui-même d'une peine intime, profonde et trouvait comme un adoucissement secret à ses maux dans les imprécations adressées à Dalila.

Une lutte éternelle en tout temps, en tout lieu,
S'élève sur la terre en présence de Dieu,
Entre la bonté d'homme et la ruse de femme.

La *Bouteille à la mer* est un des poèmes les plus parfaits d'Alfred de Vigny. Un navire parti en exploration sur les côtes du détroit de Magellan est assailli par une tempête épouvantable : il va sombrer. Le capi-

taine fait le sacrifice de sa vie; mais il veut au moins tenter de sauver le fruit de sa longue navigation.

C'est le journal savant, le calcul solitaire,
Plus rare que la perle et que le diamant;
C'est la carte des flots faite dans la tempête,
La carte de l'écueil qui va briser sa tête,
Aux voyageurs futurs, sublime testament.

Il l'enferme dans une bouteille, la cachette et la jette à la mer. Le navire coule..... et la bouteille roule ballottée par les flots, tantôt allant à l'Ouest, tantôt à l'Est, selon la fantaisie des vents ou des courants.

Les courants l'emportaient, les glaçons la retiennent
Et la couvrent des plis d'un épais manteau blanc;
Les noirs chevaux de mer la heurtent, puis reviennent
La flairer avec crainte et passent en soufflant.....
Un soir enfin, les vents qui soufflent des Florides
L'entraînent vers la France et ses bords pluvieux.
Un pêcheur accroupi sous les rochers arides
Tire dans ses filets le flacon précieux.....
Quel est cet élixir? — Pêcheur c'est la science,
C'est l'élixir divin que boivent les esprits,
Trésor de la pensée et de l'expérience;
Et si tes lourds filets, ô pêcheur, avaient pris
L'or qui toujours serpente aux veines du Mexique,
Les diamants de l'Inde et les perles d'Afrique,
Ton labeur de ce jour aurait eu moins de prix.

Tels sont les plus beaux poèmes d'Alfred de Vigny. Nous avons voulu faire large la part des citations. Essayons maintenant d'en faire la critique, d'en dégager la philosophie.

IV. ALFRED DE VIGNY POÈTE PHILOSOPHE — SON PESSIMISME — VALEUR LITTÉRAIRE

Alfred de Vigny fut, avant tout, un poète philosophe. Il fut le premier en date : il inaugura un genre. On l'a fort bien dit : « Né un ou deux siècles plus tôt, il eût été philosophe à la façon de Vauvenargues ou de Pascal. » (1) Il n'écrit pas pour décrire ou pour conter : il veut prouver; il soutient une thèse.

Quelle est cette philosophie? Elle n'est pas chrétienne. Cela peut surprendre si l'on songe que Vigny a surtout traité des sujets bibliques. Les récits de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament* lui plaisaient au point de vue dramatique ou esthétique, mais nous nous demandons s'il était convaincu.

Comme J.-B. Rousseau, au siècle précédent, il écrivit des poésies religieuses sans la foi. Cependant, s'il n'avait pas de religion, il avait des croyances : il n'était pas un athée. Il douta de la Providence : il fut, avant tout, un philosophe pessimiste. Il ne vit dans l'œuvre du Créateur que souffrances imposées, irrémédiable déchéance. Ces sentiments percent mieux encore dans son *Journal*. Il les y explique à diverses reprises et en donne d'abord la cause : « La sévérité froide et un peu sombre de mon caractère n'était pas native. Elle m'a été donnée par la vie. »

Il avait souffert, traîné son âme de désillusion en désillusion et tout lui apparut morose.

J'aime la majesté des souffrances humaines!

dit-il dans la *Maison du Berger*. Ce vers est la synthèse de tous ses poèmes philosophiques. Il n'a pas décrit des douleurs humbles, mais des douleurs majestueuses; son pessimisme ne fut pas le pessimisme étroit d'un Werther ou d'un René se plaignant de leurs propres détresses. Il fut plus large, moins subjectif. Il s'étendait à toutes les créatures. Il les plaignait d'être nées.

« J'aime l'humanité, j'ai pitié d'elle, » dit-il encore dans son *Journal*, avec un suprême orgueil, puis il accuse Dieu directement; il va même jusqu'à imaginer que, lorsqu'il ressuscitera les morts pour les juger, ce seront, au contraire, ceux-ci qui le jugeront et lui reprocheront tous leurs maux.

Pour lui, l'œuvre du Créateur est mauvaise et il regrette de ne pouvoir amasser assez de foudre au centre de la terre pour la réduire en poussière.

Cette sorte de nihilisme diabolique n'était pas fréquente à son époque. Cependant, toute la jeunesse d'alors souffrait de cette langueur qu'on a appelée « le mal du siècle ». Elle vivait en un temps où les doctrines de Voltaire avaient porté leurs fruits; la religion semblait morte, et le rétablissement officiel du culte catholique n'empêchait pas les âmes d'être dévastées.

Ces constatations faites, on ne peut nier la beauté hautaine de ses poèmes, l'éléva-

(1) RESSEJAC. *La Philosophie de Vigny* p. 1.

tion des sentiments. Rien de banal dans l'idée.

Au point de vue purement littéraire, il vient aussitôt après les trois plus grands poètes de son siècle : Hugo, Lamartine, Musset. Il laisse loin derrière lui tous les autres. Plusieurs poètes lui sont supérieurs par la puissance et plusieurs par la renommée. Aucun ne l'égale en distinction On peut dire qu'il surpasse Lamartine par la précision ; celui-ci est toujours nuageux, flottant. Il est plus profond que Victor Hugo, et plus pur, moralement et littérairement, que Musset. Théophile Gautier lui a reproché des rimes pauvres; mais la rime riche est-elle indispensable à la poésie philosophique dont l'intérêt réside surtout dans la pensée? Elle est seulement utile pour orner les œuvres descriptives.

A part cela, quel grief pourrait-on faire aux vers de Vigny? Ils ont en même temps la sonorité d'un timbre de cristal et la vigueur de touche des eaux-fortes. Lisez dans *Éloa* la description qu'il fait du colibri.

Ainsi dans les forêts de la Louisiane,
Bercé sous les bambous et la longue liane,
Ayant rompu l'œuf d'or par le soleil mûri,
Sort de son lit de fleurs l'éclatant colibri;
Une verte émeraude a couronné sa tête,
Des ailes sur son dos la pourpre est déjà prête;
La cuirasse d'azur garnit son jeune cœur,
Pour les luttes de l'air, l'oiseau part en vainqueur.....
Il promène en des lieux voisins de la lumière
Ses plumes de corail qui craignent la poussière;
Sous son abri sauvage étonnant le ramier,
Le hardi voyageur visite le palmier.
La plaine des parfums est d'abord délaissée;
Il passe, ambitieux, de l'érable à l'alcée,
Et de tous ses festins croit trouver les apprêts
Sur le front du palmiste ou les bras du cyprès;
Mais les bois sont trop grands pour ses ailes naissantes,
Et les fleurs du berceau de ces lieux sont absentes;
Sur la verte savane il descend les chercher;
Les serpents-oiseleurs qu'elles pourraient cacher
L'effarouchent bien moins que les forêts arides.
Il poursuit près des eaux le jasmin des Florides,
La nonpareille au fond de ses chastes prisons
Et la fraise embaumée au milieu des gazons.

Courage rare parmi les romantiques, Vigny a, de son vivant, supprimé de nombreuses pièces déjà publiées dans des revues. En tête d'une édition posthume de ses œuvres, préparée avant sa mort, il écrit :

Ces poèmes sont choisis par l'auteur parmi ceux qu'il composa dans sa vie errante et militaire. Ce sont les seuls qu'il juge dignes d'être conservés. Plusieurs nouveaux poèmes en remplacent d'autres qu'il retranche de l'élite de ses créations. L'avenir accepte rarement tout ce que lui lègue un poète. Il est bon de chercher à deviner son goût et de lui épargner, autant qu'on peut le faire, son travail d'épuration rigide.

Les œuvres poétiques d'Alfred de Vigny tiennent dans un petit volume. Donnons, avant de terminer l'étude de ses poésies, l'appréciation de deux critiques catholiques.

Vigny, écrit le P. Longhaye, est la victime d'un égoïsme transcendantal, d'un orgueil plus effrayant dans sa profondeur calme que celui de Victor Hugo avec ses éclats et ses fanfares, d'une incrédulité poussée, par moments, à ce que Joseph de Maistre appelle « cet épouvantable phénomène » de la haine de Dieu.

Le premier de tous, et ses admirateurs y tiennent, il avait découvert « que l'Évangile est le désespoir même », que la religion du Christ est une religion de désespoir puisqu'il désespère de la vie et n'espère qu'en l'éternité.

Quelle contradiction dans les termes ! Une religion de désespoir, celle qui espère en l'éternité!

Dans les premières œuvres, rien de plus intolérable au sens chrétien que l'abus des Saintes Écritures.

Armand de Pontmartin dit à son tour (1) :

Vigny était un poète d'octobre; il en a les mélancoliques élégances, les douces tiédeurs, les teintes pâlies et les lassitudes.

Les vingt-cinq ans de travail silencieux et d'inspiration à huis clos ont produit, en somme, un mince volume où les pages blanches abondent, et qui, à certains moments, comme les gens amaigris par le jeûne ou les veilles, semblent n'avoir que le souffle.....

Il y avait du révolutionnaire dans Vigny, mais à la façon des Allemands, avec ce mélange d'audace métaphysique et de douceur séraphique qui démolirait un monde, une religion, une société, une littérature, sans rien perdre de son calme.

V. THÉATRE : « SHYLOCK » — LE « MORE DE VENISE » — LA « MARÉCHALE D'ANCRE » — « QUITTE POUR LA PEUR » — « CHATTERTON »

La première pièce d'Alfred de Vigny, *Shylock*, trois actes en vers, fut écrite en 1828. Elle ne fut pas représentée. C'est une imitation bien pâle, bien anodine du *Marchand de Venise* de Shakespeare.

L'année suivante, Vigny écrivit une autre

(1) Armand de Pontmartin. Voir *Contemporains* n° 428.

traduction de Shakespeare, le *More de Venise*, cinq actes en vers. Il la donna au Théâtre-Français. La première représentation eut lieu le 24 octobre 1829. Malgré le talent de Mlle Mars dans le rôle de Desdemone, ce fut un échec. On n'était pas habitué au langage tour à tour familier et brutal du dramaturge anglais. Ducis en avait bien fourni des traductions, mais si suaves, si prudemment édulcorées. Celle de Vigny, plus franche, déplut à une époque où l'on se servait encore de périphrases tortueuses pour désigner les objets les plus ordinaires de la vie courante; le mot « mouchoir » répété trois fois dans le premier acte du *More de Venise* produisit un effet scandaleux : on cria à l'abomination. Qu'importe ! l'élan était donné : le théâtre classique était battu en brèche et, « par cette brèche, *Hernani* allait passer ».

Sur cet insuccès, Alfred de Vigny abandonna pour toujours et le théâtre en vers et Shakespeare; mais il ne se découragea pas et, le 25 juin 1831, l'Odéon représentait la *Maréchale d'Ancre*, cinq actes en prose.

On connaît le fait historique qui fournit le fond du drame. L'aventurier italien Concini, venu en France à la suite de Marie de Médicis, épousa une femme de chambre de la reine, Léonora Dori, dite *Galigaï*. Cette dernière prit bientôt un incroyable ascendant sur Marie de Médicis. A la mort de Henri IV, Concini acheta le marquisat d'Ancre et se fit donner le bâton de maréchal de France. Dès lors sa tyrannie occulte pesa terriblement sur les actes des premières années du règne de Louis XIII. Ce prince, à l'esprit pusillanime, souffrait, mais n'avait pas la force de briser le cercle de son triste entourage. Un jeune favori, de Luynes, se chargea de délivrer son maître. Avec Vitry, capitaine des gardes du corps, il organisa un complot. Concini fut pris; on lui broya la tête à coups de pistolet. Sa femme, Léonora Galigaï, accusée de sorcellerie, monta sur le bûcher.

Tel est le fait. Malheureusement Alfred de Vigny a cru devoir le modifier. Il remplace l'assassinat de Concini par un duel où il aurait trouvé la mort. Ce duel aurait été le résultat d'une sorte de vendetta corse qui aurait mis aux mains Concini et un de ses compatriotes, sur le lieu même de l'assassinat d'Henri IV. De plus, Vigny imagine que la maréchale d'Ancre, femme de Concini, meurt avant son mari. Cela enlève de l'intérêt au sujet. « S'il est permis d'idéaliser l'histoire, il n'est pas permis de la démentir (1) ».

On peut encore ajouter que la pièce n'est pas d'une construction irréprochable : elle manque d'unité; une trop grande multiplicité d'événements ne se rapportant pas directement à l'action principale. Celle-ci piétine sur place, n'avance pas. Frédérick Lemaître jouait le rôle de Concini, Mlle Georges celui de Léonora. Leur talent ne sauva pas la pièce du désastre.

Le 30 mai 1833, Vigny donna une comédie en un acte, *Quitte pour la Peur*.

Le 12 février 1835, une œuvre plus retentissante du même auteur parut sur la scène du Théâtre-Français, *Chatterton*, trois actes en prose. Ce fut le triomphe. Il s'était fait attendre, il vint ce jour-là, éclatant.

Thomas Chatterton, poète anglais né à Bristol, en 1752, mort en 1770, se fit connaître à seize ans par des poèmes imités des vieux auteurs du moyen âge.

Il les publia sous le nom de Thomas Rowley, moine du XVe siècle. En quelques semaines, il arriva à la notoriété. Il quitta sa ville natale et vint à Londres. Les déceptions l'y attendaient. Le goût du public se fatigua vite de ces poésies moyennageuses, et le pauvre poète, plongé dans la plus noire détresse morale, s'empoisonna.

Tel est le fond de la pièce de Vigny. Dans la préface intitulée *Dernière nuit de travail*, il précise le sens de cette œuvre. La cause qu'il défend, « c'est le martyre perpétuel et la perpétuelle immolation du poète; — c'est le droit qu'il aurait de vivre; — c'est le pain qu'on ne lui donne pas; — c'est la mort qu'il est forcé de se donner ».

Vigny avait ajouté peu de chose à l'his-

---

(1) Nettement, *Histoire littéraire*, II, p. 206.

toire du poète. Il s'était contenté de lui donner une amie, Kitty Bell. Le drame, fort bien composé, plein de scènes poignantes, de sentiments chaleureux, était fait pour plaire à la foule..... d'alors. Aujourd'hui, nous dirions avec Sainte-Beuve : « C'était maladif, vaniteux, douloureux; de la souffrance au lieu de la passion; cela sentait des pieds jusqu'à la tête le rhumatisme littéraire. » (1)

Brunetière appelle *Chatterton* « un assez mauvais drame ».

Mais, encore une fois, on était en 1835 et on admettait cette thèse ridicule que le poète est forcément un être plongé dans d'interminables rêveries, incapable de gagner sa vie. Il est sacrifié d'avance, si on ne lui vient en aide.

L'exemple de Chatterton était-il bien exact, bien conforme à la vérité historique? Est-ce la misère qui l'a conduit au suicide? N'est-ce pas plutôt l'orgueil?

Le lendemain, le nom d'Alfred de Vigny est sur toutes les bouches. C'est la gloire. George Sand écrit à Mme Dorval, interprète du rôle de Kitty Bell :

> La pièce est extrêmement belle, touchante, exquise de sentiment. J'en suis sortie en larmes, sans vouloir en dire un mot à personne, parce que je ne pouvais pas parler. Il n'y a que de nobles cœurs et des esprits d'une grande élévation qui puissent produire de telles choses.

De son côté, Vigny écrivait le même jour à Brizeux (2), en Italie.

> Où étiez-vous, mon ami, où étiez-vous? quand Aug. Barbier, Antony, et tous mes bons et fidèles amis me serraient sur leur poitrine en pleurant, où étiez-vous?

Jamais, peut-être, depuis le *Cid* on n'avait u un succès semblable. Tous les poètes déçus de l'époque se crurent des Chatterton. Il y eut une véritable épidémie de chattertonisme, comme il y en avait eu une de werthérisme cinquante ans plus tôt en Allemagne. M. Thiers, alors ministre de l'Intérieur, recevait chaque jour des lettres de poètes méconnus se terminant ainsi : « Une place, ou je me tue! » De fait, les suicides furent nombreux dans la phalange des jeunes élégiaques.

Gustave Planche, le critique de la *Revue des Deux Mondes,* eut la malencontreuse idée de faire des réserves, non sur la valeur littéraire de l'œuvre, mais sur sa valeur dramatique, mal lui en prit! Ce fut une formidable levée de boucliers.

Péhant, un auteur de sonnets, envoya ses témoins à Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes.* Barbier, de son côté, s'en prit à Planche. Mais Planche savait se défendre; son jugement d'ailleurs était bon : la postérité l'a ratifié, et la postérité a le plus souvent raison, car elle seule juge avec le sang-froid nécessaire, à l'abri d'ambiances toujours dangereuses.

VI. ROMANS : « CINQ-MARS » — « STELLO » — « GRANDEUR ET SERVITUDE MILITAIRE » — « LE JOURNAL D'UN POÈTE »

Nous avons vu Vigny, en 1831, donner au théâtre la *Maréchale d'Ancre.* Quelques années avant, en 1826, il avait traité un autre sujet de la même époque, *Cinq-Mars.* Mais *Cinq-Mars* était un roman. Le règne de Louis XIII s'ouvre par une tragédie, la mort de Concini, et se ferme par une autre, le supplice de Cinq-Mars et de Thou, coupables de haute trahison.

Vigny se laissa captiver par ce sujet. Trois personnages principaux paraissent dans son roman. D'abord, dominant tous les autres de la hauteur de son génie, Richelieu, le cardinal-ministre dévoué à son roi, impitoyable pour ses adversaires; puis, le pâle Louis XIII; enfin, ambitieux et plongé dans un amour frénétique, l'aventureux Cinq-Mars. Au second plan, apparaissent la tendre et sympathique Marie de Gonzague et l'infortuné de Thou.

L'action est bien conduite et se dirige à travers les péripéties les plus diverses au dénouement sinistre du 12 septembre 1642, jour où Cinq-Mars et de Thou furent décapités, à Lyon.

Le succès fut très vif et fit plus pour la

(1) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis.*
(2) Brizeux. Voir *Contemporains*, n° 438.

réputation de Vigny que les poèmes précédemment parus. Ce roman fut surtout bien accueilli dans le monde du faubourg Saint-Germain et par la jeunesse aristocratique. Les savants et les critiques se montrèrent plus exigeants. L'école historique des Thierry, des Guizot, des Thiers (1) n'approuva pas la désinvolture avec laquelle Vigny traitait cet événement célèbre; Sainte-Beuve, lui-même, dans les *Nouveaux Lundis*, parle de la « fausseté de la couleur, travestissements des caractères, anachronismes de ton perpétuels ».

Vigny était d'avis que l'histoire ne doit pas se conter comme elle s'est passée, mais comme elle aurait dû se passer. Idée évidemment fausse, même au point de vue théâtral ou littéraire.

Aujourd'hui ce roman bien vieilli, bien démodé, offre encore quelque intérêt par le style. Les péripéties s'en déroulent en grande partie dans les Pyrénées, et c'est là que Vigny le composa. Aussi avec quel enthousiasme il nous décrit « cette longue et superbe chaîne des Pyrénées qui forme l'isthme crénelé de la Péninsule ».

A Oloron, Vigny vivait à l'écart des jeunes officiers frivoles, « savants sur la coupe de leur habit, orateurs de café et de billard ». (2) Il préférait la société des vieux grognards intéressants par leurs souvenirs. Il se plaisait à leur faire conter les aventures guerrières de leur jeunesse. De ces conversations est sorti le livre *Grandeur et Servitude militaire.*

De toutes les œuvres en prose d'Alfred de Vigny, c'est incontestablement celle qui nous paraît le moins surannée aujourd'hui. C'est comme un recueil de nouvelles dans le sens où nous entendons ce mot, mais avec une tournure plus philosophique. Le cadre embrasse les dernières années de l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration; Vigny y commet encore bien des erreurs historiques.

(2) Voir *Contemporains*. Guizot, n° 31; Aug. Thierry, n° 475; Thiers, n° 19.
(1) *Journal d'un Poète.*

D'un autre ouvrage de Vigny, *Stello*, paru en 1832, Sainte-Beuve écrira :

> Dans ce livre l'auteur essaya de tracer comme l'Évangile littéraire moderne : il y posa l'antithèse perpétuelle du poète et du politique, de l'homme de pensée et de l'homme de pouvoir. Dans les exemples de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier il étalait complaisamment l'image du poète martyr et il se faisait le pontife des jeunes esprits douloureux (1).

De *Stello* sortit le sujet du drame de *Chatterton*, joué, avec succès, en 1835, comme nous l'avons dit.

Après avoir écrit ce roman, Vigny conçut le dessein d'en tirer la quintessence et de l'incarner dans un type. Stello est, en effet, dans l'ouvrage une sorte de Chatterton en herbe. Un certain docteur Noir a assisté à la mort de Gilbert, de Malfilâtre, etc., et en conte la tristesse à Stello épouvanté. Il rappelle ensuite les souvenirs les plus lugubres de 1793 : il a accompagné sur le chemin de l'échafaud nombre de victimes fameuses. Rien n'est plus noir que les récits du docteur Noir. *Chatterton*, issu de ces récits, ne pouvait être plus gai.

Aussi décourageant est le *Journal d'un poète*, dernière œuvre de Vigny. Avant de mourir, il désigna M. Louis Ratisbonne pour son exécuteur testamentaire et pour son héritier littéraire. Après la mort de l'écrivain, M. Ratisbonne se trouva en présence de quatre-vingts cahiers manuscrits, dont quarante-cinq devaient être détruits. Ces cahiers contenaient des pensées tracées hâtivement, des projets d'ouvrages, des impressions sentimentales..... M. Ratisbonne glana ce qui lui paraissait bon à livrer au public.

Il en fit un livre et lui donna pour titre : *Le Journal d'un poète*. Cet ouvrage n'a pas grand intérêt mais il éclaire cette curieuse figure de Vigny, cette âme tourmentée et profonde. On y voit toute l'étendue de son pessimisme, toute la sécheresse de son injuste découragement. On y sent surtout l'immense tristesse qui pesa sur les der-

(1) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis.*

nières années de sa vie. Sans doute, ce pessimisme était pour ainsi dire à l'état latent dans les œuvres déjà parues du poète; mais quel besoin y avait-il d'en mettre à nu toutes les exagérations, toute l'aigreur? Car, enfin moins que d'autres, Vigny avait raison de se plaindre. Que pouvait-il invoquer pour justifier cette misanthropie vraiment maladive? Il accusait la Providence, et il avait reçu d'elle gloire, talent. Son peu de fortune, ses déboires de la vie militaire, ne sauraient justifier les cris de rage et les sombres reproches qu'il adresse à Dieu dans ce *Journal*.

D'après lui, l'homme abandonné par le Créateur, sans protection, marche vers l'inconnu, en proie à la fatalité. Au milieu des forces aveugles déchaînées, rien ne le guide, rien ne le soutient, aucun flambeau n'illumine sa route.

Hélas! il était dans le ton romantique et ces imprécations d'autres les avaient proférées avant lui. Chateaubriand (1) lui-même n'a-t-il pas fait dire à son René : « Homme, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux; tu n'existes que par le malheur; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée. »

Carlyle a dit de lord Byron (2) : « Le seul emploi qu'il eût trouvé à faire de ses dons merveilleux a été d'annoncer à tout l'univers qu'il n'était pas heureux. »

Vigny avait-il le même but? Peut-être. Quoi qu'il en soit, ses poésies suffisaient, le *Journal* est de trop, et M. Ratisbonne eût mieux fait d'éviter la publication de cette œuvre triste et désolante, fruit d'une âme exacerbée à qui la foi a manqué.

VII. A L'ACADÉMIE FRANÇAISE — CANDIDAT A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Alfred de Vigny fut vingt-huit ans sans rien donner au public; mais dans le recueillement, dans le silence, il composait les *Destinées*, parues après sa mort. Il s'était dégoûté du monde et gardait toujours au fond du cœur l'incurable plaie d'un amour brisé. L'aventure est connue.

Vers la fin de 1830, une liaison s'établit entre lui et Mme Dorval, la célèbre comédienne. La volage artiste se lassa bientôt de son amoureux raisonneur et philosophe. Un autre, un poète encore, lui tendait les bras; elle partit. Le coup fut terrible; et c'est pour elle que Vigny composa les malédictions enflammées adressées par Samson à Dalila.

En mars 1833, la mère du poète fut frappée de paralysie : sa raison sombra. Vigny devint le garde-malade d'une pauvre folle. Elle mourut en 1837 (1). La gêne s'ajoutait à cette tristesse : la dot hypothétique de Mme de Vigny, les propriétés de Polynésie s'étaient réduites à presque rien. Aussi, dans son *Journal*, Vigny s'écria-t-il : « Naître sans fortune est le plus grand des maux. »

Ce regret ne l'empêchait pas d'être désintéressé. Dans son patrimoine de la Charente, il existait un bois séculaire dont l'exploitation eût certainement doublé ses revenus. Par respect pour les ancêtres qui l'avaient planté, il n'osa jamais y toucher.

Pauvre, il lui répugnait de le paraître. Arsène Houssaye nous fait dans ses *Souvenirs de jeunesse* cet amusant récit :

Il n'avait dans son service qu'une cuisinière de second ordre qui semblait dressée pour la scène. Par exemple, quand je sonnais à la porte de son petit appartement, rue des Écuries d'Artois, au premier coup de sonnette, je l'entendais dire très haut : « Jean, allez donc ouvrir la porte. » Comme il n'y avait pas de Jean et que la cuisinière torchonnait, il ouvrait lui-même en disant : « Ce valet de chambre est à mettre à la porte, il n'est jamais là. » Et très gravement il me faisait les honneurs de son petit salon sans perdre un pouce de sa taille héraldique. Après une causerie où il était toujours charmant d'ailleurs, il appelait encore Jean pour me reconduire; même jeu, vrai jeu de théâtre (2).

En 1842, Vigny songea à se présenter à

(1) Chateaubriand. Voir *Contemporains*, n° 24.
(2) Byron. Voir *Contemporains*, n° 8.

(1) Les pages consacrées à la mort de sa mère, par le poète, sont incontestablement les meilleures du *Journal*.
(2) ARSÈNE HOUSSAYE, *Souvenirs de Jeunesse*, p. 305.

l'Académie française. Ses œuvres complètes venaient de paraître chez Charpentier, l'éditeur à la mode. Il avait des amis célèbres; le poète Guiraud dont les *Elégies savoyardes* étaient très en vogue, le patronnait particulièrement.

Un siège était devenu vacant par la mort de Mgr Frayssinous (1); Vigny se mit aussitôt en campagne. Il a conté dans son *Journal* ses visites aux immortels de l'époque. Rien n'est plus intéressant. Il se rend d'abord chez Royer-Collard; celui-ci, occupé, s'avance jusqu'à la porte coiffé d'une antique perruque noire, le corps drapé d'une longue robe de chambre. Et le dialogue s'engage :

Royer-Collard (2). — Monsieur, je vous demande bien pardon, mais je suis en affaire et ne puis avoir l'honneur de vous recevoir : j'ai là mon médecin.

Vigny. — Monsieur, dites-moi un jour où je puis vous trouver seul et je reviendrai.

Royer-Collard. — Monsieur, si c'est seulement la visite obligée je la tiens comme faite.

Vigny. — Et moi, Monsieur, comme reçue, si vous voulez; mais j'aurais été bien aise de savoir votre opinion sur ma candidature.

Royer-Collard. — Mon opinion est que vous n'avez pas de chances. (*Avec un certain air ironique et insolent.) Chances!* n'est-ce pas ainsi qu'on parle à présent? D'ailleurs, j'aurais besoin de savoir de vous-même quels sont vos ouvrages; car je ne lis rien de ce qui s'écrit depuis trente ans.

Il se rend ensuite chez Baour-Lormian, vieux et aveugle, presque retiré du monde et désireux d'être comparé aux vivants, disant à Vigny : « J'ai fait des poèmes bibliques dans le genre de votre *Fille de Jephté.* » Il passe chez Chateaubriand, drapé dans sa pose solennelle, parlant sans cesse de sa mort prochaine, faisant l'abandon de sa vie en termes pompeux; chez Thiers, pétillant et malin.....

Ce fut un écrasement : Vigny n'obtint que huit voix. Son concurrent, le chancelier Pasquier (1), fut élu. Vigny avait été prévenu de cela par plusieurs personnes, entre autres par Chateaubriand qui avait déclaré : « M. Pasquier n'a rien de commun avec la littérature, mais il est lié avec ma femme. »

Quelque temps après mourut Roger, auteur comique dont le nom seul est resté. Vigny se mit de nouveau sur les rangs. Il avait pour adversaires Sainte-Beuve, Vatout, Alletz et Patin, professeur de poésie latine à la Sorbonne, humaniste distingué. Ce fut ce dernier qui passa. Deux fois encore il échoua, contre Saint-Marc-Girardin, puis contre Sainte-Beuve. Il réussit, après quatre candidatures infructueuses, à s'asseoir dans le fauteuil laissé vacant par la mort d'Etienne, l'auteur des *Deux gendres* (8 mai 1845).

Le 29 janvier 1846 eut lieu la réception. Sainte-Beuve a retracé de sa plume mordante, dans les *Nouveaux Lundis*, le souvenir de cette séance mémorable :

> Son discours, élégant et compassé, fut débité de façon à donner bientôt sur les nerfs d'un public qui était arrivé favorable. M. de Vigny était naturellement presbyte et, ne voulant ni lunettes ni lorgnon, il tenait son papier à distance. Qui ne l'a pas ouï et vu, ce jour-là, avec son débit précieux, son cahier immense lentement déployé et ce porte-crayon d'or avec lequel il marquait les endroits qui étaient d'abord accueillis par des murmures flatteurs ou des applaudissements, ne peut juger, encore une fois, de l'effet graduellement produit et de l'altération croissante dans les dispositions d'alentour. L'orateur, sans se douter en rien de l'impression générale, redoublait de complaisance visible, de satisfaction séraphique.

Le comte Molé, directeur de l'Académie française, répondit. Ce fut un éreintement tel que de mémoire d'académicien on n'en avait jamais vu de semblable. Il passa au crible les erreurs de *Cinq-Mars*, les rancunes de Vigny contre les classiques. A peine quelques compliments. La salle, énervée par le débit fastidieux de Vigny éclata en applaudissements. Elle se vengeait.

Vigny sortit furieux. Il refusa d'être, selon l'usage, présenté au roi par M. Molé. Il

(1) Frayssinous. Voir *Contemporains*, n° 252.
(2) Royer-Collard. Voir *Contemporains*, n° 35.

(1) Pasquier. Voir *Contemporains*, n° 611.

expliqua son refus en ces termes à M. Thiers : « J'ai voulu répondre par une marque publique de mécontentement à un accueil scandaleux, acerbe, fait en public le 29 janvier. »

Il ne se rendit aux Tuileries que lorsque M. Molé eut cessé d'être directeur.

Quelques années après, en 1848, il eut l'idée de se présenter à l'Assemblée nationale. Il posa sa candidature dans la Charente où était son domaine patrimonial de Maine-Giraud. Sa profession de foi est d'une naïveté touchante : il y déclare que, par respect pour ses électeurs, il n'ira pas les voir, de peur d'influencer leurs votes.

Triste candidat, il ignorait l'art de distribuer des poignées de main et des promesses : il n'eut pas 10 voix.

Jamais la politique ne l'avait attiré jusque là. Aussi Antony Deschamps avait-il pu dire de lui :

Il n'attacha jamais de cocarde à sa muse.

A l'origine, il fut légitimiste, mais ses opinions se refroidirent quand il quitta l'armée « après treize ans de services mal récompensés ».

Néanmoins, en juillet 1830, lorsque la la révolution éclate à Paris, il se déclare prêt à mourir aux côtés du roi et du dauphin si ceux-ci se mettent à la tête de leurs hommes. Naturellement le roi et le dauphin s'en gardent bien; aussi Vigny, toujours candide, écrit :

Jeudi 29 juillet. — Ils ne viennent pas à Paris : on meurt pour eux. Race de Stuarts.

Vendredi 30. — Pas un prince n'a paru. Les pauvres braves de la garde sont abandonnés sans ordre, sans pain depuis deux jours, traqués partout et se battent toujours.....

« En politique, dira-t-il, je n'ai plus de cœur. Je ne suis pas fâché qu'on me l'ait ôté, il gênait ma tête. » Le mot peint l'homme, sans l'honorer.

Sur le déclin de sa vie, les déceptions le firent républicain, et l'on trouve dans son *Journal* ces deux professions de foi :

Il n'y a plus dans notre organisation toute démocratique et républicaine, depuis 1793, qu'une forme qui convienne : c'est une république avec une aristocratie d'intelligence et de richesse élégante. Le temps en refera une autre.

J'aime qu'un homme de nos jours ait à la fois un caractère républicain, avec le langage et les manières polies de l'homme de cour.

VIII. DERNIÈRES ANNÉES — MORT CHRÉTIENNE

Après son échec de 1848, il n'essaya plus de briguer la faveur populaire. Il vécut retiré dans sa propriété de Maine-Giraud, en tête-à-tête avec Mme de Vigny, également taciturne. Il restait à songer ou à lire pendant de longues heures, la nuit surtout. Il ne s'endormait guère avant le jour. Dans sa lassitude, il allait jusqu'à maudire l'aurore.

Savez-vous, écrivait-il en 1855, savez-vous rien de plus triste que l'affreuse aurore? Comme elle apporte avec elle l'humidité et le frisson du matin, les rosées malsaines et glaciales ! Que de fois je lui ai fermé les rideaux les plus sombres avec indignation en rallumant les bougies qui ne prennent pas comme elle un air de gaieté indifférente.

Il passait à Paris trois et quatre mois par an, faisait de rares apparitions aux séances de l'Académie et ne voyait presque personne. Il s'était brouillé avec la plupart de ses vieux amis. L'ancien cénacle n'existait plus, Sainte-Beuve était devenu l'adversaire irréconciliable de Vigny, et Victor Hugo les détestait tous deux en même temps.

L'aversion de Hugo pour Vigny datait du jour où celui-ci avait connu la gloire. La sienne fut plus tardive et la jalousie se glissa dans l'âme envieuse et dominatrice de l'auteur de *Hernani*. Ils se retrouvèrent en présence, en 1836, aux portes de l'Académie. Un article de la *Revue de Paris* recommandait Alfred de Vigny. Ce fut un inconnu qui eut le siège. Cinq ans plus tard Hugo fut élu; Vigny dut attendre et ne fut admis, comme nous l'avons dit, qu'en 1845.

Hugo, après le troisième échec de son rival, écrivit dans ses notes intimes : « Ce qu'est aujourd'hui l'auteur d'*Eloa* : c'est un bel ange qui a bu du vinaigre. » On sait combien V. Hugo, s'il était grand par le génie, fut médiocre par le caractère. Il eut, aux heures de brouille avec Vigny, la

petitesse de retoucher un article enthousiaste fait par lui sur *Eloa*, en 1823, et de remplacer *Eloa* par *Paradis perdu*. Vingt ans plus tard, en parlant des témoins de son mariage, il substituera le nom de Soumet à celui de Vigny!

Telles furent les dernières années assombries du poète des *Destinées*. Indifférent à l'auréole qui brillait autour de son nom, il demeurait dans un rêve continuel et dans l'obsession de souvenirs douloureux. Il avait vécu pensif et silencieux au temps de sa jeunesse, alors que Sainte-Beuve disait de lui : « Il vit dans une perpétuelle hallucination séraphique. » Il ne devait pas changer.

« Quand on pense à Vigny, écrivait Théophile Gautier, on se le représente involontairement comme un cygne nageant le col un peu replié en arrière, les ailes à demi gonflées par la brise, sur une de ces eaux transparentes et diamantées des parcs anglais. »

Il avait été, dit-on, un moment question de lui pour être précepteur du prince impérial, mais ce projet, s'il a réellement existé, fut vite abandonné.

La souffrance même ne put troubler la sérénité olympienne de son rêve.

Une maladie effroyable — un cancer à l'estomac — le dévorait lentement. Par une sorte de pudeur, quand il en parlait à ses amis, il l'appelait son « vautour intérieur ». Il supporta son mal avec courage. Aux approches de la mort, il se souvint des conseils donnés jadis par sa mère : il se tourna vers Dieu, vers ce Dieu dont il avait tant de fois méconnu la sainte Providence.

Le curé de Notre-Dame de Bercy reçut sa confession, et quand il lui eut donné l'absolution, Vigny se souleva sur sa couche et dit :

— Quelle bonne action vous venez de faire! Je suis catholique et je meurs catholique. » (1)

Quelques jours plus tard, se sentant mourir, il demanda lui-même l'Extrême-Onction.

Il mourut à Paris, le 17 septembre 1863, à l'âge de soixante-six ans, ayant enfin compris, lui, le grand désespéré, que les souffrances d'ici-bas ne sont rien, qu'elles passent, mais que l'éternité est tout.

Sa femme était morte peu de temps avant lui. Il n'y avait pas eu d'enfants de leur union (1).

Une rue de Paris porte le nom de Vigny.

E.-G. BANGOR.

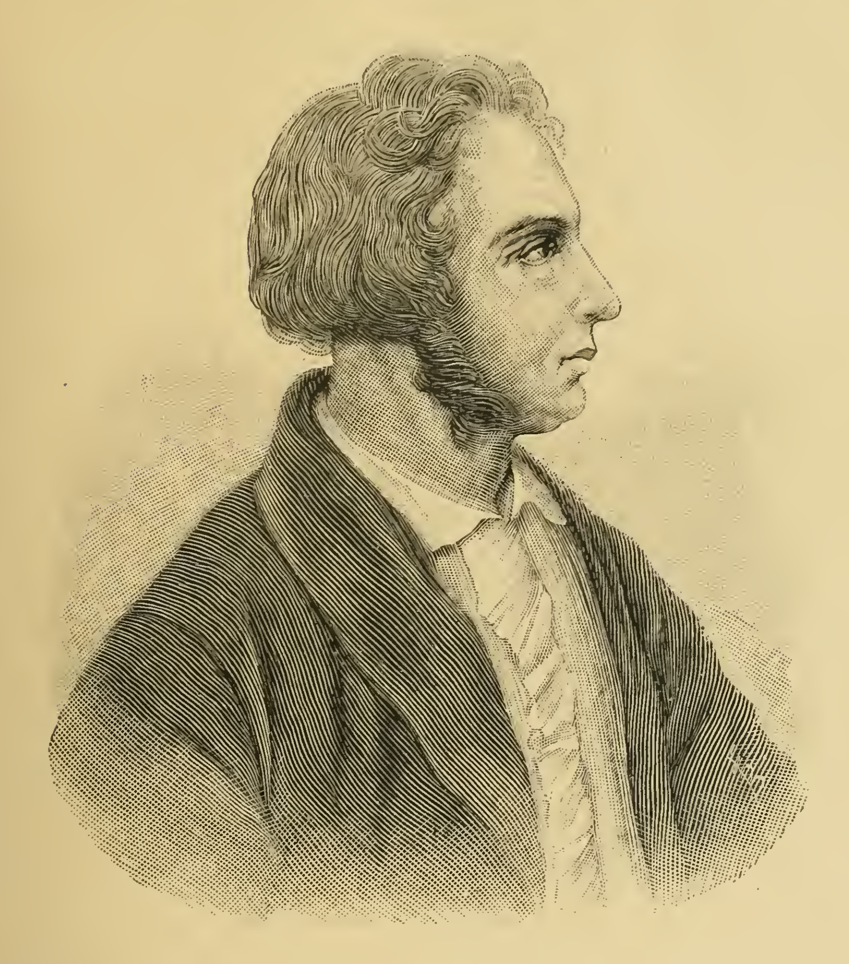
(1) *Etudes religieuses*, 1864, t. II.

BIBLIOGRAPHIE

ASSE (E.), *Alfred de Vigny et les éditions originales de ses poésies*. — BANVILLE (T. DE), *Mes souvenirs*, 1882, in-12. — BARBEY D'AUREVILLY, *Les Œuvres et les Hommes*, t. III, in-12. — BARBIER (A.), *Souvenirs personnels*, 1883, in-12. — CHARAVAY (E.), *Alfred de Vigny et Ch. Beaudelaire candidats à l'Académie française*, 1879, in-16. — CURZON (HENRI DE), *Bibliographie d'Alfred de Vigny*, 1897. — DOUCET, *Discours de réception à l'Académie et réponse de Jules Sandeau*. — *Les Études religieuses*, 1864, t. II. — GAUTIER (T.), *Histoire du Romantisme*, 1874, in-12. — HOUSSAYE (ARSÈNE), *Souvenirs de Jeunesse*, t. Ier, 1896, in-12. — LAFOND, *Alfred de Vigny en Béarn*, 1894. — Le P. LONGHAYE, *Le XIXe siècle*, 1890, t. II, in-18. — MONTÉGUT (ÉMILE), *Nos Morts contemporains* (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1867). — NETTEMENT (ALFRED), *Histoire de la Littérature française sous le gouvernement de Juillet*, 1859. — PALÉOLOGUE (MAURICE), *Alfred de Vigny*, 1891, in-12. — RESSEJAC, *La philosophie d'Alfred de Vigny*. — SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires; Nouveaux Lundis*. — *Biographies du XIXe siècle*, 11e série. — PONTMARTIN, *Dernières Semaines littéraires; Nouveaux samedis*, t. Ier. — CARO, *Poètes et Romanciers*, 1888. — BRUNETIÈRE, *Évolution de la Poésie lyrique en France*, t. II, 1894. — VOGUÉ, *Regards historiques et littéraires*, 1892. — LAMARTINE, *Souvenirs et Portraits*, t. III. — MOLÉ, *Réponse à Alfred de Vigny. Réception à l'Académie française*. — FAGUET, *Études littéraires sur le XIXe siècle*, 1887. — VAUDON, *Études littéraires*, t. Ier. — GODEFROY, *Histoire de la littérature française*. XIXe siècle, les poètes.

(1) A l'Académie française, Vigny a été remplacé par Camille Doucet.

LES CONTEMPORAINS



PIERRE-SIMON BALLANCHE, PHILOSOPHE FRANÇAIS (1776-1847)

I. ADOLESCENCE MALADIVE

Pierre-Simon Ballanche naquit à Lyon, le 4 août 1776, et fut le lendemain baptisé à l'église Saint-Nizier. Il était le troisième enfant (1) de Hugues-Jean Ballanche et de Claudine Poulat.

La famille Ballanche était originaire du Doubs où elle avait de petites propriétés. Hugues-Jean vint à Lyon vers 1770 et y exerça la profession de marchand de grains avant de devenir l'associé d'Aimé Delaroche, propriétaire d'une imprimerie située aux Halles de la Grenette.

Cette imprimerie avait une grande importance; elle occupait de nombreux ouvriers et ses affaires prospéraient. Hugues-Jean Ballanche, intelligent et actif, sut l'agrandir encore et il devait en devenir l'unique propriétaire.

Pierre-Simon, d'apparence chétive, d'une constitution délicate, fut élevé à Grigny, non loin de Lyon, où sa mère l'entoura de soins et d'une tendre sollicitude.

Le cœur d'une mère, écrivait-il plus tard, est continuellement dévoré de tendresse et d'amour.... toutes les peines, toutes les fatigues lui paraissent

(1) L'aînée, Anne Ballanche, née le 4 mai 1773, mourut jeune. La cadette, Aimée Ballanche, née le 16 mars 1775, mourut le 23 juillet 1836.

légères, je ne dis pas pour préserver son enfant d'un danger, mais pour lui épargner une seule larme.....

L'enfant mena longtemps une vie triste et casanière. Les deux années de la Terreur à Lyon lui laissèrent de sombres souvenirs. Agé alors de dix-sept ans, il fut témoin des désastres qui désolèrent la ville et dont l'industrie de son père subit le contre-coup.

Par décret du 13 décembre 1793, Ballanche fut dépossédé de l'imprimerie au profit d'un employé révolutionnaire. En outre, il fut emprisonné comme royaliste et dut uniquement son salut à quelques-uns de ses ouvriers qui vinrent au tribunal sanguinaire, présidé par le farouche Collot d'Herbois, assurer que leur patron avait été pour eux plein de bonté et de douceur. Ces instances furent écoutées et Ballanche relâché.

En 1796 seulement, l'imprimerie revint aux mains de son légitime propriétaire.

A toutes ces tristesses, se mêlaient pour le jeune Pierre-Simon les soucis d'une santé toujours chancelante. Après le 9 thermidor il tomba gravement malade, et les remèdes violents qu'on lui donna amenèrent une carie des os de la mâchoire qui nécessita une opération chirurgicale.

Le jeune homme la subit avec une grande fermeté : on raconte que les personnes qui étaient dans la chambre pendant l'opération ne s'en aperçurent pas. Le patient ne laissa échapper aucune plainte; il conserva par la suite au côté gauche de sa figure une déformation disgracieuse.

Au milieu de souffrances qui lui laissèrent « une impressionnabilité singulière, un je ne sais quoi de douloureux et d'ébranlé », pendant les loisirs forcés d'une adolescence travaillée de maux continuels, Ballanche avait laissé se développer son goût précoce pour l'étude et la méditation.

II. PREMIERS ESSAIS LITTÉRAIRES

La librairie de son père lui offrait d'inappréciables ressources; il y puisa abondamment. Les classiques grecs et latins, ceux de la littérature italienne, les auteurs français le fixèrent tour à tour : il les goûta, y affina son esprit et sa sensibilité précoce, s'efforçant d'associer sa vive imagination à la tendance méditative de son caractère. Déjà même il s'essayait à noter ses souvenirs sous la forme symbolique qui lui fut toujours chère.

Pendant le siège de Lyon (1), il imagina de raconter dans une sorte de composition épique les effroyables malheurs qui pesèrent sur sa ville natale. Pour avoir la liberté de donner à son récit la forme et les couleurs de l'épopée, le poète se transportait par la pensée à quinze siècles au delà du jour fatal. Il suppose qu'un voyageur venu d'Amérique visitant ces contrées agrestes et solitaires arrive au lieu où deux fleuves qui s'appelèrent jadis le Rhône et la Saône se réunissent pour n'en former qu'un seul. Là se trouve un village sur les ruines d'une grande ville autrefois florissante (Lyon) et les pasteurs y célèbrent à une date déterminée la *fête des martyrs*. La tradition rappelle que cette fête fut instituée pour consacrer la mémoire des faits éclatants, de grands malheurs, où la cause de la justice périt devant le crime. L'Américain voyageur étudie cette tradition et les monuments subsistants et, au moyen de quelques écrits très anciens, parvient à reconstituer la sombre épopée lyonnaise.

Ce premier manuscrit de Ballanche, âgé de dix-sept ans, fut perdu; il en conserva le souvenir comme d'une œuvre où il avait mis la fleur de son talent naissant.

J'essayais alors, disait-il, à construire dans l'avenir l'histoire du présent comme depuis j'ai tenté de reconstruire l'histoire du passé.

Vers sa vingtième année, il devint l'hôte assidu d'une petite société littéraire où il se fit de nombreux et sincères amis; c'était Camille Jordan, déjà célèbre comme orateur, André-Marie Ampère, le futur savant, Dugas-Montbel, le délicat traducteur d'Homère, Barret, plus tard Jésuite. Cet aimable groupe avait pris pour devise les mots : *Amicitiæ litteris :* ses membres y cultivaient au sein de la plus parfaite harmonie les lettres et les sciences : vers, épopée, tragédie, chansons, chimie, philosophie, toutes les branches du savoir et de la pensée

(1) P. Vaudon, *Ballanche*.

y étaient abordées avec enthousiasme.

Parmi ses amis, Ballanche préférait Ampère. Un jour, ils se promenaient tous deux à l'île Barbe et admiraient la nature. En jouant, Ballanche mit sur les yeux de son compagnon ses propres lunettes; celui-ci, myope sans s'en douter, fut transporté d'admiration en voyant les objets se préciser; il lui échappa des cris d'enthousiasme en apercevant les choses comme si un voile s'était déchiré.

En 1797, Ballanche présenta à ses amis la première ébauche de son livre *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts,* lequel ne devait paraître que quatre ans plus tard. Il traçait en même temps le plan de divers ouvrages dont il n'est resté que des fragments. Un petit poème en prose composé à l'occasion du mariage d'Ampère en 1799 laisse voir un talent fait de douce sensibilité, d'émotion délicate et tendre.

Que nos vœux montent au ciel comme un nuage de parfums!.....

Jeunes époux assis dans la même barque voguez ensemble sur le fleuve rapide de la vie.....

Le livre du *Sentiment dans ses rapports avec la littérature et les arts*, achevé en 1802, fut publié par l'imprimerie Ballanche dont Pierre-Simon devint à cette époque l'associé.

L'ouvrage paraissait à son heure; il était plein de l'esprit religieux qui allait faire le succès du *Génie du christianisme*.

Le Concordat venait d'être signé et Ballanche s'en réjouissait: « J'ai vu avec bonheur, écrivait-il, la restauration de l'Église. »

Il regrettait toutefois de la voir, par la volonté du Premier Consul, réglementée par l'administration de l'État; il aurait préféré la séparation des deux pouvoirs.

J'ai été effrayé pour l'Église de la voir renaître pompeuse comme jadis et liée à l'État par reconnaissance. Je l'aurais mieux aimée libre de se relever sans appui et d'elle-même avec sa croix de bois.....

L'ancienne Académie de Lyon, qui, en 1786, avait couronné le discours anonyme du jeune officier d'artillerie Napoléon Bonaparte sur les *principes et institutions à inculquer aux hommes pour les rendre heureux* était devenue l'Athénée de Lyon; elle fit au livre du *Sentiment* un accueil flatteur.

Cette Société littéraire comptait parmi ses membres les consuls : Bonaparte, Le Brun, Cambacérès; Talleyrand-Périgord et d'autres. Bientôt Ballanche et ses amis en firent partie.

L'ouvrage du jeune auteur n'obtint cependant qu'un succès d'estime, et encore grâce à un milieu favorable. Bien qu'un exemplaire en eût été adressé à La Harpe (1), le prince de la critique n'en dit mot. Le *Journal des Débats* seul le mentionna par la plume de l'abbé de Féletz (2) : « C'est un fatras, sans ordre ni méthode. M. Ballanche nous apprend qu'il est très jeune, ce dont il est aisé de s'apercevoir..... »

On ne trouvait dans ce livre ni plan, ni composition, ni idée directrice : tout au plus une série de réflexions peu liées entre elles sur les sujets les plus divers : les arts, la religion, les facultés humaines. Il comptait cependant quelques bonnes pages et des idées originales sur la poésie de la religion chrétienne, dans le genre du *Génie du christianisme.* On a pu même faire honneur à Ballanche du titre heureux de ce chef-d'œuvre, quoique Chateaubriand ait assuré l'avoir trouvé spontanément.

L'essai de Ballanche fut le premier signal du réveil religieux; l'ardente et riche imagination de Chateaubriand lui donna sa pleine expression.

Ballanche fut très sensible à l'article de l'abbé de Féletz, qui avait insisté bien plus sur les défauts que sur les qualités de l'œuvre.

L'article des *Débats*, écrit-il à un ami, m'a terrifié. Si quelque journal charitable voulait m'aider à me relever de ce fossé boueux dans lequel j'ai été culbuté, cela me ferait beaucoup de bien.....

Aucune voix secourable ne se fit entendre, et les volumes restèrent en grand nombre

---

(1) La Harpe. Voir *Contemporains* n° 624.
(2) Féletz. Voir *Contemporains* n° 479.

entre les mains de l'éditeur qui ne couvrit pas ses frais d'impression.

A côté de ces ennuis, il eut d'autres chagrins. Sa mère tomba gravement malade; sa sœur, qu'il chérissait, se maria et dut quitter Lyon. Ballanche, dans l'épithalame qu'il lui dédia, ne fait plus entendre les accents joyeux avec lesquels il avait chanté le mariage de son ami Ampère :

Ma lyre, sans doute, s'est quelquefois montée pour des amis; quelquefois des chants hyménéens sont sortis de mon cœur brûlant comme les premiers soupirs de l'amour..... mais aujourd'hui, je ne sais quel sentiment de mélancolie vient m'oppresser..... O ma sœur, n'attends pas de moi le chant nuptial, puisque ce chant nuptial est un chant d'adieu.....

Peu de temps après, sa mère mourut. Il en eut une telle douleur qu'il tomba malade. Son système nerveux se surexcita à un point extrême. Des hallucinations le poursuivirent quelque temps et deux jours de suite il crut voir sa mère entrer dans sa chambre et lui demander comment il avait passé la nuit, comme elle faisait d'habitude.....

III. BALLANCHE ET CHATEAUBRIAND MARIAGE MANQUÉ

Quelques mois après la publication du *Sentiment*, le succès du *Génie du christianisme* étouffa la faible voix de Ballanche.

Celui-ci, bien loin d'en prendre ombrage, voulut connaître Chateaubriand et lui porter à Paris l'hommage de son admiration; il fut accueilli avec bienveillance.

Revenu à Lyon, Ballanche reprit son travail quotidien qui consistait à surveiller et à diriger avec son père les travaux de l'imprimerie des Halles-Grenette.

L'arrivée de Chateaubriand à Lyon put le distraire un moment de ses occupations et du deuil de sa mère.

Il acheta la propriété du *Génie du christianisme* et en donna la seconde édition. Chateaubriand, en compagnie de son imprimeur, fit une excursion à la Grande Chartreuse.

Ballanche en a laissé le récit.

Peut-être la vue de ce monastère le fit un moment songer à embrasser la vie religieuse.

Ses méditations de chaque jour, ses tristesses mêmes, ses souffrances physiques fortifiaient en lui la foi. Il trouvait dans le spectacle des misères humaines des motifs d'espérance.

L'homme est mal à l'aise dans cette vie, écrit-il, il est inquiet..... Ne voilà-t-il pas une magnifique révélation d'un état qui n'est pas le sien?

Notre empire est d'un jour, le lendemain de ce jour nous sommes dévorés par les vers, est-ce là tout? Dans la création, chaque être marche invariablement suivant l'ordre de l'éternelle Providence..... Tout est arrangé dans l'ordre physique, pourquoi tout ne le serait-il pas aussi dans l'ordre moral?

Le juste est opprimé et une pelletée de terre jetée sur lui finit sa misère; le méchant triomphe et une pelletée de terre jetée sur lui finit son triomphe..... Voilà tout ce que les yeux de notre corps aperçoivent.....

Il est un autre but par delà la vie terrestre.

Il enviait son ami Noël Jourdan qui venait d'entrer au Séminaire.

Quelle différence entre Noël et nous, écrit-il à Ampère. J'ai trouvé ici les jeunes gens qui appartiennent à la Société que vous savez..... Comme ils sont heureux! Combien je désirerais leur ressembler! Nul trouble, nulle inquiétude, leur âme est parfaitement tranquille.

Il demande dans une autre lettre quelles sont les conditions de la vie au Séminaire de Saint-Sulpice.

Mais il renonce bientôt à son projet et revient à ses travaux littéraires. Cette même année 1805, il publia une brochure en forme de lettre consacrant le souvenir des deux passages à Lyon du pape Pie VII, à son aller à Paris en 1804 et à son retour en avril 1805.

L'année suivante, Chateaubriand passant à Lyon pour se rendre en Orient lui fit promettre de venir à Venise chercher Mme de Chateaubriand qui devait quitter son mari dans cette ville.

M. de Chateaubriand me quitta à Venise, le 28 juillet 1806, écrit sa femme dans ses *Mémoires*, je restai plusieurs jours dans cette ville, attendant Ballanche qui n'arrivait pas. Je commençai à

désespérer, mourant d'ennui et du désir de me retrouver en France avec des amis. Il arriva enfin: c'était le soir : Je lui fis une scène; je lui dis que j'allais le mener sur la place Saint-Marc et que c'était tout ce qu'il verrait de Venise parce que nous partirions le lendemain. « Allons, me dit-il, puisque vous le voulez, je le veux bien, mais alors il faudra que je revienne. »

Le lendemain à 5 heures nous nous mîmes en route.

Le voyage avait été court et peu intéressant. Ballanche se remit à son travail professionnel, sans trop se préoccuper de son avenir d'écrivain. Il n'avait d'ailleurs que très peu de confiance dans son talent.

Pendant quatorze ans, disait-il plus tard, j'ai vécu persuadé qu'il n'y avait en moi aucun talent réel; je me tenais fort en arrière et ne faisais aucun effort pour sortir de cette nullité.

En 1807 il songea à se marier. Son père s'était mis en rapport avec un habitant de Montpellier, M. de Mazade d'Avèze, qui avait découvert une écorce riche de propriétés médicales, croyait-il, et dont le *Bulletin de Lyon* fit la réclame. L'affaire manqua complètement et M. d'Avèze se ruina.

Pierre-Simon Ballanche avait remarqué Mlle d'Avèze et le mariage fut très près de se faire.

Nous nous sommes chargés de la liquidation de l'affaire de M. d'Avèze, écrit-il à un ami; tu penses bien que nous n'en prendrions pas sur nous les fardeaux si ces affaires n'étaient à la veille de devenir les miennes.

Le mariage néanmoins ne se fit pas, pour des raisons ignorées; Mlle d'Avèze épousa le fils cadet du vicomte de Bonald.

Ce fut une amère déception pour Ballanche, qui exhala ses plaintes en des fragments de prose élégiaque dont Sainte-Beuve disait que « s'ils avaient été écrits en vers, son auteur aurait ravi à Lamartine la création de l'élégie méditative ».

Souffle du printemps, pourquoi viens-tu murmurer à mon oreille le bonjour matinal? Tu m'apportes bien les douces émanations des fleurs, mais tu as oublié les riantes illusions de l'avenir.....

J'ai reconnu que le bonheur était une plante étrangère qui croît dans les champs du ciel et qui ne peut s'acclimater sur la terre.....

La douleur compte seule dans la vie; il n'y a de réel que les larmes.....

O combien sont insensés les projets de l'homme et combien sont misérables ses espérances!. ...

Il ne désespère pas cependant; son âme chrétienne apprend la résignation et remonte sur les hauteurs de la foi.

Maintenant, puisque tout enchantement est détruit, que me reste-t-il à faire sur ce grain de sable qu'on appelle la Terre? Il me reste à me confier doucement aux promesses immortelles qui sont faites à l'homme et qui doivent s'accomplir par delà le tombeau?.....

IV. NOUVEAUX ÉCRITS — Mme RÉCAMIER VOYAGE A ROME

La composition de ces *Fragments,* qui parurent dans le *Bulletin de Lyon,* réveilla chez Ballanche le désir de produire. Il voulut, dans un récit romanesque, dépeindre les tourments de l'amour malheureux et écrivit la nouvelle intitulée *Inès de Castro.*

Le sujet est emprunté aux *Lusiades* de Camoëns. Inès de Castro, jeune fille d'une beauté ravissante, a été épousée en secret par Dom Pedro, fils du roi de Portugal Alphonse IV, qui le destine à l'infante de Castille. Pendant une absence de Don Pedro qui est allé combattre les Maures, Alphonse apprend le mariage de son fils et, dans sa colère, fait mourir Inès.

Ballanche lut son manuscrit à l'Athénée de Lyon et reçut des éloges. Craignant néanmoins un succès pareil à celui du *Sentiment,* il ne voulait le faire imprimer qu'à un petit nombre d'exemplaires. Il y renonça même tout à fait (1).

Il pensait écrire un poème sur Jeanne d'Arc, lorsqu'un autre sujet se présenta plus en rapport avec ses propres douleurs et plus fécond en réflexions philosophiques · *Antigone,* la fille d'Œdipe, et avec elle l'histoire de cette famille poursuivie par la fatalité. Il commença cette nouvelle composition à la fin de l'année 1811. Ce fut vers cette époque qu'il rencontra celle qui devait tenir une grande place dans sa vie et à laquelle il voua un culte fait de véné-

(1) *Inès de Castro* vient d'être publié en février 1905.

ration et d'amitié respectueuse : Mme Récamier (1).

Exilée de Paris en 1811, par l'empereur, Mme Récamier s'était réfugiée en Suisse auprès de Mme de Staël. De là elle venait souvent à Lyon, sa ville natale, où elle avait des relations. Camille Jordan, qui la connaissait de longue date, lui présenta son ami Ballanche. La beauté de Mme Récamier lui fit une grande impression; sa conversation spirituelle, la grâce de ses manières achevèrent de le captiver. Il reçut le meilleur accueil et revint dès le lendemain. Son extrême simplicité, ses distractions de philosophe, le charme élevé de son langage avaient vivement intéressé Mme Récamier, qui savait apprécier les esprits d'élite. Elle trouva chez Ballanche une intelligence très noble et, dès ce jour, commença entre eux une longue et fidèle amitié que la mort seule devait rompre.

La laideur de Ballanche, disent les *Souvenirs* de Mme Récamier, résultat d'un accident qui avait défiguré ses traits, avait quelque chose d'étrange. Des yeux magnifiques, un front élevé, une expression de rare douceur et je ne sais quoi d'inspiré à certains moments compensaient la disgrâce et l'irrégularité de son visage et rendaient impossible, malgré la gaucherie et la timidité de toute la personne, de se méprendre sur ce que cette fâcheuse enveloppe renfermait de belles, de nobles, de divines facultés.

Un trait montre l'étonnante simplicité du philosophe lyonnais. Pendant une visite chez Mme Récamier, ses souliers, qui avaient été passés à un cirage d'une odeur très forte, incommodèrent la jeune femme. Malgré son embarras, elle dut le dire. Très humblement, le bon Ballanche s'excusa et se retira. On le croyait parti, il revint deux minutes après sans souliers et reprit sa conversation au point où elle en était. Quelques personnes survinrent et le trouvèrent dans cet équipage.

— L'odeur de mes souliers, dit-il simplement, incommodait Mme Récamier, je les ai laissés dans l'antichambre.

Durant les sept mois que Mme Récamier resta à Lyon, elle reçut la visite quotidienne de Ballanche. Il resta en correspondance avec elle, après son départ qui eut lieu en février 1813.

Tous les soirs, lui écrit-il, je consacrerai quelques heures à *Antigone;* je tâcherai de la faire un peu semblable à vous ; ce sera un moyen de me distraire du souvenir des soirées que j'avais coutume de passer auprès de vous.

Permettez-moi à votre égard les sentiments d'un frère pour sa sœur.

Encouragé par Mme Récamier, il se remit à son travail littéraire avec ardeur et termina le manuscrit d'*Antigone*. Les moments qu'il devait donner à l'imprimerie pour aider son père lui parurent entraver sa liberté d'écrivain; aussi pensa-t-il, avec le consentement paternel, devoir réaliser sa fortune et se livrer tout entier à l'étude.

Il ne mit pas tout de suite ses projets à exécution, mais s'accorda quelque temps de repos pour rejoindre son amie à Rome en juillet 1813.

Le soir même de son arrivée Mme Récamier lui proposa une promenade au clair de lune. La soirée était resplendissante; on fut au Colisée et à Saint-Pierre. Ballanche, enthousiasmé par ces admirables spectacles, se promenait à grands pas sans mot dire. A un moment donné, Mme Récamier s'aperçut qu'il était tête nue.

— Ballanche, mais vous n'avez pas pris votre chapeau?

— Ah! répondit-il, c'est vrai, je l'ai oublié à Alexandrie.

Il était arrivé à Rome sans chapeau et la pensée ne lui venait pas de s'en procurer un autre. Ces menus détails ne le préoccupaient jamais. Rome lui laissa une impression ineffaçable; il en a traduit le souvenir dans de belles pages.

Ville de souvenirs, ville veuve et déserte (1), tes solitudes me plaisent; mais elles me plaisent parce qu'elles peignent la misère des destinées humaines.

Je me sépare sans peine de la ville des Brutus et des César. Il n'en est pas ainsi de la ville où

(1) Mme Récamier. Voir *Contemporains*, n° 560.

(1) Le Souverain Pontife était retenu en captivité par Napoléon Ier à Fontainebleau.

saint Pierre vint en voyageur, seul, mais accompagné de la force de Dieu.

Religion née dans un hameau, cachée ensuite dans les catacombes, puis éclatante parmi toutes les pompes du pouvoir, parmi toutes les merveilles des arts, que tu es belle! Que tu es belle dans la crèche de Bethléem, dans les cachots des martyrs, dans la basilique de Saint-Pierre!

Ton deuil, religion de Jésus-Christ, religion du pauvre et du malheureux, véritable religion de l'homme, ton deuil est ta parure! Cette magnificence d'hier et qui n'est plus aujourd'hui ravit toutes les puissances de l'âme! Rome, qui fut la maîtresse du monde profane, restera la capitale du monde chrétien. Ville de saint Pierre, je ne te dis point adieu!.....

Rappelé par son père, il resta à peine dix jours en Italie.

V. BALLANCHE VIENT A PARIS — SES TRAVAUX PHILOSOPHIQUES — LA SOCIÉTÉ DE L'ABBAYE-AU-BOIS

Deux ans se passèrent avant que Ballanche pût réaliser son désir de se fixer à Paris. Il resta à Lyon jusqu'en 1817. Il s'y trouvait au moment de la chute de Napoléon Ier, et au passage de la duchesse d'Angoulême, il fut un des commissaires du bal organisé par la ville le 6 août 1814, pour fêter le retour des Bourbons. Présenté à la princesse par Camille Jordan, il sollicita l'honneur de lui dédier son poème d'*Antigone* qui allait paraître.

Au moment d'éditer son œuvre, Ballanche se rendit à Paris et, par ses relations amicales dans le monde des lettres, prépara un accueil favorable à son livre. Mme Récamier, qui venait de rouvrir son salon, le présenta à ses nombreux amis, et les gazettes parlèrent d'*Antigone*.

Le poème partagé en six livres n'est qu'une suite d'élégies. C'est la légende d'Œdipe, les malheurs de sa famille, le drame antique servant de thèmes à de tristes méditations sur la misère humaine.

Ballanche fut satisfait des éloges décernés à son livre. Il pensa le moment venu de mettre à exécution ses projets et se rendit à Lyon, espérant en repartir bientôt, liquidation faite de ses affaires.

Son père et sa sœur acquiescèrent à ses idées et il fut décidé que toute la famille se transporterait à Paris. Sur ces entrefaites le père de Ballanche mourut, le 20 octobre 1816, et Pierre-Simon resta à Lyon pour le règlement de la succession jusqu'au mois de juin 1817.

Le coup a été terrible, écrivait-il à Mme Récamier, mais le courage ne m'a pas manqué..... Mon père était aimé et vénéré : on le lui a bien montré ou plutôt on l'a bien montré à ses enfants. L'homme le plus modeste et le plus dépourvu d'ambition a eu le cercueil le plus entouré d'hommages.

Il avait vécu comme un homme de bien, il est mort comme un juste..... Sa mort n'a pas été douloureuse; son âme s'est détachée paisiblement. Il est entré dans l'autre monde en continuant de prier pour ses enfants qu'il laissait dans celui-ci.....

L'imprimerie vendue avait donné une assez belle aisance à Ballanche; il put s'établir définitivement dans la capitale, rue du Mont-Blanc, tout près de Mme Récamier, et s'adonner exclusivement à ses travaux littéraires et philosophiques.

Il se trouvait alors dans ce milieu de politique et de littérature dont Chateaubriand était le chef, c'était le temps où les premiers romantiques luttaient contre les classiques : règles et sujets antiques étaient honnis; il s'agissait de refaire une littérature nouvelle avec de nouvelles idées et un style nouveau.

En politique le même mouvement se manifestait; une agitation sociale naissait du choc des courants révolutionnaires et réactionnaires. Les uns voulaient oublier l'Empire pour revenir à 89, les autres souhaitaient rétablir la monarchie d'autrefois sans tenir compte des vingt ans qui venaient de s'écouler.

Chateaubriand tenta d'insuffler un libéralisme mitigé: ce fut pour se heurter à la résistance du roi et des royalistes.

L'opinion était inquiète de l'avenir; sur toutes les questions, les esprits se passionnaient : origine du pouvoir, autorité du roi, souveraineté du peuple, droit divin, nécessité de la religion, libertés gallicanes. Ballanche en faisait le sujet de ses méditations et il pensa devoir, lui aussi, exposer le résultat de ses réflexions. Il se

proposa d'apporter comme conclusion pacificatrice, la « conciliation des esprits »; tel est le but du livre publié en 1818 sous le titre : *Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvelles.*

Après avoir étudié les changements survenus dans la société au cours de l'histoire, au point de vue de la politique, de la religion, des lettres et des arts, Ballanche arrive à montrer que le progrès ne doit pas se séparer de la tradition. Il ne veut pas faire table rase du passé, comme le demande l'esprit révolutionnaire ; il faut tenir compte des idées nouvelles. Un retour à la monarchie absolue semble un contresens, comme aussi le règne de la démocratie.

En religion il veut le christianisme, perfection même des institutions religieuses, dit-il, mais il conçoit une séparation de l'Église et de l'État parce qu'il entrevoit le temps où le christianisme aura tellement pénétré les esprits et les institutions qu'il n'aura plus à demander l'appui de l'État. Il y a dans les pages de l'*Essai*, au milieu de beaucoup d'obscurité, de rêveries et de chimères, de belles et profondes pensées, de larges vues mais exprimées sans méthode et sans suite.

C'est une sorte de monologue peu ordonné en ses parties; s'il mérite d'être lu c'est qu'il s'y trouve çà et là de justes considérations sur le passé et quelques idées en avance sur le temps où Ballanche vivait : des préoccupations sociales relatives à l'amélioration des classes ouvrières, l'organisation de l'assistance mutuelle, le rêve de rapprocher les hommes entre eux par le sentiment d'une commune origine. « Ce qui est, dit-il, la pensée chrétienne elle-même ; car c'est le christianisme qui a promulgué toute vérité. »

Il reprit ces idées dans un autre ouvrage : *le Vieillard et le Jeune Homme.* Dans cette suite de sept entretiens où le vieillard enseigne le jeune homme, on ne trouve rien que ce qui a été déjà exposé dans l'*Essai,* mais sous une forme moins abstraite. La question politique y est presque exclusivement traitée. C'est toujours le respect de la tradition et l'espérance dans le progrès.

Ces deux ouvrages, parus à une année de distance, n'eurent aucun retentissement. Joseph de Maistre (1) et Bonald, esprits méthodiques et d'une grande netteté, ne virent dans ce désir de conciliation du passé et de l'avenir qu'un manque de clarté dans les vues de Ballanche et lui reprochèrent son système hybride.

Dans les opuscules qui suivirent, il développa les mêmes thèses. L'*Homme sans nom* est l'histoire d'un régicide devenu la proie du remords et qui s'est retiré dans un hameau perdu des Alpes où il cache son nom et vit en anachorète. Ballanche feint de l'avoir rencontré en 1814 et écoute le récit que lui fait le conventionnel du sanglant passé de la Terreur. Le malheureux n'a plus que les consolations de la religion et il développe, à propos de son crime, la thèse de l'expiation qui réhabilite.

L'*Élégie* est l'exposition du même sujet sous une forme poétique. Ces deux ouvrages, imprimés à cent exemplaires, furent distribués par l'auteur à ses amis.

Depuis que Mme Récamier, à la suite des malheureuses spéculations de son mari, avait dû se retirer dans un petit appartement de l'ancien couvent de l'Abbaye-au-Bois, situé rue de Sèvres, Ballanche était devenu son hôte le plus assidu; Chateaubriand, il est vrai, avait pris, de par son génie, la première place dans ce cercle, mais le doux Ballanche y conservait son rang d'ami fidèle et dévoué. Pour distraire Mme Récamier de ses soucis, il lui conseilla d'entreprendre une traduction de Pétrarque et, sous sa direction, le travail fut commencé. Chaque jour Ballanche venait déjeuner et dîner à l'Abbaye-au-Bois et, entre temps, il adressait à celle qu'il appelait sa Béatrix des lettres pleines d'admiration. Les réunions de l'Abbaye-au-Bois devinrent bientôt le centre de longues causeries littéraires et politiques. Ballanche, qui parlait avec une grande difficulté lorsqu'il s'agissait d'une conversation banale, devenait abon-

---

(1) Joseph de Maistre. Voir *Contemporains*, n° 160

dant et original si on abordait les hauts sujets de la philosophie ou de l'histoire. Sa grande érudition, sa pensée profonde charmaient les auditeurs. A d'autres moments et dans la douceur de l'intimité, il montrait une gaieté d'enfant.

« Le bon Ballanche, écrit Chateaubriand, avec une innocence digne de l'âge d'or, essayait d'aiguiser le calembour. »

Quand le salon était au complet on y voyait le duc de Montmorency, David d'Angers, le sculpteur; Benjamin Constant, Bertin l'aîné, directeur du *Journal des Débats;* le jeune Ampère, qui venait d'achever de brillantes études, puis un peu plus tard, Sainte-Beuve, Lamartine, Tocqueville, Montalembert, Augustin Thierry, Mérimée..... Chateaubriand, roi des intelligences, selon le mot de Ballanche, dominait ce groupe, et le doux Ballanche y était aimé de tous.

Outre le salon de Mme Récamier, Ballanche fréquentait encore chez Mme d'Hautefeuille, chez Ampère, chez Mignet où il rencontrait Lamartine et la princesse Belgiojoso, chez Montalembert, où se réunissait le dimanche l'élite de la société catholique de l'époque.

Partout il se faisait aimer, écrit son ami Camille Jordan, parce que partout il portait les charmes de sa belle imagination, le commerce profitable d'un esprit élevé, les séductions d'un bon cœur.

VI. VOYAGE EN ITALIE
NOUVELLES PRODUCTIONS PHILOSOPHIQUES

En 1823, Mme Récamier, à la suite de froissements survenus entre elle et Chateaubriand, désira quitter Paris quelque temps et se décida à partir pour Rome. Ballanche l'accompagna avec le jeune Ampère.

Le trajet de Paris à Rome se fit à l'ancienne mode, à petites journées. Mme Récamier était en avant dans une calèche; Ballanche et Ampère suivaient dans une chaise de poste. Les voyageurs s'arrêtaient dans toutes les villes, explorant les monuments antiques, cherchant les souvenirs, recueillant les vestiges du passé. Ballanche eut l'idée d'un *Guide du voyageur en Italie* où auraient abondé des renseignements de toutes sortes: érudition, histoire, mœurs, et aussi indication des hôtelleries et de leur prix.

Ce projet lui parut admirable. Emporté par sa vive imagination, il le voyait déjà réalisé. Un jour qu'on en causait, avec animation, au coin du feu, Ballanche se leva et d'un air inspiré :

— Oui, s'écria-t-il, tel qu'il est, ce livre, je ne le donnerais pas pour 100 000 francs.....

Or, pas une page n'en était écrite. Son enthousiasme tomba devant l'éclat de rire de ses amis qui n'avaient pas l'imagination enflammée du bon Ballanche.

Ils arrivèrent en novembre dans la capitale du monde chrétien. Quelques jours plus tard, Dugas-Montbel, l'ami de Ballanche, l'entraîna à Naples. Il y fut enthousiasmé.

Ces ruines, ces paysages, écrit-il, cette mer et ce ciel deviennent pour moi de la philosophie, une sorte de poésie..... Ce que je vois ici, ce que j'ai vu ailleurs, ce que je sais, ce que je devine c'est toujours l'ensemble et la suite des destinées humaines.....

Le séjour de dix-huit mois que fit alors Ballanche en Italie porta ses méditations sur un nouveau champ. Il se livra aux études historiques avec une fièvre incroyable. Un livre le passionna : *la Science nouvelle,* du philosophe italien Jean-Baptiste Vico, qui a laissé une philosophie de l'histoire. Ce penseur très admiré par la secte maçonnique prétend que l'histoire de chaque peuple se partage en trois périodes : l'âge divin qui correspond à l'enfance, l'âge héroïque où domine la force, l'âge humain ou de la civilisation; après quoi, le cycle recommence.

Vico devint son maître.

C'est chez lui, écrit M. Faguet, que Ballanche a pris : 1° cette idée qu'il y a une philosophie de l'histoire; 2° que cette philosophie de l'histoire doit être cherchée plus qu'ailleurs dans les traditions les plus anciennes, c'est-à-dire sous les voiles des mythes préhistoriques; 3° que cette philosophie de l'histoire démontre que le progrès existe; 4° qu'elle s'accommode au dogme de la Providence, à la religion chrétienne et catholique, et que, par

conséquent, le progrès est providentiel et peut être et doit être chrétien.

L'esprit plein de ces pensées, avide de généraliser ses conceptions, il se promenait au milieu des ruines de Rome, il courait à Naples, il écoutait « la voix du passé, dit-il, en même temps que celle de l'avenir ».

Rome surtout évoquait à ses yeux le plus grand spectacle de l'histoire du monde. « Rome est devenue ma patrie! » s'écriait-il. Il ne voulait plus en partir : il avait trouvé le calme de l'étude et le sujet de ses œuvres futures.

Il conçut le plan d'un grand ouvrage, une sorte d'épopée cyclique où devaient revivre les temps mythologiques, les temps antiques, les temps modernes et qui contiendrait en quelque sorte la prévision de l'avenir. Ce vaste travail fut à peine ébauché et n'aboutit qu'à la publication de longs fragments dont nous parlerons à leur date.

Il revint à Paris au mois de juin 1825 et commença aussitôt à coordonner les notes qu'il avait prises pendant son voyage.

En deux années il rédigea les principales parties de son épopée. Il crut d'abord nécessaire d'en expliquer le plan et l'esprit au public et publia en 1827 son *Essai de Palingénésie* (1) *sociale* qui développait l'ordre et la méthode que suivrait l'auteur dans l'exposition de ses idées.

L'ouvrage devait contenir, outre les Prolégomènes, ou avant-propos explicatifs, trois parties. La première, sous le titre *d'Orphée,* reconstituait les temps mythologiques, la deuxième expliquait les évolutions de la civilisation romaine sous ce titre de *Formule générale de l'histoire de tous les peuples appliquée à l'histoire du peuple romain;* la troisième partie, intitulée *la Ville des Expiations,* montrait la cité future.

A la suite de la deuxième partie était annexée une *Élégie* qui était le chant suprême de la société mourante, époque transitoire entre les temps passés et les nouveaux.

J'y ai voulu peindre ce malaise général qui saisit les peuples dans ces jours dont la mémoire est ensuite consacrée par des solennités publiques, dans ces jours de fin et de rénovation où les anciennes croyances sociales s'éteignent pour être remplacées par des nouvelles.

Dans la *Palingénésie sociale,* Ballanche se proposait, on le voit, d'embrasser l'histoire générale de l'humanité.

Orphée est un vaste poème en prose dans lequel est résumée l'histoire des quinze premiers siècles. Troie vient de succomber : Énée se dirige vers le Latium que gouverne le dernier des rois pasteurs Évandre. Un vieillard aveugle, Thamyris, arrivé d'Égypte, se présente au vieil Évandre et lui annonce avec l'arrivée d'Énée le commencement d'une nouvelle civilisation.

Dans le récit de Thamyris se déroule l'histoire d'Orphée façonnant la civilisation des Pélasges et celle des Thraces, leur apprenant à cultiver le blé, à vivre en famille, à rendre un culte aux divinités; enfin Thamyris lui-même a découvert Orphée en Émathie et a reçu de lui ses derniers enseignements et ses prophéties.

Ce sont les dernières paroles d'Orphée et ses prédictions que Thamyris rapporte à Évandre, en lui annonçant les temps nouveaux qui commencent avec Énée et l'histoire de Rome.

Cette histoire est exposée dans la seconde partie, *Formule générale de l'Histoire.* On y voit le « plébéianisme », c'est-à-dire l'humanité ou la démocratie, luttant contre le patriciat pour se libérer de toute oppression et prendre conscience d'elle-même. Enfin, dans la troisième partie : *La Ville des Expiations,* est établi un système pénitentiaire destiné à régénérer les criminels par la charité.

Dans cette ville, divisée en deux parties, tout est réglé : heures des repas, heures de prière, heures de travail, heures de silence. De la ville basse où ils expient leurs fautes, les coupables peuvent passer dans la ville

(1) Palingénésie signifie résurrection. Ballanche avait emprunté ce mot, bien solennel, au philosophe génevois Ch. Bonnet qui, dans sa *Palingénésie philosophique,* étudia l'état futur de l'homme par delà le tombeau.

haute quand l'expiation est terminée. C'est une sorte de purgatoire terrestre préparant les hommes à vivre en commun, après qu'ils ont compris la beauté et la nécessité de l'épreuve.

Dans la ville haute règne une façon de communisme idéal, qui est assez mal expliqué. Un dictateur gouverne en chef cette colonie. Il y a un collège dirigé par les Frères de la Doctrine chrétienne, un Séminaire, une École normale, des casernes, une place d'armes très étendue, car la ville doit pouvoir se défendre.

Les boutiques, manufactures, ateliers, sont relégués dans un vaste enclos qui se ferme à la tombée de la nuit.

La ville basse est réservée aux néophytes qui se préparent à vivre dans la ville haute : elle est composée de soixante enclos ou hameaux qui portent des noms significatifs : *Hameau de la Puissance de Dieu; de la Bonté de Dieu; du Repentir; de la seconde Innocence; du Sacrifice; de l'Homme déchu; de l'Homme condamné au travail, de l'Homme ver de terre*, etc..... Dans chacun de ces enclos ou hameaux sont englobés soixante petites maisons qui ont la forme de tentes et n'abritent qu'un seul habitant. Là sont enfermés les coupables. Chaque semaine ils changent de domicile, et après le temps des épreuves obtiennent de passer dans la ville haute. Un temple domine la ville des expiations : il est plein de mystère et nul ne sait à quoi il est destiné.

Tout cela est obscur, mêlé de puéril et de grandiose. On y voit un reflet de la doctrine catholique, mais dénaturé par les rêveries d'une imagination brumeuse et une insuffisante connaissance du catéchisme.

Le manuscrit de la *Ville des Expiations* ne fut pas imprimé; il en parut des fragments dans la *Revue de Paris* en 1829. Pour rendre plus claire sa pensée en la résumant en quelques pages, Ballanche donna peu après la *Vision d'Hébal*.

Hébal est un Écossais que sa nature maladive et impressionnable a doué d'une seconde vue. Un soir, vers la fin de l'été, tandis qu'une horloge sonne 9 heures, il est pris d'une sorte de ravissement qui finit au moment où tinte le neuvième coup. Dans ce court espace de temps, il voit le commencement, le milieu et la fin des choses : Dieu, la création, la chute originelle, l'homme dans la douleur, les temps préhistoriques et mythiques, les temps historiques dans leurs principaux faits, le christianisme, le moyen âge, la Révolution française, la Restauration, l'avenir du monde, l'Orient ramené à la civilisation chrétienne, enfin l'humanité retrouvant sa perfection première.....

A ce moment Hébal sort de l'extase, épuisé par cette tension de tout son être et meurt en prononçant le mot d'éternité.

La vision d'Hébal est écrite dans le style biblique et divisée en strophes, antistrophes et épodes comme un poème dithyrambique.

Voici un des passages où Hébal voit l'avenir se dévoiler :

Un nouveau rideau est tiré, un dernier sceau est brisé.

Et le passé raconte l'avenir.

Et une voix se fit entendre : « Qui dira l'avenir? »

Et une autre voix dit : « Celui qui sait le passé sait aussi l'avenir. »

L'Europe se constitue de nouveau. Et un frémissement général se fait sentir dans toute la création.

Le sang qui a arrosé le Golgotha proclame enfin l'abolition de la peine de mort et dit l'impiété de la guerre.

Et la solidarité devient la charité.

Le christianisme achève son évolution; il règne sur le monde, mais d'un règne pacifique.....

La perfectibilité sort de la réhabilitation.

Les épreuves successives ont conduit à l'émancipation.

L'Occident triomphe. Voilà que l'Orient est ébranlé et perd la conscience de son immobilité.

L'islamisme succombe dans la lutte.

La Chine elle-même devient progressive.

Le Gange est affranchi.

. . . .

Et dans le point le plus reculé de l'avenir, sur la limite du dernier horizon de l'humanité, l'homme achève de compléter la création de la terre. Par un magisme nouveau il spiritualise la matière.

Les animaux disparaissent, car toute la vie est devenue, par l'assimilation, la vie de l'homme.

Ainsi toutes les animalités successives se résumaient successivement les unes les autres; toutes

ont fini par se perdre dans l'homme même, dernier terme de la création pour le globe de la terre.

Hébal assiste enfin à la destruction de l'univers et contemple l'éternité. Chateaubriand et tous les amis de l'auteur firent un grand éloge de cet écrit.

A mon sens, déclare Chateaubriand, votre *Vision d'Hébal* est ce que vous avez produit de plus élevé et de plus profond..... J'aime prodigieusement vos siècles écoulés dans le temps qu'a mis la sonnerie de l'horloge à sonner l'air de l'*Ave Maria*.... Je vous envie, mon vieil ami, vous pouvez très bien vous passer de ce monde dont je n'ai que faire.....

Cet opuscule de 124 pages parut en 1831.

VII. LA RÉVOLUTION DE JUILLET — LES ADMIRATEURS DE BALLANCHE — SES INVENTIONS MÉCANIQUES

La Révolution de juillet 1830 fut pour Ballanche et le cercle de l'Abbaye-au-Bois un événement douloureux.

Le doux rêveur en ressentit une secousse qui ébranla sa confiance dans l'avenir. Il aimait la tradition et la monarchie, et la charte de Louis XVIII lui avait paru répondre aux nouvelles aspirations de la France. Les sanglantes journées de juillet l'étonnèrent.

J'ai renoncé à une de mes idées, écrivait-il, j'ai cru autrefois à la possibilité du progrès par la voie d'évolution, mais je vois qu'il n'en est pas ainsi dans les choses humaines et qu'elles procèdent par voie de révolution.....

Il croyait, écrit Sainte-Beuve, que la Restauration pouvait et devait être l'incarnation politique et civile du christianisme. Après la mort du duc de Berry, il s'écriait dans son élégie commémorative :
— Dynastie glorieuse, illustre maison, hâtez-vous de vous identifier avec nos destinées qui vous réclament ! Hâtez-vous, car il est de la nature de nos destinées d'être immortelles !.....

Sans trop de peine cependant, il abandonna sa foi en la Restauration et rattacha sa philosophie historique au mouvement qui suivit le changement de pouvoir.

Le libéralisme trouva bientôt en lui un partisan convaincu et ce fut le temps où il put croire à sa popularité.

Le journal *l'Avenir*, avec Lamennais et Montalembert, professait les plus graves erreurs doctrinales et prétendait lançer le christianisme dans la voie dangereuse de réformes sociales mal définies. Ballanche donna son adhésion à ces tentatives et s'attira le sympathique engouement des jeunes réformateurs.

Avec une vive satisfaction, il voyait déjà son influence préparer des temps nouveaux.

Une chose singulière, écrit-il sans cacher sa joie, c'est que je commence à percer chez les ouvriers. Voici le fait. Un maître ouvrier qui demeure près de l'arsenal avait pris depuis quelque temps l'habitude de réunir chez lui un certain nombre de ses ouvriers et de faire là une sorte de cours de philosophie à leur usage. Il avait commencé par le saint-simonisme, dont il n'a pas tardé à se séparer et s'est mis à professer l'économie politique de Fourier; mais il a bien vite compris qu'une économie politique fondée sur le bien-être matériel seulement était insuffisante; il s'est mis à m'étudier et s'est épris d'un véritable enthousiasme pour mes doctrines. Lorqu'il sera un peu plus fort, il se propose d'initier ses néophytes. Comme il avait un très grand désir de me voir, Nodier l'a fait venir chez lui après dîner. J'ai trouvé un homme d'un très grand sens et d'une rare intelligence.

Il ne s'arrêta pas là, et pria Ballanche de faire une visite aux ouvriers qu'il réunissait. Le philosophe y fit l'exposition de ses idées et se retira enchanté. Il ne paraît pas cependant que sa pensée ait pénétré bien profondément dans les milieux populaires.

D'ailleurs, il ne faisait rien pour répandre sa doctrine. Dépourvu de l'activité et de l'ambition qui font les meneurs de foules, il se renferma dans sa petite chapelle d'amis et de quelques admirateurs, devenus ses adeptes. Chateaubriand l'appelait le *doux Hiérophante*. Un étranger vint à Paris, séduit par la lecture des œuvres de ce rêveur et lui annonça en termes enthousiastes que « c'était de lui que sortirait la théologie de l'avenir ».

Un autre le proclamait : « Le plus grand philosophe des temps modernes. »

Son ami Ampère disait « Avec moins de candeur et plus d'ambition, il aurait pu être chef de secte. »

Ballanche n'y songea jamais. Il était catholique sincère et convaincu, et bien que tout ne soit pas d'une sûre orthodoxie dans

son œuvre, jamais il ne lui vint à la pensée de s'écarter de sa religion.

On ne connaît pas, écrivait plus tard F. Ozanam (1), son ami, toutes les lumières qu'il apportait à tant de jeunes gens troublés par le spectacle des ruines politiques, tentés par l'éloquence des prédications nouvelles, jetés dans les angoisses du doute, et relevés, raffermis tout à coup par le bon exemple d'un grand esprit, qui ne trouvait le christianisme ni trop étroit pour lui, ni trop vieux.

La renommée de Ballanche s'étendait alors dans les milieux pensants. Le ministre de l'Instruction publique, Guizot (2), lui offrit une pension de 1 800 francs. Elle arrivait fort à propos. Ballanche, insoucieux de la conduite de sa fortune, l'avait peu à peu épuisée sans presque s'en douter. L'impression de ses œuvres, ses voyages, et surtout ses inventions mécaniques l'avaient mené à la pauvreté.

Toute sa vie, il avait été poursuivi par cette manie inventive qui l'entraînait à de grosses dépenses. En 1813 c'était un nouveau procédé pour la fonte des caractères d'imprimerie : trouvaille qui n'aboutit à rien, quoique Ballanche eût écrit sous l'influence de son imagination : « Mon affaire est une grande affaire, mais je ne sais par quel bout la prendre..... » Le résultat le plus certain fut la perte de quelques sommes d'argent employées à des essais malheureux.

A la fin de sa vie, c'était un moteur nouveau. « Je crois avoir fait une grande découverte, écrit-il. Les appareils mangent beaucoup d'argent. »

Il ne s'en inquiétait pas; l'illusion du gain prochain l'enchantait.

D'ici la fin de l'année je serai dans une situation excellente. Je me trouve associé dans une affaire considérable qui va aboutir.

C'est un nouveau moteur que j'introduis dans le monde industriel. Ma vie n'aura pas été sans importance.....

Ma situation, gênée pour le moment, pourra être plus tard aisée.....

Au dire de son ami Ampère (3), Ballanche aurait inventé un canon qui fut exécuté et placé au château de Vincennes. Il aurait aussi devancé par la réflexion plusieurs inventions célèbres réalisées après lui : la presse à eau; le papier sans fin; la composition mécanique des planches d'imprimerie.....

Les papiers inédits de Ballanche, conservés à la Bibliothèque de Lyon, renferment de nombreux brouillons relatifs à ces inventions avec des plans et des dessins s'y rapportant.

VIII. L'ACADÉMIE FRANÇAISE DERNIÈRES ANNÉES — MORT DE BALLANCHE

En 1842, Ballanche vit se réaliser un désir nourri depuis longtemps : il fut appelé à l'Académie française en remplacement d'Alexandre Duval. Il avait alors soixante-cinq ans passés.

Le nouvel élu fut reçu le 18 avril par M. de Barante. Il ne lut pas son discours; son ami et compatriote, Mignet, s'en chargea. Chateaubriand honora de sa présence cette séance; ce fut la dernière fois qu'il parut à l'Académie.

Quant à Ballanche, pendant la lecture de son discours, il parut tout à fait désintéressé de ce qui se passait. Il promenait sur la salle des regards indifférents, à travers son lorgnon, et l'on aurait pu croire que ce n'était pas de lui que s'occupait l'illustre Assemblée.

Sa pensée reconnaissante ne manqua pas de se tourner vers le protecteur dont la puissante amitié lui avait ouvert les portes de l'Académie :

Depuis plus de quarante ans qu'il est parvenu au sommet de la gloire, M. de Chateaubriand (1) n'a jamais cessé de m'accorder toute son affection : je suis à cette heure le seul de ses anciens amis resté debout à ses côtés sur cette terre où nous passons si vite. Plus d'une fois même il a consacré dans ses écrits des souvenirs qui nous sont communs, des suffrages qui ont été pour moi des titres aux vôtres. Ainsi ce nom destiné à survivre à tant de noms, ce nom qu'en vain je voulais taire, doit emporter le mien sur ses ailes.

(1) Ozanam. Voir *Contemporains*, n° 172.
(2) Guizot. Voir *Contemporains*, n° 31.
(3) Ampère. Voir *Contemporains*, n° 81.

(1) Chateaubriand. Voir *Contemporains*, n° 24.

Mme Récamier et tout le cercle de l'Abbaye-au-Bois fêtèrent ce jour heureux, qui fut la dernière joie de la Béatrix de Ballanche. Ce fut aussi le dernier événement important de la vie du philosophe. Il s'enferma dès lors dans une retraite jalouse. Logé en face de Mme Récamier, il ne sortait de chez lui que pour venir chez elle. Il travaillait à une refonte générale de son œuvre et préparait un nouvel ouvrage qu'il aurait appelé *Théodicée de l'Histoire*.

Sa mauvaise santé, le régime végétarien auquel il s'était astreint depuis plusieurs années ne lui permettaient aucun travail suivi. Il menait, disait-il, une vie d'anachorète. Ses infirmités le clouèrent bientôt sur un fauteuil. « Je ne puis même plus faire un voyage autour de ma chambre, » disait-il avec un doux sourire. Il supportait avec la plus parfaite égalité d'humeur ces misères que l'âge apporte et continuait à élever ses pensées vers les contemplations éternelles.

— Je suis plus sûr de l'autre vie que de celle-ci, aimait-il à répéter, et sa sérénité faisait l'admiration de ceux qui l'entouraient.

Il disait, pour obéir à ce qu'il y avait de prophétique au fond de sa nature :

Un monde nouveau s'ouvre à mes pressentiments, plein à la fois d'espérances qui peuvent faillir et de terreurs dont la Providence, j'aime à le croire, daignera nous épargner les trop grandes amertumes.

On ne pouvait qu'être grandement saisi par la noble résignation de ce sage qu'un de ses biographes nous dépeint sous l'aspect « d'un bon vieillard, à l'œil méditatif et doux, à la parole lente, au sourire mélancolique et fin, portant sur toute sa personne l'empreinte d'une organisation débile et, en même temps, laissant lire à travers la limpidité juvénile de son regard la pureté d'une vie étrangère aux passions dévorantes et vouée tout entière aux affections douces, aux travaux solitaires, à la méditation..... »

Peu de temps avant sa mort, il fut attristé par les inquiétudes que lui causait la santé de Mme Récamier. Atteinte de cécité, elle avait dû subir l'opération de la cataracte, sans succès.

Lorsqu'elle sut que Ballanche était malade d'une pleurésie, elle voulut, malgré tous les conseils, se rendre auprès de lui. Ses soins et ses paroles adoucirent les dernières souffrances du philosophe. La veille de sa mort, Ballanche aperçut de sa fenêtre la procession de la Fête-Dieu, qui se déroulait dans les jardins de l'Abbaye-au-Bois.

Le curé de l'Abbaye-au-Bois, M. Hamelin, apporta au malade les consolations et les secours de la religion; il fut très ému de sa résignation.

Ballanche expira le 12 juin 1847, âgé de soixante et onze ans.

Après le serviee religieux à l'Abbaye-au-Bois, — à eette époque l'une des paroisses de Paris, — son corps fut conduit au Père-Lachaise et placé, selon son désir, dans le tombeau de famille de Mme Récamier.

Sur sa tombe des discours furent prononcés par ses amis Alexis de Tocqueville et Victor de Laprade.

IX. SES ŒUVRES — SA PHILOSOPHIE SON INFLUENCE

En 1830, Ballanche donna une édition de ses œuvres en 4 volumes; cette édition, loin d'être complète, comprenait : *Antigone, l'Homme sans nom, Élégie, Fragments, Essai sur les institutions sociales, le Vieillard et le Jeune Homme, Essai de Palingénésie sociale, Prolégomènes, Orphée, Réflexions diverses.*

Les autres ouvrages parurent, en partie, dans la *France littéraire* et la *Revue de Paris*. On y peut retrouver presque entièrement la *Formule générale de l'Histoire* et la *Ville des Expiations*.

Le *Correspondant* donna, en 1845, un *Fragment sur Alexandrie*, signé de Ballanche, et la *Revue européenne* un article sur les *Mémoires de Chateaubriand*.

Ainsi la philosophie de Ballanche est éparse dans de nombreuses publications; il est assez difficile de la résumer : l'auteur ne l'a jamais bien précisée, ni peut-être comprise.

Rien n'est difficile, écrit M. Faguet, comme de ramasser Ballanche en quelques idées générales approximativement intelligibles..... Sa nature est d'être insaisissable. Il fuit à la prise et glisse au lien. Il s'échappe à lui-même. A chaque instant il nous en prévient avec la loyauté qui le rend si aimable. Comme tous les esprits obscurs, il procède toujours par digression (1).

D'une manière générale, on peut dire qu'il a pris pour fondement de ses idées le dogme chrétien : Dieu, la création, la chute originelle, le châtiment et l'expiation, la rédemption par le Fils de Dieu, et enfin la réhabilitation de l'homme. Il trouve dans la Tradition la démonstration du dogme de la déchéance, puis il suit l'évolution de la société humaine à travers l'histoire et veut y voir — et c'est ici la pensée personnelle de Ballanche — une progression vers un état parfait qui sera l'établissement définitif du christianisme sur la terre, les hommes restant cependant soumis aux douleurs et aux épreuves, mais les acceptant en tant qu'expiations.

Dans le long exposé de ses doctrines, Ballanche n'a pas toujours le souci de rester orthodoxe et en diverses questions il s'écarte de l'enseignement de l'Église catholique. Quoiqu'il ne précise jamais nettement ses idées lorsqu'il aborde des problèmes délicats, on reconnaît chez lui l'orgueil de ne point accepter tous les dogmes. La chute originelle lui paraît bien démontrée, mais il ne sait si c'est Adam, l'unique premier homme qui a péché, ou si c'est une collectivité d'êtres représentée par Adam; il pense encore que la femme n'a été créée qu'après la désobéissance du premier homme.

Il a d'étranges théories sur la préexistence des âmes; la vie n'étant qu'une portion de notre existence, une épreuve définitive avant la récompense éternelle, mais après d'autres épreuves antérieures à notre apparition sur la terre; il se refuse à admettre l'éternité des peines et rejette la croyance à l'enfer, ajoutant même que l'Église l'abandonnera plus tard.

(1) E. Faguet. *Politiques et Moralistes du XIX[e] siècle.*

Il ne voit pas que si la miséricorde divine est infinie, sa justice l'est aussi et que le châtiment divin doit atteindre irrévocablement les coupables qui s'obstinent dans le mal malgré toutes les ressources mises à leur disposition pour se repentir et se racheter.

Enfin, conception très inquiétante, il voit dans le christianisme un symbole de la vérité divine que chacun doit et peut interpréter, sans trop s'attacher à la lettre. Il se croit catholique, mais n'a pas conscience du rôle et de la mission de l'Église instituée par le Christ pour maintenir la tradition apostolique et l'intégrité de la doctrine. Il semble ne voir dans les ministres du culte que des intermédiaires entre Dieu et le monde, enveloppés dans les mystères de la religion et les formalités des rites. Sa pensée vagabonde se perd dans d'obscures interprétations des mythes et des religions antiques qui sont du domaine de la fantaisie et ne relèvent que de son imagination.

Il a aussi un optimisme déconcertant sur la perfectibilité morale et matérielle de l'homme, qui lui semble devoir arriver à un état de progrès où il retrouvera la perfection première du paradis terrestre. Cependant il ne promet pas aux hommes un bonheur semblable à celui naïvement rêvé par Bernardin de Saint-Pierre (1), où tous les êtres trouveront la réalisation de leurs désirs : « Ce qui a troublé, écrit Ballanche, ces faiseurs de système, c'est qu'ils ont toujours voulu faire tendre l'espèce humaine au bonheur, comme si tout finissait avec la vie..... »

Le plus clair de ce chaos, c'est la conception de la déchéance de l'homme et la nécessité de l'expiation pour revenir à l'état où Dieu l'avait créé.

Si le christianisme venait à disparaître, écrit-il, il faudrait recommencer à parquer l'espèce humaine, à la partager en castes, à en condamner une partie à l'esclavage..... Philosophes de nos jours, voyez à quels dangers vous nous exposez par vos doctrines antireligieuses.

(1) Bernardin de Saint-Pierre. Voir *Contemporains*, n° 575.

Et ailleurs :

Le christianisme a fondé la société des temps modernes..... L'entier développement de la loi évangélique est l'unique loi morale du genre humain.

Il dit encore :

La religion est comme une patrie : quand on l'a quittée on tend vers elle de tous ses vœux.

Oh ! qui rendra à la génération actuelle la jeunesse de la foi, la fraîcheur de la croyance, parce que là seulement est le repos !.....

Certes, on ne peut que le louer d'avoir reconnu les bienfaits de l'esprit chrétien dans la société : esprit d'amour, esprit de charité, atténuant les inégalités de condition et de fortune, esprit de liberté prêchant en même temps que le respect de l'ordre et de l'autorité légitime la nécessité de la douceur et de l'équité, mais on regrettera qu'il ait donné comme un système sérieux de philosophie l'étonnante chimère d'une société future où « le plébéianisme » aura son plein épanouissement, dans une parfaite harmonie de sentiments. On s'étonnera surtout qu'il ait méconnu la nature de la chute originelle, la tare du péché par qui tous les hommes, aussi loin qu'on regarde dans l'avenir, seront en butte aux maux venus de leurs passions, aux misères de leur chair, et auront toujours à lutter contre le mal pour mériter ou démériter selon leurs vertus ou leurs faiblesses. Ses disciples ou plutôt ses continuateurs ont montré les mauvais fruits de sa philosophie : Jean Raynaud, Pierre Leroux, André Pezzani, qui tous ont rejeté la doctrine catholique pour rester fidèles aux conclusions de Ballanche.

Et que dire de ses jugements contre les Jésuites ? Il leur dénie le droit d'éduquer la jeunesse parce que, dit-il, « ils n'ont ni traditions ni doctrines ». Étrange parti pris et qui fait peu honneur à son esprit.

Actuellement, une école néo-chrétienne, sorte de christianisme libéral, voit en lui un précurseur quand il enseigne que le christianisme contient bien les germes de toutes les vérités mais ne les développe que progressivement. En évoluant il ne change pas : il s'épanouit. Théorie fausse et dangereuse dont maints esprits impatients et inquiets se prévalent pour s'éloigner de l'Église catholique et rejeter son autorité.

Quoi qu'il en soit, Ballanche reste un esprit curieux, plus imaginatif que penseur, d'une originalité intéressante mais sans puissance. Son style est simple et clair si ses idées ne le sont pas. Il possède l'harmonie attrayante d'un poète sentimental.

Son ton dogmatique et vaticinant convient au philosophe-mage qui lit dans l'avenir et promulgue des oracles. Il aime les mots pédants et ceux dont le sens comporte un peu de vague : palingénésie, plébéianisme, épopte, initiations, ésotérisme, magisme, etc.

Il avait même pris soin de dresser un petit lexique de quelques-unes des expressions employées dans son *Essai sur les institutions sociales*, lexique qui est resté manuscrit.

Peut-être cette obscurité même et les intéressantes spéculations de Ballanche pour soulever le voile de l'avenir sont-ils pour quelque chose dans la séduction que produisit son œuvre sur les jeunes imaginations.

J. DE BEAUFORT.

BIBLIOGRAPHIE

V. DE LAPRADE, *Ballanche, sa Vie, ses Œuvres*. — J.-J. AMPÈRE, *Ballanche*. — VAUDON, *Ballanche*. — SAINTE-BEUVE, *Portraits contemporains*, t. II. — *Portraits littéraires*, t. Ier et II. — DE LOMÉNIE, *Galerie des contemporains illustres*, t. III. — PAILHÈS, *Chateaubriand et ses amis*. — E. FAGUET, *Politiques et Moralistes du XIXe siècle*. — CHARLES HUIT, *La Vie et les Œuvres de Ballanche*. — G. FRAINNET, *Essai sur la Philosophie de Ballanche*. — LENORMANT, *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*. — BALLANCHE, *Œuvres*, 4 vol. in-8°. — CH. LENORMANT, *Ballanche*. — *Études religieuses : Un Précurseur*, 20 juillet 1904. — *L'Université catholique*, 15 janvier 1904. — CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*. — LAMARTINE, *Cours familier de littérature*. — Mgr ÉLIE BLANC, *Histoire de la Philosophie*, t. III. — La Bibliothèque nationale possède 4 volumes de lettres manuscrites de Ballanche à Beuchot (elles vont de 1800 à 1828).

LES CONTEMPORAINS



Barye à 35 ans, d'après le portrait par Gigoux.

Antoine-Louis BARYE, sculpteur (1796-1875)

I. Enfance — ouvrier orfèvre — soldat

Antoine-Louis Barye naquit à Paris le 24 septembre 1796. Son père, lyonnais d'origine, exerçait à Paris le métier d'orfèvre et avait épousé une demoiselle Claparède qui appartenait à une famille de robe.

Son enfance paraît avoir été négligée : d'ailleurs, la Révolution avait détruit la plupart des écoles.

Il visitait souvent le Jardin des Plantes; une grande intimité s'établit entre un vieux gardien et lui. L'enfant passait son temps à contempler les grands lions dans leurs étroites « cages de tortures », et les ours accroupis tristement au fond de leur fosse. Le gardien parlait, disait les mœurs des animaux, de quels pays ils venaient, et comment ils savaient dévorer et rugir.

Le futur sculpteur se plaisait, dit-on, à découper avec des ciseaux des silhouettes d'animaux dans le papier; il voulait peindre aussi, mais il n'avait pas de cou-

leurs! Il imagina de broyer dans de l'eau des morceaux de briques : cela lui procura du rouge et il se mit à barbouiller les murs de la maison paternelle.

D'après certains biographes, à douze ans il savait à peine lire; à treize, il devint apprenti-ouvrier chez l'orfèvre Fourier, habile graveur sur métaux, qui avait la fourniture des équipements militaires et exécutait des hausse-cols, des ceinturons, des casques, des aigles..... Il avait même parfois la mission de graver des matrices pour les fins travaux au repoussé des orfèvres, entre autres, ceux de Biennais. Plus d'une fois, Fourier exécuta des sculptures pour les tabatières que l'empereur offrait en cadeau; chez lui fut gravée l'entrevue de Napoléon et d'Alexandre sur le Niémen en 1807. Ce séjour chez Fourier ne devait pas être inutile à Barye.

L'Empire, dans ses guerres continuelles, faisait de terribles hécatombes de soldats. Un sénatus-consulte du 9 octobre 1812 mit à la disposition du ministre de la Guerre 160000 hommes. Barye, âgé à peine de seize ans et demi, fut incorporé, mais il eut la chance d'être attaché à la brigade topographique du génie à Paris et employé à l'exécution de quelques plans en relief.

Le 30 mars 1814, Paris capitule, l'armée est licenciée et Barye rentre chez lui.

II. Barye élève de Bosio et de Gros — Concours pour le prix de Rome

Il est libre et peut entrer en apprentissage chez le joaillier Biennais; en 1816, il le quitte pour étudier dans l'atelier du sculpteur Bosio, fort renommé à cette époque, auteur du cheval de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires. En 1815, les chevaux de Venise qui décoraient l'Arc de Triomphe du Carrousel ayant été repris par les alliés, Bosio fut chargé de les remplacer; ce sont là certainement les premières œuvres que Barye vit dans l'atelier du maître. En 1817, sans quitter Bosio, il devint élève du célèbre peintre Gros (1).

(1) Gros. Voir *Contemporains*, n° 532.

Continuant en même temps son travail de ciseleur, il modèle, il dessine, il étudie, moitié ouvrier, moitié élève. Il se prépare ainsi au concours de l'École des Beaux-Arts pour la gravure et la statuaire.

En 1819, il concourt pour le prix de Rome dans la section des médailles; le sujet est *Milon de Crotone dévoré par un lion.* On pourrait croire que Barye triomphât aisément; mais ou son talent n'était encore qu'en germe ou les juges ne surent pas le découvrir, il n'obtint qu'une mention honorable.

L'artiste ne se découragea pas. L'année suivante (1820) il se présenta dans la section de sculpture; cette fois, il eut un second prix pour son *Caïn maudit après le meurtre d'Abel;* mais rien en 1821, rien en 1822, rien en 1823; en 1824, le malheureux concurrent des cinq années précédentes ne fut même pas reçu en loge, ce qui le décida à ne pas pousser plus loin ses essais infructueux.

III. Barye ouvrier — Il expose au Salon

Dès 1823, il était entré comme ouvrier chez l'orfèvre Fauconnier, joaillier de la duchesse d'Angoulême; il se maria cette même année et habita passage Sainte-Marie, près de son atelier.

Obligé de recourir de nouveau au gagne-pain du métier, il préludait par les infiniment petits de la sculpture à l'étude des infiniment grands de la nature animée. Celui qui devait faire bondir les tigres et les éléphants ciselait des bijoux; celui qui devait camper les lions dans une splendide majesté inventait des modèles de breloques. Il y apportait une manière nouvelle qui en faisait des objets d'art. Il devint bientôt d'une habileté sans rivale dans les bronzes, dont il inventait les modèles.

Ceux qui s'élèvent en suivant cette voie, dit M. Guillaume, ne sont ni les moins grands ni les moins illustres. Leurs talents ont quelque chose d'accompli. Leur inspiration bénéficie du sens pratique qu'ils ont acquis : ils ne conçoivent rien qu'ils ne puissent réaliser. Ils sont, dans leur pro-

duction, abondants et rapides. Connaissant les conditions de l'exécution, ils ne sont pas comme ceux qui, sans technique, commencent l'étude de l'art par philosopher. L'idée ne leur vient qu'identifiée à la matière qui la contiendra. Sans doute, ils pensent la forme et la voient dans leur esprit. Mais il y a en eux quelque chose de plus : suivant les qualités des métaux qu'ils emploient, ils la sentent, à l'avance, se façonner entre leurs mains (1).

Sans négliger la figure humaine, Barye s'était mis à étudier les animaux d'une manière spéciale; il commença ces patientes observations et ces travaux méthodiques qui l'ont successivement rendu maître de tous les sujets.

Les animaux qu'il modelait pour l'orfèvrerie, lisons-nous dans l'*Art*, ont déjà les principales qualités qui se rencontreront dans ses bronzes les plus célèbres : même art exquis, même respect de la vérité, même manière de sentir et de rendre la nature. Il passait de longues heures devant ses modèles, étudiant leurs mœurs, leurs habitudes, les comparant entre eux, se rendant familières leurs formes et s'emparant de leur caractère. Il les dessinait, il les peignait, il faisait revivre leurs couleurs, feuilletait sans relâche les ouvrages qui retraçaient leur structure et racontaient leur vie. Il était l'auditeur fidèle des leçons du Jardin des Plantes, et jamais les œuvres de Buffon, de Lacépède, de Cuvier, n'eurent un lecteur plus attentif. Il suivait assidûment les cours d'anatomie; se rendait présente l'histoire des événements, des hommes, de l'art, des costumes, des découvertes, des voyages; apprenait les délicates opérations que nécessite la fonte des métaux, et acquérait ainsi une masse de connaissances qui ne sortaient plus de sa mémoire sans relâche exercée. Il avait cette sage opinion que l'artiste qui ne sait que son art ne tarde pas à devenir un simple manœuvre.

Non content d'étudier avec ardeur tout ce qui touchait à l'art qu'il devait honorer, il arriva, en histoire, en géographie, en archéologie et dans les principales branches des sciences naturelles, à posséder des connaissances très étendues (2).

L'ouvrier orfèvre débuta pour la première fois au Salon en 1827, par un *buste de jeune homme* et un *buste de jeune fille*. Quatre ans plus tard le jury acceptait une demi-douzaine de ses œuvres où les animaux primaient. On lit en effet, dans le livret du Musée royal de 1831 : M. Barye, 58, rue du Bac, passage Sainte-Marie :

Peinture : *Un portrait*, *Études d'animaux*. **Sculpture** : *Martyre de saint Sébastien*, *Tigre et crocodile*, *Un ours* (*esquisse*), *Groupe d'animaux en plâtre*.

Le morceau le plus remarqué fut le *Tigre dévorant un crocodile*, acquis depuis par le Musée du Louvre.

Tout n'est pas encore parfait chez le sculpteur. Préoccupé de l'exactitude matérielle, jusqu'à vouloir exprimer le détail d'une crinière, les rayures d'un pelage, comme ferait un peintre, il n'a pas encore le sens du monumental. Mais cette âpre recherche de vérité était nécessaire pour réagir contre la convention et la routine alors admises.

IV. SALONS DE 1833, DE 1834 ET DE 1835

Le Salon de 1831 avait attiré l'attention sur Barye, celui de 1833 allait avoir un prodigieux retentissement. L'artiste exposa :

Sculpture : *Buste du duc d'Orléans*, *Charles VI dans la forêt du Mans*, *Cavalier du XVe siècle*, *Cerf terrassé par deux lévriers*, *Gazelle morte*, *Cheval renversé par un lion*, *Lion au serpent*, *Ours de Russie*, *Ours des Alpes*, *Lutte de deux ours*, *Éléphant d'Asie*.

Aquarelles : *Tigre dévorant un cheval*, *Deux tigres du Bengale*, *Panthère des Indes*, *Panthère du Maroc*, *Deux jeunes lions du Cap*, *Deux jaguars du Pérou*.

Par le *Charles VI*, dit M. Roger Ballu, ainsi que par le *Cavalier du XVe siècle*, autrement dit *Charles VII le Victorieux*, si beau d'allure, d'un type si fortement accusé, Barye préludait à cette suite de statuettes équestres, *le général Bonaparte*, *le duc d'Orléans*, *Gaston de Foix*, *Guerrier tartare arrêtant son cheval*, *Amazone costume moderne*, postérieures à cette date, *Piqueur costume Louis XV*, plus récentes encore : statuettes d'un charme imposant que les proportions dimensionnelles empêchent seules d'appeler des statues, mais qui en ont tout le caractère et le sentiment.....

Groupez-les, ces petits cavaliers, de loin, de près, sur une table, de profil, de face ou de dos, les uns à côté des autres, au hasard, vous reconnaîtrez de suite les types historiques et les époques particulières.

L'œuvre la plus remarquable est le *Lion au serpent*, placé depuis au jardin des Tui-

(1) GUILLAUME, *Notice sur Barye*.
(2) *L'Art*, 1875, t. II, p. 361 et 365.

leries; il est surprenant d'exactitude et d'énergie.

Il y avait là, dit Charles Clément, un sentiment de vie, une vérité et un accent qu'ignoraient absolument les sculpteurs de la période précédente.

Le lion de Barye donne l'impression d'un être réel et il fait frissonner. Il approche sa gueule béante du serpent qu'il tient dans ses griffes puissantes et aiguës. On entend son rugissement mêlé de férocité et de volupté; son poil se hérisse, tout son corps se courbe en frémissant sur sa proie, que ses yeux sanglants contemplent avec une joie farouche. C'est l'imitation, non point servile et mesquine, mais précise, absolue, de la nature. Tous les détails, depuis la musculature jusqu'au pelage, sont rendus avec énergie.

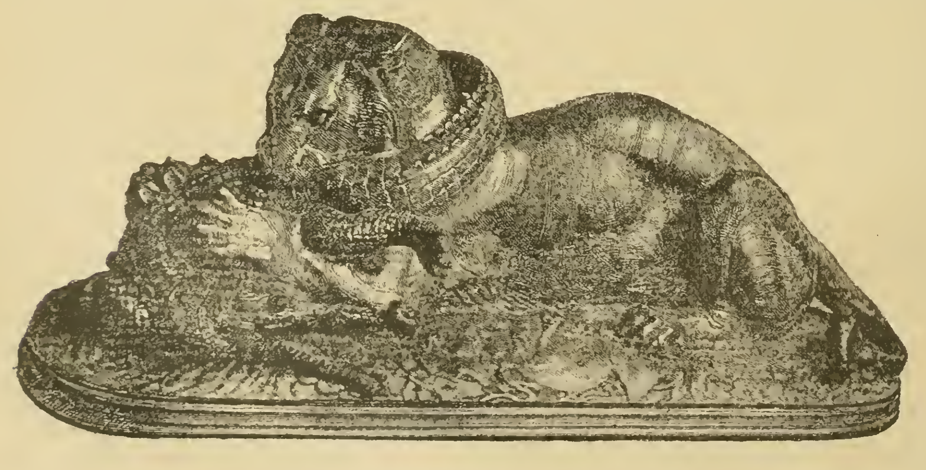


AIGLE SE POSANT SUR UN ROCHER
(Bronze de BARYE. — Hauteur 25cm,50.)

Le *Lion au serpent* a été unanimement loué.

De quel génie ne faut-il pas être doué pour animer à ce point deux ou trois sacs de plâtre! écrivait Schœlcher.

Quand son *Lion* apparut, détournant la tête avec horreur et dégoût devant le serpent qu'il a saisi et qu'il va écraser, ce fut un événement. On était si habitué au lion classique, le pied sur la boule, comme un brave caniche! Barye avait découvert la nature.



TIGRE DÉVORANT UN CROCODILE
(Bronze de BARYE. — Hauteur 19cm,125.)

Les lions académiques et les tigres poncifs, écrit Théophile Gauthier, aux perruques de marbre à la Louis XIV, au corps flasque, arrondi, sans os, sans nerfs et comme bourré de son, serrèrent leur queue entre les jambes et faillirent laisser échapper la boule qui leur servait de contenance, à l'aspect du terrible et superbe animal de Barye, hérissant sa crinière inculte, crispant son mufle avec une colère pleine de dégoût, maintenant sous ses ongles d'airain le hideux reptile qui se redresse dans la convulsion d'une rage impuissante. Celui-là était un vrai lion de l'Atlas, majestueusement fauve, aux muscles invaincus, et dont le *rictus* farouche n'affectait pas le sourire académique.

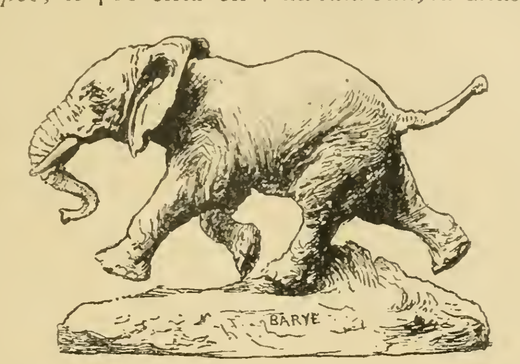
A la suite de l'exposition, Barye fut décoré en même temps que Bouilly, Rude, Duret, Alfred de Vigny (1), Jal, tous célèbres plus tard.

Au Salon de 1834, l'artiste n'avait plus une collection aussi considérable d'œuvres; il envoya seulement cinq bronzes: *Ours dans son auge, Éléphant, Panthère dévorant une gazelle, Gazelle morte, Cerf surpris par un lynx.*

Les bronzes envoyés par M. Barye, écrivait Gustave Planche, nous ont montré, sous une forme plus exquise, les groupes d'animaux du Salon dernier. Le bronze est décidément ce qui convient le mieux à la manière de cet artiste..... Il faut le dire à la honte du public, et moi-même qui n'en puis douter je rougis en l'avouant, il y a parmi les curieux une insouciance si profonde que j'ai entendu confondre avec les admirables ouvrages de Barye des masses sans forme, sans ligne, sans individualité devinable.

(1) Alfred de Vigny. Voir *Contemporains*, n° 653.

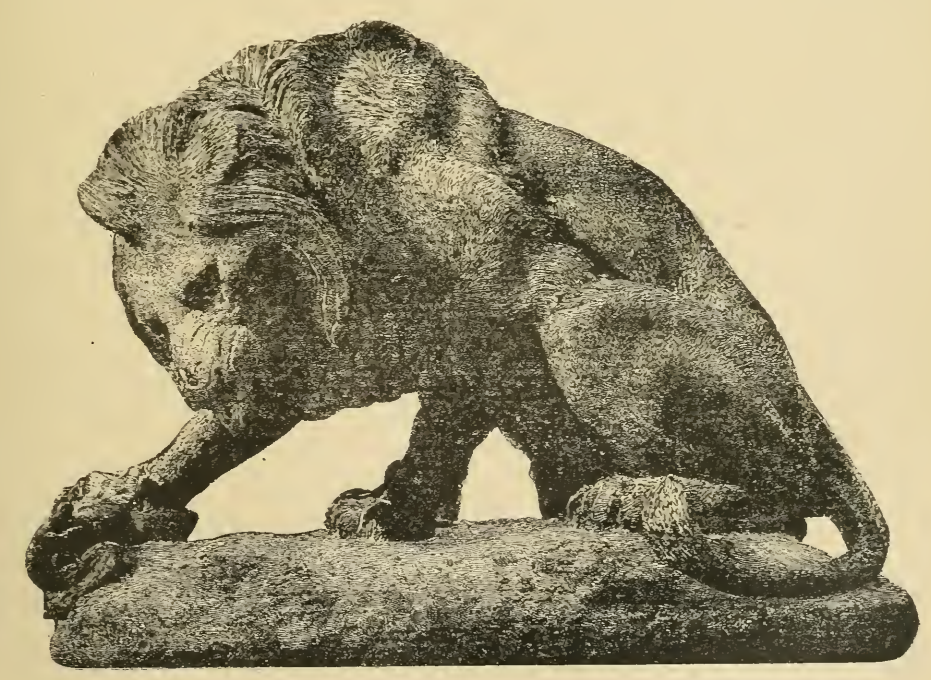
Malgré ces beaux éloges, Barye n'obtint pas de médaille. L'année suivante, en 1835, il envoya un *Tigre*, exécuté en pierre, qui se trouve actuellement à Lyon. En 1836, il exposa une de ses plus belles œuvres, l'admirable *Lion au repos;* il présenta en même temps une série de petits bronzes; le jury les refusa en bloc sous prétexte que ce n'était pas de la sculpture, mais de l'orfèvrerie. D'ailleurs on trouvait spirituel d'appeler les bronzes de Barye des *serre-papier*.



ÉLÉPHANT COURANT
(Hauteur 13cm,40.)

V. BARYE ET LA FAMILLE ROYALE — LE « SURTOUT » DU DUC D'ORLÉANS — LE « LION DE JUILLET » — « SAINTE CLOTILDE » — BARYE CESSE D'EXPOSER AU SALON

Après le Salon de 1833, Barye avait reçu des commandes du duc d'Orléans, du duc de Nemours, son frère; du duc de Luynes. La petite *Gazelle morte* et l'*Ours dans son auge* avaient été fondus pour le duc d'Orléans, l'*Éléphant* pour le duc de Nemours. L'artiste exécutera plus tard pour le duc de Montpensier de magnifiques candélabres et une pendule avec *Angélique et Roger sur l'Hippogriffe,* que certains tiennent pour son chef-d'œuvre en orfèvrerie.



LION ÉCRASANT UN SERPENT
(Jardin des Tuileries. — Bronze. — Hauteur 1m,275.)

Vers 1835, il commença le fameux *surtout* du duc d'Orléans qui devait contenir neuf groupes d'animaux. Cinq seulement furent exécutés : *la Chasse au tigre, la Chasse au taureau, la Chasse aux ours, la Chasse au lion, la Chasse à l'élan.*

Ces *Chasses* étaient achevées en 1837. Quand le duc d'Orléans vit les chefs-d'œuvre que lui livrait l'artiste, il fut frappé d'admiration, et voulut que Barye les portât à l'exposition; mais ayant à se plaindre du jury, Barye refusa de faire les démarches nécessaires.

— Eh bien! je m'en charge, répondit le prince royal.

Les bronzes admirables ne furent pas moins refusés. Le duc courut à Louis-Philippe :

— Que voulez-vous, lui dit le roi, j'ai créé

un jury, je ne peux pas le forcer à accepter des chefs-d'œuvre (1).

Ce refus valut au jury une jolie volée de bois vert: Daumier et Decamps (2) frappèrent les coups les plus durs.

Pour le monument à élever sur la place de la Bastille en l'honneur des héros de juillet, Barye fut chargé vers 1834 de modeler le bas-relief destiné à décorer le piédestal de la colonne.

On connaît ce lion formidable et doux qui marche dans sa sérénité et dans sa force, et qui, dans son calme élan, se détache par une légère saillie sur un fond vague constellé d'étoiles et orné d'un fragment de la ligne du zodiaque.

C'est en effet le *Lion de juillet*, dit avec emphase un contemporain, et il était bon de le dater ainsi; mais c'est aussi le lion éternel, qui s'avance dans sa majesté triomphante et dans son illusion généreuse. Les conditions du bas-relief sont ici très bien comprises, l'œuvre concentrée et puissante est empreinte d'une sérénité héroïque (3).

En 1835, Barye exécuta pour l'église de la Madeleine une statue de sainte Clotilde commandée par le gouvernement, ce qui fit dire assez spirituellement à Gustave Planche:

Un crocodile étouffant un serpent excite l'admiration, l'auteur est chargé de modeler le buste du duc d'Orléans; un lion réunit tous les suffrages, on demande à l'auteur la statue de sainte Clotilde (4)!

Taillée dans le marbre, cette figure, haute de 8 pieds, est honorable et correcte, dit M. Roger Ballu, mais si elle venait à disparaître elle ne manquerait pas à la gloire de son auteur.

Du jour où le jury avait refusé en bloc ses bronzes, Barye offensé avait cessé de paraître au Salon. Son travail n'en était pas moins actif. A un certain moment il eut même la joie d'espérer faire des œuvres grandioses: il fut question de lui confier la décoration de la place de la Concorde. On aurait mis des lions, des tigres, des éléphants à la place des statues des villes sculptées par Pradier.

C'était le projet de Thiers, qui proposait ensuite quatre statues monumentales pour le pont de la Concorde, puis une seule.

Lorsque l'Arc de Triomphe de l'Étoile fut achevé et que Rude (1) eut terminé sa *Marseillaise*, Louis-Philippe et Thiers voulurent donner au monument un couronnement digne de lui; ils s'adressèrent encore à Barye comme au seul homme capable de remplir un tel programme. Ce projet tourna comme celui de la décoration de la place de la Concorde; il s'agissait d'abord d'un magnifique groupe: Napoléon sur un char triomphal avec quatre statues équestres de ses frères et de Murat, escortés de douze maréchaux à cheval; puis on proposa un aigle gigantesque de plus de 20 mètres, les ailes éployées, s'abattant sur un amas de trophées, de canons, d'écussons de villes, de dépouilles opimes; finalement, par crainte de froisser les nations voisines, l'Arc triomphal n'eut pas son couronnement. Il reste de tous ces projets et de toutes ces déceptions un bronze de $0^{m},25$ de haut figurant un aigle sur un rocher.

L'artiste, sans se décourager, ne discontinuait pas de produire de ces œuvres exquises qui ont, sinon créé, du moins relevé chez nous l'art du bronze; aujourd'hui, grâce à lui, tous les pays étrangers sont nos tributaires.

De cette époque datent: l'*Éléphant monté terrassant un tigre, Angélique et Roger*, le *Lion assis* qui orne une des portes du Louvre au pavillon de Flore, sur le quai.

Quelle admirable âme d'artiste! s'écrie M. Bonnat. On voit les attaches des membres. Plus la moindre hésitation dans le dessin, dans la forme qui est pleine et forte. La grande ligne qui part du museau et va jusqu'à la queue est superbe,

(1) A propos des travaux de cette époque, M. Arsène Alexandre observe qu'on y reconnaît sans doute une puissante main, mais que, si on fait une comparaison entre le *Lion au serpent* et la plus belle des pièces du *surtout*, c'est dans le premier qu'il faut voir le véritable sens dramatique et l'éloquence la plus haute.

(2) Decamps. Voir *Contemporains*, n° 492.

(3) *Gazette des Beaux-Arts*, t. XXII, article de PAUL MANTZ.

(4) A ce propos on raconte que Barye avait sollicité lui-même la faveur d'exécuter dans une église la statue de la Sainte dont Mme Barye portait le nom. La promesse lui en avait été faite mais ne put être tenue. (ROGER-BALLU, *Barye*, p. 66.)

(1) Rude. Voir *Contemporains*, n° 359.

et on éprouve en regardant ce bronze un sentiment de force tempéré par la beauté. Le lion est assis et regarde droit devant lui.

C'est incontestablement un des chefs-d'œuvre de Barye.

Homme du XVIe siècle, égaré dans notre temps, a-t-on dit, l'artiste a bien souvent fait succéder à l'œuvre héroïque l'œuvre purement décorative. Parmi les pièces de ce genre, il faut citer la grande pendule qui orne un des salons de l'hôtel de M. Péreire. Le motif est des plus simples : Apollon, conduisant son char, se présente de face; des deux côtés s'avancent les Heures, figures légères, qui tiennent la bride des chevaux admirables dans leur allure. Versailles, au temps de ses splendeurs, n'a rien eu de plus beau dans son mobilier royal (1).

Absorbé par ses méditations d'art, Barye allait s'engager dans une aventure désastreuse : il voulait produire chez lui et vendre lui-même. Comme les Cellini et les Palissy, il se mit à la tête d'une fonderie et prit une patente de bronzier; mais ce singulier « commerçant » ne cherchait aucun moyen de publicité; il attendait en toute naïveté qu'on eût l'idée de venir acheter chez lui de belles choses..... Les bailleurs de fonds, impatientés de voir peu de bénéfices, exigèrent le remboursement de leurs avances et, faute par l'artiste de pouvoir s'acquitter d'une dette de 36 000 francs, ils saisirent ses modèles.

On devine l'amère douleur de Barye après ce désastre auquel des chagrins de famille et la mort d'une fille s'ajoutèrent encore. Il devint plus réservé, plus taciturne; il disait : « Il y a dans le monde deux sortes de gens, également nécessaires, les écouteurs et les parleurs; je suis des écouteurs. »

VI. RÉVOLUTION DE 1848 — BARYE AU LOUVRE SALONS DE 1850 ET DE 1851

Après la révolution de février 1848, grâce à l'influence de Ledru-Rollin, Barye fut nommé directeur des moulages et conservateur des plâtres au Musée du Louvre. Il y installa son atelier. C'est la première fois qu'il se trouva aussi à l'aise pour travailler. « Ne pensant point à ses intérêts personnels, dit M. Roger Ballu, il apporta dans la pratique des améliorations utiles, onéreuses... pour lui. »

La Révolution avait emporté le jury académique dont Barye avait tant à se plaindre. Il fut remplacé par un jury librement élu par les artistes. Le nom de Barye fut proclamé un des premiers.

En 1849, il n'y eut pas de Salon à cause du choléra; Barye reparut à celui de 1850, après une absence de quatorze ans. Il exposait un plâtre : *Jaguar dévorant un lièvre*, et un bronze : *Thésée tuant le Centaure Biénor*. Ce groupe pourrait être signé par un artiste grec.

C'est une merveille à voir, dit M. Roger Ballu, c'est un ouvrage qui est non seulement fait d'ensemble, mais dont chaque détail est rendu avec savoir et avec amour. Il défie la critique.

Paul Mantz, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, disait de son côté :

Groupe admirable par l'intelligence du sujet et par l'exécution. Deux fois robuste en sa double nature, Biénor est un colosse de vigueur auprès du jeune Thésée; mais la victoire reste au plus digne, au plus beau. L'homme écrase l'animal hybride : le héros fait la loi au monstre.....

Ce n'est pas sans profit que Barye avait vécu au Louvre dans la contemplation des chefs-d'œuvre de la statuaire grecque : sa manière s'était épurée en s'agrandissant, il savait comment la forme s'idéalise par l'élimination du détail inutile.

Au Salon de 1851 fut exposé *Thésée tuant le Minotaure;* commencé en 1841 il avait été terminé en 1846. C'était le digne pendant du groupe : *Thésée et le Centaure.*

L'année précédente, lors de la nomination du nouveau directeur des Musées du Louvre, Barye avait été renvoyé sur l'heure. Il travaillait à un groupe qui devait faire pendant au *Centaure*. Son modèle en terre est mis sur une charrette à bras, l'artiste marche derrière, ramassant les morceaux qui se détachent par suite des cahotements; quand il arrive chez lui, il ne restait qu'un amas de fragments.

(1) Notes dans la *Gazette des Beaux-Arts*, XXII.

En 1849 il avait exécuté les huit aigles du pont d'Iéna, d'un excellent effet décoratif.

Deux ans plus tard il reçut la commande de 97 mascarons pour la décoration du Pont-Neuf.

VII. SALON DE 1852 — « JAGUAR DÉVORANT UN LIÈVRE » — ATELIER DE BARYE

Au Salon de 1852, Barye exposa en bronze le *Jaguar dévorant un lièvre*, qu'il avait exposé en plâtre au Salon de 1850. C'est un chef-d'œuvre et, pour plusieurs, le chef-d'œuvre de l'artiste.

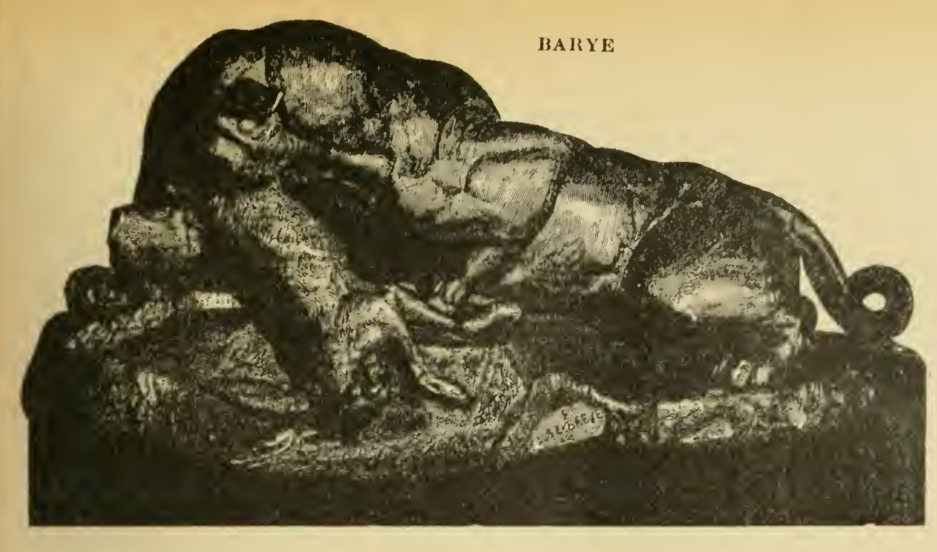


THÉSÉE ET LE CENTAURE BIÉNOR
(Hauteur 1m,275.)

Le *Jaguar dévorant un lièvre*. Je crois que, de l'avis de tous, c'est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre de cet homme qui en a tant produit.

C'est beau comme l'*Esclave* de Michel-Ange, au Louvre. De sa gueule, le jaguar a saisi le lièvre par les entrailles; la patte droite avance, son ongle déchire le bassin de la victime, et lentement, aplati, le ventre contre terre, rampant comme un serpent, il va la dévorer dans l'ombre de sa tanière. Déjà il la savoure avec une joie d'une intensité féroce, « avec la volupté gourmande du sang », comme dit Edmond de Goncourt dans sa pénétrante description du jaguar. Ses oreilles sont collées contre son cou dont les muscles puissants dénotent la force. Des crispations nerveuses courent tout le long de son échine, jusqu'aux dernières vertèbres de la queue; les yeux farouches, terribles, convergent vers le centre

LION AU REPOS
(Pavillon de Flore au Louvre.)



JAGUAR DÉVORANT UN LIÈVRE
(Bronze de BARYE. — Hauteur 39cm,525.)

lendemain seulement il rendait la bête. Or, il arrivait souvent que, détenue plus longtemps qu'il ne fallait, elle n'était plus bonne pour la casserole..... Mais le lièvre n'avait pas été perdu pour l'artiste.

C'était bien autre chose quand un animal d'espèce rare tombait malade au Jardin des Plantes. Barye connaissait les pensionnaires; il était tenu au cou-

et ont la fixité de l'œil d'une vipère. Malheur à qui s'approcherait pour lui ravir sa proie! Il se dégage de ce bronze merveilleux, ainsi conçu et exécuté, une impression de férocité et de sauvagerie extraordinaires. C'est du génie (1).

Acheté par l'État, ce bronze fut envoyé au Musée du Puy.

Barye est à l'apogée de son talent, il continue d'étudier :

Le Jardin des Plantes, dit Arsène Alexandre, a toujours des attractions et des révélations pour le sculpteur, à l'âge même où il semble n'avoir plus rien à apprendre. Il ne se passe pas de semaine où il ne vienne observer, modeler sur place, ou mesurer à l'amphithéâtre.

Dans la rue, un calepin à la main, un mètre dans la poche, l'un pour noter rapidement une idée, saisir le mouvement d'un cheval ou d'un chien; l'autre pour mesurer les rapports entre les diverses parties de ces modèles inconscients. Visiteur assidu des marchés aux chevaux et aux chiens, innombrables sujets toujours neufs.

M. Roger Ballu ajoute ces détails :

S'agissait-il d'un lièvre, par exemple, il l'empruntait à la cuisinière soi-disant pour une heure ou deux, et l'emportait comme une proie dans son antre de sculpteur. Justement, ce jour-là, il avait un détail à voir, une attache à vérifier. Mais la chose faite, ce n'était point fini. Il avait besoin de mouler une patte, de modeler la tête sur nature. Le



THÉSÉE ET LE MINOTAURE
(Bronze de BARYE. — Hauteur 45cm,90.)

(1) M. BONNAT, *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1889

rant de leur santé. Il allait prendre de leurs nouvelles avec la sollicitude inquiète d'un héritier. Et le décès prévu survenait-il, un gardien, envoyé par le père Rousseau, accourait prévenir Barye, qui, sans perdre une minute, quittait tout, quelle que fût l'heure ou le moment, pour se précipiter vers la cage du défunt. Là, sur la dépouille encore chaude, il procédait à son investigation. Il reconstituait la vie.

On le voit d'ici, promenant ses mains sur la bête inerte, palpant les os, mesurant les articulations, s'arrêtant pour tracer, en guise de notes, des croquis rapides avec mention des longueurs, calme, absorbé, passionné en silence pour la diversité puissante de cette nature qu'il explorait en savant et en artiste (1).

De l'*Art*, t. IV :

C'est dans ces études préliminaires, qu'il a poursuivies depuis le commencement jusqu'à la fin, que Barye a trouvé cette assurance magistrale qui lui permettait de poser ses esquisses dans le mouvement vrai du premier coup, et de laisser derrière lui cette multitude d'œuvres parfaites où la grandeur de l'effet et l'intensité de la vie s'associent si heureusement à l'exacte proportion des parties. C'est par là enfin que Barye a pu devenir un artiste complet, qui ne redoute aucune comparaison.

Son atelier présentait un spectacle unique, dit Guillaume. Des modèles en terre et en cire étaient sur les chevalets, des fontes encore inachevées sur les établis munis de leur outillage. A la muraille étaient attachés les dessins cotés et les moulages sur nature. Le maître, ceint de son tablier d'ouvrier en bronze, modelait, retouchait les plâtres, ciselait, mettait les pièces à l'étau, les examinant sous tous les aspects et à tous les jours, ne laissant rien d'imparfait. Jusqu'au bout son application était infatigable et seulement quand il avait épuisé son attention, il signait.

Le maître n'a jamais eu d'élèves. Des artistes ont suivi son cours de dessin, mais aucun n'a vécu dans l'intimité de son atelier, sous son immédiate direction, en communion complète avec lui. Il travaillait seul et parlait peu.

VIII. LES HONNEURS — PROFESSEUR DE DESSIN AU MUSÉUM — GRANDS TRAVAUX — L'INSTITUT

En 1854, Barye fut nommé professeur de dessin au Jardin des Plantes; on devine avec quelle joie il accepta ces fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort.

L'année 1855 consacre ses succès d'une éclatante manière. Membre du jury d'admission à l'Exposition universelle internationale pour la sculpture, il est nommé membre du jury des récompenses composé de onze Français et deux étrangers. Pour la section des bronzes d'art, il obtint, à l'unanimité, sans partage, la grande médaille d'honneur. Napoléon III (1) y ajouta la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Cette même année se fonda l'*Union centrale des arts appliqués a l'industrie.* Barye fut l'un des premiers à s'y intéresser, il lui prêta le concours de son expérience et de sa renommée; dès l'origine, il fut choisi comme président de la Commission consultative.

Deux ans plus tard, l'artiste acheva de se libérer de ses dettes et rentra en possession de ses modèles.

En même temps que les honneurs, venaient enfin les grands travaux.

Lefuel, chargé de terminer le Louvre, demanda à Barye d'exécuter les quatre groupes décoratifs des pavillons du palais donnant sur le Carrousel. Ils se font pendant deux à deux; *la Guerre* et *la Paix*, *la Force assurant le Travail*; *l'Ordre protégeant les Arts et l'Industrie.*

Certains les regardent comme le chef-d'œuvre de Barye. Les figures humaines s'allient aux animaux, les grands artistes de la Renaissance n'ont pas de travaux plus parfaits.

Voici les lignes que je trouve dans le carnet d'un artiste, lisons-nous dans l'*Art*, en 1875 :

Hier, j'ai été au Louvre et suis monté sur l'échafaudage pour voir les groupes de Barye..... Aucun spectacle, aucun, après celui de la nature elle-même, ne m'a autant remué : j'en tremblais. Quand je me suis trouvé en face du groupe de la *Guerre*, le soleil se couchait, ses rayons dorés frappaient obliquement le groupe, ils éclairaient la tête du guerrier. Je vois toujours le grand geste du bras cherchant la poignée du glaive; j'entends le clairon de l'enfant et le hennissement du cheval.....

(1) BALLU, *Barye*, p. 31.

(1) Napoléon III. Voir *Contemporains*, n°s 544 546.

« En équité la plus absolue, note un critique moins enthousiaste, ces groupes du Louvre eussent pu être exécutés par bien des maîtres avec un talent égal. »

D'ailleurs, ils sont à une hauteur telle que l'œil ne peut les apprécier.

Pour le Louvre également, Barye exécuta une statue équestre de Napoléon III; l'emplacement était défectueux; l'œuvre, peu remarquable, a été remplacée à la chute de l'empire par le *Génie* de Mercié.

En 1864, un *Napoléon Ier* pour le monument d'Ajaccio; œuvre des plus sévères; vêtu à l'antique, l'empereur couronné de lauriers tient à la main un globe surmonté d'une Victoire; le cheval, nerveux, de haute race, le plus beau cheval peut-être qu'ait modelé Barye.

A l'Exposition universelle de 1867, il obtint une médaille d'or; en 1866, il s'était présenté à l'Institut, et n'avait obtenu que neuf voix. En 1868, il fut présenté d'office par Lefuel et Gérôme, mais il refusa de faire aucune démarche et d'en passer par les visites traditionnelles; néanmoins, il obtint la majorité des suffrages; il avait soixante-douze ans!

Le dernier grand travail de l'artiste fut quatre groupes en pierre pour la ville de Marseille : *Lion terrassant un mouflon*, *Tigre terrassant une biche*, *Lion et sanglier*, *Tigre et gazelle*; ils sont placés à l'entrée du square du Palais de Longchamp.

IX. BARYE PEINTRE — SES AQUARELLES

Barye prenait peu de distractions; cependant il allait chaque année passer quelques semaines à Barbizon où il louait un logement pour la somme de 175 francs par an; ce n'était pas un palais!

Il retrouvait là ses amis : Corot, Millet (1), Théodore Rousseau, et, comme eux, il peignait, mais à sa manière. Seul, le plus souvent, il s'établissait dans les endroits les plus sauvages de la forêt de Fontainebleau; là, en face des grés brûlés par le soleil, son imagination s'échauffait, il voyait tigres, lions et bêtes farouches, et savait les placer dans un cadre approprié.

Après sa mort, on retrouva dans son atelier, soixante-dix aquarelles et un nombre au moins égal de toiles.

Plusieurs de ses biographes apprécient les aquarelles de Barye à l'égal de ses bronzes; mêmes qualités, disent-ils : grandeur de l'aspect et intensité de la vie, avec une ressource en plus : *la couleur*.

C'est surtout, lisons-nous dans l'*Art* (1), la lumière et la couleur qu'il a faites terribles et farouches, pour les accommoder à la nature du site et à celle du personnage. Le ciel même a des teintes fauves ou sanglantes. Tout concourt en une impression d'effroi. Il est impossible d'imaginer, au fond même des plus horribles déserts, des habitacles mieux faits pour loger des lions, des tigres, des serpents.

Des recherches récentes ont démontré qu'un certain nombre d'animaux prennent la couleur du milieu qu'ils habitent, Barye a fait juste le contraire. Il a donné à ses paysages la couleur et le caractère de leurs habitants. Ils n'en sont, pour ainsi dire, plus que le reflet. Au point de vue de l'histoire naturelle, il y aurait peut-être quelque chose à dire. Au point de vue de l'art, c'est splendide et magnifique, d'une puissance d'aspect formidable.

Dans ses peintures, dit M. Guillaume, il s'abandonnait à son instinct de coloriste, sans cesser toutefois d'être sculpteur. N'attendez pas de lui des raccourcis ni de ces mouvements brusques qui nous dérobent en partie les corps. Il ne dessine, comme il ne modèle, que pour faire ressortir les rapports des formes et leur caractère. J'ai sous les yeux quelques-unes de ses plus belles aquarelles. Ce sont des lions et des tigres qui passent : en les voyant, on a l'idée de bas-reliefs polychromes (2).

« Peinture mâle, personnelle s'il en fut jamais, dit M. Roger Ballu, impressionnante par son originalité même. »

Quelques-unes, par leur puissance, désespéraient Delacroix (3). Il s'écriait un jour, dit-on : « Jamais, non, ma parole! jamais, je n'arriverai comme Barye à tordre ainsi une queue de tigre. »

Cependant, remarque M. Roger Ballu, la

(1) Voir *Contemporains*, Corot, n° 104; Millet, n° 450.

(1) L'*Art*, 1875, t. IV.
(2) *Catalogue de l'exposition des œuvres de Barye.*
(3) Delacroix. Voir *Contemporains*, n° 343.

gloire du sculpteur n'aurait pas été moins grande s'il n'avait jamais touché un pinceau.

En ce moment, ajoute-t-il, ses peintures ont la même vogue que ses sculptures, c'est-à-dire que les amateurs se les disputent et que les marchands les tiennent à un haut prix.

Toutefois, à quelques exceptions près, ses peintures à l'huile sont inférieures à ses aquarelles. Elles sont comme un peu lourdes, procèdent par empâtement monotone, semblent fermées, encore que l'impression en soit puissante et que l'expression reste sincère.



LE GÉNÉRAL BONAPARTE
(Bronze de BARYE. — Hauteur, 35cm,70.)

X. DERNIÈRES ANNÉES

Lors de la guerre de 1870, Barye, âgé de soixante-quatorze ans, se réfugia à Cherbourg avec sa famille.

Quatre ans plus tard, il fut atteint d'une maladie de cœur.

Un jour, Mme Barye allait, venait autour du fauteuil sur lequel il se tenait le front incliné; elle époussetait les bronzes garnissant l'appartement, et autant dans la pensée de distraire son mari que pour toute autre raison.

— Mon ami, lui dit-elle, quand tu te porteras bien, tu devrais veiller à ce que la signature de tes œuvres fût plus lisible.

Après un instant de silence, relevant un peu sa tête penchée, il répondit :



TIGRE COUCHE (Aquarelle de BARYE. — Hauteur, 33cm,15, largeur, 52cm,275.)

— Sois tranquille, dans vingt ans on la cherchera à la loupe.

Il mourut le 25 juin 1875 à l'âge de soixante-dix-neuf ans, muni des sacrements de l'Église, dit la lettre de faire-part. Il habitait alors le n° 4 du quai des Célestins.

Millet et Corot, amis de Barye, étaient morts au commencement de la même année.

Ses obsèques furent célébrées dans l'église Saint-Paul, le lundi 28 juin; l'inhumation eut lieu au Père-Lachaise.

Marié deux fois, de sa première union il eut deux filles qu'il perdit; il les a peintes dans deux aquarelles célèbres; de son second mariage, il laissait huit enfants.



LA GUERRE
(Groupe du Louvre.)

Une exposition des œuvres de Barye eut lieu à l'École des Beaux-Arts en novembre 1875.

C'étaient, en tout, plusieurs centaines d'objets.

Le 18 juin 1894, un monument lui fut élevé sur le terre-plein du pont de Sully. Barye est simplement représenté dans un médaillon, mais au-dessus et à côté de l'énorme bloc de pierre sur lequel celui-ci est fixé se dressent plusieurs des œuvres de l'artiste : c'est, au-dessus du monument, le *Centaure et Lapithe* en bronze; au-dessous du médaillon, le *Lion au serpent* également en bronze; à droite et à gauche du bloc, les

LION RENCONTRANT UN PYTHON (Aquarelle de BARYE. — Hauteur 29cm,325, largeur, 47cm,175.)

deux statues représentant la *Force assurant le Travail* et *l'Ordre, protégeant les Arts et l'Industrie.* L'inscription placée à la face postérieure du bloc porte :

A BARYE, SES ADMIRATEURS DE FRANCE ET D'AMÉRIQUE, 1894

L'Amérique, enthousiaste de Barye plus encore que la France, avait envoyé pour le monument une somme de 50 000 francs. Une quantité considérable des plus belles pièces de Barye n'est plus en France et n'y reviendra pas. L'Amérique les a jalousement accaparées.

Grâce à l'enthousiaste générosité de M. Walters, sur une des places de Baltimore sont érigés le *Lion au serpent* et les quatre *Groupes du Carrousel.* Le musée de Washington est également riche en bronzes de Barye, beaucoup plus riche que le Louvre, notre Musée national, qui ne possède de lui que deux œuvres.

XI. APPRÉCIATIONS

Sur l'homme.

Antoine Barye revient bientôt à ses tigres, à ses ours, qu'il connaît, qu'il domine et qu'il aime. A voir de tels travaux, devinerait-on que Barye fut le plus doux, le plus timide et le plus silencieux des hommes? Le style ne correspond pas toujours au caractère même de l'homme.

Il ne parlait jamais des œuvres de ses confrères, rarement des siennes.

On ne pénétrait pas plus dans son logement que dans son intimité. Il avait ordinairement comme une « marmoréenne majesté ».

— C'est un Romain, s'écriait un jour un de ses amis.

— C'est plus qu'un Romain, répliquait Chenavard; c'est un Carthaginois!

Sur Barye *animalier,* de M. Guillaume. *Catalogue de l'exposition.*

En réalité, il a élevé un genre, que l'on considérait avant lui comme secondaire, au premier rang, et il a su nous intéresser à la vie des animaux comme à celle des hommes. Non qu'il ait surfait les bêtes en les animant de nos sentiments; non qu'il ait travesti jamais l'expression de leurs instincts. Tout au contraire, c'est par sa sincérité c'est par les clartés qu'il a jetées sur leurs mœurs qu'il a triomphé de notre indifférence. Là est la nouveauté. De la sorte, il a reculé les limites de l'art; car ses figures ne sont pas non plus des figures d'histoire naturelle : il a vu la nature à la fois dans sa vérité et dans les conditions de l'art.

De l'*Art*, 1875.

Quelle supériorité dans le rendu de la vie et de l'expression morale! L'œuvre de Barye ne s'inspire pas seulement de ce sentiment de terreur plus ou moins instinctive qui anime l'artiste antique et qu'il traduit inconsciemment dans son œuvre. Non, et c'est en cela qu'éclate surtout la supériorité de son art; ce qu'il a voulu rendre et ce qu'il a rendu, c'est l'animal lui-même dans la réalité suprême de sa vie physique et morale, telle qu'il la comprenait après une longue et patiente observation. Tous les moments de cette existence sont rendus avec la même vérité et la même puissance; et dans chacun de ses actes, chaque animal garde le caractère propre à son espèce.

On peut les étudier un à un, dans leur repos, dans leurs luttes, dans leurs jeux même. Au milieu de toutes ces variétés d'attitudes et de mouvements, une chose demeure la même: l'intensité de la vie. Qu'ils dorment ou qu'ils s'élancent, qu'ils se roulent paresseusement sur le sable au soleil ou que, les babines retroussées, ils déchirent leur proie avec des frémissements de volupté qui font vibrer leur échine, c'est toujours la vie au repos ou la vie en mouvement, telle qu'on n'aurait pu croire le bronze capable de la rendre.

De M. Bonnat, dans la *Gazette des Beaux-Arts,* mai 1889.

Ce n'est pas Barye sculpteur de la forme humaine qui nous préoccupe, quelque admirables que soient ses deux groupes du *Thésée* et du *Centaure*, quelque élégante que soit la superbe chevauchée de *Roger et d'Angélique*, ce qui nous préoccupe, c'est ce qui est absolument à lui, ce qui n'a pas existé avant lui et qu'il a su rendre en vrai et grand maître, ce qui est et restera sa gloire incontestée et incontestable.

C'est l'animal vrai, vivant, ému, tragique, passionné, tremblant, féroce, cruel, farouche, craintif, calme dans sa force, sûr de sa souplesse, de sa rapidité, de la puissance de sa mâchoire et de l'infaillibilité de sa griffe. C'est là que j'aurais voulu causer avec Barye, savoir d'où lui était venu cet amour si vrai, si profond, si intense.

Et quel merveilleux observateur! quel esprit

sagace! quel analyste! quel instinct extraordinaire! quelle admirable intuition de l'animal! Qu'il ait à traduire un cerf, un serpent, un aigle ou un jaguar, il en rendra jusqu'aux moindres aspects caractéristiques. Rien ne lui échappe. A-t-il à modeler une biche, un faon, il en exprimera toutes les délicatesses, les timidités, les grâces fines et élégantes. Le moindre mouvement craintif sera rendu avec une justesse et un charme sans pareils. A les voir on se croit transporté dans les grands bois, près des chênes séculaires, et l'on entend au loin le chant monotone du coucou ou le cri aigu de la mésange.

Les timides, les humbles n'étaient pour lui qu'un délassement, qu'un passe-temps, et ce n'est pas en les traduisant qu'éclate toute l'intensité de son génie. Ce qu'il lui faut, à ce grand passionné, ce sont les combats des grands fauves, des grands carnivores; ce qu'il lui faut, ce sont les jungles empestées, les bois de mimosas épineux où il tombe en arrêt devant le lion aux larges flancs, robe fauve illuminée par deux tisons ardents. Ce qu'il lui faut, c'est le spectacle des éléphants écrasant les tigres, des boas gigantesques s'élançant avec la rapidité de l'éclair sur l'antilope qui passe et l'étouffant de ses puissants anneaux. Ce qu'il lui faut, c'est la lionne sur le rocher, humant l'espace, les muscles puissants ramassés sous elle, prête à bondir sur le canna qui *court* ou les grands éléphants, races antédiluviennes, traversant sous un soleil de feu les plaines et les monts, brisant tout sur leur lourd passage.

Voilà, voilà le paradis de Barye. Voilà le monde où son imagination aime à vivre, voilà son vrai royaume, son royaume incontestable et incontesté. Et personne avant lui n'a su en prendre le sceptre. Personne avant lui n'a su rendre la force inconsciente du lion aux puissantes épaules, la souplesse et la froide cruauté du tigre ou du jaguar.

Sur Barye, *artiste,* De l'*Art,* en 1875.

Dans ses œuvres d'artiste, il procède toujours par grandes lignes, par larges masses, accusant les muscles essentiels et évitant avec soin la minutie. Toujours il s'arrête au point où l'expression atteint son maximum d'intensité. Aussi ses moindres ouvrages ont-ils une grande tournure. Il semble que vraiment toute cette ménagerie ait le sentiment de la majesté sauvage.

C'est que, par un coup d'œil qui est pour l'artiste le don suprême, comme pour l'écrivain la netteté de l'esprit, Barye, instinctivement et par intuition, saisissait tout d'abord le trait fondamental, la grande ligne, celle qui constitue l'aspect artistique, ce qu'on appelle le style. Là était son point de départ, c'était le fondement sur lequel il bâtissait tout le reste, et jamais il ne permettait que le travail ultérieur le dissimulât ou l'obscurcît.

De M. Guillaume, dans le *Catalogue de l'Exposition des œuvres de Barye,* p. 18.

Il connaissait aussi bien que personne la figure humaine, et il l'a souvent prouvé..... Où trouver des formes plus parfaites que celles que l'on admire dans les groupes de *Thésée combattant le Minotaure*, de *Thésée vainqueur du Centaure Biénor*, et dans les beaux sujets allégoriques qui décorent les grands pavillons du Louvre? Dans ces œuvres qui sont du plus grand art, l'homme est magnifique, tel que Barye devait le concevoir et l'exécuter. Il est profondément vrai, il appartient à la fois au monde moral et à la faune.....

Il a égalé par ses ouvrages, dans lesquels il paraissait ne viser que la nature, ce que les civilisations antiques nous ont laissé de plus puissant.

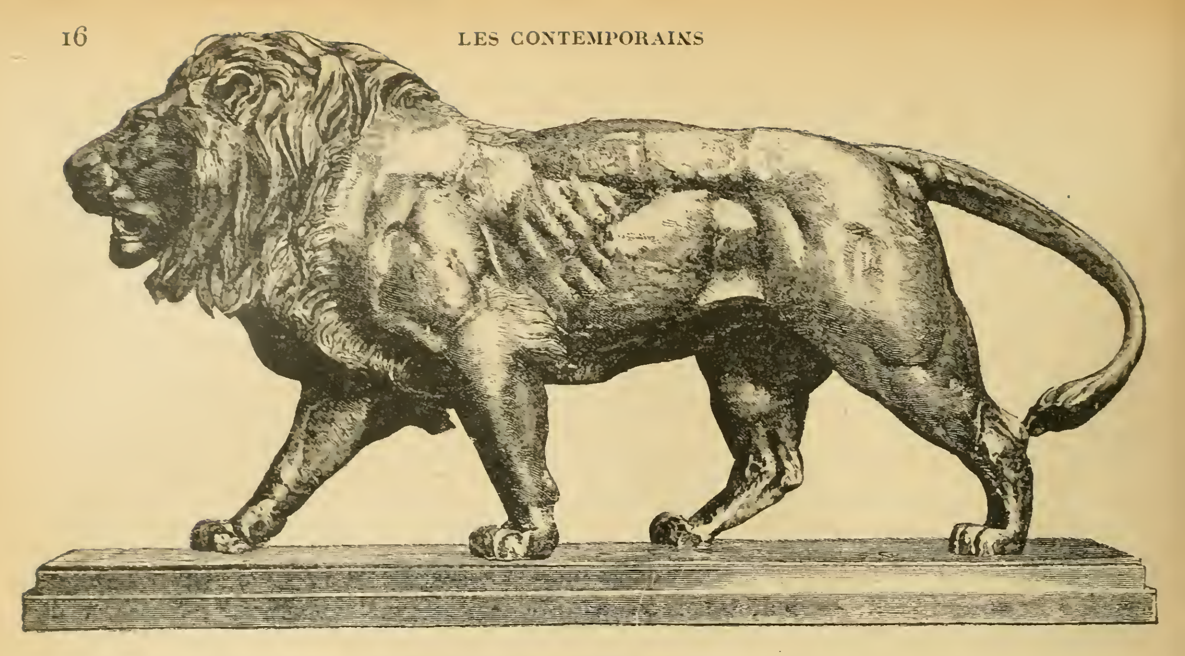
L'*Art*, 1875.

La nature lui avait donné la qualité excellente des vrais hommes de l'art; ainsi que James Watt, il aurait pu prendre pour devise et écrire sur son cachet le mot *observare;* il voyait beaucoup, vite et juste; il étudiait scrupuleusement les objets qui l'avaient frappé et savait en conserver une nette empreinte. A ce titre, il fut un réaliste, mais dans le noble sens du mot, ne tombant jamais dans le trivial ou l'ignoble, et relevant par l'attitude, par le caractère, les êtres qu'il reproduisait. Il ne pensait pas, comme certaine école, que l'art fût la recherche du laid; il savait, au contraire, dans les modèles qu'il reproduisait, trouver la beauté qui leur est propre. Il traitait avec le même respect, avec le même sentiment de la vérité, les hommes et les animaux, les prenant à leur point et en leurs meilleures conditions plastiques. Par exemple, dans son admirable groupe de *Thésée et du Minotaure*, du héros ou de la brute, qui l'emporte par la beauté du rendu et par l'excellence des formes? En cette lutte suprême, les deux acteurs ont les perfections de leur race: la brute est une brute puissante, Thésée un demi-dieu.

M. Guillaume, dans le *Discours pour l'inauguration du monument :*

Si l'on me demandait quelle est à mon sens la qualité maîtresse du grand artiste, je dirais que c'est la force. Chez Barye elle est incomparable, elle est souveraine. Tous ses animaux sont rendus avec la plénitude de l'énergie vitale qui leur est propre, tous, depuis l'éléphant écrasant le tigre qui l'attaque, depuis le jaguar qui se vautre en dévorant sa proie, et le lion qui s'abat sur la sienne et la déchire, jusqu'au cerf qui écoute, qui bondit ou qui, terrassé, brame et pleure.

Ce sentiment de force initiale n'est pas moins frappant quand l'artiste traite la figure humaine. Comment serait-il possible d'attaquer ses œuvres?



LION MARCHANT (Argent. — Hauteur, 33cm,15.)

Par quel côté y trouver la moindre faiblesse? L'observation de la nature y est profonde, révélatrice, le savoir anatomique sans lacune. Dans les animaux, rien d'humain; dans l'homme, rien de bestial qui le rabaisse.

Nous pouvons en être certain, ni l'artiste ni le naturaliste n'y trouveront jamais à reprendre. Fait significatif et rare, et que je me plais à proclamer, nous présentons, en toute assurance, l'œuvre de Barye à l'admiration de la postérité.

De M. Claretie, dans *Peintres et Sculpteurs*, 1re série.

Il y a du Michel-Ange dans le ciseau de Barye, et il ne faut pas être un bien grand clerc en art pour se sentir saisi par une telle puissance. Il mania la fonte comme d'autres la glaise; ses rudes mains tordaient, dans des combats farouches, les muscles des tigres et la carapace des crocodiles, les lions hirsutes et les jaguars affamés. Il semble devant ces groupes superbes qu'on entende craquer les os, haleter ces gueules fétides, râler ces sinistres lutteurs. Il y a, dans ces duels effrayants, une force surhumaine qui étonne. Les aquarelles de Barye ont toute la fougue de ses bronzes; les monstres s'y étreignent furieux; les boas étranglent de leurs anneaux glacés les taureaux mugissants Les fauves magnificences des jungles n'ont pas de secrets pour un tel naturaliste.

E. Angelo.

OURS DEBOUT
(Bronze. - Hauteur 24cm,225.

BIBLIOGRAPHIE

A. Alexandre, *Antoine-Louis Barye*, 1889. — Delaborde et Guillaume, *Discours prononcés à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Barye*, 1894. — Roger Ballu, *L'œuvre de Barye*, 1890. — Dufaï, *Galerie de la Presse*, 1840. — G. Planche, *Etudes sur l'école française*, 1855; *Revue des Deux Mondes*, 1851. — J. Claretie, *Peintres et Sculpteurs, 1re série.* — Ch. Clément, *Artistes anciens et modernes*, 1876. — Th. Silvestre, *Histoire des Artistes vivants*, 1855. — Th. Gautier, *Illustration*, 1866. — De Goncourt, *Préface du catalogue Sickel*, 1886. — *L'Art*, 1875; t. II, III, IV. — Ch. de Kay, *Life and works of Antoine-Louis Barye, sculptor*, New-York, 1889. — Champeaux, *Dictionnaire des fondeurs.* — H. Eckford, *The Century*, New-York, 1886. — Mantz, février 1867. — Bonnat, *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1889. — Guillaume, *Catalogue des œuvres de Barye exposées à l'École des Beaux-Arts.*

LES CONTEMPORAINS



Mme DE LAVALETTE (1780-1855)

I. — ENFANCE D'ÉMILIE DE BEAUHARNAIS — LA RÉVOLUTION — LA PENSION DE Mme CAMPAN.

Émilie-Louise de Beauharnais dont le dévouement devait arracher d'une façon tragique son mari à l'échafaud et que Napoléon à Sainte-Hélène appellera « l'héroïne de l'Europe », naquit à Paris en 1780 de François, marquis de Beauharnais, et de Marie-Françoise de Beauharnais. Le marquis, chef de la branche aînée, était le frère du premier mari de l'impératrice Joséphine. Il avait épousé sa cousine, fille de la poétesse Fanny de Beauharnais (1).

Au moment de la Révolution, le marquis émigra laissant sa femme et sa fille à Paris à peu près sans ressources.

La jeune femme alors se rapprocha de sa belle-sœur Joséphine dont elle avait été séparée à cause des opinions républicaines du général de Beauharnais et la petite

(1) La famille de Beauharnais, d'ancienne noblesse, était originaire de l'Orléanais ; à la fin du XVIIIe siècle, elle se divisait en deux branches : la première était représentée par François, marquis de Beauharnais, et Alexandre, l'époux de Joséphine; la seconde, par Claude, comte de Beauharnais, qui avait épousé Marie-Anne-Françoise Mouchard, connue sous le nom

Émilie trouva une compagne dans sa cousine Hortense. Leur grand'mère Fanny montra pour elles une grande bonté et leur créa un intérieur où elles furent choyées.

Certaines amies de Joséphine de Beauharnais, notamment Mme de Lamothe-Hosten et sa fille Désirée, prirent en affection Émilie et Hortense ; au milieu des inquiétudes croissantes de cette époque troublée, ces enfants grandirent sans trop souffrir des malheurs du temps : les trois jeunes filles jouaient avec entrain des charades et des proverbes dans l'hôtel de Mme Lamothe, rue Saint-Dominique; mais bientôt les jeux doivent cesser; les mauvais jours arrivent; les arrestations arbitraires se multiplient. La marquise de Beauharnais fait prononcer son divorce le 16 juillet 1793, pour n'être pas inquiétée comme femme d'émigré. Peu après, elle se réfugie à Champigny-sur-Marne avec Émilie dans le but d'échapper aux persécutions qui atteignent les suspects.

Malgré ces précautions, le 31 octobre, jour de l'exécution des Girondins, elle est arrêtée. Emilie, laissée libre, est gardée par une vieille servante pendant que sa mère est écrouée à Sainte-Pélagie.

Cette servante, pour écarter tout soupçon, conduisait l'enfant aux processions patriotiques et aux réunions des purs jacobins.

C'était le temps où Eugène (1), son cousin, était apprenti menuisier, et Hortense (2) placée chez la couturière de sa mère en qualité de modiste.

J'étais fort maltraitée par mes compagnes, les enfants du quartier, rappelait plus tard Mme de Lavalette. La fille d'un émigré, d'un marquis, d'une mère emprisonnée était très suspecte et ne devait pas partager l'honneur d'être avec de bons citoyens. Ma gouvernante avait grand soin de me conduire parmi elles, bien qu'elle ne partageât pas les opinions en honneur; mais la moindre répugnance l'aurait exposée à être arrêtée sur l'heure.....

Pour Émilie, quoiqu'elle n'ait que treize ans, déjà elle fait preuve de cette vaillance, de ce dévouement ardent qui devait l'illustrer.

Par ses suppliques réitérées, elle essaye d'attendrir les membres influents de la Convention.

Citoyen, écrit-elle le 23 thermidor an II, à Vadier, je m'adresse à vous, connaissant l'intérêt que vous prenez à la malheureuse situation de maman. Comme vous vous intéressez pour l'innocent, je réclame votre justice en faveur d'une mère qui n'est pas coupable, qui n'a jamais rien eu contre elle.....

Et dans une pétition aux membres du Comité de sûreté générale, elle renouvelle sa supplique :

J'ose me flatter que vous ne rejetterez pas ma demande, je vous en supplie; je l'attends de votre justice et de votre humanité. Faites sortir promptement maman de prison. Sa santé dépérit tous tous les jours. Citoyens, voyez combien elle est innocente, ne la laissez pas languir, accordez-moi cette grâce et ôtez-moi de l'affreux malheur où nous sommes présentement.

A mon âge, n'ayant que treize ans, il est bien désespérant de se séparer de sa mère, ne l'ayant jamais quittée..... Voilà quatre mois qu'elle est à Sainte-Pélagie; elle y a été conduite le 11 brumaire et depuis ce temps, je ne l'ai pas encore vue.....

ÉMILIE, FILLE DE BEAUHARNAIS.

Une autre pétition du 12 vendémiaire, an III, ne fut pas plus écoutée. La chute de Robespierre délivra la marquise, mais la laissa sans aucune ressource.

Cette femme légère abandonna sa fille pour épouser un homme de couleur, Guillaume Casting.

Le marquis de Beauharnais s'était, de son côté, remarié à une chanoinesse allemande.

La pauvre Émilie, ainsi délaissée par son père et par sa mère, ne trouva d'affection que chez sa tante Joséphine (1), qui la

---

de Fanny de Beauharnais. Celle-ci, qui visait au bel esprit, avait écrit nombre de romans, de poésies et de pièces de théâtre. Son salon était célèbre : on y rencontrait tous les écrivains en vogue : Buffon, Dorat, Delille, J.-J. Rousseau, Le Brun, etc.....

Bienfaisante, elle se plaisait à secourir les infortunés de la république des Lettres et recourut plus d'une fois à la cassette de sa nièce, devenue l'impératrice Joséphine, pour y puiser en faveur d'autrui les ressources que sa bourse ne lui donnait pas.

(1) Eugène de Beauharnais. Voir *Contemporains*, n° 304.

(2) Hortense de Beauharnais, reine de Hollande, Voir *Contemporains*, n° 596.

(1) L'impératrice Joséphine. Voir *Contemporains*, n° 551.

prit sous sa protection et, peu après son mariage avec le général Bonaparte, la plaça avec Hortense dans la maison de Mme Campan (1). C'était l'institution à la mode : il était de bon ton dans la société élégante qui se reformait d'y faire élever les jeunes filles. Là, Émilie connut presque toutes celles qui devaient porter les grands noms de l'Empire : Caroline Bonaparte, Aimée Leclerc, plus tard femme de Davout duc d'Auerstaedt, Félicité de Faudoas, qui deviendra duchesse de Rovigo, Eugénie Hulo, la future générale Moreau et qui, veuve, recevra de Louis XVIII le titre de maréchale; puis des noms de l'ancienne France: Léontine de Noailles, Sophie de Marbois, Annette de Mackau, Élisa de Lally-Tollendal, Mlles d'Aumont, de Boubers, etc.

Joséphine alla bientôt rejoindre le vainqueur d'Italie à Mombello près de Milan; elle n'oublait pas, quand elle écrivait à Hortense, d'envoyer toutes ses tendresses à la douce Émilie.

Celle-ci grandissait, aimée de ses compagnes, d'un caractère charmant, mais un peu enclin à la tristesse. Malgré les amitiés qui l'entouraient, il manquait à son cœur les affections de la famille.

A dix-sept ans, très jolie, grande, élancée, d'une distinction parfaite, elle était une des plus charmantes pensionnaires de Mme Campan.

Louis Bonaparte, alors aide de camp de son frère, allant voir sa sœur Caroline (2), fut impressionné par la beauté d'Émilie de Beauharnais. Il songea à en faire sa femme, mais Napoléon, mis au courant de ses désirs, s'y opposa formellement.

C'était le moment où il préparait l'expédition d'Égypte; il enjoignit à Louis de se rendre immédiatement à Toulon pour être prêt à partir.

Prétextant sa mauvaise santé, Louis retarda son départ et obtint même l'autorisation de se rendre aux eaux de Barèges.

(1) Mme Campan. Voir *Contemporains*, n° 526.

(2) Louis Bonaparte, roi de Hollande, père de Napoléon III. Voir *Contemporains*, n° 592. — Caroline Bonaparte (Mme Murat), reine de Naples. Voir *Contemporains*, n° 582.

II. — MARIAGE D'ÉMILIE AVEC LAVALETTE

Pour couper court à ce petit roman, Bonaparte résolut de marier la jeune fille sans plus tarder.

Il avait parmi ses aides de camp un officier qui lui parut réunir les conditions désirables, le capitaine Marie Chamans Lavalette.

Né à Paris, en 1769, de petits négociants, Lavalette avait d'abord commencé ses études ecclésiastiques; il était bibliothécaire à Sainte-Geneviève quand éclata la Révolution. Il fit partie de la garde nationale et défendit vaillamment Louis XVI à la journée du 10 août. Ses goûts militaires le poussèrent à s'engager dans l'armée des Alpes sous le commandement de Baraguey d'Hilliers. Sa bravoure, sa solide instruction, son intelligence le mirent vite au premier rang, et Bonaparte se l'attacha comme aide de camp pendant la campagne d'Italie.

Lavalette fut destiné à Émilie.

Un peu avant son départ pour Toulon, Bonaparte, accompagné de son aide de camp, se rendait à la Trésorerie pour presser l'expédition des fonds en vue de la campagne d'Égypte; chemin faisant, il informa Lavalette qu'il songeait à le marier.

— Je veux vous faire épouser Emilie de Beauharnais, lui dit-il avec cette brusque impatience qui ne souffrait guère les détours, elle est très belle et bien élevée. La connaissez-vous?

— Je l'ai vue deux fois, mon général; mais je suis sans fortune, nous partons pour l'Égypte et si j'y suis tué que deviendra la pauvre veuve?

— Être tué, cela est possible; alors votre femme sera veuve d'un défenseur de la patrie; elle aura une pension, elle pourra s'établir avantageusement, tandis qu'à présent, fille d'émigré, elle ne peut s'établir. Il faut que cette affaire soit terminée promptement. Causez ce soir avec Mme Bonaparte. Dans huit jours les noces; je vous donnerai quinze jours de congé, puis vous viendrez me rejoindre à Toulon (1).

C'était presque un ordre; Lavalette s'inclina.

(1) *Mémoires de Lavalette.* — Toutes les citations dont la source ne sera pas indiquée dans la présente biographie sont extraites de ces *Mémoires*.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, mais la jeune personne voudra-t-elle de moi? Je ne veux pas la contraindre.....

— C'est une enfant qui s'ennuie à la pension. Pendant votre absence, elle ira vivre chez son grand-père..... Vous ne serez pas tué et dans deux ans vous la retrouverez..... Allons, c'est une affaire arrangée.....

L'aide de camp obéit.

Le lendemain de cet entretien, raconte Lavalette dans ses *Mémoires*, nous montâmes en calèche, le général, Mme Bonaparte, Eugène Beauharnais et nous descendîmes chez Mme Campan. C'était un événement; toutes les pensionnaires étaient aux fenêtres, dans les salons, dans les cours, car on avait donné congé. Bientôt on descendit dans le jardin et, parmi ce troupeau de 40 jeunes personnes, je cherchais avec inquiétude celle qui m'était destinée. Sa cousine Hortense nous l'amena pour saluer le général et embrasser sa tante. Elle était effectivement la plus jolie. Une taille élevée et d'une élégance pleine de grâce, un visage charmant, de belles couleurs que la confusion augmentait, mais une timidité, un embarras qui firent rire le maître.....

Il fut décidé qu'on déjeunerait dans le jardin sur l'herbe.

J'étais fort soucieux. Voudrait-elle de moi? N'obéirait-elle pas avec répugnance? Ce mariage si brusque, ce départ si prompt me chagrinaient...

Lavalette ne se faisait pas illusion sur son physique : il craignait fort de déplaire à Émilie.

Bâti en Bacchus, écrit la duchesse d'Abrantès, avec de petites jambes qui soutenaient un ventre qui promettait, il avait une figure comique à cause de ses petits yeux et de son petit nez pas plus gros qu'un pois. Il se rachetait par une conversation pleine d'esprit.

Son bon cœur, ses manières avenantes, vainquirent assez vite les préventions de la jeune fille. D'ailleurs, Mme Bonaparte avait, la veille de l'entrevue, fait comprendre qu'il s'agissait d'une volonté du général et que, pour Émilie, c'était assurer son avenir.

Je lui parlai, écrit Lavalette, et ne lui cachai ni ma naissance, ni mon peu de fortune.

— Je n'ai, lui dis-je, que mon épée et la bienveillance du général..... Ouvrez-moi votre cœur, je me sens disposé à vous aimer de toute mon âme, mais cela ne suffit pas. Si cette union n'est pas de votre goût, confiez-le moi, il ne sera pas difficile de trouver un prétexte pour la rompre.... J'obtiendrai mon éloignement... Je garderai votre secret, vous ne serez pas tourmentée.....

Elle avait les yeux baissés. Pour toute réponse, elle me donna le bouquet qu'elle tenait à la main...

Huit jours après la présentation, le mariage avait lieu à la mairie, le 3 floréal an VI.

Le lendemain, sur la demande expresse de la jeune fille qui avait une piété sincère, un prêtre insermenté bénit l'union au couvent de la Conception, rue Saint-Honoré (1).

Quinze jours après, Lavalette partait pour l'Égypte.

III. RETOUR DE LAVALETTE
VOYAGE EN ALLEMAGNE

Peu après le départ de son mari, Mme de Lavalette tomba malade. La petite vérole dépara son visage; on craignit même pour ses jours. Elle se remit cependant, mais les traces de la terrible maladie restèrent visibles. Elle en eut un cruel chagrin, craignant surtout le désappointement de Lavalette à son retour, puis bientôt elle en prit son parti, « conservant, dit Mme de Rémusat, une jolie taille, de belles dents, un regard charmeur et cette douceur souriante qu'on prenait souvent pour de la nonchalance..... » D'ailleurs, les traces de la variole disparurent presque complètement et peu de femmes étaient plus belles que Mme de Lavalette.

Lavalette revint à Paris sain et sauf avec Bonaparte. Des huit aides de camp du général en chef quatre avaient péri, deux étaient grièvement blessés, deux seulement dont Lavalette, étaient indemnes.

Il revit sa femme avec plaisir et le ménage vécut en bonne harmonie.

Mme de Lavalette suivit son mari nommé en 1800 ministre plénipotentiaire à Dresde. Il était chargé d'aller en Saxe, muni de pleins pouvoirs, pour traiter de la paix avec l'Autriche, si cette puissance s'y décidait en pleine guerre.

Dans cette ville, les grâces simples de

---

(1) Ce couvent était situé entre la rue Saint-Florentin et la rue Royale.

Mme de Lavalette firent impression. La société admirait cette aimable femme qui arrivait de France après avoir traversé les milieux pervertis du Directoire, ayant su rester grave, cordiale et charmante autant par le rayonnement de ses vertus que par les agréments de sa personne.

En 1801, elle alla passer quelques jours à Berlin avec son mari.

Toute la cour, écrit Lavalette, et particulièrement la reine de Prusse, comblèrent Mme de Lavalette de bons traitements et de distinctions. Elle eut l'honneur de détruire tous les préjugés extravagants qu'on avait contre les dames françaises...

L'année suivante, le Premier Consul rappela Lavalette en France. A la cour consulaire, Émilie dut faire les honneurs avec Joséphine et les sœurs du Consul. Sa timidité, sa réserve un peu froide, son attitude toujours mélancolique la placèrent au second rang. Elle n'ambitionnait d'ailleurs aucune situation en vue et se contentait d'être une compagne discrète, la nièce silencieuse de la femme du Consul.

En 1802, la naissance d'une fille réjouit son foyer. L'enfant reçut le prénom de Joséphine.

IV. Mme DE LAVALETTE DAME D'ATOURS DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

Après l'établissement de l'Empire, Napoléon, ayant constitué une cour sur le modèle de l'ancienne cour royale, nomma Émilie dame d'atours de la nouvelle impératrice.

C'était une charge secondaire, mais non pas une sinécure; il fallait modérer Joséphine dans ses dépenses excessives, la défendre contre les fournisseurs qui ne se faisaient pas faute de lui ouvrir des crédits illimités.

Tous les jours, ils se présentaient à l'impératrice, se faisaient donner des commandes et, pour échapper au contrôle de Mme de Lavalette qui devait tenir un registre des achats et délivrer les mandats, s'entendaient avec Joséphine pour tourner la difficulté.

La malheureuse dame d'atours, jouée par les fournisseurs, était parfois vertement rabrouée par l'impératrice lorsqu'elle faisait quelques réflexions sur l'excès des dépenses. De son côté, Napoléon s'en prenait également à elle quand arrivait le moment de solder des dettes importantes. C'était la dame d'atours qui manquait d'énergie et ne savait pas fermer la porte aux fournisseurs, disait l'empereur mécontenté. Il voulut tenter un remède et plaça sous les ordres de Mme de Lavalette une intendante qu'il croyait résolue à faire respecter ses ordres, Mme Hamelin.

Au bout de quelques semaines, celle-ci était complètement gagnée par Joséphine; et la dame d'atours se trouva, comme avant, dans l'impossibilité de remplir sa mission. Chaque jour, de nouvelles ruses étaient imaginées pour grossir les commandes, pour trouver de l'argent chez les usuriers. Le chapitre des toilettes de l'impératrice s'allongeait démesurément : robes de velours, de percale, de dentelle par centaines; jupons, chapeaux, objets de luxe de toute sorte aussitôt abandonnés qu'achetés.

Devant ces énumérations, l'empereur ne pouvait retenir sa mauvaise humeur; Mme de Lavalette recevait alors des reproches que, certes, elle ne méritait pas.

Elle s'en prenait à l'intendante des atours, mais c'était peine perdue.

A la fin, tout à fait découragée, elle renonça complètement à la lutte et abandonna la garde-robe aux subalternes. Elle se borna désormais à remplacer les dames d'honneur absentes, notamment Mme de la Rochefoucauld.

Jusqu'à l'époque du divorce de l'empereur, Mme de Lavalette resta dans ses fonctions. Elle se retira quand Joséphine fut remplacée par Marie-Louise (1) en 1810 et se consacra à l'éducation de sa fille unique.

Son mari, directeur des postes depuis 1804, était devenu conseiller d'État en 1808, comte de l'Empire et grand officier de la Légion d'honneur. La chute de Napoléon en 1814 le rendit à la vie privée.

(1) Marie-Louise. Voir *Contemporains* n° 571.

V. LES CENT JOURS — ARRESTATION ET CONDAMNATION DE LAVALETTE

Lavalette vivait à l'écart de toute politique depuis les premiers jours de la Restauration et n'avait gardé, contrairement à ce qu'on pourrait croire, que peu de rapports avec les partisans de l'empereur. Il se bornait à adresser au souverain de l'île d'Elbe quelques lettres de simple courtoisie. Personne ne voyait en lui un impérialiste désirant ardemment le retour du régime déchu.

Pourtant, dans la matinée du 20 mars, alors que Napoléon n'était plus qu'à quelques heures de Paris d'où Louis XVIII était parti pendant la nuit, Lavalette se rendit à l'hôtel des Postes, situé comme aujourd'hui rue Jean-Jacques Rousseau et se fit reconnaître en qualité de directeur général, expédiant des courriers, lançant des circulaires dans tout l'empire, hâtant ainsi la diffusion de la grande nouvelle.

Rentré à son domicile, il reçut Ferrand, son prédécesseur royaliste, et lui donna un sauf-conduit pour Orléans, mais laissa tous les employés dans leur service sans s'occuper de leurs opinions.

Un des chefs ayant eu la pensée de lui soumettre une liste où étaient signalés les employés suspects de royalisme, Lavalette se contenta de lui répondre, en jetant au feu le papier :

— Monsieur, avez-vous quelquefois regardé en face la figure d'un honnête homme?.....

Après Waterloo et le départ de l'empereur, Lavalette se trouva porté sur la liste de proscription dressée par Fouché et Talleyrand. Malgré les avertissements, il refusa de quitter Paris.

Le 18 juillet 1815, pendant qu'il dînait avec sa femme, un inspecteur de police vint le prier de le suivre chez le préfet de police Decazes. Il fut conduit à la prison de la préfecture d'où, après les premiers interrogatoires, il passa le 24 juillet à la Conciergerie. Son cachot était situé non loin de la pièce qui avait servi de prison à la reine Marie-Antoinette (1). Lavalette la traversait souvent pour se rendre au préau.

> Que de fois, écrit-il, je me suis promené dans cette prison. Quand la tristesse ou l'abattement s'emparait de moi, j'y retrouvais des forces et du courage : je rougissais de me plaindre du sort qui pouvait m'être réservé en me représentant l'effroyable destinée de la reine de France. Je suis certainement le premier qui ait exprimé le vœu qu'on fit une chapelle de ce cachot. Peu après ma fuite, l'ordre en a été donné et exécuté.

Mme de Lavalette, qui, au milieu de ses inquiétudes mortelles, était accouchée d'un fils mort presque en naissant, ne put visiter son mari comme elle l'aurait voulu : elle dut attendre d'être un peu remise et ne le vit que quatre mois après son arrestation.

Quelques jours après, le maréchal Ney, arrêté lui aussi, vint occuper une cellule à la Conciergerie située juste au-dessus de celle de Lavalette.

Le lundi 20 novembre, Lavalette comparut devant la Cour d'assises de la Seine. Après deux jours d'audience, il fut reconnu coupable de trahison et condamné à mort.

Le premier désir manifesté par Lavalette, aussitôt après sa condamnation, fut d'obtenir qu'on lui évitât la mort sur l'échafaud : ancien militaire, il voulait être fusillé, non guillotiné. Il adressa une requête dans ce sens au maréchal Marmont, duc de Raguse :

> Mourir, pour nous, écrivait-il, est peu de chose... Mais la Grève, cela est terrible ! Au nom de notre ancienne amitié, ne souffrez pas qu'un de vos compagnons d'armes monte à l'échafaud. Qu'un piquet de braves grenadiers termine ma vie.....

Marmont porta cette lettre au roi qui la lut et dit sèchement :

— Non, il faut qu'il soit guillotiné.

VI. DÉMARCHES DE Mme DE LAVALETTE AUPRÈS DU ROI

Cependant deux chances restaient à Lavalette : le pourvoi en cassation et le recours en grâce.

---

(1) Marie-Antoinette, reine de France. Voir *Contemporains*, n° 521.

Mme de Lavalette, épuisée par ses souffrances et ses angoisses, trouva dès la première heure des amis dévoués et influents qui lui promirent de mettre tout en œuvre pour sauver le condamné et lui firent espérer en la clémence du roi. Malgré sa faiblesse, elle déclara qu'elle-même solliciterait la générosité de Louis XVIII.

Dès le lendemain de la condamnation, elle écrivit au duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, pour obtenir une audience du roi. Elle n'y comptait guère, sachant que le parti royaliste et la majorité des Chambres considéraient l'exécution de Lavalette comme une nécessité politique.

Les conseillers du roi ne se faisaient pas faute de lui montrer les graves conséquences d'une clémence qui, d'après eux, aurait été interprétée comme un acte de faiblesse fortifiant l'audace du parti hostile à la royauté.

La maréchale Ney et Mme de Labédoyère n'avaient pas été reçues par le roi, décidé à refuser la grâce des deux condamnés qui tombèrent sous les balles du peloton d'exécution.

Cependant contre toute attente, une audience fut accordée à Mme de Lavalette. Elle se rendit aux Tuileries accompagnée de la princesse de Vaudémont. Introduite aussitôt par le duc de Duras dans le cabinet du roi, elle se jeta à ses pieds en demandant la grâce de son mari.

Louis XVIII lui dit froidement :

— Je vous ai reçue, Madame, pour vous donner une marque de mon intérêt.

Il se leva sur ces simples mots et se retira, tandis que Mme de Lavalette s'évanouissait.

Le lendemain, elle se rendit à la Conciergerie dans sa chaise à porteurs — car elle marchait péniblement — et vit son mari pour la première fois depuis son arrestation.

> Sa pâleur, sa maigreur, écrit Lavalette dans ses *Mémoires*, me firent trembler. Elle tomba dans mes bras; sa voix était sans timbre et pendant près d'une heure, je n'en pus tirer un seul mot. Enfin elle se remit et j'appris les détails de sa réception par le roi.

Elle n'avait pas perdu l'espérance de sauver son mari et comptait que le souverain se laisserait toucher. Peu de jours avant que la Cour de Cassation statuât sur le pourvoi, la duchesse de Plaisance, fille du comte de Barbé-Marbois, ministre de la Justice, vint chercher Mme de Lavalette et la conduisit chez son père. Toutes deux tombèrent aux pieds du vieillard en le suppliant de faire appel à la bonté du roi. En les écoutant, des larmes coulaient silencieusement sur les joues du ministre, mais il ne put leur donner aucune espérance.

Le 15 décembre, la cour rejette le pourvoi. Trois jours restent au condamné pour signer son recours en grâce.

VII. NOUVELLES DÉMARCHES AUPRÈS DU ROI ET DE LA DUCHESSE D'ANGOULÊME — LE PROJET D'ÉVASION

Louis XVIII avait donné au duc de Richelieu (1) les motifs de son refus.

> Lavalette est coupable... la Chambre veut des exemples..... Sachez bien que le lendemain du jour où l'on saura que vous avez obtenu de moi la grâce qu'on demande, vous serez brisé par la majorité et je serai forcé de vous sacrifier vous-même.....

Le duc obtint alors du roi qu'on ferait intervenir la duchesse d'Angoulême ; un acte de clémence serait mieux compris venant d'elle et elle pourrait imposer silence aux royalistes intransigeants.

Mme de Lavalette saisit avec empressement cette espérance; mais le plus difficile était d'arriver jusqu'à la princesse qu'on avait entourée d'une surveillance de tous les instants afin d'éloigner d'elle toute sollicitation. Des consignes sévères gardaient les abords des Tuileries; à toutes les issues des appartements on avait placé des factionnaires. Le duc de Richelieu se décida à faire la démarche lui-même. Il obtint une réponse favorable, et la princesse promit de s'entremettre auprès du roi, demandant toutefois quelques heures de réflexion.

---

(1) Duc de Richelieu. Voir *Contemporains*, n° 279.

Son entourage la dissuada de donner suite à son désir : faire grâce à Lavalette, c'était, disait-on, encourager le parti révolutionnaire; on put malheureusement le dépeindre comme gravement coupable de trahison envers la royauté; chef de la conspiration civile, comme Ney, qui venait d'être fusillé, était le chef de la conspiration militaire; il fallait un exemple terrible pour ramener l'ordre et faire trembler les ennemis du trône. La princesse se laissa détourner de son premier mouvement et se tut.

Mme de Lavalette, lorsqu'elle apprit l'insuccès des démarches du duc de Richelieu résolut de parvenir, malgré tous les obstacles, jusqu'à la duchesse d'Angoulême pour lui présenter une suprême requête.

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, capitaine des Gardes du corps, prit sur lui de faire pénétrer la malheureuse femme aux Tuileries malgré les ordres. Le 18 décembre, au matin, tandis que le roi entendait la messe, Mme de Lavalette, accompagnée du général Foy et du maréchal Marmont, arriva jusqu'à la porte de la salle des Gardes. Là, l'officier de service, le lieutenant de Bartillac, l'ayant reconnue, s'avança pour rappeler qu'il avait reçu l'ordre de ne point la laisser entrer aux Tuileries.

— Maintenant qu'elle est entrée, dit Marmont, avez-vous l'ordre de la faire sortir ?... Laissez-la. Elle vient demander la grâce de son mari et j'espère qu'elle l'obtiendra.

Que risquez-vous d'ailleurs? Quelques jours d'arrêts ?... mais vous courez la chance de sauver la vie d'un homme. C'est une bonne fortune; ne la laissez pas échapper.....

— Monsieur le maréchal, je m'en rapporte à vous, répondit le lieutenant en se retirant.

La comtesse de Lavalette se plaça à l'entrée des appartements du roi et attendit la fin de la messe.

Louis XVIII parut; il aperçut l'infortunée et fit un mouvement pour se retirer: Mme de Lavalette s'élança et tomba à ses pieds en lui remettant sa supplique et en criant :

— Grâce, sire, grâce.....

Le roi s'inclina vers elle, prit son placet et lui dit froidement :

— Madame, je prends part à votre juste douleur, mais j'ai des devoirs qui me sont imposés et je ne puis me dispenser de les remplir.....

Et il passa.

La duchesse d'Angoulême le suivait. Mme de Lavalette voulut lui présenter une autre pétition qu'elle avait préparée, mais un chevalier d'honneur, M. d'Agoult, se plaça entre la princesse et la suppliante et l'écarta.

Il fallut reconduire à sa chaise à porteurs Mme de Lavalette à demi évanouie par cette terrible scène et sous le coup d'un désespoir affreux.

Le lendemain, 19 décembre, jour anniversaire de la naissance de la duchesse d'Angoulême (1) et aussi de sa sortie du Temple, vingt ans auparavant, Mme de Lavalette voulut profiter de cette circonstance pour faire une nouvelle tentative. Quittant les vêtements de deuil qu'elle portait et qui auraient pu la faire reconnaître, elle se présenta au rez-de-chaussée des Tuileries. La pâleur de son visage, ses yeux gonflés, sa démarche pénible la firent remarquer; un domestique la reconnut. Aussitôt l'ordre fut donné de fermer la porte des appartements et de ne laisser entrer personne. La pauvre femme, repoussée de ce côté, courut à une issue du vestibule; elle trouva un valet de pied qui lui barra le passage.

Elle sortit alors et vint s'asseoir, épuisée de fatigue, sur les marches de pierre de l'escalier d'entrée et resta là, abattue, se faisant l'illusion qu'on la laisserait entrer, par compassion pour sa détresse.

Il n'en fut rien. Au bout d'une heure, elle se décida à se retirer.

Au retour de cette malheureuse équipée, elle vit le duc de Raguse et laisas percer qu'elle espérait, malgré tout, dans la clémence du roi.

— Ils veulent, disait-elle, n'accorder la grâce de mon mari que sur l'échafaud.

---

(1) Duchesse d'Angoulême. Voir *Contemporains*, n° 234.

Marmont secoua la tête, et, faisant allusion à un projet d'évasion dont elle lui avait parlé :

— Voilà le moment d'agir, dit-il..... ne différez plus; le temps presse.

Mme de Lavalette comprit alors qu'il ne lui restait plus que cette chance de salut, et ce même jour elle établit le plan de l'évasion : il consistait à se substituer à son mari dans la prison, tandis que revêtu d'habits de femme il sortirait de la Conciergerie, trompant par ce déguisement la surveillance des gardiens.

Elle s'ouvrit de son projet à un ami dévoué de Lavalette, Baudus, et lui demanda de trouver un asile pour cacher son mari, au cas où il parviendrait à s'évader. Baudus se souvint que la femme d'un de ses amis, Bresson, ancien girondin, recueilli et caché sous la Terreur par des paysans des Vosges, son pays, lui avait parlé d'un vœu qu'elle avait fait de sauver un proscrit politique, si l'occasion s'en présentait, en reconnaissance du salut miraculeux que son mari avait dû à la Providence.

Bresson était depuis la Restauration directeur de la comptabilité au ministère des Affaires étrangères : Sa femme, pressentie par Baudus, se mit entièrement à la disposition de Mme de Lavalette, heureuse de pouvoir réaliser son vœu.

Tout était prêt; restait à obtenir le consentement de Lavalette. Allait-il se prêter à cette tentative hasardeuse où sa femme et ses amis couraient de graves dangers en cas de non-réussite et s'exposaient, en cas de succès, à de sévères châtiments, pour avoir facilité l'évasion d'un prisonnier?

VIII. LE PLAN DE Mme DE LAVALETTE LES PRÉPARATIFS

Le 18 au soir, en quittant son mari, Mme de Lavalette avait voulu faire une nouvelle démarche auprès du duc de Richelieu. Sa porte était consignée. Sans se décourager, elle usa de ruse. Sous prétexte de voir M. Bresson, qui logeait au ministère, elle pénétra dans l'hôtel et parvint jusqu'à l'antichambre du ministre.

— Son Excellence est sortie, lui dit le valet de pied.

— J'attendrai.

Sur la remarque qu'on ne savait à quelle heure il rentrerait, elle ajouta :

— Je veux le voir..... S'il est sorti je l'attendrai; s'il est là, je passerai la nuit dans cette salle et on ne me fera sortir que par la violence..... Allez le lui dire.....

Le duc de Richelieu la fit alors entrer. Elle lui exposa de nouveau avec larmes l'injustice de la condamnation de son mari et implora son appui auprès du roi. Le ministre dut avouer que le roi avait ordonné de ne plus parler de cette affaire

— Alors, dit Mme de Lavalette, sauvez-le vous-même.

— Madame, ce serait un crime.

— Ne pourriez-vous du moins présenter au roi un nouveau mémoire en mon nom?

Le duc saisit avec empressement cette idée.

— Je le veux bien, dit-il, envoyez-le moi, et je vous donne ma parole qu'il sera remis demain à Sa Majesté.

Elle remit le mémoire le lendemain ; mais déjà elle était résolue à ne plus compter que sur elle et sur la Providence.

Le lendemain, 19 décembre, Mme de Lavalette vint comme les autres jours, à 6 heures, dîner avec son mari. Dès qu'elle fut seule avec lui, elle lui dit l'insuccès de ses démarches et le projet qu'elle avait formé.

— Il faut prendre un parti..... nous n'avons plus rien à espérer..... Voici ce que je vous propose : à 8 heures, vous sortirez couvert de mes vêtements, accompagné de ma cousine. Vous monterez dans ma chaise à porteurs qui vous reconduira rue des Saints-Pères. Là, vous trouverez M. Baudus qui, dans son cabriolet, vous mènera dans une retraite qu'il vous a ménagée. Vous attendrez sans danger qu'on puisse vous faire sortir de France.....

La première réflexion du prisonnier fut que la chose était irréalisable.

Cette entreprise me paraissait folle, écrit-il; ma femme semblait cependant tellement convaincue du succès que j'hésitais à la décourager.

A la première objection, elle m'interrompit :

— Pas d'objections... je meurs si vous mourez... ne repoussez pas mon projet..... ma conviction est profonde. Je sens que Dieu me soutient.

Cependant Lavalette ne peut s'empêcher de représenter à sa femme les dangers de l'entreprise; il se refusait surtout à abandonner sa femme. seule, en prison.

— Qu'arrivera-t-il quand les geôliers découvriront que je suis parti? Dans leur fureur, ils peuvent s'oublier jusqu'à vous maltraiter!.....

Mme de Lavalette mit un terme à ce discours en répliquant qu'elle était résolue à tout, et ses supplications furent si poignantes que le condamné céda.

— Je ferai ce que vous voudrez.....

— Donnez-moi votre parole de m'obéir... Nous n'avons plus d'autre ressource.....

Il promit.

Le plan cependant n'était pas assez réfléchi. Lavalette fit observer que le cabriolet était beaucoup trop loin, à la rue des Saints-Pères.

— Il faut une heure pour aller rue des Saints-Pères. A peine échappé, on s'apercevra de ma fuite et indubitablement on me rejoindra dans la chaise à porteurs.....

Il fut décidé que le cabriolet stationnerait plus près du Palais de Justice.

— Étudiez le plan, dit Lavalette..... et demain je ferai tout ce que vous me direz...

Cette promesse, écrit Lavalette, calma l'inquiétude de ma femme.

Pourtant plus je réfléchissais à son projet, plus il me paraissait impraticable : elle est plus grande que moi de près d'un demi-pouce; tous les geôliers étaient habitués à me voir; sa taille est souple et élancée; il est vrai que le chagrin m'avait singulièrement maigri, mais enfin la différence devait sauter aux yeux.

Mais comment refuser?.....

Elle paraissait si heureuse de son projet..... ne pas tenir parole serait la tuer.....

Mme de Lavalette se retira entre 9 et 10 heures comme tous les soirs.

Le lendemain mercredi 20 décembre, dans la séance du Conseil des ministres on donna lecture du rapport du ministre de la Justice sur le recours en grâce.

La grâce était refusée et l'exécution fixée au lendemain 21. Des ordres sévères furent adressés par le Parquet pour la surveillance du prisonnier.

A 5 heures du soir, Mme de Lavalette arrive à la Conciergerie avec sa fille accompagnée de sa gouvernante, Mme Duthoit. Comme il fait très froid, elle est vêtue par-dessus sa robe noire d'une ample redingote de mérinos rouge doublée d'épaisse fourrure, elle a sur la tête un grand chapeau noir à plumes mélangées; dans son sac elle apporte une jupe de taffetas noir qui servira au déguisement de son mari.

Tandis que la gouvernante reste au greffe, Mme de Lavalette et sa fille entrent dans la chambre du condamné. Aussitôt elle lui explique l'état des lieux et lui trace son rôle.

A 7 heures il sortira déguisé au bras de Joséphine, en ayant bien soin de baisser la tête dans le corridor pour ne pas accrocher les plumes du chapeau au passage des portes qui sont très basses, il traversera la salle du greffe en se couvrant autant que possible la figure de son mouchoir pour éviter les regards des geôliers rangés dans la pièce.

Arrivé ensuite devant une avant-grille de fer qui sera ouverte par un guichetier, il franchira une porte de fer, puis une porte en bois, et se trouvera dans une petite cour, en contre-bas; là il aura à gravir douze marches, en passant devant le Corps de garde des gendarmes et pénétrera dans la grande cour où l'attendra la chaise à porteurs.

Au dehors, après quelques pas, il rencontrera M. Baudus et tandis que Joséphine prendra place dans la chaise, lui, montera dans un cabriolet qui le conduira en lieu sûr.

— Alors, à la grâce de Dieu, mon ami. Restez calme. Faites bien ce que je vous dis..... Surtout pas de trouble..... Donnez-moi votre main..... Votre pouls est tranquille... bien... Prenez la mienne.... Vous voyez que je n'ai aucune émotion.....

Ce disant, la pauvre femme tendait son poignet brûlant; elle ne se rend pas compte qu'elle a une forte fièvre.

Elle fit ensuite approcher sa fille :

— Ecoutez bien, mon enfant, ce que je vais vous dire, car vous allez me le répéter

Je sortirai aujourd'hui à sept heures au lieu de huit; vous passerez derrière moi, car vous savez que les portes sont étroites; mais quand nous entrerons dans la grande pièce du greffe. ayez soin de vous mettre à ma gauche : le concierge a l'habitude de me donner le bras de ce côté et il me dégoûte.

Quand nous serons sorties de la grille pour monter l'escalier du dehors, placez-vous alors à ma droite. pour que ces vilains gendarmes du Corps de garde ne viennent pas me regarder sous le nez, comme ils le font toujours.

Avez-vous bien compris?

L'enfant répéta avec une grande fidélité.

Le dîner se passa fort tristement.

Ce repas, qui devait être le dernier de ma vie, était effrayant. Les morceaux s'arrêtaient à la gorge, nous n'échangions pas une parole; et il fallait ainsi passer près d'une heure.

Lavalette voyait s'accumuler les obstacles, mais il n'osait le dire tout haut.

Soudain, lui vint l'idée, pour faciliter l'évasion, d'acheter la complicité du concierge.

— Si vous alliez trouver le concierge et lui proposiez cent mille francs..... peut-être consentirait-il et alors nous serions tous sauvés.

Mme de Lavalette hésita un moment.

— Eh bien! j'y vais, dit-elle.

Elle revint quelques minutes après.

— C'est inutile; le peu de mots que j'ai tirés du concierge ont suffi pour me convaincre de sa probité. Ne changeons rien à notre plan.

Un incident faillit tout compromettre : la gouvernante, Mme Duthoit, restée au greffe, parut dans la chambre. La chaleur du poêle, l'émotion, l'avaient rendue malade.

Elle pleurait, elle poussait des gémissements.

— Taisez-vous, lui dit Mme de Lavalette, et quoi que vous voyiez ne dites pas une parole; le salut de mon mari en dépend.

Il fallut la mettre dans le secret de l'évasion.

IX. L'ÉVASION — LA FUITE EN CABRIOLET CHEZ M. BRESSON

Enfin, 6 h. 3/4 sonnent.

Mme de Lavalette, pleine de résolution et de confiance se lève de table. Elle tire la sonnette. Le valet de chambre, Bonneville, qui accompagne la chaise à porteurs, paraît.

— Ayez soin, dit à haute voix Mme de Lavalette, que les porteurs soient prêts, je vais descendre.

Et à son mari :

— Allons, il est temps, il faut s'habiller

Elle passe avec lui derrière un paravent placé devant un des angles de la pièce que Lavalette avait fait installer pour en faire une sorte de cabinet de toilette, et l'habille en lui renouvelant ses recommandations.

Vêtu de la jupe de taffetas noir, recouvert tout entier de la vaste redingote de fourrure, sur sa tête le chapeau à plumes, Lavalette en cinq minutes est déguisé.

Un peu gros et petit de taille, il paraissait dans ses vêtements d'homme beaucoup moins grand que sa femme; mais, allongé par la jupe et le manteau, la différence n'était plus sensible.

— Comment trouvez-vous votre père? demanda la comtesse à sa fille.

Elle parut surprise.

— Mais, sérieusement, comment le trouvez-vous?

— Pas mal, dit-elle.

Au moment de sortir, Lavalette prévint sa femme que le concierge venait le voir chaque soir.

— Ayez soin de vous tenir derrière le paravent et de faire un peu de bruit en agitant quelque meuble. Il me croira en train de me déshabiller et sortira pendant les quelques minutes qui me sont indispensables pour m'éloigner.

Un dernier regard..... un serrement de main..... La porte est poussée; Lavalette passe, sa fille Joséphine derrière lui, la gouvernante fermant la marche.

Après avoir traversé le corridor, tenant un mouchoir blanc qui semble cacher ses pleurs, le fugitif arrive devant la salle du greffe. Joséphine s'est trompée et placée du côté droit. Le concierge s'approche sans obstacle et, plaçant sa main sur le bras gauche de Lavalette qui se croit découvert :

— Vous vous retirez de bonne heure, Madame la comtesse, dit-il.

Sans répondre, Lavalette dont le cœur bat à se rompre pénètre dans la salle du greffe, passe devant cinq geôliers, les uns assis, les autres debout, qui tous le regardent. Joséphine s'est placée à côté de son père, voilant un peu son visage et l'on atteint la grille de fer.

Le guichetier qui la garde n'ouvre pas.

L'angoisse est terrible..... une minute de retard peut tout perdre.

Lavalette fait un signe de sa main gantée, la porte roule sur ses gonds. Il est dans la petite cour. Il faut encore passer devant le corps de garde en montant les douze marches qui vont à la grande cour. Joséphine est bien à sa place, à droite. Les vingt gendarmes du poste sont là, l'officier devant eux. Ils regardent passer celui qu'ils croient être la malheureuse veuve. Enfin, la dernière marche atteinte, Lavalette se trouve devant la chaise à porteurs et y prend place. Mais personne ne l'enlève..... Nouvelle anxiété..... les porteurs ne sont pas là.

A mon étonnement, écrit-il, se mêla un commencement d'agitation violente........... mes regards étaient fixés sur le fusil de la sentinelle placée devant moi. Au premier mouvement, je me serais élancé sur cette arme et très certainement, j'aurais tué quiconque aurait voulu me saisir.

Enfin j'entendis la voix de Bonneville qui me dit tout bas : « Un des porteurs m'a manqué, j'ai dû en trouver un autre. »

Alors je me sentis soulevé..... la chaise traversa la cour et sortit du Palais de Justice.....

Au quai des Orfèvres la chaise s'arrêta. M. Baudus s'avança, ouvrit la portière.

— Vous savez, Madame, dit-il, que vous avez une visite à faire au président.

Tandis que Lavalette descend, sa fille monte du côté opposé assez vite pour que les porteurs ne s'aperçoivent pas de la substitution, et le fugitif rejoint un cabriolet au coin de la rue Harlay; le cheval part au grand trot. Sur le pont, Lavalette aperçut, dans la chaise, sa fille, les mains jointes, qui priait de toute son âme.

Il croisa un peu plus loin les gendarmes mis à ses trousses.

Le cabriolet conduit par M. de Chassenon, un ami, s'arrêta dans la rue de Vaugirard, au coin de la rue Plumet.

Durant le trajet, Lavalette s'était débarrassé de son accoutrement féminin et avait revêtu un carrick de jockey avec un chapeau rond galonné. Baudus attendait le fugitif; sous une pluie torrentielle et par une nuit noire, les deux hommes cheminaient rapidement à pied; Lavalette perdit même un soulier; du coin de la rue du Bac, Baudus se dirigea, au grand étonnement du condamné, vers l'hôtel du ministre des Affaires étrangères où logeait le duc de Richelieu, président du Conseil.

— Je vais entrer, lui dit M. Baudus; pendant que je causerai avec le concierge, traversez la cour, vous trouverez un escalier à gauche; montez jusqu'au dernier étage; avancez dans un corridor obscur; au fond est une pile de bois; tenez-vous là et attendez.

Ainsi fut fait. En arrivant au fond du corridor, quelqu'un lui prit le bras, le poussa dans une chambre, où il y avait un poêle allumé et ferma la porte. Sur la commode est un papier avec ces mots : « Point de bruit. N'ouvrez la fenêtre que la nuit, chaussez-vous de pantoufles de lisière et attendez avec patience. »

Lavalette était dans une chambre des domestiques de M. Bresson, dans l'hôtel des Affaires étrangères, au-dessus des appartements du premier ministre, le duc de Richelieu.

A minuit M. Bresson vint le voir.

— Vous ne pouvez vous faire idée, lui dit en riant son hôte, de la consternation et de la peur qui bouleversent tous les esprits. Aux Tuileries on s'imagine qu'un grand complot va éclater. On vous voit à la tête de l'ancienne armée..... On parle de fermer les barrières.

Les barrières furent, en effet, fermées; on arrêta le départ des voitures publiques et particulières jusqu'au lendemain; dans toutes les directions des dépêches portèrent l'ordre d'examiner sévèrement les voyageurs. Tous les amis de l'évadé reçurent des visites domiciliaires et des perquisitions furent faites chez tous ceux qu'on soupçonnait d'avoir été en relation avec lui.

X. Mme DE LAVALETTE APRÈS L'ÉVASION — FUREUR DU CONCIERGE — L'ALARME EST DONNÉE — L'OPINION PUBLIQUE

Qu'était devenue Mme de Lavalette pendant que son mari s'éloignait de sa prison, avec les incidents que l'on sait ?

Restée derrière le paravent, elle attendait la visite du concierge. Celui-ci vint en effet, et Mme de Lavalette ayant, comme le lui avait recommandé son mari, remué quelques objets, il crut le prisonnier présent et se retira; cinq minutes après, il revenait. Un peu étonné cette fois, malgré le bruit qui se faisait derrière le paravent, de ne voir apparaître personne, il écarte le paravent et pousse un cri furieux en reconnaissant Mme de Lavalette. Celle-ci se cramponne à son bras.

— Attendez, attendez, de grâce, laissez aller mon mari.

Le concierge veut se dégager.

— Vous me perdez, Madame, s'écrie-t-il avec désespoir.

Mais la malheureuse se cramponne à lui avec tant de force qu'il ne peut échapper qu'en déchirant sa veste dont les lambeaux restent entre les mains de Mme de Lavalette.

Il s'élance en criant : « Le prisonnier est sauvé!... » L'alarme se répand; geôliers, gendarmes, courent dans toutes les directions, tandis qu'on enferme Mme de Lavalette à double tour. Un des gendarmes rejoint la chaise à porteurs sur le Pont-Neuf, mais on n'y trouve que Joséphine, qui est ramenée à la prison.

Le procureur général Bellart arrive à la Conciergerie. Il fait dresser procès-verbal et interroge Mme de Lavalette qui répond par des éclats de rire nerveux.

Elle est mise au secret dans la prison autrefois occupée par le maréchal Ney (1).

Le concierge et un geôlier sont arrêtés; bientôt paraît le ministre Decazes, très irrité, inquiet pour son portefeuille. Que dira le roi? Que dira la Chambre? Des mesures sévères sont prises sur ses ordres; les barrières fermées, des visites domiciliaires ordonnées ; une ordonnance est rendue par le préfet de police, affichée et criée dans les rues, enjoignant à tous les propriétaires de déclarer les personnes logées chez eux.

Lavalette entendit de son logement au ministère des Affaires étrangères la lecture de cette pièce.

Louis XVIII, à l'annonce de la fuite se montra, d'après certains récits, moins mécontent qu'on ne l'aurait prévu.

— Il n'y a que Mme de Lavalette qui a fait son devoir, aurait-il dit.

Ce mot n'est pas authentique, mais il est vraisemblable. Le roi, d'après d'autres, aurait dit à Decazes :

— Vous verrez qu'on dira que c'est nous qui avons fait l'évasion.....

Quoi qu'il en soit, l'opinion publique, impressionnée par la question de sentiment, accueillit avec joie la nouvelle. Seul, le parti des ultra-royalistes manifesta son désappointement.

« A la Chambre, écrit Lamartine, il y eut des cris de rage quand on sut la fuite de Lavalette. »

Les plus exaltés s'en prenaient à Decazes et demandaient sa démission; on s'acharnait contre le duc de Richelieu qui s'était offert pour demander la grâce au roi.

Le 22 décembre, à la Chambre, un député demanda des explications sur l'évasion. Le procureur général Bellart démontra que le gouvernement n'était en rien responsable de ce qui était arrivé. Tout le poids en incombait à Mme de Lavalette qui avait joué les gardiens. Une Commission fut nommée pour étudier l'affaire, et Decazes conserva son portefeuille. Louis XVIII fit savoir qu'il blâmait le zèle exagéré des ultras, et leur violence tomba peu à peu.

Cependant, Mme de Lavalette restait en prison.

Elle fut traitée, écrit son mari, avec une sévérité qui, dans l'état de santé où elle était, fut la principale cause de la cruelle maladie qui l'a tourmentée pendant plus de douze années.

---

(1) Il avait été fusillé le 7 décembre. Voir *Contemporains*, n° 40.

Dans sa chambre se trouvait un poêle dont la chaleur la faisait souffrir jour et nuit. La vue donnait sur la cour des femmes. Les cris bruyants de ces malheureuses, la grossièreté de leur langage étaient un supplice journalier pour ma femme, malade, épuisée de tristesse, après les inquiétudes de toutes sortes par lesquelles elle avait passé.

Elle était au secret le plus rigoureux, et on lui refusa de laisser venir sa femme de chambre; c'était une geôlière qui la servait.

Aucune lettre ne pouvait parvenir jusqu'à elle.

Assaillie sans cesse de mille terreurs, chaque fois qu'on relevait les sentinelles le bruit des armes lui faisait croire qu'on ramenait son mari. Elle ne dormait pas et vivait dans un état de surexcitation nerveuse qui provoqua le trouble mental dont elle fut atteinte par la suite. Elle resta six semaines en prison.

XI. LAVALETTE SORT DE FRANCE

Lavalette resta 19 jours dans sa cachette, jusqu'au 7 janvier 1816. Ce jour-là il était exécuté en effigie sur la place du Palais de Justice.

Depuis une semaine, un plan était préparé pour le faire sortir de France, grâce au concours de trois Anglais, le général Wilson, le capitaine Hutchinson et Bruce. Le dimanche soir, 7 janvier, son ami Chassenon le conduit en cabriolet, 3, rue du Helder, au logement d'Hutchinson; le lendemain matin, de bonne heure, le général Wilson vient le prendre en simple boggy, afin de ne pas attirer l'attention; Hutchinson et le domestique de Wilson suivent à cheval; le général est en petite tenue; le fugitif, revêtu de l'uniforme de quartier-maitre anglais, tient sur ses genoux le bicorne à plumet blanc du général; la barrière de Clichy est franchie sans difficulté, et vers cinq heures du soir on arrive à Compiègne. Depuis la veille, s'y trouvaient la berline de Wilson et des passeports au nom du colonel Laussac. A peine descendus du boggy, Wilson, Lavalette et un domestique prennent place dans la berline, tous trois armés de pistolets en cas d'alerte.

Partout, aux réquisitions des gendarmes, Wilson répond : *général anglais*, et la voiture passe.

A Cambrai, où ils arrivent vers quatre heures du matin, ils sont obligés d'attendre plus de deux heures que les portes de la forteresse soient ouvertes; car les ordres étaient formels de ne laisser passer personne avant le jour.

A Valenciennes, on insiste; le jeune homme envoyé par la gendarmerie ne veut pas se contenter de la réponse de Wilson; il réclame les papiers, on les lui donne. A la gendarmerie, les passeports sont visés, tandis que Lavalette attend avec une anxiété facile à comprendre; mais tout se passe sans difficultés.

A la sortie de la ville, nouvelle visite des passeports, puis la berline part au galop vers la frontière. Avant d'y arriver, les gendarmes encore une fois interrogent les voyageurs : *général anglais*, répond Wilson.

Enfin, le mardi 9 janvier, vers midi, la frontière est franchie. Lavalette qui, jusque-là, est resté muet, plein d'inquiétude sur son sort, s'attendant à tout moment à se voir reconnu et arrêté, éclate en sanglots en entendant son compagnon lui dire : « Vous voilà sauvé!..... »

Il se jette dans les bras de son sauveur; il le remercie avec effusion. Sa pensée se reporte alors sur sa femme qui a été l'auteur de son salut et il mêle son nom à ses larmes de joie :

Je rends grâce à Dieu, dit-il à Wilson, de ce qu'il a permis que les généreux efforts de ma femme soient couronnés de succès Elle serait morte de douleur, si nous n'avions pas réussi. Je suis bien malheureux de voir tant de braves gens compromis pour moi..... mais je déclare devant Dieu et à vous mon généreux ami, que les hommes arrêtés comme complices de mon évasion n'étaient pas dans le secret..... Je n'ai d'obligation qu'à ma femme.....

Les voyageurs continuèrent leur route jusqu'à Mons, mais cette fois en toute tranquillité. Là ils se séparèrent : Lavalette se rendit en Bavière, où la protection du prince Eugène de Beauharnais, gendre du

roi, lui assurait un asile. Wilson rentra à Paris dans la journée du mercredi, 10 janvier. En passant à Valenciennes, il apprit qu'une dépêche. retardée par le brouillard, était arrivée peu après le départ du fugitif, ordonnant de l'arrêter.

XII. LE PROCÈS DES TROIS ANGLAIS — COMPARUTION DE Mme DE LAVALETTE

A peine rentré à Paris, le général Wilson commit l'imprudence d'écrire à lord Grey une longue relation *secrète et confidentielle* de l'évasion de Lavalette. La lettre fut interceptée par la police, et les trois Anglais, Wilson, Hutchinson et Bruce, arrêtés le 13 janvier.

Pendant que s'instruisait leur procès, Mme de Lavalette fut mise en liberté provisoire. Mais l'étroite surveillance à laquelle on la soumit lui pesait.

Le 20 mars elle adressait à Louis XVIII (1) une supplique où l'on constate les premières marques de la maladie mentale qui lui faisait voir partout autour d'elle des persécuteurs.

Sire,

J'ai l'honneur de supplier Votre Majesté de vouloir bien me faire arrêter.

Je soupire dans l'attente de ce moment; je regrette la Conciergerie. Depuis le moment où j'en suis sortie après l'évasion de M. de Lavalette, je n'ai pas cessé d'être persécutée, tourmentée et effrayée par la surveillance de la police.

J'ose attester que je ne me mêle d'aucune affaire politique, que je ne vois aucune personne suspecte. J'ose donc supplier Votre Majesté d'ordonner qu'on ne se mêle plus de moi, ou, s'il arrivait qu'on me suspectât, ce que je ne pourrais concevoir, que Sa Majesté ait la bonté de me faire arrêter sur-le-champ. L'un de ces deux partis est nécessaire pour assurer ma vie et ma tranquillité.

Je suis dans cet espoir, car je n'y puis plus tenir, de Votre Majesté, avec le plus profond respect, la très humble et très obéissante servante et sujette,

BEAUHARNAIS DE LAVALETTE.

Inculpée dans le procès des trois Anglais, elle fu renvoyée de la prévention par arrêt de la cour royale, avec ce considérant inattendu « qu'il n'existait pas contre elle d'indices suffisants d'une coopération criminelle à l'évasion de son mari..... »

Sur la demande des défenseurs des Anglais, elle comparut comme témoin le 22 avril. Son émotion et son trouble furent tels qu'elle put à peine articuler son nom. Le président la rassura de son mieux et lui posa de nombreuses questions sur les faits et incidents de l'évasion. Ses réponses ne furent pas très précises. Elle avoua que sa mémoire n'avait pas conservé des souvenirs exacts de tous les détails.

— J'étais trop occupée de mon projet, dit-elle, pour avoir pu observer attentivement tout ce qui s'est passé.....

Sa fille Joséphine comparut, elle aussi; sa timidité, sa confusion l'empêchèrent de donner aucun éclaircissement; le président l'autorisa à se retirer aussitôt.

Les trois Anglais furent condamnés à trois mois de prison. En même temps qu'eux comparaissaient Roquette, concierge; Eberle, gardien, Bonneville, valet de chambre de Lavalette; Marengo, l'un des porteurs. Eberle fut condamné à deux ans de prison, les autres acquittés.

Quant à Baudus et à Bresson, ils n'avaient pas été découverts; et c'est seulement en 1831, par la publication des *Mémoires* de Lavalette, qu'on apprit leur dévouement.

XIII. MALADIE DE Mme DE LAVALETTE — RETOUR DE SON MARI — LES DERNIÈRES ANNÉES

Tant de chagrins, tant d'épreuves, les émotions de toutes sortes avaient profondément ébranlé la santé de Mme de Lavalette. Le contre-coup des terribles événements écoulés se manifesta chez elle par un abattement et une noire mélancolie qui lui fit prendre la vie en horreur.

J'en suis à craindre la vie, écrit-elle à une amie dès le mois d'avril 1816; la vie me désole, elle me dégoûte..... et il faut y rester! Et cependant je ne manque pas de courage..... mais ce cœur qui m'a toujours fait mal.....

(1) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 239.

En 1817, elle maria sa fille Joséphine au baron Tony de Forget (1), puis peu à peu sa raison sombra, mais non complètement. Elle avait de longs intervalles de calme. Au moment des crises elle était prise de craintes chimériques, de terreurs, d'hallucinations, d'affreuses insomnies. Alors elle voyait des ennemis partout. Elle demandait qu'on la ramenât à la Conciergerie; elle ne voulait prendre aucune nourriture. Elle tombait ensuite dans un abattement triste et résigné.

Il fallut la placer dans une maison de santé. Par une étrange aberration, le nom de son mari lui était devenu odieux; dans ses accès de démence, elle repoussait avec effroi la vision de Lavalette; aussi, lorsqu'en 1822 celui-ci, gràcié par le roi, rentra en France, il ne put se présenter à sa femme. Il venait, le cœur déchiré, la contempler par une fenêtre dans la maison où elle était soignée.

Un jour cependant il se présenta à elle et, après les premiers moments de terreur et d'affollement qu'il inspira à la malheureuse, elle revint à une sorte de calme qui fut bientôt de l'apathie complète.

Lavalette put la reprendre chez lui; par la douceur, la patience, l'affection, il essaya de ramener un peu de paix dans ce malheureux esprit.

« Une mélancolie profonde, écrit-il en 1822, la jette trop souvent dans la préoccupation, mais elle est restée douce et bonne. »

Il habitait avec elle tantôt un petit hôtel qu'il avait acheté rue Matignon, tantôt une maison de campagne, au bord de la Seine, à Meudon.

Lavalette mourut le 15 février 1831. Il avait exprimé le vœu qu'une partie de la fortune de sa femme fût consacrée à l'achat d'une grande habitation avec jardin où la pauvre malade jouît du meilleur traitement.

Ce vœu fut accompli en 1847. Un vaste hôtel situé 19, rue de la Rochefoucauld, abrita les dernières années de celle que Napoléon apprenant son dévouement, avait appelée, comme nous l'avons dit plus haut, « l'héroïne de l'Europe ».

Dans cette maison, entourée de sa fille et de ses petits-enfants, elle vécut silencieuse et douce.

Elle assistait parfois aux visites mais ne reconnaissait personne. Lorsque, par crainte des révolutionnaires, le prince Louis-Napoléon (1) venait, en 1851, loger tantôt chez la reine de Suède, tantôt chez le comte Clary, tantôt chez la baronne de Forget, Mme de Lavalette ne le reconnut pas.

La pensée des jours d'autrefois l'obsédait sans cesse; la Conciergerie, la scène de l'évasion étaient toujours devant ses yeux.

Un jour, raconte le comte d'Ideville, je me trouvais étant tout enfant dans son appartement. Elle était étendue sur sa chaise longue, fort pâle et abattue.

— Viens, mon petit, me dit-elle dès qu'elle m'aperçut, prends ma main et vois comme je suis faible! Je ne pourrais plus retenir le geôlier.....

Elle voyait revenir cette minute d'horrible inquiétude où, pendue au bras du concierge de la prison, elle le suppliait de laisser partir son mari et gagnait ainsi les quelques secondes qu'il lui fallait pour échapper aux poursuites.

Elle mourut le 18 juin 1855.

J. DE BEAUFORT.

BIBLIOGRAPHIE

Cte DE LAVALETTE, *Mémoires*, 2 vol. — MERCIER, *Mme de Lavalette*. — Cte D'IDEVILLE, *Mme de Lavalette*. — DUPIN, *Procès et évasion de Lavalette*. — Mlle D'ARJUZON, *Hortense de Beauharnais*. — F. MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. II. — Cte FLEURY, *Les grandes dames sous la Révolution et sous l'Empire*. — *Evasions célèbres*. — *Le Moniteur universel*, 1816.

(1) De ce mariage la baronne de Forget eut trois fils: un d'eux mourut d'une manière tragique en 1836; il se noya avec son père en traversant l'Allier. Les deux autres moururent avant leur mère, décédée en octobre 1886.

(1) Napoléon III. Voir *Contemporains*, n° 544-46.

LES CONTEMPORAINS



GRÉTRY, COMPOSITEUR (1741-1813)

I. ÉDUCATION MUSICALE DE GRÉTRY
SES MAÎTRES A LIÉGE

André-Ernest-Modeste Grétry, que ses contemporains saluaient du nom de « Molière de la musique », naquit à Liége le 11 février 1741, et fut baptisé le même jour dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Sa mère, Marie-Jeanne Défossez, avait contracté un mariage d'inclination avec François Grétry, son maître de musique, premier violon de l'église Saint-Martin.

Fils de musiciens, Grétry suça avec le lait maternel l'amour de l'art. Tout ce qui était sonorité l'attirait. Il avait à peine quatre ans, lorsqu'un jour le murmure de l'eau bouillant sur le feu éveilla son attention. Pour voir de plus près et peut-être s'approprier cet instrument de musique d'un nouveau genre, l'enfant saisit la marmite et, trop faible pour la porter, la renversa sur la flamme. La vapeur brûla cruellement la figure du jeune imprudent et surtout ses yeux qui en souffrirent longtemps.

Une partie de l'enfance du futur compositeur s'écoula chez sa grand'mère, dans une campagne peu éloignée de Liége. Jouis-

sant d'une liberté à peu près complète, entouré des soins et comblé des gâteries de son aïeule, il prit l'amour du sol natal et se forma des mœurs douces et simples.

Le contraste fut sensible lorsqu'il fallut quitter cette existence heureuse pour entrer dans la maîtrise de l'église collégiale de Saint-Denis, où son père était premier violon. Dans ses *Essais sur la musique*, Grétry rappelle tout ce qu'il eut à souffrir de la part d'un professeur brutal :

L'heure de la leçon offrait un vaste champ aux cruautés du maître de musique : il nous faisait chanter chacun à notre tour, et à la moindre faute il assommait de sang-froid le plus jeune comme le plus âgé. Il inventait des tortures dont lui seul pouvait s'amuser; tantôt il nous mettait à genoux sur un gros bâton court et rond, et au plus léger mouvement nous faisions la culbute. Je l'ai vu affubler la tête d'un enfant de six ans d'une vieille et énorme perruque, l'accrocher en cet état contre la muraille, à plusieurs pieds de terre, et là il le forçait à coups de verge de chanter sa musique qu'il tenait d'une main, et de battre la mesure de l'autre. Ce pauvre enfant, quoique très joli de figure, ressemblait à une chauve-souris clouée contre un mur et perçant l'air de ses cris. C'était toujours en notre présence qu'il accablait de coups le premier qui avait transgressé ses lois barbares. De pareilles scènes, qui étaient journalières, nous faisaient tous frémir (1).

Le plus léger retard, écrit M. Bellaigue, était puni de pareils traitements. La peur de manquer les matines éveillait l'écolier pendant les nuits d'hiver. Ignorant l'heure, il se levait et courait à l'église. La porte en était encore fermée. Quand elle s'ouvrait, on trouvait l'enfant endormi, serrant sa lanterne entre ses doigts.

Le caractère doux et craintif de Grétry ne put s'accoutumer à ce genre de vie. Il fit peu de progrès sous la direction d'un tel maître. Vint le moment de la Première Communion. André s'y prépara avec beaucoup de piété. Il raconte dans ses *Essais* qu'en recevant son Dieu pour la première fois il lui demanda « d'être un homme honnête et distingué dans son état ou bien de mourir après cette auguste cérémonie ».

Le jour même, l'enfant vit la mort de près. Étant monté au clocher avec quelques camarades, il lui survint un accident fort grave. Une énorme pièce de bois tomba sur sa tête. On l'emporta sans connaissance et il lui fallut quelque temps pour se remettre. Après sa guérison, tout en conservant sa place d'enfant de chœur, il cessa d'aller à la maîtrise. Son père lui donna pour maître un musicien nommé Leclerc. C'était un homme doux et bon, dont les leçons, acceptées avec bonheur, profitèrent à l'élève.

Sur ces entrefaites, une troupe italienne, qui parcourait les grandes villes en jouant les opéras-bouffes de Pergolèse et de Galuppi, vint se fixer à Liége. Pendant près d'une année, le jeune Grétry suivit les répétitions et les représentations de ces artistes. Témoin de ses progrès, son père pria le directeur de la maîtrise de Saint-Denis de laisser chanter un motet à son enfant. La proposition est acceptée, mais sans enthousiasme.

J'arrive, dit Grétry; tout le monde me regarde avec pitié, on sourit, on ricane. Le maître de musique me dit :

— Te voilà donc! mais tu n'es pas changé!

Il n'en fallait pas davantage pour me rendre toute ma timidité; mais j'avais un soutien qui qui n'était connu que de moi. J'avais, depuis un an, une grande dévotion à la Vierge. Je venais de faire une neuvaine pour implorer son secours, et la protection du ciel me semblait plus sûre que la prédiction du maître de musique.

La voix et le talent du jeune chanteur surprirent les assistants. Dès les premières mesures de son motet l'orchestre pour mieux l'entendre se mit à jouer *pianissimo*. Le Chapitre tout entier s'empressa de le féliciter. Il n'y eut pas jusqu'à son ancien maître de la collégiale qui ne vînt lui serrer la main :

Je le remerciai, ajoute Grétry, et lui pardonnai dans le fond de mon cœur toutes les cruautés dont il avait empoisonné mes premières années..... Il mourut pendant mon séjour à Rome. Sa femme chercha à me voir au premier voyage que je fis à Liége, je ne pus me résoudre à aller chez elle; je n'aurais pu lui parler que de son mari, et son souvenir aurait flétri le bonheur dont je jouissais au sein de ma patrie qui m'accablait de bienfaits.

Les succès de Grétry comme chanteur ne furent pas de longue durée. Bientôt sa

(1) GRÉTRY, *Essais sur la musique*, t. Ier, p. 9 et 10.

voix muait. Un jour qu'il chantait un air difficile et élevé de Galuppi, il fut pris d'un vomissement de sang; sa santé se ressentit toute sa vie des suites de cet accident.

Il se mit alors à composer. Ses premières œuvres furent un motet et une fugue. Le motet n'était qu'un assemblage de morceaux religieux pris çà et là. Quant à la fugue, elle n'avait guère plus de mérite. Son père, comprenant qu'il avait besoin de leçons sérieuses, le confia d'abord à Renekin, puis à Moreau. Ces deux maîtres lui apprirent le clavecin et quelque peu d'harmonie. Le jeune homme composa six petites symphonies et une messe, qui furent exécutées en public et attirèrent l'attention d'un chanoine, Harlez, grand amateur de musique.

Cet ecclésiastique aida Grétry de ses conseils et de sa bourse. Il lui fit obtenir une place au collège liégeois de Rome pour y achever ses études musicales.

II. GRÉTRY A ROME — SON DÉBUT AU THÉATRE

Au commencement de mars 1759, Grétry s'achemina vers la ville des papes. Il fit à pied le trajet de Liége à Rome. Le messager chargé de l'accompagner était un vieux routier, du nom de Remacle, qui, sous prétexte de conduire des étudiants en Italie, y portait en contrebande des dentelles de Flandre et rapportait en Belgique, de la même manière, des objets de piété. Toujours en voyage, il faisait deux fois par an ce long trajet et le rendait plus long encore par des détours considérables dans le but d'échapper aux douanes. Grétry avait deux compagnons : un jeune abbé qui, après deux jours de marche, dut renoncer au voyage, ses jambes refusant de le porter, et un étudiant en médecine, véritable enfant sans-souci, qui se chargea d'égayer le voyage par ses facéties. Les premières journées furent pénibles, mais l'habitude de la marche fut bientôt prise et, en arrivant à Trèves, les jeunes gens, tout à fait aguerris, se sentaient disposés à accepter joyeusement toutes les aventures, à commencer par les émotions que leur guide éprouvait à chaque frontière.

A Rome, Grétry choisit pour professeur de composition l'abbé Casali, maître de chapelle de Saint-Jean de Latran. D'après Fétis, ce musicien « avait peu d'invention, mais son style était très pur..... Ce fut un des derniers maîtres romains qui se distinguèrent dans la musique d'église pour les voix sans orgue..... »

En même temps, Grétry fréquentait les théâtres et les églises. Les opéras de Pergolèse et ceux de Piccini fixèrent principalement son attention. Un jour, à la représentation de la *Cecchina,* il fut tellement enthousiasmé qu'il désira en connaître l'auteur. Un abbé se chargea de le présenter à Piccini. Mais le jour de la visite, l'illustre maître était absorbé dans la composition d'un oratorio; il ne fit presque pas attention à ceux qui venaient rendre hommage à son génie.

Son ardeur au travail et le feu de l'inspiration qui éclairait son visage firent grande impression sur l'étudiant liégeois.

A peine rentré chez lui, Grétry voulut imiter le compositeur. Saisi d'un enthousiasme enfantin, il s'installe devant sa table couverte de vastes feuilles de papier réglé; il pense que l'inspiration va s'emparer de son esprit et lui dicter des chefs-d'œuvre, mais il a beau attendre, rien ne vient et il est obligé de reconnaître que sa fièvre était factice.

Après lui avoir donné des leçons pendant deux ans, l'abbé Casali, voyant que les progrès de Grétry dans l'étude du contrepoint n'étaient pas très sensibles, l'engagea à travailler seul. Peut-être ce professeur, qui voyait que son élève manquait d'aptitudes pour les formes scientifiques de l'art, ne se rendit-il pas compte de ses heureuses dispositions pour la musique de théâtre. Ce qui semble le prouver, c'est la curieuse lettre de recommandation qu'il écrivit à un de ses amis lorsque Grétry se rendit à Genève :

Mon cher ami, lui disait-il, je vous adresse un de mes élèves, véritable âne en musique et qui ne sait rien, mais jeune homme aimable et de bonnes mœurs.

L'abbé ne se doutait pas évidemment que cet « âne » deviendrait un des plus célèbres compositeurs de l'Europe. Peut-être était-il excusable, car Grétry manqua toute sa vie de l'instruction technique qui lui eût rendu, en mainte occasion, les plus grands services.

Sous la direction de Casali, il écrivit une partition sur le psaume 90, *Confitebor tibi Domine*, pour quatre voix et trio instrumental. Cette partition lui valut la place de maître de chapelle de la cathédrale de Liége, à laquelle il renonça. Bien qu'il eût composé une antienne de plain-chant dans toutes les règles pour obtenir le titre de membre de l'Académie philharmonique de Bologne, il ne se sentait pas assez de goût pour la musique d'église. Le théâtre l'attirait.

Ses débuts à Rome furent heureux. Chargé de composer pour le théâtre Aliberti un intermède intitulé les *Vendangeuses*, il remporta un vif succès. On entendit des ouvriers chanter ses airs dans la rue, et Piccini fit publiquement l'éloge de sa musique.

Ce succès n'empêcha pas Grétry de quitter Rome au commencement de l'année 1767. Un de ses amis, le Suisse Weiss, maître de flûte d'un riche Anglais qui avait demandé des concertos à notre jeune artiste, décida celui-ci à se fixer à Genève. Dans cette ville, Grétry donna quelques leçons de chant, demanda vainement un poème d'opéra à Voltaire et composa, sur le livret de Favart, *Isabelle et Gertrude*, qui n'eut que six représentations.

Ayant eu connaissance de quelques poèmes de Sedaine, mis en musique par Monsigny, il n'eut plus qu'un désir, se rendre à Paris et travailler pour le public français. Dans le courant de l'été 1767, il mit son projet à exécution.

III. GRÉTRY A PARIS — SES PREMIERS OPÉRAS — LE « HURON » — « LUCILE » — LE « TABLEAU PARLANT »

Lorsque Grétry arriva, pauvre et inconnu, dans la capitale de la France, son premier soin fut de se rendre compte de la situation de la musique française à cette époque. A l'Académie royale de musique ou Grand-Opéra, on continuait à représenter les œuvres de Lulli et de Rameau. La Comédie-Italienne était le refuge des bouffes italiens auxquels venait de se rattacher l'opéra-comique français dont les représentants les plus autorisés étaient alors Duni, Philidor et Monsigny.

Le compositeur liégeois se sentait attiré par ce genre. La difficulté pour lui était de se procurer un livret. Vainement il avait été recommandé par le patriarche de Ferney aux philosophes dont le crédit était considérable. Personne ne voulait se compromettre avec un jeune homme dont le talent musical pouvait être fort grand, mais ne s'était encore produit en aucune manière. Enfin, à force d'instances, Grétry finit par obtenir d'un certain Légier le poème des *Mariages samnites*. La partition achevée, Suard et l'abbé Arnaud présentèrent le compositeur au comte de Creutz, ambassadeur de Suède, passionné pour la musique. Ce seigneur trouva l'œuvre intéressante et le prince de Conti fit jouer dans ses salons les *Mariages samnites*. Par la mauvaise volonté des interprètes, l'exécution fut pitoyable.

> Depuis l'ouverture jusqu'à la fin de l'opéra, dit Grétry, rien ne produisit le moindre effet..... L'ennui fut si universel que je voulus fuir après le premier acte : un ami me retint; l'abbé Arnaud me serra la main, il avait l'air furieux (1).

Désespéré, le jeune compositeur, en proie à la misère, ne songeait à rien moins qu'à mettre fin à ses jours lorsque le comte de Creutz décida Marmontel à lui offrir le *Huron*. Achevée en peu de temps, la partition fut offerte à la Comédie-Italienne, qui fixa la première représentation au 20 août 1768.

Les suffrages furent unanimement favorables à cette musique originale. La foule se pressa aux portes de la Comédie-Italienne. Il fallut donner de nombreuses représentations pour satisfaire les amateurs. Un marchand de tabac prit pour enseigne : *Au*

(1) GRÉTRY, *Essais*, t. Ier, p. 156.

grand Huron. Un ami l'ayant fait remarquer au musicien, celui-ci ne manqua pas d'entrer dans le magasin et d'y acheter une forte provision de tabac. Dans sa *Correspondance littéraire*, Grimm rapporte l'impression produite par cet opéra :

Ce M. Grétry, dit-il, est un jeune homme qui fait ici son coup d'essai; mais ce coup d'essai est le chef-d'œuvre d'un maître qui élève l'auteur sans contradiction au premier rang. Il n'y a dans toute la France que Philidor qui puisse se mesurer avec celui-là et espérer de conserver sa réputation et sa place. Le style de Grétry est purement italien. Philidor a le style un peu allemand et, en tout, moins châtié; il entraîne souvent de force par son nerf et sa vigueur. Grétry entraîne d'une manière plus douce, plus séduisante, plus voluptueuse; sans manquer de force lorsqu'il le faut, il vous ôte, par le charme de son style, la volonté de lui résister..... il sait surtout finir ses airs et leur donner la juste étendue, secret très peu connu de nos compositeurs..... Le *Huron*, tel qu'il est, peut se placer hardiment à côté de *Tom Jones*, le plus bel ouvrage qui soit au théâtre, et bien hardi celui qui osera se mettre au milieu (1).

En faisant la part des exagérations du premier moment, l'admiration de ceux qui entendirent tout d'abord cette partition se comprend parfaitement. Si le *Huron* n'est plus classé parmi les chefs-d'œuvre de Grétry, parce qu'il a été laissé bien loin par d'autres opéras, du même, il contient, en germe, on peut l'affirmer, les qualités qui ont porté si haut la réputation du maître. L'air le plus connu est le fameux morceau : *Dans quel canton est l'Huronie*? où l'allure est si naturelle, l'alliance du chant et de la parole si étroite, qu'aux répétitions les musiciens de l'orchestre s'arrêtèrent, croyant que Caillot, chargé de représenter le Huron, parlait.

Grétry dédia sa partition à son protecteur, le comte de Creutz.

Le succès du *Huron* avait signalé son auteur à l'attention publique. Aussi un revirement complet se produisit-il dans les dispositions des librettistes à son égard. Le compositeur qui avait eu tant de peine à se procurer un poème vit affluer chez lui les fabricants de livrets. Mais il se fit un malicieux plaisir d'éconduire poliment tous ces gens de lettres qui l'avaient si mal accueilli peu de temps auparavant. Il demanda encore à Marmontel le sujet de son second opéra, *Lucile*, qui fut représentée à la Comédie-Italienne le 5 janvier 1769. Nulle pièce ne convenait mieux à la société française de cette époque, éprise d'une sensibilité toute factice, produite par les écrits de Rousseau et les tableaux de Greuze.

Il s'agit, dit Taine, de revenir à la nature, d'admirer la campagne, d'aimer la simplicité des mœurs rustiques, de s'intéresser aux villageois, d'être humain, d'avoir un cœur, de goûter les douceurs et les tendresses des affections naturelles, d'être époux et père, bien plus, d'avoir une âme, des vertus, des émotions religieuses, de croire à la Providence et à l'immortalité, d'être capable d'enthousiasme. On veut être ainsi, ou du moins on a la velléité d'être ainsi. En tout cas, si on le veut, c'est à la condition sous-entendue qu'on ne sera pas dérangé de son train ordinaire et que les sensations de cette nouvelle vie n'ôteront rien aux jouissances de l'ancienne. Aussi l'exaltation qui commence ne sera guère qu'une ébullition de la cervelle (1).

La musique de *Lucile*, aussi bien que le livret, était parfaitement en rapport avec ces idées du jour : « Il règne d'un bout de la pièce à l'autre, dit le *Mercure*, une sorte d'enthousiasme de bonté et de vertu qui se communique au spectateur. » Aussi le succès de *Lucile* dépassa-t-il encore celui du *Huron*. « Pour la première fois peut-être à la Comédie-Italienne, dit un écrivain de l'époque, tout l'auditoire fond en larmes, et chacun sort pleurant, mais enchanté (2). »

Les passages les plus remarquables de cette partition sont le monologue de Blaise : *Ah! ma femme, qu'avez-vous fait?* et le quatuor : *Où peut-on être mieux qu'au sein de la famille?*

Peu de morceaux de musique ont eu la fortune d'être joués aussi longtemps que ce quatuor. Après avoir été applaudi chaleureusement au théâtre, il devint vite popu-

(1) *Correspondance littéraire de Grimm*, t. VIII, p. 163.

(1) TAINE, *L'Ancien Régime*, p. 208.
(2) *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, t. IV, p. 204.

laire, se grava dans toutes les mémoires et reçut les applications les plus diverses.

Pendant les guerres de la Révolution, on vit des émigrés et des officiers de l'armée de Pichegru, rapprochés un moment par un échange de prisonniers, s'asseoir à la même table et trinquer fraternellement en le chantant.

Le 26 février 1795, tandis que Charette entrait à Nantes avec les représentants du peuple, après le traité de pacification, la foule criait : « Vive la paix! vive l'union! » et les musiques militaires jouaient l'air : *Où peut-on être mieux,* etc.

En novembre 1812, les débris de la grande armée évacuaient Smolensk. « L'ennemi, voyant cette tête de colonne marcher en bon ordre, n'osa l'attaquer que par ses boulets. Quand ce fut aux grenadiers de la vieille garde à passer au travers de ce feu, ils se resserrèrent autour de Napoléon, comme une forteresse mobile, fiers d'avoir à le protéger. Leur musique exprima cet orgueil. Au plus fort du danger, elle fit entendre cet air dont les paroles sont si connues : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* (1) L'empereur, se méprenant sur le sens prêté en cet instant par ses soldats à cet air, les arrêta en s'écriant : « Dites plutôt : *Veillons au salut de l'empire!* »

Napoléon tombé, les Bourbons s'emparèrent à leur tour du quatuor de *Lucile;* on le jouait comme l'air : *Vive Henri IV!* lorsque la famille royale se montrait en public : il était devenu en quelque sorte un chant officiel.

A l'église, en 1825, avec d'autres paroles bien entendu, il servit à exprimer le bonheur des élus, après un sermon sur le jugement dernier.

Grétry n'avait point espéré pour sa musique un succès aussi brillant. Toutefois, il n'oublie pas dans ses *Essais* de raconter plusieurs réconciliations de familles auxquelles son air donna lieu.

Par reconnaissance pour les belles recettes que leur procuraient le *Huron* et *Lucile,* les acteurs de la Comédie-Italienne offrirent à l'auteur une gratification de 1200 livres.

Dans ces deux pièces, Grétry s'était montré par excellence le chantre de la sensibilité, des affections tendres et délicates; dans l'ouvrage qu'il fit jouer à la Comédie-Française, le 20 septembre 1769, il parut sous un aspect différent. Le *Tableau parlant,* dont Anseaume fit le poème, respire d'un bout à l'autre la gaieté la plus franche et la plus communicative. Tout le monde fut frappé des beautés de ce nouvel ouvrage. Bien des années après, La Harpe écrivait :

> *Le Tableau parlant* est, je crois, ce que nous avons de plus voisin de Pergolèse, non pas tout à fait pour la richesse, mais pour l'esprit et les grâces du chant. C'est le véritable pendant de ce chef-d'œuvre fameux, *La Serva padrona,* et peut-être encore celui de notre Pergolèse français, qui compte tant d'autres ouvrages d'un mérite supérieur (1).

> Le *Tableau parlant,* dit G. Chouquet, est un ouvrage original et d'un comique excellent. Quelle verve et quelle distinction dans cette amusante bouffonnerie! Que de naturel et de charme dans ces mélodies aux rythmes animés et choisis avec art! Comme Isabelle se moque agréablement du vieux Cassandre et de sa galanterie surannée! Comme tous les personnages sont en situation et restent fidèles à leur caractère! Et quel morceau capital que ce duo vraiment scénique entre Pierrot et Colombine!
>
> Grimm a eu raison de proclamer le *Tableau parlant* un véritable chef-d'œuvre. Cet opéra, qui lui tournait la tête, lui semblait une musique absolument neuve, et dont il n'y avait point de modèle en France; il marque effectivement un progrès sensible sur tout ce qui s'était représenté jusque-là au théâtre de l'Opéra-Comique, et il nous annonce que Grétry, s'affranchissant de l'imitation de Pergolèse et des maîtres napolitains, va se placer à la tête des artistes créateurs de la seconde moitié du XVIIIe siècle et devenir un chef d'école qui ne tardera pas à compter d'innombrables disciples (2).

Le succès du *Tableau parlant* rendit célèbre le nom du maître liégeois. Passant à Paris en 1770, l'Anglais Burney écrit que

(1) DE SÉGUR. *Histoire de Napoléon,* t. II, p. 225.

(1) LA HARPE, *Cours de littérature,* t. XIII, p. 397.
(2) G. CHOUQUET, *Histoire de la musique dramatique en France,* p. 149.

Grétry est « le compositeur le plus à la mode de l'opéra-comique ».

Grétry devint l'idole du public. Il fut fêté à la fois par les grands et par les petits, applaudi au théâtre et choyé dans les salons. Ses partitions sont sur tous les clavecins; il ne se donne pas une soirée musicale sans que l'on ne chante un de ses airs. Pendant l'été, le maître est l'hôte des châteaux des environs de Paris ; pendant l'hiver, on se le dispute dans les salons et les soupers à la mode. Sa modestie, non moins que la finesse et la distinction de son esprit, le fait recevoir partout. Le célèbre peintre qui fit son portrait, Mme Vigée-Lebrun (1) ne l'appelle que « cet aimable Grétry ». A cette considération publique allaient se joindre bientôt le bonheur domestique et les faveurs de la cour.

IV MARIAGE DE GRÉTRY — SPECTACLES DE LA COUR — « ZÉMIRE ET AZOR » — LE « MAGNIFIQUE » — LA « FAUSSE MAGIE » — SUCCÈS DU COMPOSITEUR — LE « JUGEMENT DE MIDAS » — AUTRES OPÉRAS

Dans *Silvain*, qui fut représenté le 19 février 1770, Grétry avait fait la peinture de l'amour conjugal. Ce sujet n'eut pas de peine à l'inspirer, car, tout en travaillant à sa partition, le musicien songeait à entrer en ménage : le 3 juillet 1771, il épousait, en l'église Saint-Roch, Jeanne-Marie Grandon. De ce mariage naquirent trois filles, qui moururent vers leur vingtième année. La seconde, Lucile, montrait pour la musique des dispositions extraordinaires; à treize ans, elle composait déjà de petits opéras. La troisième, Antoinette, eut pour marraine la reine de France, Marie-Antoinette (2).

A l'occasion du séjour que la cour faisait, chaque année, en automne, à Fontainebleau, Grétry fut invité à donner plusieurs pièces. Les *Deux Avares*, l'*Amitié à l'épreuve*, *Zémire et Azor* parurent sur le théâtre royal, avant d'être représentés à Paris. Les *Deux Avares* contiennent, en fait de morceaux intéressants, la marche et le chœur des janissaires, un joli duo et un jeu de violon imitant le mouvement d'une poulie que fait tourner une corde. Dans l'*Amitié à l'épreuve*, on admire particulièrement le trio du second acte qui est une invocation à l'amitié rendue avec une mélodie et des accords expressifs.

Toutefois, ces ouvrages le cèdent de beaucoup à *Zémire et Azor*, opéra-comique représenté à Fontainebleau le 9 novembre 1771, et à l'Opéra-Comique le 16 décembre de cette même année. Les paroles en sont de Marmontel, qui jugeait son poème bien supérieur à la musique de Grétry, mais qui fut cruellement désillusionné dès le lendemain de la première exécution. Présenté à Marie-Antoinette en même temps que le compositeur, il entendit la Dauphine adresser à Grétry les compliments les plus flatteurs, tandis que lui-même n'obtint pas un mot d'éloge.

Le même jour, le musicien avait reçu un hommage, parti de moins haut, il est vrai, mais qui alla droit à son cœur. Comme il passait dans une des galeries du palais de Fontainebleau, un garde du corps, en faction, lui présenta les armes et quand l'artiste, qui ne se savait aucun droit au salut, voulut détromper le gentilhomme, il en reçut cette réponse flatteuse :

— J'étais hier à *Zémire et Azor*.

Sur le titre de cette partition, Grétry s'intitule pensionnaire du roi. En effet une pension annuelle de 1 200 livres lui fut accordée à partir du 10 novembre 1771. Au reste, il reçut des gratifications assez élevées à l'occasion de chacun de ses ouvrages joués à Fontainebleau.

Zémire et Azor, dont le poème a été emprunté au conte *la Belle et la Bête*, est un des ouvrages les plus soignés du maître. Au premier acte, on y admire l'air de l'esclave Ali; au second, la scène où les trois filles de Sander chantent en attendant le retour de leur père : *Veillons, mes sœurs;* au troisième, la scène du miroir magique :

(1) Mme Vigée-Lebrun. Voir *Contemporains*, n° 469.
(2) Marie-Antoinette. Voir *Contemporains* n° 521.

Azor cède à la prière de Zémire, qui lui demande de revoir son père. La toile du fond s'éclaire et laisse voir à travers une gaze brillante Sander et ses deux filles, désolés de l'absence de Zémire; le père chante : *Ah! laissez-moi, laissez-moi la pleurer!* les voix des deux sœurs se mêlent à la sienne, pendant que deux cors, deux clarinettes et deux bassons, placés derrière la scène, achèvent de donner au morceau un coloris voilé et mystérieux.

Le succès de Grétry décida la Comédie-Italienne à s'attacher ce compositeur. A partir de 1772, il toucha une pension de 1 200 livres, sans préjudice de ses droits d'auteur, à la condition de veiller à la musique, au chant et à l'orchestre de cette scène. La situation du maître liégeois était donc brillante à tous égards. Cependant, il ne s'endormit pas sur ses lauriers. Après avoir retouché *l'Ami de la maison*, qui avait reçu un accueil assez froid à Fontainebleau, il fit paraître cet opéra à la Comédie-Italienne. Bientôt après, sur un poème de Sedaine, il composa le *Magnifique*, joué à Versailles, devant Louis XV et sa cour, le 4 mars 1773.

La scène de la rose valut des applaudissements à cette partition.

Ce morceau, le plus long qui ait été entendu à ce théâtre, dit Martine, occupe sans cesse l'attention quand il est bien exécuté! Les accompagnements en sont si pittoresques, ils coupent si heureusement le chant; les solos du Magnifique, les trios, entre lui, Aldobrandin et Fabio, sont si bien distribués que la scène ne languit point. C'est le seul endroit de la pièce qui ait de l'intérêt; mais le compositeur avait à vaincre de grandes difficultés : c'est un tour de force dont le génie seul se pouvait tirer (1).

La même année 1773 vit paraître la *Rosière de Salency*, pastorale en quatre actes où, d'après Fétis, « tout est frais, élégant, dramatique », et *Céphale et Procris*, premier essai de Grétry dans le grand opéra, qui ne réussit guère. Le talent du mucisien ne paraissait pas se prêter au genre solennel.

Il fut plus heureux avec la *Fausse Magie*, qui contient plusieurs morceaux célèbres : le duo des vieillards : *Quoi! c'est vous qu'elle préfère!* Celui de Sinual et Lucette : *Il vous souvient de cette fête*, et surtout celui de Dalin et Lucette, dans lequel la jeune fille et son tuteur commentent le rêve prophétique du vieillard : *Quoi, ce vieux coq;* le passage est spirituel, et de curieuses ritournelles instrumentales, en imitant les chants de la poule et du coq, accentuent de façon comique le récit du songe.

Pendant une représentation de la *Fausse Magie,* Grétry fit la connaissance de Jean-Jacques Rousseau, qui le félicita chaudement de sa musique. En sortant du théâtre, le compositeur voulut accompagner le philosophe; leur conversation était des plus enjouées. Mais dans la rue se trouvait une petite rigole qu'il fallait franchir. Par condescendance, Grétry crut devoir prendre le bras de Rousseau, pour l'aider à la franchir. Il n'en fallut pas davantage pour éveiller l'ombrageuse susceptibilité du philosophe :

— Laissez-moi me servir de mes propres forces, dit-il sur le ton d'un homme froissé, et les relations furent rompues.

Le 12 juin 1776, le compositeur faisait représenter à la Comédie-Italienne les *Mariages samnites,* sur un poème de du Rosoy, qui est, d'après La Harpe, « une des plus plates choses dont le sieur Rozoy fut capable ».

Grétry fut consolé de l'échec de cette pièce par le succès des autres partitions à l'étranger. Plusieurs de ses opéras, après avoir fait le tour de la France, faisaient leur tour d'Europe. Le musicien Floquet, se trouvant à Florence en 1776, ne fut pas peu surpris de voir les œuvres de son compatriote chaleureusement applaudies par les Italiens. Il écrivit, à ce propos, une lettre à Grétry, lettre que le *Mercure* inséra, en y ajoutant les lignes suivantes :

Ainsi, voilà les pièces mises en musique par M. Grétry adoptées et traduites en Italie, comme elles l'étaient déjà en Allemagne, en Flandre, en Suède, en Russie, en Hollande, etc. Rien sans

(1) Martine, *De la Musique dramatique en France*, p. 170.

doute ne prouve mieux que cet illustre compositeur parle dans sa musique la langue universelle des nations, qui est partout celle de la belle nature, de la déclamation et du sentiment.

Des multiples témoignages d'admiration, les plus flatteurs et les plus agréables vinrent de sa patrie. Ses œuvres, représentées à Liége et à Bruxelles, y soulevaient un enthousiasme indescriptible. A l'occasion d'un voyage qu'il fit en Belgique, le compositeur reçut, dans plusieurs grandes villes, de véritables ovations. Liége se distingua entre toutes. Fière de la renommée de son enfant, elle lui éleva des arcs de triomphe.

Le compositeur avait besoin en ce moment de ces témoignages de sympathie, car plusieurs de ses pièces échouaient piteusement à Paris.

Gluck s'y trouvait alors : sa musique passionnait les connaisseurs. En vain essayait-on de lui opposer les airs de Piccini et de Grétry, le maître allemand n'en continuait pas moins de triompher. On trouvait ses opéras supérieurs à tout ce qui avait paru jusqu'alors. Peut-être faut-il attribuer une partie de l'insuccès de certaines pièces du compositeur liégeois à cette comparaison.

Matroco, drame burlesque, où l'auteur travestissait les héros de la chevalerie, n'eut que six ou sept représentations (février 1778); les *Trois Ages de l'Opéra* n'eurent pas plus de chance, quelque temps après. Au mois de juin de cette même année, le *Jugement de Midas* subissait les critiques de la cour et recevait les applaudissements du public. Aussi Voltaire écrivait-il à ce propos son fameux quatrain :

La cour a dénigré tes chants
Dont Paris a dit des merveilles.
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.

Un Anglais, nommé Hales, dont on fit d'Hèle, était l'auteur du livret. Il avait emprunté son sujet à une pièce anglaise et mis en scène avec esprit Apollon, Pan et Marsias, se disputant le prix du chant devant le tribunal de Midas, transformé en bailli de village. Grétry, sur cette donnée, plaça dans sa partition une satire piquante de l'ancien style musical français : il fit de Pan la personnification du vieux et vulgaire vaudeville et de Marsias la caricature spirituelle du chant classique du grand opéra; il n'était pas fâché de se moquer un peu de cette manière affectée et surannée dont les airs de *Céphale et Procris* avaient eu à souffrir.

D'Hèle fournit encore à Grétry le poème des *Amants jaloux*, poème fortement intrigué dont le compositeur tira le meilleur parti.

S'il fallait, dit La Harpe, donner le prix à l'ensemble le plus parfait et le plus étonnant conçu entre l'auteur et le compositeur, et le plus longtemps soutenu avec plus de variété que de justesse, je me rangerais à l'avis de ceux qui ont assigné cette palme à l'*Amant jaloux*. Je préfère assurément le talent de Favart à celui de d'Hèle : mais Favart n'a point eu un Grétry, et, grâce à tout l'esprit que ce grand artiste a réuni à celui de d'Hèle, l'*Amant jaloux* me paraît jusqu'ici le chef-d'œuvre de l'opéra-comique (1).

Cette pièce, représentée avec succès à Versailles et à Paris vers la fin de 1778, fut, dit-on, admirée et étudiée par Mozart. M. Wilder va même jusqu'à trouver certains traits de ressemblance entre son finale et celui des *Noces de Figaro* (2).

La collaboration de d'Hèle avec Grétry valut à la Comédie-Italienne un troisième opéra, *les Événements imprévus* (novembre 1779), suivi d'*Aucassin et Nicolette*, dont le poème est de Sedaine. Ces compositions n'ajoutèrent rien à la gloire du compositeur. *Andromaque*, représentée au Grand-Opéra le 6 juin 1780, donna lieu à de vives discussions entre gluckistes et piccinistes. Loin de se laisser décourager par les critiques dont sa musique était l'objet, Grétry résolut d'emporter de vive force la place qui lui était contestée. A cet effet, il composa *Colinette à la cour* et les *Embarras des richesses*. Représentés en 1782, ces opéras, surtout le premier, obtenaient un vif succès et valaient à leur auteur une pension de mille livres, accordée par l'Académie royale de musique.

L'année 1783 vit paraître la *Caravane du*

(1) La Harpe. *Cours de littérature*, t. XIV, p. 286.
(2) Wilder. *Mozart, l'homme, l'artiste*, p. 117.

Caire, poème de Morel, qui, représentée d'abord devant la cour, à Fontainebleau, et ensuite au Grand-Opéra, fut vivement applaudie. Reprise fréquemment jusqu'en 1829, elle atteignit le chiffre de cinq cents représentations et produisit plus d'un million de recettes. Aujourd'hui, cet opéra est fort démodé. On y remarque deux airs de basse au troisième acte : *Ah! si pour la patrie*, et *Vainement Almaïde*, qui ont été longtemps classiques.

Panurge, donné à l'Opéra en 1785, renferme quelques traits heureux.

L'*Épreuve villageoise*, représentée à la Comédie-Italienne le 24 juin 1784, eut un autre succès. Cette pièce intéressante est une de ces paysanneries si fort à la mode à la veille de la Révolution. Tandis que l'orage grondait déjà sourdement dans le lointain, tandis qu'un levain de haine fermentait dans une partie de la société, la cour et les salons de Paris se plaisaient aux tableaux rustiques; la reine jouait à la paysanne dans la prairie de Trianon, et le théâtre mettait sans cesse en scène un bon villageois, doux, humble, reconnaissant, simple de cœur et droit d'esprit, facile à conduire.

Plusieurs fois, Grétry contribua pour sa part à ces peintures quelque peu illusoires. Pour la *Rosière de Salency*, pour *Colinette à la cour* et pour l'*Épreuve villageoise*, il choisit ses chants les plus frais et les plus naïfs, ses couleurs les plus sereines.

Peu de temps après le dernier de ces opéras, il donna *Richard Cœur de Lion*, qui allait immortaliser son nom.

V. « RICHARD CŒUR DE LION » — HISTOIRE, POPULARITÉ ET APPRÉCIATIONS DE CET OPÉRA

Sedaine a emprunté le sujet de *Richard Cœur de Lion* à un épisode émouvant de l'histoire du moyen âge : la délivrance du roi d'Angleterre par son écuyer Blondel. Il porta son poème à Monsigny, qui avait composé déjà le *Déserteur*, *Rose et Colas*, et plusieurs autres partitions intéressantes. Mais Monsigny, parvenu à un âge avancé, ne crut pas que sa santé lui permît de faire un travail aussi considérable. Il engagea Sedaine à le confier à Grétry. Le maître liégeois se mit aussitôt à l'œuvre et la première représentation eut lieu à la Comédie-Italienne le 24 octobre 1784.

L'indisposition d'un chanteur faillit la faire ajourner ou en compromettre le succès. Le personnage de Richard avait été confié à Philippe, qui entrait en plein dans son rôle.

A plusieurs répétitions, dit Grétry, la beauté de la situation, la sensibilité de l'acteur, jointes au désir de bien remplir sa tâche, exaltaient son imagination au point que ses larmes l'étouffaient lorsqu'il voulait répondre à Blondel : *Un regard de ma belle.....*

Le jour de la première représentation, cet acteur, plein de zèle, fut attaqué subitement d'une extinction de voix; il n'était plus temps de changer le spectacle, la salle était pleine; il me fit appeler dans sa loge.

— Voyons, chantez-moi votre romance.

Il articula quelques mots avec peine.

— C'est bien là, lui dis-je, la voix d'un prisonnier; vous produirez l'effet que je désire; chantez et soyez sans inquiétude » (1).

Quant au rôle de Blondel, il fut rempli par Clairval « d'une manière inimitable », ajoute Grétry.

La pièce remporta du commencement à la fin un véritable triomphe. A l'issue du spectacle, on réclama les auteurs à grands cris, mais ils se dérobèrent à l'ovation.

Appréciant cet opéra, E. Schuré s'exprime en ces termes :

Dans cette musique, rien de faux ni de prétentieux, tout est naturel et sain..... les situations sont toujours intéressantes, l'accentuation toujours juste, et la mélodie candide s'accorde parfaitement avec le vers. Jamais les mots ne sont tordus et hachés par le rythme musical, comme on se le permettra plus tard. Le rythme de la mélodie suit toujours le rythme de la langue. Enfin, dans la scène de reconnaissance entre Blondel et le roi, quand celui-ci du fond de son cachot entend la voix de son ménestrel sur l'air : *Une fièvre brûlante*, et qu'il l'entonne à son tour, la grande émotion humaine nous saisit; car ici le chant devient action et la musique rend pleinement une situation palpitante (2).

---

(1) GRÉTRY, *Essais*, t. Ier, p. 370.
(2) E. SCHURÉ, *Le Drame musical*, t. Ier, p. 322.

Dans son livre sur la *Musique française au XIXe siècle*, M. C. Bellaigue écrit à propos de *Richard* :

Le *Déserteur* avait seize ans lorsque fut joué *Richard Cœur de Lion*, le chef-d'œuvre de Grétry, et peut-être de notre opéra-comique au XVIIIe siècle. Il parut en 1785, à la veille des jours redoutables, et quand on revient à lui l'on croit retrouver une de ces empreintes légères respectées par la cendre des volcans. *Richard* est un des plus touchants souvenirs du passé; il a la poésie d'un souvenir, presque d'une relique. C'est le témoin de temps à jamais disparus, l'écho de voix qui ne chanteront plus.

Les quelques années qui précédèrent la Révolution offreut un caractère singulier d'apaisement et de détente. La bonne volonté du roi, la grâce de la reine avaient gagné tous les cœurs. L'âme française, qui devait être bientôt une âme de colère et de haine, était encore une âme de mansuétude et d'amour.

Louis XVI était aussi populaire que l'avait été son aïeul; à son tour, et à meilleur titre, il pouvait se dire le Bien-Aimé! Les lis, au moment d'être coupés, semblaient refleurir.

Richard a la mélancolie d'un hommage suprême à la royauté. On riait avec le *Déserteur;* ici l'on ne saurait plus rire. *Richard* est une œuvre de sympathie respectueuse, presque de pitié; un dernier acte de foi, sinon d'espérance. L'histoire sans doute a laissé sur cette musique un reflet douloureux, et les destinées accomplies ont ajouté à sa poétique tristesse. Les contemporains ne pouvaient l'entendre ainsi.

Louis XVI avait confiance, quand ses gardes du corps, buvant à lui dans leur banquet, chantaient avec enthousiasme : *O Richard, ô mon roi!* Il ne savait pas qu'il languirait lui aussi *dans une tour obscure* et que nulle voix fidèle ne viendrait alors redire sous ses fenêtres la romance bien-aimée.

On n'a pas forcé le Temple comme la forteresse autrichienne, et personne n'a aimé le roi de France

Comme le vieux Blondel aimait son pauvre roi!

Richard Cœur de Lion fut proscrit par la Révolution. Un soir, pendant la captivité de Louis XVI (1), Garat s'avisa de chanter, au foyer de l'Opéra, la fameuse romance. Il faillit s'en repentir, et ne dut son salut qu'à l'intervention d'un habitué du théâtre, Danton.

Repris par ordre de l'empereur, *Richard* fut surtout acclamé sous la Restauration. Blondel alors chantait volontiers :

Louis dix-huit, ô mon roi!
L'univers te couronne;
Tu triomphes par la loi
Et nous adorons ta personne.

Richard pourrait se passer de cet intérêt rétrospectif. L'œuvre se suffit à elle-même. Nous disions qu'elle domine l'art français au XVIIIe siècle Quel peintre, quel musicien d'alors s'est élevé à de pareilles hauteurs? La beauté de *Richard*, quoique souvent gracieuse, est surtout austère et pure, presque en contradiction avec l'esthétique du temps. A peine y est-il question d'amour. On entrevoit seulement la comtesse Marguerite; elle gagne même à ne nous apparaître que dans les souvenirs du roi captif. L'intrigue du gouverneur et de Laurette n'est que le prétexte d'un air exquis : *Je crains de lui parler la nuit*, plein de mystère et de grâce timide.

Ce qui domine tout l'opéra, c'est la fameuse romance, et nous voudrions un mot plus noble pour la nommer. L'art lyrique n'a pas attendu Wagner pour faire planer sur tout un drame une mélodie obstinée, un motif conducteur. *Une fièvre brûlante* est le premier et restera, croyons-nous, un des plus puissants de ces *leitmotive* qui font maintenant tant de bruit. Il n'en fait pas, lui, ce chant de génie, mais comme il est fidèle! Comme il est tour à tour plaintif ou consolant! Comme il frappe au cœur le prisonnier! Comme à chaque reprise il s'accentue et se passionne jusqu'à la pathétique explosion de l'ensemble (1).

La mode est actuellement aux types musicaux, aux caractères : M. Lavoix fait remarquer l'habileté de Meyerbeer et de Wagner pour en créer (2). Or, Grétry les a devancés avec Blondel, cette touchante figure d'écuyer troubadour. Dès que *Richard* parut, on y remarqua la note chevaleresque, le sentiment du moyen âge. On prononça même un mot singulier pour le temps et qui, depuis, a fait son chemin, celui de romantisme.

Quoiqu'il en soit, *Richard Cœur de Lion* tient une place honorable dans l'histoire de l'opéra-comique : il fixe une époque.

Du *Déserteur* à *Richard Cœur de Lion*, dit M. C. Bellaigue, le progrès est notable : progrès dans le génie et progrès dans le métier. Il y a plus de grandeur dans la pensée et plus d'aisance dans l'exécution. L'harmonie s'enrichit, les accompagnements offrent plus d'intérêt. L'orchestre commence à se faire sa place..... Le rôle des chœurs

(1) Louis XVI. Voir *Contemporains*, nos 564-565.

(1) C. Bellaigue, *Un Siècle de musique française*, p. 29-30.
(2) H. Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 389.

gagne également de l'importance; ils se mêlent davantage à l'action.

L'audition de la musique de Gluck ne fut probablement pas étrangère à ces nouvelles qualités qui brillent dans les œuvres du compositeur liégeois écrites vers ce temps-là. Au reste, les partisans de Piccini et même La Harpe lui reprochèrent plus d'une fois d'imiter le compositeur allemand.

L'année 1785, qui vit paraître *Richard*, marque l'apogée du talent de Grétry. A cette époque, le maître a déjà écrit plus de vingt-cinq opéras, accueillis pour la plupart avec enthousiasme; plusieurs sont regardés comme des chefs-d'œuvre. La *Caravane*, à l'Opéra, et *Richard Cœur de Lion*, à la Comédie-Italienne, ont paru dépasser tout ce qu'un auteur peut légitimement espérer Ces deux ouvrages représentent en quelque sorte le maximum de son génie, et désormais, quoi qu'il fasse, il ne les dépassera point.

VI. « RAOUL BARBE-BLEUE » — GRÉTRY PENDANT LA RÉVOLUTION

Les *Méprises*, le *Comte d'Albert*, *Toinette et Louis*, le *Prisonnier anglais*, *Amphytrion*, représentés de 1786 à 1788, sans être dénués de tout intérêt, sont loin d'avoir le mérite des ouvrages qui les ont précédés.

Raoul Barbe-Bleue, qui parut le 2 mars 1789, renferme plusieurs passages émouvants. Une scène du premier acte fait songer à la scène de Marguerite dans *Faust*. Isaure, fiancée à Raoul Barbe-Bleue, se répète qu'elle ne peut aimer que Vergy, qu'elle ne veut épouser que lui. Cependant les présents de Raoul attirent invinciblement son attention. Isaure les admire et les essaye, se parant d'un bijou puis d'un autre; sa pensée la ramène à Vergy, et les alternatives de ces deux sentiments sont exprimées avec bonheur par le musicien. Enfin, la coquetterie féminine l'emporte. Isaure, parée du diamant étincelant que lui offre Raoul, s'admire dans le miroir et s'écrie : « Est-il beauté que je n'efface? » Et l'allegro s'élance sans hésitation nouvelle.

Après *Raoul Barbe-Bleue* parut *Aspasie*, qui n'eut que quelques représentations. Puis vinrent *Pierre le Grand* et *Guillaume Tell* représentés en 1790 au Théâtre-Italien. Ces deux opéras, qui exprimaient des sentiments assez en rapport avec les idées de l'époque, furent bien accueillis du public. Cependant, ce ne sont pas des chefs-d'œuvre.

Lorsqu'il a voulu traiter des sujets élevés, tels que ceux de *Pierre le Grand* et de *Guillaume Tell*, Grétry a oublié le sage axiome du poète et commis l'imprudence de forcer son talent. Les vigoureuses conceptions dramatiques ne lui convenaient point, parce qu'elles exigent des efforts soutenus, ainsi qu'une véritable science de l'harmonie et de l'instrumentation. Or ce savoir profond lui manquait totalement. Il n'écrivait guère qu'à deux voix et se montrait embarrassé dès qu'il en intervenait une troisième, comme on en peut juger en écoutant le trio-duo de *Zémire et d'Azor* (1).

Faisant taire ses sentiments chrétiens et royalistes, Grétry, par peur plus que par conviction, collabora, comme tous les musiciens de l'époque, à la composition des hymnes révolutionnaires. Il écrivit pour la *Fête de la Raison* une partition qu'un de ses derniers biographes (2) qualifie « d'odieuse et grossière manifestation d'athéisme ». Peu de mois auparavant (février 1794), il avait fait avec plusieurs autres musiciens le *Congrès des rois*, suite de caricatures sans liaison et sans motif, terminée par une carmagnole que les rois dansaient coiffés du bonnet rouge. La *Rosière républicaine*, *Denys le tyran* et *Callias ou l'Amour de la Patrie* sont aussi des pièces écrites pendant la période révolutionnaire, et qui n'en sont pas meilleures pour cela, il s'en faut.

M. Brenet, dans son bel ouvrage sur Grétry, qui a été couronné par l'Académie royale de Belgique, se demande quelle est la cause de la faiblesse des partitions de cette époque.

Était-il arrivé à l'âge où l'inspiration devient moins abondante, le travail plus pénible? Non, sans doute, car en 1789 il était encore loin de la vieillesse. Né en 1741, il n'avait pas atteint sa

(1) G. Chouquet, *Histoire de la musique dramatique*, p. 150.
(2) Michel Brenet. *Grétry*, p. 221.

cinquantième année quand il fit paraître *Aspasie*. Sa santé débile, ses hémorragies fréquentes l'avaient-elles vieilli de bonne heure? Était-il rassasié d'honneurs et de succès? Peut-être; peut-être aussi se lassait-il des travaux de la composition; c'est vers cette époque qu'il s'était mis à écrire ses souvenirs personnels, ses réflexions sur la musique et sur la philosophie. Il prit en peu de temps un goût très vif pour cette nouvelle occupation. Dans un ouvrage écrit pendant la Révolution, il déclare sa préférence pour la littérature et va même jusqu'à dire que sa prose durera plus que sa musique (1).

Ce en quoi le maître se trompe étrangement. Sa prose fait sourire, ses opéras excitent encore l'admiration.

Au moment où la Révolution éclata, la fortune et la réputation de Grétry étaient au comble. La ville de Paris avait donné son nom à l'une de ses rues. Presque tous les jours, dans l'un des théâtres de la capitale, on jouait quelqu'une de ses pièces. La Comédie-Italienne lui avait offert une loge pour lui et sa famille; il y paraissait presque tous les soirs, écoutant avec un plaisir visible les applaudissements accordés à ses ouvrages. L'ensemble de ses revenus, considérables pour l'époque, s'élevait à plus de dix mille livres.

Tout cela fut emporté par le torrent révolutionnaire. Non seulement le maître liégeois perdit ses emplois et presque toutes ses ressources, mais il eut la douleur de voir ses œuvres abandonnées. Alors même que, sous le Directoire, on ne jouait plus de pièces jacobines, les opéras de Grétry ne reparurent point. Le public s'était accoutumé à un nouveau genre de musique. Méhul (2), Cherubini et leurs émules avaient offert des partitions plus mâles, plus nourries d'harmonie et d'instrumentation, des chants d'un souffle plus puissant et plus entraînant. Surpris de ces effets nouveaux, Grétry les blâmait en disant : « Il semble que depuis la prise de la Bastille on ne doive plus faire de la musique qu'à coups de canon (3). »

Dans ses opéras de *Pierre le Grand* et de *Guillaume Tell*, il essaya cependant de lutter; mais la faiblesse de ses premières études ne lui permit pas d'atteindre le but. Ses derniers opéras furent *Lisbeth*, *Anacréon*, le *Barbier du village*, *Delphus et Mopsa*. *Anacréon* seul eut un nombre respectable de représentations; les autres disparurent vite de l'affiche. Renonçant alors au théâtre, l'artiste se mit à écrire.

VII. Grétry écrivain — sa situation sous l'Empire — dernières années et mort du compositeur — sa popularité

Le maître disait en 1801 :

Soit parce que j'avance en âge ou que les républiques ne sont pas le pays des illusions, aujourd'hui la musique m'intéresse moins qu'autrefois... Le langage musical a pour moi trop de vague; arrivé presque à la vieillesse, il me faut quelque chose de plus positif..... La philosophie et la raison deviennent mon partage (1).

Il s'était donc mis à écrire, abordant toutes sortes de sujets, l'art d'abord, puis la philosophie, les questions de gouvernement et même l'économie politique. En 1789, il avait fait paraître le premier volume de ses *Mémoires ou Essais sur la musique*. C'est incontestablement la partie la plus intéressante de l'œuvre littéraire du musicien. On y trouve d'abord sa biographie, puis une appréciation de chacun de ses opéras avec des théories personnelles sur l'art musical. En l'an V (1797), Grétry publia les deux derniers volumes qui furent imprimés aux frais de l'État; il se remit ensuite au travail et, en 1801, il faisait paraître un ouvrage en trois volumes, intitulé : *De la Vérité, ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*. Il expose ses vues politiques, s'efforçant, lui qui avait été comblé des faveurs royales, de faire croire qu'il était républicain de vieille date. L'année suivante parut la *Méthode à préluder*. Enfin, lorsqu'il mourut, Grétry laissait huit volumes manuscrits sous le titre de *Réflexions d'un solitaire*. Au témoignage de M. Brenet, ces pages ne méritent pas de voir le jour.

(1) M. Brenet, *Grétry*, p. 204.
(2) Méhul. Voir *Contemporains*, n° 593.
(3) Grétry, *Essais*, t. II, p. 57.

(1) Grétry, *La Vérité*, t. Ier, p. x.

Grétry philosophe, dit-il, nous gâte un peu Grétry musicien, et trop de longueurs, trop de théories faibles, tranchons le mot, trop de naïvetés, nous déparent ses écrits pour que nous regrettions de n'en pas connaître davantage (1).

Le régime révolutionnaire auquel il avait fait adhésion n'oublia pas Grétry. Lors de la création du Conservatoire, on le nomma inspecteur des études de cet établissement.

Le mauvais état de sa santé ne lui permit de remplir ces fonctions que pendant deux années. En 1795 l'Institut de France ayant été fondé, Grétry fut désigné, avec Méhul et Gossec, pour représenter la musique dans la classe des beaux-arts. Son nom figura également sur les premières listes des membres de la Légion d'honneur. L'établissement de l'empire fut encore plus favorable à Grétry. Ses partitions revirent les feux de la rampe. On reprit successivement la *Caravane*, *Midas*, *Richard Cœur de Lion*, *Colinette à la cour*, *Raoul Barbe-Bleue*, etc.

Napoléon (2) voulut voir *Zémire et Azor* à Fontainebleau. Pendant la représentation, il fit placer près de lui l'auteur de la musique. Là ne s'arrêtèrent pas ses faveurs. Il rendit à Grétry une partie des pensions dont il avait joui sous l'ancien régime.

Oubliant ses déclarations républicaines, le maître n'eut pas de peine à s'attacher au nouveau pouvoir. Bien qu'il eût peu de rapports personnels avec l'empereur, il se montra souvent à la cour, soit dans les députations officielles de l'Institut, soit à l'occasion de la représentation de ses ouvrages. Il eut des relations assez suivies avec Lucien Bonaparte et avec la reine Hortense. « S. M. la reine de Hollande, écrivait-il en 1808, m'a toujours témoigné de la bonté et je ne suis point ingrat. Je l'ai aimée toute ma vie. » Il la complimentait sur ses essais de composition. De son côté, la princesse se montrait pleine de grâce et de déférence pour le vieux compositeur. Elle lui écrivait en 1813 :

Monsieur Grétry, en visitant votre ermitage, je me flattais de vous y trouver, et j'aurais eu beaucoup de satisfaction à vous parler du plaisir que m'ont donné vos charmants ouvrages et qu'ils me donneront toujours. Je suis sensible à ce que vous voulez bien me dire d'obligeant au sujet de mes faibles romances, et je me laisse aller à la vanité d'être louée par celui dont les chants ne périront jamais.

Heureux de la faveur du gouvernement impérial, Grétry éprouvait aussi une joie bien vive en apprenant les honneurs que sa ville natale rendait à son nom. Après avoir placé le buste du compositeur dans la salle de son théâtre, Liége donna son nom à une de ses places. Le 3 juin 1811 eut lieu l'inauguration solennelle de la place Grétry. On chanta une cantate de Dumont sur des vers de Henkart, le quatuor de *Lucile* avec une poésie de circonstance et quelques couplets que l'on mit sur l'air du vaudeville de la *Fausse Magie*. Invité à se rendre à cette solennité, Grétry répondit à Dumont :

Ah ! mon ami, je puis vous dire que je ne supporterais ni le voyage ni la cérémonie qui me touche de trop près. Chaque fois que je m'expose au froid, je crache le sang; voilà où cinquante-cinq opéras sortis de ma pauvre tête m'ont réduit. Non, dans ma bonne ville, au milieu de vous, j'étoufferais de joie, et vous ne voulez pas que je meure encore.

A cette époque, Grétry habitait l'Ermitage, petite propriété près de Montmorency, qui avait appartenu autrefois à Jean-Jacques Rousseau. Là s'écoulèrent les dernières années de sa vie; là il reçut la visite des amis de sa vieillesse; ceux de son âge mûr, Vernet, Marmontel, Sedaine, Favart, l'abbé Arnauld, d'Alembert, Greuze, avaient presque tous disparu. Le musicien s'était lié avec d'autres personnages qu'attiraient sa grande réputation, son esprit agréable et son accueil bienveillant. Il encourageait les débuts de Mme Desbordes-Valmore (1) qui abordait alors le théâtre. Pendant la Révolution il avait connu le peintre David et avait eu de nombreux rapports avec Rouget de Lisle (1) dont il fit connaître la *Marseillaise* à Paris. Dans sa retraite, il attirait les jeunes compositeurs et leur donnait des

(1) Brenet, *Grétry*, p. 229.
(2) Napoléon Ier. Voir *Contemporains*, nos 176-181.

(1) Voir *Contemporains :* Mme Desbordes-Valmore, n° 474. Rouget de Lisle, n° 499.

conseils pratiques. Berton lui dut le poème de *Montano et Stéphanie;* Dalayrac le visitait souvent, Boïeldieu (1) habita quelque temps un chalet voisin de l'Ermitage. Il se montra reconnaissant des conseils et de l'amitié de Grétry en lui dédiant sa partition de *Jean de Paris.*

A la fin d'août 1811, un meunier qui habitait tout proche de l'Ermitage fut assassiné par des malfaiteurs inconnus. Cet événement impressionna beaucoup le compositeur. Redoutant un sort semblable, il quitta sa maison de campagne et revint à Paris. A peine y était-il installé qu'il tomba malade. Vainement les médecins s'efforcèrent de remédier à sa grande faiblesse. Voyant qu'il dépérissait de jour en jour et sentant sa fin prochaine, l'artiste désira retourner à l'Ermitage pour y mourir. Une violente hémorragie acheva de l'abattre. Le 12 septembre il écrivit une lettre d'adieu à Le Breton, secrétaire de la classe des Beaux-Arts à l'Institut.

Dès le lendemain, dit M. Brenet, Le Breton accourut à l'Ermitage, accompagné du peintre Gérard; tous deux furent frappés du changement opéré dans les traits du malade, qui n'avait plus que quelques jours à vivre. Les soins de plusieurs médecins furent impuissants à le soutenir davantage, et le 24 septembre, l'auteur de *Richard Cœur de Lion* expirait dans les bras de ses neveux, après avoir reçu du curé de Montmorency les suprêmes secours de la religion. Il était âgé de soixante-douze ans et six mois (2).

De tous les artistes appartenant à l'Institut depuis l'époque de sa fondation, écrit M. Delaborde dans la *Revue des Deux Mondes*, Grétry était celui dont la foule connaissait le mieux le nom et les ouvrages, celui qui pour elle représentait avec le plus d'éclat les progrès accomplis en France vers la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e]. Ni Houdon ni Méhul, malgré leur célébrité déjà longue, ni David lui-même, malgré le prestige de son rôle de réformateur et l'étendue de son influence, n'étaient arrivés à posséder une gloire aussi populaire. De là l'émotion universelle à la nouvelle de la mort du maître et les honneurs sans précédents, au moins dans notre pays, dont on entoura son cercueil. Peut-être faudrait-il remonter jusqu'au souvenir des pompes déployées à Rome lors des obsèques de Raphaël, ou à Londres le jour où les restes de Garrick reçurent dans l'abbaye de Westminster une sépulture quasi-royale, pour trouver à l'étranger l'équivalent de ce qui se passa chez nous à l'occasion de la mort de Grétry. En tout cas, notre propre histoire ne fournirait pas à une date antérieure l'exemple d'un deuil aussi unanime, des témoignages aussi solennels de vénération pour un homme qui n'avait été ni un grand de ce monde par la naissance ou par les fonctions, ni un de ces héros que Dieu suscite à son heure pour la défense du territoire ou des institutions de leur pays (1).

Le 26 septembre, sa dépouille mortelle, transportée à Paris, reçut de grands honneurs. Toutes les classes de la société furent représentées à ses obsèques. Après la cérémonie religieuse dans l'église de Saint-Roch, le cortège se dirigea vers le Père-Lachaise, où eut lieu l'inhumation. La ville de Liége réclama le cœur de l'artiste, qui lui fut remis, à la suite d'un procès, le 30 août 1828.

VIII. JUGEMENTS SUR L'ŒUVRE DE GRÉTRY

Dédaigneux de la musique de chambre et de concert, ayant peu de goût pour celle d'église, Grétry ne s'occupa que de musique de théâtre. En ce genre il s'est fait une place à part. Sans doute, parmi les cinquante-cinq ou cinquante-six opéras qu'il a composés, beaucoup sont complètement oubliés. Dans le nombre, plusieurs se distinguent par leurs qualités réelles. Ceux dont les noms méritent de passer à la postérité sont, après *Richard Cœur de Lion, Lucile*, le *Tableau parlant*, la *Rosière de Salency*, *Zémire et Azor*, l'*Amant jaloux* et l'*Épreuve villageoise.*

Pendant les dix années qui précédèrent la Révolution, le génie de Grétry n'eut d'égal que sa fortune. Amitiés, honneurs, places et pensions, tout lui fut prodigué, et par les plus nobles, par les plus belles mains. Il éprouva les bontés de la dauphine, bientôt de la reine, et sa troisième fille eut comme parrain le comte d'Artois et Marie-Antoinette pour marraine. Favori des grands, les petits eux-mêmes l'admiraient.....

Plus tard, lorsque tout fut changé, Grétry n'eut pas honte de changer aussi. L'auteur de *Richard*

---

(1) Boïeldieu. Voir *Contemporains*, n° 418.
(2) M. BRENET, *Grétry*, p. 243.

(1) Delaborde, *Revue des Deux Mondes*, mai 1889.

devint celui du *Congrès des rois* et de la *Rosière républicaine*. Plus tard encore, Napoléon, pour honorer l'artiste, fit jouer à son tour *Zémire et Azor* sur le théâtre de Fontainebleau.

Comme autrefois près de la reine, Grétry fut assis à côté de l'empereur. Soir mélancolique, où la musique seule était demeurée la même, plus fidèle que le musicien (1).

Ce qui surtout excite notre admiration dans l'œuvre de ce maître immortel, dit M. Chouquet, c'est sa parfaite entente des proportions à donner à l'ensemble comme à toutes les parties d'un opéra : c'est son art d'enchaîner et de développer les scènes, de traduire fidèlement la parole et de recourir à cette fidélité de l'expression musicale pour tracer la physionomie propre à chacun de ses personnages.

En prenant la déclamation pour guide, en croyant « que le musicien qui saurait le mieux la métamorphoser en chant serait le plus habile », Grétry ne pensait pas qu'on lui reprocherait de « faire de l'esprit et non de la musique ». Sans doute il a eu le tort d'exagérer son système : il ne s'est pas aperçu que le compositeur qui, comme lui, se complaît dans la traduction trop libérale des vers, ôte le plus souvent à la phrase mélodique de son aisance ou de son charme, et obtient de petits effets aux dépens de l'effet général qu'il ne faut jamais sacrifier.

En dépit de son amour excessif des détails, défaut de plus d'un peintre, Grétry n'en reste pas moins un modèle qu'on ne se lasse pas d'étudier. Il a excellé dans le genre naïf et pastoral, dans le style touchant et pathétique, et dans la musique bouffe, d'où il a banni la trivialité. Grâce à la richesse de son imagination, à son entente des convenances théâtrales et à son amour de la vérité dramatique, il a créé tout un monde de personnages pris sur le vif, et, par sa haute intelligence, par l'essence de son génie éminemment français, il a presque mérité d'être appelé le « Molière de la musique », surnom glorieux, mais écrasant, que n'ont pas craint de lui décerner ses passionnés admirateurs (2).

Parlant de l'instrumentation de Grétry, H. Lavoix s'exprime en ces termes :

Comme l'a écrit spirituellement Ad. Adam : « Grétry avait mal appris, mais il devinait beaucoup. » Son orchestre est faible et son harmonie souvent insuffisante. Il réduisait le quatuor à trois parties, et comme on disait, même dans son temps : « On ferait passer un carrosse entre la basse et les deux parties supérieures. » Malgré cela, grâce à la justesse de son talent scénique, grâce au sentiment vrai de l'effet à produire, l'auteur de *Richard Cœur de Lion* trouva des traits pleins de finesse et d'imprévu.

Les combinaisons sonores, les puissants effets d'orchestre convenaient peu au spirituel artiste; je dois même dire que sa pensée musicale si fine, si juste et quelquefois un peu brève, se serait peu accommodée des lourds ornements symphoniques; il n'a pris de l'instrumentation que ce qui lui était nécessaire, et pour lui l'orchestre était simplement le socle qui convenait à sa charmante statuette.

Aussi avons-nous peu de nouveautés instrumentales à signaler chez Grétry; cependant nous devons citer pour mémoire l'introduction de l'orgue à l'opéra dans la *Rosière républicaine* et des instruments de percussion dans la *Fausse Magie*. Ils sont ainsi indiqués sur la partition d'orchestre : *Marche des Bohémiens, accompagnée de cymbales, triangles et autres instruments singuliers*. Grétry se servit encore de cymbales, grosse caisse et caisse roulante au finale du deuxième acte de *Guillaume Tell* (1).

J.-M.-J. Bouillat.

(1) C. Bellaigue. *Impressions musicales*, p. 168.

(2) Chouquet, *Hist. de la musique dramatique*, p. 151.

(1) Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 331.

BIBLIOGRAPHIE

Grétry, *Mémoires ou Essais sur la musique*, 3 vol. in-8°, an V. *La Vérité ou ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*, 3 vol. in-8°, an X. — Baillot, *Notice sur Grétry*, in-8°, 1814. — Le Breton, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Grétry*, in-4°, 1814. — Grétry neveu, *Grétry en famille*, in-8°, 1814. — De Gerlache, *Essai sur Grétry*, lu à la Société d'émulation de Liége, 1821. — Flamand Grétry, *L'Ermitage*, poème en huit chants, 1820. *Itinéraire historique, biographique et topographique de Montmorency*, in-8°, 1826. — Van Hulst, *Grétry*, in-8°, Liége, 1842. *Grétry*, dans la *Revue de Belgique* du 15 août 1869. — Bouilly, *Mes Récapitulations*. — Martine, *De la Musique dramatique en France*. — Cte de Livry, *Recueil de lettres écrites à Grétry ou à son sujet*. — Michel Brenet, *Grétry, sa vie et ses œuvres*, 1884. — Fétis, *Biographie des musiciens*. — Félix Clément, *Les Musiciens célèbres*. — H. Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, in-8°, 1878, et *La Musique française*. — G. Chouquet, *Histoire de la musique dramatique en France*, in-8°, 1873. — C. Bellaigue, *Un Siècle de musique française*, in-12, 1887. — *Impressions musicales, silhouettes de musiciens*, in-12, 1900. — Nuitter, *Deux opéras révolutionnaires de Grétry*, dans la *Chronique musicale*, t. Ier, p. 256-264. — Delaborde, *Revue des Deux-Mondes*, mai 1889. — Hugo Riemann, *Dictionnaire de la musique*, revu par Humbert, 1900.

LES CONTEMPORAINS



(D'après une statue élevée à Chaulnes.)

Abbé LHOMOND, Grammairien (1727-1794)

Le prêtre éducateur dont nous allons retracer l'existence ne peut prétendre à la même réputation que ses illustres devanciers : Fénelon, Rollin, les grands éducateurs Jésuites; mais, s'il a moins fait qu'eux dans un champ où ils n'avaient guère laissé à glaner, du moins leur est-il comparable par la tendresse éclairée et pratique de son dévouement à l'enfance.

A cette heure où tant d'éducateurs chrétiens libres s'efforcent de faire le bien en combattant le laïcisme, cette biographie sera favorablement accueillie.

I. Premières années
La duché-pairie de Chaulnes

Charles-François Lhomond naquit le 26 octobre 1727 à Chaulnes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Péronne. La maison où il vit le jour existe encore aujourd'hui, près de l'entrée du château. Autrefois, elle était comprise dans les dépendances de l'importante duché-pairie dont le bourg de Chaulnes était le siège.

Les actes du duché étaient confiés à un tabellion; on dirait aujourd'hui notaire.

A l'époque où s'ouvre notre récit, le titulaire de cette charge se nommait Louis Lhomond. C'était un homme probe, « de grande droiture et de petites ressources ».

Il avait épousé Marie-Anne Besse dont il eut quatre enfants; tous suivirent les traditions de leur famille et mirent en honneur les bons principes qu'ils en avaient reçus. L'aîné, Jean-Louis Lhomond, embrassa l'état ecclésiastique, fut curé de Beuvraignes et se retira à Roye, non loin de l'église Saint-Pierre; il y mourut en 1778. Le second, Cadet Lhomond, choisit la carrière des armes et mourut glorieusement à la bataille de Raucoux, près Liège, en 1747. Le troisième, Charles-François, devint prêtre et rendit célèbre son nom; il fait le sujet de cette biographie. Enfin, leur dernier enfant, Marie-Anne Lhomond, épousa dans la suite M. Lestang; sa fille, Marie-Anne-Victoire, nièce de Lhomond, fut plus tard son héritière testamentaire.

Charles-François était encore jeune quand il perdit son père; il grandit à l'ombre de cet antique palais des ducs de Chaulnes dont la protection ne lui fit point défaut. On peut penser que la magnificence du château féodal impressionna vivement son imagination d'enfant; le domaine de Chaulnes avait, en effet, une telle renommée, que les rois de France et d'illustres personnages étaient venus le visiter. Fénelon y fut reçu et Mme de Sévigné en admira en avril 1689, les pelouses, les promenades et les parterres dont elle vante l'agréable régularité. La gracieuse épistolière y sut distinguer surtout « un beau temps et de beaux appartements » : son siècle n'avait point le sentiment de la nature.

Quoi qu'il en soit, le jeune Lhomond ne pouvait voir sans étonnement les brillants équipages des ducs et pairs dont les chevaux portaient plus d'or qu'il n'en avait jamais vu dans son austère demeure. Il avait visité quelquefois les salles luxueuses du palais et surtout celle que, d'après une légende, Charles d'Ailly avait fait paver d'écus de six livres placés de champ pour recevoir le roi Louis XIV.

En mémoire des services que leur avait rendus son père, les seigneurs accueillaient toujours l'enfant avec bienveillance. Parfois même, ils se plaisaient à faire briller à ses yeux les projets d'un avenir riche de gloire et de lauriers. Mais Charles-François prêtait une oreille plus attentive aux conseils de sa mère. Cette femme, d'un grand bon sens, lui représentait souvent la simplicité, l'honnête aisance de sa maison comme le plus précieux héritage qu'elle eut reçu de ses aïeux.

II. LHOMOND AU PRESBYTÈRE DE MISERY

Dès son plus jeune âge, Charles-François vint souvent au village de Misery dont son oncle était curé; il fit d'abord au presbytère quelques séjours de peu de durée. Dans ce milieu paisible et recueilli, sa piété se développa et bientôt l'attrait du calme qu'il y trouvait lui fit demander de demeurer ordinairement auprès de son oncle (1), ce qui lui fut accordé.

L'enfant remplit avec ardeur les obligations de sa nouvelle vie. La maison de son oncle fut pour lui l'école presbytérale où le caractère apprend à se plier aux exigences d'un règlement, où l'intelligence se mesure pour la première fois avec les difficultés de l'étude. Là, rien n'est laissé au caprice. Chaque heure a sa destination particulière; l'emploi de la journée est consacré principalement aux occupations sérieuses.

Dans ses moments de récréation, le jeune Lhomond aimait à errer dans les vastes souterrains qui communiquaient avec les caves du presbytère. Il se représentait par la pensée les circonstances où ils furent construits : à l'époque franque, les pirates normands répandus dans toute la campagne; les habitants du village défendant contre eux leurs foyers, tandis que les femmes et les enfants sont cachés dans les

(1) Les archives de la paroisse de Misery rapportent que l'abbé Charles Lhomond, mourut le 16 juillet 1755, d'une attaque d'apoplexie, après avoir administré sa paroisse pendant trente-trois ans (1722-1755) « avec une grande édification ». C'est lui qui a béni la cloche actuelle de l'église, en 1744.

profondes galeries avec le mobilier et les objets précieux qu'ils veulent soustraire à l'avidité des pillards.

D'autres fois, il se promenait dans la campagne située entre Nesle et Péronne, dans une vallée sèche environnée du plus riant paysage. Il manifesta dès lors pour l'observation des plantes ce goût qu'il conserva pendant toute son existence. Épris du magnifique spectacle que la nature offrait, sans cesse renouvelé, à son admiration, Lhomond s'était senti de bonne heure attiré vers l'étude de la botanique, science aimable qui fournit à la fois des satisfactions à l'esprit et des jouissances à l'âme. Il ne séparait pas, d'ailleurs, la religion de la science; il les considérait, au contraire, comme étroitement unies. Après avoir appris les premières notions de Dieu dans les livres de piété, le jeune élève s'initiait, comme il le dit lui-même, « à suivre la trace du Créateur, à contempler son reflet en admirant sa grandeur et sa puissance jusque dans l'herbe la plus commune ».

Il se trouvait alors au milieu d'un site bien favorable à ses goûts de naturaliste. Les vastes plaines du Santerre sont renommées pour leur fertilité; le vallon de Misery jetait sa note gracieuse dans l'harmonie un peu monotone du paysage; plus loin, la forêt de Licourt offrait à son observation des espèces nombreuses et diverses.

En dehors des promenades champêtres nécessaires pour faire diversion aux fatigues de son esprit, l'enfant ne connaissait d'autre chemin que celui de l'église et celui du presbytère.

Bientôt le jeune homme quitta Misery pour aller compléter ses études à Paris.

III. LHOMOND ÉLÈVE, PUIS PRINCIPAL AU COLLÈGE D'INVILLE

Les heureuses dispositions du jeune homme et la protection des nobles châtelains de Chaulnes lui ouvrirent les portes du collège d'Inville. Il y obtint la faveur d'une bourse et eut bientôt le premier rang parmi les écoliers.

Lhomond parcourut rapidement tout le cycle des études que l'on faisait au collège d'Inville. Il suivit alors les cours de la Sorbonne, pour obtenir ses grades en théologie : à vingt ans, il reçut le diplôme de licencié.

A cette époque, son frère, Cadet Lhomond, était au service. La guerre de Succession d'Autriche avait été jusqu'alors funeste à nos armes. Sur ces entrefaites, le roi Louis XV proposa le commandement à Maurice de Saxe qui avait guerroyé dans toute l'Europe.

Ce général eut bientôt remarqué Cadet Lhomond parmi ses meilleurs officiers; il en fit l'un de ses aides de camp et n'eut qu'à se louer de sa conduite à Fontenoy (1745).

L'année suivante, l'énergique maréchal attaqua les Autrichiens à Raucoux, à 6 kilomètre de Liège. Au premier rang se distinguait encore Cadet Lhomond: la bataille fut gagnée, mais vers la fin du combat Lhomond tombait baigné dans son sang.

Cette victoire termina la guerre.

Le roi et la France n'oublièrent pas les soldats qui étaient morts au champ d'honneur.

Au frère de Cadet Lhomond, on donna l'assurance que le roi s'intéresserait à son avenir. Pour lui, il pleura sincèrement la perte de son aîné, mais son désintéressement le porta à refuser les compensations promises par le roi.

Le ciel lui réservait la joie de voir bientôt réaliser son plus cher désir. Pendant son séjour au presbytère de Misery, quand il pensait à son avenir, il ne voyait rien de plus désirable que de devenir prêtre. A mesure qu'il grandissait, cette pensée devenait de plus en plus forte; ni les succès du collège d'Inville, ni les diversions bruyantes de la capitale ne purent l'en distraire. Seule son humilité lui représentait le fardeau du sacerdoce comme trop lourd pour ses épaules. Les conseils d'un sage directeur surent vaincre ces honorables résistances; on obtint une dispense du Pape — Lhomond n'avait pas encore vingt-quatre ans —

et en 1749, il reçut l'onction sacerdotale.

Le moment était venu d'occuper un poste dans l'enseignement. Plusieurs établissements se disputèrent ce maître instruit. Le collège d'Inville venait de perdre son supérieur. D'une voix unanime, Lhomond fut désigné pour le remplacer. C'était au mois d'octobre 1749; quelques années seulement s'étaient écoulées depuis son départ de la même maison d'Inville. Il était encore jeune; mais la maturité de son caractère lui tenait lieu d'une longue expérience. Maîtres et élèves l'accueillirent avec empressement et le collège prospéra sous son habile direction.

Cependant, une première épreuve vint troubler la carrière scientifique du docte principal. Une ordonnance royale supprimait quelques établissements scolaires de la capitale pour les rattacher aux collèges de plein exercice. La pension d'Inville tombait sous le coup de cette disposition; il fallut s'incliner. Peu importait à Lhomond la pension annuelle qu'on lui accordait en dédommagement; il n'avait de regrets que pour ses élèves dont il se trouvait séparé.

Il accepta sans la moindre répugnance le nouveau poste qui lui fut offert : une place de professeur de sixième au collège du Cardinal-Lemoine.

IV. LHOMOND PROFESSEUR AU COLLÈGE DU CARDINAL-LEMOINE — SES RAPPORTS AVEC RENÉ HAUY ET GEOFFROY-SAINT-HILAIRE.

Au moment où Lhomond quittait le collège d'Inville, l'enseignement subissait en France une grande crise : la suppression soudaine des établissements des Jésuites. Depuis qu'ils avaient fondé à Paris le collège de Clermont, devenu en 1682 le collège Louis-le-Grand, les Jésuites dirigeaient autour de la capitale et dans toute la France de nombreuses maisons d'éducation dont la renommée était devenue européenne; sur le seul programme d'un ballet exécuté en 1722, on relève les noms d'un Russe, d'un Suisse, d'un Italien, de deux Irlandais. Un pamphlet janséniste du temps prête au P. Porée ce raisonnement renouvelé des sophistes de l'antiquité :

Je suis souverain des enfants des seigneurs de toute la terre; ces enfants règnent sur leurs mères; leurs mères dominent leurs maris; leurs maris gouvernent tout le monde; donc je suis souverain de tout l'univers.

Quelque mordants que fussent les traits aiguisés par la jalousie des jansénistes et de l'Université, les pères de famille en grand nombre confiaient aux Jésuites l'instruction et l'éducation de leurs enfants. Le collège Louis-le-Grand comptait cinq cents pensionnaires de toute condition, nobles et bourgeois. Au témoignage de l'avocat Barbier, il fallait « y retenir une chambre un an d'avance ». Quant aux externes, leur affluence était telle que les classes se trouvaient ordinairement encombrées. A Caen, lorsque le P. Porée était élève de troisième, les bancs remplissaient toute la classe et le professeur était obligé de les escalader pour arriver à sa chaire. A Paris, le P. Le Jay avait pour auditeurs de sa classe de rhétorique soixante pensionnaires et plus de trois cents externes.

Le succès de ces établissements était dû au zèle des professeurs qui consacraient tous les instants de leur vie à la culture intellectuelle et morale de la jeunesse. Leur méthode d'instruction était nouvelle, simple et à la portée de tous les esprits. Enfin, si le prix était assez élevé pour les pensionnaires, l'enseignement était gratuit pour les externes. Il n'était pas rare de voir des apprentis cordonniers, boulangers ou autres suivre les classes sans renoncer au commerce paternel, et soutenir leurs thèses en philosophie ou en théologie. Enfin les pensionnaires riches distribuaient discrètement de larges aumônes à leurs condisciples moins fortunés. Plusieurs élèves pauvres recevaient du collège le vivre, le couvert et l'instruction en échange de quelques petits services rendus aux pensionnaires.

A cause de tous ces avantages, les collèges des Jésuites constituaient une grande concurrence pour les autres maisons. L'Uni-

versité surveillait sans relâche les établissements de la Compagnie; elle dénonçait leurs moindres fautes elle s'alliait à leurs ennemis. Cependant, l'Université ne parvint jamais par elle-même à écarter les Jésuites de l'enseignement. Ils succombèrent bientôt sous les coups d'autres adversaires.

En 1762, le Parlement, secrètement excité par le parti voltairien, prononça la suppression des Jésuites en France. En quelques mois, ces religieux durent quitter leurs collèges pour se disperser; leurs biens furent confisqués et leurs établissements si florissants furent livrés à l'Université.

Les véritables ennemis des Jésuites furent l'esprit voltairien et l'impiété qui dominaient alors en France. On le vit bien quand il s'agit de remplacer ces religieux dont le départ occasionnait une crise grave dans l'enseignement. L'Université s'empressa de demander que l'instruction de la jeunesse fût exclusivement confiée à des laïques. De son côté, le Parlement ne manquait jamais l'occasion de manifester ses défiances contre l'enseignement ecclésiastique. « Les décrets de la Constituante et de la Convention sur le clergé étaient déjà dans la pensée des légistes de 1762. » (1) Mais les esprits n'étaient pas encore disposés à accepter une mesure aussi radicale.

Au moment où fut décrétée l'expulsion des Jésuites, la Compagnie ne possédait pas moins de quarante collèges dans le seul ressort du Parlement de Paris. L'Université croyait qu'il existait dans le royaume passablement de maîtres ès arts inoccupés, qui se présenteraient avec empressement pour recueillir la succession des Jésuites. On pensait qu'au moins on trouverait assez de prêtres séculiers pour se passer du concours des Congrégations religieuses. Les espérances de l'Université étaient mal fondées : sur les quarante collèges que la Compagnie de Jésus avait naguère possédés dans le ressort du Parlement, vingt-huit furent confiés à des séculiers, prêtres ou laïques; les autres furent dirigés par différentes communautés, telles que les Oratoriens, les Barnabites, les Doctrinaires et les Bénédictins; mais il est à remarquer que dans les collèges tenus par des séculiers les ecclésiastiques se trouvaient en grande majorité. Ainsi, le clergé conserva jusqu'en 1789 la direction de l'enseignement en France, malgré les pressants appels qui furent adressés aux maîtres laïques par le Parlement et l'Université.

Plusieurs collèges, situés à Paris, ne pouvaient suffire à leur subsistance, tant leurs revenus étaient insignifiants. D'autres n'existaient plus que de nom, leurs bâtiments étant tombés en ruines; il leur restait seulement quelques rentes dont profitaient les élèves d'autres maisons. L'Université mit fin à cette situation irrégulière. Par arrêt du 19 août 1763, vingt-sept collèges, parmi lesquels se trouvait le collège d'Inville, furent supprimés. Les fondations dont jouissaient ces établissements furent affectées au collège Louis-le-Grand, et les élèves boursiers y furent réunis.

A cette époque, l'ancien principal du collège d'Inville arrivait en qualité de professeur de sixième au collège du Cardinal-Lemoine.

Un changement de destination si peu conforme aux règles hiérarchiques serait pour surprendre, si nous ne connaissions l'importance du collège du Cardinal-Lemoine, fondé en 1297 par l'illustre prince de l'Eglise originaire de Crécy-en-Ponthieu, et par conséquent picard comme Lhomond; c'était un collège proprement dit, l'un des plus renommés de Paris; les sciences et les lettres y étaient enseignées d'une manière complète par les professeurs les plus célèbres. Au contraire, la maison d'Inville n'était qu'un simple pensionnat : les élèves y étaient logés, nourris et surveillés; on leur donnait sur place l'instruction élémentaire et ils allaient au dehors recevoir l'enseignement supérieur auprès de maîtres plus érudits. De la direction de ce pensionnat à la chaire de sixième dans un collège

(1) Charles Jourdain. *Histoire de l'Université de Paris aux* XVII*e et* XVIII*e siècles.*

proprement dit, la transition n'avait donc rien de forcé.

Les auteurs qui ont traité l'histoire pédagogique nous apprennent que cette classe était fort négligée au XVIIIe siècle. On comprit enfin que, si elle met peu en relief les professeurs, elle est cependant extrêmement importante pour les élèves; ils y acquièrent les connaissances fondamentales de la latinité. Pour remédier à un état de choses aussi déplorable, il fallait charger de cette classe un professeur instruit qui possédât le talent de proportionner et d'accommoder son enseignement à la capacité d'un esprit d'enfant.

Ces qualités de l'esprit et du caractère se trouvaient réunies en la personne de Lhomond. Il consacra toute son intelligence à l'exercice de ses modestes fonctions et dans cette classe élémentaire, il obtint comme à son insu, une renommée que beaucoup d'autres ne savent pas acquérir dans l'enseignement supérieur.

En 1770, entrait au collège Cardinal-Lemoine, en qualité de régent de seconde, un prêtre originaire de Picardie comme Lhomond; c'était l'abbé René Haüy (1). Lhomond avait seize ans de plus que son confrère; mais ils se trouvèrent rapprochés par la conformité de goûts et de caractère. Lhomond choisit Haüy pour son directeur de conscience et il s'établit entre eux une amitié sincère que la mort seule put briser.

Les deux professeurs passaient ensemble la plupart de leurs moments libres; ils s'encourageaient mutuellement dans l'exercice des vertus nécessaires à l'état ecclésiastique; ils mettaient en commun leurs joies et leurs soucis. Lhomond avait toujours conservé son attrait pour l'étude des plantes; il avait recueilli des spécimens de toute nature dont il composa un magnifique herbier. Il se serait certainement fait un nom dans la botanique, s'il n'eût préféré se consacrer principalement à l'instruction de la jeunesse.

De son côté, Haüy était alors professeur d'humanités. En lui communiquant le résultat de ses observations scientifiques, son ami lui inspira le goût de la botanique et de la minéralogie. Il lui révéla ainsi les véritables aptitudes de son intelligence. Haüy abandonna la littérature et s'adonna exclusivement à la chimie et à l'histoire naturelle. Il découvrit les lois de la cristallographie, découverte importante que Cuvier (1), dans l'éloge de ce savant qu'il prononça au nom de l'Académie des sciences et du Muséum, ne craint pas de comparer à celle qui valut à Newton une gloire impérissable dans les fastes de l'astronomie.

Haüy enrichit la science d'une multitude d'ouvrages estimés qui ont été traduits en plusieurs langues. Membre de l'Académie des sciences, professeur adjoint de botanique au Jardin des Plantes; puis professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle, il acquit une réputation européenne; il faisait souvent remarquer qu'il devait à son ami le principe de sa renommée.

L'époque des vacances séparait les deux amis. Lhomond passait le temps du repos dans la forêt de Saint-Germain, au couvent des Loges; Haüy retournait à son pays natal, Saint-Just-en-Chaussée, dans la modeste demeure de ses parents. Ainsi, les circonstances les séparaient, mais une correspondance suivie unissait encore *Loulou* et *Fanfan*, deux surnoms qu'ils se donnaient mutuellement.

On doit à M. Moulin, ancien magistrat, la publication des lettres qu'ils échangèrent en 1779. (2) Lhomond retrace en vers les agréments qui se succèdent pour Haüy pendant les vacances : la musique, la botanique, la physique. Haüy répond dans le même langage et félicite son ami de sa vie champêtre. Il décerne à Lhomond des éloges qui ne sont nullement exagérés. Il se plaît à célébrer cet heureux caractère qui répand autour de lui le charme et l'affabilité. L'amitié a retracé le portrait fidèle de celui

(1) René-Just Haüy. — Voir *Contemporains*, n° 438.

(1) Cuvier. Voir *Contemporains*, n° 427.

(2) Il les a publiées dans les *Mémoires* de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, année 1884.

que les auteurs contemporains s'accordent à nommer « le bon abbé Lhomond » :

O roi de la nature entière,
Avec elle vous conversez,
Et l'antre le plus solitaire
Se peuple quand vous paraissez.

La réponse se continue en prose, car « Fanfan sur le Parnasse, comme ailleurs, n'est qu'un marmot; il faut qu'il se repose après avoir fait quatre pas ». Puis, l'éloge se poursuit en vers :

Aimable citoyen des bois,
Doux et sociable sauvage,
Que mon cœur applaudit au choix
Qui vous fixe dans l'ermitage;
Où, tout occupé de jouir,
Vous coulez au sein du loisir,
Des jours filés pour la sagesse
Et pour l'heureuse liberté.
Un cerf dont la course légère
Laisse douter à l'œil surpris
Si ses pieds ont touché la terre,
Des fleurs le brillant coloris,
Des oiseaux le tendre ramage,
Tout, dans cet asile enchanté,
Pour vous, empruntant un langage
Vous offre une société.

Vous avez peint mes plaisirs avec cette touche délicate qui n'est qu'à vous. Vous en avez compté trois, si je ne me trompe, il en est arrivé un quatrième depuis votre charmante épître, c'est celui de la relire tous les jours.

La lettre se termine par des protestations d'amitié.

Adieu Loulou; Fanfan vous aime,
N'en doutez point, plus que lui-même,
Fanfan vous aimera toujours;
Et si son extrême jeunesse
Vous fait craindre que sa promesse
Ne s'envole avec les beaux jours,
Pour calmer votre défiance
Sur nos champs portez vos regards :
Vous y verrez de toutes parts
Au sein d'une heureuse abondance
L'automne s'enrichir des fruits
Que le printemps avait promis.

Cette correspondance fut échangée pendant les vacances, en 1779 (1). L'année suivante, Lhomond adressa cette petite pièce à René Haüy, à l'occasion de sa fête :

De te peindre d'après nature,
C'est trop pour mon faible pinceau,
Je veux, du moins en miniature,
Esquisser ce rare tableau.

Pour que le portrait te ressemble,
Et que les traits en soient parlants,
A toutes les vertus ensemble,
Il faut joindre tous les talents.

Non, la vertu n'est point sauvage,
Elle se prête à la gaîté,
Son air est riant, son visage
N'affecte pas la gravité.

Je l'admire avec complaisance
Dans une âme simple et sans fard,
Qui joint la candeur de l'enfance
A la sagesse du vieillard.

Rarement les grâces légères
D'un esprit délicat, charmant,
Embellissent les traits austères
D'un géomètre, d'un savant.

Qu'on est heureux quand on possède
Comme toi le précieux don
D'unir le compas d'Archimède
A la lyre d'Anacréon !

Haüy ne voulut pas être vaincu dans cette joute à la fois poétique et amicale; il composa à l'occasion de la Saint-Charles une gracieuse fable en l'honneur de Lhomond : « La fête du marrube (1) noir. »

Pendant l'année scolaire, les deux confrères habitaient au collège du Cardinal-Lemoine des appartements voisins; ils prenaient leur repas à la même table. Souvent, ils se rendaient ensemble au Jardin des Plantes, voisin du collège; d'autres fois, ils faisaient une promenade hors de Paris et allaient jusqu'à Sceaux, herborisant, recueillant les échantillons utiles à leurs études scientifiques.

Bientôt, ils remarquèrent un jeune homme qui plusieurs fois les avait suivis dans leurs excursions; on l'interroge, il manifeste dans ses réponses une vive intelligence, les deux savants l'invitent à prendre part à leurs travaux. Ils encouragèrent ainsi une vocation scientifique remarquable, car ce jeune homme était Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire (2), pensionnaire libre au collège du Cardinal-Lemoine.

Les maîtres n'avaient pas obligé un ingrat. Geoffroy entretint avec eux des relations suivies, et, lors des massacres de septembre, il exposa sa vie pour les délivrer.

Comme à la maison d'Inville, Lhomond se fit remarquer au collège du Cardinal-Lemoine par ses vertus et son talent. Ses

(1) Lhomond n'était plus à cette époque professeur en activité, mais professeur émérite.

(1) Genre de plantes de la famille des Labiées.
(2) GEOFFROY-SAINT-HILAIRE. Voir *Contemporains*, n° 441.

ressources étaient modestes, sa charité ne savait pas compter; cependant, il confia un jour à son ami Haüy qu'il se croyait trop riche pour un prêtre, et il renonça spontanément à la pension dont il jouissait comme ancien principal d'un établissement supprimé. Il ne voulait pas profiter d'un cumul qui lui semblait hors de proportion avec ses besoins.

Dans sa classe de sixième, il réussissait à merveille; il avait pour élèves des enfants de dix ans, petit peuple que le vol d'une mouche suffit à mettre en révolution. Il maintenait l'ordre par sa patience mêlée d'une inexorable fermeté. Il faut beaucoup de douceur pour gagner les enfants et obtenir sur eux cette autorité qui les plie sans rien briser; beaucoup de patience pour ne point se fatiguer de leurs défauts et de leur inconstance. Lhomond possédait ces qualités à un degré éminent; il y joignait un jugement sain et droit, une modestie sans égale. Les enfants apprécièrent bientôt le dévouement et l'intelligence de leur maître.

D'autre part, les supérieurs de Lhomond, émerveillés de ses qualités professionnelles, lui offrirent des postes plus élevés. Maintes fois il fut appelé aux premières chaires de l'Université; on lui proposa en particulier le cours de logique, l'un des plus importants du collège. Souvent on le désigna pour les bénéfices ecclésiastiques les plus en vue. La nouvelle de ces mutations déconcertait ses jeunes élèves et mettait le trouble dans leur cœur.

A cette époque, dit l'un de ses panégyristes, il avait tout pour lui, la naissance, la protection des grands, le talent, la vertu, la faveur de l'Université; le reflet glorieux de la mort de son frère. Une voix lui dit : « Ne compromets pas ton brillant avenir, ne néglige pas les distinctions, les honneurs qui viennent au-devant de toi, monte plus haut, donne libre carrière à cette remarquable intelligence et à ces rares aptitudes qui te promettent une si riche moisson de couronnes et qui peuvent rendre ton nom immortel. » Ne craignez rien, chers enfants du collège Cardinal-Lemoine, votre professeur est attaché à la chaire de sixième par deux liens qui ne se briseront que forcément : sa modestie et sa bonté.

Lhomond décline en effet tous les honneurs, et c'est par un refus formel qu'il répond aux belles propositions qui lui sont faites. Saluons en lui l'homme d'autant plus modeste qu'il est plus savant. *Eo modestior, quo doctior* (1).

Aussi, le clergé de France réuni en assemblée en 1782 lui donna-t-il un témoignage honorable de son admiration pour ce zèle inspiré par une intelligence peu commune appuyée sur un dévouement vraiment chrétien : une gratification fût offerte au savant professeur; il l'employa à couvrir les frais de la première édition de sa grammaire latine.

En dehors de sa classe de sixième, Lhomond était souvent consulté pour décider les questions douteuses, en grammaire et en littérature. En 1784, il corrigea les compositions de la classe de cinquième pour le concours général. En même temps, il fit partie du jury pour le concours de l'agrégation.

V. LHOMOND DEVENU ÉMÉRITE

Après avoir parcouru cette belle et laborieuse carrière, Lhomond fut à juste titre déclaré *émérite* en 1771. On appelait ainsi dans l'ancienne Université les professeurs qui avaient vingt ans de service : ils recevaient généralement une pension de 500 livres.

Lhomond dut, à son vif regret, quitter sa chaire, mais il conserva sa résidence au collège du Cardinal-Lemoine auprès de ses confrères et de ses élèves, qui restèrent toujours pour lui de fidèles amis.

D'ailleurs, il ne se crut pas dispensé de l'obligation du travail. Il aura plus de loisirs pour étudier les fleurs.

Cependant, malgré les satisfactions que lui donnaient l'étude des plantes et le spectacle des beautés que Dieu a semées dans le monde végétal, la pensée de ses chers élèves dominait sa vie. Ne pouvant plus les grouper autour de sa chaire de sixième, il

(1) Panégyrique prononcé à Chaulnes, le 20 mai 1894, à l'occasion du centenaire de Lhomond, par Mgr Renou, alors évêque d'Amiens, plus tard archevêque de Tours.

leur fera entendre son enseignement par la voix de ses ouvrages qui sont autant de petits chefs-d'œuvre.

Ceux qui ont connu Lhomond à cette époque nous le dépeignent de taille moyenne, sérieux dans son abord, modeste dans son extérieur, d'un commerce doux et agréable. Ses habitudes étaient fort simples. Jamais il ne changea les heures de ses repas, de son lever ni de son coucher. Tous les jours, il faisait une promenade dans les mêmes lieux, heureux quand il rencontrait sur son chemin quelque infortune à soulager. Aimable et spirituel, avec une écorce un peu rude, sous cette apparence un peu austère et froide de professeur battait un cœur noble et généreux. Il avait toujours à la bouche cette pensée qui est l'âme de ses écrits et qui devrait sans cesse être présente à la mémoire des instituteurs dignes de ce nom: La jeunesse est un précieux dépôt dont on répond à Dieu et à la patrie.

Lhomond était alors très lié avec Maury(1). Le célèbre abbé venait de recevoir le riche prieuré de Lihons, près de Chaulnes; retenu à Paris par ses projets ambitieux, il proposa à son ami, en 1781, la direction de ce bénéfice ecclésiastique. Ce poste présentait des avantages multiples : honoraires élevés, situation des plus en vue, retour au pays natal. A cette offre si attrayante, Lhomond répondit par un refus.

VI. LHOMOND COMPOSE SES OUVRAGES

Dans cette belle carrière, nous voici parvenus à l'époque la plus féconde, aux œuvres qui produiront longtemps encore leurs fruits d'instruction et de moralisation.

Les ouvrages de Lhomond sont de deux sortes : les livres pédagogiques, les livres religieux.

Les premiers comprennent tous les ouvrages nécessaires pour enseigner aux enfants les langues française et latine.

En premier lieu, ce sont les *Éléments de la grammaire française*.

(1) Abbé Maury. Voir *Contemporains*, n° 67.

C'est par la langue maternelle que doivent commencer les études, dit-il Les enfants comprennent plus aisément les principes de la grammaire, quand ils les voient appliqués à une langue qu'ils entendent déjà, et cette connaissance leur sert comme d'introduction aux langues anciennes qu'on veut leur enseigner. Nous avons de bonnes grammaires françaises (pour les érudits); mais je doute que l'on puisse porter un jugement aussi favorable des abrégés qui ont été faits pour les commençants.

Quand on parle à des enfants, il y a une mesure de connaissance à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir davantage. Il est surtout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à la fois; il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite : si vous en versez trop en même temps, la liqueur se répand et rien n'entre dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder. Enfin, il y a une manière de s'énoncer accommodée à leur faiblesse.

On sent que pour exécuter ce plan, il faut connaître les enfants. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à la portée de les observer de près. de mesurer leurs forces, de sentir ce qui leur convient; c'est cette connaissance, que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des livres élémentaires. Puisse l'exécution remplir l'unique but que je me propose : celui d'être utile et d'épargner à cet âge aimable une partie des larmes que les premières études font couler!

La *Grammaire française* de Lhomond a pris dès le début et conservé sans interruption la prééminence la plus absolue sur celles qui l'ont précédée comme sur celles qui l'ont suivie.

L'enfant va commencer le latin. Lhomond compose à son intention les *Éléments de la grammaire latine.* Il procède surtout par des exemples. Une petite phrase latine, habilement choisie, se gravera dans la mémoire. La phrase est construite de manière à lui rappeler une règle de syntaxe : « *Amo Deum.* J'aime Dieu. *Do vestem pauperi.* Je donne un vêtement au pauvre. *Amant virtutem.* On aime la vertu. » En retenant ces exemples et d'autres semblables, l'enfant apprendra sans effort toute la grammaire latine. Le sujet de ces exemples n'est pas choisi au hasard; si courts soient-

ils. ils rappellent des devoirs envers Dieu, envers la famille, envers la patrie.

Il reste à faire traduire quelques textes latins : dans ce but, Lhomond compose deux ouvrages.

L'*Epitome historiæ sacræ. ad usum tironum linguæ latinæ*, résumé d'histoire sainte à l'usage de ceux qui commencent l'étude du latin, a été composé pour être traduit facilement. Sans nuire cependant à la pureté de l'expression, le latin est calqué sur la phrase française. Quant au choix de la matière, Lhomond donne la préférence à l'histoire sainte pour plusieurs raisons : c'est la première histoire que les enfants doivent apprendre; elle renferme un grand nombre de faits intéressants; enfin, c'est l'histoire dont la connaissance est la plus connue et la plus répandue. La composition de ce livre si simple n'était pas facile : Lhomond y a consacré tous ses soins; non content d'appliquer sa propre expérience, il fait appel au savoir des autres.

Pour m'assurer du succès, autant qu'il m'était possible, j'ai consulté plusieurs maîtres et j'ai communiqué mon manuscrit dans différents collèges où l'on a eu la complaisance d'en faire l'essai. Cependant, ces précautions ne me rassurent pas entièrement et je profiterai avec reconnaissance des observations que l'on voudra bien m'adresser.

Le second ouvrage, d'un degré plus élevé, est destiné aux enfants qui ont déjà acquis les premières notions du latin : c'est le *De Viris illustribus urbis Romæ a Romulo ad Augustum*. Les hommes illustres de la ville de Rome depuis Romulus jusqu'à Auguste

Voici, écrit Lhomond, le plan que je m'y suis tracé : il faut aux enfants des faits, et des faits qui les intéressent. L'histoire romaine est une source riche et féconde où l'on peut puiser à discrétion. La grande difficulté était de mettre le récit à leur portée. Pour y réussir, il faut bien connaître les enfants et se conduire à leur égard comme une nourrice attentive à écarter de la route où elle les mène tous les obstacles qui pourraient les arrêter. J'ai donc été obligé de couper les phrases trop longues, de déranger un peu l'ordre des mots latins. Le style peut y perdre, mais ce n'est pas de quoi il s'agit en sixième.

Ce recueil présente aux enfants les tableaux des hommes et des faits célèbres de l'ancienne Rome. Dès le premier chapitre, n'oublieront-ils pas bien vite les difficultés du latin en traduisant une histoire aussi attrayante. Amulius renverse du trône son frère aîné Numitor pour régner à sa place. Voulant s'assurer le royaume, il va supprimer Romulus et Rémus, petits-fils de Numitor. Les deux frères jumeaux sont placés dans une nacelle et exposés sur le Tibre qui, par hasard, était alors débordé. Mais le fleuve rentrant dans son lit, l'eau les laissa à sec. Alors une louve, attirée par leurs vagissements, accourut, leur présenta ses mamelles et remplaça leur mère.

La louve retournait souvent vers ces enfants comme vers ses petits. Faustulus s'en aperçut, les emporta dans sa chaumière et les confia à sa femme pour les nourrir. Quand ils furent devenus grands, ils furent amenés devant leur aïeul Numitor et leur oncle Amulius à la suite de démêlés qu'ils eurent avec des brigands. Romulus tua l'usurpateur Amulius et rendit à son aïeul le trône d'Albe.

Ensuite Romulus et Rémus bâtirent une ville dans les lieux mêmes où ils avaient été exposés et élevés, mais s'étant querellés pour savoir lequel des deux donnerait son nom à cette ville et la gouvernerait, ils consultèrent le vol des oiseaux. Rémus, le premier, vit six vautours, mais Romulus en vit ensuite douze; ainsi Romulus, déclaré vainqueur par l'augure, donna son nom à Rome. Il traça les retranchements de cette ville et ordonna que personne ne les franchît. Rémus se moqua de cette défense, Romulus, irrité, tua son frère en prononçant cet arrêt : « Ainsi sera puni à l'avenir quiconque franchira ces murailles. »

Telles furent les origines de Rome dont le premier maître fut Romulus.

Le *De Viris* tout entier est un travail de longue patience où les historiens latins ont été comme découpés pour être mis à la portée des enfants.

Ces faits ont été répartis en soixante-quatre chapitres. Parmi les plus remarquables, on

peut signaler le combat des Romains et des Albains représentés par les trois Horaces et les trois Curiaces.

Plus loin, l'auteur retrace d'autres exploits non moins connus : Horatius Coclès se place seul à l'entrée d'un pont et empêche toute l'armée ennemie de le franchir. Un autre héros, Mucius Scœvola, voulant tuer Porsenna, se trompe et frappe le secrétaire de ce roi. Mucius met aussitôt sa main droite dans un brasier ardent pour la punir de son erreur. La valeur des trois cent six Fabius fut encore plus glorieuse pour la république romaine. Tous membres d'une même famille, ils se chargent seuls de défendre leur patrie ; des succès multipliés redoublent leur ardeur. Cependant, après avoir assuré la suprématie de Rome, ils tombent dans une embuscade et périssent tous jusqu'au dernier.

Enfin, pour compléter cette esquisse du *De Viris,* on rappellera l'histoire de Coriolan dont les orateurs se sont souvent inspirés pour montrer le pouvoir de l'amour maternel. Marcius Coriolan, habile général romain, fut blâmé par le Sénat sous un prétexte futile. Pour satisfaire ses sentiments de vengeance, il se retira chez les Volsques qu'il souleva contre les Romains. Il fit ainsi beaucoup de tort à sa patrie. Rome résolut alors d'apaiser la colère de Coriolan. On lui envoya une députation qui ne fut même pas reçue. Les prêtres, la tête voilée, vinrent le supplier, mais ils ne touchèrent pas son cœur. Le Sénat restait interdit, le peuple était épouvanté; les hommes et les femmes se lamentaient devant ce malheur sans remède. Alors, Véturie, mère de Coriolan, et Volumnie, son épouse, qui menait avec elle ses deux fils, s'avancèrent vers le camp des ennemis. Dès qu'il aperçut sa mère : « O ma patrie, s'écria-t-il, vous avez vaincu mon ressentiment en employant les prières de ma mère, et c'est à cause d'elle que j'oublie les injures que vous m'avez faites. » Ensuite il alla se jeter dans leurs bras et congédia l'armée.

Les enfants apprennent ainsi les principaux faits de l'histoire romaine. Toutefois on se prend à regretter qu'à l'âge de la formation de l'esprit et de la conscience, les exemples d'héroïsme et de vertu proposés soient ceux d'une vertu et d'un héroïsme païens, si inférieurs à la vertu et à l'héroïsme chrétiens. Ces exemples sont donnés sans correctif. Lhomond ne faisait que suivre le courant de son époque, affolée d'antiquité grecque et romaine ; mais d'une manière inconsciente, il a contribué par son *De Viris* à répandre ces fausses idées, dont la trace est si visible dans les actes et dans les discours des hommes de la Révolution.

Lhomond conçut et écrivit trois autres ouvrages destinés principalement aux jeunes gens pour faire suite à l'instruction religieuse que les enfants reçoivent dans les catéchismes.

Voici le but qu'il a poursuivi dans sa *Doctrine chrétienne :*

Les enfants apprennent les éléments de la religion à un âge où ils ne comprennent pas assez ce qu'on leur dit ; devenus grands, ils dédaignent une instruction faite par demandes et par réponses. Les sermons qu'on leur fait ne traitent que quelques sujets détachés. Les jeunes gens n'en ont donc qu'une connaissance superficielle quand ils entrent dans le monde. L'on a cru qu'il était à propos de leur donner alors une nouvelle instruction en leur présentant d'une manière plus développée la suite de la doctrine chrétienne, sous une forme qui fût plus de leur goût.

Le sujet est traité sous forme de conversation avec un lecteur supposé que Lhomond appelle « Mon cher Théophile ». La division est celle des catéchismes; mais de nombreux exemples viennent expliquer la doctrine et constituent un attrait pour le lecteur.

Nous extrayons du chapitre sur la Providence, ces lignes qui montrent comment Lhomond savait mettre dans ses enseignements une clarté simple et persuasive :

Ne croyez pas, mon cher Théophile, que Dieu abandonne ses créatures, après les avoir faites. Puisqu'il a daigné les créer, il n'est pas indigne de lui de les gouverner. Est-il donc besoin de vous rapporter des faits anciens, pour vous convaincre qu'il y a une Providence? Ne voyez-vous pas tous les ans croître et mûrir les moissons? Ne voyez-vous pas les arbres se charger de fruits pour vous

nourrir? Pouvez-vous ne pas apercevoir dans ce renouvellement continuel de secours, l'attention d'un Père qui veille à la conservation de ses enfants et qui pourvoit à tous leurs besoins? Ne vous imaginez pas, mon cher Théophile, que cette attention, que ce soin coûte à votre Dieu, ou que son repos inaltérable puisse en être troublé. Tout est également aisé à une puissance et à une sagesse infinies.

Ainsi s'achève le livre comprenant 108 lectures, toutes très capables de persuader la raison et de toucher le cœur.

Comme complément de cet ouvrage, Lhomond en a composé un autre pour rappeler aux jeunes gens les grands faits de la création, de la faute originelle, la vie des patriarches, des prophètes, du peuple de Dieu, depuis Abraham jusqu'à Notre-Seigneur, c'est l'*Histoire abrégée de la religion*. L'auteur s'attache à dépeindre la sollicitude de Dieu pour conserver la vraie religion parmi son peuple choisi, par des promesses, des figures, des prophéties. Dans son ouvrage, il est guidé par cette pensée de Fénelon, qu'il a placée comme épigraphe en tête de son livre :

Dieu, qui connaît mieux que personne l'esprit de l'homme qu'il a formé, a mis la religion dans des faits populaires, qui loin de surcharger les simples les aident à concevoir et à retenir les vérités qu'elle enseigne (1).

D'après la juste conclusion de l'auteur, si la religion que nous croyons « d'après des preuves si convaincantes était une erreur, nous pourrions dire que Dieu lui-même nous a trompés. »

Enfin, un troisième ouvrage retrace aux jeunes gens les gloires et les épreuves du catholicisme depuis les Apôtres jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; c'est l'*Histoire abrégée de l'Église*, petite histoire ecclésiastique intéressante et assez développée. L'intrépidité de saint Basile devant l'empereur Valens, les études de saint Jérôme, les souffrances de saint Grégoire de Nazianze, le martyre de saint Thomas de Cantorbery y sont racontés dans un style agréable et correct comme autant de petits drames bien vivants.

(1) Fénelon. *Education des filles*.

Lhomond avait encore préparé une *Méthode de direction pour les enfants;* elle ne fut publiée que vingt ans après la mort de l'auteur. Les théologiens regardent cette méthode comme un modèle.

VII. LHOMOND EST-IL RÉELLEMENT UN INVENTEUR? — PRÉTENDUES AMÉLIORATIONS APPORTÉES A SES OUVRAGES

Comme tous les hommes dont les entreprises sont couronnées par le succès, Lhomond n'a pas manqué de critiques et de détracteurs.

Les uns lui ont reproché de n'avoir rien innové et d'avoir joui, par un simple effet du hasard, d'une réputation imméritée. Il est pourtant bien facile de voir que l'admirable simplicité de Lhomond n'appartient qu'à lui; qu'il a supprimé dans les premières études une foule de difficultés dont une érudition inutile les avait embarrassées.

Quels étaient avant Lhomond les ouvrages destinés à l'instruction du premier âge? Parfois des recueils de cinq cents à mille pages où l'on ne fait grâce au lecteur d'aucune difficulté technique. Ces longueurs, utiles à des humanistes déjà familiarisés avec la langue, effrayaient les enfants qui comprenaient peu de chose et ne retenaient presque rien.

Par exemple, dit le rapporteur cité, les vers latins de Jean Despauthère offraient-ils une formule moins obscure que des vers français comme ceux-ci :

A deux substantifs joints qui sens divers n'ont pas,
Comme sont *Urbs, Roma* donne le même cas.

Des élèves condamnés à réciter des centaines de semblables hexamètres n'auraient-ils pas raison de demander qu'on les ramenât à « Ludovicus Rex »?

Pour la langue française, en dehors des savants grammairiens qui écrivaient pour le public et dissertaient pour l'Académie, les d'Olivet, les Beauzée, les Dumarsais, peut-on nommer un seul auteur qui ait vraiment écrit pour l'enfance? Sera-ce Arnaud et Lancelot, qui fondent les règles du discours sur l'analyse la plus délicate des opérations de la pensée? De Wailly, l'un des hommes qui font le plus d'honneur à la ville d'Amiens, mais dont l'ouvrage tient plus de la théorie que de la pratique, de la controverse que de l'enseignement?

Sera-ce enfin Condillac qui met dans sa grammaire toute une philosophie et non pas des meilleures?

On a reproché à Lhomond de n'avoir fait que reproduire dans ses ouvrages le *Traité des études* de Rollin; mais il y a une immense différence entre ce traité et les grammaires de Lhomond. Le travail de Rollin est un ouvrage de haute portée, destiné à éclairer les jeunes gens d'un âge mûr et les professeurs eux-mêmes; au contraire, l'œuvre de Lhomond s'adresse aux enfants.

En somme, Lhomond a réalisé une double innovation. Il a composé des *ouvrages classiques* dans la véritable acception de ce mot et qui fussent en même temps *à la portée des enfants*.

Auparavant, chaque maître était obligé de faire des cahiers où il rédigeait les matériaux nécessaires à l'instruction de ses disciples, et Fénelon dut suivre cette méthode en composant lui-même les thèmes et les versions de son élève (1).

Une certaine critique a accusé Lhomond d'avoir copié servilement Bossuet et Fénelon dans ses ouvrages religieux ; mais tout au plus, peut-on remarquer que Lhomond ayant lu Fénelon et Bossuet a su en profiter, ce dont il faut le féliciter.

En un certain sens, on peut appliquer à ces savants critiques par rapport à Lhomond le mot de Molière sur La Fontaine : « Ces rares esprits ont beau se trémousser, ils n'effaceront jamais le bonhomme. »

Du reste, Lhomond n'a pas eu la prétention d'écrire des ouvrages techniques, qui traiteraient un sujet dans toute son étendue. Son but était uniquement de donner aux enfants quelques connaissances élémentaires, mais claires et bien précises :

Si j'ai jeté dans le cœur des enfants quelques bonnes semences, a-t-il écrit, les années suivantes les verront fructifier; dans tous les cas, un vase conserve toujours l'odeur du premier parfum qu'on y a versé. Quant à l'instruction, je ne leur ai rien appris, si ce n'est à apprendre.

La *Doctrine chrétienne* et l'*Histoire de la religion* nous sont parvenues telles qu'elles ont été composées par l'auteur; l'*Histoire de l'Église* a été beaucoup plus défigurée, parce qu'on s'en est servi pour l'accommoder aux diverses passions politiques. On créa de nouveaux chapitres; on en supprima d'autres, selon les idées de l'écrivain chargé de retoucher l'ouvrage. Des ballots de l'édition de Liège (1) furent saisis à Paris, en 1811, par l'ordre du directeur général de la librairie. En 1812, l'imprimeur de Liège remit en vente son édition corrigée. Au retour des Bourbons, tous les exemplaires durent être supprimés.

Enfin, en 1819, on vit paraître une nouvelle édition de l'*Histoire abrégée de l'Église* avec une continuation rédigée suivant les principes en faveur à cette époque. Il n'y a donc que la première et la seconde édition qui puissent être considérées comme l'ouvrage de l'abbé Lhomond. Elles ont été imprimées du vivant de l'auteur.

Nous nous sommes longuement étendus sur l'œuvre de Lhomond parce que c'est la meilleure manière de le connaître. Sa vie se produisit peu au dehors.

VIII. LHOMOND PRISONNIER A SAINT-FIRMIN, EN 1792

Pendant que Lhomond composait ses ouvrages, la révolution se déchainait. En 1790, l'Assemblée constituante votait la Constitution civile du clergé, complètement schismatique; elle exigea que tous les membres du clergé prêtassent serment à cette Constitution. Presque tous les prêtres de France, placés entre leur conscience et la persécution aimèrent mieux obéir à Dieu qu'aux hommes et refusèrent le serment.

Le 29 novembre 1791, l'Assemblée législative décréta que les prêtres insermentés pourraient être incarcérés sur la proposition de quatre citoyens. Tous les professeurs du collège du Cardinal-Lemoine avaient refusé le serment à la Constitution

(1) Caillot, *Vie de Fénelon*.

(1) Deux éditions avaient été imprimées sous la surveillance de Lhomond; une édition de l'ouvrage défiguré fut imprimée à Munster en 1800 ; puis à Liège en 1805 et en 1810.

civile. Ils furent privés de la modique indemnité qu'ils recevaient à la place de leur traitement supprimé, puis arrêtés dans leur collège, et conduits, le 13 août 1792, au Comité central de la section. Là, les commissaires leur intimèrent l'ordre de prêter le serment qu'ils avaient déjà refusé à l'Assemblée constituante. On leur fait connaître les peines qui les menacent: l'emprisonnement, la déportation. Cette lugubre perspective ne les intimide pas, et ils persistent dans les mêmes sentiments.

Cette belle conduite ne fut point particulière aux prêtres du collège du Cardinal-Lemoine.

Je ne sais, écrit Taine, s'il y eut jamais dans le monde, un clergé plus remarquable que le clergé catholique de France au moment où la Révolution l'a surpris. Si nombre de prêtres, en 1790, avaient prêté serment à la Constitution civile du clergé, c'était avec des réserves, ou parce qu'ils jugeaient le serment licite; mais après la désapprobation du Pape, presque tous s'étaient rétractés au péril de leur vie. Ils se laissaient dépouiller, emprisonner, martyriser; ils allaient faire avouer aux survivants du XVIIIe siècle, qu'ils étaient des hommes de foi, de mérite et de cœur (1).

Les professeurs du collège du Cardinal-Lemoine furent enfermés comme prisonniers au Séminaire de Saint-Firmin (2). Lhomond et son confrère Haüy étaient au nombre des détenus. Tous s'attendaient à être déportés hors de France, selon le décret de l'Assemblée Législative. Mais déjà cette Assemblée n'exerce plus qu'un pouvoir nominal; la Commune règne en maîtresse dans Paris. Installés à l'Hôtel de Ville par un coup de main nocturne, une centaine d'individus, représentants du parti avancé, ont supprimé le Conseil municipal. Portés au pouvoir par leur audace, ils ne s'y maintiendront que par la terreur. Ils ont pour chefs Danton, Tallien, Marat, Robespierre. La guillotine est un supplice trop lent

(1) TAINE : *Les origines de la France contemporaine. La Révolution*, t. III.

(2) Cet établissement ecclésiastique était situé rue Saint-Victor; il est devenu une caserne de la Garde républicaine; une partie en a été démolie pour percer la rue du Cardinal-Lemoine.

pour leur rage meurtrière; il faut un massacre général pour « purger le sol de la liberté de la présence des prêtres perturbateurs (1) ».

Danton, véritable chef de la Commune, avait trouvé en Tallien un complice et un intime affidé. Ce Tallien appelé « le Roi des voleurs, le plus effrontément sensuel des septembriseurs », avait été, douze années auparavant, l'élève de Lhomond. Dans le cœur de cet homme, jeté par les événements au milieu des audaces et des crimes, une fibre de reconnaissance était demeurée fidèle aux souvenirs d'enfance. Lorsqu'il vit sur la liste des condamnés à mort le nom de son ancien maître, un sentiment de regret envahit son âme : « Non, dit-il, pas celui-là ! » Et, à cette époque troublée où trois mots tenaient lieu d'un arrêt, la parole du révolutionnaire fut le salut de Lhomond. Tallien fut obéi.

Le matin du 3 septembre 1792, les bourreaux arrivent à la prison de Saint-Firmin, pour commencer l'exécution en masse. Mais la population du quartier les avait suivis. Elle réclamait la liberté pour plusieurs détenus : « Conservez notre Saint, épargnez-le », criait-on, en désignant le respectable et bon abbé Lhomond. Ainsi, la voix de la foule ratifiait sans le savoir la grâce accordée par Tallien. Les honnêtes gens formaient la grande majorité des Parisiens; que ne purent-ils empêcher l'horrible tuerie connue sous le nom de massacres de septembre où, pendant six jours et cinq nuits, 1400 victimes furent égorgées sans jugement, dans leur prison, comme des bœufs dans un abattoir !

Pendant ce temps, Lhomond nourrissait l'espoir de répandre son sang pour sa foi. Ce fut avec un sentiment de surprise et presque de déception qu'il vit les portes de la prison s'ouvrir devant lui. Une bonne escorte le reconduisit au collège du Cardinal-Lemoine. Il rentra dans sa chère cellule avec une joie mêlée de regret : « Hélas!

(1) Paroles de Tallien, secrétaire-greffier de la Commune de Paris.

disait-il humblement, je n'ai pas été jugé digne de la couronne du martyre. »

Cependant, un autre élève de Lhomond, Geoffroy-Saint-Hilaire, avait appris l'arrestation de ses anciens maîtres: au nom de l'Académie des sciences, il obtint la délivrance de l'abbé Haüy. Le 2 septembre, il pénétra, sous le déguisement d'un commissionnaire, dans l'église Saint-Firmin, où les autres professeurs étaient détenus. Là, il leur fit part des moyens qu'il avait préparés pour favoriser leur fuite; mais il se heurta à une résistance que ses prières ne purent vaincre, et ces prêtres furent massacrés dans les sanglantes journées.

Lhomond et Haüy, échappés à la mort, attendaient avec anxiété des nouvelles de Geoffroy, qui, malade, s'était retiré à Étampes. Enfin, un message leur arriva et Haüy répondit aussitôt : « Dès votre lettre reçue, j'en ai fait part à M. Lhomond, nous n'avions jamais été si gais depuis que vous n'êtes plus avec nous. »

IX. DERNIÈRES ANNÉES ET MORT DE LHOMOND

Échappé à l'horrible massacre, Lhomond demeura encore près de deux années à Paris. Geoffroy-Saint-Hilaire veillait toujours sur son ancien maître et lui avait fait obtenir un certificat de civisme. Grâce à cette intervention, le prêtre put remplir en secret les fonctions de son ministère et ne fut plus inquiété.

Cependant, ses amis lui représentèrent que le collège du Cardinal-Lemoine était un asile peu sûr. Du reste, le séjour de la capitale, à cette époque troublée, n'offrait plus au savant la possibilité de continuer ses études. Il avait l'intention de se retirer à Chaulnes. Un fâcheux incident vint bouleverser ses projets.

Lhomond quittait Paris pour la dernière fois, il le pensait, du moins, lorsque deux soldats pillards l'arrêtent, le frappent à coups de couteau jusqu'au moment où il tombe inanimé. Aussitôt, ils le dépouillent de la modeste somme qu'il portait et ils le laissent pour mort. Cette scène se passait sur le boulevard de la Salpêtrière qui, à cette époque, était désert. Des passants honnêtes remarquent le blessé, ils s'empressent de lui faire donner les premiers soins et de le reconduire chez lui. Le vieillard resta plusieurs jours en danger de mort et sa convalescence fut longue.

Cependant, l'un des malfaiteurs fut découvert et arrêté. On retrouva la somme volée et il dut la restituer. Un magistrat, Guyot (1), ami de Lhomond, offrit de faire traduire le coupable devant les tribunaux.

— Je n'en ferai rien, répondit le charitable prêtre. Si vous vouliez lui faire parvenir la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligeriez; il peut en avoir besoin.

La tranquillité de Lhomond ne fut plus troublée; il resta à Paris, habitant sous le même toit que son fidèle ami, l'abbé Haüy. Ils reprirent en commun l'étude des sciences naturelles. Lhomond corrigea ses derniers ouvrages. Cette période de calme fut de courte durée. L'acte de violence dont le vieillard avait été la victime renouvela d'anciennes infirmités. Bientôt se déclara une maladie longue et pénible. Toujours patient et résigné, Lhomond endura cette épreuve sans se plaindre comme il avait accepté toutes les autres, et il expira doucement le 31 décembre 1794.

Lhomond avait de bonne heure rédigé son testament.

Ceci est mon testament et mes dernières volontés :

Considérant que l'heure de la mort est incertaine et ne voulant pas mourir sans avoir disposé du peu de bien que la Providence m'a donné, après avoir recommandé mon âme à la Très Sainte Trinité, la suppliant de me faire miséricorde;

Je donne et lègue aux pauvres de la paroisse d'Avesne-le-Comte, au diocèse d'Arras, ce qui me restera dû au jour de mon décès, de ma chapelle Sainte-Catherine, sise en ladite paroisse, afin qu'ils prient Dieu pour moi;

Je donne et lègue à ma nièce Marie-Anne-Victoire Létant, fille mineure de Marie-Anne Lhomond, ma sœur, tout ce qui m'appartient ou

(1) Guyot (1728-1816), juge au tribunal de cassation et auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence.

m'appartiendra à l'heure de ma mort pour en jouir en toute propriété;

Je fais ma dite nièce et l'institue ma légataire universelle, à charge de me faire dire cent messes basses pour le repos de mon âme;

Fait à Paris ce vingt-six mai mil sept cent soixante-dix-huit.

Lhomond Charles François, Professeur émérite au collège du cardinal Lemoine.

X. LA RENOMMÉE DE LHOMOND GRANDIT APRÈS SA MORT

Lorsque le temps, ce grand maître, a contrôlé la valeur des hommes et des œuvres, on s'aperçoit que ce ne sont pas toujours les renommées les plus éclatantes qui ont exercé la plus salutaire influence et réalisé le bien le plus grand et le plus durable. Dans le vaste champ où s'exerce l'activité humaine, que d'ouvriers volontairement obscurs et silencieux ont été proclamés hautement bienfaiteurs de l'humanité (1)!

Rien n'est plus vrai que cette pensée, surtout dans l'application particulière qui en est faite à Lhomond et à ses œuvres.

Ses compatriotes ont tenu à perpétuer son souvenir.

Le 25 mai 1860, une statue fut inaugurée dans le jardin de la Bibliothèque communale d'Amiens. La cérémonie se déroula devant une assistance considérable. La statue en marbre est l'œuvre d'un habile artiste amiénois, Gédéon Forceville.

Lhomond est représenté debout, revêtu du costume universitaire. Sa tête est découverte; ses traits portent l'empreinte de la douceur et de la bonté, en même temps qu'ils caractérisent l'homme de pensée et d'étude; sa main droite tient les feuillets d'un de ses livres élémentaires; la gauche s'appuie sur l'arête de la chaire professorale.

En 1880, cette statue fut déplacée du jardin de la Bibliothèque et transportée dans la cour d'honneur du lycée.

Quatre jours après cette cérémonie, le 29 mai, le bourg de Chaulnes inaugurait à son tour un monument à Lhomond sur la grand'place : c'est une statue due au ciseau d'un sculpteur parisien, Le Quesne aîné; plus simple que celle d'Amiens, elle représente la personne de Lhomond sous un aspect peut-être plus véritable.

(1) Mgr Renou, Panégyrique prononcé à Chaulnes.

L'année 1894 amenait le premier centenaire de la mort du savant professeur. Le 20 mai, une cérémonie religieuse eut lieu à Chaulnes, sous la présidence de Mgr Renou.

A l'église, le prélat prononça un remarquable panégyrique.

Puis le clergé se rend au pied de la statue. Il y est bientôt rejoint par M. Spuller, ministre de l'Instruction publique, les sénateurs du département de la Somme, le général commandant du 2e Corps d'armée, le recteur d'Académie.

DELAFOSSE.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de Lhomond.

Éléments de la grammaire française (1780). — *Éléments de la grammaire latine.* — *Epitome historie sacræ.* — *De viris illustribus urbis Romæ.* — *Doctrine chrétienne* (1783). — *Histoire abrégée de l'Église.* — *Histoire abrégée de la religion* (1791). — OUVRAGE POSTHUME : *Manière d'enseigner le catéchisme aux petits enfants* ou *Méthode de direction pour les enfants.*

Ouvrages à consulter sur Lhomond.

Abbé PAUL DE CAGNY, *Histoire de l'Arrondissement de Péronne. Canton de Chaulnes et canton de Nesle,* Péronne (1866). — *Académie du département de la Somme:* Séance du 26 mai (1860). Rapport sur les résultats du concours ouvert pour l'éloge de Lhomond, Amiens (1860). — Abbé GUILLON, *Les Martyrs de la foi pendant la Révolution française* (1821). — *Biographie des hommes célèbres de la Somme,* Amiens (1835). — *Le Dimanche,* Semaine religieuse d'Amiens, 27 mai 1894; 6 sept., 29 nov., 27 déc. 1903; 24 jan., 14 fév. 1904. — *L'Abbevillois,* mai (1860). — *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen* (1884). — H. TAINE, *Les Origines de la France contemporaine.* — R. J. HAUY, *La Fête du Marrube noir. Fable en l'honneur de Lhomond* (1826), in-8° (extrait des *Mélanges de la Société des Bibliophiles*). — CH. JOURDAIN. — *Histoire de l'Université de Paris au* XVIIe *et au* XVIIIe *siècles.* — CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire de la Compagnie de Jésus.*

LES CONTEMPORAINS



. Zénobe GRAMME (1826-1901)

INVENTEUR DE LA DYNAMO ÉLECTRIQUE A COURANT CONTINU

Comme George Stephenson, l'inventeur de la locomotive pour chemins de fer, Zénobe Gramme, l'inventeur de la dynamo électrique à courant continu, était un simple ouvrier.

Il n'était guère non plus qu'un ouvrier, l'américain Robert Fulton dont *les Contemporains* ont déjà publié la biographie ainsi que celle de Stephenson, et qui eut la gloire de lancer définitivement sur les eaux le bateau à vapeur, déjà découvert par deux Français, Denis Papin et le marquis de Jouffroy.

Pour les uns comme pour les autres, un esprit puissant, curieux et observateur — sorte de génie inventif, pour ainsi dire — avait tenu lieu de culture intellectuelle et scientifique, et permis de réaliser des inventions pratiques de première importance.

I. ENFANCE DE GRAMME — IL APPREND LE MÉTIER DE MENUISIER

Zénobe Gramme naquit à Jehay-Bodignée, bourg de la province de Liége, le 4 avril 1826; il était le dernier enfant d'un modeste

employé, Mathieu Gramme, receveur des accises, impôt sur les boissons en Belgique. Sa famille, très probablement d'origine française, était venue, croit-on, s'établir en Belgique à l'époque troublée de la Révolution de 1789.

Les parents de Gramme étaient catholiques : ils avaient reçu une éducation sensiblement supérieure à leur condition. La modicité de leur fortune ne les empêcha pas de se dévouer entièrement à l'éducation de leurs enfants et de leur donner de l'instruction. Les quatre sœurs de Zénobe se vouèrent à l'enseignement où elles fournirent une carrière honorable; quant à son frère, il mourut jeune à l'armée.

Le futur inventeur grandit donc au sein d'un foyer honnête. Il eût pu, encouragé par les siens, s'adonner aux études et chercher sa voie parmi les professions libérales, mais par goût personnel et en raison d'aptitudes particulières que son père sut reconnaître, il préféra l'atelier à l'école; rien d'ailleurs, ni dans son enfance ni dans sa jeunesse, ne faisait pressentir en lui des dispositions pour l'étude des sciences. Il fit ses premières études à Hanut, canton de Bodignée, où la famille avait suivi Mathieu Gramme, obligé, comme employé de l'administration des contributions, à changer souvent de résidence. Ses maîtres le trouvèrent intelligent et assidu; il ne fut cependant qu'un élève médiocre : le travail scolaire réclamait une application passive et régulière qui ne pouvait aller à son caractère libre et obstiné.

Mais déjà se dessinait en lui ce qui fut Gramme première manière : nature toute au labeur manuel, désireuse de s'attaquer à la matière, de la travailler, de la façonner et de la fouiller, appliquée à réaliser l'assemblage vu ou dessiné. Plus tard, nous verrons Gramme deuxième manière : esprit tout au labeur de l'étude, désireux d'analyser les phénomènes électriques, de les saisir et de les produire, jusqu'à concevoir et à réaliser cette merveilleuse machine qui est la dynamo.

Il passe toutes ses heures de loisir chez un voisin, le menuisier Nicolas Dechenne; c'est un plaisir pour lui sans cesse renouvelé de voir travailler les ouvriers et d'exécuter des pièces de menuiserie.

Son père, qui suit de près l'éducation de de son fils, voyant ses faibles succès à l'école et croyant reconnaître chez lui un goût marqué pour la sculpture, sitôt qu'il juge son bagage intellectuel suffisant, décide de le mettre en apprentissage chez Nicolas Dechenne.

A ce propos, on raconte une anecdote qui peint bien le caractère résolu du jeune Gramme.

Zénobe, qui sait ne devoir plus retourner à l'école, se présente un jour à Dechenne et lui annonce qu'il veut être ouvrier sous ses ordres. Le brave menuisier dévisage le bambin et lui dit :

— Mon ami, ce que vous désirez est impossible. Avant tout il vous faut le tablier et vous n'avez même pas le tablier.

Interloqué, le gamin répond :

— Comment? le tablier?

— Ne voyez-vous pas, dit Dechenne, que les compagnons et moi-même nous avons le tablier? Sans le tablier, on ne peut rien faire et vous n'avez pas le tablier.

Le jeune garçon retourne chez lui. Le lendemain, il revient muni du tablier, un tablier à gleteu « à bavette ». Dechenne lui dit, ayant sans doute causé dans l'intervalle avec Mathieu Gramme :

— Vous avez le tablier, je vous reçois; voilà une planche et un rabot.

Zenobe reste immobile :

— C'est que, dit-il, je voudrais faire un escalier.

Personne n'ignore qu'un escalier c'est la fin du métier.

— Un escalier, s'exclame le brave menuisier. Mais on n'en fait pas tous les jours au village. Et puis du reste pour un escalier il faut un plan.

Aidé de ses sœurs, revenu chez lui, il fait un plan. Rentré à l'atelier, il se met à l'œuvre, il travaille, agence et combine, fait et défait tant et si bien qu'il arrive à monter un petit escalier qui est resté dans l'atelier Dechenne longtemps comme souvenir du célèbre apprenti (1).

De pareilles dispositions, jointes à des qualités naturelles peu communes, firent rapidement de Zénobe Gramme un menuisier, d'une habileté remarquable. On disait de lui à Hanut qu'il faisait ce qu'il voulait.

(1) Extrait de Wallonia.

Un jour, jeune encore — il a une quinzaine d'années, — un de ses camarades brise le chevalet d'un violon. Zénobe répare en cachette l'instrument qui était un souvenir de famille et il le fait si bien qu'on ne s'en aperçoit que longtemps après. Le propriétaire du violon, bourgmestre de Hanut, manifesta pour ce fait à Zénobe une vraie reconnaissance.

A l'atelier, le jeune Gramme fut un ouvrier consciencieux, assidu et laborieux; avant de commencer une œuvre quelconque il réfléchissait et se recueillait. Suivant le mot d'un de ses patrons c'était « un penseur, et non un songeur. »

Sorti de l'atelier il était le plus gai et le meilleur des camarades, plein d'entrain, de vie, d'esprit et même facétieux. C'était une nature généreuse, dévouée et douée d'une sensibilité extrême qu'il conserva toute sa vie. Ainsi le récit du moindre incident émouvant lui mettait les larmes aux yeux.

A l'âge de vingt ans, son exubérance l'entraîna dans une voie dans laquelle, heureusement, il n'a pas persévéré.

Vers 1846, il fonda, avec quelques amis, une sorte de club dit « des républicains » désignation qui sonne mal dans un pays monarchique.

Cette association, dit-on, n'était pas précisément politique; en tous cas, son esprit ne semble pas avoir été bon.

Gramme en fut l'orateur, le lecteur de journaux et le caricaturiste se chargeant de ridiculiser les autorités et les notables du pays.

A cette époque, il fit en outre un grand nombre d'esquisses et même des peintures sur toile; il existe, paraît-il, à Hanut, un Christ peint par lui qui témoigne d'un certain talent.

II. GRAMME OUVRIER MENUISIER SON MARIAGE

De Hanut, la famille Gramme vint à Huy où elle résida quelques années; Zénobe y suivit ses parents.

C'est à Huy que se manifeste chez Gramme un attrait surprenant et peu commun pour l'étude. Retenu toute la journée à l'atelier, il oublie, dans son ardeur à s'instruire, les fatigues du travail manuel quotidien, se fait inscrire comme élève à l'école gratuite pour jeunes ouvriers, fondée par l'administration de la ville, et suit les cours du soir. Il acquiert ainsi, à vingt ans passés, grâce à de longues et laborieuses veillées, les connaissances élémentaires indispensables qu'il avait négligé d'acquérir à l'école primaire d'Hanut pendant ses jeunes années.

Cependant le patron qui l'emploie comme ouvrier menuisier, le trouve distrait, absorbé, moins appliqué, et informe le père Gramme que s'il n'empêche son fils de perdre son temps à ces *amusettes de Monsieur*, on n'en fera jamais rien de bon.

Malgré ces reproches et ces remontrances, Zénobe poursuit ses études; il est d'ailleurs vivement encouragé par une de ses tantes qui aime mieux lui voir passer ses heures de repos à la maison qu'à l'estaminet et lui fournit l'argent nécessaire pour acheter les livres dont il avait besoin.

Vers 1851, Zénobe Gramme vint se fixer à Liége avec sa famille et travailla à l'atelier Perat, rue des Clarisses, où il passait pour tourner le bois avec art. En menuiserie, sa spécialité était celle de rampiste. Son patron l'avait en grande estime et le considérait comme un ouvrier laborieux et habile; un certificat, délivré en cette ville, constate que, « par son zèle, son activité et son aptitude, Gramme a su vaincre toutes les difficultés du métier. Il excelle particulièrement, ajoute le patron, dans les escaliers en tous genres et en toutes qualités, tant sous le rapport du tracé que de l'exécution des ouvrages ».

D'autre part, Gramme poursuivait son instruction commencée à Huy et suivait les cours de l'école industrielle communale. Sans doute, encouragé par ses parents et approuvé par son patron, il put travailler avec plus de facilité et faire de bonnes études, car il obtint des récompenses aux examens de géométrie appliquée et de mécanique.

A cette époque, Gramme est déjà poursuivi par le désir de réaliser du nouveau et de perfectionner ce qui existe. On nous le représente à l'atelier Perat, mettant à profit ses connaissances de géométrie descriptive et de dessin d'atelier; aux heures de repos, il conçoit et réalise des assemblages nouveaux, il exécute des tracés et il cherche à perfectionner les outils usuels des menuisiers.

Pendant son séjour à Liége, Gramme fit la connaissance d'une modeste couturière, Hortense Nysten, restée veuve avec une fille, et l'épousa.

Le ménage vécut toujours dans une union parfaite que ne vint cependant jamais rendre plus douce la naissance d'enfants désirés; seule, la fille de sa femme, que Gramme aima et éleva comme sa propre fille, rendit plus gai et plus animé ce foyer désert.

Aux époques critiques de son existence, le futur inventeur puisa dans le concours modeste et affectueux de ces deux femmes des forces qui lui étaient bien nécessaires, et plus tard, aux heures de fortune, il sut dire la vie si belle d'abnégation et de dévouement de ces deux humbles cœurs.

En avril 1855, Gramme quitta Liége et alla à Bruxelles, espérant dans cette ville plus importante trouver à s'occuper d'une manière plus profitable. Son espoir fut déçu, la vie fut encore plus difficile à Bruxelles qu'à Liége; ce fut presque la misère.

Gramme racontait plus tard qu'à cette époque il se livra à une expérience sur le minimum d'aliments indispensables à la nourriture de l'homme et qu'il était arrivé à vivre lui-même avec quarante centimes par jour.

On ne saurait impunément se livrer à ces sortes d'expériences, ordinairement fatales.

Si, à force d'énergie et de courage, Gramme, d'une nature jamais déprimée, jamais abattue, parvint à assurer l'existence de sa famille, cette épreuve fut assez longue et assez pénible pour l'épuiser et faillit lui faire perdre la vue.

III. GRAMME VIENT A PARIS — IL S'ÉTABLIT COMME RAMPISTE — IL EST SUCCESSIVEMENT OUVRIER A LA SOCIÉTÉ L'« ALLIANCE », CHEZ RHUMKORFF, DISDÉRI ET BAZIN

L'année suivante, en 1856, Gramme, âgé de trente ans, vint à Paris où il s'établit à son compte comme rampiste. Les mauvaises journées du début furent courtes, il fut bientôt connu comme un ouvrier hors pair qu'aucune difficulté de main n'arrête et put exercer son métier avec un réel succès, bien nécessaire après les mois pénibles passés à Bruxelles.

Dès 1858, ses facultés inventives commencent à se développer et à se préciser; il combine, cette année même, une pompe à réaction et une machine destinée à échauffer l'eau par frottement. Ces premières tentatives n'aboutirent pas, il les abandonna; mais, tout en continuant à exercer son métier de rampiste, il poursuivait toujours des recherches, essayant de préciser les problèmes vers la solution pratique desquels son génie inventif le guidait aussitôt.

Un hasard décida de sa fortune. Il rencontre van Malderen, qu'il a connu à Bruxelles; cet homme est maintenant contremaître à la Société l'*Alliance* dont les importants ateliers construisent les appareils magnéto-électriques Nollet, destinés à l'éclairage des phares. Van Malderen le fait entrer à l'*Alliance* comme modeleur et pour l'exécution de la partie menuiserie des machines.

Dans cet atelier, l'esprit curieux de Gramme ne tarde pas à être séduit par les mystérieux phénomènes, mis en jeu dans les appareils Nollet : il est frappé par leurs effets surprenants et tourmenté du désir de chercher à comprendre et savoir.

A sa grande satisfaction, muni d'une autorisation spéciale, il peut se rendre aux ateliers les jours de repos pour analyser les différentes pièces des machines dont il doit exécuter les modèles. Il en profite pour reconnaître les propriétés des aimants, les étudier et se rendre compte du principe de leur application; il interroge van Mal-

deren dont les explications ne le satisfont point; il s'adresse à du Moncel, conseil de la Société, dont les théories ne le contentent pas davantage.

Observateur attentif, esprit intelligent et perspicace, Gramme cherche une explication personnelle des phénomènes produits pendant la marche des machines Nollet et la soumet à ses chefs. Cette prétention d'un modeste ouvrier est mal prise par certains de ses supérieurs qui, en des termes pénibles, lui font comprendre combien il est peu qualifié pour juger de questions scientifiques si délicates et si difficiles; heureusement, Gramme, conscient en quelque sorte de la véracité de ses affirmations, ne se décourage pas, continue ses recherches, poursuit ses longues observations sur les propriétés des bobines traversées par des courants, sur les aimants et sur les régulateurs à arc; mais il se garde bien de communiquer ses réflexions.

Cependant, après deux mois de méditation, dont rien, pas même la crainte de perdre son emploi, n'avait pu le distraire, le jeune ouvrier modeleur s'était fait une idée assez précise des organes de la machine et de la nature des courants produits. Ces laborieux efforts, aussitôt mis à profit grâce à son esprit éminemment pratique, permettent à Gramme de réaliser un ingénieux régulateur pour lampes à arc, entièrement en bois, dont le fonctionnement très régulier étonne du Moncel et van Melderen.

Encouragé par ce premier succès, allant de l'avant, bien que les ouvriers, ses compagnons, rient de lui et que les ingénieurs n'écoutent pas ses explications, il propose d'apporter certains perfectionnements aux machines Nollet et offre à la Société l'*Alliance* de lui céder son invention moyennant des conditions déterminées. La nouvelle machine est refusée; Gramme quitte l'*Alliance*.

De 1862 à 1866, il se livre au travail manuel chez Rhumkorff, Disdéri et Bazin où il acquiert des notions pratiques sur la construction et sur l'emploi des seuls appareils électriques utilisés à cette époque dans l'industrie. Il sait rendre plus générales et plus complètes ses idées sur les phénomènes électro-magnétiques, nées de ses premières observations faites à l'*Alliance;* il peut en outre constater leur exactitude dans le jeu des appareils si variés et si divers qui lui passent par les mains.

Aussi, dès 1867, après quelques expériences heureuses, prend-il un brevet pour plusieurs dispositifs de machines à courant alternatif.

IV. L'ÉLECTRICITÉ AVANT LA DÉCOUVERTE DE GRAMME — COUP D'ŒIL GÉNÉRAL

Volta, en 1800, au cours de la longue et mémorable polémique entre l'école de Pavie dont il était le chef et l'école de Bologne ayant à sa tête Galvani, avait imaginé la pile; réalisant ainsi un moyen commode de produire un courant électrique, il avait ajouté du même coup un chapitre nouveau au service de l'électricité, l'électro-dynamique.

Jusqu'à cette époque, l'étude de l'électricité se bornait à des phénomènes d'électricité statique (électro-statique) analogues aux phénomènes de déformation en mécanique statique; nouveau générateur, la pile donnait une manifestation différente de l'électricité et rendait possible la production de phénomènes électriques dynamiques comparables aux phénomènes de mouvement en mécanique dynamique. Saisir combien l'électro-dynamique élargissait le domaine théorique et pratique de l'électricité est aisé, si l'on se représente combien les phénomènes produisant des transformations d'énergie sont d'un intérêt plus général que des phénomènes simples d'équilibre ou de déformation dans lesquels l'énergie reste à l'état potentiel sans se modifier.

Aussi tout le siècle passé allait travailler sur cette magnifique découverte. Moins de cinquante ans après, grâce aux remarquables travaux d'Œrsted, d'Ampère (1), d'Ohm et de Faraday, les lois les plus générales

(1) Ampère. Voir *Contemporains* n° 81.

du magnétisme, de l'électro-magnétisme et de l'électro-dynamique étaient données; moins de cinquante ans après, grâce aux ingénieuses inventions de Gramme, d'Edison et de Gaulard, l'industrie s'était approprié l'énergie dans une nouvelle forme plus souple et plus économique.

Œrsted, professeur à Copenhague, ayant remarqué l'influence de la foudre sur les aiguilles aimantées, énonça en 1820, au cours d'une expérience à jamais célèbre, la loi fondamentale des courants sur les aimants. Cette découverte fit époque dans la science, elle rapprocha deux branches de la physique jusque-là séparées, l'électricité et le magnétisme. Généralisée et approfondie par Ampère, la loi d'Œrsted permettait au physicien français d'étudier l'action des courants sur les courants, de découvrir les lois de leurs attractions et de leur répulsion publiées dans un Mémoire en 1824.

Les travaux d'Ampère donnaient à Nobili l'idée du galvanomètre et conduisaient Ohm et Fechner à énoncer, en 1827, la loi fondamentale de l'électro-technique, connue sous le nom de *Loi d'Ohm*. La même année Arago (1) constatait que le courant électrique produisait l'aimantation du fer doux, et cette découverte conduisait à la construction des électro-aimants, donnait à Page et à Froment l'idée de leurs machines électrostatiques et rendait possible la télégraphie électrique. Enfin, en 1832, cherchant à engendrer par l'action des aimants des courants électriques, Faraday reconnaissait les lois de l'induction; il en résultait un moyen précieux de produire et de transformer les courants. Toutes les machines électriques ne sont d'ailleurs que des applications des lois de l'induction.

Dès 1832, l'Anglais Pixü utilise les phénomènes électriques mis en évidence par Faraday, construit la première machine magnéto-électrique, utilisant les courants induits dans les bobines d'un électro-aimant autour duquel tournait un aimant. L'appareil avait le défaut d'être lourd et difficile à manier; le physicien anglais Clarke le rendit plus pratique en laissant l'aimant fixe tandis que l'électro-aimant tourne.

Cet appareil, décrit dans les traités de physique, est le type primitif de toutes les magnétos qui, chacune, ont des qualités particulières dues à des détails de construction, mais qui toutes reposent sur le principe de la machine de Clarke.

Il faut encore citer les machines construites par la Société *l'Alliance*, qui avaient été conçues vers 1850 par M. Nollet, professeur de physique à l'École militaire de Bruxelles et descendant de la famille Nollet dont le nom est célèbre dans l'histoire de l'électricité. Ces machines, du type magnéto-électrique, étaient remarquables à cette époque pour leur puissance; en 1865, elles méritèrent à la Société *l'Alliance* une médaille d'or de la Société d'encouragement, récompense qui fut accordée à la suite des belles épreuves, faites dès le 26 décembre 1863, pour éclairer le phare de la Hève près du Havre. Ces épreuves durèrent quinze mois et amenèrent la substitution de la lumière électrique à la lumière des huiles dans l'éclairage des phares.

L'ensemble de ces découvertes constituait une base théorique complète, l'ensemble de ces essais pratiques ouvrait une voie nouvelle; mais pour permettre à l'électricité de passer dans le domaine industriel, il restait à produire économiquement, à l'aide de moteurs connus, de grandes quantités de fluides, des courants de forte intensité. Les piles, étant donnée leur faible force électromotrice (2 volts), leur mauvais rendement et surtout leur encombrement, ne pouvaient être utilisées qu'au fonctionnement d'appareils intermittents (télégraphie, sonnerie) et qu'à la production des dépôts métalliques (argenture, dorure). D'autre part, les machines du type Clarke ou l'*Alliance*, à aimants naturels et à petit nombre de bobines induites, étaient incapables de devenir des machines vraiment puissantes.

Gramme résolut le problème; il introduisit dans la machine électrique un nouvel

(1) Arago. Voir *Contemporains*, n° 404.

organe, le collecteur, ce qui lui permit d'avoir un plus grand nombre de spires induites; il remplaça l'aimant naturel par un électro-aimant parcouru par le courant produit par la machine, ce qui lui permit de soumettre les spires induites à un flux magnétique intense et augmenta la vitesse de rotation de l'organe mobile ou induit. Avec une ingéniosité vraiment remarquable, il avait agi ainsi sur les facteurs principaux caractéristiques de la puissance de la machine électrique.

V. GRAMME IMAGINE ET RÉALISE LA MACHINE DYNAMO-ÉLECTRIQUE A COURANT CONTINU

Avant d'arriver à ce magnifique résultat théorique et pratique, Gramme dut ajouter aux dix années d'observation et de réflexion journalière, passées dans les ateliers de l'*Alliance*, de Rhumkorff, de Disderi et de Bazin, deux années d'études très abstraites et très pénibles pour lui sur les travaux d'Ampère, Ohm et Faraday, afin d'arriver à une connaissance parfaite de l'électricité. Dans ce but, il décida, cette année même 1867, de se consacrer tout entier à ses recherches; à partir de cette époque, il laissa ses outils d'ouvrier pour se donner à ses projets et à ses inventions. Il fit l'acquisition du traité de physique de Ganot et se mit aussitôt à en faire une étude sérieuse et réfléchie; sa femme racontait plus tard qu'il était tellement passionné pour ce travail, qu'il emportait le volume même dans son lit.

Il reconnut, à sa grande satisfaction, par la lecture de cet ouvrage, que ses conceptions personnelles, acquises par la seule expérience et la seule observation des appareils électriques, étaient d'accord avec les travaux de Faraday et d'Ampère. Dès lors, confiant et résolu, il commença ses expériences. Mais si ces deux années 1868 et 1869 furent pour Gramme pleines de satisfactions intellectuelles, remplies de la joie de voir se dessiner, se préciser et enfin se réaliser sa machine dynamo-électrique à courant continu, combien furent-elles pénibles et misérables pour la famille. Ces deux années durant, le dévouement de sa femme et de sa fille fut admirable; pleines l'une et l'autre d'une confiance presque aveugle dans le succès des laborieuses recherches de Gramme, loin de le dissuader, elles travaillent sans relâche pour suppléer, par leur labeur modeste, aux ressources qui jusqu'alors leur étaient venues du chef de famille; elles s'intéressent aux travaux du savant qui étudie près d'elles dans la cuisine de l'humble logis, heureuses de sa joie si les expériences sont favorables, tristes de ses inquiétudes si les difficultés surgissent. Avec une conviction et une persévérance admirables, le tenace ouvrier se mit à l'œuvre obstinément et sans arrêt; une plaque de gutta, deux aimants, quelques kilos de fil de cuivre et une cuisine pour laboratoire, lui suffirent à réaliser de toutes pièces la première machine dynamo-électrique à courant continu, machine qui, sous un volume des plus restreints, produit des courants très réguliers.

L'intelligence et l'ingéniosité de l'homme qui devait révolutionner l'industrie avaient eu raison des difficultés. Le foyer fut, on le pense bien, rempli d'allégresse; mais le secret fut jalousement gardé, car il était indispensable, avant tout, de trouver un capitaliste. Restait donc, pour réussir complètement, à convaincre des hommes de science et des hommes d'affaires; ici, comme jadis à la Société *l'Alliance*, Gramme se heurta au dédain des premiers et à l'incompréhension des autres. Sa correspondance et son journal, qui, il faut l'espérer, seront un jour publiés, témoignent des difficultés multiples qu'il eut alors à surmonter; mais, durant cette nouvelle épreuve, il montre une énergie morale inébranlable, une patience et une ténacité remarquables.

Gramme était d'ailleurs d'une prudence bien justifiée, n'ayant pas encore pris de brevet faute de ressources. Un de ses biographes rapporte à ce sujet l'anecdote suivante. Un jour, un visiteur bénévole se présenta chez lui pour voir la merveilleuse machine, la magnéto: il fut intro-

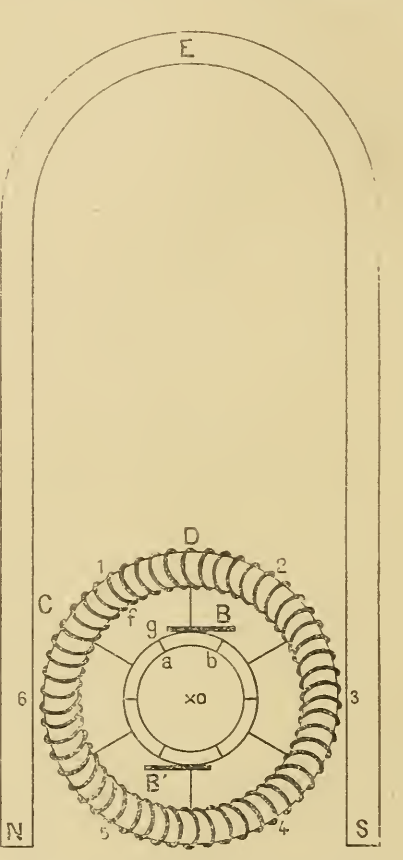
duit dans une cuisine, érigée pour la circonstance en salon de réception. Là, cherchant en vain la machine, il dut se prêter à une conversation que le malicieux ouvrier faisait traîner en longueur. L'inventeur s'amusait à détailler les mérites de son œuvre sans jamais la faire voir.

— Vous cherchez ma machine, lui dit enfin Gramme, elle est ici sous la table, bien cachée par les pans de cette nappe, et ces fils que vous voyez là y tiennent et en dépendent. D'un geste mystérieux fait sous la table, il actionne l'appareil et soudain l'étincelle fulgure aux yeux émerveillés du spectateur.

Gramme, ayant achevé le dessin et la description de sa machine dynamo-électrique à courant continu, vint trouver l'horloger Bréguet et lui soumit son invention. Bréguet le reçut avec bienveillance et chercha à lui démontrer que son appareil ne pourrait pas fonctionner et n'ayant pu le convaincre lui offrit les cent francs nécessaires à la prise du brevet.

Cette générosité eut sa récompense. Dès que Gramme eut présenté sa machine à l'Institut et étudié les premiers modèles de démonstration, il donna à Bréguet une concession exclusive pour l'exécution des machines de laboratoire.

Le brevet fut pris le 22 novembre 1869. La machine, de disposition très simple, se composait d'un aimant en fer à cheval N E S entre les pôles N et S duquel tournait, au moyen d'un train d'engrenages, un anneau de fer doux, sur lequel était bobiné, en spires hélicoïdales, du fil de cuivre isolé de un millimètre de diamètre. Ces spires groupées par même nombre en sections distinctes, telle C D, étaient reliées par des tiges conductrices *f g* à des lames de cuivre *a b*, en nombre égal à celui des sections, isolées les unes des autres et disposées suivant les génératrices d'un cylindre, dit commutateur redresseur ou collecteur, sur lequel appuient deux frotteurs B B′, recueillant le courant, et dont la ligne de contact est à 90 degrés de la ligne N S.



MACHINE MAGNÉTO-ÉLECTRIQUE AVEC ANNEAU, DE GRAMME

La description de ce modèle primitif sert aujourd'hui encore, dans tous les traités de physique élémentaire et d'électrotechnique, à donner le principe des machines à courant continu et à tracer des schémas clairs et compréhensibles dans leur simplicité de ces ingénieux appareils. C'est que — et qu'il me soit permis d'insister ici sur ce point qui fait de la découverte de Gramme une admirable conception vraiment pratique et complète de l'utilisation industrielle des phénomènes d'induction, — au contraire de la machine à vapeur, qui est une œuvre collective, comme le dit M. A. Duponchel dans la *Revue scientifique* (nº du 8 juillet 1903), la machine Gramme est une œuvre individuelle.

Que de transformations, pour passer de la marmite légendaire de Papin à la locomotive! Dans la machine Gramme, rien de semblable : telle elle a été produite au premier jour, telle elle fonctionne aujourd'hui sur les tramways et dans les établissements industriels, sauf une plus grande échelle de proportions, sauf une utilisation meilleure des matériaux. La découverte de Gramme lui appartient bien tout entière; elle aurait

dû à jamais assurer sa gloire et ne lui a valu cependant qu'indifférence et oubli : parmi les milliers d'hommes de tout rang et de tout état qui s'entassent journellement dans les tramways de nos grandes villes, il n'en est peut-être pas un sur dix mille qui sache le nom de l'inventeur de ce nouveau mode de locomotion.

Son invention une fois brevetée, Gramme plus à l'aise trouva bientôt un commanditaire qui lui avança les fonds nécessaires à la construction de trois petites machines de démonstration. Il était déjà livré tout entier à l'étude du type d'une machine vraiment pratique et industrielle, lorsque la guerre franco-allemande éclata pendant ces travaux préliminaires et vint retarder la réalisation de son œuvre. Obéissant aux supplications de sa femme, Gramme quitta la France pendant les pénibles mois de l'invasion prussienne et se réfugia en Belgique, auprès de sa sœur, à Arlon.

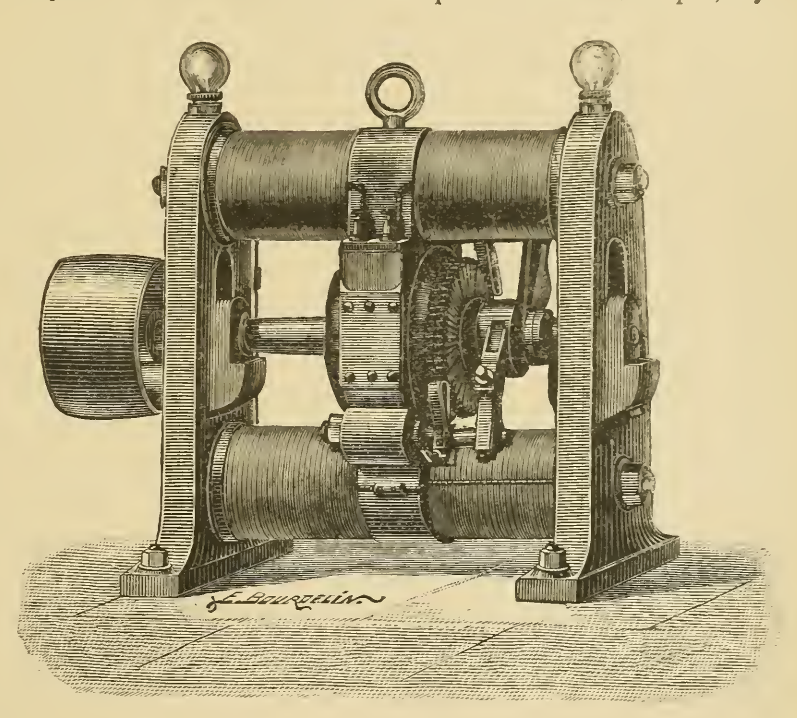
Le voyage fut marqué par un fâcheux incident. Gramme avait naturellement emporté tous les plans, dessins et mémoires de ses machines, soit construites, soit à l'étude; le colis précieux fut par mégarde oublié dans le train. La douleur de l'inventeur fut grande à cette foudroyante nouvelle; de si laborieux efforts seraient-ils donc inutiles? tout était-il donc à recommencer?

La famille, durant quelques heures, fut dans une anxiété profonde; heureusement le fameux paquet avait été retrouvé par une dame, qui le fit aussitôt parvenir à son propriétaire. Gramme fut, dit un de ses biographes, si content de recevoir ses papiers, qu'il pleura de joie.

La guerre terminée, il revint à Paris, et réalisa aussitôt sa machine à quatre pôles que M. Jamin présenta à l'Académie des sciences, le 17 juillet 1871, comme machine magnéto-électrique produisant des courants continus.

Cette machine, disait la note de Gramme, est mise en mouvement au moyen d'un volant mû à bras d'homme; elle permet de décomposer l'eau dans un voltamètre, de rougir et fondre vingt-cinq centimètres de fil de fer de 9/10 de millimètres de diamètre.....

En un mot, on peut obtenir au moyen de cette machine tout ce qu'on obtient avec la pile, il y a donc lieu de penser qu'elle pourra lui être substituée avec avantage dans beaucoup de cas, soit dans les applications industrielles, soit même dans les recherches scientifiques.



DYNAMO GRAMME — PREMIER TYPE INDUSTRIEL

VI. FORMATION DE LA SOCIÉTÉ GRAMME ŒUVRE INDUSTRIELLE

Cette même année 1871, Gramme forma avec M. Hippolyte Fontaine et le comte d'Ivernois une Société, la « Société Gramme », pour la mise en valeur de son invention et il put dès lors, grâce à un dévelop-

pement commercial assez rapide, envisager l'avenir avec sécurité. En effet, les machines Gramme ne tardèrent pas à se répandre; elles s'imposaient dans tous les laboratoires et dans toutes les spécialités où les courants sont employés ; elles devaient en outre par leurs qualités supérieures étendre dans des proportions extraordinaires le domaine d'abord si restreint de l'électricité. Qu'il suffise de citer leur réversibilité, leur souplesse, leur facilité de mise en marche et leur faible volume.

Cependant, au milieu des joies et des satisfactions du succès de son œuvre, il faut signaler le grand chagrin que causa à l'inventeur la protestation de M. Paccinotti, professeur à l'Université de Pise.

Le 20 août 1871, M. Paccinotti écrivait au secrétaire de l'Académie des sciences la note suivante :

En date du 17 juillet 1871, je trouve une note de M. Gramme sur une machine magnéto-électrique produisant des courants continus laquelle a été construite d'après le principe de l'électro-aimant transversal que j'avais employé moi-même en 1860 à la construction d'une machine électro-magnétique que j'utilisais également pour produire un courant induit continu. J'avais publié alors une note contenant la description et même le dessin de ma petite machine dans le tome XIX du journal *Il nuovo Cimento*. Je vous envoie un exemplaire de cette note en vous priant de vouloir bien la présenter à l'Académie à l'appui de ma réclamation.

Je ne conteste pas à M. Gramme le mérite d'avoir étendu le principe de l'électro-aimant transversal; mais je désirerais qu'il fût bien constaté que l'électro-aimant tournant muni de son commutateur et influencé par les pôles d'un électro-aimant fixe avait été construit par moi dès 1860; il produisait un courant induit continu, indiquant à la boussole une assez forte intensité pendant qu'il passait à travers un voltamètre. Ma machine est conservée dans le cabinet de physique technologique de l'Université de Pise.

Il est bien certain que Paccinotti a imaginé et fait construire, dès 1860, un moteur électrique, muni d'un anneau en fer doux tournant, garni de spires de cuivre, présentant une analogie complète avec l'anneau Gramme; mais il n'est pas moins certain que ce petit moteur est resté douze ans sans que personne en parlât, et sans qu'aucune publication française, anglaise ou allemande, en ait été faite. Il est donc permis de penser que si la machine Gramme n'avait pas fait grand bruit dans le monde scientifique et industriel, celle de Paccinotti aurait continué de rester ignorée. D'ailleurs, tous les gens de bonne foi, qui ont étudié cette revendication, ont rendu pleine justice à Gramme.

L'éminent professeur de Pise, écrit à ce sujet M. Mascart dans son rapport sur le prix Volta à la Commission de 1888, ne paraît pas avoir songé que son appareil de laboratoire pût devenir une machine industrielle, personne n'y a songé davantage; car le mémoire de Paccinotti est resté pour ainsi dire inconnu... C'est surtout depuis le succès définitif des machines nouvelles, du type Gramme, que l'attention est reportée sur la découverte antérieure de M. Paccinotti.

Moins que tout autre, Gramme était en mesure de la connaître et on n'a jamais émis un doute sur la loyauté avec laquelle il présentait son œuvre comme originale, ni sur le mérite de l'avoir rendue pratique.

D'ailleurs l'œuvre de Gramme est loin de se borner à la réalisation de la machine dynamo-électrique, pratique et industrielle à courant continu. « Pendant vingt-cinq ans, dit son associé, M. H. Fontaine, Gramme ne cessa pas un seul jour de perfectionner sa machine, sans cesse préoccupé de lui donner un meilleur rendement, de la rendre plus simple, plus pratique, plus durable, créant sans cesse de nouveaux modèles, des types spéciaux et des accessoires utiles. » La simple liste des travaux produits par cet esprit prodigieux suffit à montrer quelle puissante extension il a su donner aux machines électriques, les adaptant avec une ingéniosité étonnante à la solution de problèmes industriels aussi variés que distincts.

En 1871, la dynamo à quatre piles est présentée à l'Académie des sciences.

En 1872, étude et construction de la première dynamo industrielle pour la galvanoplastie.

En 1873, étude et construction de la première dynamo industrielle pour l'éclairage.

En 1874, création du type d'atelier ou type normal, dont il a été construit plus de 10 000 exemplaires.

En 1875, construction de puissantes machines pour l'affinage du cuivre.

En 1876, étude de machines pour l'éclairage des navires et la défense des côtes.

En 1877, étude et construction de la machine à courant alternatif qui a servi à mettre en relief la bougie Jablochkoff.

En 1878, étude et construction de machines employées à Sermaize pour le labourage électrique.

En 1879, étude et construction de la première machine pour appareils de levage.

En 1880, invention, étude et construction d'un régulateur à électro intermittent.

En 1881, étude de machine à courant continu pour transmission de force.

En 1882, expériences sur les transmissions de force. — Régularisation de la vitesse des moteurs électriques.

En 1883, étude et construction de machine à grand débit.

En 1884, étude et construction de machine légère destinée aux expériences du commandant Renard sur l'aérostation.

En 1885, création du modèle de machine à mâchoire, destiné à remplacer le type d'atelier.

En 1886, étude et construction de machines à haute tension et de machines à fort débit.

Durant toute cette période, dit encore M. Fontaine, c'est-à-dire jusqu'à soixante ans, Gramme n'eut aucun collaborateur effectif et ne fut aidé par personne dans ses calculs. Pendant toute la durée de son brevet, ses concessionnaires, sans exception, n'ont jamais exécuté une machine qui ne fût au préalable calculée et dessinée par lui dans tous ses détails. Il était sur ce point d'une intransigeance absolue. Chaque nouveau type exécuté dans nos ateliers était exclusivement combiné par Gramme. Il déterminait les dimensions de toutes les parties, vérifiait les modèles, surveillait la construction, soumettait la machine à une série d'essais et ne la livrait à la fabrication que lorsqu'il en était tout à fait satisfait. Certains modèles ont été refaits entièrement plusieurs fois avant de trouver grâce devant l'inventeur.

Dans les applications pratiques le rôle de Gramme ne fut pas moins prépondérant.

Dès les derniers mois de 1871, l'inventeur de la dynamo étudia la question des dépôts métalliques et donna les formules empiriques pour l'établissement d'une machine destinée à supprimer les piles malsaines en usage dans l'industrie de la galvanoplastie. Il construisit en 1872, pour la maison Christophle et C[ie] une machine marchant à une vitesse de 300 tours par minute et déposant 600 grammes d'argent à l'heure sur une surface de 350 décimètres carrés dans quatre bains en dérivation, dont la réalisation, aussi parfaite que le problème était difficile à résoudre, fut un véritable triomphe.

En 1874, il livra au docteur Wollwill, de Hambourg, une machine d'un grand débit pour l'affinage du cuivre; elle était destinée à traiter les vieilles monnaies de billon de toute l'Allemagne et produisait 800 kilos de cuivre par jour.

Dans le domaine de l'éclairage électrique il est juste de dire la féconde influence de Gramme et d'associer son nom à ceux de Jablochkoff et d'Édison, si l'on songe que, en mai 1877, avant qu'une seule bougie Jablochkoff ne soit employée, on compte 350 machines Gramme, alimentant des régulateurs à arc éclairant 110 ateliers et que, en 1880, quand apparut la lampe Édison, il existait plus de 1 000 installations d'éclairage électrique réalisées à l'aide de machines Gramme, alimentant des bougies Jablochkoff et des lampes à arc.

Enfin, dans la grande industrie du transport de l'énergie, Gramme mérite une place hors ligne. M. Paul Jansen, dans une conversation qu'il eut avec lui à l'exposition de 1881 et qu'il a rapportée dans un article paru dans le *Ralliement* de Bruxelles, le 5 août 1903, montre que l'inventeur de la dynamo avait une conception des plus nettes du problème du transport de l'énergie dont il voyait une solution possible dans l'emploi des machines électriques.

Le but que je poursuis en ce moment, disait Gramme, est de transporter la force électrique à distance et j'en ai déjà réalisé une application rudimentaire. La force originelle peut être soit la vapeur, soit l'air comprimé, soit le gaz, soit l'eau, et j'ajoute que je crois pouvoir arriver, à l'aide de deux machines électriques, à transporter la force des chutes d'eau de la base des montagnes à leur sommet.

Ce fut seulement en 1894 que Gramme, âgé de soixante-huit ans, confia à M. Émile Javaux, son élève préféré et son actif collaborateur depuis quelques années déjà, ses formules, ses plans et le soin de continuer son œuvre.

Toutefois, jusqu'à la fin de ses jours, il vint régulièrement aux ateliers de la Société; ce travailleur infatigable continua jusqu'à sa mort ses études et ses observations sur cette science de l'électricité au progrès de laquelle il avait contribué dans une si large part. Le résultat de ses recherches était consigné au fur et à mesure dans des notes publiées depuis par les soins de Mme A. Gramme dans un ouvrage récemment paru : *les Hypothèses scientifiques émises par Zénobe Gramme.*

VII. L'HOMME PRIVÉ

L'illustre inventeur, arrivé à la fortune et placé à la tête d'un important établissement industriel, resta tel que nous l'avons connu ouvrier, simple, modeste, n'aimant pas à se produire et fuyant toutes les occasions où sa modestie pourrait être troublée par les éloges. Il continuait sa vie d'ouvrier solitaire et vivait à Paris si ignoré que le savant Bertrand mit un jour spirituellement son existence en doute, disant que la machine Gramme était une formule commerciale n'ayant rien de personnel, quelque chose de comparable à l'actuel « sunlight savon ».

La table de famille, jadis si pauvre, resta très sobre dans l'opulence des jours fortunés; les vieux plats du pays furent toujours les préférés et le langage familier de la maison resta le wallon. On aimait à revivre la vie passée, à rappeler les ennuis de toute sorte supportés ensemble et les difficultés vaincues à force d'énergie et de courage.

Gramme était du reste très gai dans son intérieur; il aimait la discussion et son grand plaisir était de faire monter les gens à l'échelle, en prenant très sérieusement le contrepied des opinions émises devant lui.

Profondément attaché à sa patrie, c'était toujours avec plaisir que l'on causait en famille du pays wallon; d'ailleurs, malgré toutes les sollicitations, Gramme refusa toujours de se faire naturaliser français et resta officiellement belge. Pendant les dernières années de sa vie, il revint tout heureux visiter les lieux témoins de son enfance et de sa jeunesse, Hanut, Huy et Bodignée; mais son impression fut moins profonde qu'il ne le pensait parce que, disait-il, « je ne m'y revois plus, je ne me reconnais plus. Comme tout a changé! »

Gramme eut la douleur de perdre sa femme, le 1er janvier 1890; plein d'affectueuse reconnaissance pour elle, il fit preuve, pendant sa longue maladie, d'un dévouement admirable, toujours auprès de la malade et tout aux soins pénibles et assidus que réclamait son état. Cependant, écrit M. O'Colson :

Pour un homme dont toute la vie s'orientait vers le foyer, le veuvage devait être trop pénible; le cœur admirable de Gramme d'une tendresse toujours jeune et si intimement expansive, était à jamais accessible au charme moral de la femme, à sa douceur et à sa bonté. Aussi, malgré son âge avancé, il se remaria: sa seconde épouse, qui lui avait voué les trésors de son affection délicate et reconnaissante, a su prouver qu'elle s'intéresse à sa gloire comme elle vénère son souvenir.

VIII. DISTINCTIONS MÉRITÉES PAR GRAMME.

Tel Gramme avait été ouvrier, tel il fut patron : aimable, laborieux, charitable. Sur sa tombe, M. Hippolyte Fontaine, parlant au nom de la Société Gramme, put dire en toute sincérité :

Gramme fut le meilleur des patrons : tous les employés et ouvriers en témoignent par ma voix. D'un caractère doux, aimable, très bienveillant, très accueillant, sa bonté était inépuisable et personne n'a fait en vain appel à sa justice, à ses conseils, à sa charité.

Nombreuses furent les distinctions que valurent à Gramme le prodigieux développement de ses machines électriques et la profonde estime des industriels et des savants : médailles d'or aux expositions de Lyon, Vienne. Saint-Pétersbourg, Philadel-

phie, grand prix à l'Exposition universelle de Paris en 1878, prix de la Société d'encouragement, diplôme à l'exposition d'électricité en 1881..... Mais parmi toutes ces distinctions, il en est deux d'un mérite éminent : le prix Volta qui lui fut décerné par le gouvernement français en 1888 et la croix de commandeur de l'Ordre de Léopold qui lui fut conférée par décret royal du 30 décembre 1897.

Le prix Volta de 50 000 francs fut fondé sous le second Empire. Il devait être décerné, d'après le décret de 1865, à l'auteur de la découverte qui rendrait la pile de Volta applicable avec économie, soit à l'industrie, soit à l'éclairage, soit à la chimie, soit à la mécanique. L'ensemble de ces conditions est pour ainsi dire le résumé des résultats obtenus par la machine Gramme. Aussi la Commission de 1888 fut assurée de répondre au sentiment public en attribuant le prix Volta à Gramme, en même temps qu'il obtenait pour l'inventeur le grade d'officier de la Légion d'honneur.

La croix de commmandeur de l'Ordre de Léopold fut attribuée à Gramme au cours de l'Exposition internationale de Bruxelles en 1897. Le jury des classes d'électricité, décida à cette occasion, d'organiser une manifestation de reconnaissance et d'admiration en l'honneur de Zénobe Gramme; elle devait se faire à Bruxelles et consisterait en un banquet au cours duquel il serait fait remise à M. Gramme, au nom de tous les électriciens, d'une médaille commémorative en or. M. le sénateur Montefiore-Lévi accepta la présidence d'honneur du Comité d'organisation de la fête. L'administration communale de la ville de Bruxelles tint à honneur de s'associer à l'hommage et décida qu'à la suite du banquet, un raout serait donné en l'honneur de M. Gramme dans les salons de l'hôtel de ville et qu'une médaille d'or aux armes de la ville de Bruxelles lui serait offerte par le bourgmestre.

Ces deux cérémonies eurent lieu le dimanche 27 mars 1898. A cette fête assistaient le sénateur Montefiore-Lévi, le ministre de l'Instruction publique de Belgique, le prince Roland Bonaparte, M. Mascart et de hautes notabilités étrangères; dans cette réunion nombreuse de personnages en habits brodés on constatait la présence d'un assistant en simple redingote, c'était le héros de la fête. Répondant aux nombreux toasts élogieux qui lui furent portés, Gramme dit ces simples paroles :

— Messieurs, je n'ai pas l'élocution facile, mais laissez-moi vous remercier de tout mon cœur.

Parlant plus tard de cette manifestation, le héros disait qu'elle l'avait profondément ému, mais, ajoutait-il, « j'eusse préféré ne pas en être. »

IX. MORT DE GRAMME

Gramme resta en parfaite santé jusqu'à l'âge de soixante-douze ans; sa sobriété, son existence régulière, sa bonne gaieté, sa tranquillité d'esprit, tout faisait présager, malgré les fatigues et les secousses d'une vie si occupée, une longue et belle vieillesse. Mais, en 1898, il fut atteint d'une cirrhose hépatique assez douloureuse dont les accès d'abord rares et peu inquiétants devinrent bientôt fréquents et dangereux; cependant, jusqu'au 15 janvier 1901, il continua de vaquer régulièrement à ses affaires. L'ouvrage *Les hypothèses scientifiques de Zénobe Gramme*, où sont consignées au jour le jour les idées et les réflexions de Gramme, donne ces notes intéressantes jusqu'au vendredi 18 janvier, avant-veille de son décès; jusqu'à son dernier jour, il n'a donc cessé de travailler, de concevoir et d'inventer.

M. Fontaine, ami et associé de Gramme, rapporte ainsi les derniers moments de l'illustre inventeur :

Le samedi 19 janvier, un ami ayant appris que Gramme était souffrant vint lui rendre visite et le trouva en proie à de vives douleurs. Gramme devait aller à Paris dans la journée consulter un médecin. L'ami lui conseilla de rester à la maison, lui promettant d'envoyer le docteur. Celui-ci vint dans la soirée et Gramme qui ne souffrait pas à ce moment lui exposa minutieusement et avec une certaine gaieté ce qu'il avait ressenti. Après

examen attentif, le docteur comprit qu'il s'agissait d'une angine de poitrine, mais il ne crut pas le danger immédiat; il indiqua les précautions à prendre en cas de nouvelle crise et promit de revenir le surlendemain.

Dans la nuit, à 3 heures du matin, Gramme eut une syncope. Quand il revint à lui, il dit à sa femme : « Je viens donc d'avoir une crise? » et ce fut tout. A peine avait-il prononcé ces mots qu'il expira.

Gramme mourut âgé de soixante-quinze ans, le 20 janvier 1901, à Bois-Colombes, près Paris. Depuis son second mariage, voulant se reposer, il habitait, avec sa femme et ses sœurs, venues auprès de lui, une coquette villa, construite sur ses plans, dans ce site verdoyant et paisible de la banlieue parisienne.

Les obsèques furent célèbrées, en l'église de Bois-Colombes, le 25 janvier; ses restes furent inhumés au cimetière du Père-Lachaise au milieu d'une assistance aussi nombreuse que respectueuse, où l'on remarquait des membres de l'Institut et des Sociétés savantes, des représentants de toutes nos grandes industries électriques et le personnel de la maison Gramme.

Si malheureusement Gramme ne fut pas un chrétien zélé et pratiquant, au moins croyait-il en Dieu et en la Providence, comme en témoignent ses notes personnelles. Dans un ouvrage où sont réunies les réflexions de Gramme sur les grands problèmes de la philosophie scientifique moderne, tels que la constitution intime de la matière et ses propriétés fondamentales, s'écartant des doctrines matérialistes actuelles, l'inventeur de la dynamo rapporte tout au Créateur, principe premier de tous les phénomènes physiques et naturels.

Ainsi, « pourquoi, se demande-t-il, les atomes pondérables et tous les organes des molécules absorbent-ils des calories quand ils augmentent de température?

» Parce que, répond-il, le Créateur leur a donné la propriété d'absorber des calories quand ils le peuvent, et ils le peuvent chaque fois que le corps se trouve dans un milieu dont les molécules possèdent plus d'énergie. » (P. 123.)

Ailleurs, on lit, après une théorie de la congélation de l'eau :

« Voilà comment le Créateur a rendu la glace plus légère que l'eau. Par cette propriété et par celle que l'eau à 4 degrés est incompressible, il a rendu possible la vie animale et végétale dans les rivières, lacs et mers, dans les climats les plus froids, surtout qu'il a pris encore une autre précaution, celle d'avoir fait geler la vapeur en neige dans les hautes régions de l'air, qui, en tombant dans les climats froids, recouvre la terre et l'eau gelée d'une forte épaisseur de neige. La neige étant par elle-même mauvaise conductrice, cette dernière précaution conserve la vie sur la surface du sol, dans les pays peu favorisés pendant une partie de l'année des rayons bienfaisants du soleil. » (P. 218.)

X. CONSÉQUENCES DE LA DÉCOUVERTE DE GRAMME — LA MACHINE ÉLECTRIQUE DANS L'INDUSTRIE MODERNE.

L'influence de la grande découverte de Gramme fut énorme; en introduisant, il y a un quart de siècle, sur la scène industrielle l'électricité, elle contribua pour une large part au développement prodigieux dans toutes ses branches de la production moderne et créa une nouvelle industrie hardie dans ses procédés, merveilleuse dans ses résultats, bien jeune encore et déjà si prospère, l'industrie de la houille blanche.

Dire, en achevant ces quelques lignes sur Gramme, les fécondes qualités de la découverte de la machine électrique, permettra d'une manière équitable de faire ressortir tout le mérite de son œuvre, un peu submergée aujourd'hui dans les développements qu'elle a reçus et sera le meilleur éloge de l'illustre inventeur.

Le vrai mérite de l'énergie électrique, ce qui a fait, il faut le dire, sa fortune, est de permettre de concentrer en un seul point la production de la force motrice, de réaliser sa distribution par des conducteurs souples et légers de cuivre et de

rendre, par la facilité d'arrêt et la mise en route des moteurs, la durée de consommation égale à la durée d'utilisation.

Dès leur origine, les machines électriques furent pour ces motifs adoptées dans les grandes usines, car elles permettaient l'emploi de grosses unités à vapeur, qui ont une consommation plus économique que les petites et, à puissance égale, coûtent moins cher, demandent moins de personnel et permettent en outre de supprimer d'énormes transmissions mécaniques prenant beaucoup de travail.

Ce furent là les premiers essais de transport à distance.

Limitée, dans ses débuts, au périmètre restreint d'une usine, cette nouvelle industrie. splendide conquête du génie humain, devait bientôt régner sur d'immenses surfaces, centupler les efforts de l'humanité et permettre des transformations économiques, profondes et bienfaisantes. M. Aristide Bergès, par son imagination hardie et son inébranlable ténacité, venait à peine de révéler au monde étonné et surpris la houille blanche, que déjà l'homme, domptant la montagne, jusque-là inactive, l'obligeait à prendre part au labeur universel. Les forces puissantes qu'elle garde ou retient en son sein, il les pèse. les mesure et les emploie; les pentes inaccessibles, il les utilise: plus le sommet est élevé, plus il est profitable. « Ces hauts lieux, jadis vénérés pour leur solitude, sont vénérables maintenant par leur utilité. On fuyait jadis la montagne mère du feu, on vient aujourd'hui à la montagne mère des eaux, » (Hanotaux, Congrès de la houille blanehe, 1902.)

Au point de vue des commodités de l'utilisation industrielle, la houille noire, jusqu'à ces dernières années, régnait en maîtresse sur l'industrie, car elle pouvait être, avec la plus grande facilité, transportée, emmagasinée et utilisée en n'importe quel point. La houille blanche, ne présentant pas ces avantages marqués, était inconnue; sa mise en valeur date seulement de l'époque où les grands transports électriques ont pu être réalisés. L'exploitation de la houille blanche est devenue possible grâce aux qualités rappelées de l'électricité, en transformant l'énergie hydraulique du torrent en énergie électrique, en transportant cette dernière au loin le long de câbles et en l'utilisant sous forme mécanique dans les ateliers les plus divers et les plus distincts à cent kilomètres et plus de l'usine hydro-électrique génératrice.

Aussi, résumant la vie et l'œuvre de Gramme, M. Mascart, parlant au nom de l'Institut, disait avec raison sur la tombe de l'illustre inventeur :

Pour apprécier d'une manière équitable l'œuvre de M. Gramme, il est bon de porter ses regards en arrière.

La pile Volta avait renouvelé la science, mais il ne fallut pas moins de trente années et les travaux des savants les plus illustres avant que Faraday eut trouvé le moyen de produire des courants électriques par la seule action des forces mécaniques, au lieu de les emprunter à l'énergie des réactions chimiques.

Le problème se présenta alors d'utiliser les courants induits que le mouvement continu des organes rendait naturellement alternatifs; on ne parvint à en tirer qu'un profit très limité dans les applications, car on ne savait guère manier que les courants continus, et les nombreuses méthodes imaginées pour redresser ceux que fournissaient les machines n'aboutirent qu'à des insuccès dans la pratique. Quarante ans s'étaient ainsi écoulés lorsque M. Gramme réalisa une solution inattendue du problème.....

Trente ans se sont écoulés depuis sa découverte; l'électricité est aujourd'hui une des grandes puissances industrielles. Elle intervient partout, dans l'éclairage public et privé, dans les manufactures et les ateliers, dans les moyens de transport, dans l'utilisation des forces naturelles. Tous ces progrès se sont accomplis en un temps assez court pour que M. Gramme ait pu assister au complet épanouissement d'une industrie dont ses travaux ont été l'origine.

L'histoire n'offre guère d'exemple d'un développement aussi rapide et d'une telle satisfaction réservée à un inventeur. S'il y a trouvé pour lui-même, grâce au concours et à l'expérience de son dévoué collaborateur, une large aisance dont il faisait le plus généreux emploi, il eut en même temps la joie bien rare de pouvoir constater avec un juste orgueil que son passage en ce monde avait été un bienfait pour l'humanité.

Parvenus nous-même au terme de cette étude sur l'inventeur de la dynamo-élec-

trique à courant continu, si nous jetons sur cette vie féconde un regard d'ensemble, il nous est impossible de ne pas admirer d'abord ce qu'a pu obtenir par un labeur continu et une persévérance opiniâtre un homme qui n'avait trouvé dans sa position de famille et de fortune aucune des ressources qui peuvent faciliter les grandes œuvres. C'est là pour tous les « travailleurs », pour les « fils de leurs œuvres » un très encourageant exemple.

Il est vrai qu'à son assiduité au travail, Zénobe Gramme joignit une précieuse qualité reçue de la nature développée par l'application personnelle : il eut toujours l'esprit pratique. L'œil fixé sur les phénomènes positifs qu'il étudiait avec passion, il en recherchait les causes et poursuivait les applications, non pas en lâchant la bride à cette faculté de l'imagination, « la folle du logis », qui sans doute fournit parfois un utile concours, mais qui a tendance à s'égarer aussitôt et conduit tant d'inventeurs à des essais sans cohésion, à des applications impossibles, à des tentatives ruineuses. Chez Gramme, par une remarquable pondération des facultés, l'esprit pratique dirigea toujours les travaux et en assura les heureux résultats.

On doit admirer aussi en lui sans réserve les vertus naturelles qu'il déploya tant dans l'intimité du foyer que dans la conduite des affaires. Bon, dévoué, juste, il offre au regard du psychologue un spectacle reposant. C'est avec profonde tristesse que dans certaines vies glorieuses par ailleurs l'historien est obligé d'avouer des défauts notables qui les déparent gravement. Dans la vie de Gramme on aime à louer les vertus qui attirent à un homme l'estime et l'affection.

Il est vrai que cette existence offre une lacune grave : Dieu n'y a pas toute sa place. Catholique par sa naissance et par ses obsèques, on ne voit pas que l'homme célèbre dont nous avons résumé la carrière ait fait à la pratique religieuse la part à laquelle Dieu a droit et dont il impose l'obligation. Dans cette existence, belle par ailleurs, c'est une tache que nous devons constater avec regret. Combien le savant est plus grand et plus beau, lorsque les splendeurs de la foi agissante illuminent sa vie!

C'est du moins une consolation de penser, comme nous l'avons observé, que Gramme crut en Dieu et en sa Providence. Tout entier à ses travaux, il ne lui a pas donné tout l'hommage exigé, mais le prêtre sur sa tombe a pu demander à Dieu, dans le langage de la liturgie, d'être secourable à celui qui n'avait pas renié sa foi, *fidem non negavit.*

L. BERTOYE.

BIBLIOGRAPHIE

O'COLSON, Zénobe Gramme, sa vie et ses œuvres (article de la revue *Wallonia*, 1903). — HIPPOLYTE FONTAINE, Zénobe Gramme (article de l'*Industrie électrique*, 1901). — *Comptes rendus de l'Académie des sciences de 1871.* — *Revue universelle*, nécrologie de Gramme, année 1901. — M. MASCART *Rapport sur le prix Volta.* — Manifestation de reconnaissance organisée en l'honneur de Gramme. — ZÉNOBE GRAMME, *Hypothèses*, 1902.

LES CONTEMPORAINS



THÉODORE GERICAULT, PEINTRE (1791-1824)

I. L'ÉDUCATION — LE CARACTÈRE

Le maître était absent; aussi les rapins folâtraient à qui mieux mieux. De l'atelier du bas où ils étaient, ils taquinaient un de leurs jeunes camarades admis à faire une étude dans l'atelier du haut, l'atelier du patron. Fatigué de recevoir les seringades de ses camarades, le rapin prit un seau d'eau et, entendant des pas dans l'escalier, il vida le seau à la volée.

Narcisse Guérin lui-même, maître du lieu, lauréat, décoré, futur académicien et futur baron, arrivait juste à point pour recevoir la bordée. Sévère, il adresse cette mercuriale à son élève :

— Théodore, tu en prends trop à ton aise. Je t'ai reçu dans mon propre atelier pour travailler davantage et tu polissonnes. Tu sais pourtant que ton père ne voudrait pas te voir peintre. C'est mal reconnaître mes encouragements.

Du reste, tu es indiscipliné; tu as pourtant quelque chose dans le ventre; mais tu n'arriveras pas au vrai grand art, si tu continues. Je ne veux plus de toi ici. Descends avec tes camarades à l'atelier du bas et tâche de travailler avec plus de sagesse.

Tu sais que tes copains t'appellent *le pâtissier*. J'espérais te donner un style plus noble en travaillant ici. Tâche de ne pas faire trop à côté, trop en dehors là-bas, ou bien tu n'arriveras à rien.

Et puis, que je ne te prenne plus à arroser tes maîtres ou je me fâcherais, ajouta le grave Guérin en souriant.

Le tout jeune rapin qui, à la suite de cette algarade, redescendit penaud avec ses camarades au rez-de-chaussée, était Théodore Géricault, le grand artiste qui devait transformer la peinture française.

Il avait alors vingt ans et cherchait sa

voie. Un peintre, certain comme lui de sa vocation, hésite toujours avant de fixer sa ligne de conduite artistique. Il voit tant de maîtres anciens, tant de charlatans nouveaux et tapageurs, qu'il hésite et ne sait à vingt ans s'il sera peintre de batailles ou peintre de portraits, paysagiste ou faiseur de natures mortes. Cette anxiété était vive, surtout dans le jeune Géricault, en 1810; car l'art qui dominait alors les Écoles et les Académies ne répondait pas aux désirs de son âme.

Il était né le 26 septembre 1791 à Rouen, d'un brave homme d'avocat, qui ne comprenait en bon Normand que l'amour de la chicane et qui ne saisissait rien des idées de son fils. En 1801, l'enfant eut un chagrin très vif qui laissa pour toujours une teinte de mélancolie dans sa vie : il perdit sa mère et, privé de la tendresse dont toute jeune âme a besoin, il rêvait à l'avenir plutôt qu'il ne faisait ses classes. Dès lors, la vie active, remuante, l'attire; il a le désir de la représenter; en particulier, il se passionne pour les chevaux. Un maréchal ferrant du voisinage le laissait circuler et jouer dans sa maison. Dès cette époque, Géricault ouvre grands, sur le monde, ses yeux d'adolescent, observe et retient tout ce qu'il voit.

En 1806, il entre au lycée impérial de Paris, le lycée Louis-le-Grand actuel. Il y réussit assez peu; les langues mortes l'ennuient. Il est beaucoup plus intéressé par les nouvelles dont le monde est plein et qui enthousiasment son âme jeune et son caractère impétueux. Les *Bulletins de la Grande Armée* apportent dans les conversations l'écho des victoires et font résonner ces noms glorieux : Iéna, Auerstædt, Eylau, Friedland. Géricault voyait dans son imagination ces masses d'hommes et de chevaux, et il les dessinait en marge de ses cahiers de classe.

On raconte qu'à ce moment, âgé de seize ans, il avait adopté le genre « cavalier ». Il marchait les jambes arquées pour manifester son amour de ce qui touchait au cheval.

D'ailleurs, il voulait dessiner, et dessiner des chevaux. Son père céda et, en 1810, il passa quelques mois dans l'atelier de Carle Vernet (1), après avoir quitté le lycée à l'âge où ses camarades avaient fini leurs études, mais ayant en réalité peu travaillé jusqu'à dix-huit ans. Les chevaux maigres, uniformément pareils de ce peintre, ne lui rappelaient pas les belles bêtes qu'il avait vues de ses yeux d'enfant; cette peinture d'école lui semblait pesante et petite : il voulait de grandes choses. Un maître le frappait davantage : Gros (2), dont il avait contemplé une si belle toile au Salon de 1808. Cet artiste avait adapté la peinture d'histoire aux événements récents et son tableau célèbre du *Champ de bataille d'Eylau* semblait audacieux à ses contemporains. Mais ce sont ces audaces qui font éclore les génies et Théodore Géricault voulait à son tour créer des peintures vivantes comme celle-là.

Gros ne tenait pas école et le père du jeune artiste le fit entrer chez Guérin, le grand professeur du temps : académique, guindé et froid. Là, du moins, Géricault apprit à dessiner consciencieusement; mais son maître essaya en vain de lui faire apprendre les règles classiques de la composition telle que l'École l'imposait uniformément aux peintres de cette époque. L'élève, quoique respectueux de son chef, avait trop de tempérament : il allait très vite dans son travail et, pendant que les camarades dessinaient placidement, il changeait de place pour voir le modèle autrement; il se contentait d'une esquisse ou d'un détail et changeait encore; c'était un indisciplinable.

Guérin, qui ne le comprenait pas, semblait désespérer d'en rien tirer de bon. Pourtant Géricault fit de lui-même un portrait où l'on pouvait reconnaître les qualités d'un vrai peintre.

Ce qui, dès lors, le caractérise c'est la facilité à saisir la vie, au jour le jour, la réalité des faits et le mépris des pensées vides; ajoutez la passion du cheval, et vous

---

(1) Carle Vernet. Voir *Contemporains*, n° 149.
(2) Gros. Voir *Contemporains*, n° 532.

aurez les traits dominants de son talent.

Un document intéressant montre l'ordre et le soin méticuleux de Géricault; c'est un règlement de travail.

— Dessiner et peindre les grands maîtres antiques.

— Lire et composer. Anatomie et Antiquité. Musique. Italien.

— Suivre le cours d'antiquités les mardis et samedis à 2 heures.

— *Décembre*. Peindre une figure chez Dargent et, le soir, dessiner d'après l'antique. Composer quelques sujets et m'occuper de musique.

— *Janvier*. Aller chez M. Guérin pour peindre d'après nature.

— *Février*. M'occuper uniquement du style des maîtres et composer sans sortir et toujours seul.

La langue italienne préparait les voyages futurs. La lecture était celle des œuvres de Milton, du Tasse, de Byron, de Schiller, de Walter Scott (1) principalement. Un des élèves du maître dira plus tard qu'il travaillait avec acharnement et dans un silence absolu. De telles habitudes étaient présagées par le plan de vie de la dix-neuvième année.

Il reste de cette époque des copies d'après les maîtres et des études d'après l'antique. Il suit son programme avec tout son talent, toute sa personnalité et il importe de noter combien ses œuvres *d'après les autres* sont encore marquées d'un caractère personnel : il copie, soit à Paris soit à Rome, des chevaux : ainsi le cheval du soldat dans la *Descente de Croix de Rubens*, et il néglige le reste : il copie de Prudhon la *Justice et la Vengeance poursuivant le crime* (2), et surtout des tableaux de Rubens, du Titien, de Michel-Ange.

Ce jeune homme, fin et distingué, avec sa tête régulière et expressive, passait pour un élégant. C'était un des habitués du Cirque Olympique des frères Franconi, rue Saint-Honoré; les exercices équestres des célèbres écuyers l'enthousiasmaient. Cet amateur de chevaux, ce « lion » gardait pourtant toute sa timidité d'enfant; un élève d'Horace Vernet (1) nous apprend qu'il rougissait facilement. C'était le fait d'une nature très délicate, très susceptible d'affection.

Son vieux père vivait avec lui, et restait seul lorsqu'il sortait. Aussi jamais il ne quittait sa maison sans s'être assuré qu'un ami viendrait pendant le dîner tenir compagnie au vieillard, et s'il n'avait personne, il s'abstenait de sortir par égard pour son père. Tel était dans l'intimité ce jeune homme qui rêvait des toiles colossales et qui donnait déjà des chefs-d'œuvre à vingt et un ans.

II. LES PREMIÈRES ŒUVRES — LE « CHASSEUR CHARGEANT » — LE « CUIRASSIER BLESSÉ »

Sans atelier, avec son père toujours hostile à la peinture, Géricault loua une boutique du boulevard Montmartre, et là très vite, en un mois au plus, peignit une toile de deux mètres sur trois représentant un *Officier aux Guides de la Garde chargeant*. Cette toile fut exposée en 1812 et en 1814 avec celle dont nous parlons plus loin. C'est un cavalier qui lance dans un terrain difficile un cheval gris. La monture fait un terrible effort pour franchir les obstacles et, auprès d'elle, éclate un obus. L'officier, coiffé du colback, se retourne dans un geste énergique et semble entraîner ses hommes : un ciel bas et au loin des épisodes de bataille donnent une impression d'angoisse et mettent en valeur l'énergie passionnée du personnage principal. Ce personnage est Dieudonné, un ami du peintre. Mais une telle toile dépasse la valeur d'un portrait et constitue une page admirable. Elle n'obtint cependant pas de récompense.

En 1814, un autre tableau militaire accompagnait au Salon cette belle œuvre et lui était, du reste, inférieur : le *Cuirassier blessé quittant le feu*. Un cuirassier, à pied, descend péniblement un sentier tenant son cheval derrière lui; il est affaissé, las, chan-

(1) Voir *Contemporains*. Byron, n° 8; Walter Scott, n° 118.

(2) Musée du Louvre.

(1) Horace Vernet. Voir *Contemporains*, n° 150.

celant. C'est aussi un important tableau fait avec la plus grande rapidité : il manque de l'élan, de l'énergie du premier.

Ces deux toiles furent péniblement vendues par Géricault au duc d'Orléans, le futur Louis-Philippe (1), roi des Français qui, en 1848 les prêta pour une exposition du boulevard Bonne-Nouvelle; grâce à cette circonstance ces deux tableaux furent sauvés du pillage du Palais-Royal et, en 1851, ils furent acquis par les musées nationaux (2) pour la somme totale de 23400 francs.



CHASSEUR AUX GUIDES DE LA GARDE (Salon de 1812.)

On a prétendu que Géricault avait voulu faire deux pendants symboliques : 1811, la victoire, la conquête, 1814, la défaite. N'est-ce pas chercher trop loin? Le peintre était comme tout le monde étreint ou enthousiasmé tour à tour par les événements et il rendait ses sentiments sans-arrière pensée.

Les critiques avaient découragé Géricault, et il voulait renoncer à la peinture.

Ses amis, élégants et mondains, pour beaucoup royalistes, le pressèrent si bien qu'il s'engagea, pensant trouver dans la vie militaire et dans l'équitation le bonheur qui lui manquait. C'est ainsi qu'il fut quelques mois mousquetaire, en 1814. Au retour de l'île d'Elbe, il resta fidèle à Louis XVIII : combien n'eurent point cette conscience et ce respect de leur parole. Le régiment des mousquetaires fut du reste licencié bientôt, ce qui rendit Géricault à sa vraie carrière, celle des arts.

Il reprend ses pinceaux et retrouve ses amis d'atelier : Cogniet, les Scheffer, Henriquel-Dupont, et surtout son fidèle compagnon Dedreux-Dorcy. Il exprime alors les douleurs de la défaite dans une lithographie célèbre : la *Retraite de Russie :* un grenadier manchot conduit le cheval d'un cuirassier aveugle : un chien les suit, l'oreille basse; à côté, un soldat d'infanterie porte un camarade blessé. Quelle synthèse d'un temps où les Français abreuvés de douleurs ne pouvaient plus que se résigner!

Les études d'animaux le retiennent de plus en plus et il donne des dessins, des croquis, des toiles qui représentent des

(1) Louis-Philippe. Voir *Contemporains*, n° 18.
(2) Actuellement au Louvre, salle des Sept-Cheminées.

chevaux, puis des dogues, des renards, des bêtes féroces. Mécontent de lui-même, il résolut de partir pour Rome afin de compléter son éducation. Il y arriva en 1817.

III. SÉJOUR A ROME (1817)

Les artistes qui vont poursuivre à Rome leurs études y trouvent des chefs-d'œuvre célèbres dont ils font de nombreuses copies. Géricault, qui avait l'ardeur d'un novateur, professait également le culte des anciens; il les comprenait, se les assimilait et les rendait.

Mais, plus que les monuments, que les tableaux des musées, la vie romaine le frappa et retint son attention. C'est l'époque où il conçut le désir de faire un grand tableau de courses de chevaux. Les fêtes du carnaval romain avec les chars, les chevaux amenés libres par des jeunes gens de la campagne romaine, impressionnèrent vivement le peintre; il a laissé de nombreux dessins de chevaux courant libres, de chevaux en ligne conduits soit par des Napolitains, soit par des Campaniens; puis, peu à peu, le sujet s'amplifie et Géricault rêve d'une toile immense où serait évoqué le cirque antique. Tout rempli de la grandeur sublime de Michel-Ange, il disait : « La peinture! c'est de la peinture avec des baquets de couleurs et sur des murailles de cent pieds! »

Pourtant, Rome pesait au cœur de l'artiste éloigné des siens : il exprimait dans toutes ses lettres le besoin de nouvelles, le désir de voir son ami Dedreux-Dorcy le rejoindre et le consoler de sa tristesse romantique.

Vous ne m'avez pas dit un mot de votre tableau. Je ne sais pas si vous l'avez abandonné (Dedreux-Dorcy était peintre comme lui) ou bien s'il est terminé. Vous ignorez, mon cher ami, que l'on ne doit pour ainsi dire parler que de soi dans une lettre; car tout ce qui se rapporte à autre chose est superflu et ne m'intéresse pas. C'est de vos nouvelles que je voudrais avoir, être instruit de vos plaisirs et de votre travail.

Mon père fait de même. Il m'encourage continuellement à me soigner, à ménager ma santé, etc. Voyez combien cela est inutile et ennuyeux, au lieu de me dire tout ce qu'il fait, tout ce qu'il écrit, comment mes amis et comment Paris se portent; un peu de politique au bout de tout cela, et ce seraient des lettres très intéressantes qui me mettraient au courant de tout ce qui se passe loin de moi. Il y a mieux que tout cela encore, c'est qu'on ne m'écrit pas assez.....

[illegible] BLESSÉ, PAR [illegible]
[illegible]

En arrivant à Rome, très incertain sur le travail à faire, tout impressionné qu'il soit par les œuvres des maîtres dont la ville est remplie, il est hésitant sur leur influence réelle au sujet de sa propre formation.

Je crois aussi, lui écrit-il (1), qu'on doit faire de meilleures choses lorsqu'on se retrouve au milieu de cette quantité de chefs-d'œuvre. Je vous le dirai positivement quand cela sera fait.

Il se sent seul à Rome : il a le mal du siècle qui sera celui de tous les romantiques et de tant d'autres depuis : il est malheureux par tempérament : il se sent dépaysé; il a hâte de retrouver Paris.

Là, ses affaires l'attendent. Ce sont les

(1) Lettre datée de Rome le 27 novembre 1817.

études d'autrefois, les premiers essais de jeunesse; en quittant Paris, il a classé tous ses dessins, les a numérotés, catalogués, comme s'il eût dû ne jamais revenir. C'est un côté très frappant de ce caractère qui a besoin d'ordre, et d'ordre méticuleux. On sait par ses élèves que sa palette était toujours propre et semblait n'avoir pas servi à la fin d'une journée de travail. Il aimait le silence autant que l'ordre, et Jamar, son élève, avait ordre de toujours porter des pantoufles pour ne pas le troubler. Que cela est loin de l'idéal ridicule de certaines vies d'artistes, toutes de désordre et d'incohérence! Voici un grand peintre qui est ordonné comme un greffier, délicat de tenue autant que de cœur; à Rome, loin de sa maison familiale, il lui manque la paix et l'affection qui lui faisaient douce sa demeure parisienne.

Il ne tarda pas à rentrer en France, après un séjour de moins d'un an en Italie, n'ayant produit aucune grande œuvre, mais riche de matériaux pour le grand tableau des courses antiques *de chevaux libres*. Il rapportait encore une vision nouvelle du ciel : on sait quelle importance prit le ciel à ses yeux et quelles impressions il en devait tirer bientôt dans la plus éclatante de ses œuvres. En attendant, il donne un dessin de *Mazeppa* suivant la légende illustrée par Byron et il se plait à représenter le héros moscovite quand

..... Soudain voilà que dans la plaine,
Et l'homme et le cheval, emportés, hors d'haleine,
Sur les sables mouvants,
Seuls, emplissant de bruit un tourbillon de poudre,
Pareils au noir nuage où serpente la foudre,
Volent avec les vents! (1)

Géricault donne aussi un *Train d'artillerie traversant un ravin*, très beau tableau plein de vigueur (2). Son amour du colossal lui inspire des études sur des *scènes du Déluge*, ou un *épisode de la guerre des Titans*, petit tableau où règne une belle impression d'épouvante. Des rochers roulent sur les Titans; on fuit, et un Titan, superbe, appuyé du genou, retient l'avalanche au milieu des comparses épouvantés.

Géricault a vingt-sept ans; il a étudié la nature et vu les grands maîtres; il sent son talent mûr pour une grande œuvre, et le Salon de 1819 doit voir exposer la toile maîtresse qui immortalisera le nom du grand artiste : *le Radeau de la « Méduse »* (1).

(1) Victor Hugo, *Orientales*.
(2) Une copie au musée de Rouen.

IV. LE « RADEAU DE LA MÉDUSE » L'INSPIRATION — L'EXPOSITION — LA CRITIQUE

Ce qui frappe dans le génie de Géricault, c'est le caractère actuel de ses conceptions. Il ne reprend pas le passé des Grecs et des Latins. Les *Pestiférés de Jaffa*, ou la *Bataille d'Eylau*, de Gros, ont agi fortement sur son inspiration, et il la cherche dans les faits actuels.

Le ministère de la Marine avait envoyé quelques bâtiments pour escorter un convoi destiné au Sénégal. La tempête écarta la corvette *la Méduse* et la laissa désemparée. Elle fut abandonnée. Le commandant perdant la tête, les passagers affolés, se jettent dans des barques. Quelques-uns sont perdus sur un radeau qui flotte au gré des éléments. Des scènes terribles se produisent :

Un radeau fut construit, raconte un survivant (2), et cent quarante-neuf victimes y furent entassées, tandis que tout le reste se précipitait dans les canots. Bientôt les canots coupèrent les amarres et le radeau qu'ils devaient traîner à la remorque resta seul au milieu de l'immensité des mers. Alors, la faim, la soif, le désespoir armèrent ces hommes les uns contre les autres. Enfin, le dernier jour de ce supplice surhumain, l'*Argus* recueillit quinze mourants.

L'opinion s'était émue : l'opposition exploitait cet événement douloureux contre le gouvernement de Louis XVIII. La relation de Corréard et de Savigny émouvait le public. Géricault en fut frappé; l'ampleur grandiose du sujet lui parut digne du pinceau d'un peintre.

L'artiste essaya de rendre le sujet drama-

(1) Musée du Louvre. Salle des Sept-Cheminées.
(2) Relation de Corréard.

tique qui l'avait séduit : son tableau figura au Salon de 1819, et fut qualifié sur le catalogue : *Scène de naufrage.*

Tous savaient à quoi s'en tenir sur le triste récit qu'illustrait cette toile. Le public fut étonné : une œuvre importante semblait alors devoir rester dans les sujets anciens, académiques..... Ces gens nus, torturés, palpitants, qui souffraient réellement, semblaient d'une audace inouïe.

On ne peut nier que la peinture de cet accident, dit un critique anonyme (1), ne soit digne d'exciter vivement la compassion : mais c'est une scène particulière, et on peut s'étonner que pour en retracer le souvenir le peintre ait employé ce cadre immense et ces dimensions colossales qui semblent réservés pour la représentation des événements d'un intérêt général, telle qu'une fête nationale, une grande victoire, le couronnement d'un souverain ou un de ces traits de dévouement sublime qui honorent la religion, le patriotisme ou l'humanité..... Nous ignorons pourquoi son véritable titre, le seul qui pût lui donner de l'intérêt, a été supprimé. On s'attendait à la reproduction d'une infortune réelle ; on est peu touché d'un malheur imaginaire.....

Le goût de l'époque était choqué par cet ouvrage romantique. L'imprévu de l'œuvre ne suffisait pas à imposer une formule nouvelle de peinture : l'étonnement se traduisit en mille critiques.

Géricault désespéré accepta les offres de certains spéculateurs anglais. La toile fut roulée et portée à Londres où elle eut grand succès : cette exposition rapporta à l'auteur 17 000 francs, ce qui détermina son voyage et le séjour en Angleterre dont nous parlons plus loin. Il reprit un peu confiance en lui-même.

L'État aurait dû acquérir cette toile admirable; le comte de Forbin, directeur des musées royaux, qui en avait compris la valeur, voulait l'acheter, mais ce fut en vain. Elle revint chez son auteur. Un concurrent obscur eut le prix du Salon.

Néanmoins, Géricault obtint une commande de 6 000 francs pour faire un *Sacré Cœur de Jésus*. L'artiste, peu tenté par le sujet, fit faire la toile par un de ses amis, un débutant qu'il encourageait, le futur chef du romantisme, Eugène Delacroix (1). Il lui versa l'argent et se contenta de signer. On ignore ce qu'est devenue l'œuvre due à pareille collaboration.

Le *Naufrage de la Méduse* fut critiqué et n'eut pas le succès qu'il méritait. Plus tard, après la mort du peintre, lorsqu'on vendit son atelier, Dedreux-Dorcy acheta ce chef-d'œuvre 6 005 francs avec une enchère de cinq francs ; il refusa très noblement de le laisser aller à l'étranger et le comte de Forbin finit par décider le gouvernement à l'acquérir pour le Louvre où il resta désormais (2). Encore fallut-il que de savants virements de fonds aient pu permettre de réaliser la somme de 6 005 francs. Cela fut possible, parce qu'un peintre, inconnu, Bonnefont, qui avait une commande de l'État, accepta de résilier son marché, ayant trouvé mieux à faire avec un riche Américain; sur l'allocation Bonnefont, on compléta le prix de la *Méduse*.

V. LE « RADEAU DE LA MÉDUSE » L'ŒUVRE

Th. Géricault fit des illustrations pour les dernières éditions du récit de Corréard : son nom semblait devenir inséparable de cette histoire douloureuse. Ces planches sont au nombre de quatre (3).

1° *La Frégate submergée;*

2° *Le tableau de 1819;*

3° *Les ministres du roi Zaïd traçant sur le sable une carte d'Europe;*

4° *Officiers anglais visitant Corréard à l'hôpital Saint-Louis.*

Il a étudié à fond cette dramatique affaire; il a hésité entre trois moments du drame, essayant des esquisses avant de se décider :

Un de ses dessins représente les *matelots du radeau révoltés*. Cette esquisse mesure environ $0^m,40$ sur $0^m,60$. Elle fut vendue

(1) *Annales du musée Landon*, 1819.

(1) Eugène Delacroix. Voir *Contemporains*, n° 343.
(2) Salle des Sept-Cheminées.
(3) Ces planches ont été réimprimées en même temps que le récit de Corréard dans le *Magasin pittoresque*, t. XXVII, décembre 1857.

lors de la dispersion de l'atelier de Scheffer pour 1 050 francs. Elle représente le radeau couvert d'hommes en lutte, un officier blessé auprès du mât essaye de les maintenir. C'est le moment tragique où ces malheureux vont s'entre-dévorer, où leur raison va se perdre dans la souffrance et la folie.

Un autre projet laisse voir le brick sauveur, *l'Argus*, accostant le radeau et recueillant les derniers survivants. La scène est pleine de joie et ne permet pas d'exprimer les sentiments qui sont si vigoureux dans l'état définitif.

Aussi est-ce la troisième scène qui s'imposa au pinceau de Géricault. Les hommes ont aperçu un voilier tout au loin. On l'appelle. Va-t-il venir? Quelques-uns croient encore à sa venue et réconfortent les autres. La mer infinie emplit seule l'horizon, sauf ce point minuscule par qui s'offre une dernière chance de salut, c'est l'instant le plus poignant de ce drame immense devenu le thème définitif choisi par Géricault.

Ces essais montrent une certaine difficulté de conception, compensée, il est vrai, par une merveilleuse facilité d'exécution.

LE MARCHAND DE CHEVAUX, par GÉRICAULT.

Géricault loua un atelier dans le quartier du Roule afin d'avoir l'espace nécessaire pour sa vaste toile. Il commença le travail en novembre 1818 et finit très vite, en août 1819, cet immense tableau : il y mit la dernière main avant le Salon, au foyer de la salle Favart, depuis l'Opéra-Comique.

Cette œuvre fut étudiée détail par détail; l'artiste voulut voir des cadavres et s'ingénia à s'en procurer par les étudiants en médecine : pendant des mois son atelier fut un charnier empuanti par les pièces anatomiques qu'il s'obstinait à garder chez lui.

A propos de son scrupule d'observation, on raconte une piquante histoire. Il se promenait à Meudon où un de ses amis, Lebrun, était en convalescence loin de tous les regards, après une jaunisse.

Géricault le voit, le reconnaît et s'enthousiasme.

— Vous êtes beau : venez me poser un personnage.

— Jamais de la vie je ne me montrerai avec une tête pareille. Vous êtes fou de vouloir me peindre.

Géricault supplie : ce teint ridicule, c'est ce qu'il lui faut. Mais Lebrun résistait toujours; le peintre part à Paris, prend son attirail, revient à Meudon avec ses couleurs, et fait l'étude.

Il ne cessait de questionner Corréard et Savigny sur les péripéties du drame, sur les gens qu'ils avaient avec eux sur le radeau. Il apprend que le charpentier du bâtiment est parmi les survivants : il le fait venir, l'interroge, lui fait enfin construire un radeau en miniature. Sur cette maquette, il fait des dessins sans nombre pour se rendre compte de tous les détails.

Ayant ainsi étudié à fond son sujet, il se



LE RADEAU DE LA MÉDUSE (Salon de 1819, aujourd'hui au Louvre).

mit à peindre et, à son ordinaire, le fit très rapidement.

Il prit le parti de faire un tableau un peu gris, sans éclat, avec un ciel bas et une mer terrible : on lui reprocha cette teinte monotone.

Entre ce ciel bas et sombre et cette mer démontée se place le radeau. Par une rare hardiesse de composition, l'intérêt est au fond extrême du tableau : c'est ce point imperceptible à l'horizon : l'*Argus*. Tous les personnages ou à peu près sont tournés vers le fond et ressortent à contre-jour, ce qui ajoute au caractère navrant de la scène par la dominance de teintes foncées.

Un nègre, soutenu par quelques hommes, debout sur un tonneau chancelant, agite un lambeau d'étoffe, signal suprême des naufragés en perdition. Auprès du mât qui occupe le centre du radeau, Corréard se retourne et montre à Savigny le salut qui approche. Au milieu, des hommes épuisés font un effort pour se relever et y parviennent à peine; le personnage central est un chef-d'œuvre de dessin cité comme modèle de *tête d'expression*. A la gauche, un vieillard, hébété, tient sur ses genoux le cadavre de son fils, beau jeune homme d'un modelé parfait.

On a remarqué combien ce vieillard rappelait le *Sextus* du tableau de Guérin (1). C'est la seule réminiscence des dessins d'école. Il est curieux de trouver là une imitation du maître chez qui Géricault avait passé quelques mois d'études. On prétend que Guérin fut très flatté de ce souvenir de son élève.

Au milieu du tableau, un homme encore jeune est tombé mort, la tête en avant. C'était Delacroix qui avait posé pour cette figure. Enfin, le coin à droite est occupé par un personnage, tombé à la renverse, crispé, les jambes retenues après les madriers du radeau. Un voile blanc le couvre et cet ensemble fait un premier plan d'un dessin impeccable.

La composition de cette grande toile, qui excita tant de critiques niaises, est parfaite et l'effet d'une intensité inouïe. Un seul reproche subsiste :

Au lieu de couper par la bordure, dit un critique de l'époque, comme il a été obligé de le faire les deux extrémités de son radeau, il aurait pu le présenter en entier, l'isoler de toutes parts au milieu d'une vaste étendue de mer, grandir l'horizon et montrer par l'éloignement du secours humain toute la grandeur du péril véritable.

Cette observation nous frappe encore, mais on sait quelle peine Géricault avait à concevoir et à réaliser un ensemble. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce côté faible de son talent.

VI. VOYAGE EN ANGLETERRE (1820-1822)

Quelque temps avant son départ pour Londres, Géricault avait, au cours d'une promenade au Bas-Meudon, remarqué dans une auberge un jeune artiste qui barbouillait des enseignes humoristiques sur les volets de la gargote; le traiteur, pour lui faire payer sa nourriture, l'avait chargé de ce labeur, et il mettait une verve étonnante à ce travail. Géricault devina en lui un artiste de talent et voulut parler à ce « barbouilleur », comme disait l'aubergiste.

C'était Charlet, plus jeune d'un an, et déjà maître d'un talent admirable, mais pauvre et méconnu. Géricault l'emmena avec lui et ils quittèrent ensemble le jour même la gargote des *Trois Couronnes*, où Charlet perdait son temps. Ils restèrent intimement liés, et vinrent ensemble à Londres. Pendant ce séjour, il paraîtrait que Géricault aurait essayé de se suicider; le fait a été démenti.

Charlet raconte qu'un jour il trouva son ami à demi asphyxié et que, sur ses remontrances, celui-ci promit d'être courageux et de ne plus désespérer de la vie.

Ce séjour à Londres depuis le printemps de 1820 jusqu'en 1822 a son importance dans l'histoire générale de l'art français. Géricault vit en Angleterre et signala à nos artistes nombre d'œuvres dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. Depuis de longues années la politique napoléonienne, le blocus con-

(1) Au Louvre.

tinental, l'hostilité des Français contre les vainqueurs de Waterloo avaient ralenti les relations entre les deux peuples; nos peintres ignoraient les efforts et les succès des grands artistes d'outre-Manche : Lawrence, Constable, etc. La vue de leurs toiles transporte Géricault d'admiration et de joie.

Vous ne pouvez pas vous faire une idée, écrit-il de Londres (1), des beaux portraits de cette année et du grand nombre de paysages et tableaux de genre, des animaux peints par Ward et par Landseer (âgé de dix-huit ans). Les maîtres n'ont rien produit de mieux en ce genre.

Remarquons de suite le goût de Géricault : les portraits et les paysages sont en effet les œuvres caractéristiques de l'école anglaise. Notons aussi le charme qu'il trouve aux peintures d'animaux, ce qui est bien explicable chez lui.

Dans ce genre il va, lui aussi, se distinguer en Angleterre; peut-être avec Charlet et sûrement sous l'inspiration de ce maître, il fait alors des lithographies et des œuvres commerciales; il les multiplie : ce sont surtout des chevaux, seuls, ou en groupes, montés, attelés, de toutes les manières.

Il produit un tableau qui compte parmi ses œuvres maîtresses : la course du *Derby d'Epsom* (2) qu'il peignit en 1821. C'est une petite toile ($0^m,91$ sur $1^m,24$) où nous voyons dans le paysage classique d'Epsom quatre chevaux au galop près du poteau : un alezan en tête, suivi d'un bai brun, ensuite un blanc, puis enfin un bai. Leur élan, la finesse de leurs lignes, la grande habileté de leur groupement, la foule et le paysage qui les encadrent, le ciel nuageux de la brumeuse Albion, font un ensemble remarquable, et ce petit tableau, que Géricault regardait comme une étude, reste une de ses grandes œuvres.

En Angleterre, il finit d'étudier le cheval, car il trouve là réunies les races les plus variées et les plus pures : il en fit des atlas entiers : espagnols, flamands, anglais, chevaux de ferme, il les a tous dessinés, compris, distingués et l'hippologue le plus sévère n'a rien à reprendre à ses études : on a de lui jusqu'à cette planche célèbre du *Cheval mort dévoré par un lion.*

Un trait charmant à cette date : le brave maréchal ferrant de Rouen, chez qui Géricault avait appris à voir et à aimer les chevaux, avait reçu de l'artiste une belle enseigne où était figuré le travail du métier : un amateur, voyant l'enseigne, voulut l'acheter un bon prix. Le maréchal hésitait! Il allait froisser l'artiste, son voisin d'autrefois..... Pourtant le prix valait la peine et un écriteau plus modeste suffirait peut-être à attirer la pratique..... Théodore apprit l'aventure et obligea le maréchal à profiter de l'aubaine. Puis il refit un superbe cheval pour l'enseigne de son ami, lui prouvant ainsi pour la seconde fois sa reconnaissance et sa générosité.

VII. RETOUR EN FRANCE

Après deux ans, en 1822, il quitta l'Angleterre et revint en France : il languissait loin de ses amis. Nous le voyons alors transporté d'enthousiasme pour les luttes que soutenait la Grèce pour son indépendance. Il fit quelques lithographies sur des sujets tirés de ces luttes glorieuses et, sans doute, il méditait quelque grand tableau sur l'indépendance hellénique.

Puis il projeta des œuvres sur la *Traite des nègres*, d'autres sur l'*Ouverture des portes de l'Inquisition* (1), et enfin sur un fait contemporain, l'assassinat de Fualdès à Rodez. Ce crime célèbre ayant inspiré des complaintes interminables et des images à deux sous, Géricault laissa son esquisse en disant que cette imagerie était bien mieux que ce qu'il aurait fait, et il ne reprit jamais son projet.

C'est aussi à cette époque qu'il fit de la sculpture : comme les grands artistes de

(1) Lettre à Horace Vernet, mai 1821.
(2) Louvre. Salle des Sept-Cheminées.

(1) Cette composition, à peine ébauchée et très obscure, ne nous donne aucune idée nette de ce qu'il a projeté de faire. Elle a été reproduite en fac-similé d'après le dessin original à la plume, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1867.

la Renaissance, Léonard de Vinci ou Michel-Ange. Géricault fut peintre et sculpteur à la fois. Comme sculpteur, il laissa peu d'œuvres et on y retrouve ses habitudes d'esprit : sur sept sculptures quatre fois des chevaux. L'un deux est l'*Écorché du cheval*, qui est resté classique et dont le moulage se trouve dans tous les ateliers et toutes les écoles de dessin.

Il semble qu'alors cet artiste, déjà célèbre, plein de santé et de talent, allait atteindre la maturité de son génie et renouveler l'art de son temps. Son esprit était plein de projets de tableaux : il était tout vibrant d'espérance dans l'avenir; mais la Providence en avait décidé autrement. Géricault ne devait plus donner à la peinture de nouvelles œuvres, et cette fin, sitôt venue, arrache à Théophile Gautier cette réflexion douloureuse : « L'homme fait des projets sans compter sur la mort et nul n'est sûr d'achever la ligne commencée. » (1)



CROQUIS POUR LE RADEAU DE LA MÉDUSE.
(Collection de M. His de la Salle.)

Au cours de l'année 1822, Géricault fit une chute de cheval, et une boucle de sa ceinture lui occasionna une blessure sérieuse. Il ne s'en voulut point inquiéter. A la fin de l'année il était rétabli mais sa santé était pour toujours ébranlée. Dès février 1823, il eut une rechute et, cette fois, le mal le terrassa définitivement.

De son lit de douleurs il suivait le mouvement artistique; il donnait des conseils et sa pensée, plus sérieuse et plus philosophique, essayait de démêler les raisons profondes de son art qu'il aimait passionnément.

(1) *Histoire du Romantisme.*

VIII. DÉBUT DES THÉORIES ROMANTIQUES

Géricault n'a pas écrit de livres théoriques, mais nous connaissons ses idées, par ses élèves et ses amis, par quelques notes qu'il a écrites pour distraire sa solitude pendant sa maladie.

Pendant sa jeunesse, les artistes se formaient dans l'école : pour Géricault, le peintre doit s'instruire par la nature et l'étude des maîtres. Mais il faut aborder la nature et les œuvres des maîtres avec simplicité, sans apporter une théorie préconçue, afin de ne pas guinder la vie, de ne pas la rendre froide et fausse : la vie doit palpiter, le génie des artistes d'autrefois doit agir sur l'âme de l'étudiant ; mais que celui-ci se garde des systèmes tout faits ; pour les justifier, il cesserait de voir vrai et de peindre suivant la réalité.

Mais, pour peindre, il ne suffit pas d'observer la vie; il faut un travail de la pensée, beaucoup de réflexion, et la contemplation des infinies beautés que le Créateur divin a répandues sur le monde et inspirées au génie des maîtres. A cela se résumait toute la théorie artistique du maître.

Géricault montre donc quelque défiance des grands ateliers où les élèves sont réunis.

N'est-il pas dangereux, dit-il (1), de les voir étudier ensemble pendant des années, sous la même influence, copiant les mêmes modèles et suivant en quelque sorte la même route. Comment peut-on espérer après cela qu'ils conservent encore

(1) CLÉMENT, ouvr. cité, p. 247 et suiv.

de l'originalité? N'ont-ils pas fait malgré eux un échange des qualités particulières qu'ils pouvaient avoir et fondu en quelque sorte en un seul et même sentiment les diverses manières propres à chacun de concevoir les beautés de la nature?

Ainsi, personnalité, fruit d'un travail intérieur et non manière uniforme apprise dans l'école, voilà le premier besoin de l'artiste.

Sérieux et durée de cette préparation, c'est le second. « En voulant des fruits précoces, elle (la pédagogie académique) se prive de ceux qu'une plus lente maturité aurait rendus savoureux. »

Le style académique préparait les peintres à représenter le corps humain, moins par l'étude des modèles vivants que par la copie, la mesure et l'imitation de statues antiques. Géricault proteste contre cette pratique. Il en a le droit, car il a étudié à



COMBAT DE TAUREAUX (Croquis par Géricault.)

fond l'anatomie et le squelette : il a même édité en 1819 un atlas de 16 planches très remarquables sur cet objet (1). Eh bien! ce maître déclare que les artistes qui ne travailleraient que sur modèles vivants ne se laisseraient point aller à ces exaspérations de muscles habituelles aux artistes exclusivement formés sur l'antique.

Le Créateur du corps humain, dit Géricault, savait aussi bien l'anatomie : et, cependant, quand il a voulu créer la beauté, il a enveloppé sa science sous des formes à la fois si énergiques et si moelleuses. Que nos artistes l'imitent, et ce n'est qu'ainsi qu'ils reproduiront dignement ses œuvres (1).

Enfin, s'il respecte les anciens, surtout les Grecs, il pense que nous ne deviendrons jamais leurs rivaux, tout au plus leurs émules; il estime que nous devons comme eux tirer de notre vie quotidienne notre inspiration. A prendre leurs sujets dans l'antiquité, les artistes seront plus libres sous certains rap-

(1) Il fit de même pour le cheval et, outre l'*Ecorché* qu'il modela, il a édité 18 planches d'anatomie du cheval, qui sont des modèles du genre.

(1) Clément, ouvrage cité.

ports, mais ils n'auront plus ce moyen d'inspiration, cette verve qui n'existe que dans la patrie au sein de laquelle on est né, dans la religion à laquelle on croit, dans l'histoire à laquelle on appartient, dans les mœurs que l'on professe..... (1)

C'est dans notre vie nationale, dans notre passé glorieux, dans notre foi, notre Christianisme, qu'il faut chercher les impressions artistiques, et Géricault ajoute enfin : « Quand je dis *moderne*, j'entends notre histoire depuis *plusieurs siècles* (2) ; je suis convaincu par exemple que la chevalerie, malgré les inconvénients inséparables de l'armure qui couvrait à certains moments tout le chevalier, pourrait fournir beaucoup de sujets..... » (3)

Si Géricault n'a point publié de traité *ex professo* sur la peinture, il a dit ces choses à ses amis et surtout il les a consignées dans ces notes précieuses qui nous restent. Géricault est incontestablement l'un des créateurs du romantisme en peinture : il y voyait, avec plus ou moins de raison, ce que d'autres cherchaient à la même époque dans les lettres : l'affranchissement de la science et du convenu qui opprime et altère la vérité ; le travail personnel ; le sentiment de la vie réelle ; l'évocation du vrai passé de la France en ces siècles de vie glorieuse et chrétienne qui ont constitué les fondements profonds de notre nationalité.

Ajoutons la perfection du travail après une lente préparation. Pour être artiste, il faut savoir son métier ! Donc il faut travailler ! L'artiste ne fait pas tout d'inspiration, il fait par réflexion, par labeur, par travail. Toute œuvre humaine demande ces efforts.

Géricault savait son métier et exigeait que tous l'apprissent de même. « Posez ! Laissez ! » disait-il comme Gros : pas de barbouillage et de retouche ; il faut que le peintre soit assez sûr de lui pour faire du premier coup, puis ne plus modifier.

(1) Nous voyons ici la même préoccupation de l'artiste qui instinctivement veut faire revivre le passé de la patrie et l'âme religieuse de la France : il sent bien que la grandeur de toutes deux est la même et que ce n'est pas d'hier que le monde « moderne » existe, mais qu'il est le produit de « plusieurs siècles » d'efforts et de gloire.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

IX. L'ARTISTE

Géricault fut mal compris ; ses camarades, en 1810, lorsqu'il avait dix-neuf ans, l'appelaient « le pâtissier». Guérin, son maître, passait sa vie à le morigéner. Plus tard, Gros ou Guérin faisant allusion, on ne sait, à la fougue romantique, laissa échapper un mot cruel qui le peina : « Il faut lui tirer quelques palettes de sang ! » Lorsqu'il exposa son officier de chasseurs sur ce cheval superbe, Guérin déclara que « cela ressemblait à la nature comme une boîte à violon ressemble à un violon ».

On le regardait comme incapable de faire un portrait dans les règles : il n'en fit pas d'ailleurs : et, chose frappante, il ne dessina pas de femmes (1). Il disait lui-même : « Je commence une femme et ça devient un lion ! »

Malgré tout, cet artiste, tant critiqué, si peu vanté par la réclame, parce qu'il la dédaignait, rénovait l'art en silence. Sous son pinceau le ciel joue un rôle, les fonds deviennent expressifs : la couleur, il est vrai, est un peu terne, mais dans ses deux principales œuvres, *Naufrage* et *Epsom*, ou le climat ou le trouble de la nature nécessitent ces couleurs sombres. Il mêle les sentiments contemporains à l'œuvre d'art ; il fait revivre des faits qui nous touchent par le vif et non des imaginations à froid dans un passé mort ; voilà la révolution accomplie par Géricault.

Ce qui frappe d'ailleurs chez lui, c'est le scrupule de la composition : il n'obtenait qu'avec de grands efforts les effets qu'il souhaitait. Il recalquait vingt fois un dessin pour trouver au juste la pose qu'il voyait dans son imagination et qu'il ne parvenait pas à rendre. Ainsi, dans le *Naufrage de la « Méduse »*, le corps tombé en avant et

(1) Un rare spécimen, qui est très vigoureux comme dessin, a été reproduit dans la *Gazette des Beaux-Arts* (juin 1857).

couvert d'une toile, si beau de modelé, si abandonné, si impressionnant, a été fait après coup, au dernier moment dans le foyer du théâtre Favart. Cette difficulté de composition donne plus de prix à la beauté des résultats et accentue encore la grande facilité avec laquelle il peignait, la perfection de sa touche.

A ces qualités de travail, de vision claire, de sensibilité, et surtout à une inspiration sincère et nouvelle en son temps, Géricault doit un nom glorieux dans l'histoire des arts.

X. LA MORT

En 1823, après trois mois de trêve, la maladie reprenait le dessus et certaines imprudences faisaient retomber Géricault sur cette couche d'où il ne devait plus se relever jusqu'à sa mort, qui survint le 24 janvier 1824.

Ce fut une période douloureuse entre toutes que ces onze longs mois de maladie et d'isolement, coupés par des opérations, des espoirs de guérison, puis le chagrin de la rechute. Le malade supporta en chrétien ces tristesses et ne se plaignit pas. Ses amis s'efforçaient d'adoucir sa peine par leur affection. Pour lui, il s'intéressait à tout ce qui était actif dans la vie artistique, aux jeunes qui recevaient ses leçons, et à qui il inculquait ses idées et les principes romantiques.

Ses forces diminuaient pourtant et, peu à peu, le malade déclinait jusqu'au jour où il expira entre les mains de ses amis, Dedreux-Dorcy, le peintre qui racheta son *Naufrage*, le colonel Bro, son ami intime.

Ary Scheffer (1) fit un tableau de cette mort : un mouleur prit l'empreinte de la tête distinguée et belle encore malgré la douleur d'une longue souffrance (2). Etex sculpta pour lui un mausolée qui parut au Salon de 1824.

Les critiques se taisaient, impressionnés par la mort d'un grand peintre, si tôt enlevé. C'est que son œuvre était immense :

Il a été l'initiateur des animaliers modernes et Barye (1) doit beaucoup à l'auteur du *Cheval dévoré par un lion* : il lui doit d'avoir attiré l'attention sur la représentation des animaux, où Barye devait tant s'illustrer.

Il a créé par son exemple et par ses doctrines le romantisme, qui fut le plus grand mouvement artistique des temps modernes depuis la Renaissance. « L'œuvre d'affranchissement que Gros avait commencée sans en avoir conscience, Géricault, résolument et pertinemment, l'achève. Du premier coup, il pousse les choses à toute extrémité; il creuse un abîme là où Gros avait à peine entamé le sol. » (2)

Et, derrière lui, nous voyons apparaître une école où s'enrôlent ceux qui se vantent d'avoir été ses amis : Montfort-Lehoux, Dedreux-Dorcy, Scheffer, Léon Coignet, Delacroix, Barye.

Géricault fut enterré au Père-Lachaise, après une cérémonie religieuse dans la petite église Saint-Jean, rue du Faubourg-Montmartre, sur l'emplacement de la moderne rue de Châteaudun. L'église Notre-Dame de Lorette n'était pas encore construite à cette date.

Derrière son cercueil, au milieu des artistes en deuil, figurait un grand Arabe vêtu du costume oriental : il pleurait abondamment. C'était un pauvre diable que Géricault avait recueilli, aidé et soutenu; il suivait les obsèques du grand artiste, impressionnant toute l'assistance par sa sincère douleur.

XI. APPRÉCIATIONS

Ernest Chesneau :

Une âme haute et mélancolique, un cœur généreux, un caractère trempé d'énergie s'alliaient en Géricault à un esprit peu étendu, mais ferme et précis. Ses artères battaient vite, mais la passion du moment l'eût facilement dominé si le sang-froid de sa race, non exempt d'une certaine ruse très positive, n'avait suffi à calmer ses em-

(1) Ary Scheffer. Voir *Contemporains*, n° 503.
(2) Cette tête moulée sur le cadavre est dans la plupart des ateliers de dessin et est très connue.

(1) Barye. Voir *Contemporains*, n° 655.
(2) CHESNEAU, *loc. cit.*, introd., p. XIV.

portements. Sa nature chevaleresque lui fit parmi les hommes de son âge des amis absolument dévoués, parmi les hommes plus jeunes que lui de véritables fanatiques. Il était prompt à l'admiration, mais sans aller jusqu'à l'enthousiasme; — l'enthousiasme venait le trouver.

Tous ceux qui l'ont approché ont conservé pour lui un sentiment profondément empreint de vénération. Autour de son front rayonnait une sorte de prestige dont ses portraits ne donnent nullement l'idée. A toutes les qualités d'un réformateur, la décision, la puissance, la sincérité, Géricault joignait un don particulier de séduction irrésistible..... Il était littéralement un charmeur.

M. Arsène Alexandre :

La figure de Géricault est aventureuse et charmante, c'est un de ces artistes vraiment privilégiés, qui, par leur crânerie et leur bonne grâce, font non seulement pardonner par leurs rivaux, mais aimer leur supériorité. Ils ont cette rare fortune de ne pas ressembler aux autres hommes, et malgré cela de leur plaire; ils portent galamment la gloire.

Admirablement doué, il y avait en Géricault un de ces équilibres précieux entre les qualités morales et intellectuelles et les avantages physiques. La vie est un art au moins aussi important et aussi séduisant que celui de la peinture, et Géricault triomphait dans l'un comme dans l'autre.

« Géricault était un aussi admirable garde du corps qu'il était un grand peintre. » Ce n'est pas le plus mauvais éloge qu'on puisse faire d'êtres tels que Léonard de Vinci, Rubens, Gros, Géricault, que de les montrer en même temps grands artistes et parfaits cavaliers.

Charles Blanc :

Si, après avoir contemplé au Louvre *les Sabines* de David, on se retourne pour voir *le Naufrage de la Méduse*, cela produit l'impression d'un coup de théâtre. Les deux maîtres placés ainsi en regard, il en résulte un contraste immense. Entre ces demi-dieux immobiles et ces cadavres agités, il y a tout un monde, et cependant de côté et d'autre c'est la même intention d'ennoblir l'humanité, de prêter de la poésie à son histoire ou de nous intéresser à ses malheurs.

L'un nous montre des hommes aussi beaux que les habitants de l'Olympe, l'autre les trouve assez beaux dans toute l'horreur de leur dénûment et leur détresse.

Ah! les personnages de Géricault n'ont pas besoin, pour nous émouvoir, de s'appeler Romulus!

MM. Wyzewa et Perreau :

Géricault s'efforça d'introduire dans la peinture le mouvement naturel et la vérité.....

..... Il a laissé des tableaux de *Courses*, de *Chevaux dans une écurie*, etc., dont aucun peintre n'a égalé la sobre et splendide vérité.

Ch. Clément :

Ce caractère de novateur qui manque à Ingres, Géricault le possède complètement. Son système (si l'on peut parler de système à propos de beaux-arts et d'un peintre aussi spontané) est la fusion parfaite de la tradition et du progrès. Il aime, il comprend, il accepte tout : l'antiquité et la Renaissance, la ligne sévère des Grecs et des Florentins, aussi bien que la couleur des Vénitiens et le clair-obscur des Flamands.

Comme les Grecs, il a trouvé le style en restant fidèle à la nature. Il a su dégager le caractère poetique, grandiose, épique, de ces motifs réels qui, jusque-là, n'avaient guère inspiré que des peintres de genre.

..... Audacieux et sage, il a appliqué la science la plus précise à ses plus fougueuses inventions, et il a mis dans toutes ses œuvres cet irrécusable caractère de la force : la hardiesse, la confiance simple et sans ostentation.

HENRI ESCOFFIER.

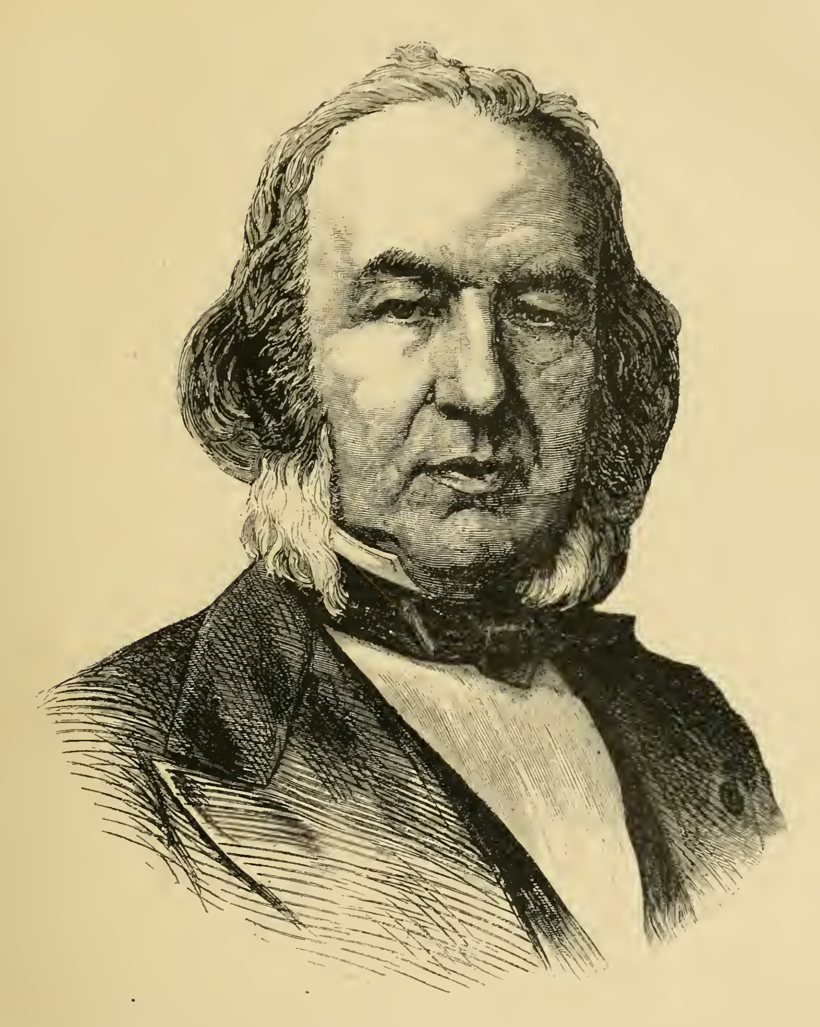


BOULEDOGUE

BIBLIOGRAPHIE

Catalogue du Musée national du Louvre. — Collections du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale. — CH. CLÉMENT, *Géricault*. Étude biographique et critique avec le catalogue raisonné de l'œuvre du maître, 1867, in-8°. — BATISSIER, *Géricault*. Rouen, 1824, in-8°. — CHARLES BLANC, *Histoire des peintres de toutes les Écoles*, 1865, grand in-8°, t. III. — E. CHESNEAU, *Les chefs d'école*, 1883, in-12. — ANATOLE DE MONAIGLON, *Essai de bibliographie des livrets et des critiques du Salon depuis 1673*, 1851, petit in-12. — TH. GAUTIER *Histoire du Romantisme*, 1874, in-16.

LES CONTEMPORAINS



CLAUDE BERNARD, PHYSIOLOGISTE (1813-1878)

L'*anatomie* dissèque, afin de connaître la structure du corps, la forme et la situation respective des organes; la *physiologie* scrute les phénomènes de la vie; à cette dernière science, source de révélations d'un si haut intérêt, s'est consacré l'homme illustre dont nous nous proposons de retracer les travaux. Penché, pendant de longues années, sur d'innombrables organismes vivants, les interrogeant avec une attention que guidait sûrement une puissante faculté d'observation et de déduction, il a découvert quelques-uns des mystères de la vie.

I. ENFANCE — CHATENAY — LYON LA THÉRIAQUE

Saint-Julien est un petit village du département du Rhône qui étage ses vignobles sur des collines coupées çà et là de vallons boisés. C'est dans ce village, au hameau de Châtenay, que naquit, le 12 juillet 1813, Claude, fils de Jean-François Bernard et de Jeanne Saunier, propriétaires de vignes.

L'illustre physiologiste garda toujours un fidèle souvenir du nid paternel, et quand ses loisirs ou la nécessité l'éloignaient de

Paris, il revenait avec bonheur vers cette maison aux volets verts, coquettement enfouie sous le feuillage, à l'endroit où sur la colline se croisent les chemins du Moulin, de Villefranche et de Talencé.

J'habite, a-t-il écrit, sur les coteaux du Beaujolais qui font face à la Dombe. J'ai pour horizon les Alpes, dont j'aperçois les cimes blanches, quand le ciel est clair. En tout temps, je vois se dérouler à deux lieues devant moi les prairies de la vallée de la Saône. Sur les coteaux où je demeure, je suis noyé à la lettre dans des étendues sans bornes de vignes, qui donneraient au pays un aspect monotone s'il n'était coupé par des vallées ombragées et par des ruisseaux qui descendent des montagnes vers la Saône. Ma maison, quoique située sur une hauteur, est comme un nid de verdure, grâce à un petit bois qui l'ombrage sur la droite et à un verger qui s'y appuie sur la gauche : haute rareté dans un pays où l'on défriche même les buissons pour planter de la vigne.

Cette maison appartient aujourd'hui à Mme Devay, nièce de Claude Bernard.

Le futur savant n'était âgé que de quelques années lorsqu'il perdit son père; mais si l'appui paternel lui fit défaut, il trouva une compensation dans l'amour de sa mère. On l'a remarqué, la vie de nombre d'hommes éminents s'appuie à sa base sur une intense tendresse maternelle.

L'enfant était intelligent et montrait des dispositions pour l'étude; le curé de Saint-Julien le prit pour servant de messe et lui enseigna les premiers éléments du latin. Puis sa mère l'envoya au collège ecclésiastique de Villefranche-sur-Saône; il y fut un élève médiocre; il n'a jamais aimé à lire, pensant qu'on perdait à cela le meilleur de son temps.

Ses études achevées, comme la situation de sa famille ne lui permettait pas de longs loisirs, il songea à gagner sa vie et trouva à Lyon, chez un pharmacien du faubourg de Vaise, un emploi qui lui valait la nourriture et le logement. Peut-être y prit-il, dans un contact quotidien avec les choses de la médecine, une première idée des recherches qui devaient plus tard remplir sa carrière.

La pharmacie desservait l'École vétérinaire, située dans son voisinage : à Bernard incombait la charge de porter les médicaments aux bêtes malades. Le milieu nouveau où il se trouvait excitait déjà au plus haut point son intérêt, et sa jeune curiosité, peu satisfaite du convenu et de la routine, se posait plus d'une interrogation.

« Monsieur Claude », comme l'appelait son patron, se permettait parfois de penser par lui-même. La *thériaque*, en particulier, ce médicament composite fait d'une foule de substances aux vertus diverses, lui causait de grands étonnements, dont le pharmacien ne comprenait pas la nature.

Toutes les fois que l'élève apportait à son patron des produits avariés, il recevait cette réponse :

— Gardez cela pour la thériaque; cela sera très bon pour faire de la thériaque!

Cependant l'horrible drogue guérissait, et ce n'était pas là la moindre stupéfaction de Claude Bernard. Il puisa dans ce phénomène les origines de ses doutes sur l'art de guérir, qui lui furent un aiguillon utile au début de ses travaux personnels.

II. ESSAIS LITTÉRAIRES « ARTHUR DE BRETAGNE »

Le jeune homme n'était point satisfait de son sort : l'obscure boutique d'un apothicaire lui semblait un théâtre trop étroit pour ses aspirations.

« Il avait, nous dit naïvement un de ses vieux vignerons, ses idées portées ailleurs. »

Il se tourna d'abord vers la littérature et fit jouer sur une scène de Lyon un vaudeville, qui obtint quelque succès; il ne voulait par la suite jamais en dire le titre. Encouragé par ce début, il s'en vint à Paris, résolu à tenter la fortune.

Il apportait dans sa valise une tragédie en cinq actes, et une lettre de recommandation adressée à Saint-Marc-Girardin; le jeune homme la porta et remit en même temps son précieux manuscrit.

L'écrivain prit la peine de tout lire avec attention, et quand Bernard vint pour

connaître le résultat de l'examen, il lui dit son avis tout net :

— Mon ami, j'ai lu votre travail. Avez-vous par ailleurs quelques moyens d'existence ?

— Aucun !

— Eh bien ! croyez-moi : apprenez d'abord un métier pour vivre. Et ensuite vous ferez des vers, pour vous distraire, à vos moments de loisir.

Un esprit médiocre se fût révolté ; mais Bernard avait déjà la modestie du vrai talent. Il ne se jugea pas un seul instant *incompris* ou *méconnu*; et, remerciant l'académicien, il se promit de mettre en pratique le conseil. dur mais excellent, qui lui était donné.

Le seul vestige de ces essais littéraires est un drame intitulé : *Arthur de Bretagne*. Avant de mourir, le savant en avait confié le manuscrit à M. Georges Barral, en l'autorisant à en disposer. M. Barral le livra à l'impression, et l'ouvrage allait paraître quand Mme Claude Bernard y forma opposition, invoquant pour motif que cette publication ferait tort à la mémoire de son mari.

L'affaire fut portée devant les tribunaux. qui écartèrent l'opposition, si bien que le drame parut en 1886.

III. ÉTUDES MÉDICALES — PRÉPARATEUR DE MAGENDIE

En réalité, la vocation de Claude Bernard était scientifique et se porta sur la médecine. Il prit ses premières inscriptions à la Faculté en 1832 : il avait alors dix-neuf ans.

En 1839, il fut reçu interne des hôpitaux après un concours sans éclat. Les qualités superficielles qui sont d'un puissant secours dans ces sortes d'épreuves lui manquaient totalement. Gauche et embarrassé, il ne semblait pas destiné à briller, et les jeunes ambitieux qui, dans leurs rêves se partageaient l'avenir, lui prédisaient une carrière médicale des plus médiocres.

En 1843 il fut reçu docteur mais déjà ses travaux avaient pris leur orientation réelle.

Claude Bernard avait été admis d'abord comme externe, puis comme interne. à l'Hôtel-Dieu, dans le service de Magendie. La réunion de ces deux hommes fut heureuse pour l'un comme pour l'autre. Sans Bernard, la renommée de Magendie eût brillé d'un éclat moins vif; sans Magendie, Bernard n'eût sans doute pu vaincre les difficultés qui entravaient ses débuts.

Magendie, malgré ses qualités, était bourru et peu affable. Quelques jours s'étaient à peine écoulés, lorsque le maître, ayant remarqué pendant une dissection les yeux observateurs et la main experte de l'élève dont il connaissait tout au plus le nom, lui cria par-dessus la table :

— Dites donc ! je vous prends pour mon préparateur au Collège de France.

Entré ainsi comme aide bénévole au laboratoire de cet établissement, Bernard y devint bientôt préparateur attitré du cours de physiologie. C'était là le véritable milieu qui pouvait convenir au développement de son génie.

Les professeurs du Collège de France jouissent d'une liberté absolue pour leurs travaux et leur enseignement. Magendie, après Laënnec (1), professait, sous le nom de *médecine*, un cours sur les phénomènes physiques de la vie.

Il ne préparait jamais ses leçons: il interrogeait les faits sous l'œil même de ses élèves auxquels il laissait voir ses hésitations, ses incertitudes. Parfois il se risquait à prédire un résultat et l'expérience révélait tout juste le contraire. C'était alors une hilarité générale et le professeur s'y associait de bon cœur; si son système, auquel il ne tenait pas, sortait de l'expérience amoindri et entamé, son scepticisme. dont il était fier, ne pouvait qu'y gagner.

On comprend qu'avec un pareil caractère, il devait laisser une large part à son préparateur dans la direction du cours. Claude Bernard réalisait avec une extrême habileté l'expérience, base de chaque leçon, et le maître ne tarda pas à lui dire :

— Eh bien ! tu es plus fort que moi !

(1) Laennec. Voir *Contemporains*, n° 55.

Magendie n'avait ni le goût ni le génie de l'observation clinique; il niait la médecine, et ne pouvait, par conséquent, en inspirer le culte à ses élèves. Sous sa direction, l'interne de l'Hôtel-Dieu devait s'effacer, pour faire exclusivement place au préparateur du cours de physiologie. Cette situation, qui eût été anormale pour tout autre, favorisait au contraire les desseins et l'avenir de Claude Bernard.

Au Collège de France, il apprenait à faire des expériences, à manier avec sûreté la matière vivante, à dégager les leçons qui jaillissaient du jeu des organismes. Il dut à Magendie la connaissance de l'art des vivisections, de la technique expérimentale compliquée qui sert cet art et le rend possible, technique qu'il devait par la suite porter à un haut degré de perfection. De plus, il trouvait au Collège de France un laboratoire, imparfait encore, mais dont ses recherches ne pouvaient se passer.

Toutefois, si Magendie fournit à Claude Bernard l'éducation expérimentale et la possession des moyens matériels de l'étude, il ne sut pas lui inspirer le culte du fait brut, l'aversion pour les théories rationnelles qui découlaient des révélations recueillies au cours des expériences.

Magendie expérimentait en quelque sorte au hasard, comme uniquement poussé par la curiosité de savoir ce qui sortirait de ses préparatifs; Claude Bernard, au contraire, se proposait toujours un but, une idée *a priori*, et l'ordre dans lequel il coordonnait ses expériences tendait à dégager progressivement cette idée. Cela ne l'empêchait pas, d'ailleurs, de saisir au passage les faits imprévus, pour en tirer des conclusions ou de les mettre en réserve comme point de départ de nouvelles expériences.

Le développement de sa carrière scientifique reposa sur une persévérance méthodique, toujours vigilante à corroborer par de nouveaux faits le résultat des expériences antérieures et à épuiser les problèmes auxquels elle s'attaquait en les étudiant sous toutes leurs faces. Cependant, Claude Bernard conserva quelque chose du dédain professé par son maître à l'égard des vieilles doctrines médicales. Aussi fut-il toute sa vie l'ennemi de la médecine traditionnelle. La seule qui, à son point de vue, eût quelque droit à se dire scientifique, reposait sur la physiologie expérimentale.

De cette conception toute personnelle ne saurait résulter d'ailleurs un injuste mépris pour l'ancienne thérapeutique, qui faisait moins appel à la science, cette faillible déesse, mais tenait plus grand compte de l'homme moral. Si les médecins de la nouvelle école disent : *Je soigne et je guéris*, ceux de l'ancienne avouaient plus humblement : *je soigne, mais c'est Dieu qui guérit!*

En introduisant l'expérience dans l'étude de la vie, avec la pensée d'en découvrir les lois et d'en assimiler les fonctions aux faits rigoureux de la physique et de la chimie, Claude Bernard réalisait un long rêve de Magendie.

Écoutons-le sur sa méthode:

Le grand principe expérimental est le doute, ce doute philosophique qui laisse à l'esprit sa liberté et son initiative..... Le raisonnement expérimental est précisément l'inverse du raisonnement scolastique. La scolastique veut toujours un point de départ fixe et indubitable, et, ne pouvant le trouver ni dans les choses extérieures ni dans la raison, elle l'emprunte à une source irrationnelle quelconque, telle qu'une révélation, une tradition, une autorité conventionnelle ou arbitraire. Le scolastique ou le systématique, ce qui est la même chose, ne doute jamais de son point de départ, auquel il veut tout ramener; il a l'esprit orgueilleux et intolérant et n'accepte pas la contradiction..... Au contraire, l'expérimentateur, qui doute toujours et qui ne croit posséder la certitude absolue sur rien, arrive à maîtriser les phénomènes qui l'entourent et à étendre sa puissance sur la nature.

Devant un pareil langage, faut-il se demander de quel côté est l'orgueil?

Les expériences par lesquelles Claude Bernard inaugurait sa carrière étaient faites au milieu des plus grandes difficultés. Il n'avait pas d'aides, pas d'argent, pas d'instruments. Cependant la nécessité le rendit ingénieux, et il sut se priver d'une technique compliquée.

A cette époque, le laboratoire de physio-

logie du Collège de France n'était, au dire de Paul Bert, qu' « une tanière obscure et humide ». Claude Bernard y passait une grande partie de son temps et l'on a supposé qu'il contracta dans cette cave malsaine le germe de la maladie qui devait l'enlever. Une autre partie des expériences avaient lieu dans les abattoirs ou à l'École vétérinaire d'Alfort.

Ses expériences sur des animaux furieux et imprégnés des plus terribles virus n'étaient pas sans danger. Un exemple le montrera.

Le Dr Rayer, qui fut parfois le collaborateur de Claude Bernard, venait d'établir que l'une des plus funestes maladies du cheval, la morve, est due à un virus qui peut facilement se transmettre à l'homme.

Claude Bernard voulut étudier la nature de ce virus et de ce mal hideux. Le cheval qui servait à l'expérience se débattait violemment en proie à l'agonie; dans une dernière convulsion, il déchira la peau de la main de l'expérimentateur, et couvrit la blessure de bave.

— Lavez-vous vite! s'écria Rayer qui était présent.

— Non, ne vous lavez pas, dit Magendie, car avec l'eau le poison s'introduirait plus rapidement dans la plaie.

Bernard eut un court instant d'hésitation, puis, mettant sa main sous la fontaine :

— Je me lave, dit-il; c'est plus propre.

IV. PREMIERS TRAVAUX

Dans son laboratoire, pendant les dissections, tout le reste s'effaçait pour lui.

Le physiologiste, disait-il, n'est pas un homme du monde; c'est un savant, c'est un homme absorbé par une idée scientifique qu'il poursuit; il n'entend plus les cris des animaux, il ne voit plus le sang qui coule, il ne voit que son idée et n'aperçoit que des organismes qui lui cachent des problèmes qu'il veut découvrir. De même, le chirurgien n'est pas arrêté par les cris et les sanglots, parce qu'il ne voit que son idée et le but de son opération. De même encore, l'anatomiste ne sent pas qu'il est dans un charnier horrible; sous l'influence d'une idée scientifique, il poursuit avec délices un filet nerveux dans des chairs puantes et livides, qui seraient pour tout autre homme un objet de dégoût et d'horreur.

Le premier mémoire publié par Claude Bernard parut en mai 1843; il était intitulé : *Recherches anatomiques et physiologiques sur la corde du tympan*. Les travaux qui en forment la base avaient été faits au laboratoire du Collège de France.

Le 7 décembre de la même année, il soutint sa thèse pour le doctorat en médecine; elle traitait *du suc gastrique et de son rôle dans la nutrition*. Pendant les trois années qui suivirent, ses recherches portèrent encore, et presque exclusivement, sur les phénomènes de la nutrition et sur les liquides qui servent à la digestion, depuis la salive jusqu'aux sucs gastrique, intestinal et pancréatique.

Tandis qu'il s'adonnait à ces travaux, Claude Bernard, rêvant d'une indépendance plus grande, avait tenté, en 1845, avec son ami le Dr Lasègue, d'ouvrir, rue Saint-Jacques, un laboratoire de physiologie; mais cet établissement n'eut jamais plus de six élèves et ne fit les frais ni du hangar où il s'abritait ni des lapins qu'on y sacrifiait. Quant aux chiens, ils étaient fournis gratuitement, voici comment : un matin, un enfant avait amené un chien trouvé, c'était le chien de la fille du commissaire de police; Claude Bernard fut dénoncé, mandé par ce fonctionnaire qui, sur ses excuses, le renvoya indemne et de plus avec la promesse de lui fournir dorénavant les chiens nécessaires.

Vers 1847 commença la série de travaux qui gravitent autour de l'importante question de la production du sucre par l'organisme animal. Ils furent précédés de quelques études transitoires sur certaines fonctions du système nerveux.

A cette époque, Claude Bernard venait d'être nommé suppléant de Magendie. Sa première leçon s'ouvrit par une fière déclaration, dont l'audace put paraître excessive :

— La médecine scientifique, que j'aurais pour mission de vous enseigner, n'existe pas.

Sans doute ajoutait-il en lui-même :

« Nous allons la créer ensemble. » Et, par le fait, ses travaux sur le sucre animal devaient faire progresser d'un pas énorme l'art de guérir. Au dire des savants compétents, ils représentent la plus importante découverte faite au XIX[e] siècle sur la physiologie de la nutrition.

V. LE SUCRE ET LE FOIE

Magendie avait montré que le sang contient de petites quantités de sucre; tout le monde croyait que ce sucre provenait des aliments.

Dès 1848, Claude Bernard, étudiant les conditions de la formation et de l'absorption du sucre dans l'intestin, avait été amené à penser que le sucre du sang pouvait provenir d'une autre source que des produits de la digestion.

Le sang qui emporte ces produits de l'intestin dans la circulation traverse une énorme glande, le foie, et y est poussé à travers un réseau compliqué de canaux très fins. Du foie naît, par la réunion de tubes de plus en plus gros, un nouvel ensemble de vaisseaux qui aboutit, en définitive, au voisinage du cœur, dans une grosse veine qui ramène le sang des extrémités inférieures du corps. Le système de conduits qui relie les intestins au foie est celui de la *veine-porte;* le système qui relie le foie au cœur est celui des *veines sus-hépatiques*.

Or, même pendant que les intestins digèrent et absorbent des matières sucrées, il y a plus de sucre dans le sang des veines sus-hépatiques, c'est-à-dire dans celui qui a traversé le foie, que dans le sang qui, sorti de l'intestin, est charrié vers cette glande. Le foie en a donc ajouté.

Mais il y a plus. Si on garde l'animal à jeun ou si on le nourrit de substances ne contenant ni fécule ni matières sucrées, on ne trouve plus de sucre dans le sang allant de l'intestin au foie, mais on en trouve toujours en abondance dans le sang qui, après avoir traversé le foie, se dirige vers le cœur. C'est donc le foie qui a fabriqué ce sucre.

La première indication de cette brillante découverte se trouve dans un mémoire publié le 28 août 1848, et intitulé : *De la présence du sucre dans le foie.* Claude Bernard s'était pour ce travail adjoint comme collaborateur Barreswill.

A propos de ce personnage qui aimait à boire, on cite l'anecdote suivante :

— Je vais te démontrer expérimentalement, lui dit un jour Claude Bernard, quelle est l'action de l'alcool sur la muqueuse de l'estomac. Voici l'expérience que j'ai pratiquée. Après avoir fait absorber à des chiens diverses substances alimentaires, je leur ai fait ensuite avaler de l'eau-de-vie.

— Je veux bien que tu fasses de même pour moi, interrompit, en riant, Barreswill.

— Attends, reprit Claude Bernard. Eh bien, leur ayant ouvert l'estomac quelques heures après, j'ai constaté que ces substances avaient subi un notable arrêt dans leur digestion et que plusieurs mêmes d'entre elles n'avaient pas été attaquées par le suc gastrique. Qu'est-ce que tu conclus?

— J'en conclus, dit gravement Barreswill qui avait la repartie vive et spirituelle, que l'alcool n'est pas fait pour les chiens! (1)

A partir de ce moment, et parmi des écrits relatifs à des sujets différents empruntés surtout à la physiologie du système nerveux, s'échelonnent des publications où se traduit le souci constant du nouveau rôle découvert au foie. Le sucre animal continue à faire l'objet des préoccupations de Claude Bernard; le fonctionnement du foie normal et la pathologie des diabétiques semblent l'obséder.

En 1849 parut le mémoire *De l'origine du sucre dans l'économie animale;* en 1850, celui *Sur une nouvelle fonction du foie chez l'homme et chez les animaux*, présenté à l'Académie des sciences pour concourir au prix de physiologie expérimentale. Enfin, tous les travaux entrepris sur ce sujet particulier furent couronnés par les *Recherches sur une nouvelle fonction du foie considéré comme organe producteur de matière sucrée chez l'homme et les animaux*, thèse soutenue, le 17 mars 1853, pour obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles.

Presque toutes les grandes découvertes

(1) BARRAL. *Cl. Bernard*, p. 70.

de Claude Bernard remontent aux débuts de sa carrière scientifique. Dans les sept premières années on constate comme une explosion de travaux, dont les vingt-cinq années qui suivront seront employées à fortifier les résultats par de nouvelles recherches.

Mais, dit Paul Bert, si, en 1852, les faits principaux de son œuvre expérimentale sont acquis, il ne semble pas encore en sentir lui-même toute la portée..... Les témoignages de ses contemporains sont d'accord avec le style de ses publications, pour montrer que son génie ne dépassait pas alors, par ses visées, l'horizon relativement étroit d'un laboratoire de vivisection. Il coupe, il excite, il enlève, et, surtout, il regarde mieux que ne font les autres, mais c'est tout; de conséquences générales, même dans le domaine de la physiologie, il n'en est pas encore question.

Cela est si vrai que, à cette époque, Claude Bernard, découragé par les obstacles qui se dressaient devant lui, songea à reprendre le joug de la pratique médicale qui, du moins, lui eût fourni de plus avantageuses conditions d'existence.

Bientôt, d'ailleurs, les préoccupations du professorat l'obligèrent à considérer sous un jour plus général et plus philosophique les phénomènes dont il n'avait poursuivi jusque-là que l'analyse.

La publication de ses travaux sur le fonctionnement du foie eut un grand retentissement; ils lui valurent d'être nommé, en 1854, titulaire de la chaire de physiologie expérimentale, qui venait d'être créée à la Sorbonne et, le 26 juin de cette même année, membre de l'Académie des sciences, section de médecine et de chirurgie, en remplacement du Dr Joseph Roux. Il s'était pour la première fois porté candidat dans la séance du 4 novembre 1850, pour la section d'anatomie et de zoologie; cette candidature fut renouvelée les 5 et 12 avril 1852. Enfin, la découverte de la *glycogénie hépatique* lui ouvrit les portes de l'Institut.

L'émoi que produisit cette découverte dans le monde savant ne provenait pas seulement de l'inattendu des faits qu'elle révélait, elle renversait en outre une barrière artificielle élevée jusque-là entre le règne animal et le règne végétal : on enseignait que seuls les végétaux peuvent produire des principes immédiats, les animaux ne faisant que se les assimiler ou les détruire.

Claude Bernard démontrait qu'une telle assertion est fausse, mais ses idées furent loin d'être acceptées sans lutte. Des polémiques passionnées s'engagèrent, auxquelles prirent part, non seulement physiologistes et chimistes, mais encore des médecins ; car la théorie nouvelle touchait à une maladie redoutée : le *diabète sucré*.

Les partisans de la séparation des deux règnes déclaraient « qu'il leur répugnait de voir les animaux produire ce que peuvent leur fournir en abondance les végétaux, et le produire pour le détruire aussitôt ». A ce raisonnement Claude Bernard répondait avec esprit :

— Il me répugne, à moi, d'admettre que les animaux, qui ont une vie bien plus complexe que les végétaux, ne puissent faire ce que font ces derniers; c'est un point de vue sentimental, mais non un argument sérieux.

Il découvrit d'ailleurs un fait concluant qui acheva de fermer la bouche à ses contradicteurs; ce fait, le voici :

Si, à travers les vaisseaux sanguins d'un foie détaché du corps on fait passer un courant d'eau, un moment vient où le foie, complètement lavé, ne contient plus la moindre trace de sucre. Or, si à ce moment on l'expose à une chaleur identique à celle du corps, on y retrouve, quelques heures après, du sucre en abondance. En présence d'un tel résultat, la production du sucre par le foie ne pouvait plus être niée.

La bataille était gagnée; cependant Claude Bernard eut le désir de compléter sa victoire. On ne connaissait pas encore la substance qui donne naissance au sucre animal; il voulut l'isoler et il y parvint. Il put extraire du foie une sorte d'amidon, le *glycogène*, qui donne naissance au sucre sous les mêmes influences et dans les mêmes conditions que la fécule de pomme de terre. Il fit connaître ensuite le mécanisme de la formation du sucre, et, — ce qui avait une grande portée pratique au

point de vue médical, — à quelle dose cette substance doit se trouver dans le sang pour apparaître dans les urines.

Aux recherches sur le glycogène semble devoir être associé le nom de Lehmann, qui fit divers travaux sur cette question, présentés par Claude Bernard avec analyse et commentaires, à l'Académie des sciences.

VI. LES VASO-MOTEURS

En 1855, au mois de décembre, la chaire de médecine du Collège de France étant devenue vacante, Claude Bernard fut nommé, après avoir été désigné comme candidat en première ligne par l'Académie des sciences. Il remplaçait Magendie.

A ce moment, les études qui, jusque-là, avaient eu ses préférences l'occupent encore, et il semble les avoir menées de front. Les mémoires qu'il publie tour à tour, se rapportent, soit à la température animale, corollaire de ses beaux travaux sur la formation du sucre dans le foie, soit aux phénomènes de la digestion; le pancréas et ses fonctions deviennent, en particulier, l'objet d'un important travail d'ensemble publié en 1856.

Le système nerveux, qui jusqu'alors ne l'avait intéressé qu'à de rares intermittences et seulement dans ses rapports avec la digestion, commence à le préoccuper. Si peu que cela soit encore visible, on devine que le philosophe va se superposer au savant : le physiologiste veut élargir son horizon scientifique.

A cette période se rattache la découverte des nerfs vaso-moteurs.

Une expérience déjà ancienne, faite par Pourfour du Petit en 1727, avait montré que, si l'on coupe au niveau du cou le cordon du nerf grand-sympathique, la pupille de l'œil correspondant se contracte aussitôt. Répétant l'expérience, Claude Bernard obtient ce même résultat, mais en outre il constate, ce que personne n'avait encore vu, que tout le côté de la face correspondant au nerf sectionné devient rouge, gonflé, échauffé, au point que la température de l'oreille de ce côté peut être supérieure de 10 degrés à celle de l'autre oreille.

Si ensuite on excite, à l'aide d'un courant électrique, l'extrémité supérieure du nerf qu'on a coupé, l'effet devient exactement contraire : les vaisseaux se resserrent, l'oreille pâlit, la température tombe au-dessous du niveau primitif.

Que s'est-il donc passé dans l'un et l'autre cas?

Les petites artères sont formées d'une tunique de muscles résistants, qui, à l'état normal, abandonnés à eux-mêmes, sont dans une contraction moyenne qui détermine un certain calibre des vaisseaux et, par suite, un état régulier de la circulation du sang.

Tous ces petits muscles sont sous la dépendance de nerfs particuliers, reliés à un nerf sympathique. Vient-on à couper leurs liens nerveux, on les paralyse, ils cessent d'opposer la moindre résistance au sang qui, poussé par le cœur, y arrive bientôt en quantité, apportant la chaleur qu'il recèle. Si, au contraire, on excite les nerfs par l'électricité, le phénomène inverse se produit : les muscles se contractent avec une énergie trop grande, empêchent le passage du sang : d'où pâleur et refroidissement.

A côté de ces nerfs dont l'excitation a pour effet de rétrécir le calibre des vaisseaux, et qu'il nomme pour cette raison *vaso-constricteurs*, Claude Bernard en découvre d'autres qui ont pour rôle de paralyser les premiers et d'entraver leur action. Ceux-là sont les *vaso-dilatateurs :* excités, ils empêchent les vaso-constricteurs de fonctionner et provoquent ainsi indirectement la dilatation des artères.

A la suite de cette découverte, le problème de la circulation, auquel Harvey avait fait faire un si grand pas, se présentait sous un aspect nouveau. Assurément, le cœur demeure toujours le moteur initial et essentiel; c'est toujours lui qui chasse le sang dans les vaisseaux aux calibres variés, et dans ces vaisseaux la circulation reste soumise aux lois de l'hydraulique. Mais ces lois, dans l'organisme vivant, ne sont plus toutes-puis-

santes, le système nerveux les gouverne, et peut même les annihiler complètement.

Ainsi, dans le phénomène où l'on se serait le moins attendu à pareille révélation, les lois physiologiques se montrent supérieures aux lois mécaniques. Et contrairement peut-être à ce que Claude Bernard eût souhaité lui-même, sa découverte venait confirmer le *principe* vital aux dépens des agents physico-chimiques, qui ont la prétention de s'y substituer.

VII. LE CURARE

Les Indiens d'Amérique trempent le bout de leurs flèches dans la dissolution d'un poison végétal extrêmement dangereux, le *curare*, dont Alexandre de Humboldt a retracé les soudains et terribles effets. A la plus petite dose, ce poison, introduit dans le sang par une blessure, est toujours mortel, et il amène la mort au milieu des plus épouvantables angoisses ; la victime (homme ou bête) sent la paralysie envahir progressivement tous ses membres en quelques instants; en même temps, se produit une douleur atroce et contre laquelle on ne peut réagir; c'est avant la mort la destruction successive des diverses parties de l'organisme.

Dès 1847, Claude Bernard, étudiant l'action du poison de la noix vomique, avait inauguré une nouvelle méthode pour les recherches toxicologiques. En 1850, cette méthode, appliquée au curare, devait lui fournir les éléments d'une importante découverte, dont les développements se poursuivent jusque vers 1870.

Soumettant des animaux au curare, il reconnaît, après tant d'autres, que ces animaux périssent par asphyxie paralytique progressive, tout en gardant intactes jusqu'au dernier moment leurs fonctions cérébrales. Mais là ne se bornent pas ses expériences.

Ces animaux tués par le curare, il les soumet à l'excitation électrique, et constate que leurs muscles se contractent : ils n'ont donc pas perdu leurs propriétés, mais, en revanche, les nerfs moteurs, auxquels est dévolu, dans l'organisme vivant, le rôle de provoquer la contraction des muscles, sont devenus inhabiles à cette fonction. C'est donc sur eux qu'a agi le curare.

De ce résultat découlent deux conséquences d'un haut intérêt.

En premier lieu, il devient évident que le muscle possède par lui-même, et ne doit pas aux nerfs sa propriété fondamentale, la contractilité. Ce problème, désormais résolu, divisait les physiologistes depuis Haller.

En second lieu, l'action des poisons se montre sous son vrai jour. Le poison ne tue pas, comme on le croyait jusque-là, en agissant sur des organes compliqués, le cœur, le foie, le cerveau, mais bien en détruisant ou en paralysant certains éléments constitutifs de ces organes. C'est ainsi que la *strychnine* agit sur les cellules sensibles de la moelle épinière, l'*upas antiar* sur les fibres musculaires et, en premier lieu, sur celles du cœur, le *curare* sur les terminaisons des nerfs moteurs.

L'emploi du poison pour étudier le fonctionnement des éléments anatomiques, que les outils plus grossiers du vivisecteur ne sauraient atteindre, est une des plus belles conceptions de Claude Bernard. Grâce à cet *instrument physiologique*, « il installa son laboratoire au sein de l'économie animale: il eut son réseau de communications instantanées, sa police secrète, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui l'avertissait du trouble le plus furtif ».

VIII. L'OXYDE DE CARBONE

L'oxyde de carbone est un poison terrible qui se dégage des foyers à combustion lente, et qui, porté par l'air dans les poumons des êtres vivants, y provoque de rapides phénomènes d'asphyxie; ce poison cause chaque hiver nombre d'accidents mortels; c'est à lui qu'ont trop souvent recours les malheureux qui, se croyant abandonnés de la Providence et manquant du courage de vivre, demandent au réchaud la fin de leurs misères.

Rien ne peut déceler sa présence; il ne

répand aucune odeur, et il laisse même aux victimes, qu'il tue lentement, un teint rose et une apparence de santé.

Comment agit ce mystérieux meurtrier? Claude Bernard va fournir la clé du problème.

Avant lui régnait en médecine légale la plus complète anarchie relativement aux symptômes et au mécanisme de la mort par l'action des vapeurs de charbon.

Les uns la croyaient sans douleur et pensaient que les malheureux qui y succombent s'endorment paisiblement; pour les autres, elle devait constituer un supplice affreux, comme l'attestent les convulsions de ceux qui y ont volontairement recours.

Claude Bernard montra que, chez les empoisonnés par l'oxyde de carbone, le sang reste rouge: il fit voir que ce gaz chasse l'oxygène, nécessaire à la vie, de son union avec la matière constitutive des globules rouges du sang, l'hémoglobine, et prend sa place. A la suite de cette combinaison, les globules rouges sont devenus impropres à fixer l'oxygène, et le patient succombe à une asphyxie, de nature particulière.

L'analogie entre l'action de l'oxyde de carbone et celle du curare est frappante. Nous avons vu celui-ci atteindre et tuer les terminaisons des nerfs moteurs; celui-là détruit la vitalité du globule sanguin. Ce n'est plus le cœur, ni l'appareil des poumons, ni le cerveau que le poison frappe et paralyse; le *trépied vital* de Bichat reste indemne. L'asphyxie chimique que produit l'oxyde de carbone dérive de la suppression physiologique d'un élément indispensable au fonctionnement de l'organisme.

Mais à cette découverte ne se bornent pas les investigations de Claude Bernard sur l'oxyde de carbone.

Il l'emploie à la solution d'un problème qui venait à peine d'être posé: l'analyse des gaz du sang. Il s'en sert pour comparer à ce point de vue le sang artériel avec le sang provenant des veines de diverses régions. Il montre, par exemple, que le sang sortant d'un muscle contracté a plus perdu d'oxygène que lorsque le même muscle est au repos : l'oxygène a été employé par le muscle à produire la chaleur qui accompagne toujours son effort de contraction.

Au contraire, quand une glande chasse le produit liquide qu'elle a sécrété, son sang veineux est rouge; ce sang devient noir pendant la période de repos apparent de la glande, qui est en réalité celle du travail, puisqu'à ce moment elle fabrique son liquide. Le sang du rein, glande qui ne produit rien, mais qui filtre d'une manière permanente, est toujours rouge.

IX. ACADÉMICIEN — SÉNATEUR

L'exposé que nous venons de faire des travaux de Claude Bernard a rompu l'enchaînement chronologique de sa biographie. Ses recherches sur l'oxyde de carbone, en 1870, datent presque de la fin de sa carrière; à ce moment, les honneurs et une réputation universelle lui étaient venus.

En 1861, il fut nommé membre de l'Académie de médecine, dans la section de pathologie médicale, en 1867, créé commandeur de la Légion d'honneur et élu président de la Société de biologie. Enfin, sa renommée franchit les limites du monde savant; ses belles découvertes, vulgarisées par des articles d'une facture littéraire irréprochable, publiés d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, et plus tard réunis en volume, attirèrent l'attention publique, et le 24 mai 1869 il fut reçu membre de l'Académie française en remplacement de Flourens.

Depuis 1867, Claude Bernard occupait au Muséum la chaire de physiologie générale. Deux ans auparavant, en 1865, une épreuve cruelle était venue traverser sa vie, mais elle ne devait pas être sans consolation.

Une pénible maladie, dont l'issue demeura longtemps douteuse et qui inspira même des inquiétudes, l'éloigna de Paris pendant plusieurs mois.

Pasteur (1) choisit ce moment pour publier une belle étude sur les travaux du

(1) Pasteur. Voir *Contemporains*, n° 186.

grand physiologiste. Claude Bernard y fut très sensible.

J'ai reçu, écrit-il, l'article que Pasteur a fait sur moi. Sa lecture m'a paralysé les nerfs vaso-moteurs du sympathique, et m'a fait rougir jusqu'au blanc des yeux.

Sous les ombrages du domaine paternel, loin des fatigues du laboratoire, privé de ses moyens habituels d'expérimentation, il voulut donner l'essor à sa pensée ; il écrivit son *Introduction à la médecine expérimentale*, chef-d'œuvre de précision scientifique.

Il ne manquait plus à Claude Bernard, qu'une distinction politique. En 1869, la volonté personnelle de l'empereur lui fit donner un siège à ce Sénat, qui devait disparaître après la révolution du 4 septembre 1870. Il choisit comme introducteur l'ancien curé de Saint-Julien, le cardinal Donnet (1); il l'assura qu'il était fidèle à sa prière et à la sanctification du dimanche.

X. RÔLE DE CLAUDE BERNARD DANS LA SCIENCE ET LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINES

Maintenant que nous avons exposé le développement de la carrière et des travaux Claude Bernard, nous pouvons en déduire la part qui lui revient dans le mouvement intellectuel du XIXe siècle. Quelques extraits d'un remarquable discours de M. Brunetière éclaireront sur ce point le lecteur.

Claude Bernard fut plus qu'un physiologiste et plus que la « physiologie elle-même » ; il fut vraiment un maître des intelligences.

..... Pour exposer les résultats des sciences de la vie, son génie d'écrivain a trouvé dans la langue de tout le monde des ressources inconnues, et ce que l'on n'exprimait guère avant lui qu'en termes spéciaux, techniques et rébarbatifs, il a inventé le moyen de le dire en termes non moins précis, non moins scientifiques, et cependant généraux.

Ainsi, dans l'histoire, dans notre langue et dans notre littérature, ont fait l'un après l'autre — pour n'en nommer ici que quelques-uns — les Descartes, les Pascal, les Buffon, les Cuvier, les Claude Bernard..... J'ai pensé plus d'une fois que l'*Introduction à la médecine expérimentale* n'avait pas exercé moins d'influence, à son heure, que ces livres fameux (les *Époques de la nature* de Buffon, le *Discours de la méthode* de Descartes)..... et c'est pour ce motif que, depuis plus d'un quart de siècle, ceux qu'on entend peut-être le plus souvent invoquer le nom de Claude Bernard, ce ne sont pas les physiologistes, ce sont les philosophes.

Lorsque ce livre parut, Locke et Bacon régnaient encore sur la science..... Bacon..... il avait inventé la méthode! Cependant, quand on essayait de définir cette méthode si féconde, il se trouvait — chose assez surprenante — qu'elle consistait précisément à n'en être pas une. L'horreur du syllogisme en formait le premier article. Point de raisonnements ni de raisons, mais des observations et des faits. On regardait tomber les pommes et on en concluait que, à moins sans doute qu'on ne les cueille, toutes les pommes tombent; et c'était une loi. On versait des acides dans de la teinture de tournesol, elle rougissait; et c'était une loi. On injectait à une grenouille du venin de crapaud, elle en mourait ; et c'était une loi. Pour se faire d'ailleurs pardonner tant de hardiesse, on admettait qu'un fait est toujours à la merci d'un autre, si je puis ainsi dire; et sentant bien qu'avec des contingences additionnées il était difficile de faire du nécessaire, toutes ces lois n'étaient vraies que jusqu'à preuve du contraire.....

Claude Bernard est venu renverser tout cela. Sans en faire autant de bruit que Bacon, il a nié que le refus de raisonner fût une forme de raisonnement, et il a montré que, bien loin d'être deux manières de raisonner différentes et inverses, l'induction et la déduction n'en faisaient qu'une au fond. « Toutes les variétés apparentes du raisonnement — a-t-il dit en propres termes — ne tiennent qu'à la nature du sujet que l'on traite et à sa plus ou moins grande complexité. Mais, dans tous les cas, l'esprit de l'homme fonctionne toujours de même par syllogisme, et il ne pourrait pas se conduire autrement. »

Semblable à Geoffroy-Saint-Hilaire, à Buffon, à Augustin Thierry, Claude Bernard, tout en reconnaissant que l'édifice scientifique doit reposer sur les faits, y introduit, pour coordonner ceux-ci et les cimenter, l'interprétation de l'homme, c'est-à-dire l'*imagination*. Sans elle l'assemblage des faits est un cadavre inerte :

En même temps que le raisonnement, si les philosophes et les savants eux-mêmes avaient chassé l'imagination du domaine de la science, on ne saurait être trop reconnaissant à Claude Bernard de l'y avoir rétablie dans ses droits : « Un fait n'est rien par lui-même — c'est encore lui qui parle, — il ne vaut que par l'idée qui s'y rattache ou par la preuve qu'il fournit. Quand on qualifie un fait nouveau de *découverte* ce n'est,

(1) Cardinal Donnet. Voir *Contemporains* n° 158.

pas le fait lui-même qui constitue la découverte, mais bien l'idée nouvelle qui en dérive, et, quand un fait prouve, ce n'est point le fait lui-même qui donne la preuve, mais seulement le rapport qu'il établit entre le phénomène et sa cause. » Et, plût aux dieux, Messieurs, que, pour ne rien dire de nos savants, plût aux dieux que nos philosophes, nos historiens, nos critiques eussent retenu la leçon de ces fortes paroles!

Il est donc vrai, Messieurs, que sans une *idée directrice*, comme le savant ne saurait instituer aucune expérience, de même ni le critique, ni l'historien, ni le philosophe ne sauraient rien entreprendre ou seulement rien comprendre. « C'est l'idée, comme le dit Claude Bernard, qui est le principe de tout raisonnement et de toute invention; c'est à elle que revient toute espèce d'initiative »; et ailleurs encore : « C'est l'idée qui constitue le point de départ de tout raisonnement scientifique, et c'est elle qui en est également le but dans l'aspiration de l'esprit vers l'inconnu. »

Les idées de Claude Bernard ont opéré une révolution dans la science :

S'il est impossible de méconnaître la grandeur et la simplicité de ces idées, il est impossible de ne pas voir qu'elles tendraient à renouveler la conception même de la science; et c'est bien aussi ce qu'elles ont opéré. Non seulement elles ont renversé l'idée fausse que l'on se formait de la méthode, et à « l'induction baconienne » elles ont substitué ce que Claude Bernard a lui-même appelé « la critique expérimentale »; mais, en outre, à l'idée d'une science morte elles ont substitué celle d'une science vivante et, pour ainsi parler, d'une science toujours en mouvement. Pas plus en physique ou en chimie qu'en physiologie même, le progrès de la science n'est arithmétique et ne se constitue par une simple addition de vérités nouvelles à des vérités anciennes, mais il est proprement « organique », et, de chacune de ses acquisitions successives, le corps de la science en est tout entier modifié. Il n'y a qu'un principe immuable et fondamental : c'est celui du *déterminisme absolu* des phénomènes. Et conformément à la loi de ce déterminisme, les faits sont toujours les faits; ils sont acquis à la science et à l'humanité dès que l'expérience et la critique les ont déterminés; on n'en changera point la nature ni les conditions. Je dis seulement que la science est tout autre chose que la somme de ces faits. Elle est l'interprétation qu'on en donne, ou, si vous le voulez, elle est l'édifice que nous démolissons d'âge en âge pour le reconstruire, avec les mêmes matériaux, sur un plan toujours différent.

Claude Bernard a réalisé l'union de la science et de la philosophie.

J'oublierais sans doute un des titres de Claude Bernard à notre gratitude si je ne disais que nul à son heure n'a fait autant ou plus que lui, pas même Auguste Comte, pour renouer, resserrer et consolider l'alliance nécessaire de la science et de la philosophie. Ne nous lassons point de citer *l'introduction à la Médecine expérimentale :* « La séparation de la science et de la philosophie ne pourrait être que nuisible au progrès des connaissances humaines. La philosophie, tendant sans cesse à s'élever, fait remonter la science à la cause ou à la source des choses. Elle lui montre qu'en dehors d'elle il y a des questions qui tourmentent l'humanité et qu'on n'a pas encore résolues. Cette union solide de la science et de la philosophie est utile aux deux, elle élève l'une et contient l'autre. Mais si le lien qui unit la philosophie à la science vient à se briser, la philosophie, privée de l'appui ou du contrepoids de la science, monte à perte de vue et s'égare dans les nuages, tandis que la science, restée sans direction et sans aspiration élevée, tombe, s'arrête ou vogue à l'aventure. »

XI. LE DÉTERMINISME

Nous avons vu Claude Bernard faire du doute scientifique la base et comme la condition préliminaire indispensable des expériences et des observations sur les phénomènes de la vie. Il n'accepte rien en dehors du fait, qu'il se borne à constater toutes les fois que son explication conduirait à une idée métaphysique :

— Quand j'entre dans mon laboratoire, disait-il, j'en ferme la porte au matérialisme et au spiritualisme.

Paul Bert raconte à ce sujet un trait caractéristique :

Un jour, dans la première année où j'avais l'honneur d'être son préparateur, comme j'entrais au laboratoire et me débarassais de mon vêtement de dehors :

— Laissez, me dit-il, votre imagination avec votre paletot, au vestiaire; mais reprenez-la en sortant.

En tenant compte, comme je dus le faire, de la fine critique qui se dissimulait avec tant de bonté, je puis dire que Claude Bernard, comme expérimentateur, est tout entier dans cette formule.

Il y est aussi tout entier comme philosophe.

Et sa défiance à l'égard des théories, des hypothèses et des conclusions est telle qu'on a pu tour à tour le ranger soit parmi les vitalistes, qui reconnaissent aux fonctions

vitales un principe directeur, soit parmi les matérialistes, pour lesquels la vie est uniquement un produit des lois physico-chimiques, soit même parmi les positivistes, qui, avec Auguste Comte déclarent ces problèmes insolubles et en écartent l'étude.

La vérité est sans doute qu'il devait souvent se trouver en contradiction avec ses secrets désirs, avec ses intimes aspirations, lorsque les faits que son scalpel mettait en lumière ne répondaient pas complètement à des conceptions *a priori*, dont il était loin d'être exempt, malgré sa prétention contraire. Il était tourmenté par des hésitations, par des répulsions doctrinales presque instinctives.

Il a défini lui-même sa profession de foi dans ses dernières *Leçons sur les phénomènes de la vie.* On nous saura gré de la citer en entier; aussi bien cet exposé n'est-il pas toujours très lumineux :

On pourrait, dit-il, être tenté de nous comprendre parmi les matérialistes ou physico-chimistes. Nous ne leur appartenons point. Car, envisageant l'état actuel des choses, nous admettons une *modalité spéciale* dans les phénomènes physico-chimiques de l'organisme. Sommes-nous parmi les vitalistes? Non encore, car nous n'admettons aucune force exécutive en dehors des forces physico-chimiques. Sommes-nous enfin des expérimentateurs empiriques qui croyons, avec Magendie, que le fait se suffit et que l'expérimentation n'a pas besoin d'une doctrine pour se diriger? Pas davantage; nous trouvons, au contraire, qu'il est nécessaire, surtout aujourd'hui, d'avoir un critérium pour juger et une doctrine pour réunir tous les faits acquis de la science.

Quelle est donc cette doctrine? Le *déterminisme.* Il est illusoire de prétendre remonter aux causes des phénomènes par l'esprit ou par la matière. Ni l'esprit ni la matière ne sont des causes. Il n'y a pas de causes aux phénomènes; et en particulier pour les phénomènes de la vie et pour tous ceux qui ont une évolution, la notion de cause disparaît, puisque l'idée de succession constante n'entraîne pas ici l'idée de dépendance. Les phénomènes de l'évolution s'enchaînent dans un ordre rigoureux, et cependant nous savons que l'antécédent ne commande certainement pas le suivant. L'obscure notion de cause doit être reportée à l'origine des choses; elle n'a de sens que celui de cause première ou de cause finale; elle doit faire place dans la science à la notion de rapport ou de conditions. Le déterminisme fixe les conditions des phénomènes; il permet d'en prévoir l'apparition et de la provoquer lorsqu'ils sont à notre portée. Il ne nous rend pas compte de la nature, il nous en rend maîtres.

Le déterminisme est donc la seule philosophie scientifique possible.

Il nous interdit à la vérité la recherche du pourquoi; mais ce pourquoi est illusoire. En revanche, il nous dispense de faire comme Faust, qui, après l'affirmation, se jette dans la négation. Comme ces religieux qui mortifient leur corps par les privations, nous sommes réduits, pour perfectionner notre esprit, à le mortifier par la privation de certaines questions et par l'aveu de notre impuissance. Tout en pensant, ou mieux en sentant qu'il y a quelque chose au delà de notre prudence scientifique, il faut donc se jeter dans le déterminisme. Que si, après cela, nous laissons notre esprit se bercer au vent de l'inconnu et dans les sublimités de l'ignorance, nous aurons au moins fait la part de ce qui est la science et de ce qui ne l'est pas.

Le principe du *déterminisme,* au sens que Claude Bernard donnait à sa théorie, est qu'en toute science rien n'existe en dehors de l'expérience et des acquisitions qui résultent, pour les connaissances humaines, de la mise en œuvre de la méthode expérimentale.

En pratique, cependant, Claude Bernard apportait quelque atténuation à la rigueur théorique d'une doctrine si fausse.

Celle-ci, en effet, aurait conduit à ne rechercher, dans l'étude des phénomènes de la vie, que la détermination de leurs conditions matérielles. Or, il ajoute ce précepte :

Le problème de la physiologie générale ne consiste pas à rechercher dans les êtres vivants les lois physico-chimiques qui leur sont communes avec les corps bruts, mais à s'efforcer de trouver au contraire les lois organo-trophiques ou vitales qui les caractérisent.

Si l'on applique ce précepte, on ne tarde pas à reconnaître qu'en réalité tous les phénomènes d'ordre purement vital échappent au déterminisme : « La force vitale, disait Claude Bernard, dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas; les agents physiques produisent des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. » Tout ce qui reçoit la direction de la force vitale échappe par cela même au déterminisme.

Quelle que soit d'ailleurs la valeur de sa théorie, il convient de remarquer que, en dehors du laboratoire, Claude Bernard était loin de s'y confiner. Autre chose était pour lui la science, autre chose la morale, et peut-être son exemple a-t-il contribué à affermir une dissidence entre ces deux autorités qui se devraient, au contraire, un mutuel appui; dissidence que les âges passés auraient répudiée comme impossible, et qui, érigée en dogme par ce siècle libre-penseur, a favorisé l'extension d'un orgueilleux matérialisme.

Claude Bernard, séparant la science des vérités métaphysiques, n'a jamais nié ces vérités. Comme il l'a dit lui-même, il *sentait* au contraire que quelque chose existe au delà de l'extrême prudence scientifique dont il faisait profession. En dehors du domaine de l'expérience directe et exclusive, il admettait un autre champ, ouvert à l'intelligence et aux interrogations secrètes de l'âme sur les problèmes inéluctables de la destinée humaine.

Les *Sublimités de l'ignorance*, comme il appelle très improprement les vérités que ne peut atteindre l'expérience matérielle, et dont la certitude ne relève que de la foi, ne lui étaient ni inconnues ni antipathiques; elles illuminaient parfois sa physionomie, suivant l'expression d'un de ses disciples, Chauffard, comme d'un reflet des choses divines.

Nul homme n'échappe à ces inquiétudes, à ces interrogations, et ceux parfois qui en paraissent les moins préoccupés ont l'âme tourmentée d'une torturante anxiété. Et plus la raison demande à ses seules lumières une réponse, plus elle s'enfonce dans l'obscurité. Seul connaît la paix le cœur humble qui accepte et qui croit.

Autant Claude Bernard fut un chercheur incomparable et un observateur de premier ordre, autant comme philosophe il se montra médiocre, faute d'études solides et de principes assurés.

Sa méthode pousse l'analyse à l'extrême et son doute scientifique absolu rejette hors du trésor de la science toutes les lumières venues d'en haut qui cependant rejaillissent d'une manière si féconde même sur les choses de la nature.

Grâce à son horreur de la philosophie scolastique dont il semble n'avoir possédé qu'une légère teinture et qu'il proclame d'ailleurs irrationnelle et arbitraire, il est tombé dans la plus grave erreur au point de vue du principe moteur des phénomènes physiologiques à l'étude desquels il avait voué sa vie. Le moteur, chez l'homme, dit la science catholique, c'est l'âme, l'âme raisonnable, forme substantielle du corps; elle lui donne la vie et préside à toutes ses opérations, même aux végétatives et aux sensitives.

L'homme ne possède pas trois âmes, comme l'ont cru certains rêveurs : l'une végétative, l'autre sensitive ou animale, la dernière raisonnable; il n'en a qu'une, douée simultanément des trois puissances végétative, sensitive, raisonnable.

L'opinion contraire est fausse et condamnée par l'Église.

Quelques physiologistes, préoccupés de l'indépendance de leur science, pressés, d'autre part, par la logique qui exige une cause à tout effet, ne voulant pas parler de l'âme, par un certain respect humain scientifique, ont imaginé le *Principe vital*, sorte d'agent intermédiaire, mal défini, agissant entre l'âme et le corps et présidant aux opérations de ce dernier. Ce principe vital ne pourrait être au fond qu'une âme sensitive ou végétative, peut-être les deux à la fois, ce qui est absurde.

Enfin, un troisième point de vue, plus bas, ne veut pas de l'âme, scientifiquement parlant, parce qu'elle échappe aux sens, ni même du principe vital, pour la même raison. Imbue de positivisme, cette théorie, qui est celle de Claude Bernard, conçoit les opérations physiologiques comme simplement *déterminées* par les forces physico-chimiques de la nature, en vertu des lois de conservation de l'énergie.

Claude Bernard semble avoir voulu limiter son *déterminisme* aux choses maté-

rielles et n'en avoir point souillé celles de l'esprit.

Le déterminisme appliqué à la volonté nie la liberté. C'est là une conséquence redoutable devant laquelle le savant reculait, mais logique après les prémisses qu'il posait.

Il avait la foi, paraît-il, et le *dédoublement* scientifique de son individu lui donnait le moyen de la conserver et à côté de cela de scruter les plus merveilleuses œuvres du Créateur sans élever son regard au delà des forces de la nature.

Il se défendait d'être matérialiste ; peut-être fut-il plutôt panthéiste..... il eût mieux fait de rester un merveilleux anatomiste et surtout, derrière l'anatomie, de chercher l'âme humaine.

XII. DERNIÈRES ANNÉES — MORT CHRÉTIENNE HONNEURS POSTHUMES

Claude Bernard était issu d'une famille très chrétienne. Son père et sa mère, au témoignage d'un de ses *vieux vignerons* qui a bien voulu nous donner ces détails, son beau-frère et sa sœur, M. et Mme Cantin, étaient pratiquants, et, aujourd'hui encore, sa nièce et ses petites-nièces, ainsi que ses petits-neveux, qui habitent Pouilly-le-Monial, ont conservé ces pieuses traditions.

Lui-même, séparant, comme nous l'avons dit, les faits scientifiques des vérités de la foi, n'a jamais prononcé la moindre parole ni accompli le moindre acte contre la religion.

Pendant les deux mois de vacances qu'il passait chaque année à Saint-Julien, il accompagnait volontiers sa famille à la messe.

Son séjour annuel au pays natal constituait une halte délicieuse dans sa vie de labeur. Il y amenait généralement son préparateur favori, l'ami de Gambetta, Paul Bert (1).

Simple et modeste, il accueillait avec bienveillance les paysans qui venaient, sans autre cérémonie, lui demander avis pour les maladies de leurs bestiaux ou de leurs vignes. Les vendanges étaient pour lui une fête.

Il était, nous dit encore son *vieux vigneron*, bon et charitable aux malheureux, qui ne s'adressaient jamais à lui sans être secourus ; aux malades, qui avaient recours à lui, quoiqu'il n'exerçât cependant pas. Enfin, il était bon, affable, simple avec tout le monde. Il donnait pour différentes œuvres de bienfaisance du pays. A chacun il rendait service autant qu'il lui était possible. Il était juste et bon pour ses serviteurs et vignerons.

A Saint-Julien, il sortait peu, pour ménager sa santé; mais on venait le voir et il recevait les visites avec plaisir.

Il avait épousé Mlle Martin, fille d'un avoué à Paris; il a laissé deux filles, Mlles Marie et Tony Claude Bernard.

A Paris, après avoir habité successivement passage du Commerce-Saint-André, rue Mogador, rue Royale, rue de Luxembourg (aujourd'hui rue Cambon), il se fixa rue des Écoles, en face du Collège de France. C'est là qu'il est mort.

En 1876, il écrivait : « J'ai dans l'esprit des choses que je veux absolument finir. » Les projets qu'il méditait alors étaient plus amples que ceux qu'il avait jusque-là réalisés. D'expérience en expérience, il était arrivé, en effet, au problème de la fermentation, sur lequel se greffe celui des origines de la cellule.

Il y consacra toutes ses méditations de l'été de 1877, et déjà il pouvait annoncer à ses disciples qu'il avait trouvé la route pour arriver à la connaissance de ces mystères. S'il disait vrai, personne n'a pu le savoir; les études auxquelles il songeait n'eurent pas même de commencement.

Le 10 février 1878, la mort vint le frapper. Il s'y était préparé en chrétien, et il reçut avant de mourir les derniers sacrements des mains de M. Castelnau, curé de Saint-Séverin.

Depuis quatre ans, le célèbre P. Didon, Dominicain, suivait autant qu'il le pouvait les cours de Claude Bernard au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle. A la dernière leçon, remarquant la

(1) Paul Bert. Voir *Contemporains*, n° 43; Gambetta, n° 39.

fatigue du maître, il avait voulu lui témoigner sa reconnaissance et le professeur s'était empressé de lui proposer de l'initier en particulier à ses travaux. La mort empêcha cette combinaison, mais le P. Didon eut une nouvelle et longue entrevue avec le grand savant.

Son âme s'ouvrait à moi, a-t-il écrit depuis, avec une cordialité dont je resterai toujours ému..... « Mon Père, me dit-il, combien j'eusse été peiné si ma science avait pu, en quoi que ce soit, gêner ou paru combattre notre foi! Ce n'a jamais été mon intention de porter à la religion la moindre atteinte.

Certains amis de Claude Bernard nièrent qu'il eût reçu en pleine connaissance les derniers sacrements. Le P. Didon s'en montra fort contristé; il provoqua les témoignages contraires de la famille, du curé de Saint-Séverin qui avait administré le malade, et, complètement rassuré, il profita d'une station prêchée durant le Carême pour affirmer la foi chrétienne du savant (1).

La Chambre des députés, sur la proposition de Gambetta, vota à Claude Bernard des funérailles nationales. Elles eurent lieu le samedi 16 février 1878 à l'église Saint-Sulpice. Sur sa tombe furent prononcés des discours au nom des grands Corps savants auxquels il appartenait : l'Académie française l'Académie des sciences, le Collège de France, le Muséum, la Faculté des sciences, l'Académie de médecine, la Société de biologie.

Une statue, due au ciseau de M. Guillaume, membre de l'Institut, lui fut élevée en 1886 sur le terre-plein du Collège de France, à Paris. En 1894, eut lieu à Lyon dans la grande cour d'honneur de la Faculté de médecine l'érection d'un autre monument. M. Brunetière y prononça un éloquent discours dont nous avons donné les lignes essentielles.

Enfin, Saint-Julien a voulu posséder les traits de son illustre enfant par un buste dû au sculpteur lyonnais, Arthur de Gravillon.

A. Acloque.

(1) Voir la vie du P. Didon par M. A. de Coulanges.

BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPAUX TRAVAUX DE CLAUDE BERNARD

1843. *Recherches anatomiques et physiologiques sur la corde du tympan, pour servir à l'histoire de l'hémiplégie faciale. Du suc gastrique et de son rôle dans la nutrition.* — 1844. *Recherches expérimentales sur les fonctions du nerf spinal, étudié spécialement dans ses rapports avec le pneumogastrique. Des matières colorantes chez l'homme.* — 1846. *Des différences que présentent les phénomènes de la digestion et de la nutrition chez les animaux herbivores et carnivores.* — 1846-1854. *Précis iconographique de médecine opératoire et d'anatomie chirurgicale.* — 1848. *De la présence du sucre dans le foie.* — 1849. *Influence de la section des nerfs pneumo-gastriques sur les contractions du cœur. Du suc pancréatique et de son rôle dans les phénomènes de la digestion. De l'origine du sucre dans l'économie animale.* — 1850. *Découverte de la fonction du pancréas dans l'acte de la digestion.* — *Recherches sur le curare.* — 1852. *De l'influence du système nerveux grand-sympathique sur la chaleur animale. Mémoire sur les salives.* — 1853. *Recherches sur une nouvelle fonction du foie considéré comme organe producteur de matière sucrée chez l'homme et les animaux.* — 1855. *Leçons de physiologie expérimentale appliquée à la médecine.* — 1856. *Mémoire sur le pancréas et sur le rôle du suc pancréatique dans les phénomènes digestifs.* — 1857. *Leçons sur les effets des substances toxiques et médicamenteuses.* — 1858. *Leçons sur la physiologie et la pathologie du système nerveux.* — 1859. *Sur l'emploi du curare dans le traitement du tétanos.* — 1864. *Études physiologiques sur quelques poisons américains : le curare.* — 1865. *Étude sur la physiologie du cœur.* — *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.* — 1870. *Sur l'asphyxie par le charbon.* — 1872. *La chaleur animale.* — 1877. *Leçons sur le diabète et la glycogenèse animale.* — 1878. *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux.* — 1878. *La science expérimentale.*

A CONSULTER SUR CLAUDE BERNARD

1° *Discours prononcés aux obsèques.*

2° *Articles biographiques* par Beaunis, Paul Bert, Bouchut, Boyer, Brochin, Chauffard, P. Didon, Mathias, Duval, Ferrand, Abbé Moigno, Naville, G. Pouchet et Ch. Robin.

Renan, (*Discours de réception à l'Académie*, 3 avril 1879). — Richet, *La métaphysique de C. Bernard.* — Rousseau, *Quelques erreurs de C. Bernard.* — Schœbel, *C. Bernard et son principe du critérium expérimental.*

3° M. Duval, Renan, P. Bert, A. Moreau, Roger de la Coudraie et Malloizel, *L'œuvre de Claude Bernard*, in-8°, 1881.



(D'après le portrait par RIESNER.)

GÉNÉRAL BARON DAUMESNIL (1776-1832)

Le général Daumesnil, surnommé la *Jambe de bois*, est une des gloires militaires les plus pures du premier empire.

Son souvenir est resté aussi populaire que celui des grands maréchaux de Napoléon, princes et ducs de la nouvelle noblesse.

Dans un rang plus modeste — il perdit sa jambe à Wagram, n'étant encore que colonel — Daumesnil déployait sur les champs de bataille la même splendide bravoure que les Murat, les Ney, les Oudinot. Aux heures des suprêmes revers et de l'humiliante invasion, par deux fois le général à la *jambe de bois* brilla par son indomptable énergie.

Enfin, ce qui complète l'éloge, au courage le plus intrépide il joignait la plus grande noblesse de sentiments.

I. ENFANCE DE DAUMESNIL — IL S'ENGAGE DANS L'ARMÉE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES — DANS LES GUIDES DE BONAPARTE

Yrieix-Pierre Daumesnil, né le 27 juillet 1776 à Périgueux, était fils de Jean-

François Daumesnil (1), négociant et bourgeois de cette ville, et de Anne Piétré, d'une famille d'Auvergne.

Pierre fut placé de bonne heure au collège de Périgueux où il montra un caractère impétueux et turbulent.

Il terminait tant bien que mal ses études, lorsqu'un événement malheureux décida de son avenir.

Un artilleur, de passage dans la ville, le rencontra et le railla sur ses dix-huit ans. Daumesnil riposta vivement et voulut se mesurer, l'épée à la main, avec le mauvais plaisant. La rencontre eut lieu et, fougueux et inhabile, le jeune homme blessa mortellement son adversaire.

Effrayé de ce terrible dénouement, le jour même, sans oser rentrer chez lui, il quitta la ville et s'enfuit à pied jusqu'à Toulouse. On était en 1794, la ville était pleine de troupes de l'armée des Pyrénées qui allaient combattre les Espagnols.

Daumesnil apprend que les volontaires sont accueillis à bras ouverts; son parti est pris, il s'engage le 15 mars 1794 au 22e chasseurs à cheval. Grand, robuste, la mine fière, il est aussitôt accepté, équipé, et se met en route.

Dès les premières rencontres, il fit preuve d'ardeur et d'intrépidité. Au combat d'Elne, le 19 août, il tombe grièvement blessé à la cuisse. Transporté à l'hôpital, il se prépare à l'amputation de sa jambe, mais le scorbut et la fièvre putride s'étant déclarés, le chirurgien considéra le blessé comme perdu et renonça à l'opération.

Celui-ci obtint d'être transporté à Périgueux où les soins de sa mère aidèrent sa vigoureuse constitution à triompher du mal.

En octobre, il était sur pied et prêt à partir de nouveau. On ne voyageait pas sans difficultés en ce temps-là; aussi le Conseil général de la commune dut lui délivrer un certificat de civisme (1).

A pied, à peine remis de sa blessure, il rejoignit son régiment dans les Alpes, à la veille d'entreprendre la campagne d'Italie.

En avril 1796, un nouveau chef vint prendre le commandement de cette armée : c'était Napoléon Bonaparte.

Le général, dès le début, voulut organiser un corps d'élite : la Compagnie des Guides. Il se fit désigner, parmi les régiments de cavalerie, les hommes les plus braves : Daumesnil fut choisi.

C'était la garde d'honneur du général en chef, toujours prête à le suivre et à le défendre, mais aussi les premiers au danger.

Au pont d'Arcole, Bonaparte saisit un drapeau et se jette au milieu de la fusillade. Entraîné par les fuyards, bousculé, meurtri, il est précipité sur les bords de la rivière. Déjà l'ennemi l'entoure et va le saisir. Un cri s'élève de tous les rangs: « Sauvons notre général! » Deux soldats enlèvent Bonaparte et l'emportent, tandis que d'un élan furieux les Autrichiens sont refoulés et Arcole occupé.

Les deux braves qui avaient retiré leur général des mains de l'ennemi furent les héros de la journée : l'un était Daumesnil, l'autre, son compagnon d'armes Musy.

Plus tard, lorsque Joséphine (2), devenue impératrice, connut par l'empereur l'exploit des deux soldats, elle leur fit une pension sur sa cassette particulière.

Deux mois plus tard, une bataille se livre devant Mantoue. Les Autrichiens tentent une sortie désespérée. Une lutte terrible s'engage. Daumesnil, au premier rang, se fait jour dans la mêlée et enlève un drapeau. Fier de son trophée, il vient le présenter à Bonaparte. Le général, occupé à suivre l'action avec sa longue-vue, ne prend pas garde à Daumesnil. Sans mot dire, l'audacieux soldat se lance de plus belle au plus fort du combat. Il a aperçu un

(1) La famille d'Aumesnil, d'origine normande, avait été maintenue, en 1666, dans sa noblesse d'ancienne extraction, à la généralité de Caen. L'auteur de la branche du général, Pierre d'Aumesnil, seigneur de Varaville, avait épousé, en 1646, Marguerite de Mauvoisin. Un de ses petits-fils, Jean-François, le père du général, né à Fresney-le-Puceux (Calvados), vint se fixer à Périgueux, où il reçut des lettres de bourgeoisie le 19 décembre 1759.

(1) Archives de la ville de Périgueux.

(2) L'impératrice Joséphine. Voir *Contemporains*, n° 551.

magnifique drapeau, orné d'une riche cravate brodée d'or; c'est celui-là qu'il prendra; d'un élan irrésistible, il se jette au milieu des volontaires viennois et s'empare du drapeau.

Bonaparte, lorsqu'il vit Daumesnil et son étendard porté en triomphe, le félicita chaudement :

— Mais, dit-il, où est la cravate de la hampe ?

— La voilà, mon général, dit Daumesnil la tirant de sa poche; vous ne m'avez rien accordé pour le premier drapeau, j'ai pris la liberté de me récompenser pour le second.

Dans une dépêche au Directoire, le général en chef fit l'éloge du soldat en racontant ce fait d'armes.

La même année, Daumesnil fut fait brigadier (14 juin), puis maréchal des logis (28 octobre).

II. DAUMESNIL EN ÉGYPTE IL SAUVE BONAPARTE A SAINT-JEAN D'ACRE

Quand l'expédition d'Égypte est décidée, les Guides se retrouvent autour de leur général. 36000 hommes, pris en grande partie dans l'armée d'Italie, s'embarquent à Toulon le 19 mai 1798; ils débarquent le 1er juillet à Alexandrie et le 21 livrent bataille, au pied des Pyramides, à l'armée turque.

Bonaparte range ses divisions en carrés; la nombreuse cavalerie des mameluks s'élance contre les lignes françaises, tourbillonne tout autour comme une mer en furie; les carrés tiennent bon et ne se laissent pas entamer; nouvel assaut; les plus intrépides cavaliers fondent à toute bride sur les rangs serrés des fantassins. L'un d'eux, terrible, invulnérable, malgré les baïonnettes et les balles, a pénétré dans un carré, frappant à droite et à gauche, semant autour de lui la terreur et le désordre.

Bonaparte, impatienté, appelle Daumesnil, et lui remettant son pistolet :

— Va me descendre ce cavalier !

Le vaillant sous-officier se porte au galop vers le Turc, et un combat corps à corps, épique, se déroule sous les regards des troupes. Enfin le mameluk tombe. Daumesnil revient auprès de Bonaparte et lui rend son arme.

— Celui-là ne reviendra plus, dit-il.

Audacieux, toujours le premier à l'action, d'un courage bouillant, Daumesnil eut un jour à souffrir cruellement de l'emportement de son caractère.

C'était au Caire, peu après la victoire des Pyramides. Les soldats, joyeux, s'étaient le soir réunis dans un café, autour d'un punch gigantesque. On riait, on plaisantait, la joie éclatait, exubérante, chez ces jeunes hommes qui tous avaient quelque haut fait à raconter. Soudain, des officiers entrent; la discipline obligeait les inférieurs à prendre une attitude respectueuse devant les chefs; les rires s'apaisent.

Bientôt, quelques-uns murmurent contre les « gêneurs », et, excités par la boisson, laissent voir leur mécontentement. On leur intime l'ordre de se taire. Une discussion, qui prit une tournure sérieuse, s'ensuit et se termine par l'arrestation des mécontents. Daumesnil était parmi eux. Le lendemain, ils passèrent au Conseil de guerre.

Bonaparte avait exigé une punition exemplaire. Les Guides furent condamnés à être fusillés.

Grande fut la stupéfaction du général lorsqu'il sut que le brave Daumesnil était parmi les coupables. Il résolut de sauver celui qui l'avait lui-même sauvé à Arcole.

Il fit dire à Daumesnil qu'il serait épargné s'il demandait sa grâce.

— Jamais, sans mes camarades, répondit-il noblement; qu'on me gracie ou qu'on me fusille avec eux.

Sur l'ordre du général en chef, il fut gracié, mais il assista à l'exécution de ses camarades. Ce fut une leçon terrible et qui lui profita.

« Cette tête chaude, ce cœur honnête, écrit un de ses biographes, devint un des fervents observateurs de la discipline. »

Au siège de Saint-Jean d'Acre, Dau-

mesnil renouvela ses prouesses. Une bombe tombe aux pieds de Bonaparte, elle va éclater. Daumesnil se précipite, entoure de ses bras son général et le couvre de son corps, tandis que le projectile se brise avec un bruit terrible.

Tous deux sont sains et saufs.

— Quel homme! dit simplement Bonaparte.

Peu d'instants après, on monte à l'assaut. Daumesnil, un des premiers, gravit l'échelle; arrivé sur le rempart, il est précipité dans le fossé par une explosion de mine en même temps qu'un coup de sabre le blesse à la tête.

Le jour même, il reçoit un des premiers sabres d'honneur décernés à l'armée.

Deux mois après, le 25 juillet 1799, complètement rétabli, il assiste à la bataille d'Aboukir; il est aux côtés du général, quand celui-ci, pour mieux voir la position de l'ennemi, monte sur une pièce de canon et devient aussitôt le point de mire d'une batterie ennemie.

Sans hésiter, Daumesnil prend à bras-le-corps le général en chef et le dépose à terre.

— Excusez, mon général, dit-il.

Au même instant, un boulet fauche la pièce, et Daumesnil, immobile, dans l'attitude du soldat dans le rang, salue militairement.

Pendant la charge finale qui acheva de jeter les Turcs à la mer, Daumesnil s'empara de l'étendard d'un pacha qu'il vint présenter à Bonaparte.

Le 25 août suivant, le général en chef, qui avait reçu des nouvelles de France, jugea le moment venu de rentrer en scène. Le 9 octobre, il débarquait à Fréjus, ramenant avec lui les Guides intrépides, parmi lesquels brillait au premier rang le brave Daumesnil.

III. LE CONSULAT — MARENGO — L'EMPIRE WAGRAM

Après le coup d'État du 18 brumaire, le Premier Consul Bonaparte organisa la garde des consuls sous le commandement du général Bessières (1). Daumesnil en fit partie avec son grade de maréchal des logis, dans le régiment des chasseurs à cheval dont Bonaparte aimait à porter l'uniforme.

Ce corps d'élite devait devenir la garde impériale.

Le 6 mai 1800, Daumesnil était promu adjudant-sous-lieutenant et suivait Bonaparte dans la campagne d'Italie que termina la victoire de Marengo.

Il prit part à la brillante charge de cavalerie, conduite par le général Kellermann, qui, combinée avec l'attaque de la division Desaix (2), changea la défaite en une soudaine et magnifique victoire.

En poursuivant l'ennemi dans sa retraite affolée, le détachement commandé par Daumesnil arriva devant un pont obstrué par des fourgons que l'ennemi en déroute avait renversés. Les caisses défoncées montraient des sacs d'où roulaient des pièces d'or. Des cavaliers, devant ces richesses, s'arrêtaient pour ramasser leur part du butin. Daumesnil revint vers les retardataires :

— Eh quoi! vous oubliez que l'ennemi est là, cria-t-il d'une voix vibrante, allons, camarades, en avant, ne nous arrêtons pas aux éclaboussures, en avant et au galop!

Belles paroles qu'il devait répéter plus tard, montrant combien il était insensible aux séductions de l'argent quand sa conscience lui dictait un devoir.

A son retour en France, il reçut le grade de lieutenant (18 juillet 1800) et, le 1er août 1801, celui de capitaine. Lorsque fut créée la Légion d'honneur, il fut de la première promotion (14 juin 1804).

Il aimait à se rappeler cette journée, écrit un de ses biographes. Après la distribution, chaque légionnaire put circuler dans les rues, le ruban rouge sur la poitrine soutenant l'étoile d'argent. Une foule énorme escortait chacun de ces braves qui, aux yeux de tous, étaient des héros. Pendant plusieurs semaines, les passants saluaient cette croix, dont la vue seule exaltait le patriotisme.

Magnifique cavalier, admiré de toute l'armée, le brillant officier attirait tous les

---

(1) Bessières, duc d'Istrie. Voir *Contemporains* n° 490.
(2) Desaix. Voir *Contemporains*, n° 447.

regards. L'empereur le désignant un jour aux officiers autrichiens qui passaient avec lui la revue :

— C'est avec de tels hommes, dit-il, qu'on gagne des batailles.

A Austerlitz, il reçut de la main de l'empereur la croix d'officier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille; Iéna, Eylau, Friedland furent le théâtre de ses exploits.

Le 2 mai 1808, il y eut à Madrid une insurrection contre les Français. Murat fit charger quelques escadrons dans la rue d'Alcala qui traverse la ville dans une partie de sa longueur. Daumesnil, à la tête des chasseurs de la garde, fut blessé dans cette affaire.

Il y a eu beaucoup de monde tué, écrit Murat (1), dans sa lettre à l'empereur, datée du 2 mai, au soir, les chasseurs de votre garde ont perdu quelques hommes. Le colonel Daumesnil s'est comporté, à son ordinaire, comme un brave; il a traversé deux fois l'attroupement avec ses chasseurs. Il a eu vingt hommes hors de combat, deux chevaux tués sous lui et a été blessé légèrement au genou.

En 1809, pendant la campagne d'Allemagne, Daumesnil fut chargé d'importantes missions et se distingua.

Le 13 juin 1809, il fut promu major des chasseurs à cheval de la garde; quinze jours après, les 5 et 6 juillet, eut lieu la terrible bataille de Wagram. L'armée autrichienne, sous le commandement de l'archiduc Charles, forte de 140000 hommes, assaille à gauche Masséna, au centre Bernadotte, qui perdent du terrain devant les forces supérieures de l'ennemi. L'empereur fait alors avancer une batterie de 100 canons sous la direction de Drouot, tandis que Macdonald attaque le centre autrichien, et Davout (2) la gauche. L'ennemi cède bientôt; la cavalerie le charge avec furie.

A la tête de ces ardents cavaliers, écrit le baron Larrey, franchissant l'espace à toute bride sous le feu continu des canons autrichiens, figurent le maréchal Bessières, blessé à la cuisse par un boulet qui avait traversé le ventre de son cheval; le général Lassalle, tué par un boulet, et plusieurs autres officiers tués aussi ou blessés.

Le colonel Daumesnil, paré de son brillant uniforme aux broderies d'or, monte un magnifique cheval, et, le sabre en main, parcourt au galop le front de son régiment.

Sa belle figure, empreinte d'une énergie martiale, inspire à ses soldats la confiance dans la victoire et excite l'enthousiasme dans les rangs. Sa voix retentissante fait entendre le suprême commandement de la charge, et tous s'élancent comme un ouragan à travers un nuage de poussière, faisant trembler le sol sous le pas de leurs chevaux.....

Le colonel s'est précipité au-devant des batteries ennemies, au milieu du feu, lorsque tout à coup son cheval fait un immense écart et tombe mort. Il a le ventre traversé par un boulet.

Le projectile, du même coup, brise la jambe gauche du cavalier, qui, laissant échapper son sabre, roule sur le sol, évanoui..... (1)

Il fut transporté immédiatement à l'ambulance la plus proche, et le chirurgien Larrey déclara l'amputation nécessaire.

— Vous êtes un terrible client, lui dit-il.

C'était, en effet, la vingt-troisième blessure du vaillant soldat. Pendant l'opération, on apporta un nouveau blessé, le lieutenant-colonel Corbineau, qui avait remplacé Daumesnil à la tête du régiment de chasseurs quand le colonel était tombé. Corbineau avait aussi reçu un boulet qui lui avait broyé la jambe. Les deux frères d'armes se revirent avec émotion. Ils furent, après l'opération, dirigés sur Vienne et logés au palais Esterhazy dans la même chambre.

Au milieu de ses souffrances physiques et morales, Daumesnil conservait sa belle humeur; il soutenait le courage défaillant de Corbineau qui, voyant sa carrière brisée, se désespérait.

— Que la volonté de Dieu soit faite, camarade, disait Daumesnil, resté religieux au fond du cœur, à travers les agitations de la vie des camps.

(1) *Murat, lieutenant de l'empereur, en Espagne*, par le comte MURAT, 1897.
Murat, roi de Naples, Voir *Contemporains*, n° 345.
(2) Voir *Contemporains*. Davout, duc d'Auerstaed, prince d'Eckmuhl, n° 58; Drouot, n° 115; Macdonald, duc de Tarente, n° 583; Bernadotte, prince de Pontecorvo, roi de Suède, n° 164; Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, n° 368.

(1) *Moniteur universel*, 27, 28 et 29 mai 1873. Discours du baron Larrey fils à l'inauguration de la statue de Daumesnil à Vincennes.

Ses gais propos, ses fières réflexions consolaient Corbineau.

Larrey ne pouvait taire son admiration.

— Je n'ai jamais vu un caractère de cette trempe ! disait-il.

Tout mutilé qu'il était, Daumesnil trouva encore l'occasion de se dévouer, au risque de sa vie, pour sauver celle de son compagnon.

C'était le jour de l'entrée triomphale de Napoléon à Vienne, parmi les cris d'enthousiasme des soldats, le bruit prolongé du feu d'artifice, les illuminations.

Corbineau s'était endormi. Daumesnil entend soudain un bruit léger comme celui que ferait un liquide tombant goutte à goutte sur le sol. Il appelle Corbineau et lui demande ce qui peut produire ce bruit. Pas de réponse. Une horrible pensée lui traverse l'esprit; Corbineau perd son sang à travers son pansement.

Sans hésiter, par un effort surhumain, Daumesnil se laisse glisser de son lit, se traîne près de la couche de son ami. Il le voit, pâle, évanoui, respirant à peine; il va mourir. Le sang s'épanche sur le sol où il a déjà produit une large mare.

La voix de Daumesnil appelle « à l'aide », mais tout le monde est dehors, attiré par la fête; personne ne répond.

Rampant sur le parquet, s'aidant des mains et de sa jambe droite, il atteint enfin la porte de la chambre; il lui faut encore descendre l'escalier.

S'accrochant à la rampe, maintenant l'appareil de sa jambe amputée, il parvient enfin au rez-de-chaussée et, de tous ses poumons, appelle au secours. Un passant l'a entendu; il ouvre. Daumesnil, épuisé, fait signe de monter, et s'affaisse évanoui.

On put arrêter à temps l'hémorragie de Corbineau qui reprit ses sens un peu avant Daumesnil. Celui-ci, lorsqu'il revint à lui, s'informa aussitôt de son camarade; le sachant sauvé, il lui dit, de ce ton de bonne humeur qui ne le quittait jamais :

— Sais-tu bien, camarade, que j'ai été voir les illuminations cette nuit!.....

L'empereur récompensa le brave soldat en lui donnant le titre de baron (1) et en l'attachant à l'état-major avec une dotation de 8 000 francs.

IV. MARIAGE DE DAUMESNIL — GOUVERNEUR DE VINCENNES

La vie mouvementée des champs de bataille était finie pour Daumesnil, mais non sa carrière militaire.

Il était jeune, actif, et gardait sa belle prestance, malgré sa jambe de bois qui, d'ailleurs, lui devint un titre de gloire, rappelant son héroïque conduite.

A Paris, dans les salons, au milieu des brillants officiers, chamarrés d'or, la jambe de bois de Daumesnil valait les plus beaux grades.

Toujours gai, plein d'esprit, le glorieux blessé s'attirait toutes les sympathies. Il avait remarqué dans le salon du baron Martin Garat (2), premier directeur général de la Banque de France, la fille de la maison, Mlle Léonie Garat, qui avait près de dix-sept ans, dont la beauté et les qualités morales lui faisaient une vive impression.

Il s'en ouvrit à une personne amie, avouant qu'il n'osait la demander à cause de son infirmité.

Peu de jours après cette confidence, il sut qu'il serait accueilli comme le méritait un noble cœur qui avait vaillamment servi son pays.

Napoléon, pour reconnaître les services de Daumesnil, ajouta, par décret du 1er janvier 1812, à la première dotation de 8 000 fr., une nouvelle pension de 4 000 francs.

Peu de jours après, il jetait les yeux sur Daumesnil pour un poste de choix.

---

(1) L'empereur l'autorisa à rappeler dans ses armes le nombre des drapeaux qu'il avait pris sur l'ennemi. Les armoiries de Daumesnil se lisent comme suit :

Coupé, le premier parti de sinople au cor de chasse d'or et de gueules au signe des barons tirés de l'armée ; le deuxième parti d'azur, au trophée de sept drapeaux et deux fusils avec baïonnettes d'argent, soutenus de deux tubes de canon du même, et pour livrées les couleurs de l'écu. Lettres patentes en date du 9 mars 1810. — Archives nationales.

(2) N'avait aucune parenté avec le ministre de la Justice en 1793, Dominique-Joseph Garat.

Mon cousin, écrivait-il au maréchal Bessières, duc d'Istrie, le 27 janvier 1812, Daumesnil étant blessé ne peut rester major; il faut me faire un rapport sur cet officier que mon intention est d'employer militairement. Ne pourrait-on pas lui donner le commandement de Vincennes, avec un grade supérieur et un bon traitement? Vincennes étant une prison d'État et un des quartiers de ma garde, j'ai besoin là d'un homme sûr.....

L'empereur voulut signer au contrat de mariage de son bon serviteur, et quelque temps avant le mariage, le 2 février 1812, il le fit appeler.

C'était au moment des préparatifs de la campagne de Russie.

— J'ai besoin, dit-il, d'un homme sur lequel je puisse compter : j'ai songé à vous.
Le donjon de Vincennes aura la garde du matériel et des munitions nécessaires à l'armée; je vous nomme gouverneur de Vincennes avec le grade de général de brigade.....

C'était un cadeau de noces princier.

Le 11 février, le mariage fut béni à l'église Notre-Dame des Victoires.

Le ménage s'installa aussitôt à Vincennes, où Daumesnil, fidèle aux ordres qu'il avait reçus, devait rester en permanence, sortant le moins possible, toujours présent aux travaux et tenu à une surveillance incessante (1).

Le fort de Vincennes contenait pour plusieurs millions d'objets de valeur, plus le matériel de guerre et les munitions de l'armée.

La confiance de l'empereur était bien placée; Daumesnil devait garder Vincennes en dépit des plus grandes difficultés. Il devint bientôt populaire. Sa femme, douée comme lui d'un grand cœur, se faisait adorer de la population. Elle visitait les pauvres, leur distribuant des secours, heureuse d'adoucir pour un moment leurs souffrances. Elle égayait de sa bonne humeur le logement du gouverneur qui, malgré son heureux caractère, s'attristait en apprenant les revers de la campagne de Russie.

Il attendait cependant chaque jour un retour de la fortune; celui qui avait toujours assisté à des victoires ne pouvait croire à la défaite. Elle vint néanmoins et très rapide. Après la désastreuse campagne de Russie (1812) vint la non moins malheureuse campagne d'Allemagne, terminée par le désastre de Leipzig (1813), puis la campagne de France; un million de soldats ennemis débordant par toutes nos frontières dégarnies envahissent nos provinces.

L'Europe entière est en armes, écrit le baron Larrey dans sa *Notice sur Daumesnil*, l'Empire est renversé, Paris est menacé, envahi; un seul refuge reste encore à sa nationalité, c'est le fort de Vincennes, aux portes de la capitale.

C'est de là que partent toutes les munitions de guerre, c'est là qu'elles retournent pour échapper aux prises faites par l'ennemi.

Les cours converties en arsenal sont encombrées de caissons et de projectiles, le donjon est transformé en magasin à poudre, et le nombre des gargousses est si considérable qu'il dépasse toutes les prévisions. La totalité de ce matériel immense est évaluée à plus de 90 millions de francs (1).

Le gouverneur, pour suffire à la direction et à la surveillance d'un aussi formidable approvisionnement, n'a plus un instant de repos, ni le jour, ni la nuit, car il sait qu'un oubli, une imprudence peut suffire, pour faire sauter la place et entraîner d'incalculables désastres.....

V. DAUMESNIL EN 1814

Le canon tonne au loin, le cercle de fer qui entoure Paris se resserre de plus en plus. Daumesnil, résolu à mourir plutôt que de se rendre, fait partir sa femme et son fils, à peine âgé de deux ans, afin de leur épargner tout danger. Il ignore que Paris a capitulé le 30 mars 1814 et que, aux termes de la capitulation, le matériel des

(1) Le château de Vincennes fut d'abord un simple rendez-vous de chasse construit par Louis VII en 1154. Ses successeurs y firent des embellissements et des agrandissements.
Une chapelle y fut annexée, où saint Louis déposa la sainte couronne d'épines.
Louis XI fit fortifier le donjon qui devint prison d'État. Nombre de prisonniers illustres ou célèbres y passèrent: Condé, Fouquet, le duc de Beaufort, Diderot, Mirabeau, Latude, les ministres de Charles X.
Sous Napoléon Ier, le fort de Vincennes servait à la fois de dépôt au matériel de guerre et de prison. Le malheureux duc d'Enghien y fut détenu quelques heures, jugé par une commission militaire et fusillé (20 mars 1804). Voir *Contemporains* n° 402.

(1) On fabriqua à Vincennes, de 1812 à 1815, 350 000 cartouches d'infanterie et 40 000 gargousses par jour.

forts qui entourent la capitale doit être livré.

Pendant la nuit, Daumesnil, à la tête de 250 chevaux, fait rentrer dans la forteresse une grande quantité de fusils, de canons et de munitions, et lorsque les commissaires des armées alliées se présentent pour se faire remettre ce que contenait Vincennes, Daumesnil s'y refuse catégoriquement, disant qu'il lui fallait un ordre du gouvernement provisoire.

— On vous prendra par la famine, dit un parlementaire.

— Essayez, reprit tranquillement Daumesnil.

— Nous vous ferons sauter.

— Si vous voulez, nous sauterons ensemble! j'ai là dix-huit cent milliers de poudre.....

— Quand vous m'aurez rendu ma jambe, conclut le général, je vous rendrai Vincennes!..... (1)

Devant une si ferme attitude, les parlementaires comprirent qu'ils n'avaient plus qu'à se retirer.

D'autres difficultés, plus graves encore, surgirent alors. Napoléon avait abdiqué et le Sénat avait appelé Louis XVIII à régner. La garnison, composée en grande partie de gardes départementales, commençait, grâce aux menées de quelques mécontents pressés de rentrer chez eux, à blâmer l'attitude intransigeante du gouverneur. La chose alla si loin que, le 7 avril, un des hommes coucha en joue le général et l'aurait tué, si son bras n'avait été détourné.

Daumesnil s'avança vers ceux qui paraissaient les plus excités et leur ordonna d'une voix terrible de mettre bas les armes. Puis il leur adressa une énergique harangue, déclarant que les bons soldats resteraient avec lui et que les autres pouvaient se retirer. Joignant le geste à la parole, il allait vers chacun d'eux, les prenait par le bras :

— Veux-tu t'en aller? Veux-tu aussi m'abandonner? Es-tu, toi aussi, des poltrons?

Il en ramena ainsi beaucoup; ceux qui persistèrent dans le désir de quitter le fort durent rendre leurs armes et leurs uniformes et furent honteusement renvoyés. Daumesnil fit murer la poterne par où ils étaient sortis.

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre du gouvernement provisoire lui demandant de réunir ses forces à celles du gouvernement.

Il y répondit le 8 avril :

Le général gouverneur de Vincennes
au gouvernement provisoire.

Vincennes, 8 avril 1814.

MESSIEURS,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Il me semble que mon devoir est de conserver à la France l'immense quantité d'artillerie et de munitions de toute espèce que l'empereur m'a confiées.

Sans prendre aucun parti sur la demande que vous me faites de réunir la place de Vincennes au gouvernement provisoire, question qui mérite une mûre réflexion, j'avoue que ce qui influerait infiniment sur mon opinion et sur ma résolution serait d'obtenir la certitude que ces précieux approvisionnements seront conservés à la France et qu'aucune troupe alliée ou ennemie n'entrera dans le fort pour en prendre possession.

Je supplie le gouvernement provisoire de m'accorder à cet égard une réponse positive que M. l'adjudant Tourton peut me rapporter demain.

Bon DAUMESNIL.

On ne fit pas de réponse à cette lettre, mais, pour vaincre l'obstination du gouverneur, on eut recours à Mme Daumesnil, qui consentit à se rendre auprès de son mari pour lui faire comprendre qu'il fallait céder.

La duchesse d'Abrantès a raconté l'incident dans ses *Mémoires :*

---

(1) L'authenticité de ce mot célèbre a été contestée; s'il est possible qu'il n'ait pas été prononcé exactement dans la forme que lui a donnée l'histoire, il n'est pas douteux que le général ne l'ait dit. Un rapport du 3 avril 1814, concernant l'état de Paris et dont nous extrayons le passage suivant, en fait foi :

Vincennes n'est pas rendu, on dit que le commandant a répondu à la sommation qui lui aurait été faite en disant qu'il lui fallait un ordre de Sa Majesté pour se rendre. On dit aussi qu'il aurait ajouté que les Autrichiens lui ont enlevé une jambe et qu'il fallait qu'ils la lui rapportassent ou qu'ils lui emportent l'autre.....

(Extrait de *1814*, par HENRI HOUSSAYE, p. 575.)

Le général Daumesnil, écrit-elle, était enfermé dans le donjon et menaçait de faire tout sauter plutôt que de se rendre : Talleyrand, président du gouvernement provisoire, envoie chercher le général Tourton (commandant en chef de la garde nationale) et lui dit qu'il fallait faire comprendre au général Daumesnil qu'il rendît la place.

M. Tourton s'en fut à la Banque de France trouver Mme Daumesnil (alors logée chez son père), qui se mourait d'inquiétude parce qu'elle connaissait son mari.

— Mon Dieu, dit-elle à M. Tourton, je voudrais bien vous seconder! D'autant plus que je suis certaine que vous ne proposerez rien que de convenable à mon mari. Mais comment faire? Il est entouré et rien ne peut lui parvenir.

Le général Tourton se procura des autorisations pour traverser les postes ennemis et revint chez Mme Daumesnil. Il lui recommanda de faire atteler sa voiture avec ses gens en grande livrée ; puis il fit emballer dans la calèche des provisions, pâtés de foie, bons vins, terrines de Nérac, etc.

— Maintenant, dit-il, prenez votre fils et partons.

Lorsqu'on fut un peu plus en deçà de Paris que la portée du canon des remparts, M. Tourton fit arrêter la calèche et descendre la jeune mère et son fils. Derrière eux marchaient des domestiques dont la livrée devait se voir de loin.

De temps en temps le canon de Vincennes tirait, mais il n'atteignait personne. Bientôt M. Tourton reconnut le général qui braquait sa longue-vue sur le singulier convoi qui s'avançait.

— Maintenant, s'écria-t-il, Daumesnil nous a vus, ce serait bien le diable s'il tirait sur sa femme et sur son fils.

En effet, le général s'en vint à leur rencontre à la première poterne.

— Que venez-vous chercher ici? leur dit-il d'un air attristé.

— Nous venons déjeuner avec vous.

— Et que voulez-vous que vous offre un pauvre assiégé?

— Oh! s'écria M. Tourton, je ne me suis pas hasardé à faire un mauvais déjeuner! Voici de quoi régaler toute la garnison.

Pendant le déjeuner, Tourton fit connaître sa mission.

— Je ne rendrai Vincennes qu'à des mains françaises. Voilà ma dernière volonté, répliqua Daumesnil.

Le gouvernement provisoire accepta.

La Restauration remplaça Daumesnil comme gouverneur de Vincennes par le général marquis de Puivert. Le glorieux invalide était nommé commandant de la place de Condé-sur-l'Escaut, dans le Nord.

VI. 1815 — DAUMESNIL SE PRONONCE POUR NAPOLÉON — DE NOUVEAU GOUVERNEUR DE VINCENNES — SECOND SIÈGE

Le général Daumesnil se mit donc en route pour sa nouvelle destination, mais à peine y était-il installé qu'il apprit le débarquement de l'empereur à Fréjus. Il vit avec joie le retour de Napoléon Ier et crut revoir les beaux jours de l'Empire.

Dès le 22 mars 1815, dit le rapport du général Laloy au ministère de la Guerre (1), M. le général Daumesnil, gouverneur de Condé-sur-l'Escaut, plein de reconnaissance et d'enthousiasme pour la personne de Sa Majesté, annonça à sa garnison que désormais la place de Condé serait défendue au nom de l'empereur : il jura le premier de mourir s'il le fallait pour une si belle cause et de se refuser à toute demande contraire à l'engagement qu'il venait de prendre.

A sa voix, à la vue d'un général privé d'un membre perdu en défendant l'État, les soldats du 12e ne purent contenir leur émotion : ils rompirent leurs rangs en désordre, entourèrent leur général et lui promirent de le soutenir dans sa noble entreprise ; ils le jurèrent au nom de l'empereur, et ils arborèrent aussitôt la cocarde tricolore.

Depuis ce jour, Condé s'est déclaré en état de siège : ainsi cette place était pour l'empereur, avant même de savoir que la France, fidèle à Sa Majesté, l'avait ramené en triomphe dans sa capitale.

Votre Excellence reconnaîtra, dans la conduite du gouverneur de Condé, ce brave qui, depuis les premières campagnes d'Italie, n'a pas quitté l'empereur un seul instant, et qui, dans Vincennes même, attestait sa fidélité à l'empereur, en résistant aux armes de l'ennemi et à ses séductions.

. . . .

Napoléon lui donna le 27 mars 1815 le commandement de Vincennes où il remplaça le général marquis de Puivert. Pour reconnaître ses services, il le gratifia en outre d'une nouvelle dotation réversible sur la tête de son fils.

Mais le nouveau règne de Napoléon ne devait être que de *cent jours*. L'aigle allait

(1) *Moniteur universel* du 29 mars 1815.

être définitivement vaincu à Waterloo, la France de nouveau envahie, Paris de nouveau occupé par l'ennemi.

L'invasion mit Daumesnil aux prises avec les alliés. Ceux-ci le trouvèrent aussi indomptable qu'en 1814. Après l'abdication de Napoléon (1), les Chambres avaient constitué un gouvernement provisoire.

Trois jours après Waterloo, Daumesnil, dans une lettre datée du 21 juin 1815, écrivait au maréchal Davout : « L'ennemi n'entrera dans le château que lorsque je n'y serai plus..... » Dès le 8 juillet 1815, se voyant bloqué par les troupes prussiennes, Daumesnil se prépara à la résistance.

La garnison de Vincennes était forte de 1402 hommes et 303 chevaux, avec des vivres pour trois mois.

Le 11, Daumesnil prévint le maire de Vincennes de faire évacuer le village et, comme on avait coupé les eaux, Daumesnil fit demander le général ennemi. L'entrevue eut lieu le soir même, à 6 heures.

Daumesnil se plaignit, en termes vifs, de ce que les conduites d'eaux avaient été coupées et menaça, si elles ne lui étaient pas rendues, de foudroyer l'ennemi.

On lui proposa de se rendre à des conditions avantageuses; on alla jusqu'à lui offrir un million; mais le vaillant soldat rejeta avec indignation de pareilles propositions. Comme le général ennemi lui faisait observer que Vincennes serait bientôt à bout de forces et de munitions, Daumesnil répondit d'un ton ferme qu'il était décidé à s'enterrer sous les débris du château plutôt que de se rendre.

Un des témoins de cette mémorable entrevue, M. Canis, conservateur des vivres au donjon de Vincennes, en donnant ces détails dans une lettre inédite (2), ajoute que toutes les dispositions étaient prises; que d'intrépides Français étaient en faction aux poudrières pour faire sauter assiégés et assiégeants dès que l'ennemi pénétrerait dans le fort.

Les menaces de Daumesnil produisirent leur effet; les eaux furent rendues et, peu après, le blocus abandonné.

(1) Napoléon Ier, voir *Contemporains*, nos 176-181.
(2) Nous en devons communication à l'arrière-petit-fils du général, le baron Pierre de Clairval.

Le 13 juillet, Daumesnil reçut une lettre du nouveau ministre de la Guerre, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr (1) qui l'avisait que Louis XVIII (2) était remonté sur le trône et qu'il se rendrait coupable au plus haut degré en faisant une plus longue résistance.

Le gouverneur fit arborer le drapeau blanc, mais refusa de rendre la place.

Dix jours plus tard, il apprit que les alliés étaient autorisés à reconnaître le matériel contenu dans le fort; Daumesnil ne put se résoudre à tout abandonner. Il fit cacher dans les souterrains la plus grande partie du matériel et, le 6 août, les commissaires des alliés ne virent dans la place que de mauvais canons et des fusils détériorés, qui furent livrés le 12.

Le général comte de Rochechouart, commandant la place de Paris en 1815, pour le roi Louis XVIII, raconte dans ses *Souvenirs* (3) que Daumesnil, surveillé par les Prussiens et ne pouvant avoir aucune relation avec l'extérieur, profita du transport d'une femme à l'hôpital et fit cacher dans ses jarretières un billet pour le duc de Feltre, lui demandant des renforts. Le duc chargea le comte de Rochechouart de voir Daumesnil. C'était en octobre 1815.

Rien ne pourrait exprimer, écrit le comte de Rochechouart, la surprise et le plaisir qu'éprouva le général Daumesnil en me voyant devant le pont-levis du château; les chaînes rapidement abaissées furent relevées dès que j'eus franchi le fossé. Arrivé dans son cabinet, je lui dis que le ministre de la Guerre, pénétré de la difficulté de sa position, m'avait chargé de lui témoigner combien sa conduite ferme et courageuse était appréciée du roi.....

La conversation suivante s'engagea :

Le général. — J'aurais besoin d'un secours d'hommes, ma garnison se composant seulement de 50 vétérans, 36 cavaliers démontés et 15 soldats du génie, enfin d'une vingtaine d'officiers supérieurs. (Le reste s'était dispersé.)

Moi. — Jamais les Prussiens ne laisseront pénétrer des renforts.

(1) Gouvion-Saint-Cyr. Voir *Contemporains*, n° 636.
(2) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 236.
(3) *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, par le Cte DE ROCHECHOUART. 1889.

Le général. — J'en suis convaincu, mais à présent que je suis certain de l'appui et de l'approbation du roi, j'essayerai de lutter, bien déterminé à exécuter le projet que j'ai communiqué au colonel prussien en réponse à sa sommation de lui livrer le château et l'arsenal.

Moi. — Pouvez-vous me dire quel est ce projet?

Le général. — J'ai fait entrer le colonel dans cette chambre où nous sommes, c'est ma chambre à coucher ; vous voyez quel en est l'ameublement (c'était une pièce de canon de 24 sur son affût; la grande fenêtre de l'appartement occupé jadis par la régente Anne d'Autriche lui servait d'embrasure; d'un côté se trouvait une pile de boulets, de l'autre des cartouches à mitraille), puis je lui dis qu'à moins d'un ordre écrit de la main du roi de France je ne rendrais pas la place.....

Je lui montrai alors la petite trappe qui est sous vos pieds et, la levant, je le prévins qu'elle correspondait par un tuyau de fer blanc posé depuis quelques jours à la grande poudrière qui est au-dessous de nous : j'y jetterais un tison enflammé qui nous ferait tous sauter.....

Je périrai avec gloire en donnant à mon pays la dernière preuve de dévouement qui soit à ma disposition, car je veux mourir avec tout ce que j'ai de plus cher au monde.....

Daumesnil fit venir sa femme et son enfant, à peine âgé de deux ans, et, les montrant au comte de Rochechouart, déclara que le même tombeau les renfermerait tous trois.

Mes yeux se remplirent de larmes, ajoute le comte de Rochechouart, en entendant ces paroles prononcées sans jactance, et je pris congé de cet homme courageux, pénétré d'estime pour sa noble conduite..,..

Daumesnil ne rendit la place qu'en décembre et seulement entre les mains des commissaires de Louis XVIII, après avoir fait accepter comme clauses de la capitulation que la totalité du matériel resterait la propriété du pays et que le territoire de Vincennes serait respecté.

Ces conditions ratifiées, Daumesnil fit baisser le pont-levis, sortit du fort en grande tenue à la tête de la garnison.

Il fut mis à la retraite à dater du 9 septembre 1815 avec une pension annuelle de 5 000 francs.

Avec la chute de l'Empire, il avait perdu les pensions et dotations que lui allouait Napoléon et qui s'élevaient à plus de 60 000 fr. Il n'eut, dit-on, pas un mot de regret.

VII. DAUMESNIL SOUS LA RESTAURATION — L'AVÈNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE LE RAMÈNE A VINCENNES

Pendant les quinze années que dura la Restauration, Daumesnil resta dans une retraite silencieuse. Son intérieur de famille, sa femme, un fils et deux filles, était toute sa joie. Quelques amis, des compagnons d'armes, l'engageaient à protester contre l'oubli où on semblait le tenir. Il refusa de rien solliciter, écartant les requêtes que faisaient pour lui ceux qui l'entouraient.

Il faisait mieux encore; il calmait les mécontentements de ses anciens compagnons qui maugréaient contre le gouvernement. Lorsqu'il les entendait souhaiter un retour de l'Empire et s'irriter de la politique de Louis XVIII, il leur tenait un langage élevé.

Un d'eux, le colonel Planzeaux, vieux grognard intraitable, reprochait un jour à Daumesnil sa mansuétude pour le gouvernement dont il n'avait pas à se louer.

— Qui vous dit que ceux qui gouvernent ne nous valent pas? Dieu seul voit au fond des cœurs, répondait Daumesnil.

— Et chacun le fond de sa bourse, concluait Planzeaux.

C'est de la France qu'il aimait parler.

« Le pays est-il content? est-il prospère? Y a-t-il du travail pour tous, du pain pour les pauvres, une justice pour les chenapans?

» Si la France est heureuse, cela me suffit! »

Un jour, Daumesnil se reposait au Jardin des Tuileries, sur un banc; le général marquis de Clermont-Tonnerre (1), alors ministre de la Guerre, l'ayant reconnu, vint lui serrer affectueusement la main.

Au bout de quelques minutes de conversation, il dit au soldat de l'Empire que le gouvernement serait aise de lui être agréable.

Daumesnil remercia le ministre, mais ne voulut rien accepter.

D'autres personnes influentes, amies du

(1) Clermont-Tonnerre. Voir *Contemporains*, n° 507.

baron Garat (1), tentèrent de faire revenir Daumesnil sur sa résolution : il fut inflexible.

— Je ne puis pas servir, répondait-il, j'ai toujours mon passé devant les yeux. Il faut être reconnaissant. D'autres font bien de servir, mais moi, je ne puis ; d'ailleurs la France n'a pas besoin de moi.....

On ne pouvait qu'admirer cette noble attitude.

Il n'avait au cœur que deux passions, écrit le général baron Ambert : l'amour de la famille, l'amour de la patrie. Il ne cherchait pas, comme tant d'autres, à se draper dans le manteau de la pauvreté pour exciter cette sorte de pitié qui donne naissance aux plaintes et encourage le mécontentement.

Il vieillissait sans haine et sans plainte, faisant des vœux pour le bonheur du pays.

Le parti de l'opposition tenta plusieurs fois de se servir de son nom pour rallier les mécontents. Daumesnil en manifesta la plus vive contrariété.

Quelque temps avant la révolution de Juillet, se promenant dans le jardin du Palais-Royal, il fut abordé par un groupe de personnes qui lui proposèrent de prêter son nom à des intrigues secrètes qui se tramaient contre le gouvernement.

Le général repoussa ces propositions avec une grande indignation.

Un de ses amis le rencontra quelques minutes plus tard.

— Croyez-vous, lui dit le général, la figure irritée, croyez-vous que ces misérables osaient me proposer, à moi, d'inscrire mon nom sur une liste d'affiliés à une conspiration ! Qu'ils y reviennent !

Entouré des siens, vivant très simplement dans une propriété de son beau-père, près de Corbeil, aux bords de la Seine, le général n'attendait plus rien de la fortune.

Les événements allaient cependant le ramener dans la vie publique.

Il était dans sa petite propriété de Corbeil lorsque, le 28 juillet 1830, on eut la nouvelle de la révolution qui venait d'éclater à Paris à la suite des malheureuses ordonnances de Charles X (1).

Des bateliers, qui connaissaient bien Daumesnil pour l'avoir vu souvent, se portèrent vers sa demeure en l'acclamant.

— A Vincennes, général ! Vive Daumesnil ! Vive la Jambe de bois ! C'était le surnom populaire qui lui était resté.

Le lendemain, des amis vinrent le chercher, et, un peu malgré lui, l'emmenèrent à Paris.

Aux barricades, il fut reconnu et salué des cris de : « Vive Daumesnil ! à Vincennes ! à Vincennes ! »

Le lieutenant général du royaume, Louis-Philippe d'Orléans, le fit appeler au Palais Royal, et à son arrivée, lui donnant l'accolade, lui dit :

— Général, Vincennes vous attend !

Une heure après, Daumesnil, à cheval, traversait Paris suivi d'une foule toujours croissante, qui, au cri de : « Vive la Jambe de bois ! » l'accompagna jusqu'au donjon.

Le vaillant défenseur de Vincennes se retrouvait dans les murs qu'il avait illustrés quinze ans auparavant.

VIII. DAUMESNIL PROTÈGE LES MINISTRES PRISONNIERS — IL EST NOMMÉ LIEUTENANT GÉNÉRAL.

Une nouvelle mission incomba au gouverneur de Vincennes : celle de garder et de protéger les ministres de Charles X qui avaient signé les ordonnances, causes de la révolution.

Le prince de Polignac (2), le comte de Peyronnet, M. de Chantelauze, M. de Guernon-Ranville, avaient été arrêtés en août 1830 et enfermés à Vincennes. Le peuple demandait avec impatience leur mise en jugement. Le nouveau gouvernement ne pouvait refuser cette satisfaction à l'opinion publique, mais il voulait sauver la vie des accusés.

(1) Le Conseil municipal, dans sa séance du 31 décembre 1904, a rendu un hommage public à la mémoire de Martin Garat en donnant son nom à une rue de Paris.

(1) Charles X. Voir *Contemporains*, n° 41.
(2) Prince de Polignac. Voir *Contemporains*, n° 621.

En apprenant qu'on désirait sauver les ministres, les plus ardents des meneurs révolutionnaires commençaient à manifester leur mécontentement. Le 18 octobre, la foule se porta au Palais-Royal où résidait Louis-Philippe en poussant des cris tumultueux et en demandant la mort des ministres; de là, elle se rendit à Vincennes.

Sous les murs de la citadelle, la multitude, comme une mer orageuse, gronde furieusement. Les uns réclament les ministres pour les écharper; les autres proposent d'enfoncer les portes, de monter à l'assaut du donjon.

Daumesnil fait baisser le pont-levis et se présente seul devant la foule furieuse. Il avise un enfant :

— Viens ça, mon ami, dit-il, j'ai oublié ma canne, tu vas me servir de bâton de vieillesse.

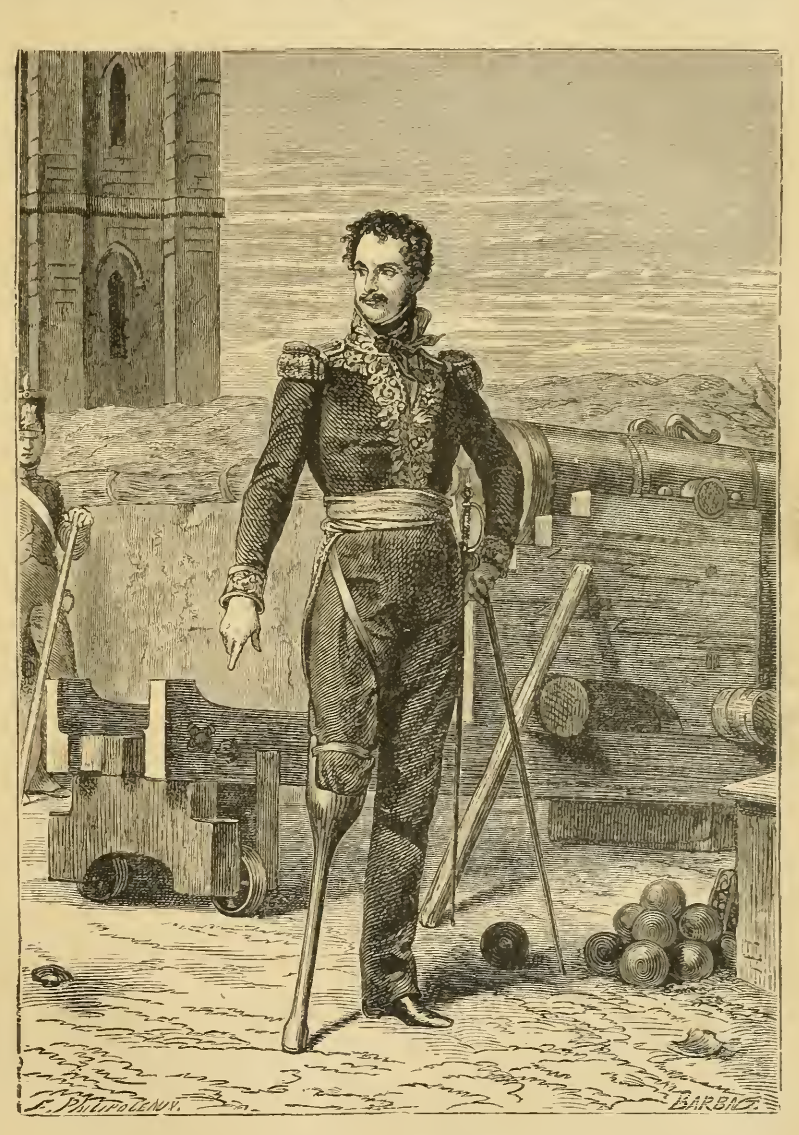
Ainsi appuyé sur un enfant du peuple, il harangue les insurgés d'une voix ferme :

— Voyons, mes enfants, crie-t-il, ne me connaissez-vous pas? Ne savez-vous pas que Daumesnil ne se rend pas?

Autrefois les Prussiens m'ont demandé de capituler : j'ai refusé; ma consigne me défendait d'abandonner mon poste.

Aujourd'hui, j'ai la garde des prisonniers; mon honneur et mon devoir m'obligent à les défendre. Vous demandez les têtes des accusés, vous ne les aurez qu'avec ma vie! Les ministres doivent être jugés par la loi!.....

Ce courageux langage produisit une vive impression. Les cris de : « Vive Daumesnil! Vive la Jambe de bois! Il a raison!..... » se répandirent, et peu à peu la foule se retira. Le général mit à sa tête un tambour, de telle sorte que le bruit donnât l'alarme aux troupes organisées et leur permît de prendre des mesures d'ordre à l'arrivée de cette foule exaltée. La ruse était habile et réussit



LE GÉNÉRAL DAUMESNIL A VINCENNES (D'après PHILIPPOTEAU.)

Les ministres sauvés eurent toujours la plus vive reconnaissance pour Daumesnil, qui resta bien plus leur protecteur que leur gardien. Une anecdote racontée par la baronne Daumesnil dans ses *Souvenirs* inédits montre quelle sollicitude de tous les instants avait le général pour ses prisonniers.

Les ministres pouvaient recevoir les personnes qui venaient les visiter. M. de Peyronnet ne descendait que lorsque sa fille, la marquise d'Alon, venait le voir. Une fois Daumesnil lui refusa l'autorisation de descendre dans la cour du donjon pour recevoir sa fille. L'ex-ministre entra dans une violente colère contre la tyrannie du gouverneur et lui dépêcha son avocat pour savoir la cause de ce caprice.

Daumesnil, pour toute réponse, conduisit l'avocat dans la cour du donjon et, lui montrant le garde national de faction :

— Connaissez-vous cet homme ?..... lui demanda-t-il.

— Oui, sans doute, reprit celui-ci qui venait de comprendre et serra la main du général.

Ce factionnaire n'était autre qu'un mulâtre nommé Bizet, condamné à une peine infamante sous le ministère Peyronnet. Son arme était chargée, il avait la vengeance dans le cœur, il n'attendait que l'occasion pour faire feu.....

M. de Peyronnet ne put que remercier avec effusion le gouverneur de lui avoir encore une fois sauvé la vie.

Quelques jours plus tard, le 10 décembre, on vint chercher les ministres pour les conduire au Luxembourg où siégeait la Chambre des Pairs qui devait les juger. Un des ministres, M. de Chantelauze, était souffrant; la Commission insistait pour qu'il suivît ses compagnons de captivité. Daumesnil s'y opposa et promit d'amener lui-même le prisonnier le lendemain.

Il l'installa, en effet, le lendemain dans une confortable voiture, et au moment de partir, s'avisant que son prisonnier n'était pas assez couvert, il remonta chez lui pour chercher une couverture et en envelopper le malade.

Sous sa sauvegarde, l'ancien ministre traversa Paris sans qu'aucun incident vînt augmenter ses souffrances.

Les services du général, sa noble existence méritaient de justes récompenses. Ses amis le pressaient souvent de solliciter les faveurs royales. Daumesnil y répugnait; cependant pour satisfaire aux légitimes désirs des siens, il demanda en 1830, par une note adressée à l'état-major général, à être élevé au grade de lieutenant-général (aujourd'hui général de division), grade auquel il avait droit.

J'avais juré de servir l'empereur avec fidélité, écrit-il dans cette note, je lui avait promis que jamais les étrangers n'entreraient dans ma place; j'ai tenu ma parole.

Deux fois bloqué et attaqué par les armées alliées, j'ai su les repousser avec vigueur; j'ai conservé à mon pays 86 millions de matériel.

Toute la France connaît ma défense et y a applaudi: deux fois, j'ai donc été mis à la retraite pour avoir trop bien défendu Vincennes. Les offres que les ennemis m'ont faites étaient déshonorantes; je les ai repoussées et, certes, il y avait de quoi tenter la cupidité.

Je n'ai jamais prêté serment ni à Louis XVIII ni à Charles X; je ne les ai jamais vus. Charles X a envoyé chez moi le prince de Poix et le duc de Grammont, je n'ai rien voulu accepter d'eux.

J'ai perdu à cette époque 25 000 francs pour le gouvernement de Vincennes; 3 000 francs sur la cassette de l'empereur; 16 000 francs sur les petites affiches; 4 000 francs en Illyrie; 8 000 francs à Rome, et 2 000 francs sur le mont de Milan.

J'ai supporté toutes ces pertes avec résignation; je n'ai jamais été à la Cour et je défie tous les ministres de pouvoir dire qu'ils m'aient jamais vu chez eux, que je leur aie écrit ou fait une demande.

Aujourd'hui, tout dévoué à Louis-Philippe Ier (1), je réclame aux droits fondés sur les lois, telles que les établissent les ordonnances de Louis XIV (6 avril 1705), la loi du 26 juillet 1792, du 2 brumaire et le décret impérial du 24 décembre, conçu en ces termes :

« Tout gouverneur ou commandant qui, d'après les comptes particuliers qui nous seront parvenus, aura défendu la place en homme d'honneur et sujet fidèle, nous sera présenté par notre ministre de la Guerre dans un jour de parade et en présence des troupes, nous lui donnerons un grade au-dessus du sien, comme un témoignage de notre satisfaction. »

Je réclame donc le grade de lieutenant-général, en ayant déjà eu le rang, comme on le verra par les appointements que l'on m'avait fixés à Vincennes en raison de mes services dans la garde impériale.

On fit droit à sa requête et, le 27 février 1831, il reçut le grade demandé.

---

(1) D'abord lieutenant-général, puis roi des Français, le 9 août 1830. Voir *Contemporains*, n° 18.

IX. DERNIÈRES ANNÉES DE DAUMESNIL SA MORT — SA FAMILLE

Daumesnil vécut ses dernières années entouré de l'estime et de l'admiration de tous. Son nom était populaire; sa réputation glorieuse.

Un député, M. Passy, rapporteur, ayant eu, dans la séance du 14 mars 1832, la malencontreuse idée de proposer à la Chambre de supprimer le poste de gouverneur de Vincennes, tous les députés protestèrent.

— Il faut que Vincennes reste au général Daumesnil, dit un député, M. de Marmier: c'est un tableau d'histoire qui doit rester dans son cadre!.....

La Chambre, à l'exception d'une voix, rejeta la proposition au milieu des applaudissements.

L'épidémie de choléra, en 1832, devait lui être fatale.

— Nous le traiterons en ennemi, avait dit Daumesnil en riant; il n'entrera pas dans la place.....

Le terrible fléau, plus puissant que les Prussiens, pénétra dans la forteresse et frappa le gouverneur, le 15 août 1832. Malgré les soins les plus empressés, le mal ne put être enrayé.

Daumesnil, se sentant mourir, fit appeler le curé de la paroisse, l'abbé Veyrinès et reçut les derniers sacrements, le 16 août au soir. Le vaillant soldat mourut en chrétien, le 17 août 1832, pressant sur ses lèvres un Christ qui lui avait été donné par le pape Pie VII. Ainsi mouraient autrefois les vieux croisés, compagnons de saint Louis.

Les obsèques furent célébrées en grande pompe dans la chapelle du château. Des discours furent prononcés sur la tombe par le maire de Vincennes, par le colonel Greiner, et par Dupin aîné.

Le 28 décembre 1832, Périgueux, ville natale de Daumesnil, fit placer le portrait du général dans la salle des séances du Conseil municipal et une plaque commémorative sur la maison où il était né.

Deux statues lui furent érigées à Périgueux et à Vincennes en 1873, et le nom de Daumesnil a été donné à un boulevard de Paris.

Daumesnil, nous l'avons dit, sut allier à une bravoure intrépide la plus grande noblesse de sentiments. Maintes fois il fit preuve de cette délicatesse de cœur qui s'allie si bien à l'énergie du caractère. Un visiteur remarquait un jour que les canons de Vincennes portaient les fleurs de lys, et disait au gouverneur :

— Général, comment ne faites-vous pas effacer ces fleurs de lys?

— Je m'en garderai bien, répliqua fièrement Daumesnil, je respecte trop les canons qui ont servi à la conquête de la Flandre et de la Franche-Comté.

Une autre fois — c'était en 1831, — un ancien serviteur de Charles X, rallié à Louis-Philippe, croyant plaire à Daumesnil, se livre devant lui aux plaisanteries du plus mauvais goût sur le roi déchu.

— Je ne comprends pas, Monsieur, lui dit le général indigné, qu'avec une origine comme la vôtre vous puissiez oublier les titres et les faveurs que votre famille a reçus de la dynastie d'un roi malheureux et exilé.

Et il lui tourna le dos. Dans ses paroles comme dans ses actes, il allait toujours droit au but, avec une franchise brusque et toute militaire.

Un des ministres prisonniers lui disait :

— Dans les désordres politiques, le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le bien connaître.

— Ma foi, dit aussitôt Daumesnil, je ne suis pas si habile; mon devoir, c'est le cri de ma conscience. Je n'ai qu'à le suivre, à marcher à sa suite; ce cri étouffe les autres que je n'entends même pas. Je vais droit mon chemin, sans souci du qu'en-dira-t-on.

C'était là le secret de sa force morale et de sa vaillance.

Le nom de ce glorieux soldat, qui versa son sang sur tous les champs de bataille de l'Europe, est inscrit au côté Nord de l'Arc de Triomphe

La veuve du général Daumesnil lui survécut jusqu'en 1884, décédée à quatre-vingt-neuf ans.

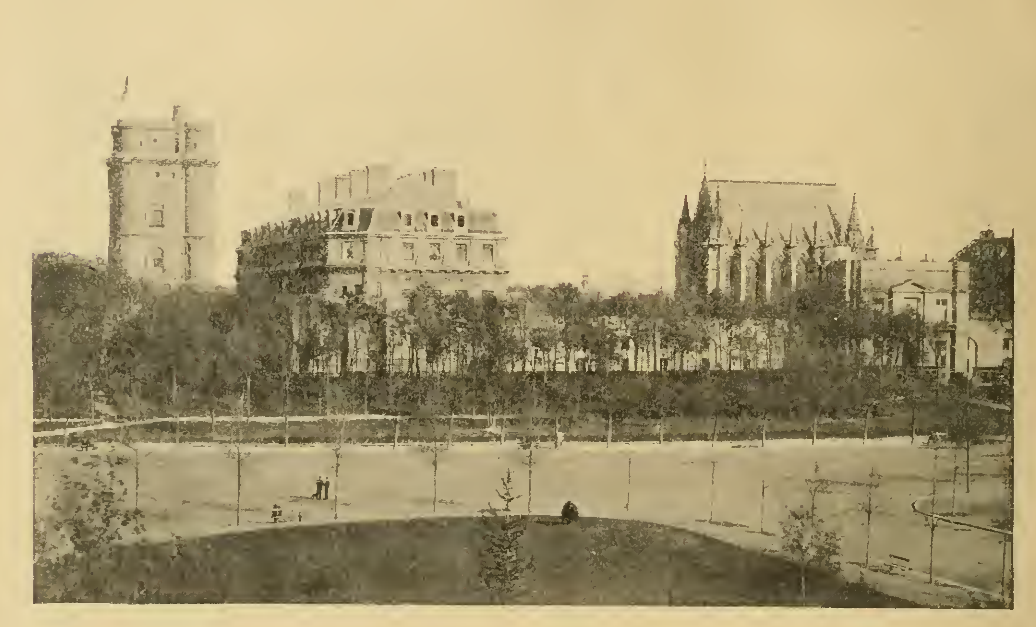
En 1838, les Chambres lui votèrent à titre de récompense nationale une pension annuelle et viagère de trois mille francs réversible sur la tête de ses trois enfants.

Le prince Louis-Napoléon, président de la République, la nomma, en 1851, surintendante de la Maison de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, poste qu'elle occupa jusqu'en 1869. Elle donna sa démission et reçut le titre de surintendante honoraire de la Légion d'honneur.

Daumesnil laissait trois enfants :

Le baron Léon Daumesnil (1813-1895) marié à Mlle Léonie Le Boucher des Parcs.

Marie Daumesnil (1816-1898), mariée à



LE CHATEAU DE VINCENNES

M. Amédée de Noas; Louise Daumesnil (1827-1863), mariée à M. Jules Morizot, receveur des Finances, chevalier de la Légion d'honneur.

Le nom de Daumesnil est éteint, sa descendance se continue avec ses petites-filles : la comtesse de Fresne, décédée; la baronne Edouard Fririon et la vicomtesse de Clairval, peintre et sculpteur distingué.

Le général Daumesnil avait une sœur : Honorée Daumesnil, née à Périgueux en 1766, et mariée en 1790 à Louis, marquis de Chastenet, sous-lieutenant au régiment d'Artois (cavalerie). Elle mourut en 1821, ne laissant qu'une fille, Catherine de Chastenet, décédée sans alliance à soixante-dix-neuf ans, en 1870. J. DE BEAUFORT.

BIBLIOGRAPHIE

Les Illustrations et célébrités du XIXe *siècle*. — A. PIAZZI, *les Grands Français*, Daumesnil. — STÉPHEN DE LA MADELAINE, *Illustrations des armées françaises*. — GÉNÉRAL Bon AMBERT, *Trois hommes de cœur*. — JULES DE VARAVILLE, *Histoire du château de Vincennes*, 1900. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis et des maisons de la Légion d'honneur*, 1903. — Dsse D'ABRANTÈS, *Mémoires*, t. X. — GÉNÉRAL THOUMAS, *Causeries militaires*. — HENRY HOUSSAYE, *1814*. — L'adjudant BÉNARD, *Le Blocus de Vincennes en 1815*. — *Les Fastes de la Légion d'honneur*, 1847. — Vte RÉVÉREND, *Annuaire de la noblesse de France*, 1899. — Bon LARREY fils, *Notice sur le général Daumesnil*.

Papiers de famille communiqués par le Bon Pierre de Clairval, arrière-petit-fils de Daumesnil.



CHARLES DICKENS, ROMANCIER ANGLAIS (1812-1870)

I. ENFANCE — PREMIÈRES ÉPREUVES LE PETIT EMPLOYÉ

Charles Dickens, romancier populaire et grand humoriste anglais, naquit à Landport, faubourg de Portsea, le vendredi 6 février 1812 et reçut au baptême les noms de Charles-John-Huffham. Il était le second de dix enfants.

Son père, John Dickens, commis au Bureau des paiements de la Marine, à l'arsenal de Portsmouth, avait épousé, en juin 1809, la sœur d'un de ses camarades de bureau, miss Élisabeth Barrow.

Deux ans après la naissance de l'enfant, le père fut appelé à Londres; en 1817 il fut envoyé à Chatham.

La mère de Charles lui apprit les rudiments de l'anglais et du latin et lui inspira l'amour de la lecture dont il fit bientôt son occupation favorite.

Mon père, dira-t-il dans *David Copperfield* — son autobiographie — mon père avait laissé une petite collection de livres dans une chambre à laquelle j'avais accès et que personne autre dans la maison n'allait déranger. De cette bénie petite chambre je fis sortir *Roderick Random, le Pélerin Pickle, Humphrey Clinker, Tom Jones, le Ministre de Wakefield, Don Quichotte, Gil Blas, Robinson Crusoë.*

Lui-même se mit en tête d'écrire et composa une tragédie intitulée : *Misnar, sultan de l'Inde,* dont il avait pris le sujet dans les *Contes des Mille et une nuits.*

En 1821, on l'envoya à l'école, avec sa sœur aînée Fanny, chez un M. Giles, ancien

élève d'Oxford, qui ne tarda pas à découvrir ses rares qualités. Le digne homme, après le succès de *Pickwick*, enverra à son ancien élève une tabatière en argent avec cette inscription : *A l'Inimitable Boz*.

Bientôt ses parents revinrent à Londres, au grand déplaisir de Charles, livré à lui-même.

Comme je pensais, confiait-il un jour à son ami Forster, dans l'arrière-mansarde de Bayham-Street, à tout ce que j'avais perdu en perdant Chatham! Et que n'aurais-je pas donné — si donner m'eût été possible — pour être envoyé à une autre école n'importe où, afin d'apprendre quelque chose!.....

Le matin, il s'employait aux soins du ménage, s'occupait de ses frères et sœurs plus jeunes et faisait les courses. On lui prêtait des livres parmi lesquels *Chefs écossais*, de miss Porter; la *Danse de la Mort*, de Holbein; *Broad Grins*, de G. Colmans. Mis en veine par ses lectures, il esquissait des portraits, notamment celui d'un certain perruquier de Dean-Street, qui ne tarissait pas de considérations sur la dernière guerre. Sur ces entrefaites, sa sœur Fanny fut admise comme élève à l'Académie royale de musique; il fallut se séparer, ce fut un chagrin pour tous deux.

Mme Dickens essaya d'ouvrir une école pour jeunes filles. Charles était chargé de distribuer des prospectus de porte en porte. Peine perdue, la famille courait à la ruine. Il y a, dans *Copperfield*, un passage émouvant à ce sujet.

Pauvre mistress Micawber (Mme Dickens)! elle disait qu'elle avait cherché à travailler; et c'était vrai, je n'en ai pas de doute. Le milieu de la porte donnant sur la rue était entièrement recouvert d'une grosse plaque en cuivre sur laquelle étaient gravés ces mots : « Pension de mistress Micawber pour les jeunes filles »; mais je ne vis jamais qu'aucune jeune fille vînt à l'école ici ou eût envie d'y venir, ou même qu'on eût fait les moindres préparatifs pour en recevoir s'il s'en présentait. Les seuls visiteurs que je vis ou dont j'entendis parler étaient des créanciers. Ils arrivaient à tout instant, et quelques-uns étaient absolument féroces.

Enfin, un beau jour, John Dickens fut arrêté et incarcéré pour dettes à la prison de la Maréchaussée. La misère ne fit que s'accroître. Les livres de Charles, qu'il aimait tant, allèrent chez le bouquiniste, qui les achetait en maugréant, lésinant sur le prix. Parfois, un peu trop dominé par les vapeurs du whisky, cet homme s'imaginait avoir perdu sa bourse et priait l'enfant de repasser. Heureusement sa femme, bonne créature, se trouvait à la porte pour compléter le prix de la vente. Au bout de fort peu de temps il ne resta au logis que « quelques chaises, une table de cuisine et des lits ».

La coupe d'amertume n'était pas encore épuisée. James Lamert, devenu régisseur d'une fabrique de cirage, proposa aux parents de Charles de l'employer, avec un salaire de six shillings (7 fr. 50) par semaine. L'offre fut acceptée et il fallut se résigner à entrer à l'atelier.

Je me demande comment je pus être si facilement délaissé à cet âge. Je me demande comment personne n'eut assez pitié de moi — enfant doué de dispositions spéciales, vif, délicat et aisément blessé dans le corps ou dans l'âme — pour suggérer qu'il aurait été plus économique de me placer à une école gratuite. Pas un ami ne fit un signe. Mon père et ma mère étaient tout à fait contents. Ils l'auraient à peine été davantage si j'avais été âgé de vingt ans, distingué dans une école de grammaire et prêt à entrer à Cambridge.

Tout d'abord, par faveur, il put travailler seul dans l'appartement réservé au comptoir.

Il y avait là un coin dans lequel je m'asseyais pour mon ouvrage..... Mon travail consistait à couvrir des pots de cirage, d'abord avec un morceau de papier huilé, ensuite avec un papier bleu. Il fallait attacher le tout au moyen d'une ficelle et ensuite découper le papier jusqu'à ce que l'ensemble parut aussi propre qu'un pot d'onguent sorti de la boutique d'un pharmacien.

Bientôt cependant il fut obligé de se mêler aux autres ouvriers, jeunes gens rudes et grossiers par nature, sans être méchants à dessein, et dans la compagnie desquels il eut beaucoup à souffrir.

Les paroles ne sauraient exprimer la secrète agonie de mon âme lorsque je tombai au milieu de mes camarades, les comparant avec ceux des jours plus heureux de mon enfance, et que je

sentis mes premières espérances de devenir un homme instruit et distingué brisées à leur racine. Toute ma nature fut si pénétrée par la douleur et l'humiliation que m'apportaient ces considérations, que, même aujourd'hui célèbre, choyé, heureux, j'oublie souvent dans mes rêves que j'ai une femme et des enfants chéris, même que je suis un homme, et j'erre avec angoisse vers cette époque de ma vie.

Les quelques shillings qu'il gagnait ne semblent pas avoir amélioré la situation des siens. Les créanciers ne se laissaient pas désarmer par l'emprisonnement du père de famille. Ils assaillaient maintenant Mme Dickens, tant et si bien que, à bout de ressources, elle dut abandonner son logement de Gower-Street et s'installer dans la prison même de la Maréchaussée. Charles fut confié à une vieille femme grincheuse qui résidait à Camden-Town et dont il a immortalisé les traits dans *Dombey et Fils*, sous le nom de mistress Pipchin. Le dimanche, il allait chercher sa sœur Fanny à l'Académie royale de musique. et tous deux se rendaient à la prison, après un déjeuner dont deux *penny* de lait et de pain faisaient les frais. Mais, à la fin, découragé par son isolement, il vint se plaindre à son père. On réussit à lui trouver un grenier près de la Maréchaussée.

Un héritage survenu à point et l' « Acte des Débiteurs insolvables » permirent à M. Dickens de se libérer dans les premiers mois de 1824.

L'enfant n'avait pas plus de douze ans. Comme il désirait s'instruire on l'envoya, vers l'été de 1824, à une école, « l'Académie Wellington », dirigée par un M. Jones qui, si l'on en croit les souvenirs de son élève, s'entendait surtout à manier la férule.

II. CLERC D'AVOUÉ — REPORTER — DÉBUTS LITTÉRAIRES DE « BOZ » — SES « ESQUISSES » — LES « AVENTURES DE M. PICKWICK » ET LEUR SUCCÈS — MARIAGE

Après deux ans de la vie d'écolier, Dickens entra comme clerc chez un avoué; il n'y resta pas très longtemps et, en mai 1827, un autre avoué, M. Edouard Blackmore, le prit à son service. Il devait y rester jusqu'en novembre 1828. Ses appointements, d'abord fixés à 13 shillings 6 pence, furent ensuite élevés à 15 shillings par semaine.

Sur ces entrefaites, son père, âgé de quarante-cinq ans, s'était mis à étudier la sténographie et était devenu reporter parlementaire de plusieurs journaux. Charles résolut de l'imiter. A la salle de lecture du *British Museum* il complétait, autant que possible, sa formation littéraire; à force de constance il parvint à devenir l'un des meilleurs reporters de son temps.

Il fut d'abord au *Vrai Soleil (The True Sun);* puis, pendant deux sessions, au *Miroir du Parlement* dont un de ses oncles maternels avait la haute direction. A vingt-trois ans, il devint reporter parlementaire au *Morning Chronicle,* le fameux organe whig, avec cinq guinées par semaine.

C'est dans le *Monthly Magazine* de décembre 1833 que parut son premier article littéraire, *Un Dîner à Poplar Walk*, intitulé ensuite dans les « Esquisses » *M. Minns et son cousin.* Il en avait glissé le manuscrit dans une boîte aux lettres, sans signature. On devine sa joie lorsqu'il vit sa prose imprimée; il continua ses « Esquisses » jusqu'en février 1835. La première qui parut sous le pseudonyme « Boz » — un nom qui devait rester — date du mois d'août 1834.

Neuf esquisses successives avaient ainsi réjoui les lecteurs du *Old Monthly Magazine.* Seulement, si ces articles flattaient l'amour-propre du jeune auteur, sa bourse n'en était pas arrondie, car il n'était pas payé. Le *Morning Chronicle* venait de créer une édition littéraire, l'*Evening Chronicle;* Boz se proposa comme collaborateur; on l'accepta; c'était sept guinées par semaine. Il publia de la sorte une série d' « Esquisses » pleines d'esprit, ses premiers succès. La collection de ces divers articles parut en 1836, chez l'éditeur Macrone, réunie en deux volumes sous ce titre : *Esquisses, par Boz, pour illustrer la vie journalière de tout le monde.* Le dessinateur Cruikshank s'était chargé des gravures; Dickens toucha comme droits d'auteur la somme de cent livres. Ce n'était pas un mauvais début.

Le livre fut recherché, et avec raison. Il abonde en traits d'une observation fine et railleuse, en dépit de ses inégalités. Le créateur de *Pickwick* s'y trahissait déjà. Londres, ses misères et ses laideurs, ses gaietés et ses divertissements, ses particularités, l'aspect de ses rues, l'esprit de ses habitants des classes inférieures, tout cela n'avait jamais été vu et décrit avec autant de vie et d'humour.

Après la session de 1836, Dickens cessa de se donner au reportage pour se livrer à la carrière littéraire.

Le *Times* du 2 mars annonçait que, le 31, serait publié le premier numéro des *Papiers posthumes du Club Pickwick*, édités par Boz. Cet événement mérite qu'on s'y arrête; il allait tenir une place importante, et dans la vie du jeune écrivain, et dans le mouvement littéraire de son époque.

Un caricaturiste en renom, Seymour, avait proposé à Chapman et Hall, éditeurs, une série de planches comiques. Il fallait des histoires humoristiques pour relever la saveur de ces caricatures; on s'adressa au spirituel auteur des *Esquisses* qui accepta l'offre avec empressement : toutefois il fit changer le plan primitif : il écrirait, lui, Boz, une série d'épisodes qui paraîtraient en publications mensuelles et dont Seymour dessinerait les illustrations. Les éditeurs ne firent pas d'objections et l'on se mit à l'œuvre. Telle fut l'origine de ce livre désopilant et alerte intitulé *Pickwick*. Seymour se suicida après le second numéro. L'artiste Buss le remplaça une fois, puis Browne prit la succession.

La première partie, lancée le 1er avril 1836, ne fit pas grand bruit. Les éditeurs se demandèrent un moment s'il ne vaudrait pas mieux abandonner le projet, lorsque soudain apparut Sam Weller, curieux type du domestique, philosophe. Ce fut un succès : les abonnements montèrent vite jusqu'à 40 000. L'auteur devint tout à coup célèbre. *Pickwick* fut à l'ordre du jour; on fut unanime à louer l'observation scrupuleuse et l'esprit de l'ouvrage que rendait plus piquant un grand sens du ridicule. Carlyle, écrivant à Forster, lui conte l'anecdote d'un grave clergyman qui s'était efforcé de donner à un malade les consolations de la religion. A peine sortait-il de la chambre, ne doutant pas du bon effet de ses pieux conseils, qu'il entendait le patient s'écrier : « Enfin! grâce à Dieu, *Pickwick* paraîtra dans dix jours! » « C'est effrayant! » ajoutait Carlyle en riant.

L'ouvrage ne saurait être analysé. Il n'a pas d'intrigue; c'est une série d'incidents curieux, bien faits pour mettre en saillie les côtés particuliers de chaque type.

Pickwick, du reste, venait juste à son heure. Depuis plusieurs années, la littérature anglaise avait cessé d'être florissante. Après avoir produit des chefs-d'œuvre au début du siècle, elle semblait épuisée. Byron était mort ainsi que Shelley, Keats, Coleridge et Lamb; Southey déclinait; Wordsworth avait déjà donné ce qu'il avait de meilleur. Ceux qui allaient plus tard briller n'étaient pas encore venus. Carlyle, Macaulay, Tennyson n'avaient encore rien écrit de remarquable. Quant au roman, il était bien délaissé. Cinq ans s'étaient écoulés depuis que Walter Scott reposait à Dryburg Abbey et personne n'avait paru de taille à lui succéder. La place était vacante; Dickens la prit.

Il y avait à ce succès d'autres raisons. La vie jusqu'alors avait été représentée comme un méchant rêve où la tristesse était le lot habituel. La génération précédente avait écouté les plaintes désespérées de *Childe Harold* et les accents mélancoliques de l'*Ancient Mariner*. Au contraire, Dickens arrivait avec une œuvre allègre et joyeuse. Pour lui la vie, en dépit et peut-être à cause de ses ridicules, était agréable, bonne et utile. A la fois sage et enjoué, il respectait ce qui était digne de respect, mais jetait çà et là sa note railleuse. Ce fut la cause de sa grande vogue.

La publication des *Pickwick Papers*. commencée le 31 mars 1836, s'acheva en décembre de l'année suivante.

Dickens avait fait, au *Chronicle*, la connaissance de la fille de Hogarth, rédacteur

en chef de ce journal. Il l'épousa le 2 avril 1836, c'est-à-dire deux jours après la première apparition de *Pickwick*.

III. « OLIVIER TWIST » — « NICOLAS NICKLEBY » — L' « HORLOGE DE MASTER HUMPHREY »

Désormais sûr de sa fortune et résolu à vivre de sa plume, Boz déployait une activité extraordinaire; il y avait en lui comme une fièvre intense de travail et d'action. Au début de 1837, sans attendre la fin de *Pickwick*, il avait accepté d'être éditeur du « Bentley's Miscellany ». Dès le second numéro commença la publication d'*Olivier Twist*, qui dura jusque dans les premiers mois de 1839 (1).

Pickwick était un roman sans intrigue, plein d'incidents curieux mais sans lien. Avec *Olivier Twist*, on allait avoir un roman bien charpenté, se déroulant autour d'une intrigue suivie. L'auteur avait ici une thèse à soutenir. Il voulait démontrer que la pureté, la bonté et l'innocence naturelles sont en soi des préservatifs suffisants contre toutes les influences mauvaises. *Olivier Twist* est l'histoire d'un enfant naturel lancé dans les milieux les plus pervers, mais qui, doué de dispositions excellentes, se conserve bon. Certaines situations sont peu vraisemblables, mais dans nombre de passages, l'écrivain s'élève jusqu'au pathétique : telles sont les scènes où Olivier est représenté dans le bouge des voleurs, à Londres; le meurtre de la pauvre Nancy. Plusieurs de ces types sont restés : Bill Sikes, dont la friponnerie revêt une grandeur presque épique; le juif Fagin, recéleur, chargé, par surcroît, de déformer la mentalité des enfants qu'on lui confie.

Olivier Twist était encore en cours de publication lorsque, en avril 1838, parut la première livraison de *Nicolas Nickleby*. C'est l'exposé saisissant de la lutte d'intérêts engagée entre Nicolas, un enfant qui prend peu à peu connaissance de lui-même, et son oncle, l'astucieux Ralph Nickleby.

Il y a dans cet ouvrage des peintures d'un réalisme frappant. Le but de l'auteur était, du reste, de décrire le milieu déplorable des pensions scolaires à bon marché. On voudrait, dans la marche des événements, un peu plus de vivacité et moins de convenu dans certains récits. La construction est un peu faible. Le livre eut cependant du succès.

Après *Nicolas Nickleby*, le romancier, en quête d'un nouveau sujet, s'imagina que le public était fatigué de la publication mensuelle de ses œuvres. Il conçut l'idée de fonder un périodique hebdomadaire, dans le genre du *Spectateur* d'Addison ou de l'*Abeille* de Goldsmith, où l'on aborderait des sujets variés : essais, histoires, nouvelles dont il écrirait la plus grande partie, en admettant néanmoins quelques collaborateurs. Il s'entendit avec les éditeurs Chapman et Hall : un contrat fut signé en mars 1840 et, en avril, le premier numéro de l'*Horloge de Master Humphrey* fit son apparition. Malheureusement, les lecteurs furent déconcertés. Contrairement aux intentions qu'on leur avait prêtées, ils ne voulaient ni brèves esquisses, ni essais, ni nouvelles; il leur fallait un ouvrage de l'auteur de *Pickwick* et de *Nickleby*. Les demandes, pour le premier numéro, s'étaient élevées à 70 000. Ce nombre déclina dès qu'on s'aperçut que Master Humphrey, « assis auprès de son horloge, n'avait aucune intention d'intéresser son monde par un récit continu, en un mot, que le titre n'était pas celui d'un roman ».

Le fondateur de l'*Horloge* se mit à l'œuvre, et, dès le quatrième numéro, les articles divers disparurent pour laisser la place au *Magasin d'Antiquités*.

L'héroïne de ce roman est attachante. C'est une enfant, la petite Nell. Elle vit heureuse avec son grand-père, marchand de bric-à-brac. Le vieillard, rêvant pour sa petite Nell un avenir brillant, perd au jeu de grosses sommes qu'un usurier lui prête à gros intérêts. Devenu insolvable, il est

(1) Tous les romans de Dickens parurent ainsi, en publications hebdomadaires ou mensuelles.

chassé de sa maison. Errant à l'aventure, Nell et le vieux marchand meurent de misère.

Dickens n'est jamais plus à l'aise qu'avec les enfants. Il a pénétré leur âme et en a saisi les secrets et les nuances. La petite Nell toucha plus d'un cœur et fit verser bien des larmes. Jeffrey, directeur de la *Revue d'Edimbourg,* qui ne passait pas pour un homme très sensible, ne put s'empêcher de pleurer sur le sort de la pauvre fille. Bret Harte a raconté (1) comment les rudes chercheurs d'or de Californie s'assemblaient le soir, autour du feu, pour écouter le récit des infortunes de la petite Nell. Le fameux agitateur irlandais O'Connell (2), après avoir lu la scène de son enterrement, s'écriait : « Il n'aurait pas dû la faire mourir. Elle était trop bonne ! »

Le grand charme du livre, en dehors de Nell, est dans la manière dont le romancier présente, en les personnifiant, l'une des meilleures aspirations anglaises : la paix et la simplicité rustiques.

On a reproché à Dickens d'avoir fait le personnage de Nell un peu éthéré, vaporeux, poétisé, en dehors de la réalité, pas assez composé de chair et d'os.

Malgré ces défauts, le nouvel ouvrage fut fort bien accueilli. En Amérique surtout, son succès fut immense.

Les dernières pages du *Magasin d'antiquités* avaient paru le 17 janvier 1841, dans l'*Horloge de Master Humphrey*. La semaine suivante paraissait *Barnaby Rudge*. Les romans précédents, et surtout le *Magasin*, avaient été, avant tout, une description de la vie moderne; tous les caractères, pris sur le vif, se mouvaient dans la société contemporaine. *Barnaby Rudge*, au contraire, transporte le lecteur au siècle précédent. C'est un roman historique, dont les scènes se passent à l'époque et au milieu du soulèvement antipapiste de 1780, sous George III, et connu en Angleterre sous le nom de « No Popery Riots » (Émeutes aux cris de : « Pas de papisme ! »). Temps horrible et troublé, temps d'excitation et de rage imbécile chez le peuple, et que l'écrivain a décrit avec beaucoup de couleur et de nerf. Sa peinture des émeutes semble faite avec du sang et du feu.

En juin 1841, Dickens visita l'Écosse pour la première fois. Le 26 juin, sur les insinuations de l'éditeur de la *Revue d'Edimbourg,* la grande ville écossaise offrit à son hôte, après « une réception royale », un banquet auquel assistèrent trois cents notabilités du pays.

IV. VOYAGE EN AMÉRIQUE — L' « INTERNATIONAL COPYRIGHT » — « NOTES AMÉRICAINES » — « MARTIN CHUZZLEWITT »

Depuis quelque temps, Dickens désirait visiter l'Amérique ; Washington Irving, l'auteur si fin du *Livre d'Esquisses,* l'y appelait. Après son retour d'Écosse, il pensa sérieusement à mettre ce projet à exécution et, le 19 septembre 1841, il mandait à Forster : « Voici qui va vous étonner. Après avoir balancé, considéré, pesé la chose à tous les points de vue, *je me suis décidé (si Dieu le permet) à aller en Amérique et à partir aussitôt que possible après Noël.* »

Les enfants furent confiés à Macready, et, le 4 janvier 1848, Dickens, accompagné de sa femme, s'embarqua à Liverpool.

La réception sur le sol américain, à Halifax, fut enthousiaste. Le romancier fut invité à assister à l'ouverture du Parlement :

> Je voudrais, écrivait-il, que vous eussiez pu voir les juges, huissiers, évêques, législateurs, souhaitant la bienvenue à l'Inimitable (1). Je voudrais que vous eussiez pu voir l'Inimitable invité à s'asseoir sur un grand fauteuil auprès du siège du speaker, et trônant seul au milieu de la Chambre des Communes.

Ce n'était là qu'un prélude..... Le 21 janvier, toujours en compagnie de sa femme, il arriva à Boston.

> Comment puis-je vous raconter tout ce qui s'est passé depuis notre arrivée? Comment puis-je vous

(1) BRET HARTE, *Dickensin Camp.*
(2) O'Connel. Voir *Contemporains,* n° 33.

(1) Il prenait plaisir à s'appeler ainsi, depuis qu'il avait reçu la tabatière à inscription de M. Giles.

donner la moindre idée de ma réception ici, de la foule qui m'entoure, des gens qui bordent la rue lorsque je sors, des applaudissements qui saluèrent mon entrée au théâtre, des pièces de vers, lettres de félicitations, bienvenues de toutes sortes, bals, dîners, réunions à n'en plus finir?..... J'ai reçu une députation du Far-West, qui a franchi une distance de plus de deux mille lieues, venue des lacs, des rivières, des forêts vierges, des cités, des fabriques, des villages, des villes.....

Le matin, Dickens recevait deux ou trois cents personnes. Le soir, on venait lui donner des sérénades.

Toutefois, l'enthousiasme allait se refroidir des deux côtés. Le romancier commit l'imprudence — d'ailleurs volontaire — de parler de la question du « Droit de reproduction international » (*International Copyright*) et d'exprimer ses idées, contraires à celles des Américains, qui, eux, ne voulaient pas entendre raison sur ce fameux « Droit ». Mais il faut lui laisser la parole :

Je parlai de l'*International Copyright* à Boston et j'en reparlai à Hartford. Mes amis furent frappés de stupeur devant tant d'audace. La simple pensée que moi, seul et sans appui, je pusse suggérer aux Américains qu'il y avait un point sur lequel ils n'étaient justes ni envers leurs compatriotes ni envers nous, cloua muets les plus hardis!

Après le second discours, l'opinion s'émut et les éditeurs américains encore davantage. On envoya à Dickens des lettres anonymes pour le dissuader de continuer sa campagne ; on l'attaqua dans les journaux, affirmant qu'il était, non un *gentleman*, mais un « pur fripon! ».....

Il est aisé de comprendre que les premières impressions aient fait place à une aigreur certainement exagérée chez le futur auteur des *Notes américaines*.

En attendant de se venger, il continuait ses visites. En mars 1842, il était à Washington. De là, il se rendit à Richmond (Virginie), où l'esclavage devint le sujet de ses réflexions. Au moment de s'éloigner, il écrivit :

Mon cœur est soulagé, comme si on l'avait allégé d'un gros poids, quand je pense que nous laissons un pays où ce système maudit et détesté (l'esclavage) se pratique. Je ne crois pas que je l'eusse supporté plus longtemps. C'est très bien de dire : « N'en parlez pas. » On vous obligera à en parler. On vous demandera ce que vous en pensez et l'on s'étendra sur l'esclavage comme si c'était un des plus grands bienfaits de l'humanité.

On alla même jusqu'à le lui démontrer par la Bible.

A Baltimore, il fut rejoint par W. Irving, avec qui il passa quelques jours, comptés « parmi les plus mémorables de sa vie ». Il se dirigea ensuite vers l'Ouest, et, par Pittsburg et Cincinnati, atteignit Saint-Louis, où il se plaignit de ne trouver « ni cordialité ni bonne humeur ». « Je parle très sérieusement quand je dis que, depuis six semaines, je n'ai pas entendu un rire franc, si ce n'est le mien. »

A Cleveland, sur le lac Erié, il fut très choqué du sans-gêne de quelques « gentlemen » venus sur le bateau où il était, et qui, de l'air le plus naturel du monde, regardaient à la fenêtre et à la porte de sa cabine « pendant qu'il se lavait ». Au Niagara, son impression fut profonde :

Le premier effet sur moi de ce spectacle prodigieux fut la paix de l'esprit, la tranquillité, de grandes pensées de repos éternel et de bonheur, mais aucun sentiment d'effroi. Chaque fois que je penserai au Niagara, je penserai à sa beauté.

Il reçut alors de Boston la nouvelle d'un meeting où l'on avait déclaré ne rien changer à la loi sur les droits de reproduction, « car si les auteurs anglais avaient le contrôle sur la publication de leurs ouvrages à l'étranger, les éditeurs américains ne pourraient plus *les adapter au goût yankee* ». Cette fois, Dickens vit clairement qu'il n'y avait plus rien à faire pour le moment, et il en prit son parti.

Des États-Unis, il se rendit au Canada et visita Montréal, Toronto, Kingston. A Montréal, il organisa, avec des officiers, une représentation théâtrale qu'il dirigea lui-même. Enfin, en mai 1842, il partit de New-York et revint dans sa patrie.

A peine de retour, il se mit à rédiger ses *Notes américaines*, qu'il publia en octobre de l'année suivante. Si ce livre abonde en détails fins, en observations subtiles, en passages remarquables, on sent, en beau-

coup de pages, un sentiment d'aigreur. Macaulay trouva ces *Notes* « vulgaires et impertinentes ».

Quant au mécontentement des Américains, il est facile de l'imaginer. Lorsque, peu de temps après, l'acteur Macready, ami du romancier, s'embarqua pour les États-Unis, celui-ci s'abstint de l'aller saluer à son départ de Liverpool, de peur que cette circonstance n'indisposât contre l'artiste son futur auditoire.

Les *Notes d'Amérique* ne devaient pas être le seul fruit de ce voyage. Ce qui avait surtout frappé Dickens dans le tempérament yankee, c'était le souci du développement de la personnalité, poussée parfois jusqu'à l'égoïsme; l'opiniâtreté dans la « lutte pour la vie », où chacun se bat pour soi. Avec un peu d'exagération, il en tira le thème de son roman de mœurs américaines, *Martin Chuzzlewitt*.

Au mois de janvier 1843, parut le premier fascicule de *Martin Chuzzlewitt*. C'est un des grands ouvrages de Dickens. Lui-même déclarait le tenir, sur bien des points, pour « immensément » supérieur à tout ce qu'il avait déjà écrit. C'est aussi l'un des romans qui lui demandèrent le plus de travail. Il n'en composa jamais de plus original. Son but est de montrer comment l'égoïsme se propage et quelles proportions gigantesques il peut atteindre après s'être introduit, inaperçu, dans les commencements. L'action se passe chez les Chuzzlewitt, Martin et son fils, le jeune Martin d'un côté, et Antoine et son fils Jonas de l'autre. Les caractères sont admirablement mis en saillie sous tous leurs aspects. Celui de Martin « junior » est ciselé sans la moindre tendance au grotesque.

Les scènes de la vie américaine ne pouvaient qu'envenimer la blessure faite par les *Notes* à l'amour-propre yankee.

Les Américains sentirent l'outrage. On raconte qu'à New-York, certain soir, on jouait, à Boston-Theatre, une parodie de *Macbeth*. Les acteurs, pour décharger leur bile et exprimer les sentiments de l'auditoire, ne trouvèrent rien de mieux que de plonger dans le chaudron des sorcières un exemplaire des *Notes* et de *Chuzzlewitt*. Et le peuple d'applaudir frénétiquement.

Chose étrange! Malgré ses qualités indéniables, *Martin Chuzzlewitt* obtint un faible succès de librairie. L'auteur, qui avait alors besoin d'argent, fut cruellement déçu.

V. — « UN CONTE DE NOËL » — VOYAGE ET SÉJOUR EN ITALIE — LES « CARILLONS »

En octobre 1843, Dickens présida l'ouverture du grand Athénée de Manchester, en présence de Cobden et de Disraëli. Dans son discours il parla de l'éducation des classes pauvres et déclara qu'il fallait répandre, dans ces milieux abandonnés, l'instruction et la lumière.

En ces mois d'octobre et de novembre, il écrivit son premier conte de Noël intitulé : *Un conte de Noël en prose* (*A Christmas carol in prose*), qui est un des chefs-d'œuvre les plus gracieux et les plus touchants de la littérature anglaise. Les « esprits » de Noël passé, présent et futur, viennent tour à tour s'adresser au cœur endurci de l'avare Scrooge et déroulent devant lui des scènes attendrissantes. Scrooge revoit son enfance, il sent naître en lui une irrésistible sympathie pour ceux qui souffrent et finit par s'effrayer de la solitude et de la désolation que lui présage l'avenir.

Le *Christmas Carol*, le premier en date des écrits de ce genre, est aussi le premier par la perfection de la forme. Le public, cette fois, s'en aperçut. La première édition, de 6000 exemplaires, se vendit le jour même de sa publication.

Malheureusement, Dickens avait été très affecté par l'insuccès de son roman américain. Il devenait nécessaire pour lui de vivre économiquement. Il résolut de passer sur le continent; telle fut la cause de son départ pour l'Italie.

Parti le 1er juillet 1844, avec sa femme, sa belle-sœur, miss Georgina Hogarth, cinq enfants dont un âgé de six mois à peine, leur bonne Anne et divers domestiques, il

débarqua d'abord à Boulogne. La petite caravane traversa la France « dans une diable de diligence ». Dickens a décrit, dans ses *Peintures d'Italie*, ses impressions sur Lyon, Avignon et Marseille. Nos voyageurs atteignirent cette dernière ville le 14 juillet, et là s'embarquèrent pour Gènes où leur bateau toucha le 16. Le soir de ce même jour les voyait installés dans une riante villa, à Albaro, banlieue de Gènes. Le romancier avait résolu d'y passer l'été avant de s'établir au cœur de la cité. Il aurait bien voulu habiter l'ancienne résidence de lord Byron (1), mais elle était tombée dans l'oubli et servait de boutique à un marchand de vin.

Si les premières impressions furent plutôt mauvaises, ce sentiment disparut promptement devant la beauté captivante du ciel d'Italie. Une fois habitué aux choses et aux gens, Dickens observa la vie italienne et se mit à étudier la langue. Dans la dernière semaine de septembre, il transporta ses pénates au « Palazzo Peschiere », au milieu de la cité.

Mais déjà une certaine nostalgie s'emparait de lui : au fond de son âme vivait toujours l'ancien gamin de Londres. Il soupirait après le tohu-bohu incessant des rues de la capitale. Pour faire diversion à ses idées noires, il prit la plume et écrivit, au son des cloches des églises de Gènes, un nouveau conte de Noël : *les Carillons*. C'était une œuvre humanitaire : il se proposait d'exciter l'intérêt en faveur des humbles et des pauvres, et même, ce qui est un peu fort, montrer qu'ils sont excusables dans leurs fautes et dans leurs crimes. L'auteur avait choisi pour héros l'employé d'un commissionnaire de Londres. Il écrivit cette histoire avec émotion et « avec autant de chagrin et d'agitation que si elle eût été réelle ».

Le public lettré y vit des traces de l'influence de Carlyle, influence qui se fera également sentir dans les *Temps difficiles*.

Le petit livre à peine achevé, Dickens se rend à Londres pour en faire la lecture à ses amis.

Le 6 novembre, il quitta Gènes, et, avant de se rendre à Londres, traversa une partie de l'Italie : Parme, Modène, Bologne, Ferrare, Venise, Vérone, Mantoue. Venise l'impressionna profondément.

La réalité pompeuse et étonnante de Venise dépasse les imaginations du rêveur le plus capricieux. Tout ce que j'en ai entendu dire ou conçu demeure à mille lieues en deçà. Vous savez que je suis exposé à la déception en ces matières, après m'être attendu à trop; mais Venise dépasse indéfiniment l'imagination d'un homme. C'est un spectacle dont la vue vous ferait verser des larmes.

Son séjour en Angleterre fut bref.

Un mois plus tard, il parcourait le sud de l'Italie.

A Rome, il éprouva d'abord des déceptions. Il s'était figuré une ville étrange, vivant tout entière dans le respect et l'immobilité absolue du passé, sous un ciel enchanteur. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsque, en arrivant le 30 janvier 1845, il s'aperçut qu'il faisait sombre. Le temps était pluvieux, les rues bourbeuses, bordées de magasins à façades banales, comme à Paris ou ailleurs : « Ce n'était plus ma Rome dégradée, décrépite, endormie au soleil dans un amas de ruines. Aussi j'allai me coucher avec une grande indifférence. » Les jours suivants, il goûta mieux les beautés de la Ville Éternelle et déclara, dans la suite, que « durant sa vie rien ne l'avait tant ému que le Colisée, sauf peut-être les chutes du Niagara ».

Naples le dégoûta tout de suite :

Que ne donnerais-je pas, écrivait-il, pour que vous vissiez les lazzaroni tels qu'ils sont en réalité, sortes d'animaux maigres, abjects, misérables, terre à vermine!

Le 2 mars, il retourne à Rome. Après les cérémonies de la Semaine Sainte qu'un protestant comme lui ne pouvait guère comprendre ni goûter, il voit Florence. Enfin, le 9 avril 1845, il revint à son Palazzo Peschiere où il resta encore deux mois, et reprit le chemin de l'Angleterre en passant par la Suisse.

(1) Byron. Voir *Contemporains*, n° 8.

VI. DICKENS ET LE THÉATRE — LE « GRILLON DU FOYER » — LE « DAILY NEWS » — « PEINTURES D'ITALIE » — SÉJOUR EN SUISSE

Avant de se lancer dans de grandes entreprises, Dickens, qui n'avait pas perdu le goût du théâtre, organisa une représentation d'amateurs de la pièce de Jonson, *Chacun dans son humeur*, jouée le 21 septembre 1845. Son succès dépassa toutes les espérances. Les applaudissements ne furent pas ménagés aux artistes; la presse s'occupa d'eux, et, dans les salons, durant plusieurs jours, on ne parla pas d'autre chose. Deux semaines plus tard on demanda à la nouvelle troupe de se produire sur une scène plus vaste.

Nos acteurs ne devaient pas s'arrêter en si beau chemin, et on les verra, dans la suite, donner diverses représentations, dont une en présence de la reine.

La série des contes de Noël fut encore enrichie cette année (1845) par le *Grillon du foyer*, conte de fées familières qui obtint une grande popularité et dont la vente dépassa du double celle du *Christmas Carol* et des *Carillons*.

Mais cela ne pouvait être que passagères distractions. L'œuvre du romancier était ailleurs; il songeait, à cette époque, à fonder un journal. L'agitation au sujet de la « loi sur le blé » était au comble; Dickens avait une forte envie de se jeter dans la mêlée. Pourquoi ne se battrait-il pas pour « le vrai et le juste », dans un quotidien dont il serait éditeur? Après mille négociations, il finit par créer le *Daily News*. Lui seul en devait être rédacteur en chef. Le journal, disait le programme, serait mis à l'abri de toute influence de parti et resterait « dévoué à la défense de tous les moyens raisonnables et honnêtes capables d'arrêter le mal, de maintenir les droits justes et de promouvoir le bien-être de la société ».

Le premier numéro parut le 21 janvier 1846. Le 9 février suivant, « Boz » écrivit à Forster pour lui annoncer qu'il avait cessé d'éditer le *Daily News*. Son administration ne fut donc pas longue. Il n'avait pas en lui l'étoffe d'un politique ou d'un *leader*.

Comme les *Peintures d'Italie* avaient déjà commencé à paraître dans le journal, l'auteur fut obligé, bon gré mal gré, de continuer sa collaboration. Il consentit donc, pour le temps qu'occuperaient ses *Peintures*, à faire partie de la rédaction et s'engagea à publier dans le *Daily News* des lettres ayant trait aux questions sociales.

Les *Peintures d'Italie* parurent en un volume, la même année, avec illustrations de Samuel Palmer. On y retrouvait les qualités habituelles de Dickens.

Libre de tout engagement, le romancier quitta de nouveau l'Angleterre; après avoir traversé la Belgique et suivi les bords du Rhin, il atteignit Lausanne le 11 juin 1846 et s'installa dans la villa Rosemont. Cette résidence, située sur une colline battue par les eaux bleues du lac de Genève, donnant sur le magnifique panorama du Simplon, du Saint-Gothard, du Mont Blanc, était le séjour le plus délicieux qu'on pût rêver.

Après une quinzaine de jours employés à regarder autour de lui, le 28 juin, Dickens commençait *Dombey*. Entre temps, il s'adonnait à l'étude du français. Mais, tandis qu'il écrivait les premières pages de son roman, la nostalgie de Londres le reprit « avec une nervosité excessive impossible à décrire ». Pour se distraire, il fit plusieurs excursions dans le pays. Au Mont Saint-Bernard il fut servi par « un bon frère qui savait un peu d'anglais »; il lui fit cadeau de *Pickwick*. Un peu plus tard il visita Chillon et son célèbre château.

En septembre il alla jusqu'à Genève où il fut bien près de tomber malade, énervé par le mouvement des rues et « la lumière au gaz ». Enfin il recouvra ses forces et, grâce à un effort de volonté, sortit de la crise avec la *Bataille de la Vie* qui, sans avoir la finesse et l'originalité du *Grillon*, est cependant une gracieuse idylle, poétique de conceptions et d'allures, quoique avec des longueurs.

VII. SÉJOUR A PARIS — « DOMBEY ET FILS » « DAVID COPPERFIELD ».

Le 16 novembre 1846, après avoir écrit trois parties de *Dombey et fils*, Dickens dit adieu à la villa Rosemont et s'en vint à Paris où il voulait passer trois mois.

Pendant ce temps, la *Bataille de la Vie* avait été adaptée pour la scène par Albert Smith. La première représentation devait avoir lieu au théâtre du Lycœum, le 21 décembre. Le romancier, rappelé à cette occasion, se rendit à Londres. Il en revint mécontent, en s'écriant : « Tous les acteurs mauvais, et toutes choses mal organisées. » Cette colère était, du reste, peu justifiée, car la pièce avait été suivie avec intérêt et, par moments, applaudie avec enthousiasme.

Le séjour de Dickens à Londres fut de huit jours, durant lesquels il conclut, avec ses éditeurs, un contrat pour une nouvelle édition à bon marché de ses œuvres « dédiée au peuple anglais ».

Il sut également mettre à profit son séjour à Paris. Il observa les diverses classes de la société. Se promenant un jour aux Champs-Élysées, il aperçut de loin Louis-Philippe qui s'avançait, suivi d'un nombreux cortège. Ce qui le frappa aussitôt, à voir les précautions de la police, l'attitude indifférente ou même hostile des passants, ce fut l'impopularité du souverain.

Dans les commencements, on le vit souvent à la Morgue où il aimait venir méditer. Mais l'horreur du spectacle finit par le dégoûter.

Il s'intéressa au sort des ouvriers qu'il mit en parallèle avec les ouvriers américains « dont ils ont l'indépendance demi-sentimentale, mais non pas la force de décision ».

Quoique son nom fût alors moins connu en France qu'il ne devait l'être plus tard, il fit pourtant la connaissance des sommités littéraires de l'époque : Alexandre Dumas, Scribe, Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, alors à son déclin, et plusieurs autres dont il goûtait d'ailleurs assez peu les œuvres. Soudain son fils aîné, étudiant à King's college, fut atteint de la fièvre scarlatine. Le père, inquiet, oublia aussitôt ses projets et quitta la France.

A Paris il avait écrit la plus grande partie de *Dombey et fils*, puplié en livraisons périodiques, comme les précédents.

Le vice de l'orgueil est le sujet de ce roman comme l'égoïsme est celui de *Martin Chuzzlewitt*. Le héros principal est M. Dombey, « marchand en gros, en détail et pour l'exportation », homme aussi fier du nom qu'il tient de ses parents que d'autres le sont du titre de comte ou de prince. Ce hobereau bourgeois a deux enfants : un fils qu'il aime surtout parce que sa présence lui permet de libeller ainsi ses annonces commerciales : « Dombey et *fils* », et une fille qui, à ses yeux, ne compte guère que comme un simple chiffre. Tant d'orgueil et de sottise appelle un châtiment ; il ne se fait pas attendre. Dombey, trompé, roulé par son agent Carker, malheureux en tout, même en ménage, finit par faire faillite. Sa chute n'est pourtant pas sans grandeur. Il désintéresse ses créanciers, ne se réservant rien pour lui-même, et, désormais guéri de sa fierté imbécile, revient vers sa fille auprès de laquelle il retrouve amour et consolation.

Parmi les personnages de ce livre, l'un appartenait aux souvenirs de l'ancien employé de Lamert : c'est celui de mistress Pipchin.

L'épisode de la mort du petit Paul, raconté dans la cinquième livraison, fit sensation presque autant que celui de la mort de la petite Nell. Le succès de vente fut très grand, ce qui permettait à Dickens de dire : « *Dombey* est prodigieusement triomphant ! »

Il avait commencé d'écrire son nouveau « livre de Noël » l'*Homme hanté*, qui ne devait voir le jour que l'année suivante.

En 1848, il prit une grande part au projet de rachat de la maison de Shakespeare à Strattford sur l'Avon.

Après la publication du dernier numéro de *Dombey*, Dickens, songea à reprendre le conte de l'*Homme hanté*. Le petit volume parut quelques jours avant Noël. La pre-

mière édition fut tirée à vingt mille exemplaires. Mark Lemon s'empressa d'adapter le récit pour le théâtre des Adelphes, où il obtint un légitime succès.

L'*Homme hanté* n'était qu'une transition entre *Dombey et fils* et un ouvrage plus important *David Copperfield*, autobiographie de l'auteur, un de ses écrits les plus attachants et qui marque le point culminant de sa carrière littéraire. Le premier fascicule fut livré en mai 1849.

Pour se bien remémorer les scènes du passé, Dickens avait fait un voyage dans le comté de Norfolk. Les pages qui retracent l'enfance du petit David dans le « home » de Norfolk sont admirables de simplicité et de grâce. Il vit heureux avec sa mère, lorsque celle-ci contracte un second mariage avec M. Murdstone. Alors tout change. Ce sont les menaces et les mauvais traitements, le bannissement à l'école du terrible M. Creakles; la mort de la pauvre mère, puis l'exil à Londres au milieu des compagnons de travail, dans une fabrique malsaine. Enfin, après diverses péripéties où il doit, malgré son âge, souffrir les amertumes de la vie, l'enfant devient reporter, puis écrivain estimé. Autour de la figure centrale de David, le pseudo-Charles, viennent s'en grouper d'autres, inspirées par le souvenir d'amis des premiers jours.

Le public fit à *Copperfield* un accueil enthousiaste que *Pickwick* seul, quoique dans un genre différent, avait connu.

Aucun des livres de « Boz » ne manque de vitalité; mais on peut dire que *David Copperfield* promet de rester plus longtemps que les autres, car il s'adresse à des sentiments enracinés dans le cœur humain. Les scènes y sont mieux enchaînées, plus naturellement amenées que dans les ouvrages précédents : à travers la profusion des caractères, l'unité reste intacte. C'est peut-être aussi parce qu'ils intéressent plus directement l'auteur, que les portraits sont plus que jamais vivants. Enfin il est des épisodes, comme l'idylle de David et la petite Dora, qui sont empreints d'une délicieuse fraîcheur. Jamais Dickens n'avait rien produit de semblable. Son talent se montrait là dans toute sa plénitude.

Le dernier numéro de *Copperfield* parut en novembre 1850. A cette occasion eut lieu un banquet où se trouvaient Thackeray et Tennyson.

VIII. « HOUSEHOLD WORDS » — QUESTIONS SOCIALES — A BOULOGNE — « BLEAK HOUSE » — SUISSE ET ITALIE

Après avoir fondé l'*Horloge de M. Humphrey*, lancé le *Daily News*, Dickens eut la pensée de créer une revue hebdomadaire qui contiendrait des articles de littérature générale. Par là, il se flattait d'instruire et d'amuser, d'aider à la discussion des problèmes sociaux. Comme il importait de trouver un titre, en souvenir de Shakespeare, on s'arrêta au titre de *Household Words*, que l'on pourrait traduire par *Propos domestiques*.

Le premier numéro fit son apparition le samedi 30 mars 1850.

Ces occupations ne détournaient pas Dickens des questions sociales. Se souvenant de ses rudes débuts, il voulait améliorer le sort des pauvres. Dans les meetings qu'il présida, surtout en 1851, à Londres, il s'occupa beaucoup de la propreté des habitations ouvrières, de la nécessité d'ouvrir aux délaissés un coin de ciel bleu, un joyeux horizon.

Après avoir passé l'été à Broadstairs, résidence à laquelle il dit un adieu définitif dans *Notre Ville d'eau*, il vint se fixer, en octobre, à Tavistock-House. Il commença *Bleak House*, vers la fin de novembre 1851. Le premier numéro en fut publié au mois de mars de l'année suivante. L'ouvrage est finement écrit et les caractères bien esquissés. On remarqua, comme portraits, ceux de Harold Skimpole, épicurien dilettante; de mistress Jellyby, la femme philanthrope, qui s'intéresse aux misères de l'humanité, quitte à négliger les soins de son ménage, en dépit des plaintes du mari et des enfants.

Surmené par sa fièvre de travail, énervé

par sa soif d'action, Dickens ne tarda pas à tomber malade. Dès 1853, il se plaint de troubles nerveux. Le succès de vente de *Bleak House*, monté jusqu'à 40 000 exemplaires, adoucit un peu l'acuité de ses souffrances et lui donna du courage, mais il avait besoin de repos. Il vint donc avec sa famille à Boulogne-sur-Mer où il resta de juin à septembre 1853. Il y acheva les dernières parties de *Bleak House*.

En octobre, nouvelle excursion de deux mois en Italie, en compagnie de Wilkie Collins et du peintre Auguste Egg. Les voyageurs, après avoir passé une semaine en Suisse, visitèrent Gènes, Naples, Rome, où un théâtre de marionnettes les divertit fort. De Rome ils se dirigèrent sur Florence et Venise. La dernière ville visitée fut Turin, où ils arrivèrent le 5 décembre. Dix jours plus tard, ils rentraient en Angleterre.

IX. PREMIÈRES LECTURES PUBLIQUES — LES « TEMPS DIFFICILES » — LA « PETITE DORRIT » — SIX MOIS A PARIS

A peine de retour, Dickens commença, à Birmingham, une série de trois lectures publiques de ses ouvrages. Le 27 décembre, ce fut *Christmas Carol*, et le 29 le *Grillon du Foyer*. Il consentit à lire encore une fois *Christmas Carol*, le vendredi 30 décembre, si l'on voulait réserver des sièges à prix réduit pour les ouvriers. Il y en eut plus de 3 000, pleurant, riant, « s'identifiant avec le récit même ».

Au mois de janvier 1854, il commença son nouvel ouvrage *les Temps difficiles*, qui fut publié dans *Household Words*. C'est un roman social où les questions économiques du jour sont exposées en traits puissants. L'auteur voulait propager cette idée, que les hommes ne sont pas de simples machines mues par l'intérêt et la froide raison, mais qu'ils sont aussi des créatures animées de sentiments et d'affections.

La scène se passe à Coketown, ville de fumée et d'usines. Le romancier pénètre et nous introduit dans le monde ouvrier. On sent, dans ces pages, une grande sympathie pour la classe qu'il dépeint, le souci de son avancement intellectuel et moral. Il lui manque pourtant l'ampleur de vues qui serait nécessaire pour se rendre maître de questions économiques et sociales si complexes.

Les *Temps difficiles* furent jugés diversement, « Mauvais socialisme », s'écria Macaulay. « Très juste dans le plan et les grandes lignes », dit Ruskin. Les deux opinions, en apparence opposées, se complètent. Le livre pouvait être bien conçu, partir d'une idée juste, et Ruskin avait raison. Il suffisait que cette idée fût mal développée pour que Macaulay ne se trompât point.

Durant l'été de 1854, le théâtre de Tavistock House fut ouvert aux amis de l'écrivain. On y joua le *Phare*, de Wilkie Collins, et une comédie-bouffe intitulée *le Journal de M. Rossignol*.

A la fin d'octobre 1855, Dickens partit pour Paris et s'installa dans l'avenue des Champs-Elysées. *Martin Chuzzlewitt* paraissait alors en feuilleton dans le *Moniteur*. Dickens était établi depuis une semaine lorsqu'on lui présenta Ary Scheffer (1), « un franc et noble garçon »

Le peintre le mit en relations avec les célébrités parisiennes et lui proposa de faire son portrait; Scribe l'invita plusieurs fois à sa table. Au cours d'un de ces dîners, il fit la connaissance du musicien Auber. Chez M. Pichot, il put causer avec Lamartine, qui avait exprimé le désir de le revoir. Chez Mme Viardot, sœur de la Malibran, il rencontra George Sand. L'auteur de la *Mare au diable* ne fit pas sur lui une impression bien grande :

> Je pense, écrivait-il, qu'il est impossible d'imaginer une personne qui ressemble moins à l'idée-type que j'en avais que l'illustre Sand. C'est tout à fait la femme dont l'extérieur nous laisserait supposer qu'elle est la gouvernante de la reine. Potelée, l'air vénérable, basanée, les yeux noirs... Rien chez elle du bas-bleu, sauf une petite façon d'accorder, à la fin, toutes vos opinions avec les siennes et qu'elle aura, sans doute, acquise en province, où elle vit entourée d'un cercle restreint d'adorateurs.

(1) Ary Scheffer. Voir *Contemporains* n° 503.

Émile de Girardin (1) donna en son honneur un banquet aux proportions grandioses et un peu « orientales » qui le frappa beaucoup. Son étonnement ne fit qu'augmenter lorsqu'il s'entendit déclarer : « Ce petit dîner n'est que pour faire la connaissance de M. Dickens; il ne compte pas : ce n'est rien. »

En décembre 1855, le public put lire le premier numéro de la *Petite Dorrit* et lui fit un accueil excellent. La *Petite Dorrit* est cependant regardée, en général, comme un des livres les moins intéressants de Dickens. La petite Dorrit est la fille de M. Dorrit emprisonné pour dettes. Ce qui frappe, dans ce récit, ce sont les souvenirs d'enfance de l'auteur lui-même.

X. TROUBLES DE FAMILLE — LECTURES PUBLIQUES RÉTRIBUÉES — « UN RÉCIT DE DEUX CITÉS » — « GRANDES ESPÉRANCES » — « NOTRE AMI COMMUN »

Pendant l'année 1857, il était subitement devenu beaucoup plus nerveux et surexcité et, qui plus est, incapable de réagir. On le voyait sans cesse en mouvement; aux amis qui lui conseillaient le repos, il répondait :

> C'est trop tard, le pli est pris. Je n'ai de soulagement que dans l'action. Je suis devenu incapable de repos. Je suis convaincu que je me rouillerais et mourrais si je m'épargnais.

Un moment, il songea à faire un voyage en Australie d'où lui venaient plusieurs invitations. La conséquence de cet état fut qu'il lui devint difficile de s'accorder avec sa femme. Il s'en rendait compte lui-même, et, après vingt ans de vie commune, il écrivait : « Catherine et moi ne sommes pas faits l'un pour l'autre, on n'y saurait rien faire. » Ils se séparèrent définitivement. Mistress Dickens emmenait avec elle son fils aîné; son mari s'engageait à lui servir une pension annuelle de 600 livres.

Pendant l'été de 1858, parut la première édition des œuvres complètes de Dickens. La même année, son portrait, peint par Frith, fut exposé à l'Académie. Il continuait toujours ses lectures; quand il s'arrêta, le 27 octobre 1859, il en avait donné en tout 125.

Household Words avait cessé de paraître sous ses auspices. Pour le remplacer, il fonda *Tout le long de l'année*, dont le premier numéro fut livré le 30 avril 1859. Il y fit paraître le *Récit de deux cités*, le seul, avec *Barnaby Rudge*, de ses romans historiques. La scène se déroule au temps de la Révolution française. Les deux cités en question sont Paris et Londres : Londres jouissant d'une paix relative sous le règne de George III et Paris ensanglanté par le meurtre, livré à l'anarchie et aux fureurs de la populace. Il y a dans ces pages quelque chose de la chaleur et du mouvement de la *Révolution française* de Carlyle. L'intrigue est des plus simples; l'intérêt s'y concentre autour de trois figures principales. Le docteur Manette, après un long emprisonnement à la Bastille, est délivré et vient rejoindre sa fille à Londres. Un noble Français exilé, Darnay, épouse la jeune fille, et tous deux reviennent à Paris. Le ci-devant est appréhendé, mais un jeune avocat, ému par la situation de la pauvre femme, sur le point d'être mère, se substitue à Darnay et le sauve.

Dickens publia ensuite dans sa revue une série de nouvelles qu'il réunit sous le titre du *Voyageur non commercial*. Le 13 décembre 1860, parut la première partie de *Grandes Espérances*, ouvrage destiné à prendre place parmi les meilleurs du romancier. Celui-ci s'était attaché à faire de ce nouveau livre, comme il l'avait fait pour *Copperfield*, une sorte d'autobiographie non moins intéressante que la première; et l'on ne saurait dire que « le pauvre Pip », qui personnifie le petit Charles, soit inférieur à « David ».

La nouvelle de la mort de Thackeray, survenue la veille de la fête de Noël 1863, lui causa un profond chagrin. Il écrivit dans le *Cornhill Magazine* un article élogieux

(1) Émilie de Girardin. Voir *Contemporains*, n° 518.

consacré à la mémoire du mordant satiriste.

Notre ami commun vit le jour le 1er mai 1864. Un homme, désireux d'observer sous un nom d'emprunt le caractère et l'honorabilité de l'épouse que son père lui destine, fait répandre le bruit de sa mort. Dickens nous raconte alors son histoire. Le monde dans lequel l'écrivain introduit le lecteur n'est certainement pas des plus recommandables; mais, c'est une justice à lui rendre, sa plume n'en est pas souillée. W. Irving lui écrivit à ce propos : « C'est un don rare que de pouvoir dépeindre la vie dans ce qu'elle a de bas sans s'abaisser soi-même et d'être comique sans tomber dans le vulgaire. »

En 1865, année durant laquelle il composa la plus grande partie de *Notre ami commun,* il écrivit les *Prescriptions du docteur Marigold*, vrai chef-d'œuvre d'esprit et d'éloquence émue. Les *Frères Barbon,* l'*Enfant à Mugby Station* et *Pas de grand chemin*, en collaboration avec Collins, datent aussi de cette période.

Mais cette année devait lui être fatale. En février, une tumeur à la jambe gauche, d'abord jugée insignifiante, le fit cruellement souffrir et ne disparut jamais. Le 29 juin, comme il rentrait d'un voyage en France, il faillit perdre la vie dans un accident de chemin de fer. Son émotion fut telle que, dans la suite, il était souvent pris d'attaques de terreur folle. Cela ne l'empêcha pas, du reste, d'accepter en 1866 une offre que lui firent MM. Chappell de donner trente lectures en Angleterre, en Irlande, en Écosse et à Paris, moyennant la somme de 50 livres (1 250 francs) par séance. Ces lectures prirent fin au mois de mai 1867.

XI. SECOND VOYAGE EN AMÉRIQUE « LE MYSTÈRE D'EDWIN DROOD » — LA MORT

Les Américains n'avaient pas gardé rancune à l'auteur des *Notes* et de *Martin Chuzzlewitt*. Prompts à oublier le passé, ils lui proposèrent de revenir chez eux pour y lire ses œuvres. Dickens, de son côté, ne répugnait pas à l'idée de franchir encore une fois l'océan. « Je commence, écrivait-il, à me sentir attiré vers l'Amérique, comme Darnay, dans *Un récit de deux cités*, se sentait attiré vers Paris. » En août, il envoya aux États-Unis un agent, M. Dolby, chargé de tâter le terrain et de préparer les voies. Malgré les douleurs que lui causait l'état de sa jambe, malgré les avis du médecin, il donna son dîner d'adieu à Freemason's Hall, sous la présidence de lord Lytton, et, le 9 novembre 1867, il s'embarquait pour Boston où il arriva le 19, après une assez bonne traversée.

Jusqu'au dernier moment, il avait conservé des doutes au sujet de la bienveillance yankee. L'accueil chaleureux et cordial qu'il reçut dissipa ses appréhensions. Dès son arrivée, les billets mis en vente pour ses quatre premières séances furent enlevés d'un seul coup. Ses anciennes connaissances, les Cooper, les Irving, les Hawthorne, avaient disparu pour faire place à une génération plus jeune qui ne le traita pas moins bien.

La santé de l'écrivain avait beaucoup à souffrir de ces fatigues. Après avoir donné trente-quatre lectures, il put envoyer à sa famille la somme énorme de 10 000 livres (250 000 francs); mais une lettre de la même date faisait un triste tableau de son état. « Il arrive souvent, avouait-il, que je suis tellement abattu, que l'on me pose sur un sofa où je dois me coucher extrêmement faible. » A Washington, le médecin voulait l'empêcher de se présenter en public, il passa outre.

Après divers voyages dans le Nord et le Sud, il revint à New-York, où les journalistes de la ville lui offrirent un grand banquet. Les convives n'étaient pas moins de deux cents. Dickens parla, reconnut ses exagérations d'autrefois, confessa ses torts, fit amende honorable et se déclara disposé à ne plus calomnier l'Amérique. Bien plus, il prit l'engagement de ne jamais rééditer lui-même les *Notes américaines* et

Martin Chuzzlewitt. Ces explications une fois données au contentement de tout le monde, il se rembarqua, en mai 1868.

A peine revenu en Angleterre, il s'engagea envers MM. Chappell pour une nouvelle série de lectures qui devait commencer en octobre. On le revit donc dans les principales villes du royaume. A Manchester et à Liverpool, il obtint un succès complet avec l'épisode du meurtre de « Nancy » dans *Olivier Twist*, succès qui se renouvela partout ailleurs. En février, il retourna en Écosse. Le 20, il était à Édimbourg et les lectures continuèrent en mars et avril. Ordre lui fut alors donné de prendre un repos devenu absolument nécessaire. Il consentit à rentrer à Gad's Hill, sa résidence. L'été et l'automne furent ainsi passés tranquillement. En septembre 1869, il sortit de sa solitude pour aller inaugurer l'Institut de Birmingham.

Le 30 avril 1870 on put entendre sa parole au banquet de l'Académie royale. Il accepta encore quelques invitations, entre autres chez lord Stanhope, où il se rencontra avec Disraëli. Le 17 mai, on le vit avec sa fille au bal de la reine. Enfin, le 30, il rentrait à Gad's Hill. Il n'en devait plus sortir vivant; il mourut presque subitement le jeudi 9 juin 1870. Son corps repose à l'abbaye de Westminster à côté du Dr Johnson et de Garrick, à quelques pas de Macaulay.

XII. APPRÉCIATION LITTÉRAIRE

Dans un temps où il semble que le roman soit devenu une école de corruption, c'est le grand mérite de Dickens — mérite qu'on ne saurait trop proclamer — de s'être fait lire et goûter sans avoir eu recours aux peintures réalistes des passions et des bas instincts. La postérité ne l'en aimera pas moins, et sa gloire, si l'on en juge par la vogue dont jouissent ses œuvres, n'est pas de celles qui naissent et meurent d'un caprice. Par son esprit d'observation très fine, par la puissance de son imagination et le talent à rendre ce qu'il a bien conçu, il a trouvé l'art difficile de faire œuvre durable, parce qu'universelle et humaine. Humain, il l'est autant et plus que quiconque, et à tel point que certaines de ses créations resteront comme des types dont on voit tous les jours des exemples, dont on coudoie les représentants. Humain, il l'est aussi parce qu'il a su mettre dans ses personnages une émotion, une sympathie qui montrent que, à part lui, il les chérissait comme des réalités vivantes. Copperfield en est un exemple, le petit Tiny Tinn de *Christmas Carol* en est un autre, et avec lui toutes les figures d'enfants, qu'il a su dépeindre avec une grâce touchante.

Issu d'une classe pauvre, Dickens a excellé à dépeindre la vie du peuple; ses romans ont eu un but social, une idée saine pour base.

SALVATOR PEITAVI.

BIBLIOGRAPHIE

JOHN FORSTER, *The Life of Charles Dickens*, 3 vol., London, 1872-1874. — MARY DICKENS, *Charles Dickens*, London, 1885. — W. BAGEHOT, *Literary Studies*, London, 1879. *Ch. Dickens*, vol. 2, p. 184-220. — BEHN-ESCHENBURG, *Charles' Dickens*, Casel, 1872. — LOUIS DÉPRET, *Chez les Anglais. Shakespeare, Ch. Dickens*, etc., Paris, 1879, GEORGES DOLBY, *Charles Dickens, as I knew him.*, London, 1885. — P. A. HANAFORD, *Life and Writings of C. Dickens*, New-York, 1882. — ANDRÉ JOUBERT, *Charles Dickens, sa vie et ses œuvres*, Paris, 1872. — R. SHELTON MACKENZIE, *Life of Ch. Dickens*, Philadelphie, 1870. — L. MÉZIÈRES, *Histoire critique de la littérature anglaise*, 2e édition, 3 tomes, Paris, 1841. — H. TAINE, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris, 1864 — F. B. PERHEIM, *Ch. Dickens: a sketch of his life and works*, New-York, 1870. — D. L. RICHARDSON, *Literary Recreations*, London, 1852. — A. RIMMER, *About England with Dickens*, London, 1883. — J. SCHMIDT, *Ch. Dickens, Eine charakteristik*, Leipzig, 1852, F. G. KITTON, *A New Life of Dickens*, London, 1902. — TH. TAYLOR, *Ch. Dickens: the story of his life*, New-York. — W. WARD, *Ch. Dickens* (collection *English men of Letters*, London, 1882. — FRANK T. MARZIAH, *Life of Ch. Dickens* (Collection *Great Writers*), London, 1887. — ARTHUR DUDLEY, *Charles Dickens* dans la *Revue des Deux Mondes*, Mars 1848. — J. SCHMIDT, *Studien über Dickens und den Humor*, dans *Jahrbuch des Illustrirten Deutschen Monatschrift*, avril-juillet 1870. *Speeches, letters and sayings of Ch. Dickens. To which is added a Sketch of the author by G. A. Sala and Dean Stanley's sermon*, New-York, 1870.

LES CONTEMPORAINS



PRINCESSE DE LAMBALLE (1749-1792)

I. SA JEUNESSE A LA COUR DE TURIN (1749-1767)

« La princesse de Lamballe, a dit M. de Lescure, est après Madame Élisabeth la plus illustre et la plus pure des victimes rayonnantes qui forment, la palme à la main, le cortège de Marie-Antoinette montant au ciel. » Sa mémoire, en effet, demeure intimement liée à celle de l'infortunée reine de France.

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan naquit à Turin, le 8 septembre 1749, du mariage de Louis-Victor, prince de Carignan, et de Christine-Henriette de Hesse-Rhinfelds. Princesse de haute vertu, elle appartenait à cette maison de Savoie qui, un siècle plus tôt, avait donné à la France l'aimable duchesse de Bourgogne.

Quand la princesse vint au monde, la petite cour de Turin n'avait pas subi la désastreuse influence de celle du roi Louis XV. Le luxe effréné n'y avait pas amené cette existence artificielle et cette dissolution des mœurs qui en sont la suite nécessaire. Un seul mot la pourra définir : elle était essentiellement familiale. Là, dans un milieu honnête, pouvait se former une de ces

épouses vertueuses qui traversent, avec une gravité souriante et une grâce modeste, les scandales mondains et en imposent à tous par leur irréprochable honnêteté. C'est ce que fut toujours Mme de Lamballe.

En même temps qu'une instruction suffisamment soignée, elle reçut une éducation forte et chrétienne, l'éducation simple que l'on donnait aux princesses de Savoie, et dont le but était de leur inculquer des vertus domestiques plus que des goûts princiers. Lorsque, en 1755, le duc de Penthièvre vint à Turin visiter les parents de la jeune princesse, qui n'avait alors que cinq ans, il fut frappé du milieu sain et dénué d'étiquette dans lequel il était accueilli et il conçut le projet de demander plus tard pour son fils, âgé de sept ans, la main de Marie-Thérèse.

Douze années d'une vie paisible et sans histoire s'écoulèrent pour la princesse, dans les fréquents travaux et les rares distractions d'une jeunesse sérieuse, avant qu'elle fût en âge de réaliser les projets du vieux duc. Quand, en 1767, elle eut atteint l'âge de dix-huit ans, M. de Penthièvre, qui ne l'avait point oubliée, sollicita du roi Louis XV l'autorisation de lui faire épouser son fils. Il l'obtint. La maison de Carignan ne fit, d'autre part, aucune difficulté pour consentir à cette alliance. La princesse ne possédait qu'une modeste fortune : 180 000 livres de dot à peine, et le prince de Lamballe, encore qu'il appartînt à une branche illégitime de la famille royale, occupait à la cour de Louis XV une place d'autant meilleure que les vertus de son père avaient conquis à la maison de Penthièvre une estime universelle.

Ces vertus, Louis de Bourbon, prince de Lamballe, ne les avait malheureusement point héritées. Sous les dehors les plus séduisants, le prince, à peine âgé de dix-neuf ans, montrait un bon naturel, mais célait un caractère si faible qu'il s'était laissé entraîner peu à peu aux plus tristes erreurs. En lui faisant contracter mariage de bonne heure, son père espérait le sauver des fréquentations mauvaises et des pires suggestions, auxquelles il cédait avec une facilité déplorable. Le prince de Lamballe lui-même était convaincu, en entendant vanter les charmes de sa fiancée, qu'il trouverait le salut dans le mariage; il était de bonne foi, lorsqu'il estimait que ces nouveaux liens seraient pour lui la réhabilitation d'un passé fâcheux.

II. SON MARIAGE

Le 7 janvier 1767, Louis XV déclara le mariage aux princes et aux princesses du sang et, le 17 du même mois, l'union fut célébrée par procuration à Turin, dans la chapelle du roi de Sardaigne, grand-oncle de l'épousée. Le prince de Lamballe fut représenté par le prince Victor de Savoie-Carignan, frère de la jeune fille. Le cardinal Delance, grand aumônier du roi, donna la bénédiction nuptiale.

Au sortir de la chapelle, Mme de Lamballe, suivant un usage bizarre, se mit au lit tout habillée, en présence de la cour, avec le prince son frère qui seulement se déchaussa d'une jambe, tandis que l'autre demeurait chaussée d'une botte éperonnée.

Le même jour, elle partit pour la France, attristée de quitter les siens, mais joyeuse comme une enfant à la pensée de marcher dans l'inconnu et de s'acheminer vers cette cour de Versailles, dont l'Europe entière vantait, non sans envie, les délices.

Le voyage s'effectua lentement et en grande pompe. Le 30 janvier seulement, la princesse et son escorte arrivèrent à Montereau. Un banquet y fut servi, au début duquel elle vit un jeune page, fait à ravir et vêtu avec la dernière recherche, qui, la dévisageant d'un œil tendre et curieux, lui apporta une gerbe de fleurs.

Une étrange émotion, un trouble nouveau envahirent la jeune épousée. Elle ne pouvait détacher ses yeux de l'inconnu, tour à tour se reprochant cette curiosité déplacée, ou croyant deviner qu'il pourrait bien exister quelque intime rapport entre le prétendu page et le prince de Lamballe qu'elle n'avait jamais vu.

Sa perspicacité n'était point en défaut :

le lendemain, aux abords du château de Nangis où devait se célébrer définitivement son mariage, elle vit arriver à elle le comte et la comtesse de la Marche, le duc de Penthièvre et..... le jeune page qui, cette fois, se présenta sous son vrai nom. C'était bien le prince de Lamballe, qui n'avait pu maîtriser son impatience et s'était, la veille, revêtu d'un déguisement qui lui permettait de la contempler à loisir.

Le cardinal de Luynes célébra solennellement, le même jour, l'union qui s'annonçait sous les auspices d'une vive tendresse réciproque.

La princesse, élevée, on l'a dit, dans une grande simplicité, s'émerveillait à tout moment du luxe qui régnait dans l'ordonnance de la cérémonie et dans le souper qui lui fut ensuite offert au château de Nangis (1) par le comte de Guerchy. Sans doute, elle eût aimé demeurer quelques jours encore là où fut célébré son mariage; le parc de Nangis mystérieux et sombre, la vieille demeure familiale où elle avait été reçue, invitaient au recueillement, aux longues causeries et, dans ce décor, aurait pu se nouer, entre les deux époux, cette intimité durable, difficilement compatible avec la vie tout extérieure des cours.....

Mais, du jour de son mariage, la princesse devenait esclave du cérémonial, de l'*étiquette*, cette tyrannique puissance qui régnait à Versailles, et son existence tout entière devait être dorénavant réglée par d'implacables lois. Il fallut donc se diriger le 1er février sur Paris et, le 5 du même mois, affronter l'épreuve redoutable de la présentation à la cour.

L'impression générale fut très favorable à la princesse. A la cour où, comme dans tous milieux superficiels, on avait coutume de juger souvent d'une manière excessive et d'exalter ou de décrier sans mesure les nouveaux arrivants, pour Mme de Lamballe, ce fut de l'engouement.

(1) Nangis, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Marne, arrondissement de Provins. Les ruines du château servent d'hôtel de ville.

III. PORTRAIT DE Mme DE LAMBALLE

Marie-Thérèse de Savoie-Carignan ne possédait point cette régularité dans la ligne et cette perfection dans les traits qui forment le propre de la beauté classique; mais ces qualités extérieures étaient remplacées chez elle par mille avantages qui rendaient inoubliable l'expression de son visage.

Son teint était d'une fraîcheur qu'elle conserva jusqu'à sa mort. Ses cheveux d'un blond charmant mirent à la mode la coiffure « à la Lamballe ».

Une bouche fine et bien dessinée faisait oublier le dessin du nez un peu irrégulier peut-être. Enfin, de grands yeux, d'un bleu tendre, attiraient la sympathie par ce qu'ils avaient d'innocent et de naïf. La naïveté, l'innocence étaient, en effet, les qualités qui se dégageaient de la physionomie de Mme de Lamballe, et chez elle l'expression était bien le reflet de l'âme. Ajoutez à cela une taille élégante, de la noblesse dans les manières, une grâce souveraine... ce mot caractérise celle dont Marie-Antoinette devait faire sa fidèle et malheureuse amie.

Ce que fut au moral la princesse, son portrait l'aura déjà fait pressentir. Elle fut éminemment séduisante. Cette séduction s'exerça d'autant plus vive sur ceux qui l'entourèrent que ce fut la séduction de la vertu. Au milieu des écueils que sa beauté faisait naître sous ses pas, dans une cour galante où son mari ne tarda point à la délaisser, Mme de Lamballe ne connut aucune défaillance. Bien plus, il semble qu'elle ait ignoré jusqu'à « cette monnaie du vice » que l'on nomme la coquetterie.

Sa conduite ne laissa jamais prise aux médisances jalouses qui auraient été souvent heureuses de s'exercer sur son compte. Elle conserva toujours en elle quelque chose d'enfantin : la gaieté d'une bonne conscience, l'enjouement dans la conversation, l'amour du plaisir, à condition qu'il fût simple et sans apparat, la bonté spontanée et la générosité prompte d'un cœur que les vicissitudes de la vie n'ont point desséché.

Mme de Lamballe eut-elle de l'esprit? Cette question a été vivement controversée. Mme de Genlis l'a résolue par la négative. Elle n'a pas craint, au moment où la mort tragique de la princesse devait rendre sa mémoire sacrée, de tracer, avec une perfidie qui se cache sous des louanges apparentes, le portrait suivant de l'amie de Marie-Antoinette, portrait qui fit scandale quand parurent les Mémoires du « gouverneur » des princes d'Orléans :

Mme de Lamballe était extrêmement jolie, et, quoique sa taille n'eût aucune élégance, qu'elle eût des mains affreuses qui, par leur grosseur, contrastaient singulièrement avec la délicatesse de son visage, elle était charmante sans aucune régularité. Son caractère était doux, obligeant, égal, mais elle était absolument dépourvue d'esprit. Sa vivacité, sa gaieté et son air enfantin cachaient agréablement sa nullité; elle n'avait jamais eu un avis à elle, mais, dans la conversation, elle adoptait toujours l'opinion de la personne qui passait pour avoir le plus d'esprit; et c'était d'une manière qui lui était toute particulière. Lorsqu'on discutait sérieusement, elle ne parlait jamais et feignait de tomber en distraction, et, tout à coup, paraissant sortir de sa rêverie, elle répétait, mot à mot, comme d'elle-même, ce que venait de dire la personne dont elle adoptait l'opinion, et elle affectait une grande surprise lorsqu'on croyait lui apprendre qu'on venait de dire la même chose. Elle assurait ne pas l'avoir entendue. Elle faisait ce petit manège avec beaucoup d'adresse, et j'ai été assez longtemps à m'en apercevoir. Elle avait d'ailleurs beaucoup de petits ridicules qui n'étaient que des affectations puériles. La vue d'un bouquet de violettes la faisait évanouir ainsi que la vue d'une écrevisse ou d'un homard même en peinture. Alors, elle fermait les yeux sans changer de couleur et restait ainsi immobile pendant plus d'une demi-heure, malgré tous les secours qu'on s'empressait de lui prodiguer, quoique personne ne crût à ces prétendus évanouissements.

Mais Mme de Genlis n'était point indulgente. Elle aimait à « démolir » les réputations bien établies et peut-être ses insinuations sont la meilleure preuve que dans la haute société du règne de Louis XVI, où l'esprit était apprécié comme, peut-être, il ne le fut jamais en France, Mme de Lamballe passait pour en avoir.

On a les défauts de ses qualités. Mme de Lamballe eut ceux d'une enfant; son intelligence, peut-être, ne monta pas très haut; son amour du plaisir l'entraîna parfois dans d'excessives dépenses et la fit taxer de frivolité. Ce fut le plus grand grief de ses pires ennemis et jamais on ne put accuser d'une mauvaise action celle que son inépuisable charité fit nommer « l'amie des pauvres ».

IV. LES DÉBUTS DE Mme DE LAMBALLE A LA COUR — SON VEUVAGE (1767-1768)

Les premiers mois du séjour de Mme de Lamballe à Paris et à Versailles s'écoulèrent en fêtes et en plaisirs. Tous les princes de la famille royale l'invitèrent tour à tour. Elle connut les bals magnifiques de Versailles et les divertissements du spectacle, si fort à la mode en France. On lui donna pour dame d'honneur Mme de Guébriant, qui la « façonna » aux usages de la cour, et elle connut vite tout ce que Paris offrait d'attrayant aux yeux d'une princesse élevée loin du monde.

Cette existence n'était point sans charme, d'autant qu'elle la partageait avec le prince de Lamballe qui, fort épris de sa femme, semblait avoir renoncé à ses anciens désordres.

Mais ce n'était là malheureusement qu'une accalmie dans le vice. Cinq mois à peine s'étaient écoulés que le prince, cédant à de nouvelles suggestions, abandonnait peu à peu sa femme pour recommencer son existence de plaisirs effrénés. Il en fut lui-même la malheureuse victime. Dans le courant de l'hiver 1768, une dangereuse maladie le cloua dans son lit qu'il ne devait plus quitter. Des souffrances lentes et continues, supportées avec un inlassable courage, lui firent expier ses écarts, et il mourut au château de Luciennes, près Versailles, le 7 mai 1768, à l'âge de vingt ans.

Pendant sa maladie, la princesse, qui l'aimait d'une vive affection, déploya, dit M. de Lescure, « l'héroïsme naïf de la pitié et du pardon, oubliant son propre affront

pour ne songer qu'à soigner le coupable ».

« On ne peut trop louer, écrivit alors la *Gazette de France*, les sentiments de piété et de résignation et le courage que ce prince a montrés dans ses longues souffrances, jusqu'aux derniers moments de sa vie. »

Veuve à dix-neuf ans d'un prince qu'elle n'avait, malgré tout, cessé d'aimer, isolée dans un pays étranger où elle ne comptait aucune amitié ancienne, l'infortunée princesse commençait bien jeune une vie de douleur. Irrésolue, découragée, incapable de reprendre goût à l'existence, elle songea pendant un instant à se retirer au couvent de Saint-Antoine, où elle irait pleurer l'époux indigne à la mémoire duquel elle devait cependant demeurer toujours fidèle.

Mais le spectacle d'une douleur peut-être plus vive que la sienne vint alors éveiller sa pitié : le duc de Penthièvre, père du prince de Lamballe, fut accablé par la mort de son fils. C'était un noble vieillard que la calomnie n'a jamais pu atteindre, et dont les vertus pourraient servir d'exemple. Sa bonté, la douceur, la simplicité de ses mœurs, sa piété austère l'avaient rendu populaire; il traversa la Terreur sans être inquiété; en mourant, il donna sa bénédiction aux autorités révolutionnaires de sa commune, venues auprès de lui pour solliciter cette suprême faveur.

Le duc était veuf. Il n'avait auprès de lui qu'une fille en âge de bientôt se marier; la mort de son fils ruinait ses plus chères espérances. Mme de Lamballe le comprit; elle n'hésita point et alla s'installer définitivement auprès du vieillard.

Un tableau qui mériterait d'être fait serait celui de cet intérieur tranquille, digne et patriarcal, de l'hôtel de Toulouse, à Paris, et des petites cours de Rambouillet et de Vernon, où résida dès lors Mme de Lamballe en compagnie de son beau-père, « vieillard au front serein où rayonnaient soixante années de vertu ».

Cette existence exerça une heureuse influence sur la douleur de la jeune princesse.

V. — LA COUR DE RAMBOUILLET

« La vie à la campagne, écrit M. Georges Bertin (1), qu'elle s'était résignée à accepter, considérant que le calme et la solitude pouvaient seuls répondre à l'état de son esprit, lui plut infiniment dans la suite et les beaux ombrages du parc, qui appelaient si bien la rêverie, eurent pour elle un charme particulier. A Rambouillet, elle retrouva la tranquillité d'esprit qu'elle cherchait et cette vie facile qui était un de ses rêves favoris; car si la maison était montée avec tout le luxe qu'impliquait la situation de ses hôtes, le duc de Penthièvre, dans la modestie de ses goûts, en avait banni la morgue et l'étiquette. »

Là, Mme de Lamballe se lia d'une intime amitié avec sa jeune belle-sœur, Mlle de Bourbon-Penthièvre, qui, le 4 janvier 1769, épousa le duc de Chartres, Philippe d'Orléans. Qui donc eût pu prévoir, dans l'atmosphère sereine de Rambouillet, lors de cette alliance princière, que vingt-trois ans plus tard, le beau-frère de Mme de Lamballe deviendrait un farouche démagogue et que la princesse serait une des premières victimes des colères brutales et sanglantes déchaînées par Philippe-Égalité?

L'exercice de la charité était à Rambouillet une des principales occupations du duc de Penthièvre dont Mme de Lamballe se montra la fervente auxiliatrice. Rappelons à ce sujet une touchante anecdote.

Au soir d'une journée de chasse, Louis XV et sa suite de brillants cavaliers et de gracieuses amazones, affamés, dans les environs de Rambouillet, par suite d'un malentendu qui avait égaré sur Trianon le fourgon de vivres, s'en vont, en riant, crier secours et demander pitance au duc de Penthièvre et à Mme de Lamballe.

Quels ne sont pas les sourires et les chuchotements de la suite galante du roi en voyant le prince qui, sans embarras et de la meilleure grâce du monde, reçoit le roi de France en costume de cuisinier,

(1) *Mme de Lamballe.*

tenant à la main une cuiller à pot.....? Il ne tarde point à s'en excuser, il s'explique..... et le roi devient grave et respectueux, les courtisans songeurs, en apprenant que, chaque mois, le duc de Penthièvre tient à faire préparer sous ses yeux et à servir lui-même le souper des pauvres qu'il a hospitalisés dans son château. Et cet exemple édifie tellement le roi, dont le cœur était bon, qu'il se condamne à partager avec sa suite le dîner des pauvres.

Mme de Lamballe devait quitter parfois le séjour champêtre de Rambouillet pour aller à la cour. Dans le courant de l'année 1769, elle y fut attirée fréquemment par Madame Adélaïde, qui désirait lui faire épouser le roi Louis XV, veuf depuis un an à peine. La puissante coterie des Noailles, parents du feu prince de Lamballe, se montrait fort empressée à la réalisation de ce projet et contrebalançait l'influence néfaste qui cherchait à imposer la Du Barry au vieux roi. Dans ces circonstances la princesse montra le plus grand désintéressement. Elle eût regardé, sans doute, comme une infidélité à la mémoire de son mari l'alliance inespérée qui aurait fait d'elle une des souveraines les plus puissantes de l'Europe. Elle ne seconda point les efforts de Madame Adélaïde ou, tout au moins, elle demeura dans une si grande réserve auprès de Louis XV qu'elle échoua auprès de lui, sans avoir désiré réussir.

VI. — LA DAUPHINE

En 1770, le duc de Berry, devenu plus tard le roi Louis XVI, épousa l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche (1). Fréquemment appelée à figurer dans les fêtes qui furent données à l'occasion de cette union, Mme de Lamballe fut bientôt remarquée par le dauphin. La grâce et la beauté n'étaient pas indifférentes à Marie-Antoinette. Aux bals que lui donnait à Versailles sa dame d'honneur, la comtesse de Noailles, la dauphine fit à la princesse des avances toutes spéciales. Elles connurent bientôt qu'elles avaient le même amour de la campagne et des plaisirs naïfs, la même générosité pour les pauvres, la même horreur de l'étiquette. Il n'en fallut pas plus pour que la future reine, à la recherche d'une affection solide, recherchât celle de la princesse. Au reste, la clé de cette intimité nous est donnée par les frères de Goncourt (1).

Nous avons eu le portrait de Marie-Thérèse de Savoie-Carignan, nous aurons maintenant celui de la princesse de Lamballe telle que l'avaient faite quelques années de séjour en France.

La reine, comme toutes les femmes, se défendait mal contre ses yeux. La figure et la tournure n'étaient pas sans la toucher, et les portraits qui nous sont restés de Mme de Lamballe disent la première raison de sa faveur. La plus grande beauté de Mme de Lamballe était la sérénité de sa physionomie. L'éclair même de ses yeux était tranquille. Malgré les secousses et les fièvres d'une maladie nerveuse, il n'y avait pas un pli, pas un nuage sur son beau front, battu de ces longs cheveux blonds qui boucleront encore autour de la pique de septembre. Italienne, Mme de Lamballe avait les grâces du Nord, et elle n'était jamais plus belle qu'en traîneau, sous la martre et sous l'hermine, le teint fouetté par un vent de neige, ou bien encore lorsque, dans l'ombre d'un grand chapeau de paille, dans un nuage de linon, elle passait comme un de ces rêves dont le peintre anglais Lawrence promène la robe blanche sur les verdures mouillées.....

L'âme de Mme de Lamballe avait la sérénité de son visage. Elle était tendre, pleine de caresses, toujours égale, toujours prête aux sacrifices, dévouée dans les moindres choses, désintéressée par-dessus tout. Ne demandant rien pour elle, Mme de Lamballe se privait même du plaisir d'obtenir pour les autres, ne voulant point faire de son attachement le motif ni l'excuse d'une seule importunité. Oubliant son titre de princesse, elle n'oubliait jamais le rang de la reine. Bru d'un prince dévot, elle était pieuse. Son esprit avait les vertus de son caractère, la tolérance, la simplicité, l'amabilité, l'enjouement tranquille. Ne voyant pas le mal et n'y voulant pas croire, Mme de Lamballe faisait à son image les choses et le monde, et chassant toute vilaine pensée avec la charité de ses illusions, sa causerie gardait et berçait la reine comme dans la douceur et la paix d'un beau climat. Sa bienfaisance encore, cette bienfaisance infatigable des Penthièvre, qui ne rebuta jamais les

(1) Marie-Antoinette, reine de France. Voir *Contemporains*, n° 521.

(1) GONCOURT, *Marie-Antoinette*.

malheureux, et jusqu'à ce parler italien, dans lequel avaient été élevées l'imagination et la voix de la reine, tout était un lien entre Mme de Lamballe et Marie-Antoinette. La souveraine et la princesse allaient l'une à l'autre par mille rencontres de sentiments, au fond d'elles-mêmes, et elles étaient prédestinées à une de ces rares amitiés que la Providence unit dans la mort.

Comment, ajoute M. de Lescure, Marie-Antoinette, dont les lettres nous montrent si bien la princesse allemande dans la reine française, comment Marie-Antoinette, énergique et tendre, active et rêveuse, dont l'imagination sentimentale bercée des souvenirs d'une patriarcale royauté aspirait à un peuple fraternellement uni sous un sceptre paternel, comment Marie-Antoinette, impatiente de l'étiquette, amoureuse de la nature, eût-elle résisté à cet attrait innocent, à ce charme naïf, à cet enchantement modeste, à cette bonté qui s'oublie, à cette grâce qui s'ignore, à toutes ces qualités d'une princesse selon son cœur et selon sa race, qui semblait réaliser son utopie et personnifier sa charmante chimère? La première fois que la reine vit Mme de Lamballe, elle l'aima.

Cette affection ne fit que croître jusqu'au jour où l'avènement de Louis XVI au trône lui permit de l'attirer définitivement auprès d'elle et de consacrer en quelque sorte cette intimité par l'octroi fait à Mme de Lamballe d'une insigne faveur.

VII. Mme DE LAMBALLE SURINTENDANTE DE LA MAISON DE LA REINE (1774-1778)

« La reine, écrit Mme Campan dans ses Mémoires, avait pour le duc de Penthièvre le respect et l'attachement le plus tendre, mais en rendant, ainsi que la princesse de Lamballe, justice à ses vertus, elle trouvait que sa vie habituelle, à Paris ou dans ses terres, ne pouvait offrir à sa jeune belle-fille les plaisirs de son âge, ni lui assurer pour l'avenir un sort dont elle était privée par son veuvage. »

Elle voulut donc la fixer à Versailles et rétablir en sa faveur la charge de surintendante, qui n'avait point existé à la cour depuis la mort de Mlle de Clermont. On assure que la reine Marie Leczinska avait ordonné que cette place demeurât vacante, la surintendante ayant un pouvoir trop étendu dans la maison des reines pour ne pas mettre souvent des entraves à leurs volontés.

Ce fut toute une affaire et presque un coup d'État que cette nomination arrachée par l'énergie féminine de Marie-Antoinette à la volonté chancelante de Louis XVI. Le comte de Mercy-Argenteau, placé par Marie-Thérèse d'Autriche auprès de sa fille pour l'entourer de ses conseils, s'y opposa de tout son pouvoir, craignant sans doute l'excessive influence que prendrait sur sa souveraine une princesse étrangère que l'expérience n'avait point encore mûrie. Mme de Cossé quitta bruyamment sa place de dame d'atours, diminuée par les nouvelles attributions de la surintendante; la maréchale de Mouchy, qui, patiemment, initiait Marie-Antoinette aux minuties de l'étiquette si nécessaires à la cour de France, offrit sa démission de dame d'honneur, et les premiers exemples de désobéissance à la reine, donnés en haut lieu, eurent de longues et funestes conséquences sur la classe moyenne et sur le peuple, qui seront plus tard si cruellement sévères pour « les caprices de l'Autrichienne ».

Marie-Antoinette eut raison de ces orages. Le 16 septembre 1775, elle obtint pour son amie « ces lettres de provision de la place de surintendante tant disputées par des compétitions ou des jalousies qui eussent été moins intolérantes et moins nombreuses sans doute si on eût pu prévoir qu'elles étaient un brevet de martyre ».

Cette place, qui valait 50 000 francs de traitement et qui assurait à sa titulaire la suprématie sur toutes les dames de la cour, fut donnée à Mme de Lamballe au retour d'un voyage qu'elle avait fait en Hollande, « avec tout l'agrément imaginable », en compagnie de la duchesse de Chartres, sa belle-sœur. Elle accepta sans ambition ni vanité une situation qui la mettait si près du trône; elle l'accepta avec simplicité, en dédaignant les honneurs qui y étaient attachés pour n'y voir qu'un avantage : celui d'être plus près de la reine et de faire le bien.

De 1775 à 1778, aucun événement sail-

lant ne signala l'existence de Mme de Lamballe, qui remplissait sa charge à la grande satisfaction des pauvres et sans exciter les murmures des riches; pas un nuage ne passa sur l'amitié touchante de la reine et de la princesse.

« La reine, écrit alors Bachaumont (1), a la plus vive amitié pour la jeune princesse. On sait que Sa Majesté fait souvent des parties avec elle au Petit Trianon ou Petit Vienne et qu'elle n'y admet que quelques dames de sa suite sans aucun homme. Là, elle se livre en liberté à toutes les aimables folies de son âge. »

C'est aussi l'époque des petits bals intimes donnés dans l'appartement de la surintendante et des comédies en famille. La reine est heureuse; elle n'en est que plus expansive. La princesse est la confidente de ses joies, de ses pensées les plus intimes. Elle lui est indispensable. En 1775, elle s'absente pendant quelque temps pour accompagner son beau-père qui va présider les États de Bretagne. Marie-Antoinette ne peut se consoler de ce départ, et quand la princesse de Lamballe revient, elle s'attendrit en voyant son portrait peint sur une des glaces de l'appartement de la reine.

VIII. LA FAVEUR DE Mme DE LAMBALLE DIMINUE DEVANT CELLE DE Mme DE POLIGNAC (1778)

Un moment vint où la reine et Mme de Lamballe n'eurent plus à se dire que ce qu'elles s'étaient déjà dit cent fois. « La lampe n'avait plus d'huile, la source était épuisée. Une indifférence momentanée, une absence, un événement considérable pouvaient seuls féconder cette stérilité, renouveler l'abondance tarie, rendre l'eau à la source et l'huile à la lampe. » Chez la reine se manifestèrent surtout ces symptômes de lassitude dont son cœur et sa délicatesse souffrirent. D'autre part, elle sentait peut-être que la princesse était trop près du trône par le rang pour trouver auprès d'elle « ce bonheur, bien excusable chez les grands, d'être tout pour quelqu'un dont la vue seule est une flatterie et la présence un hommage ».

Ces qualités, une femme de naissance inférieure à Mme de Lamballe, la complaisante Mme de Polignac, les possédait à merveille. Ce fut vers elle qu'insensiblement, et par la marche nécessaire des choses, la reine laissa aller son cœur. Mme de Lamballe n'en aima pas moins sa souveraine qui, avec un tact exquis, lui dissimula les mouvements d'une nouvelle affection dont elle n'était pas maîtresse. Elle comprit. Elle souffrit. Elle se tut.

Au reste, quelques imperfections, quelques légères erreurs de sa part ne motivèrent-elles pas le refroidissement qu'elle eut à subir de la part de la reine? Les historiens, à cet égard, ne sont pas complètement d'accord.

Mme de Lamballe, depuis le décès prématuré de son mari, était affligée d'une maladie nerveuse dont elle souffrit cruellement pendant sa vie tout entière. Elle était sujette « à ce mal dont le nom galant de *vapeurs* a trop dissimulé et trop poétisé les horreurs, » à cette affection physique et morale qui cause à la fois douleur et ennui à ceux qui en sont les victimes; sa gaieté, sa bonne humeur étaient parfois altérées par une perpétuelle souffrance qui, chaque année, la retenait à Vichy ou à Plombières, la livrait aux mains des pires charlatans et des empiriques et exaspérait sa sensibilité au point de lui causer des évanouissements fréquents.

D'autre part, M. de Mercy, qui ne lui était point indulgent, il est vrai, avance, dans sa correspondance avec l'impératrice Marie-Thérèse, qu'elle abusait parfois de sa situation de surintendante pour lasser la reine par de perpétuelles demandes d'argent, destiné la plupart du temps, il faut l'avouer, à la pratique de la charité. Il ajoute que ses dépenses somptuaires étaient excessives. Depuis sa nomination à la place de surintendante, elle avait à Versailles la disposition d'un appartement de onze pièces, elle en possédait un autre au Pavillon

(1) *Mémoires secrets.*

d'Orléans, et, comme il était de bon ton d'habiter hors du château, une fois son service terminé, elle avait acheté à son beau-père l'hôtel du Maine, situé à Versailles, à côté de celui de Penthièvre. Elle y donnait de fort belles fêtes et dépensait largement un supplément de traitement de 85 000 livres par an, que Louis XVI lui avait accordé.

Parfois aussi la princesse mécontentait la reine par une certaine négligence dans l'exercice de sa charge. Ces griefs, de secondaire importance, s'exagéraient aux yeux déjà prévenus de Marie-Antoinette.

Empressons-nous d'ajouter cependant que « *l'amitié régna toujours entre elles* jusqu'à l'époque désastreuse où les événements révolutionnaires les rapprochèrent encore » et que seule *l'intimité* qui les unissait à chaque instant du jour diminua de la part de Marie-Antoinette.

La lettre de la reine, lorsque Mme de Lamballe eut, en septembre 1778, la douleur de perdre sa mère, la princesse de Carignan, en est la preuve. Marie-Antoinette lui parle de sa douleur dans les termes les plus émus et les plus affectueux et déplore la « destinée qui poursuit un ange tel que la princesse ».

Mme de Lamballe dut alors se conformer à un cérémonial en usage à la cour de Versailles aux jours de deuil. Vêtue de noir, elle se rendit dans une des salles du château et s'étendit sur un lit de repos pour y recevoir la visite de la famille royale et de tous les princes du sang, auxquels elle put aller ensuite rendre visite à son tour.

IX. Mme DE LAMBALLE A PASSY — LA FRANC-MAÇONNERIE — LES VOYAGES DE LA PRINCESSE

A mesure que croissait la faveur de Mme de Polignac, celle de Mme de Lamballe diminuait sous l'influence de la nouvelle amie et de la famille même de la reine.

Lorsque l'empereur Joseph II (1) vint à Paris, « il causa longuement, écrit M. de Mercy, avec la reine et ne lui cacha point que Mme de Lamballe lui avait beaucoup déplu. »

Dès lors, les rapports de celle-ci avec la reine sont de moins en moins fréquents. Marie-Antoinette s'impose d'aller la visiter deux fois par semaine, mais le médisant Bachaumont, auteur des *Mémoires secrets*, avance que ces visites sont pour la reine la cause d'un mortel ennui. En 1779, la princesse a la mortification de se voir refuser l'entrée de Trianon, où la reine donne de petites fêtes intimes. Toute la cour attribue cette affaire à l'influence de Mme de Polignac.

Mme de Lamballe, dont les sentiments d'affection n'ont point changé, comprend cependant de plus en plus qu'il est nécessaire de s'éclipser devant une rivale.

Elle ne paraît plus à la cour que pour les devoirs de sa charge ou pour les grandes fêtes auxquelles sa présence est nécessaire. Elle se retire dans une maison de campagne qu'elle a achetée à Passy, rue Berton (1), et partage son temps entre les diverses résidences de son beau-père qu'elle entoure toujours d'une affection filiale : Sceaux, Eu, Aumale ou Vernon. Au reste, sa santé, chaque jour plus chancelante, la contraint à quitter sans regret les plaisirs du monde.

Plusieurs années s'écoulent de cette existence monotone, consacrée à la bienfaisance, et distraite par les plaisirs tranquilles de la petite cour du duc de Penthièvre. Depuis qu'elle n'est plus avec elle en commerce journalier, Marie-Antoinette sent mieux qu'auparavant tout le prix de l'amitié que lui a conservée son ancienne confidente. Elle lui adresse parfois d'affectueux messages. En février 1787, elle l'envoie en Angleterre pour un motif secret qui donne lieu à des conjectures de toutes sortes. La raison officielle de ce voyage est la mauvaise santé de Mme de Lamballe qui la contraint à changer de climat. Bachaumont prétend que la politique n'y fut pas étrangère et qu'il s'agissait d'une mission secrète auprès de notre ambassadeur.

(1) Joseph II. Voir *Contemporains*, n° 556.

(1) Maison de santé du Dr Blanche.

L'absence de la princesse fut de courte durée; le 20 novembre de cette même année elle se rendit à Villers-Cotterets où son beau-frère, le duc d'Orléans, venait d'être exilé. Compatissante à ceux qui vivaient dans la disgrâce, elle ne craignit point de témoigner sa sympathie à ce malheureux prince qui devait, plus tard, demeurer si cruellement indifférent à sa mort. Elle eut vis-à-vis de lui un plus noble rôle encore. Depuis cette époque, jusqu'aux jours qui précédèrent sa mort, elle assuma la délicate et infructueuse mission de chercher à réconcilier avec le roi qu'il n'aimait guère et la reine qu'il n'aimait point le futur jacobin Philippe-Égalité.

L'année suivante, Mme de Lamballe, en compagnie de sa dame d'honneur, Mme de Lage, visita les provinces de l'Ouest. Elle était si aimée que, lorsqu'on sut son passage incognito à Tours, la population, en habits de fête, accourut au-devant d'elle.

Une ombre se fit à notre bonheur, écrit à ce sujet Mme de Lage, ce fut la honte de nos petites robes de percale et de nos chapeaux de paille au milieu de ces belles dames toutes couvertes de diamants et de plumes.

Malgré ces voyages, Mme de Lamballe venait fréquemment à Paris, où l'appelaient parfois les fonctions singulières, qu'elle avait acceptées le 20 février 1780, de « grande maîtresse de la mère-loge franc-maçonne de la *Candeur* ». La Franc-Maçonnerie, suivant sa constante tactique, s'était installée en France sous le couvert des plus grands noms de France, des membres de la famille royale elle-même, masquant avec soin ses secrets desseins sous les apparences d'une Société tout adonnée aux discussions philosophiques, à l'exercice de la charité..... et aux plaisirs; l'ignorance où l'on était du but véritable de la redoutable secte permettait aux encyclopédistes et aux philosophes de consacrer leurs forces à sa diffusion.

Le duc de Penthièvre, malgré sa piété, n'était pas sans quelques liaisons avec les philosophes et son influence, a-t-on supposé, n'a pas été étrangère à ce fait déplorable de voir Mme de Lamballe accepter la présidence d'une loge d'adoption, c'est-à-dire de femmes, et, au grand mécontentement du roi, d'amener la reine à assister secrètement à ses séances.

Là, en la meilleure compagnie du monde, la princesse trouvait un objet digne de séduire son imagination féminine dans l'attrait des costumes élégants et bizarres, des repas ordonnés suivant un rite mystérieux, et de réunions égayées par des chansons et des danses.

Assurément, Mme de Lamballe jouait dans tout ceci un rôle fort innocent, et elle ne se doutait point, quand éclata la Révolution, que des membres occultes d'une Société dont elle avait été un des plus brillants *ornements* avaient décrété dans l'ombre, avec la mort de Louis XVI, l'horrible tourmente dont elle devait périr victime.

Toutefois, de semblables fréquentations étaient loin de porter à la piété et sous ce rapport la princesse en subit la première influence.

X. LES JOURNÉES D'OCTOBRE 1789 — INTERNEMENT DE Mme DE LAMBALLE AU TEMPLE (1778-1791)

Elle était au château d'Eu, en compagnie de son beau-père, lorsqu'elle apprit les événements survenus à Versailles les 5 et 6 octobre 1789 (1). Sa première exclamation trahit les plus secrets mouvements de son âme, et l'étendue de son dévouement à la personne de la reine :

— Oh! mon papa, quel horrible événement. Il faut que je parte sur-le-champ! »

Par la nuit la plus obscure, par un temps épouvantable, Mme de Lamballe se mit en route, le 8 octobre, pour Paris, accompagnée d'une seule femme de chambre et d'un gentilhomme de son beau-père. Elle ne connaissait pas la peur, elle ne connaissait que son devoir. Au moment où les défections révélaient à la cour le caractère des courtisans de la fortune, elle se révélait le courtisan du malheur. Marie-Antoinette,

(1) La populace de Paris s'était portée à Versailles et avait ramené le roi et la famille royale, désormais prisonniers aux Tuileries.

en la recevant, put donc lui rendre, non point une affection qu'elle avait toujours au fond du cœur, mais une confiance qui s'était démentie.

Pendant toutes les heures douloureuses que la famille royale traversa dans la « prison » des Tuileries, Mme de Lamballe demeura au pavillon de Flore où elle s'était installée. Ce ne furent plus alors de joyeux propos et de menus babillages entre les deux amies, mais des épanchements de cœur et des encouragements qui permirent à Marie-Antoinette de s'écrier : « La bonne Lamballe semblait n'attendre que le danger pour montrer tout ce qu'elle vaut! »

Pour distraire la reine, elle donna encore quelques fêtes brillantes que le zèle révolutionnaire de Pétion fit bientôt interrompre. Puis, profitant d'une accalmie, elle voyagea en Touraine et revint encore à Paris. C'était au moment de la fuite de Varennes. Lorsqu'elle eut appris le départ de la famille royale, elle pensa qu'elle n'était plus nécessaire et, seulement alors, elle songea à sa propre sûreté.

Le 21 juin 1791, elle arrivait à Aumale chez le duc de Penthièvre : « Doublez les morceaux, je vous en supplie, disait-elle à sa suite, lors du souper qui les réunissait tous chez son beau-père. Il faut que dans un quart d'heure nous soyons en voiture. »

La princesse, en effet, après avoir fait ses adieux au duc, qu'elle avait voulu revoir, se dirigeait en hâte vers l'Angleterre, avec quelques-uns de ses fidèles. Ostende, Bruxelles, Aix-la-Chapelle les reçurent tour à tour. Elle hésitait à gagner le Royaume-Uni avant d'être fixée sur le sort de son auguste amie. Pendant plus d'un mois elle s'arrêta encore à Spa. Elle y menait une existence agréable.

Spa, écrivait alors sa dame d'honneur, Mme de Lage, a été plus brillant cette année qu'il ne l'a jamais été. Dix-sept princes ou princesses, comme qui dirait frères, fils ou neveux de rois — car pour les petits princes d'Allemagne nous ne les comptons pas, les rues en sont pavées, — et un roi qui en vaut mille, le roi de Suède (1)..... On prétend que c'est le seul lieu du monde où on oublie la Révolution.

Mais Mme de Lamballe jouissait mal de ces plaisirs. Elle avait appris le retour de Varennes. Elle ne songeait qu'à rejoindre la famille royale. Le 29 octobre, elle regagnait la France, elle se dirigeait sur Paris. Elle savait que les plus grands dangers l'attendaient à son retour : avant de mettre le pied sur le sol français, elle avait fait son testament.

La princesse reprit immédiatement son service auprès de la reine. Il était bien simplifié! Les rangs des dames d'honneur s'étaient singulièrement éclaircis. La cour était presque vide de ses hôtes brillants et joyeux. Les vrais amis de la famille royale étaient plongés dans la tristesse.

Pour moi, écrit Mme de Tourzel (1) dans ses Mémoires, je fuyais le monde, je n'allais que chez Mme de Lamballe. Je voyais toutes ses inquiétudes, tous ses chagrins. Jamais il n'y eut de personne plus courageusement dévouée à la reine. Elle avait fait le sacrifice de sa vie. Peu de temps avant le 10 août, elle me disait : « Plus le danger augmente, plus je me sens de force. Je suis prête à mourir; je ne crains rien. »

Pendant la journée du 20 juin 1792, lors de l'investissement des Tuileries et le défilé des bandes révolutionnaires dans le palais en présence de Louis XVI coiffé du bonnet phrygien, Mme de Lamballe était à son poste.

Elle montra, dit Mme de Lage, beaucoup de courage. Toujours debout pendant cette longue scène, appuyée sur le fauteuil de la reine, elle ne semblait occupée que des dangers de cette malheureuse princesse, sans penser aux siens propres.

Au 10 août, Mme de Lamballe demeura également près de sa royale amie. Quand elle vit le peuple envahir le château, elle prit, pour la première fois de sa vie, écrit sa dame d'honneur, Mme de Ginestous, un air sombre et sinistre. Comme celle-ci cherchait à remonter le courage de la princesse :

— Ma chère, lui répondit Mme de Lamballe, rien ne nous sauvera. Je crois que nous sommes perdues.

(1) Gustave III, roi de Suède. Voir *Contemporains*, n° 534.

(1) Mme de Tourzel. Voir *Contemporains*, n° 647.

Au soir de cette sinistre journée, elle accompagna de son plein gré la famille royale dans la fameuse loge du logographe, ne voulant point abandonner les princes à l'heure du danger. Malgré les débuts d'une attaque de nerfs que lui causa la chaleur insupportable de ce local, elle demeura près de la reine et elle coucha, pendant la nuit du 10 au 11 août, dans le couvent des Feuillants, sur un matelas, auprès de Madame Élisabeth (1). Connaissant le mauvais état de sa santé, la reine l'avait, à plusieurs reprises, suppliée de la quitter; son dévouement ne voulut rien entendre.

Le lundi 13 août, Louis XVI fut incarcéré au Temple. Il demanda d'y être suivi par quelques-uns de ses fidèles au nombre desquels figurait, sur sa propre indication, Mme de Lamballe. Le parcours entre les Feuillants et le Temple s'effectua au milieu des huées de la foule et fut pour la famille royale un véritable supplice.

Ce que les premiers jours passés au Temple furent pour les captifs, l'histoire nous l'a appris (2). La princesse fut logée dans un recoin situé entre la chambre de la reine et celle du dauphin, s'estimant encore heureuse d'être à portée de Marie-Antoinette pour lui donner ses soins et ses consolations. Mais cet inaltérable dévouement ne devait plus s'exercer longtemps, les deux amies allaient être à tout jamais séparées.

XI. Mme DE LAMBALLE ENLEVÉE DU TEMPLE — SON INTERROGATOIRE — SON TRANSFERT A LA PRISON DE LA FORCE

Dans la nuit du 18 au 19 août, Mme de Lamballe venait de se coucher lorsqu'un municipal entra dans sa chambre et lui signifia de s'habiller pour quitter la tour du Temple. La Commune avait décidé de diminuer encore la suite du roi. La princesse, Mme de Tourzel, sa fille, MM. Hüe et de Chamilly, Mmes Thibaut, Navarre, Saint-Brice, femmes de la reine, devaient être éloignés de la famille royale.

La séparation de la reine et de sa confidente fut déchirante. Dans le misérable taudis où, jusque-là, couchait l'ancienne et brillante surintendante de la maison de la reine, à la lueur vacillante d'une chandelle, pâles, à peine éveillés, les fidèles du roi, vêtus en hâte, s'étaient rassemblés sous la garde d'un municipal, quand Marie-Antoinette apparut pour adresser à celle qu'elle ne devait jamais revoir, ainsi qu'à ses amies et serviteurs des heureux jours, un éternel adieu..... Quelques semaines, quelques mois à peine allaient s'écouler et presque tous les acteurs de cette scène marcheraient à la mort. Sans doute, les deux princesses, en échangeant un regard de suprême angoisse, songeaient, sans se l'avouer, à cette implacable fin qui, chaque jour, les menaçait davantage; sans doute, Mme de Lamballe, en se jetant aux pieds de la reine pour lui baiser la main, pensait que c'était là le dernier hommage qu'elle rendait à sa souveraine, lorsqu'une voix rude se fit entendre. C'était celle d'un municipal qui brusquait le départ, en reprochant à la princesse de se conduire vis-à-vis de la reine comme une esclave vis-à-vis d'un tyran.

A la lueur des flambeaux, Mme de Lamballe et ses compagnons traversèrent les souterrains du Temple pour monter en fiacre avec Mme de Tourzel et se rendre, escortés de gendarmes, à l'Hôtel de Ville, où les devait interroger Billaud-Varennes, de sinistre mémoire. « Rien, écrira plus tard sa compagne d'infortune, ne ressemblait davantage à un convoi funèbre. » Après un interrogatoire sommaire, auquel elle répondit avec la plus grande simplicité, Mme de Lamballe fut transférée dans la prison de la Force où elle fut séparée de Mme de Tourzel et de sa fille, et enfermée dans un cachot assez spacieux. Le lendemain, la pitié du conventionnel Manuel s'émut de l'éloignement des trois amies qui furent réunies.

Pendant les quinze jours qu'elles passèrent ensemble, les prisonnières cherchèrent à

(1) Madame Élisabeth. Voir *Contemporains*, n° 626.
(2) Voir *Contemporains*, Louis XVI, n° 564-565; Louis XVII, n° 599; Baron Hüe, n° 644.

occuper leurs tristes loisirs par la lecture et les travaux du ménage. Leurs pensées se tournaient sans cesse vers le Temple.

Mme la princesse de Lamballe, dit Mme de Tourzel, fut parfaite dans sa triste situation. Douce, bonne, obligeante, elle nous rendait tous les petits services qui étaient en son pouvoir. Ma fille Pauline et moi, nous étions sans cesse occupées d'elle, et nous avions au moins la consolation, dans nos malheurs, de n'avoir qu'un cœur et un esprit. Cette bonne princesse voulait qu'on lui parlât avec franchise, et, sur ce que je lui disais qu'après une conduite aussi honorable que la sienne, elle ne devait plus se permettre de petits enfantillages qui lui faisaient tort, et commencer, au contraire, une nouvelle existence, elle me répondit avec douceur qu'elle en avait déjà formé la résolution, ainsi que celle de revenir à ses principes religieux qu'elle avait un peu négligés.

Elle avait pris Pauline en amitié et nous disait journellement les choses les plus aimables sur le bonheur qu'elle éprouvait de nous avoir avec elle. Il nous fut impossible de ne pas prendre pour elle un véritable attachement; aussi fûmes-nous profondément affligées quand nous apprîmes la fin cruelle de cette pauvre malheureuse princesse.

Les humiliations étaient fréquentes pour les prisonnières. Un jour, un municipal vint à Mme de Lamballe, portant un paquet de grosse toile, et lui dit ironiquement :

— Il est d'usage de travailler dans les prisons; je vous apporte des chemises à faire pour nos frères d'armes. Vous êtes sûrement trop bonne patriote pour n'y pas travailler avec plaisir.

— Tout ce qui peut être utile à nos compatriotes, répondit doucement la princesse, ne sera jamais rejeté par nous.

Le séjour de la Force (1) était affreux.

Cette maison, dit encore Mme de Tourzel, n'était remplie que de coquins et de coquines qui tenaient des propos abominables et chantaient des chansons détestables; les oreilles les moins chastes eussent été blessées de tout ce qui s'y entendait sans discontinuer, la nuit comme le jour, et il était difficile de pouvoir prendre un moment de repos. La pauvre princesse de Lamballe supportait cette cruelle vie avec une douceur et une patience admirables; et, par un hasard bien étrange, sa santé s'était fortifiée dans ce triste séjour. Elle n'avait plus d'attaques de nerfs, et elle convenait qu'elle ne s'était pas aussi bien portée depuis longtemps.

(1) Rue du Roi de Sicile, n° 2.

Le dimanche 2 septembre, six visiteurs inconnus, armés jusqu'aux dents, entrèrent inopinément dans la chambre de Mme de Lamballe où se tenait Mme de Tourzel; ils procédèrent à une visite domiciliaire, puis se retirèrent sans mot dire. A peine avaient-ils quitté la pièce que les deux femmes tombèrent à genoux, demandant au ciel le courage nécessaire pour affronter les épreuves qu'elles prévoyaient. La princesse se mit ensuite à la fenêtre, elle constata que, devant la prison, une troupe compacte et hideuse demeurait en arrêt, comme une troupe d'animaux féroces attendant patiemment leur proie. C'était le commencement des massacres de septembre.

XII. Massacres de septembre — Mort de la princesse de Lamballe

A peine Mme de Lamballe a-t-elle paru derrière les barreaux qu'elle est couchée en joue. Elle se rejette précipitamment en arrière, une troupe d'hommes armés viennent de pénétrer de nouveau chez elle et demandent que la princesse les accompagne. Depuis la veille, elle n'a rien mangé. Pour réparer ses forces défaillantes, elle réclame un peu de pain et un peu de vin. Ce devait être son dernier repas.....

Elle descend dans la cour de la prison où sont réunis la plupart des prisonniers parmi lesquels se trouvent plusieurs femmes de la reine et où l'accompagne Mme de Tourzel. Toutes échappèrent à la mort. Seule, Mme de Lamballe devait périr. Elle était, on n'en peut douter, la victime désignée secrètement par la Commune à la fureur du peuple.

Dans la chambre du concierge Bault, pièce des plus exiguës, se tenait une sorte de tribunal improvisé, dit tribunal du peuple, composé d'un président, d'un accusateur public et de plusieurs juges tirés de ce qu'il y avait de plus bas; la mission apparente était d'empêcher les massacres, mais la mission réelle était de les régulariser. Le jugement était sommaire. Le signal de l'acquittement était le cri : *Vive la nation !*

poussé par les juges, repris avec fureur par l'auditoire. Le signal de mort était le mot ironique : *Élargissez Monsieur* ou *Madame*, ou bien l'ordre suivant : « Conduisez-le à l'Abbaye. »

Confiant parfois dans son sort, l'accusé sortait, persuadé qu'il allait être changé de prison. Sur le seuil, dans le « cul-de-sac des Prêtres », Nicolas Régnier, dit le grand Nicolas, un des plus farouches assommeurs de septembre, armé d'une batte à plâtre, frappait les détenus qu'on faisait sortir du guichet, puis, le premier coup de hache ou de sabre, bientôt suivi d'une grêle de coups mortels, atteignait le malheureux en plein rêve, et il n'avait même pas le temps de regretter la confiance avec laquelle il avait quitté la prison.

Arrivée seule devant ce tribunal abject, la vue des bourreaux à la figure féroce, brandissant leurs armes rougies, l'odeur nauséabonde du sang et du vin, l'air sinistre des juges, les cris étouffés, les râles lointains qu'on entendait par moment, tout cela saisit à la fois la délicate princesse aux yeux, à la gorge et au cœur, et elle s'évanouit pendant quelques instants. A peine avait-elle repris ses sens que de nouveaux cris lui causèrent une seconde syncope. Lorsqu'elle fut revenue à elle, l'interrogatoire commença. Il fut bref. Les questions portèrent sur les événements du 10 août, sur une correspondance que la princesse avait entretenue avec la reine.

En dernier lieu, le président la somme de jurer la liberté, l'égalité, la haine du roi, de la reine et de la royauté.

A ce moment suprême, où on lui demande de renier ses plus chères affections, elle semble se recueillir et refuse ce dernier serment. La légende veut qu'un spectateur se soit alors penché à son oreille pour lui dire tout bas :

— Jurez, mais jurez donc; si vous ne jurez pas, vous êtes morte!

La princesse ne répondit rien, leva ses deux mains à la hauteur de ses yeux et fit un pas vers le guichet; le président dit alors.

— Qu'on élargisse Madame.

C'était le signal de la mort.

On prétend qu'en sortant de la prison, se trouvant face à face avec les assassins, elle s'écria :

— Je suis perdue!

A peine avait-elle passé le seuil que quelques hommes, les yeux hagards, les bras nus et rougis de sang, s'élancent vers elle et l'entraînent. Elle reçoit derrière la tête un coup de sabre qui fait jaillir le sang. Un coup de pique vient la frapper au-dessus de l'œil et défait sa coiffure. Ses longs cheveux blonds forment comme une auréole d'or à son visage ensanglanté et la couvrent presque tout entière. On la tient fortement sous les bras. On la contraint à marcher, malgré sa douleur. Elle s'évanouit pour revenir à la vie et s'évanouir encore. Des mains la poussent, elle trébuche..... Ses forces défaillent jusqu'au moment où elle tombe, pour ne plus se relever, sur un monceau de cadavres.

Telle fut l'une des œuvres de la Révolution.....

XIII. LES RESTES DE Mme DE LAMBALLE PROFANÉS ET TRAÎNÉS DANS PARIS (1792)

Sur les suites de ce drame, les versions ne sont pas absolument concordantes.

Emportés par leurs passions ou trompés par leurs souvenirs, plusieurs mémorialistes ont encore dramatisé la scène assez poignante par elle-même pour qu'il fût inutile d'y ajouter de nouveaux détails, et leurs récits tiennent souvent plus du roman que de l'histoire. Les lignes qui suivent ne seront donc empruntées qu'aux témoignages les plus dignes de foi.

On n'est pas d'accord sur les noms des assassins de la princesse de Lamballe, mais on croit généralement que la plupart moururent misérablement ou de mort violente. C'était là une juste punition du ciel, car l'esprit se refuse à se représenter la cruauté de cannibale avec laquelle fut traitée la malheureuse princesse dont les restes mêmes subirent les plus odieux outrages.

A peine avait-elle rendu le dernier soupir

— peut-être même n'avait-elle pas encore expiré — on lui coupe la tête, on enlève ses vêtements pour mutiler son corps, et le livrer à la foule délirante; le cœur est arraché, puis porté en trophée par un énergumène qui se vantait le soir, en essuyant ses lèvres immondes, d' « avoir mangé les chairs de la Lamballe »; la tête fut mise au bout d'une pique, le corps entr'ouvert traîné par les rues, au bout d'une corde, sous l'escorte d'une de ces foules infâmes qui surgissent dans Paris, aux jours d'émeute; les assassins commencèrent par promener les restes de leur victime dans la ville.

Suivant un récit de M. de Beauchesne, Mme Lebel, femme d'un peintre distingué, essayait en cet instant de s'approcher de la Force, dans l'espoir d'apprendre des nouvelles de la princesse. A la vue d'un grand mouvement qui se fait dans la foule elle s'informe de ce qui se passe.

— C'est, lui répond-on, la tête de la Lamballe qu'on va promener dans Paris.

Saisie de douleur et d'effroi, Mme Lebel retourne, en toute hâte, sur ses pas et se réfugie, place de la Bastille, chez un perruquier qu'elle avait connu valet de chambre d'une grande maison et dont elle appréciait les sentiments royalistes. Elle n'a pas eu le temps de s'y reposer que, déjà, la multitude est arrivée sur la place. Elle y fait une halte et, précisément, les principaux acteurs du drame viennent s'adresser au perruquier, pour *accommoder la tête de Mme Lamballe.* A cet aspect, Mme Lebel s'évanouit; tombée entre la boutique et la pièce du fond, elle échappe aux regards, grâce au sang-froid du perruquier qui se place devant elle et du pied la repousse, tandis qu'en causant avec ses horribles visiteurs il lave, il décolle, il tresse, il poudre la blonde chevelure souillée de sang.

— Au moins, maintenant, Marie-Antoinette pourra la reconnaître! s'écrie le porteur en redressant la pique, au bout de laquelle il a replacé la tête de la victime. Et le cortège se remet en route.

Un autre témoin du drame racontera plus tard que, passant rue Saint-Antoine au moment des massacres de septembre, il se sentit défaillir à l'aspect des monceaux de cadavres qui encombraient la rue. Entrant alors chez un marchand de vin pour lui demander un verre d'eau, il y vit une troupe d'égorgeurs qui venaient s'y rafraîchir. L'un d'eux tenait à la main une tête de femme fraîchement coupée et dont la magnifique chevelure blonde était enroulée autour de son bras. Pour vider son verre, il la posa toute droite sur le comptoir de plomb du marchand. C'était la tête de la princesse de Lamballe.

Après ces exploits, la lugubre cohorte se remet en route. Des groupes dispersés accourent de toutes parts pour la grossir et forment une cohue compacte. Des enfants déguenillés dansent, des hommes en haillons poussent, de leurs voix avinées, de sinistres clameurs. Des femmes enfin, les tricoteuses, trépignent de joie et vocifèrent, en suivant du regard la tête sanglante qui se profile au bout d'une pique, sous le ciel radieux d'une journée de septembre. Grossissant en chemin et entraînant tout sur son passage, cette avalanche immonde s'arrête de loin en loin dans les cabarets. Des voix hurlantes demandent à boire. Et parmi toutes ces clameurs confuses, un nom se fait entendre, jeté par toutes les bouches, cri de défi, cri de mort qui vient glacer d'effroi les royalistes tremblants derrière leurs volets clos : *La Lamballe! La Lamballe!*

XIV. DEVANT LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE

Les restes de la victime sont portés tout d'abord à l'abbaye Saint-Antoine, où jadis la princesse avait passé quelque temps; puis on songe à les traîner à l'hôtel de Toulouse, résidence du duc de Penthièvre. Un officier du duc rencontre en route le cortège et, trompant les assassins sur la résidence de la famille de la princesse, il obtient qu'il se détourne de son chemin et marche vers les Tuileries.

Là, les assassins ne s'arrêtent qu'un moment. Ils veulent satisfaire leur horrible

désir de *faire embrasser à Marie-Antoinette la tête de la Lamballe* et se dirigent sur le Temple.

Le roi prisonnier jouait au tric-trac. Il entend les clameurs qui vont, grossissant, aux portes de la prison et il en demande la cause. Les municipaux, prévenus, cherchent à lui dissimuler le drame, lorsqu'un jeune officier lui dit brusquement.

« *Eh bien, Monsieur, puisque vous voulez le savoir, c'est la tête de Mme de Lamballe qu'on veut vous montrer.* »

« Ma mère, présente à cette scène, ajoute Madame Royale (1) dans son *Journal,* fut glacée d'horreur à ce discours. »

Le municipal Daujon, alors chargé de la surveillance des prisonniers — un brave homme au demeurant, — a heureusement la présence d'esprit de faire attacher sur la porte de la prison une écharpe tricolore, « ce symbole vénéré des patriotes, obstacle qu'ils n'osent franchir ». Il monte sur une tribune improvisée sur le seuil pour haranguer les septembriseurs.

Deux individus, dit-il, traînaient par les jambes un corps nu, le dos contre terre et le ventre ouvert jusqu'à la poitrine. On fait halte devant la tribune chancelante, au pied de laquelle ce cadavre est étalé avec appareil, et les membres arrangés avec une espèce d'art et surtout un sang-froid qui laisse un vaste champ aux méditations du sage. A ma droite, au bout d'une pique, était une tête qui, souvent, touchait mon visage par les mouvements que faisait le porteur en gesticulant. A ma gauche, un autre, plus horrible, tenait d'une main les entrailles de la victime, appliquées sur mon sein, et de l'autre, un grand couteau. Par derrière eux, un grand charbonnier tenait suspendu à une pique, au-dessus de mon front, un lambeau de chemise trempé de sang et de fange.

Daujon les harangua longtemps, la foule manqua pénétrer dans la prison, brisa les barrières, mais enfin le sang-froid du municipal leur fit comprendre « que leur conquête appartenait à tout Paris » qui devait s'en repaître les yeux. Cette raison les décida à quitter la place et à se diriger vers le Palais Royal, où demeurait Philippe d'Orléans.

(1) Madame Royale, duchesse d'Angoulême. Voir *Contemporains*, n° 234.

Pendant cette interminable journée d'horreur, les restes de la princesse furent traînés dans ce Paris où elle avait connu jadis de si heureux moments; son corps mutilé échoua, dans la soirée, quand le peuple fut lassé de son horrible jouet, à la section des Quinze-Vingts.

Les porteurs des restes de la victime déclarèrent qu'ils avaient trouvé sur elle une *Imitation de Jésus-Christ,* une bague renfermant des cheveux de la reine, entourés de cette inscription : « Ils sont blanchis par le malheur, » une lettre de Marie-Antoinette tachée du sang de la victime qui l'avait dissimulée sous sa coiffe, et plusieurs images du Sacré Cœur de Jésus.

Sa tête, également apportée à la section des Quinze-Vingts, fut déposée en terre sainte au cimetière des Enfants-Trouvés. Mais c'est dans un lieu inconnu, loin de la sépulture familiale, c'est sans doute dans quelque fosse commune du quartier de la Tombe-Issoire (1), que furent hâtivement jetés les restes de la princesse de Lamballe, ce type accompli de la fidélité dans l'affection et de la grâce exquise.

Bon DE MARICOURT.

BIBLIOGRAPHIE

DE LESCURE, *La princesse de Lamballe.* — *La vraie Marie-Antoinette.* — G. BERTIN, *Madame de Lamballe.* — FEUILLET DE CONCHES, *Marie-Antoinette.* — LENOTRE, *La mort de Marie-Antoinette.* — Cte D'HUNOLSTEIN, *Correspondance de Mercy-Argenteau, Relation de Daujon, Correspondance de Marie-Antoinette.* — DE GONCOURT, *Histoire de Marie-Antoinette.* — MERCIER, *Nouveau tableau de Paris.* — DE BEAUCHESNE, *Histoire de Louis XVII.* — MORTIMER-TERNAUX, *Relation de Jourgnac de Saint-Méard. Histoire de la Terreur.* — *Histoire de France* de MICHELET. — FORTAIRE, *Mémoires pour servir à la vie de M. de Penthièvre.* — *Mémoires secrets de* BACHAUMONT. — *Mémoires et souvenirs* de WEBER, TILLY, LAUZUN, Bon HÜE, Mme VIGÉE-LEBRUN, Mme CAMPAN, Mme DE TOURZEL, Mme D'OBERKIRCH, Miss ELLIOT, Mme DE LAGE, Mme DE GINESTOUS. — *Journal* de Marie-Thérèse de France.

(1) La Tombe-Issoire est au Petit-Montrouge, XIVe arrondissement. A cette époque, le quartier était en dehors de Paris.

LES CONTEMPORAINS



(D'après le portrait par Devéria.)

MILLEVOYE, poète (1782-1816)

I. Naissance et jeunesse du poète — Le collège — Millevoye clerc de procureur; commis libraire

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, dit-on; il en est de même des poètes malheureux.

Nous savons peu de chose de la courte vie de Charles-Hubert Millevoye. Il naquit à Abbeville, le 24 décembre 1782, de Charles-Antoine Millevoye, marchand de lin, et de Marie-Anne Hubert. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par son aïeul maternel, François Hubert, marchand tanneur, et par sa tante paternelle, Geneviève-Elisabeth Millevoye.

Un oncle se chargea d'initier sa jeune intelligence aux mystères de l'alphabet, lui apprit à lire et à écrire, sans omettre les premières leçons de latin.

A neuf ans, l'enfant fut mis au collège de la ville et, de suite, se fit remarquer par son application, sa curiosité de tout savoir, sa précoce compréhension. Doux et de tempérament maladif, il se mêlait peu aux jeux bruyants de ses camarades. Un de ses condisciples, Boucher de Perthes, tracera un jour de lui ce portrait posthume :

Là, au collège, j'avais aperçu un écolier, grand blondin, aux gros yeux, plus âgé que moi de quelques années, mais qui me plaisait par ses manières : c'était Millevoye. Dès cette époque, il faisait des vers dont j'ai gardé quelques-uns (1).

Les professeurs s'attachèrent vite à l'enfant. L'un d'entre eux, M. Collenot, pressentit son avenir et s'appliqua à développer ses heureuses dispositions. Il le prépara à la vie des lettres, lui en fit remarquer les dangers et les luttes, mais aussi les devoirs. Et c'est solidement préparé, que le jeune Millevoye entrera un jour dans l'arène.

En attendant, il se contentait, entre un cours de mathématiques et une leçon de grec, de rimer quelques petites fables puériles et cependant remarquables si l'on observe que leur auteur n'avait que treize ans. En voici une; elle fut publiée dans le *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*.

Un homme avait un âne et grand et vigoureux.
Cet homme avec sa femme allant dans un village,
Janot doit être du voyage,
Janot doit aller avec eux;
Janot doit porter le bagage.
Pauvre Janot! que je te plains
D'avoir affaire à de tels humains!
Un sac, deux sacs, trois sacs puis encor la fermière,
Pauvre Janot, tu vas rester derrière.
Coups de pied, de bride vont leur train.
« Allez Janot! — Tiens, femme, encore cette balle. »
Le baudet trop chargé resta dans le chemin;
La fermière y perdit son âne et son latin.
Bien loin je cherche ma morale,
Et je la trouve sous ma main :
Qui trop embrasse mal étreint.

Enthousiasmé, le bon M. Collenot lui prédit qu'il sera un jour un Delille (2). Delille était alors le poète à la mode, et cette prédiction ne pouvait être que très flatteuse pour Millevoye.

Les auteurs préférés de l'écolier sont Lafontaine et Florian, Florian surtout. Il l'apprend par cœur, il le récite, il l'imite. Mais déjà le genre élégiaque le tente. On était dans les jours les plus sombres de la période révolutionnaire. Un soir, au moment où la famille était réunie autour de la lampe, il lit une poésie sur la mort de Marie-Antoinette, poésie remplie de pitié pour la malheureuse victime et de colère contre ses bourreaux. L'émotion s'empare des assistants; les yeux se mouillent de larmes; les applaudissements éclatent.

Mais l'oncle de l'enfant fait remarquer qu'on est en pleine Terreur : c'est la mort certaine pour tous si ces vers sont connus. Aussitôt Millevoye pâlit et, tremblant de causer la perte de ceux qu'il aime, court jeter sa poésie dans le feu, puis revient se précipiter dans les bras de sa mère.

En 1793, le collège d'Abbeville est fermé. Le directeur, M. Collenot continue à l'enfant, en particulier, pendant quelque temps ses leçons de latin; un autre maître, M. Bardoux, poursuit celles de grec.

En 1794, Millevoye perd son père. Dix ans apres il rappellera ce triste événement dans une de ses plus belles poésies : l'*Anniversaire*.

L'ANNIVERSAIRE

Hélas! après dix ans je revois la journée
Où l'âme de mon père aux cieux est retournée.
L'heure sonne : j'écoute..... O regrets! ô douleurs!
Quand cette heure eut sonné, je n'avais plus de père.
On retenait mes pas loin du lit funéraire;
On me disait : « Il dort »; et je versais des pleurs.

Mais du temple voisin quand la cloche sacrée
Annonça qu'un mortel avait quitté le jour,
Chaque son retentit dans mon âme navrée
Et je crus mourir à mon tour.
Tout ce qui m'entourait me racontait ma perte :
Quand la nuit dans les airs jeta son crêpe noir,
Mon père à ses côtés ne me fit plus asseoir,
Et j'attendis en vain à sa place déserte
Une tendre caresse et le baiser du soir.

Je voyais l'ombre auguste et chère
M'apparaître toutes les nuits;
Inconsolable en mes ennuis,
Je pleurais tous les jours, même auprés de ma mère.
Ce long regret, dix ans ne l'ont point adouci!
Je ne puis voir un fils dans les bras de son père
Sans dire en soupirant : « J'avais un père aussi! »
Son image est toujours présente à ma tendresse.
Ah! quand la pâle automne aura jauni les bois,
O mon père! je veux promener ma tristesse
Aux lieux où je te vis pour la dernière fois.
Sur ces bords que la Somme arrose
J'irai chercher l'asile où ta cendre repose :
J'irai d'une modeste fleur
Orner ta tombe respectée,
Et sur la pierre, encor de larmes humectée,
Redire ce chant de douleur.

Bourré de grec et de latin, Millevoye se rend, en 1797, à Paris, pour y finir ses études. Il entre à l'École centrale, ancien collège des Quatre Nations. Il suit le cours de belles-

(1) Boucher de Perthes, *Sous dix rois*, t. Ier, p. 75.
(2) Delille. Voir *Contemporains*, n° 637.

lettres de Jean Dumas alors en vogue. Celui-ci venait de succéder à Fontanes (1). Là comme à Abbeville, Millevoye se fait remarquer. Ses vers reçoivent des encouragements. Tous ses maîtres lui conseillent de tenter la carrière littéraire.

Les études sont finies; la poésie ne nourrit pas; que faire, quelle carrière choisir, en attendant le succès? Le jeune homme est sans fortune. Il se tourne vers le droit : il se dit que le barreau conduit à la gloire comme la littérature. L'esprit encore pénétré des discours classiques de Démosthène et de Cicéron, il envisage la carrière juridique avec enthousiasme. Défendre la veuve et l'orphelin, plaider pour la justice, terrasser l'adversaire par le glaive d'une éloquence foudroyante, quelle noble vocation! Et il entre, en avril 1800, comme clerc dans le cabinet d'un procureur.

La désillusion ne se fait pas longtemps attendre. Le jeune stagiaire se plaint bientôt de n'avoir pas le temps d'aligner des rimes, d'être surchargé d'une besogne fastidieuse. Il copie du matin au soir des actes interminables concernant des procès où nul ne comprend rien, pas même, le plus souvent, les intéressés. Ce qui le désespère le plus, c'est le style baroque dont se servent les juristes. L'argot de Montmartre à côté de cela semble être du plus pur français.

Dans une de ses lettres, il s'écrie :

> Je maudis l'infernal génie
> Qui de ces mots embarrassés
> Inventa la cacophonie,
> Et donnerais quand je m'ennuie
> Tous les actes faits et passés
> Pour un acte d'*Iphigénie* (2).

Au commencement de 1801, sa patience est à bout; il dit adieu au procureur et à la chicane : il se fait commis-libraire dans la maison Treuttel et Würtz. Alors, son contentement éclate et se donne libre cours dans ses lettres. Libraire, voilà bien la position rêvée! Libraire comme Gessner et Franklin.

> Mon emploi ne me déplaît pas; il a cela d'avantageux qu'il laisse presque toujours l'esprit libre; et, tout en travaillant, on a encore, ce qui n'est pas peu de chose, la faculté de rêver si on veut, de faire des vers si on peut. Un autre avantage qui n'est pas à dédaigner, c'est celui de pouvoir trouver autour de soi tous les livres imaginables.

Mais comment se modérer? Résister à la tentation serait le supplice de Tantale : il a sous la main « tous les livres imaginables ». Il en profite, il en abuse. Un jour, un de ses patrons passe et le surprend plongé dans la lecture d'un ouvrage nouvellement paru : il l'apostrophe en ces termes : « Jeune homme, vous ne serez jamais libraire, vous lisez. »

Oui, il lisait, et bientôt, en effet, il s'aperçut qu'il ne réussirait pas plus dans cette carrière que dans celle du droit. Vers cette époque, une excellente tante eut l'heureuse idée de lui faire abandon de sa fortune. Nulle aubaine ne pouvait tomber plus à propos. Le poète s'empressa de remercier ses patrons, et, dès lors, fit deux parts de sa vie : il en consacra une à la littérature et l'autre au plaisir.

Il était resté trois ans dans le commerce et avait alors vingt et un ans.

Quant à la bonne dame, inutile de dire qu'elle trouva en Millevoye un neveu reconnaissant. Jusqu'à sa mort elle fut entourée par lui de toutes les prévenances, de tous les soins imaginables.

II PREMIÈRES POÉSIES DE MILLEVOYE — TRADUCTIONS ET POÈMES DIDACTIQUES — IL PREND PART AUX CONCOURS ACADÉMIQUES.

Dès 1801, à dix-neuf ans, à peine rentré dans la maison Treuttel et Würtz, Millevoye publie un premier recueil de poésies. Il l'intitule *les Plaisirs du Poète*. Il s'y rencontre des pièces de grand mérite dont plusieurs se lisent encore aujourd'hui avec intérêt, quoiqu'elles se rapportent plus à des faits de cette époque qu'à des sujets généraux. La meilleure est indiscutablement le *Passage du mont Saint-Bernard*.

Le volume attira l'attention. Plusieurs journaux et revues le signalèrent d'une façon

(1) Fontanes Voir *Contemporains*, n° 645.
(2) *Iphigénie en Aulide*, tragédie de Racine, imitée d'Euripide.

sympathique. J. Dumas, l'ancien professeur de Millevoye à l'École centrale, publia un article dithyrambique pour célébrer les vers du « citoyen Millevoye ».

Pourtant ces vers ne sont guère que d'imparfaits tâtonnements, que de vagues balbutiements poétiques. Pour son malheur, Millevoye imite, et les modèles sont déplorables. C'est Fontanes et c'est surtout Delille. Delille était alors le roi des poètes. Aujourd'hui sa gloire a subi une bien profonde éclipse.

Delille avait la spécialité des traductions d'auteurs antiques ou étrangers célèbres et des longs poèmes didactiques. Ceux-ci, il les tirait de son propre cerveau. Il traduisit en particulier Virgile et on ne peut refuser à ses vers une certaine virtuosité. Mais que de longueurs, que de descriptions ennuyeuses! Chénier (1) se moque de lui à juste titre : un âne, devant lui,

Ne peut passer tranquille et sans être décrit;
Un coche est embourbé, notre homme est là, tout proche
Et pour décrire un peu s'embourbe avec le coche!

Tel fut le principal maître de Millevoye. L'élève était à mauvaise école et ne profita que trop des leçons données. Il traduisit consciencieusement, lui aussi, *Virgile*, les *Dialogues de Lucien*, les *Odes d'Anacréon*, l'*Iliade*. Cette dernière traduction est peut-être la plus parfaite : elle lui mérita des éloges. Le style en est moins raide que celui des *Bucoliques*. Millevoye s'était imaginé qu'il fallait traduire *Virgile* avec le plus de concision possible. De là une sécheresse mathématique.

Cependant, conséquence heureuse de ces premiers essais, il apprenait à dominer sa plume, à s'en rendre maître, et l'on trouve dans ces œuvres de début, dans ces traductions ou dans ces poèmes pâteux et compacts, des passages qui pouvaient faire prévoir les rares beautés des futures élégies.

Voici un fragment du poème *l'Amour maternel*. Il est imité de Delille: chez le maître comme chez le disciple, l'idée est bien exprimée :

(1) Joseph Chénier. Voir *Contemporains*, n° 389.

Que des Canadiens j'aime l'antique usage!
Sur les bords du torrent, près du rocher sauvage,
Leur âme se nourrit du charme des douleurs;
Ils cultivent la tombe et l'arrosent de pleurs.
De son fils qui n'est plus, la plaintive Indienne
Voit les vents balancer la tombe aérienne ....
Mais le jour où l'enfant s'endort du grand sommeil,
S'inclinant sur sa bouche, elle attend son réveil :
Quand le soleil trois fois a doré le nuage,
Elle lui forme un lit de fleurs et de feuillage,
De l'érable docile agite le rameau.....
Et ne s'aperçoit pas qu'elle berce un tombeau!

Voici maintenant Delille :

Dirai-je des Natchés la tristesse touchante?
Combien de leur douleur l'heureux instinct m'enchante ?
Là, d'un fils qui n'est plus, la tendre mère en deuil
A des rameaux voisins vient pendre le cercueil.....
L'oiseau vient y chanter, l'arbre y verse des fleurs,
Lui prête son abri, l'embaume de ses pleurs.
Des premiers feux du jour sa tombe se colore;
Les doux zéphirs du soir, le doux vent de l'aurore
Balancent mollement ce précieux fardeau,
Et sa tombe riante est encore un berceau.

Ces traductions et ces poèmes didactiques n'empêchaient pas Millevoye de prendre part aux concours littéraires de l'époque.

Au début du XIXe siècle, les tournois académiques étaient encore plus en honneur qu'aujourd'hui, et, parmi les poètes couronnés, nous trouvons les noms de Thomas, de La Harpe (1), de Lemierre et surtout de Millevoye.

Millevoye n'en manquait pas un seul. Dès 1801, il se mit sur les rangs pour le concours de l'*Athénée de Lyon*. Cette Société littéraire avait proposé comme sujet: *Satire des romans du jour considérés dans leur influence sur le goût et les mœurs de la nation*.

Certes, le thème était plutôt austère. Millevoye s'en tira assez bien et mérita le premier prix. Il publia cette satire en 1802. Il y flagelle le goût pervers du temps qui fait préférer le bizarre, le monstrueux à la simplicité et au naturel.

Vers le même temps, il conquit de la même façon les lauriers offerts par le *Lycée de Toulouse*, avec une poésie intitulée *A mon ami*. C'est une nouvelle satire. Il y passe au crible la vie parisienne, ses travers, ses modes et ses vices.

Voici ce qu'il dit du joueur :

(1) La Harpe. Voir *Contemporains*, n° 624.

Auprès d'un tapis vert où la mort vient s'asseoir,
Cachant ses traits hideux sous les traits de l'espoir,
Vois-tu, pâle et défait, ce joueur taciturne
Veiller à la lueur de la lampe nocturne,
Il veille..... mais demain, expiant ses revers,
D'une éternelle nuit ses yeux seront couverts.

Ce sont les meilleurs vers de la pièce; pourtant on ne pourrait les comparer sans désavantage pour Millevoye aux vers fameux d'Alfred de Musset sur le même sujet :

L'abreuvoir est public, et qui veut vient y boire.
J'ai vu les paysans, fils de la Forêt Noire,
Leurs bâtons à la main, entrer dans ce réduit
Je les ai vus penchés sur la bille d'ivoire,
Ayant à travers champs couru toute la nuit,
Fuyards désespérés de quelque honnête lit;

Je les ai vus debout, sous la lampe enfumée,
Avec leur veste rouge et leurs souliers boueux,
Tournant leurs grands chapeaux entre leurs doigts calleux,
Poser sous les râteaux la sueur d'une année!
Et là, muets d'horreur devant la Destinée,
Suivre des yeux leur pain qui courait devant eux.

Dirai-je qu'ils perdaient? Hélas! ce n'était guère.
C'était bien vite fait de leur vider les mains.
. . . .

Ils couraient, ils partaient, tout ivres de lumière,
Et la nuit sur leurs yeux posait son noir bandeau.
Ces mains vides, ces mains qui labouraient la terre,
Il fallait les étendre, en rentrant au hameau,
Pour trouver à tâtons les murs de la chaumière,
L'aïeule au coin du feu, les enfants au berceau (1).

De 1806 à 1812, nouveaux succès avec ses poèmes *l'Indépendance de l'homme de lettres, le Voyageur, la Mort de Rotrou*. Sa poésie, *Goffin ou le Héros liégeois*, remporta le prix de l'Académie française. Elle n'est pas sans mérite, mais elle est malheureusement gâtée par le ton déclamatoire et surtout par quelques vers ridicules comme ceux où il nous parle des mineurs qui, dans le sein de la terre,

Vont puiser le charbon dont l'utile bitume
En des forges sans nombre incessamment s'allume.

Mon Dieu! que d'efforts il faut faire pour comprendre! L'*Invention poétique* fut couronnée par l'Académie d'Angers. Le poème *Belzunce* ou la *Peste de Marseille* fut désigné pour l'un des prix décennaux de l'Académie française. C'est un des poèmes les moins imparfaits de Millevoye. Parfois le style s'anime, s'éclaire. A l'heure où il parut, il fut assez goûté. M. J. Chénier en parle ainsi :

(1) Alfred de Musset, *Une bonne fortune.*

M. Millevoye vient de donner au public un recueil qui mérite beaucoup d'estime à plusieurs égards. C'est un petit poème intitulé *Belzunce ou la Peste de Marseille.* On y désirerait plus de variété, une ordonnance plus imposante, des épisodes plus touchants et mieux conçus; mais on y trouve de la gravité, de l'élégance, de l'harmonie, d'énergiques tableaux.

En voici l'un des principaux passages: Millevoye y dépeint la terreur causée dans la ville par le terrible fléau et le courage de l'évêque Belzunce.

Avez-vous quelquefois, alors que les orages
Annoncent aux vaisseaux l'approche des naufrages,
Entendu ces bruits sourds par degrés redoublés,
Ces confuses clameurs des matelots troublés?
Du peuple dans l'effroi telle est la voix plaintive,
Les trésors d'Orient sont épars sur la rive:
Le noir cordage flotte à demi détendu;
Et l'avide marchand, interdit, confondu,
Regardant sa richesse avec indifférence,
Borne ses longs calculs et sa longue espérance.
La pompeuse cité n'offre plus au regard
Qu'un peuple de mourants à l'œil creux et hagard.
Leur langue desséchée aux accents se refuse :
Leur esprit incertain, qu'un vain prestige abuse,
Ne voit plus qu'à travers un voile ténébreux ·
Et jusqu'à la douleur, tout est songe pour eux.
La douleur cependant provoque, aigrit sans cesse
De leurs nerfs inquiets l'irritable faiblesse.
Ceux-ci du coup fatal tombent frappés soudain;
Ceux-là vont au cercueil par un plus long chemin :
L'un sur le bord des eaux avec effort se traîne;
L'autre, égaré, tantôt mord la poudreuse arène,
Tantôt ronge en hurlant ses bras défigurés
Que le brûlant ulcère a presque dévorés.

De citoyens armés une inflexible chaîne
Autour des murs s'étend, par devoir inhumaine.
Prêt à tonner, le bronze est tourné vers le port,
Et la mort se présente à qui veut fuir la mort.
La consternation, immobile et glacée,
Reste, sans souvenir, sans plainte, sans pensée.
Le port désert plongé dans un calme effrayant
N'entend plus ni les cris, ni le marteau bruyant;
Les temples sont fermés : dans ces douleurs publiques,
Des saints sur les autels on voila les reliques;
Le cierge consacré cessa de s'allumer,
L'hymne de retentir, et l'encens de fumer.
. . . .

Mais voilà que du ciel sur la terre envoyé
Apparaît tout à coup un ange de pitié:
C'est Belzunce. Les cris de Marseille plaintive
Ont averti de loin son oreille attentive;
Il accourt, on s'écrie : « Où portez-vous vos pas?
Fuyez, fuyez la mort! — Non, je ne fuirai pas. »
. . . .

Il se montre partout où le danger l'appelle;
Partout où le fléau semble le plus affreux,
Il vole, et ses secours sont au plus malheureux.
Quand Moïse, aux regards de la foule tremblante,
Franchit du haut Horeb la cime étincelante,
Israël éperdu, prosterné devant Dieu,
A son libérateur disait un long adieu;
Telle, autour de Belzunce, une foule éplorée
Recommandait au ciel cette tête sacrée.

En 1811, Millevoye, le vainqueur habi-

tuel de ces joutes littéraires, fut battu. L'Institut avait proposé une ode sur les *Embellissements de Paris*. Un certain Victorin Fabre, sans doute mieux inspiré par ce sujet banal, remporta le premier prix.

Millevoye n'en fut point envieux. Depuis plusieurs années déjà il se trouvait à chaque concours aux prises avec cet adversaire. Tous deux n'en demeuraient pas moins de bons amis. Millevoye traitait toujours Fabre « d'excellent confrère ».

Malheureusement pour Fabre, il s'est à peu près contenté d'écrire ainsi sur commande. Il n'a eu comme inspiration que celle que l'Académie a bien voulu lui souffler. Il est resté tout à fait inconnu. Millevoye aurait incontestablement subi le même sort s'il s'en était tenu à traiter ces sujets conventionnels et incolores.

Mais il avait souffert, et de sa souffrance comme d'une source pure jaillit naturellement, sans effort, une poésie simple, limpide et claire, une poésie personnelle dont l'élégie sur la *Chute des feuilles* est le plus touchant spécimen.

III. PREMIÈRES ÉLÉGIES — ÉLÉGIES ANTIQUES

Il avait souffert!

Dès l'enfance, il aimait une petite cousine. Jeune homme, il y pensait encore et résolut de l'épouser. Il venait d'abandonner la librairie; le modeste bien légué par la bonne tante était tout son avoir. La jeune fille, elle, ne possédait rien.

Il la demanda à son père; le père refusa, fut inexorable, sottement. « Ma fille, dit-il, pourra souffrir, elle subira le malheur qu'elle s'est attiré, se soumettra à toutes les conditions; la pire vaudra mieux que d'être la femme d'un poète. »

Elle en mourut de chagrin.

Millevoye composa son épitaphe :

> Ici dort une amante à son amant ravie;
> Le ciel vers lui la rappela.
> Grâces, vertus, jeunesse et mon cœur et ma vie,
> Tout est là!

Ce fut cette secousse du cœur qui fit aiguiller le talent de Millevoye vers un genre nouveau pour lui, tout de larmes et de sincérité. Sa mélancolie native s'accrut : toujours maladif et délicat, il sentit plus vive en lui la crainte de la mort. Il se retira dans un village où avait vécu sa défunte amie. Certains affirment que c'est Ville-d'Avray : d'autres, qui semblent avoir raison, si l'on s'en rapporte à la poésie *le Souvenir*, prétendent que c'est Vincennes. Il y passa des heures inconsolables en compagnie de ses regrets. Il pleura, et ces pleurs tombant sur le papier nous restent sous le nom d'élégies.

D'abord, qu'appelle-t-on élégie? Boileau l'a définie ainsi :

> La plaintive élégie en longs habits de deuil.

voulant marquer par là qu'elle chante les douleurs des séparations cruelles, les adieux à la vie, au bonheur.....

Sainte-Beuve (1) a dit de son côté :

> Ce sont les adieux de Noémi à ses filles infortunées, ceux de la fille de Jephté à ses compagnes et à la vie; c'est David pleurant, au pied du Gelboé, Saül et Jonathas; c'est Rachel qui a perdu ses fils *et qui ne veut pas être consolée parce qu'ils ne sont plus* (2).

Où trouver, en effet, de plus belles élégies que dans les pages sublimes de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament?*

Properce, Tibulle, Ovide exilé dans les contrées sauvages de la Scythie furent les principaux élégiaques latins. En France, nous avons eu Clément Marot et, plus près de nous, André Chénier. Mme Deshoulières a donné le modèle de l'élégie gracieuse avec sa poésie bien connue :

> Dans ces prés fleuris
> Qu'arrose la Seine,
> Cherchez qui vous mène,
> Mes chères brebis.

Millevoye devait laisser un des plus beaux monuments de ce genre. Son premier recueil d'élégies parut en 1812 chez le libraire Rosa.

De suite la notoriété de l'auteur se changea en célébrité. La perle du volume est, incontestablement, la fameuse *Chute des feuilles*. C'est un chef-d'œuvre. Nous la

---

(1) Sainte-Beuve, voir *Contemporains*, n° 152.
(2) SAINTE-BEUVE, édition de *Millevoye*, p. 24.

citons tout entière : on ne saurait l'écourter sans lui nuire.

LA CHUTE DES FEUILLES

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre;
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans :
« Bois que j'aime! adieu..... Je succombe.
Ton deuil m'avertit de mon sort;
Et, dans chaque feuille qui tombe,
Je vois un présage de mort.
Fatal oracle d'Epidaure,
Tu m'as dit : « Les feuilles des bois
» A tes yeux jauniront encore,
» Mais c'est pour la dernière fois.
» L'éternel cyprès se balance;
» Déjà sur ta tête en silence
» Il incline ses longs rameaux :
» Ta jeunesse sera flétrie
» Avant l'herbe de la prairie,
» Avant le pampre des coteaux. »
Et je meurs! De leur froide haleine
M'ont touché les sombres autans:
Et j'ai vu, comme une ombre vaine,
S'évanouir mon beau printemps.
Tombe, tombe, feuille éphémère!
Couvre, hélas! ce triste chemin;
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.
Mais si mon amante voilée,
Au détour de la sombre allée,
Venait pleurer quand le jour fuit,
Éveille par un léger bruit
Mon ombre un instant consolée.
Il dit, s'éloigne..... et, sans retour.....
La dernière feuille qui tombe
A signalé son dernier jour.
Sous le chêne on creusa sa tombe.....
Mais son amante ne vint pas
Visiter la pierre isolée;
Et le pâtre de la vallée
Troubla seul du bruit de ses pas
Le silence du mausolée.

Cette pièce de vers eut le même succès que, de nos jours, le *Vase brisé* de Sully-Prudhomme. Elle fut traduite en presque toutes les langues; d'abord en russe. Du russe, elle fut retraduite en anglais; de l'anglais, elle revint en français, absolument transformée, sans nom d'auteur. « La pauvre feuille avait bien voyagé: le nom de Millevoye s'était perdu en chemin. » (1)

Dans tous les salons, il était de bon ton de réciter la poésie célèbre. On ne pouvait s'en lasser. Elle s'harmonisait fort bien avec l'époque. Ce fut le prélude harmonieux de cette inspiration toute personnelle qui allait bientôt s'implanter dans l'art avec les romantiques.

Les autres poésies du recueil, sans avoir la même valeur, encadraient cependant fort bien la *Chute des feuilles*. Dans l'une d'elles, intitulée *A mon berceau*, le poète rappelle le souvenir douloureux de son amour brisé.

Tout m'a trahi; le bonheur même.
J'aimai, j'aimai d'amour extrême:
Comme j'aimai, je fus chéri.....
Elle était jeune, aimable et belle
Et quatre fois l'herbe nouvelle
Déjà sur sa tombe a fleuri.
Avant de quitter la lumière,
Elle m'a dit : « Ne pleure pas!
Tôt ou tard tu me rejoindras.....
Seulement, je pars la première. »

Nous avons déjà donné, au commencement, *l'Anniversaire*. Nous ne pouvons résister à la tentation de citer encore quelques strophes du *Poète mourant*.

Le poète chantait : de sa lampe fidèle
S'éteignaient par degrés les rayons pâlissants,
Et lui, près de mourir comme elle,
Exhalait ces tristes accents :

« La fleur de ma vie est fanée;
Il fut rapide, mon destin!
De mon orageuse journée
Le soir toucha presque au matin.

« Compagnons dispersés de mon triste voyage,
O mes amis! ô vous qui me fûtes si chers!
De mes chants imparfaits, recueillez l'héritage
Et sauvez de l'oubli quelques-uns de mes vers. »

Le poète chantait : quand la lyre fidèle
S'échappa tout à coup de sa débile main;
Sa lampe mourut, et, comme elle,
Il s'éteignit le lendemain.

Est-il des accords plus doux dans la littérature française? Et quelle simplicité! quel naturel! Lamartine aussi a composé quelques années plus tard une poésie *le Poète mourant*. Mais, à part le premier vers, qui est admirable,

La coupe de mes jours s'est brisée encor pleine,

comme l'ensemble paraît terne! Comme l'émotion vraie, sincère, en est absente, par exemple dans cette strophe :

Ma vie, en longs soupirs, s'enfuit à chaque haleine.
Ni larmes ni regrets ne peuvent l'arrêter,
Et l'arbre de la mort sur l'airain qui me pleure,
En sons entrecoupés frappe ma dernière heure.
Faut-il gémir? Faut-il pleurer?

On sent parfaitement que Lamartine, en écrivant ces vers, était plein de vie, de santé, et n'avait nulle envie de mourir, ce

(1) LediEU, *Millevoye*, p. 60.

qui d'ailleurs est compréhensible. Il écrivait sur ce sujet, comme il aurait écrit sur un autre, pour le plaisir d'écrire.

Partout, dans ces premières élégies de Millevoye, circule la pensée de la mort. Le poète en est obsédé; il vit avec elle. Dans le *Souvenir*, il se montre accomplissant un pèlerinage au hameau de Vincennes où mourut sa jeune amie. Comme tous les détails sont vus, comme on a conscience que c'est l'impression exacte! Il rencontre, par hasard, la chèvre dont le lait

Dans un sein desséché répandait, mais trop tard,
Les doux trésors de sa mamelle.
Garde ton lait, chèvre fidèle.
Un jour, hélas! ce jour peut-être n'est pas loin,
De tes bienfaits aussi ma vie aura besoin,
Et tu feras pour moi ce que tu fis pour elle.

Bientôt parut un second livre d'élégies (1814); mais ce n'était plus l'écho de peines, de douleurs ressenties par le poète lui-même; ce n'était plus le regret d'une chaîne à jamais rompue dont il avait vu lui-même les anneaux rouler à terre. Les douze élégies qui composent ce second livre se rapportent à des personnages de l'antiquité.

Or, il était plus difficile à Millevoye de se mettre dans leur état d'âme véritable que de conserver le sien propre et de le faire connaître. Aussi ces nouvelles élégies sont-elles inférieures aux premières en sensibilité, en éloquence, en sincérité. Elles ne sont pas, pour cela, dépourvues de valeur, elles rappellent certaines poésies d'André Chénier (1), sans les égaler.

Comme lui, Millevoye chante le vieil Homère aveugle, misérable et mendiant, parcourant les campagnes de la Grèce. Il nous dit les *Adieux d'Hélène*, le *Départ d'Eschyle*, *David pleurant Saül et Jonathas*, les *Derniers moments de Virgile*.

Seul, loin de son pays, au fond d'une chaumière,
Près de fermer ses yeux à la douce lumière,
Virgile prit sa lyre, et sa touchante voix
Se fit entendre, hélas! pour la dernière fois.....

L'*Arabe au tombeau de son coursier* est peut-être la meilleure pièce de ce livre. Elle a du mouvement, de l'éclat. On y devine comme une vague réminiscence d'un des plus merveilleux passages de *Job*, celui où il vante la gloire, la force et la rapidité du cheval.

En voici la première strophe :

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort, couché sous les sables mouvants.
O voyageur! partage ma tristesse.
Mêle tes cris à mes cris superflus.
Il est tombé le roi de la vitesse!
L'air des combats ne le réveille plus.
Il est tombé, dans l'éclat de la course :
Le trait fatal a tremblé sur son flanc,
Et les flots noirs de son généreux sang
Ont altéré le cristal de la source.

Encore une fois, il y a loin de ces compositions, intéressantes, mais d'inspiration trop factice, aux premières élégies.

IV. POÈMES HÉROÏQUES

Millevoye n'aurait pas dû tenter des œuvres au-dessus de ses forces. Enhardi par ses succès, il oublia que bien rares sont les écrivains auxquels il est permis d'aborder tous les genres. Il voulut essayer le poème héroïque. Hélas! s'il savait pleurer, il ne savait pas chanter. Il aurait mieux fait de s'en tenir à son hautbois sylvestre et plaintif que d'emboucher la trompette guerrière.

Il avait déjà — peut-être pour faire sa cour à l'empereur — célébré la *bataille d'Austerlitz*, comme Boileau célébra le *Passage du Rhin* et Voltaire *Fontenoy*.

Cela ne lui suffit pas; il lança un *Charlemagne à Pavie* en six chants. La critique fut acerbe et elle eut raison. Aujourd hui, il faut s'y reprendre à dix fois pour arriver au bout de cette composition filandreuse et grisâtre. Aucune action; une fiction d'un intérêt douteux. Adalgise, fils de Didier, roi des Lombards, a juré d'assassiner l'empereur Charlemagne. Par bonheur, Ogier le Danois intervient; il empêche l'exécution du complot. Adalgise vient défier Charlemagne en combat singulier; il est vaincu et se tue quand l'empereur veut lui faire grâce.

Ajoutez à cela la fée Morgane, complice d'Adalgise, et la fille de Didier, Ophélie, amoureuse de Charlemagne sans qu'il le sache, vous aurez tous les personnages de

(1) André Chénier. Voir *Contemporains*, n° 389.

ce poème. Parmi les reproches les plus mérités, on peut particulièrement signaler le manque de souffle, l'absence d'originalité dans les conceptions; l'intérêt est plutôt celui d'une fiction romanesque que celui d'un poème héroïque.

Emma et Eginhard n'est pas sensiblement meilleur. Sa seule qualité, c'est d'être plus court. Millevoye y conte l'aventure d'Emma, fille de Charlemagne, qui brûle d'amour pour Eginhard, secrétaire de l'empereur. Colère de celui-ci, résistance d'Emma, disgrâce d'Eginhard. Mais, comme il arrive d'ordinaire, le calme succède à la tempête et l'histoire finit par un mariage.

Ce poème est d'une monotonie désespérante. A titre de curiosité, en voici le début : il donne une idée du ton général.

Muse d'amour et de mélancolie,
Qui, dédaignant les frivoles concerts,
Du luth badin monté par la folie,
Cherches au loin, rêveuse et recueillie,
L'ombre des bois et la paix des déserts,
Inspire-moi.

La muse fit la sourde oreille et le poète ne fut pas inspiré. Cette histoire eut pourtant du succès à l'époque. Pongerville disait : « Peut-on se lasser de lire *Emma et Éginhard?* Que de naturel et de charme dans le récit, de grâce dans les personnages, d'intérêt dans la situation! »

Est-ce *Alfred* qui nous donnera satisfaction? Pas davantage. Alfred, roi d'Angleterre, abandonné de ses sujets, se cache chez un berger. Il y vit inconnu, solitaire. Un jour, il rassemble quelques partisans et se retire avec eux dans un marais inaccessible du comté de Somerset. Il y bâtit une forteresse. De là il fond à l'improviste sur les Danois, envahisseurs de son royaume. Il leur enlève un étendard enchanté dans lequel ils avaient mis toute leur confiance.

Il se déguise ensuite en joueur de harpe, se rend au camp de son adversaire, observe plusieurs jours durant, et, sûr de la victoire, revient avertir ses amis. Le lendemain, les barbares sont en fuite, le pays est délivré, Alfred remonte sur le trône.

Le sujet est d'une réelle grandeur. Il avait été remarqué par Milton. Shakespeare en eût tiré quelque chose. Millevoye n'en fit rien de bon. L'action languit, se traîne comme une malade. Au lieu d'un style énergique et âpre, comme il convenait, un style anémique, incolore. L'auteur ne sonne pas de la trompette, il joue du mirliton.

V. AUTRES ŒUVRES DE MILLEVOYE : POÉSIES LÉGÈRES; ROMANCES; BALLADES; ÉPIGRAMMES; THÉATRE

Il réussit mieux dans les genres légers. Il essaya tour à tour la romance naïve et larmoyante; la ballade plaintive; l'épigramme mordante.

Sa ballade *la Feuille du chêne* a été souvent citée à juste titre comme un modèle.

LA FEUILLE DU CHÊNE (1)

Reposons-nous sous la feuille du chêne.

Je vous dirai l'histoire qu'autrefois,
En revenant de la cité prochaine,
Mon père, un soir, me conta dans les bois :
(O mes amis, que Dieu vous garde un père!
Le mien n'est plus.) — De la terre étrangère,
Seul dans la nuit, et pâle de frayeur,
S'en revenait un riche voyageur.

Reposons-nous sous la feuille du chêne.

Un meurtrier sort du taillis voisin.
O voyageur! ta perte est trop certaine;
Ta femme est veuve et ton fils orphelin.
— Traître, a-t-il dit, nous sommes seuls dans l'ombre;
Mais près de nous vois-tu ce chêne sombre?
Il est témoin, au tribunal vengeur
Il redira la mort du voyageur.

Reposons-nous sous la feuille du chêne.

Le meurtrier dépouilla l'inconnu;
Il emporta dans sa maison lointaine
Cet or sanglant, par le crime obtenu.
Près d'une épouse industrieuse et sage,
Il oublia le chêne et son feuillage;
Et seulement une fois la rougeur
Couvrit ses traits, au nom du voyageur.

Reposons-nous sous la feuille du chêne.

Un jour enfin, assis tranquillement
Sous la ramée, au bord d'une fontaine,
Il s'abreuvait d'un laitage écumant.
Soudain le vent fraîchit; avant l'automne,
Au sein des airs, la feuille tourbillonne;
Sur le laitage elle tombe..... ô terreur!
C'était ta feuille, arbre du voyageur.

Reposons-nous sous la feuille du chêne.

Le meurtrier devient pâle et tremblant :
La verte feuille et la claire fontaine,
Et le lait pur, tout lui parut sanglant.
Il se trahit, on l'écoute, on l'enchaîne;

(1) Cette aventure rappelle un conte ancien sur les grues qui firent reconnaître le meurtrier du poète Ibicus. (Note de Millevoye.)

Devant le juge en tumulte on l'entraîne;
Tout se révèle, et l'échafaud vengeur
Apaise enfin le sang du voyageur.
Reposons-nous sous la feuille du chêne.

Elle a quelque chose de simple qui convient bien à cette littérature renouvelée de nos pères; Millevoye, avec sa nature délicate, impressionnable, son talent naturel, sans convention, pouvait l'aborder.

Il ne se contenta pas d'imiter nos vieux auteurs français, il imita encore ceux de l'antiquité. Il donna en des poésies légères, inconsistantes, mais de forme gracieuse, les sujets tendres et voluptueux chantés par les Anacréon, les Tibulle..... Si ce n'est pas la partie la plus saine de son œuvre, ce n'est pas la plus médiocre au point de vue littéraire.

L'épigramme était à la mode. Millevoye en composa plusieurs; elles suffisent pour démontrer que le poète, s'il avait beaucoup de sensibilité, ne manquait pas d'esprit.

En voici un exemple.

SUR UN POÈTE IGNORANT

Roc, en son lyrique abandon,
Dit qu'il dévore la couronne
Dont Phébus lui promit le don;
Apparemment Phébus lui donne
Une couronne de chardon.

Mordu par une véritable démangeaison de toucher à tout, malgré son aptitude limitée à certains genres, Millevoye essaya le théâtre. Déjà, en 1799, il avait collaboré avec son compatriote, M. de Poilly, à un vaudeville dont le sort nous est inconnu.

En 1806, une tragédie de lui, *Antigone*, fut reçue au Théâtre-Français. Heureusement, elle ne fut jamais représentée.

Nous savons qu'il composa trois autres tragédies. Les noms seuls sont restés : *Ugolin*, *Corésus*, *Conradin*.

VI. VALEUR DE L'ŒUVRE DE MILLEVOYE DÉFAUTS ET QUALITÉS

Comme on le voit, il a beaucoup écrit, mais la qualité ne vaut pas la quantité.

Millevoye parut à une époque de transition. Il avait de mauvais modèles sous les yeux : Parny, Florian, Delille. La littérature de la Révolution et de l'Empire procédait directement de celle du XVIII[e] siècle, froide et sceptique. L'imagination et la sensibilité, les deux qualités essentielles de la poésie, en étaient bannies. Aucune simplicité; on eût regardé comme un crime de lèse-littérature d'appeler un objet par son nom, et Millevoye, imbu d'abord de cette façon de voir, écrira dans *Austerlitz* :

Là, menaçant de loin, le bronze éclate et tonne,
Ici frappe de près le poignard de Bayonne.

Comprenez-vous ce que le poète veut désigner par cette expression : le poignard de Bayonne? Tout simplement la bayonnette. Remarquez aussi en passant cette redondance : un poignard qui frappe de près. Comment pourrait-il frapper autrement?

Un autre défaut emprunté par Millevoye aux auteurs du XVIII[e] siècle est l'abus de la mythologie. Rien n'est plus désespérant que cette phraséologie païenne et démodée. Nous comprenons que Millevoye en fasse usage dans ses compositions antiques : *les Adieux d'Hélène*, *Homère mendiant*, *le départ d'Eschyle;* mais, vraiment, dans les pièces modernes cela jure horriblement.

Quel besoin avait-il, dans sa plus belle élégie, dans la *Chute des feuilles*, de nous parler du « fatal oracle d'Épidaure »? Épidaure était une ville de l'ancienne Argolide, sur la côte orientale du Péloponèse; il y existait un temple célèbre dédié à Esculape, le dieu de la médecine. N'était-il pas plus simple de nous exprimer la même idée sans faire intervenir cet hypothétique Esculape?

Dans sa poésie *A un bosquet*, il nous parle de l'amoureuse Philomèle; dans *l'Epître à mon dernier écu*, il nous énumère les faits et gestes de Thalie, Crésus et Melpomène. Combien d'autres personnages également mythiques se rencontrent dans ses poésies modernes et sont certainement les premiers surpris de s'y trouver!

Millevoye ne se corrigea jamais complètement de ce défaut. Il purifia cependant son style, le dégagea des vaines périphrases, des inutiles développements, et, lorsqu'il eut découvert sa voie véritable avec les élégies, on peut dire qu'il arriva, dans

quelques-unes d'entre elles, à une élévation que peu d'auteurs du XIXe siècle ont atteinte.

Après avoir été un attardé du XVIIIe siècle, il fut un précurseur du siècle suivant : ses élégies antiques et orientales annonçaient les *Orientales* de Victor Hugo (1).

Il a peut-être servi Lamartine (2) en lui montrant le droit chemin, en l'éloignant des sujets factices, en lui donnant pour exemple des vers mélodieux. Sans doute, l'auteur des *Harmonies* le reconnaissait, car, après la mort de Millevoye, il dira un jour au fils de ce dernier : « Jeune homme, je suis de votre famille, je suis votre frère aîné; c'est votre père qui m'a ouvert la voie, je n'ai eu qu'à marcher sur ses traces. »

N'exagérons rien, cependant : sans Millevoye, Lamartine eût été quand même Lamartine. Les modèles, les exemples ne donnent pas le génie; ils peuvent simplement le modifier. Et Lamartine, d'ailleurs, « en introduisant le sentiment chrétien dans l'élégie, remonta à des hauteurs inconnues depuis Pétrarque. Millevoye n'était qu'un épicurien poète qui avait eu Parny pour maître, quoique déjà plus rêveur. » (3)

Millevoye était animé de la meilleure volonté pour arriver à vaincre ses défauts mais comme il n'avait pas assez confiance en son talent, il a trop écouté les donneurs de conseils. Il était tourmenté du démon de la correction, a dit Charles Nodier. Dans l'intervalle d'une édition à l'autre, il coupait, retranchait, allongeait, métamorphosait complètement les pièces parues précédemment.

Dans la première édition des *Plaisirs du poète*, parue en 1801, il y a des poésies qui sont toutes différentes de celles insérées sous les mêmes titres dans l'édition de 1806.

La première édition du poème intitulé *l'Invention poétique*, parue en 1806, est bien préférable au poème contenu dans les éditions suivantes. Millevoye a supprimé dans celles-ci les plus beaux vers. *Belzunce*, *Emma et Eginhard*, *Charlemagne à Pavie*, tout fut remanié de la façon la plus regrettable.

(1) Victor Hugo. Voir *Contemporains*, n° 88.
(2) Lamartine. Voir *Contemporains*, n° 57.
(3) SAINTE-BEUVE, édition de *Millevoye*, p. 17.

Il manquait à Millevoye une chose essentielle : le goût. Ne l'ayant pas, il devait fatalement osciller entre toutes les critiques, sans savoir jamais lesquelles étaient bien fondées.

Au point de vue moral, son œuvre manque de caractère. Trop enserré dans le scepticisme de son milieu ambiant, trop imprégné d'un vague épicurisme, il fut trop de son époque. Incapable, par ses propres moyens, d'y échapper, il manque de profondeur, de vues larges, de pensées élevées. Il ne faut pas chercher une idée philosophique quelconque dans ses vers, il n'y a rien. Rien qu'une larme, mais cette larme suffit pour la postérité.

VII. VIE DE MILLEVOYE APRÈS LE SUCCÈS — SES RAPPORTS AVEC NAPOLÉON — SES AMIS — CARACTÈRE — PORTRAIT PHYSIQUE

Toute douleur s'émousse avec le temps; les pleurs tarissent dans les yeux, et, après les heures de douloureuse obsession, l'oubli vient. Les élégies de Millevoye l'avaient rendu célèbre et cette célébrité ne fit pas peu pour sa consolation. L'ombre de la petite cousine fut bientôt lointaine à l'horizon du souvenir.

Une vie nouvelle commençait pour Millevoye, vie de luxe, de relations mondaines ou..... faciles. Très recherché dans les salons à cause de sa jeune gloire, il se produisait partout. Il se consolait de son amour brisé par des aventures dont sa poésie, *le Déjeuner*, laisse deviner l'espèce. On sait combien sous le premier Empire, les mœurs étaient peu rigoureuses et combien était peu de mode l'amour platonique.

Napoléon (1) avait gratifié le poète d'une pension de 6000 francs. Cela, joint à la petite fortune léguée par la bonne tante, lui permettait de vivre assez largement; aussi, jetait-il l'argent par les fenêtres : il le pro-

(1) Napoléon Ier. Voir *Contemporains*, nos 176-181

diguait en folies de toutes sortes. Il aimait les chevaux, il en achetait et les revendait à perte, selon la fantaisie du moment. D'autres fois, il se procurait des voitures de prix ou des ameublements somptueux. Il ne savait quel moyen rapide employer pour vider sa bourse.

On l'aimait pour l'aménité de son caractère, la séduction de ses manières, le brillant de son esprit. Il y avait en lui un mélange de vivacité et de timidité, de mélancolie et de gaieté, de sensibilité et d'insouciance.

Il avait des relations dans le monde officiel. L'archichancelier Cambacérès l'invitait souvent à sa table. Un jour que le poète avait chez lui sa mère, le chancelier lui dit :

— Vous me ferez le plaisir de venir dîner demain chez moi; j'y compte.

— Impossible, Monseigneur.

— Impossible? Et pourquoi?

— Je suis invité.

— Invité chez l'empereur, donc?

— Non, chez ma mère.

Il affectionnait beaucoup sa mère, en effet, et se rendait fréquemment à Abbeville, à cheval, pour la voir.

On a reproché à Millevoye ses relations officielles. On lui a surtout fait un grief de son attitude envers l'empereur. On l'accusait de flatter le pouvoir dans un but intéressé. Ce grief était-il fondé? C'est possible. Il se peut aussi que le sentiment éprouvé par le poète envers Napoléon, alors à l'apogée de sa gloire, ait été simplement celui d'une admiration sincère et enthousiaste.

Sa première poésie, nous l'avons dit, fut composée sur la mort de la reine Marie-Antoinette. Bientôt Bonaparte attire son attention et finit par la captiver tout entière. Il le célèbre dans son premier volume, *les Plaisirs d'un poète*, avec la poésie *le Passage du Mont Saint-Bernard*. Il continue par *la Bataille d'Austerlitz*. Elle lui vaut sa pension.

Quant à son poème *Charlemagne à Pavie*, il fut composé, dit-on, pour plaire à Napoléon qui aimait à être comparé au puissant maître de l'Occident. Aussi Gustave Merlet a-t-il dit méchamment de Millevoye : « C'est dans sa languissante ébauche de Charlemagne à Pavie qu'il s'époumonna vainement et dut aggraver sa phtisie par les efforts qu'il fit pour enfler sa trompette. » (1)

En 1810, Millevoye donna une scène lyrique intitulée *Hermann et Thusnelda*, à l'occasion du mariage de Napoléon. L'année suivante, il publia son *Chant de Virgile*, à propos de la naissance du roi de Rome. Ce poème n'a pas grande valeur

En 1808, l'empereur avait proposé à Millevoye de se rendre en Italie aux frais de l'État et d'y rassembler la documentation nécessaire pour une sorte d'épopée sur ses campagnes d'Italie : comme les héros de l'antiquité, il voulait des poèmes épiques pour transmettre l'écho de ses exploits aux siècles à venir. Mais Millevoye n'avait ni le génie d'Homère ni celui de Virgile; il s'en rendit compte, ce qui est bien surprenant. Il refusa l'offre proposée et donna cette réponse : « Je vois l'Italie telle que l'a rêvée mon imagination; peut-être la réalité en affaiblirait-elle le charme. »

Il resta fidèle à l'Empire, même dans le malheur. Au retour des Bourbons, il écrivait :

Quels sont ces transfuges que l'étranger ramène pour en faire, au nom du droit divin, les complices de ses lâches spoliations? Quels sont ces Bourbons qui, dans ces jours funèbres, viennent trôner sur les débris de l'Empire? Sont-ce les fils, les neveux, les frères de Louis XVI qui périt sur l'échafaud? Où se cachaient-ils donc? Je n'en ai jamais ouï parler.

Il devait bientôt en entendre parler : Louis XVIII réduisit sa pension à 1200 fr. (2).

Cela ne l'empêcha pas de composer sous la Restauration une pièce à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier 1793. Aussi le *Moniteur* du 21 janvier 1815 la faisait précéder de ces lignes : « M. *de* Millevoye (*sic*), l'un de nos poètes les plus distingués par l'élégance et la pureté de son style et par

---

(1) G. Merlet, *Tableau de la littérature française de 1810 à 1815*, p. 167.
(2) Louis XVIII. Voir *Contemporains*, n° 236.

un rare talent pour la versification, a intitulé le morceau qu'il vient de faire paraître : *la Fête des martyrs*.

Millevoye entretenait des relations amicales avec les autres poètes de l'époque, Ducis, Arnault, Chênedollé, Lebrun, Baour-Lormian. Il était lié avec tous et n'avait pas d'ennemis; car, s'il avait un vif et légitime désir d'arriver à la gloire, il n'enviait pas celle des autres. Il admirait et respectait tous les talents.

En 1812, il loua une maison à Vincennes, sur la lisière de la forêt. Il n'y resta que quelques mois, la maladie de poitrine dont il avait sans doute apporté le germe en naissant se développait en lui, grâce aux abus d'une vie sans frein. L'épuisement le gagnait, et, dans une de ses poésies, il s'accuse d'avoir trop dormi

Sous l'arbre où le plaisir habite avec la mort.

Pour essayer de se guérir, il couchait la nuit dans des étables. On croyait alors que le souffle des animaux purifiait l'air. Rien n'y fit. Effrayé par la marche rapide du mal, il prit une résolution décisive : il dit adieu à Paris, sachant bien que, tant qu'il y demeurerait, il n'aurait pas le courage de s'arracher aux joies de cette existence agitée et dangereuse. Il mit ses livres dans sa malle, et, triste, hanté de sombres pressentiments, il se réfugia dans un hameau solitaire, Épagnette, aux portes de sa chère cité natale. Là, dans le repos, il attendit la santé.

Millevoye avait alors trente ans. Sans être beau, son visage était agréable et sympathique. Ses traits montraient une mobilité extrême; l'expression en était tour à tour langoureuse et vive. Enfant, il avait été blond; mais ses cheveux avaient pris depuis une teinte plus foncée. D'une taille élégante, vite courbée sous le double poids des excès et de la maladie, il ne manquait pas dans sa tenue d'une certaine recherche. Il était très myope et portait des lunettes.

De caractère changeant, il passait sans transition, brusquement, de la joie la plus bruyante aux excès de la mélancolie la plus noire. Il avait la sensibilité exagérée, la délicatesse maladive des êtres marqués pour une fin précoce.

Il changeait de dessein à tous propos, comme le vent soufflait. Il aimait les beaux chevaux, nous l'avons dit. Une anecdote à ce sujet mérite d'être contée.

Le poète Arnault, son ami, les aimait aussi. Un jour, Millevoye, monté sur un superbe alezan, entre chez ce dernier Arnault tombe en admiration et, de suite, offre cinquante louis de la monture. Millevoye refuse d'abord, puis, reflexion faite, consent à condition qu'Arnault, en outre des cinquante louis, lui versera en même temps cinquante fables. Arnault accepte.

C'est ainsi que Millevoye put livrer à la publicité ces bluettes spirituelles tenues secrètement en portefeuille par le trop modeste Arnault.

Cela montre le dévouement, le bon cœur de Millevoye. Tout jeune, il fit preuve des mêmes qualités généreuses. Un camarade se présente un jour chez lui et fait appel à sa bourse : elle est vide. Millevoye ne perd pas la tête : il emprunte sur sa bibliothèque, riche d'une centaine de volumes, et rend le service demandé.

L'argent, pour lui, ne comptait pas. Il perdit, tout à la fois, sa fortune personnelle par un mauvais placement et la plus grande partie de sa pension, à la chute de Napoléon. Millevoye de s'écrier en apprenant ces deux nouvelles également désagréables : « Oh! les bandits! ils font presque tous faillite, banquiers et rois. »

VIII. SA VIE A ÉPAGNETTE — CHUTE DE CHEVAL — SON MARIAGE

A Épagnette, sa santé parut un instant devoir se rétablir. Les bons soins prodigués par sa mère, le repos, l'air pur, les courses à travers champs rendirent au malade une partie des forces perdues. Bientôt même il recommença les longues chevauchées abandonnées à contre-cœur. Cela devait lui être fatal.

Un soir, avec plusieurs amis, accoudé à une fenêtre, il regardait les lointains bleus :

un clocher devant eux trouait l'horizon. Une discussion s'engagea : les uns affirmèrent que c'était celui de Longpré, les autres celui de Pont-Rémy. Des paris s'échangèrent, et Millevoye monta en selle pour aller reconnaître la vérité sur les lieux.

Le cheval, énervé par des séjours trop prolongés à l'écurie, s'emballa. Le cavalier, encore faible et débilité, ne put le maîtriser. Désarçonné, il roula sur la route. Quand des paysans, accourus à ses cris, le relevèrent, il avait la figure en sang, des contusions sur tout le corps et une cuisse brisée. On le ramena à Épagnette dans cet état pitoyable. Il souffrait atrocement. Un médecin mandé en hâte diagnostiqua des plaies peu graves à la tête, mais une fracture du col du fémur.

La guérison fut longue à venir, et, quand Millevoye sortit du lit, il était boiteux.

Cet accident ébranla de nouveau la santé de Millevoye et fut le point de départ de la rechute qui devait l'emporter. Son mal, cependant, ne l'empêcha pas de se marier.

A peine arrivé à Épagnette, il avait rencontré une jeune personne aimable et belle, Mlle Marguerite-Flore Delattre de la Morlière, issue d'une honorable famille du pays. Elle avait vingt-neuf ans. Elle était fille de Pierre-Firmin Delattre et de Marie-Marguerite Cordier; sans aucune fortune, elle joignait à une grande distinction la droiture du cœur et la bonté.

De suite le poète pensa qu'elle pourrait remplacer celle dont il avait autrefois rêvé de faire sa femme, la petite cousine morte d'amour, et il la demanda en mariage.

La cérémonie nuptiale eut lieu à Abbeville, le 1er septembre 1813, trois mois après le fâcheux accident d'Épagnette. Les jeunes époux habitèrent tantôt ce dernier lieu, tantôt Abbeville, pour être agréables aux deux familles.

Cependant la toux opiniâtre ne discontinuait pas. Pour comble de malheur, une pleurésie se déclara. Elle fut longue. Millevoye en sortit condamné : ses proches ne se firent plus d'illusion sur l'issue de la maladie. Seul, le poète, comme il arrive à tous les poitrinaires, gardait encore quelque espoir. Il n'abandonnait pas les ouvrages commencés et disait à ses amis :

J'ai entrepris de grands travaux; je prétends effacer mes premiers succès par des succès plus éclatants ; je composerai un poème dont Louis IX sera le principal personnage. J'en ai tracé le plan. Je compléterai ma traduction de l'*Iliade*. Je regarde cette traduction comme une œuvre capitale. Ma santé est faible, je ne m'abuse pas; mais pour tout cela douze ans me suffiront, je suis laborieux.

A chaque phrase, une quinte de toux lui coupait la parole, comme pour donner un démenti à ses espoirs de longévité.

Quelquefois, il entrevoyait la sombre vérité. Alors il se consolait en songeant que sa gloire lui survivrait. Un jour, il ordonne de vendre son cheval. Son ami Boucher de Perthes l'essaye vainement et lui écrit : « On n'a pu le vendre. La malheureuse culbute qu'il vous a fait faire sur la route d'Épagnette lui a nui dans l'opinion et on ne le nomme plus que le Pégase de malheur. »

Renfermé durant six mois de l'année, selon des principes invétérés en médecine et abandonnés depuis peu, il s'ennuyait, s'impatientait. Il ne pouvait se livrer à aucun travail de longue haleine. Il lisait quelques heures, mais bientôt le livre tombait de ses mains.

IX. SON RETOUR A PARIS
SES DERNIERS MOMENTS — SA MORT

Las de la campagne, il insista pour revenir à Paris; on dut accéder à ce désir de malade : en juin 1816, il revit la capitale. Il n'y resta pas longtemps : il voulut encore changer : il classa tous ses papiers, en brûla beaucoup et alla habiter Neuilly. Ce n'était pas, comme aujourd'hui, une ville considérable aux lignes régulières, mais un simple village enfoui dans la verdure.

Il y demeura cinq semaines. C'est là qu'il fit, huit jours avant sa mort, sa dernière poésie, si touchante, si pure : *Priez pour moi.* C'est une de ses plus belles après la *Chute*

des feuilles. Elle est du même ordre d'idées et dépeint un même état d'âme.

PRIEZ POUR MOI

Dans la solitaire bourgade,
Rêvant à ses maux tristement,
Languissait un pauvre malade
D'un long mal qui va consumant.
Il disait : « Gens de la chaumière,
Voici l'heure de la prière
Et les tintements du beffroi :
Vous qui priez, priez pour moi.

» Mais quand vous verrez la cascade
Se couvrir de sombres rameaux,
Vous direz : « Le jeune malade
Est délivré de tous ses maux! »
Lors revenez sur cette rive
Chanter la complainte naïve;
Et quand tintera le beffroi :
Vous qui priez, priez pour moi.

» Quand à la haine, à l'imposture,
J'opposais mes mœurs et le temps,
D'une vie honorable et pure
Le terme approche, je l'attends!
Il fut court, mon pèlerinage!
Je meurs au printemps de mon âge,
Mais du sort je subis la loi :
Vous qui priez, priez pour moi.

» Ma compagne, ma seule amie,
Digne objet d'un constant amour,
Je t'avais consacré ma vie,
Hélas! et je ne vis qu'un jour.
Plaignez-la, gens de la chaumière,
Lorsqu'à l'heure de la prière,
Elle viendra sous le beffroi
Vous dire aussi : « Priez pour moi. »

Dernier soupir d'une voix mourante, dernière note mélodieuse d'une lyre prête à se briser. N'est-ce pas là le chant du cygne?

Le lendemain du jour où il composa cette poésie, Millevoye, mû par un nouveau caprice, veut revenir à Paris. Fatigué par les cahots du chemin, il fait arrêter la voiture et descend aux Champs-Élysées. Il s'y promène un instant; mais bientôt une grande faiblesse s'empare de lui : il chancelle, sa femme le soutient.

La maison de M. Bardoux, son ancien professeur de grec au collège d'Abbeville, est proche. Millevoye s'y traîne.

Trop faible pour supporter de nouveau les fatigues de la voiture, il reste à coucher dans cette maison hospitalière. Le lendemain, il va mieux, la crise est passée. Il a le courage de se remettre au travail. Il dicte à son ancien maître des vers sur la *Fête du roi.* Depuis longtemps son portefeuille ne le quittait plus. En voiture, il le plaçait près de lui. Quand il désirait écrire, il faisait arrêter et s'installait sur le bord de la route, tranquillement.

Le 11 août, il dîne avec assez d'appétit et travaille deux heures. Il lit presque tout un volume de Fénelon, puis dit à sa femme :

Si je croyais être si près du terme, j'écrirais au roi pour le supplier de te continuer ma pension et je prendrais des arrangements avec un libraire pour une nouvelle édition de mes œuvres.

Il pense vivre encore.

Assurance trompeuse; tandis qu'il parle, la mort est là, elle le guette. Il se couche; Mme Millevoye passe la nuit à son chevet. Vers minuit, elle sent son mari qui, péniblement, lentement, lui serre la main. Aussitôt il tombe dans un assoupissement profond, commencement du sommeil éternel.

A 2 heures du matin, il expire sans douleur, sans secousse, doucement, comme une lampe où l'huile est épuisée. Nous ignorons si un prêtre fut appelé à son lit d'agonie.

Il avait trente-trois ans.

Sa fin prématurée produisit à Paris une impression considérable. Tout ce qu'il y avait de célébrités dans le monde des lettres suivit sa dépouille. Aucun discours ne fut prononcé. Il fut enseveli au cimetière du Père-Lachaise. Sur le tombeau on grava :

CHARLES-HUBERT MILLEVOYE,
NÉ A ABBEVILLE LE 24 DÉCEMBRE 1782,
MORT A PARIS LE 12 AOUT 1816.

Sa maigre pension de 1 200 francs fut continuée à sa veuve, restée sans fortune, avec un fils âgé de deux ans. Elle dut mettre en vente les livres de son mari et connut les tristesses d'une situation voisine de la misère.

Le 29 janvier 1831, le Conseil municipal d'Abbeville prit la délibération suivante :

Considérant que Charles-Hubert Millevoye est l'un de nos concitoyens les plus remarquables;

Considérant que l'amour de la patrie, la bienfaisance et l'héroïsme de l'humanité ont inspiré ses chants;

Considérant qu'il a fait ses études au collège de cette ville, et que le souvenir de ses succès peut

exciter l'émulation des jeunes élèves de ce collège, etc.

Arrête :

La *rue Neuve* portera le nom de *Millevoye*.

Le 15 avril 1834, Mme Millevoye écrivit au maire d'Abbeville pour l'informer qu'un arrêté du préfet de la Seine, en date du 21 novembre 1833, ayant ordonné la reprise des terrains concédés temporairement dans le cimetière du Père-Lachaise, la tombe de Millevoye se trouvait comprise dans cette mesure. En conséquence, elle faisait appel à l'administration municipale.

Le maire donna connaissance de cette lettre aux conseillers dans la séance du 29 avril. L'Assemblée s'engagea aussitôt à faire ériger aux frais de la ville « un monument simple, mais décent, dans le cimetière de la Chapelle », en l'honneur de l'auteur de la *Chute des feuilles*.

Ses restes furent exhumés du Père-Lachaise le 12 août 1834. Le fils (1) du poète les accompagnait. Ils furent ensevelis près l'église Notre-Dame de la Chapelle.

Pour marquer encore sa reconnaissance envers son illustre enfant, la ville d'Abbeville érigea pieusement, dans sa bibliothèque communale, son buste en marbre.

Enfin, le *Moniteur universel* du 3 mars 1851 publia l'article suivant :

On vient de poser sur une des maisons récemment restaurée de la grande allée des Champs-Élysées, non loin du rond-point, une plaque de marbre qui indique que Millevoye est mort en cet endroit, le 12 août 1816.....

Que serait-il devenu? Est-il mort trop tôt pour sa gloire, comme on s'est plu à le répéter? Nous ne le croyons pas. Millevoye avait donné tout ce qu'il pouvait donner. Il n'aurait fait que se répéter. Cette jolie poésie, *Priez pour moi*, n'est elle-même que la réédition du *Poète mourant*, de la *Chute des feuilles*, etc. Le poète ne songeait plus guère, à la fin de sa vie, qu'à des travaux de traduction ou à des poèmes historiques. Or, il ne possédait, on l'a vu, aucune des qualités nécessaires pour traiter les sujets dramatiques. Quant aux traductions en vers, le goût en était déjà passé.

Il réussit dans un seul genre : l'élégie personnelle. Cela ne pouvait toujours durer. Il n'aurait pu, sans devenir affreusement ennuyeux, servir perpétuellement les mêmes lamentations à ses lecteurs.

Millevoye fut le poète-type d'une époque de transition. Cette époque allait finir; il devait, pour rester dans le rôle assigné par la nature, disparaître avec elle. Il n'avait rien d'un grand écrivain ni d'un penseur. Il eut la chance — c'est une chance dans l'occasion — d'être un malade et de pouvoir exprimer éloquemment, quoique simplement, la mélancolie qui s'attache à un mal sans espoir.

Il suscita une nuée d'imitateurs : tous les jeunes poètes d'alors se crurent poitrinaires et tous les poitrinaires se crurent poètes. Mais l'imitation ne vaut jamais le modèle, et seule surnage, de toutes ces œuvres identiques autant qu'éphémères, la *Chute des feuilles*.

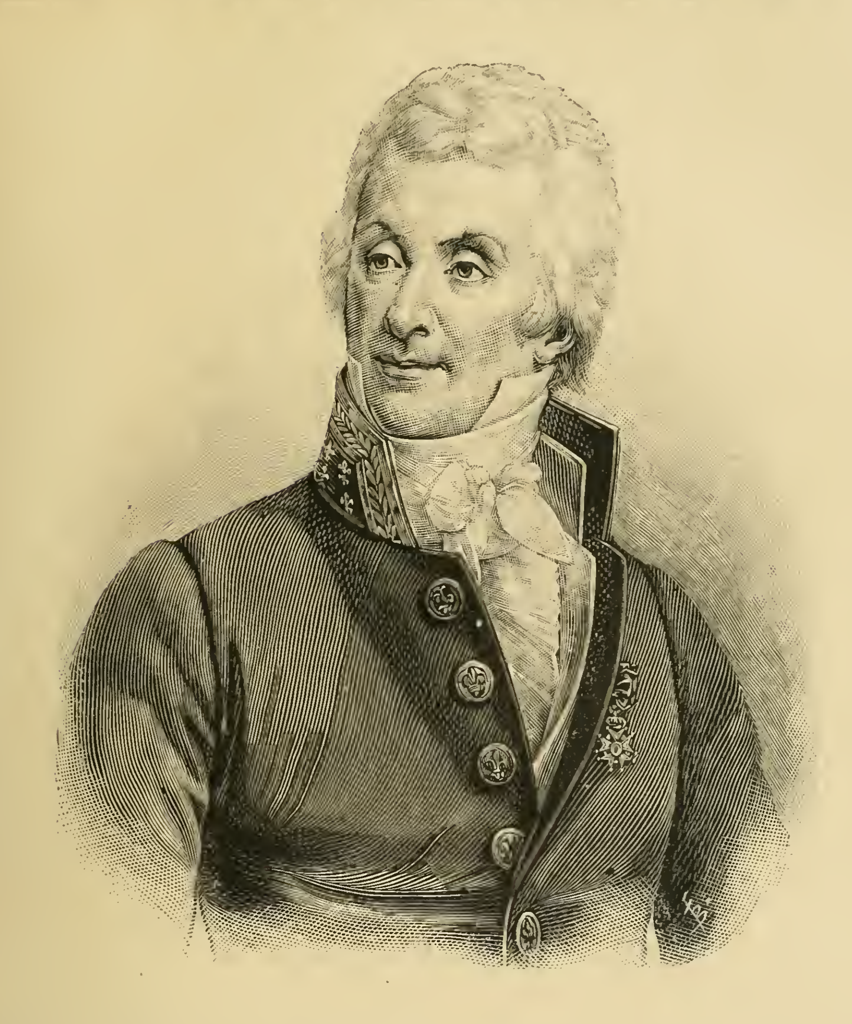
E. G. Bangor.

(1) Ce fils fut longtemps premier président de la Cour de Lyon; il fut le père de M. Lucien Millevoye, homme politique et journaliste connu; l'un des chefs du parti nationaliste.

BIBLIOGRAPHIE

Biographie des hommes célèbres du département de la Somme. Amiens, 1837, t. II, « Pongerville ». — Edouard Bizet, *Panthéon Picard*, t. Ier, *Le poète Millevoye*. Amiens, 1890. — E. Blanchet, *Millevoye. Discours prononcé à la distribution des prix du collège d'Abbeville*, 7 août 1875. Abbeville, 1875. — Boucharlat, *Cours de littérature faisant suite au Lycée de la Harpe*, t. II, 1826. — B. Jullien, *Histoire de la poésie française à l'époque impériale*, t. Ier et II, 1844. — Alcime Ledieu, *Millevoye, sa vie et ses œuvres*. Paris, 1886. — Gustave Merlet, *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*. — Sainte-Beuve, édition des œuvres de Millevoye et *Préface*. — F. Godefroy, *Histoire de la littérature française*, XIXe *siècle. Les Poètes*, t. I et II.

LES CONTEMPORAINS



CAMILLE JORDAN, ORATEUR ET HOMME POLITIQUE (1771-1821)

I. PREMIÈRES ANNÉES — L'ORATOIRE ET LE SÉMINAIRE — LA RÉVOLUTION

Camille Jordan naquit à Lyon, le 13 janvier 1771, de Pierre Jordan et de Marie-Élisabeth Périer. Ses parents étaient d'honorables négociants et il reçut d'eux des exemples de vertu et d'honneur.

Il fit de brillantes études au collège des Oratoriens de Lyon et en sortit à dix-sept ans pour suivre pendant deux ans, comme élève laïque, le cours de philosophie du Séminaire de Saint-Irénée. Il y acquit une piété vive et sincère, une élévation et une pureté d'âme qui fut un des charmes de son caractère.

Au château de Vizille, chez son oncle, Claude Perier, père du futur ministre Casimir Perier, il assista en 1788 à la tenue des États du Dauphiné (1) convoqués par les

(1) La famille Jordan était originaire du Dauphiné. Elle avait embrassé le parti de la Réforme au XVIe siècle, mais, en 1685, au moment de la révocation de l'édit de Nantes, Abraham Jordan, l'aïeul de Camille, abjura le protestantisme. Le fils d'Abraham, Henri, marié à Jeanne de Gérando, eut trois enfants : Antoine-Henri, échevin de Lyon, massacré en 1793; Pierre, le père de notre héros, et Marie-Anna, religieuse au couvent des Dames de Sainte-Claire. (BOREL D'HAUTERIVE, *Annuaire de la noblesse de 1857*.)

notables des trois Ordres; avec la fougue de la jeunesse, il partagea les aspirations libérales de l'époque, mais bientôt effrayé de la rapidité du mouvement qui allait emporter les belles idées de liberté et de justice, il fit de ses premiers écrits, des écrits d'indignation.

Venu à Paris avec sa mère en 1790, ce fut pour être témoin des luttes oratoires dont l'Assemblée constituante était le théâtre; de retour à Lyon, il prit une part active à la résistance et à la révolte des citoyens honnêtes contre l'oppression croissante du parti révolutionnaire.

Dès le commencement de l'année 1789, les protestants et les loges maçonniques avaient allumé dans les esprits une fermentation anticatholique. Camille Jordan, à peine âgé de vingt ans, attaqua vigoureusement l'évêque constitutionnel de Lyon dans deux lettres adressées à *Monsieur de Lamourette, se disant évêque de Rhône-et-Loire et métropolitain du Sud-Est.*

Deux ans plus tard, il reprit la plume pour protester contre les violences des meneurs jacobins qui se déchaînaient surtout contre les catholiques.

Des bandes d'exaltés se tenaient aux abords des églises et insultaient les fidèles qui s'y rendaient; les autorités municipales ne disant mot, l'audace des révolutionnaires s'en accrut. Après les outrages, on en vint aux sévices; des troupes de malandrins armés de fouets et de cordes annoncèrent qu'ils fouetteraient publiquement les femmes qui ne reconnaîtraient pas le clergé constitutionnel et, de fait, ils firent subir à quelques malheureuses ce qu'ils appelaient *la fustigation civique.* Chaque dimanche, chaque jour de fête, ils assaillaient les fidèles au sortir des églises.

Cependant, les catholiques n'en continuaient pas moins à fréquenter les chapelles desservies par le clergé insermenté.

Le jour de Pâques 1792, à 6 heures du matin, de nombreux fidèles sortaient de la chapelle des Clarisses, lorsqu'ils furent assaillis par une bande de forcenés qui, de leurs fouets, frappèrent les femmes et les enfants, les laissant à demi-morts et sanglants, sans que la garde nationale appelée fît rien pour les en empêcher. Le maire Vitet, loin de désapprouver ces brutales agressions, en prit prétexte pour faire fermer les églises.

Camille Jordan protesta contre ces violences dans un écrit intitulé : *La loi et la religion vengées des violences commises aux portes des églises catholiques de Lyon,* qu'il signa du pseudonyme de *citoyen Simon.* Il y dénonçait dans un langage indigné les scandales et les attentats du parti jacobin.

En même temps il exhortait les bons citoyens à s'organiser pour lutter contre la violence; par des conseils virils, il leur faisait comprendre que le moment était venu d'agir et d'opposer la majorité des bons à l'audace des méchants.

> Jusqu'à quand, écrivait-il, nous verra-t-on nous plaindre au lieu d'agir et mettre des réflexions inutiles à la place des déterminations vigoureuses? Défendons les droits sacrés que la loi nous assure, mais ne les soutenons que par les moyens que la loi nous permet. Je voudrais qu'à l'ombre de cette loi il se formât dans la cité une coalition pacifique et puissante; que tous les citoyens honnêtes, en s'assemblant, connaissent leurs forces qu'ils ignorent et que la révélation de ce terrible secret portât la confiance dans leur âme et l'effroi dans le cœur des méchants.

Royalistes, bourgeois, tous les amis de l'ordre, même d'anciens girondins, résolurent de mettre un terme aux fureurs des partis extrêmes.

Camille Jordan fut un des organisateurs les plus déterminés de la résistance.

II. TYRANNIE JACOBINE — RÉACTION CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE — DISCOURS DE CAMILLE JORDAN — SIÈGE DE LYON

Lyon se trouva divisé bientôt en deux camps; d'un côté, la municipalité, le Comité du Salut public, le club des Jacobins; de l'autre, les modérés.

Le révolutionnaire le plus influent était un ancien séminariste, Chalier, avide de renommée, ne respirant que violences et qui s'appelait avec orgueil le *Marat du Midi.*

La journée du 10 août eut un grand retentissement à Lyon et accrut l'audace des Jacobins; le 9 septembre, à l'exemple de Paris, on massacra les prisonniers et nombre d'officiers. Chalier, qui avait fait venir une guillotine, l'installa solennellement sur la place Bellecour.

La mort de Louis XVI surexcita encore les passions; trois commissaires envoyés à Lyon par la Convention établirent un tribunal révolutionnaire. Cependant Chalier pensa que la guillotine était un instrument trop lent; il prépara un nouveau massacre qui devait s'étendre à tous les *aristocrates* et à tous les riches. Pour réaliser ce plan, il fut décidé qu'on réunirait en un banquet civique, fixé au 5 mai, les citoyens les plus fougueux et que, après de copieuses libations, les plus éloquents des meneurs les exciteraient aux violences sanguinaires. Les tables devaient être dressées sous les arbres de la place Bellecour. Cependant, on ajourna la fête à la date du 9 mai, jour de l'Ascension. Un citoyen jacobin « vota une couronne civique à celui qui avait eu l'heureuse idée de choisir cette date, jour du triomphe du sans-culotte Jésus pour celui des sans-culottes lyonnais ». Les contre-révolutionnaires, avertis de ce qui se tramait, cherchèrent les moyens d'y parer. Dans une assemblée secrète qui se réunit à minuit pour éloigner tout soupçon, ils étudièrent divers projets capables d'arrêter cet assassinat général. La discussion était animée: chacun proposait un plan et donnait son avis. Soudain un jeune homme demanda la parole : c'était Camille Jordan. Il proposa de se joindre aux conjurés, de se mêler à eux pour les détourner du crime :

Oui, s'écria-t-il, nous nous joindrons aux conjurés; mais ne craignez rien, car si le souffle impur des méchants ne peut pas flétrir l'homme de bien, le contact de l'homme de bien peut arriver au cœur des méchants; près d'eux, au milieu d'eux, nous saurons contenir les factieux, mais si, contre toute prévision, nos discours, nos exhortations ne peuvent paralyser leurs funestes intentions, nous pourrons les combattre en nous unissant à la force armée chargée d'agir dans l'intérêt des lois.....

Ces paroles furent vivement applaudies; le plan du jeune Camille fut adopté, et le 9 mai 1793, jour du banquet civique, les bons citoyens vinrent s'asseoir à côté de ceux qu'on allait pousser à l'horrible besogne.

Chalier présidait le banquet. Au moment de commencer, il aperçoit un chat, le saisit et le met à sa place, lui donnant la présidence : « Le chat est, dit-il, le symbole de la liberté..... »

On boit, on mange, on chante les couplets les plus révolutionnaires et, quand vient l'heure d'agir, les conjurés se lèvent tenant à peine sur leurs jambes, criant « vive Barbaroux! vive Roland! » au lieu de « vive Marat! vive Robespierre! » Jordan et ses amis les entraînent chez eux, tandis que les meneurs, déçus, Chalier en tête, voient leurs efforts et leurs paroles sans effet.

Le complot échoua complètement, grâce à l'idée de Jordan.

Les deux partis n'en restèrent pas là; à mesure que les Jacobins devenaient plus féroces, les amis de l'ordre recrutaient de nouveaux partisans. Il fallait que l'un des deux camps se rendît maître de la ville; la force seule pouvait décider du sort de Lyon. Dans les journées des 28 et 29 mai, ils en vinrent aux mains. Les Jacobins furent défaits; l'Hôtel de Ville pris d'assaut et Chalier jeté en prison.

Tandis qu'à Lyon le parti modéré triomphait, à Paris, au contraire, au sein de la Convention, les Girondins succombaient les 31 mai et 2 juin.

Dès lors, Lyon fut considéré comme une ville rebelle. Des représentants y furent envoyés, avec mission de faire relâcher Chalier et de dissoudre la nouvelle municipalité. Ils échouèrent. Lyon, au cri de : *résistance à l'oppression*, entendait ne plus se soumettre à la tyrannie jacobine.

La Convention décida de faire marcher l'armée des Alpes contre la ville rebelle; de son côté, Lyon se prépara à la résistance, organisant une armée qui occupa le Forez en prenant possession de Montbrison, de Saint-Chamond et de Saint-Étienne. Le général Perrin de Précy, brillant officier des

armées royales, accepta le 9 juillet 1793 de prendre le commandement des troupes contre-révolutionnaires.

A la nouvelle de cette nomination, le parti jacobin tenta à Saint-Étienne de reprendre son influence perdue en accusant les Lyonnais de royalisme, ce qui fit impression; mais Jordan, alors en mission dans la ville, s'expliqua dans une assemblée publique :

Si les patriotes ont choisi pour chef Précy, s'écria Jordan, c'est qu'ils avaient foi dans son courage, dans son énergie, dans ses talents militaires. C'est le soldat et non le royaliste qu'ils ont vu dans la personne du général.....

Il dépeignit ensuite, avec les plus vifs accents, les horreurs de l'anarchie, les désordres, les crimes, les vexations des ambitieux qui voulaient asservir la France :

Nous n'avons pris les armes, ajouta-t-il, que pour la défense de la liberté; Lyonnais, nous sommes les fils de cette race d'hommes magnanimes qui s'estimaient heureux de mourir en combattant les soldats de Rome. Nous aussi, citoyens, nous serons heureux de mourir comme nos pères dans toute notre indépendance plutôt que de subir le joug honteux des triomphateurs d'une assemblée qui n'est plus nationale et que nous repoussons comme traîtres à la nation.

Cette péroraison, prononcée d'une voix vibrante, l'attitude énergique du jeune orateur, sa distinction, sa noble figure, animée des mouvements d'une âme ardente, firent grand effet sur l'assemblée. Les auditeurs s'étaient levés en masse et applaudissaient en réclamant l'impression du discours.

Saint-Étienne resta fidèle à la cause lyonnaise.

A Lyon, la réaction continuait. Le 16 juillet 1793, Chalier montait le premier sur la guillotine qu'il avait été si pressé de voir installée sur la place Bellecour; les habitants étaient résolus à ne point céder aux menaces de la Convention.

L'armée des Alpes entoura Lyon au commencement d'août. Jordan, dans ces moments terribles, se multiplia, dans les assemblées, aux camps, tantôt à Lyon, tantôt dans les villes voisines qui avaient associé leur sort à celui de la cité lyonnaise.

Le siège dura deux mois. Malgré les efforts de Précy, la victoire resta aux troupes de la Convention. Lyon succomba le 9 octobre 1793. Les terroristes Fouché et Collot d'Herbois, aussitôt entrés dans la ville, se livrèrent à des représailles féroces en faisant mitrailler en masse les habitants.

Camille Jordan, alors en mission, dut son salut à cette circonstance. Il se réfugia en Suisse, d'où il passa en Angleterre.

Il y resta trois ans et s'y lia avec des proscrits français : Malouet, Lally-Tollendal, Cazalès (1), tous trois anciens députés royalistes à la Constituante.

Il étudia avec soin pendant son séjour la Constitution anglaise.

Les membres du Parlement les plus en vue, Fox, lord Erskine, lord Holland, l'honorèrent de leur amitié.

III. RETOUR EN FRANCE — DÉPUTÉ AUX CINQ-CENTS — RAPPORT SUR LA POLICE DES CULTES

En 1796, il put rentrer en France pour assister aux derniers moments de sa mère. Au commencement de 1797, lors du renouvellement du second tiers du Conseil des Cinq-Cents, il se présenta aux électeurs du département de Rhône-et-Loire, et fut nommé député, le 23 germinal an V, par 252 voix sur 278 votants.

Il avait à peine vingt-six ans.

Sa véritable carrière politique commençait. Il entra aux Cinq-Cents en même temps que Royer-Collard (2) et, dès lors, une politique commune les unit.

La majorité amenée par les élections de mars 1797 était décidée à modifier la féroce législation qui condamnait à mort la plupart des prêtres pour refus de serment à la constitution civile et multipliait les vexations contre les catholiques (3).

Le 4 prairial, aux Cinq-Cents, le député

(1) Cazalès, Voir *Contemporains*, n° 379.
(2) Royer-Collard. Voir *Contemporains*, n° 35.
(3) On interdisait les quêtes pour frais du culte, on n'ouvrait les églises qu'à certaines heures, on les fermait sur les moindres prétextes.

Dumolard demanda qu'une Commission fût chargée de reviser toutes les lois sur la police du culte. Cinq députés, dont Camille Jordan, composèrent cette Commission.

Il y avait dans les esprits une détente universelle qui favorisait un retour à l'équité et à la liberté. Les élections avaient donné beaucoup d'espoir aux catholiques: partout on revenait avec empressement aux pratiques religieuses; on sonnait les cloches; on se rendait en masse à la messe; beaucoup de prêtres assermentés se rétractaient.

Le rapport sur la *revision des lois de la police des cultes*, que présenta Jordan dans la séance du 29 prairial, conçu dans cet esprit tolérant, fut accueilli avec faveur.

Après avoir rappelé les lois tyranniques et sectaires portées contre la religion et les prêtres, le rapporteur développa avec éloquence le tableau des réformes nécessaires.

J'ouvre la Constitution, dit-il, et la première déclaration qui s'offre à moi est que nul ne peut être empêché, en se conformant aux lois, de professer le culte qu'il a choisi.....

J'oserais le dire : parmi les droits que la Constitution assure au peuple, il n'en est pas dont l'exercice lui soit plus cher.....

Partout nos concitoyens réclament le libre exercice de tous les cultes; partout ces hommes simples et bons, qui couvrent les campagnes et les fécondent par leurs utiles travaux, tendent leurs mains suppliantes vers les pères du peuple en leur demandant qu'il leur soit permis de suivre en paix la religion de leur cœur, d'en choisir à leur gré les ministres et de se reposer, au sein de leurs plus douces habitudes, de tous les maux qu'ils ont soufferts.....

En accomplissant ce vœu de l'humanité, vous suivrez encore le conseil d'une profonde politique... Oui, législateurs, il est précieux pour vous que les religions existent ; elles seules parlent efficacement de la morale au peuple; elles ouvrent son cœur aux douces affections; elles lui impriment le sentiment de l'ordre; elles préparent votre ouvrage.

Ah! depuis quelques années nous avons créé des milliers de lois; nous avons réformé tous les codes, et jamais plus de crimes ne ravagèrent ce bel empire. Pourquoi? C'est qu'on a fait disparaître du cœur des Français cette grande loi qui y avait été gravée par la nature; qui, seule, enseignait le juste et l'injuste; qui, seule, donnait la sanction à toutes les autres. Faites-la revivre cette loi puissante.....

Le rapport demandait l'abolition des lois contre les prêtres, la liberté des cultes, le rétablissement des cloches.

Le ministre de la Police, Cochon, essaya de neutraliser la bonne impression produite par le rapport de Jordan, en montrant la France inondée de prêtres.

Un des membres de la Commission, Dubreuil, le réfuta aisément.

Sur 130000 ecclésiastiques, dit-il, existant au moment de la Révolution, les quatre cinquièmes sont insermentés, la mort en a enlevé un dizième; il en reste 80 000 : 20 000 ont été déportés, mais le plus grand nombre est rentré peu à peu; il en est à peine 8000 hors de France. Ce petit nombre, en rentrant, ne pourrait constituer aucun danger pour l'État.

L'opinion publique se montra très favorable au rapport de Jordan. *Le rapport du Bureau central de la Police de Paris*, du 18 juin 1797, constate « que les opinions religieuses sont répandues et qu'une partie du public témoigne beaucoup d'admiration pour l'écrit de Camille Jordan ».

Les adversaires du projet durent se borner à attaquer et à railler le rapporteur. Ils tournèrent en ridicule les développements un peu longs, où Jordan insistait sur la nécessité de rétablir les cloches. On l'affubla du surnom de *Jordan-Cloche;* on le chansonna, on tâcha d'étouffer sous des refrains malveillants ses nobles accents, ses hautes considérations.

Lemercier, Boissy, Royer-Collard, Pastoret, défendirent éloquemment la cause de la liberté religieuse.

Au cri féroce de la démagogie invoquant l'audace, et puis l'audace, et encore l'audace! s'écria Royer-Collard, nous répondrons par ce cri consolateur et vainqueur qui retentira dans toute la France : La justice, puis la justice, et encore la justice!

Les lois persécutrices furent abrogées le 15 juillet 1797. On conservait cependant certaines restrictions encore bien injustes : le clergé ne recevait aucune subvention; le port du costume ecclésiastique était interdit, ainsi que les cérémonies extérieures du culte.

Beaucoup d'ecclésiastiques étaient déjà

revenus de l'exil. Le premier évêque rentré, Mgr d'Aviau (1), archevêque de Vienne, mena dans le Dauphiné et le Vivarais, sous le nom de La Croix, une vie tout apostolique; nuit et jour, il voyageait à pied dans les montagnes, au milieu des plus grands dangers.

A Paris, où l'on avait du reste joui toujours d'une certaine tranquillité, on s'était remis à célébrer le culte avec beaucoup de solennité et de publicité. Le 19 juillet, l'évêque de Saint-Papoul, entouré d'un nombreux clergé, officia pontificalement à l'église des Minimes, pour la fête de saint Vincent de Paul.

Il en fut de même dans plusieurs villes : Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis, qui s'était installé à Crépy, vint, sur la prière des habitants, officier dans sa ville épiscopale. Le 11 août, il donna la Confirmation, dans la cathédrale, à plus de 700 personnes; la municipalité assistait en corps à la cérémonie. Le 13 août, les reliques de saint Rieul, qui avaient été soustraites pendant la Terreur à la rage des iconoclastes, furent exposées à la vénération d'une multitude de fidèles, et, le jour de l'Assomption, l'évêque officia pontificalement devant une foule immense (2).

Quinze jours plus tard, Camille Jordan prenait la parole pour défendre la cité lyonnaise. Le Directoire avait envoyé aux Cinq-Cents un message où, rendant compte des crimes commis dans la commune de Lyon par des bandes de brigands, il insinuait que les habitants protégeaient ces bandes soldées par les réactionnaires.

Camille Jordan protesta contre ces insinuations; il rappela que, aux jours de la Terreur, Lyon avait été la proie des bandits révolutionnaires, et qu'il seyait mal d'accuser les Lyonnais de faciliter les assassinats, quand ils en avaient été les principales victimes.

Ces souvenirs excitèrent au plus haut point les passions de l'Assemblée, et, dès lors, Jordan se trouva marqué pour le jour des représailles jacobines.

IV. LE COUP D'ÉTAT DU 18 FRUCTIDOR SÉJOUR A WEIMAR

Au coup d'État du 18 fructidor, Jordan fut inscrit comme royaliste sur la liste des proscrits condamnés à la déportation. Ce jour même (car l'arrêté de proscription ne fut publié que le lendemain 19), Camille Jordan monta à la tribune et défendit courageusement la liberté.

Lorsqu'il sut qu'il figurait parmi les proscrits, loin de s'en effrayer, il ne prit aucune précaution pour se mettre à l'abri d'une arrestation. Son ami d'enfance, Gérando, courut chez lui dans la nuit et le décida à ne pas attendre qu'on vînt l'arrêter.

Jordan évita ainsi le sort affreux qui attendait les malheureux proscrits déportés à la Guyane; ils y moururent en grand nombre de fièvres et de mauvais traitements.

Il se cacha chez Mme de Grimaldi, rue de la Planche. Il resta trois semaines dans cet asile, pendant lesquelles il rédigea et fit imprimer une véhémente protestation contre le coup d'État dans une brochure qu'il publia à Bâle (1) sous ce titre : *Camille Jordan, député du Rhône, à ses commettants sur la révolution du 18 fructidor*.

Dans cet écrit, il démontrait que ni lui ni ses amis n'avaient été, comme on les en accusait, disposés à modifier la Constitution.

Il réfutait les mensonges accumulés par les Jacobins pour justifier leurs attentats. Il faisait ensuite appel à tous les amis de l'ordre et de la liberté et les encourageait à résister à l'oppression des sectaires.

Que le désespoir du salut de la patrie, s'écriait-il, ne gagne pas nos cœurs, il serait le plus grand de tous les maux.

Dites-vous bien que telle est en France la majo-

(1) Mgr d'Aviau. Voir *Contemporains*, n° 157.

(2) L. Sciout, *Histoire du Directoire*, t. II, p. 557, 558.

(1) D'après Sainte-Beuve, cette brochure fut publiée à Paris; nous nous en tenons au témoignage de Ballanche, qui la dit publiéeà Bâle.

rité des amis de l'ordre que même après qu'elle est décimée, il en reste partout assez pour comprimer la horde impure qui a juré le pillage de vos fortunes et l'assassinat de vos personnes.

Imitons ainsi l'infatigable constance des méchants. Persévérons à vouloir le triomphe des lois, à le vouloir avec énergie, croyons que la tyrannie cédera enfin à ce long et unanime effort.

De Bâle, où il s'était réfugié avec son inséparable Gérando, il passa en Souabe et de là à Weimar où il retrouva Mounier, avec qui il se lia d'une étroite amitié.

La principauté de Weimar comprenait 93 000 habitants, administrés par 800 fonctionnaires, défendus par 300 soldats. Weimar, capitale de la principauté, comptait 6 000 habitants; elle était alors un centre intellectuel très vivant; on l'appelait « l'Athènes », « le Versailles » de l'Allemagne. L'exilé se mit en relation avec Gœthe, Schiller, Wieland, Herder, poètes et philosophes, et profita de son séjour pour étudier la langue et la littérature allemandes.

Il s'éprit d'une vive affection pour la poésie de Klopstock, l'auteur de la *Messiade,* le chantre de l'épopée chrétienne, et traduisit ses odes. Dans ce milieu littéraire, il se fit aimer et apprécier, et des lettres récemment publiées ont montré la place qu'y tenait Jordan.

Ses amis Gérando, Mounier, quelques émigrés, des femmes d'esprit se réunissaient souvent et dans des entretiens pleins de charme Jordan était des plus écoutés.

En France, le parti au pouvoir vouait à l'exécration le nom de Jordan. Marie-Joseph Chénier, accoutumé à chanter la gloire des vainqueurs et à chansonner les vaincus, lança contre l'exilé des satires véhémentes et les journaux jacobins, en le qualifiant de royaliste, le désignaient comme un conspirateur des plus dangereux.

Mais parmi ces grands saints canonisés tout vifs
Nul n'était comparable à saint Jordan Camille;
Chacun valait un saint : lui seul en valait mille.

V. RETOUR EN FRANCE
ÉCRIT SUR LE CONSULAT A VIE

Après le 18 brumaire, lorsque, sous la ferme direction du Premier Consul, l'ordre se fut peu à peu rétabli, Camille Jordan vint à Paris au mois de février 1800. M. de Gérando était avec sa femme l'hôte de Mme de Staël, au château de Saint-Ouen. Jordan y fut aussitôt invité. Il n'y resta que peu de temps et revint à Lyon, paraissant d'abord vouloir se tenir à l'écart de toute politique.

Quand Bonaparte vint à Lyon en 1801, pour y présider la Consulte italienne d'où devait sortir la république cisalpine, il demanda à voir Jordan qui lui fut présenté. Des propositions brillantes furent faites à l'ancien député aux Cinq-Cents; il les repoussa respectueusement.

Cependant, Bonaparte, pour affermir son autorité et préparer l'opinion à la restauration du pouvoir monarchique, consulta le pays sur l'opportunité d'établir le Consulat à vie.

Pendant qu'on recueillait les suffrages, Jordan publia une brochure intitulée : *Vrai sens du vote national sur le Consulat à vie.*

Cet écrit, où il développait dans un noble langage ses idées politiques, eut un grand retentissement.

L'ouvrage est divisé en deux parties.

Dans la première, Jordan explique pourquoi il accepte le Consulat à vie, et il en souligne les avantages :

Le moment est venu, écrit-il, où il est permis, où il est juste, où il est nécessaire d'écrire. Un assez long silence a réparé l'abus que nous fîmes de la parole.

Moi aussi, homme indépendant, j'ai suivi la foule, j'ai voté pour le Consulat à vie. Sans doute, il est entré dans notre vote un sentiment profond de reconnaissance pour l'homme qui nous gouverne.

Il fut appelé au pouvoir dans des jours de discorde et il répondit dignement à sa haute mission. D'une main ferme, il contint les factions au dedans, il vainquit les ennemis au dehors, il dicta la paix, il commença la justice, il consola le malheur.

Et il est naturel, ce mouvement d'un peuple généreux qui aime à prolonger l'autorité qui l'a sauvé.

Mais en même temps, nous nous hâtons de le déclarer, ces motifs qui ont pu suffire à quelques-uns ne nous auraient jamais décidé si à ces considérations ne s'en était jointe une autre qui a dû fixer nos suffrages. C'est la ferme confiance que

bientôt Bonaparte, appréciant les nouvelles circonstances qui l'entourent, n'écoutant que l'inspiration de son âme et la voix des bons citoyens, posera lui-même à l'autorité dont il est investi une limite heureuse.....

Ces limites seront établies par les libertés nécessaires au citoyen : liberté individuelle qui doit être garantie par la responsabilité réelle des agents du pouvoir; indépendance de la magistrarure; liberté de la presse dans les limites qui seront fixées par une loi claire et précise; enfin institution d'une loi électorale libérale et sérieuse.

Que ceux-là, écrit-il, entrent en part de votre souveraineté nationale (manifestée par le suffrage) qui ont un intérêt au bon ordre et quelque lumière pour le juger, et comme la propriété donne tous ces genres d'intérêt qui font redouter à la fois les orages du peuple et les caprices d'un maître, comme elle suppose presque toujours cette éducation qui prépare l'instruction, ne craignez point d'exiger une modique propriété, mais une propriété de tous ceux que vous reconnaîtrez citoyens. Voilà la base véritable, voilà la sage restriction, voilà ce juste milieu marqué par la raison du siècle entre les excès de la démocratie et les prétentions de la féodalité.

Dans la seconde partie de son ouvrage, il aborde la question de l'hérédité et se demande s'il faut la rétablir.

Sans doute elle est une force, mais seulement lorsqu'elle représente de longues traditions, comme au temps où « elle semblait une colonne antique sur laquelle reposait la société entière »; dans l'état présent des choses, l'hérédité n'aurait-elle pas plus d'inconvénients que d'avantages?

Bonaparte est environné d'un éclat qui le met au-dessus de tous, mais son successeur, le successeur de son successeur, peut être un mauvais citoyen, un homme vulgaire.

Nous avons pu voter de confiance le Consulat à vie de Bonaparte, nous ne nous engagions que pour un homme et cet homme était un grand homme, mais nous avancer d'un pas au delà, nous lier à son successeur inconnu, faire à une famille nouvelle cette magnifique concession de l'héritage d'un grand peuple..... nous remettre à la merci d'un successeur de Bonaparte, non.....

Ainsi point de nom qui puisse enfler le cœur d'un chef.

Serait-il vrai, par exemple, que quelques courtisans auraient médité de proposer l'adoption de quelque titre d'empereur, d'empereur des Gaules? Quoi! remonter ainsi dans la nuit des siècles!.....

L'esprit national, d'accord avec le bon esprit de Bonaparte, doit nous assurer contre de telles dénominations.....

La voix de Camille Jordan, au milieu du concert d'approbations qui invitaient le Consul à prendre le pouvoir, fut la seule à réclamer des garanties et des libertés.

L'écrit déplut en haut lieu; un parent de Jordan, Duchesne, qui avait porté le manuscrit à l'imprimerie, fut arrêté et l'édition saisie. Jordan, alors à Lyon, adressa sa brochure à Bonaparte en s'en avouant l'auteur et en protestant contre l'arrestation de Duchesne.

Citoyen Premier Consul,

Vous êtes sans doute informé que votre police a saisi un écrit ayant pour titre: *Vrai sens du vote national sur le Consulat à vie*, qu'elle a fait arrêter avec l'imprimeur un jeune homme qui lui avait remis le manuscrit.

Ce jeune homme, après avoir refusé par délicatesse de nommer l'auteur, invité par moi à le déclarer à la première menace, dans un second interrogatoire plus sévère que le premier, m'a nommé et a bien fait. Pour qu'il ne reste aucun doute sur sa déclaration, je viens vous confirmer, vous attester que je suis en effet l'auteur de cet ouvrage et prêt à en porter la responsabilité, quelle qu'elle soit.

Et afin que cette responsabilité puisse sûrement m'atteindre, je ne profiterai en aucune manière des facilités que m'offrent de nombreux amis pour me dérober aux recherches de votre police. Je me transporte de la campagne à mon logement de ville dont l'adresse sera jointe à cette lettre, et j'y attendrai les ordres qui pourraient me venir.....

Je sollicite la faveur, si quelque explication ultérieure paraît nécessaire, de pouvoir la donner directement à vous-même, dont le noble caractère provoquera toujours ma confiance.

Salut et respect.

Duchesne fut aussitôt relâché et Jordan ne fut pas inquiété.

Les amis de l'auteur applaudirent à sa généreuse inspiration : « Il n'y a pas, lui écrit Mme de Staël, un être pensant qui ne vous ait lu sans être enchanté..... »; mais désormais l'accès de la vie publique lui était fermé. Il se consola en s'adonnant,

dans la retraite, aux lettres, à la vie de famille, aux relations de l'amitié.

VI. TRAVAUX LITTÉRAIRES DE JORDAN SON MARIAGE — CHUTE DE L'EMPIRE

A Lyon, où il se fixa, Camille Jordan reprit sa place dans le milieu où Mme de Staël brillait par sa conversation et Mme Récamier par sa beauté. Ballanche, le doux philosophe, Mathieu de Montmorency (1), Gérando, un peu plus tard Prosper de Barante, l'historien des Ducs de Bourgogne, le cardinal Spina, MM. Caselli, de passage à Lyon, Sismonde de Sismondi, l'historien des Républiques italiennes, apportaient chacun le charme d'entretiens tour à tour familiers et sérieux.

Jordan se livrait à ses études favorites : il traduisait Klopstock et Schiller : il rassemblait des matériaux en vue d'une *Histoire de la morale* qui ne fut pas écrite.

Comment vous exprimer, lui écrivait Mme de Staël après la lecture de ses traductions de Klopstock, l'enthousiasme que m'a fait éprouver votre traduction! J'ai pleuré en la lisant comme si j'avais tout à coup entendu la langue de ma patrie après dix ans d'exil..... C'est là le vrai talent, celui de l'âme. L'imagination de Chateaubriand à côté de cela ne paraît que de la décoration; le réel, le sincère, est dans les odes. Mon père a dit en lisant cette traduction : Elle met le traducteur sur la première ligne des écrivains.....

A l'Académie de Lyon, dont il était un des membres les plus éminents, Jordan communiquait ses travaux : *Études sur l'auteur de la « Messiade », Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la Révolution et de la Révolution sur l'éloquence; Éloge de l'avocat général Servan.*

En même temps, il organisait une *Société des amis du Commerce et des Arts.*

Il épousa en 1803 Mlle Julie de Magnieunin qui lui apporta une assez belle fortune et se retira quelque temps à Ecully, non loin de Lyon, dans un frais vallon où il trouvait le calme et le recueillement.

Dans cet asile, écrit un ami de Jordan, M. Chantelauze, plus tard ministre sous Charles X, le plus grand plaisir de Camille était de causer de botanique et d'agriculture avec son beau-père ou de jouer au trictrac. Souvent la partie s'échauffait au point que l'un et l'autre se lançaient les dés et les cornets au nez à la fin de la soirée; puis on éclatait de rire, et le lendemain on recommençait de plus belle.....

Il passa ainsi, à Lyon et dans sa petite maison de campagne, tout le temps de l'Empire. Ses amis lui reprochaient de ne pas faire assez pour sa gloire.

— Vous négligez votre gloire, lui disait avec une certaine impatience Mme de Staël, je ne sais pourquoi vous ne considérez comme un devoir de faire usage de vos talents dans le noble sens que votre âme vous inspire.

Je crois que c'est une grande erreur de borner les devoirs au cercle des vertus domestiques.....

Il écoutait en souriant ces reproches de l'amitié, mais il se sentait surtout orateur et médiocrement écrivain.

En mars 1814, les Autrichiens entrèrent à Lyon. Camille Jordan, avec M. Laurencin adjoint municipal et M. Brolemann négociant, fut chargé par la ville d'aller à Dijon au quartier général de l'empereur d'Autriche, pour demander un allègement aux contributions et aux charges que nécessitait l'entretien des troupes.

Ces députés étaient, en outre, porteurs d'instructions secrètes pour tâcher de connaître les vues des puissances et les intentions particulières de l'Autriche sur la situation.

Ils partirent en calèche à quatre chevaux, avec une escorte autrichienne et furent

---

(1) On lit dans les *Souvenirs* de Mme Récamier, I. 193 :

« Les hasards de l'émigration avaient rapproché Mathieu de Montmorency et Camille Jordan; mille rapports de sentiments et de caractères unirent promptement ces deux nobles créatures. De grandes dissemblances ne nuisaient point au penchant qui les attirait l'un vers l'autre. Camille Jordan, chez qui le sentiment religieux était aussi profond que sincère, s'était malheureusement arrêté à un déisme exalté et presque mystique; Mathieu de Montmorency voulait faire faire à son ami un pas de plus et l'amener à la foi de la révélation. Il en résultait entre eux d'interminables et éloquentes discussions philosophiques qui ne refroidissaient pas leurs sentiments.....

» Sous la Restauration, cette belle amitié fut attiédie par l'esprit de parti et quelquefois mêlée d'amertume..... »

reçus par le prince de Metternich, qui les présenta à l'empereur.

L'accueil du souverain fut flatteur pour Camille Jordan.

La députation eut de bonnes promesses en ce qui concernait les logements militaires, mais l'empereur et son entourage ne laissèrent rien percer des intentions des alliés.

Revenu à Lyon, Jordan assista le 8 avril à l'Assemblée du Conseil municipal, qui reconnut et proclama Louis XVIII roi de France; le lendemain, le drapeau blanc était solennellement arboré. Jordan fut désigné pour faire partie de la députation qui transmit au comte d'Artois les vœux de la ville de Lyon.

Au passage de la duchesse d'Angoulême (août 1814), il prit part aux fêtes organisées par la ville et vint saluer la princesse :

Ma froideur s'émut au milieu de ces fêtes, écrit-il; je n'ai pu voir sans un attendrissement profond ce triomphe si pur de l'orpheline du Temple.

Elle a eu la bonté de me demander de mes nouvelles, de me dire des paroles aimables. Nous lui avons présenté Ballanche, qui lui a dédié son *Antigone*.....

Peu après, le 18 août, il reçut des lettres de noblesse; au mois d'octobre, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Camille Jordan était aux côtés du comte d'Artois quand celui-ci vint à Lyon pour tâcher d'y organiser la résistance à la marche triomphale de l'empereur.

Les efforts des royalistes restèrent vains. Napoléon fut acclamé; le 10 mars, il entrait à Lyon. Le Conseil municipal vint à l'audience de l'empereur; seul avec un collègue, Jordan refusa de s'y présenter. Les jacobins, ses ennemis de vieille date, saccagèrent sa maison.

Après les Cent-Jours, il refusa de se présenter à la députation pour raison de santé.

Il eut toutefois l'occasion de rendre service à ses compatriotes en allant à Londres pour réclamer un legs important fait à Lyon par le major général Martin enrichi aux Indes. Les fonds provenant de ce legs avaient été séquestrés par l'Angleterre. Jordan fit reconnaître la dette.

Ses amis le croyaient retiré pour toujours de la politique. Cependant, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, qui dissolvait la Chambre *introuvable,* Jordan, sur de nouvelles et pressantes instances, consentit « à s'ébranler du sein d'une longue retraite qu'embellissaient pour lui toutes les affections domestiques ».

Il cédait aux objurgations de Mme de Staël :

Au nom de la France et de vous, lui écrivait-elle, je vous prie, mon cher Camille, d'accepter la place de député et d'y consacrer toute votre éloquence. Jamais le pouvoir des individus n'a été plus grand qu'à présent, et c'est peut-être la seule fois, depuis 1789, où les hommes puissent créer les circonstances.

Je vous adjure de renoncer à la vie privée, au nom de tous les devoirs, devant Dieu et devant les hommes.

Les électeurs du département de l'Ain le nommèrent député le 4 octobre 1816 par 102 voix sur 201 votants. Camille Jordan voyait s'ouvrir une nouvelle et importante période de sa vie publique.

VII. SITUATION DE JORDAN A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS — SES DISCOURS — IL SE SÉPARE DU MINISTÈRE

La majorité de la Chambre élue après l'ordonnance du 5 septembre 1816 se trouva libérale.

A la formation du bureau, elle choisit, comme président, Pasquier, et, comme vice-présidents : Royer-Collard, Jordan, Siméon et Beugnot.

Peu après, Camille Jordan fut nommé conseiller d'État, à la place de Benoist, ultra-royaliste, destitué.

La grande question du moment était celle de la loi électorale.

Un projet avait été présenté le 28 novembre à la Chambre :

Tout Français âgé de trente ans et payant 300 francs d'impôts directs était électeur; pour être éligible, il fallait payer 1 000 francs d'impôt; les élections devaient avoir lieu au chef-lieu du

département, par scrutin de liste. C'était assurer aux collèges électoraux la majorité des classes moyennes.

Les ultra-royalistes, pour faire échec au ministère, demandèrent une loi plus démocratique : abaisser le cens de l'impôt pour l'élection, à 50 francs, au lieu de 300 francs; pour l'élu, à 300 francs au lieu de 1 000; le suffrage serait à deux degrés.

Camille Jordan soutint le projet du ministère; mais, ce début, impatiemment attendu par ses amis, ne répondit pas à la grande réputation de l'orateur.

Jordan fut navré de son insuccès et d'un début si peu en rapport avec son talent.

Malade et sans préparation, écrit-il à sa belle-sœur, je me suis risqué à parler. J'ai rencontré dès mes premières paroles une malveillance extraordinaire dont l'aspect a troublé mes nerfs. Je suis alors descendu au-dessous de moi-même.....

Tous les hommes sensés qui ont pu me suivre ont dit que le discours était bon, quoique démesurément long, mais ce n'en est pas moins un véritable échec, et malheureusement placé.

Si ma santé revient, je le réparerai; mais si elle reste comme elle est, affaiblissant avec mes nerfs toutes mes facultés, je ne réponds de rien.....

Un moment, d'après le chancelier Pasquier, il aurait voulu, en effet, renoncer à la tribune; les instances de ses amis triomphèrent de son trouble.

Le discours qu'il prononça le 14 janvier 1817 le remit à son rang.

C'était au moment de la discussion du projet de loi sur la liberté individuelle. Cette liberté avait été garantie par un article de la Charte; mais en 1815, en raison des troubles suscités par le retour de Napoléon, la Restauration suspendit pendant un an, par une loi du 29 octobre 1815, les effets de cet article de la Charte.

A la session de 1817, le gouvernement demanda à prolonger d'un an encore la suspension de la liberté individuelle, mesure d'exception qui pouvait se défendre pour mettre un frein aux agitations bonapartistes qui fermentaient sourdement.

La droite, c'est-à-dire le parti ultra, qui avait fait voter cette loi l'année précédente, s'en montra le plus vif adversaire.

De tous les discours prononcés dans ces débats, le plus important fut celui de Camille Jordan.

Dès les premières paroles, il s'avoua partisan du projet. Tout en reconnaissant que c'était là une mesure arbitraire, il constata qu'elle pouvait avoir momentanément son utilité. Puis il porta la discussion sur un autre terrain; faisant l'éloge de la Charte qui avait reconnu le principe de la liberté individuelle, il attaqua vivement la droite.

Eh quoi! il y a trois ans à peine, vous ne parliez que d'accorder au prince une dictature presque absolue et vous lui contestez aujourd'hui une faible portion de confiance et d'autorité.....

Pouvez-vous vous flatter de bien entendre ce langage de liberté si difficile et que vous ne parlez que depuis un jour?

Après cette vive attaque, il reprit sa place, au milieu des acclamations de la majorité et des violentes interpellations de la droite irritée.

Nous nous étonnions, lit-on dans les *Souvenirs* de Mme Récamier, de tout ce que la parole de cet homme si plein, dans le commerce privé, de douceur, de grâce et de charme, prenait à la tribune d'âpreté et d'emportement.

A la question de la liberté individuelle succéda celle de la liberté de la presse.

La loi du 21 octobre 1814 avait placé sous la main du gouvernement les journaux et certains écrits. A la fin de la session de 1816, l'ordonnance du 21 juillet, avait soustrait ces écrits à la censure : la presse périodique seule devait lui rester soumise. A la session de 1817, le gouvernement proposa de maintenir la censure pour les journaux et les écrits périodiques.

Camille Jordan parla encore contre les ultras qui réclamaient la liberté absolue de la presse.

Si le droit de publier ses opinions est fondé dans la Charte, dit-il, s'il doit être habituellement conservé, il peut être momentanément suspendu pour de grands intérêts publics.

Il faisait remarquer que, s'agissant seulement des journaux, la liberté des écrits, comme la liberté de la tribune restaient entières.

Lors de la discussion du budget, il prit la parole au sujet des bois ayant appartenu autrefois à des bénéfices ecclésiastiques et dont le revenu devait être affecté à la caisse d'amortissement, sous réserve de quatre millions de rente destinés aux établissements ecclésiastiques.

A la session suivante, à propos de la loi sur la presse, Camille Jordan qui, jusqu'alors, avait soutenu les ministres crut devoir s'en séparer en proposant de déférer les délits de presse au jury et non au tribunal de police correctionnelle.

Il ne faut point subir la Charte comme un joug, dit-il en substance, mais l'embrasser comme un bienfait. La nation honore l'administration actuelle qui lui a rendu de si grands services, mais elle craint qu'une sorte de *constitutionalisme bâtard* ne vienne l'énerver.

Il traduisait par ce mot qui fit fortune les indécisions du gouvernement qui paraissait vouloir s'inspirer tantôt des royalistes tantôt des libéraux.

Jordan se plaça dès lors dans une situation indépendante vis-à-vis du ministère dont il avait été jusque-là le défenseur (1).

L'influence de Jordan, son caractère, son éloquence étaient d'un grand appui pour le gouvernement : aussi ce premier dissentiment fut-il considéré comme de fâcheux augure pour la stabilité du ministère.

Néanmoins, dans la discussion sur la loi relative au recrutement de l'armée, Camille Jordan se prononça, avec ses amis, pour le projet du gouvernement. Il s'agissait de faire une armée régulière en se basant sur le système des appels forcés et des engagements volontaires, la réserve devant être composée en grande partie des vieux soldats licenciés. De plus, la loi établissait un tableau d'avancement qui ouvrait l'accession des grades à tous, selon le mérite et l'ancienneté.

Camille Jordan démontra la légitimité de ce mode d'avancement qui permettait aux plus braves de conquérir leurs galons sans crainte d'être arrêtés par des considérations de naissance ou d'origine. Il put faire un magnifique éloge des armées de l'Empire et de ses généraux et les montrer dignes des armées monarchiques.

Anciens nobles! s'écriait-il, d'autres Français sont montés jusqu'à vous. Tout militaire s'est reconnu gentilhomme; tout grenadier a senti son parchemin sur sa giberne. Chacun a dit: Et moi aussi je revendiquerai mon droit! Et le point d'honneur d'une caste est devenu l'honneur de la nation entière.

Malgré sa santé défaillante, Jordan ne manqua aucun des débats importants de la Chambre, apportant toujours la même ardeur, le même esprit d'indépendance dans le développement de ses opinions.

Il parla encore le 24 février sur la proposition de restituer aux émigrés leurs rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris, et, le 13 avril, pendant la discussion relative au budget de 1818; et dans ces deux circonstances il se sépara du gouvernement.

VIII. LES AFFAIRES DE LYON — CHANGEMENT DE MINISTÈRE — JORDAN FAIT PARTIE DE L'OPPOSITION

Camille Jordan prononça pendant la session de 1818, un vigoureux discours sur les troubles de Lyon.

Au mois de juin de l'année précédente, l'agitation bonapartiste, excitée d'ailleurs par certains mécontents du parti ultra-royaliste, s'était manifestée par une insurrection de peu d'importance qui provoqua de la part des autorités une répression sévère. Le gouvernement dut blâmer ces mesures extrêmes et l'opposition en profita pour reprocher aux ministres leur faiblesse, tandis qu'elle accusait le parti libéral de favoriser, par son attitude, les opinions qui cherchaient à ébranler la monarchie.

Camille Jordan fut pris à partie par un député comme étant un de ceux dont l'esprit et les paroles encourageaient les sentiments hostiles à la royauté. Ainsi interpellé, Jordan prononça une réponse véhémente.

(1) Lors de l'examen par une Commission de la Chambre du projet du nouveau Concordat négocié à Rome avec Pie VII, C. Jordan se montra ennemi des doctrines romaines.

Ce sont ces mêmes hommes, s'écria-t-il, qui osent aujourd'hui reprocher au gouvernement des fautes qu'ils lui ont fait faire.....

Ce sont eux qui ont le singulier courage de paraître triompher sur de tels événements, comme si les troubles de Lyon et les excès du Midi n'étaient pas destinés à servir de stigmates éternels au parti de l'exagération!.....

Le député libéral soutint encore le gouvernement en repoussant la suppression du ministère de Police et en faisant adopter le crédit de 16 millions destiné à couvrir l'emprunt du gouvernement.

Cependant, au moment des élections de 1818, il fit paraître une brochure intitulée *la Session de 1817*, qui eut un grand retentissement. Il y attaquait avec violence la droite royaliste; mais, d'autre part, il revendiquait le droit de se séparer du ministère quand son opinion n'était plus conforme à la sienne. Il n'en faisait pas moins l'éloge des ministres et se montrait disposé à les soutenir comme par le passé.

Cet écrit fut diversement apprécié.

Les élections étaient fixées au 20 octobre 1818 pour la plupart des départements, au 26 pour les départements de la Seine, du Rhône, du Gard, de la Sarthe et du Finistère. Camille Jordan fut élu par l'Ain et par le Rhône. Mais le résultat des élections fut défavorable au ministère, non par le triomphe des royalistes, mais par celui du parti de la gauche.

Le ministère Richelieu-Decazes dut se retirer pour céder sa place au ministère Dessoles-Decazes, recruté dans le parti libéral.

Camille Jordan, souffrant, ne put, pendant cette session, prendre part aux débats parlementaires; il y assista néanmoins jusqu'au mois de juin, époque à laquelle il sollicita un congé. Il ne reparut qu'à la session suivante.

Entre temps, de graves événements étaient survenus.

Le 20 novembre 1819, le président du Conseil, Dessoles, s'était retiré avec trois de ses collègues. Decazes l'avait remplacé, tout disposé à s'entendre avec la droite, lorsqu'un grave événement vint changer la politique : le dimanche 13 février 1820, le duc de Berry, héritier du trône, était assassiné à l'Opéra par le sellier Louvel.

Le lendemain, la Chambre fit rédiger par une Commission, dont Camille Jordan faisait partie, une Adresse au roi, dans laquelle elle se déclarait prête « à concourir avec autant d'énergie que de dévouement. dans l'ordre de ses devoirs constitutionnels, aux mesures que la sagesse du roi jugerait nécessaires en de si graves circonstances ».

Ces mesures furent la suspension de la libre publication des journaux et le renouvellement de la loi restreignant la liberté individuelle. Mais, Decazes, violemment attaqué par la droite, qui accusait sa politique libérale d'avoir ramené l'audace révolutionnaire et mis le poignard aux mains de Louvel, dut se retirer; le duc de Richelieu, avec le concours des royalistes, revint au pouvoir le 20 février.

Le 6 mars, commença à la Chambre le débat sur le projet de loi réprimant les excès de la presse; il fut très mouvementé. Le projet, combattu avec véhémence par la gauche, fut défendu éloquemment par les principaux orateurs de la droite : Bonald et Villèle.

Camille Jordan, avait fait partie de la Commission chargée de l'examen de la loi et s'était rangé parmi les opposants : il exposa son opinion le 24 mars. Conseiller d'Etat, ami de plusieurs ministres, jouissant d'une grande autorité, son apparition à la tribune produisit une grande impression.

J'ai fait effort, dit-il, pour monter à cette tribune, que de pénibles circonstances m'avaient depuis longtemps interdite; je n'y remonte, je l'avoue, qu'avec un sentiment profondément douloureux.

Inquiet pour les destinées de la patrie et du trône, il m'est permis peut-être de m'affliger aussi de la situation où le devoir me place, lorsque, fonctionnaire du gouvernement, je me vois obligé de repousser les mesures qu'il propose.....

Il s'éleva avec vigueur contre « ces lois qui ne reposaient que sur l'arbitraire et qu'il croyait plus propres à faire revenir les excès de la Terreur blanche qu'à réprimer vraiment les doctrines pernicieuses. »

La loi fut néanmoins votée le 30 mars.

Jordan combattit encore le 13 juin la nouvelle loi électorale qui remplaçait l'élection directe par une élection à deux degrés.

Il présentait un amendement pour former dans chaque département autant de collèges électoraux que de députés à nommer. Lorsqu'il fallut voter la priorité de cet amendement, qui avait rallié un grand nombre de députés, on procéda d'abord à l'appel nominal : au moment où le scrutin allait être fermé, on vit arriver, malade, soutenu par deux de ses collègues, M. de Chauvelin.

L'amendement était voté à une voix de majorité. L'échec du gouvernement fit acclamer M. de Chauvelin par la gauche.

A ce moment, M. de Serre monta à la tribune. Il relevait d'une longue maladie; aussi les efforts qu'il fit pour supplier la Chambre de rejeter l'amendement l'épuisèrent : il parut tomber en défaillance. La scène était dramatique. On savait les liens d'amitié qui unissaient autrefois Jordan et de Serre, aussi cette rupture douloureuse rappela-t-elle la mémorable division de Burke et de Fox au Parlement anglais.

La séance du lendemain 31 fut orageuse.

A l'extérieur, des rassemblements nombreux occupaient les abords de la Chambre.

L'amendement fut rejeté le 1er juin à une majorité de 10 voix, par 233 voix contre 223.

Ce fut l'occasion de manifestations dans la rue, où des groupes d'étudiants applaudirent les libéraux aux cris de « Vive la Charte ! » tandis que des jeunes royalistes répondaient par les cris de « Vive le roi ! » Il y eut collision. La gendarmerie dut s'en mêler; un étudiant fut tué; plusieurs députés maltraités.

Jordan vint, le 5 juin, élever la voix contre les troubles organisés, disait-il, pour imposer aux libéraux. Il demanda que des mesures fussent prises pour assurer la liberté de l'Assemblée :

Après vingt-cinq ans, s'écria-t-il, j'ai vu se renouveler avant-hier des atteintes à la représentation nationale presque semblables à celles qui amenèrent le 18 fructidor, dont j'ai été la victime.

De Serre, qui cependant avait lui aussi des idées libérales, lui reprocha de chercher à déconsidérer les ministres du roi et l'accusa d'être sous le joug d'une faction.

La loi fut votée le 11 juin.

L'opposition de Jordan au ministère avait été trop vive pour qu'il fût possible de le maintenir dans ses fonctions de conseiller d'État. Il fut rayé ; de Serre l'informa de la mesure prise contre lui, dissimulée sous le prétexte de sa mauvaise santé.

Votre santé et la position politique que vous avez prise, disait la lettre, n'a pas permis au roi de vous conserver. Toutefois, Sa Majesté n'a pas oublié tout ce que, dans les temps antérieurs, elle a trouvé en vous de loyauté et de dévouement. Le roi vous accorde le titre de conseiller honoraire.

Tout affligé que je suis de vos erreurs et du point où elles ont amené les choses entre nous, croyez que je rends justice à votre caractère.

Le conseiller d'État destitué répondit avec humeur à son ancien ami une longue lettre où il rappelait les temps d'une amitié passée et d'une concordance de vues qu'il n'avait pas su conserver. Il s'étonnait de ce que de Serre appelait « ses erreurs ».

Je viens, disait-il, à cette partie de cette lettre où vous me parlez de mes erreurs..... Après avoir eu le courage stoïque de voter pour la destitution de vos amis et de la leur signifier vous-même..... vous nous régentez en nous expulsant.

Je rends justice aux qualités éminentes de votre esprit et de votre âme, mais je ne puis que déplorer la direction nouvelle que vous suivez. Je suis confondu de cette présomption intrépide qui vous fait condamner tout ce qui ne pense pas comme vous, tout ce qui n'a pas eu l'agilité nécessaire pour vous suivre depuis un an dans vos fréquentes évolutions de principes.....

Un jour, se rencontrant dans les couloirs de la Chambre, les deux adversaires échangèrent quelques mots amers :

— Je pleure sur vous, dit M. de Serre.

— Et moi sur vous, riposta Jordan.

IX. DERNIERS DISCOURS — MORT DE CAMILLE JORDAN — L'HOMME PRIVÉ — SON CARACTÈRE

La jeunesse des écoles se montrait ardemment libérale; les anciens bonapar-

tistes se rapprochaient et tentaient de faire aboutir un mouvement insurrectionnel.

Le 19 août, la police arrêta plusieurs étudiants et anciens soldats de l'Empire fauteurs d'un complot qui devait éclater le jour même.

Tandis que les royalistes réclamaient très haut une politique ferme pour arrêter le développement de l'esprit antidynastique, les libéraux et les fauteurs des sociétés secrètes voulaient montrer dans ces conspirations une preuve de l'impopularité du ministère depuis le vote des mesures de répression.

C'est ce qu'écrivait Camille Jordan à l'ancien ministre Decazes, qui lui conseillait de ne point repousser une tentative de réconciliation avec la droite modérée, pour s'opposer aux violences de la gauche, dont l'action se retrouvait sous les complots bonapartistes.

Vous ne semblez préoccupé, répondait Jordan, que du danger du bonapartisme. Est-ce donc là le siège du mal? Qui donne, pour le moment, l'éveil à cette faction et aux autres? N'est-ce pas l'état inquiet de l'opinion? Et qui forme cet état, sinon le ministère actuel, son déplorable système, son alliance monstrueuse avec le parti de 1815?

Les élections d'octobre 1820 donnèrent tort aux libéraux, leur défaite fut complète.

Dans la soirée du 27 janvier 1821, un petit baril de poudre, placé entre un coffre à bois et la muraille sous un escalier des Tuileries, fit explosion. On voulut voir là un attentat contre le roi, et les libéraux en furent rendus responsables, comme ils l'avaient été du crime de Louvel.

La Chambre décida de rédiger une Adresse au roi pour manifester son indignation. Elle se réunit en Comité secret, mais l'Adresse contenait de terribles accusations contre le parti libéral, et Jordan crut devoir protester au nom de ses amis.

Très fatigué, atteint du mal qui devait le conduire au tombeau, il put néanmoins parler avec sa véhémence habituelle contre l'attentat et la manière dont on exploitait ce crime exécrable pour calomnier les doctrines libérales. Il suppliait la Chambre de rejeter de l'Adresse des imputations non fondées pour n'y laisser que l'expression d'hommage et d'indignation que demandaient les circonstances.

Renvoyé du Conseil d'État, en butte aux amères critiques de ses amis même les plus intimes, il en était arrivé à un degré d'impressionnabilité maladive.

Il ne se préoccupait pas seulement des intrigues de la cour, mais de l'effet que produisaient ses discours dans telle ou telle bourgade du Rhône ou de l'Ain. Ses lettres à sa famille sont navrantes... (1)

Dès lors, ses forces déclinèrent rapidement; il vit la mort venir, au milieu de souffrances cruelles qu'il endurait avec résignation.

Jusqu'au dernier jour il voulut travailler, et c'est en dictant un projet-discours relatif au budget du clergé qu'il mourut le 19 mai 1821, après avoir reçu l'Extrême-Onction.

Il fut enterré le surlendemain au Père-Lachaise. Ses obsèques, sans pompe, comme il les avait demandées, eurent lieu à l'église Saint-Thomas d'Aquin : ses amis, ses admirateurs, ses adversaires, sans distinction d'opinions, accompagnèrent sa dépouille à sa dernière demeure.

Au cimetière du Père-Lachaise, sur sa tombe, son vieil ami Royer Collard put à peine prononcer quelques mots : les sanglots étouffaient sa voix. M. de Saint-Aulaire parla au nom de la Chambre des députés. Après lui, le maire de Lyon vint rendre hommage à celui qui avait vaillamment défendu sa ville natale aux jours néfastes de l'anarchie.

Un monument lui fut élevé par souscription. Son ami le plus cher, M. de Gérando, a dépeint C. Jordan avec les couleurs de l'amitié :

La vérité, la justice en toutes choses étaient pour lui un besoin impérieux autant qu'un devoir sacré; il ne les séparait pas l'une de l'autre; il les confondait dans un même amour. Il puisait dans cette fidélité au vrai et au juste une fermeté douce, une énergie calme, qui ne se démentirent jamais.

Peu d'hommes ont possédé à un aussi haut degré ce courage politique et civil, si nécessaire

(1) *Correspondant*, 1901.

dans les pays libres, si difficile cependant et si rare, même chez les peuples qui aspirent à être libres.

Non seulement elle n'eut jamais la plus légère influence sur lui, cette fatale crainte de se compromettre qui parmi nous a brisé ou ébranlé tant de caractères; mais il semblait éprouver une sorte de joie à s'exposer ouvertement dès qu'il s'agissait de servir une cause sacrée, et il n'en négligea, on peut dire, aucune occasion, pendant le cours des révolutions.

Dans la vie privée il laissait voir un cœur aimable, une humeur facile.

La vie de famille qu'il aimait par-dessus tout le dédommageait des tristesses et des labeurs de la vie publique.

Ses heures les plus douces étaient celles de ses études et de ses lectures favorites : la philosophie, la morale, l'histoire; les conversations familières avec des amis.

Dans cette Chambre des députés où brillaient la parole claire et concise de Bonald, l'éloquence vigoureuse et élevée de Royer-Collard, celle, noble et grave, de M. de Serre, Camille Jordan avait une place à part. Il émouvait ses auditeurs par la chaleur de ses sentiments, le souffle ardent qu'il communiquait à sa dialectique.

Son langage était abondant et nombreux, sa diction harmonieuse.

Il avait, dit le duc de Broglie, un tour d'esprit un peu provincial, mais pourtant délicat, une âme tendre et généreuse, une éloquence véritable, quoique pénible et travaillée.

Si vous voyez s'avancer à la tribune, d'un pas lent et réfléchi, dit un de ceux qui entendirent Camille Jordan, à la fin de sa vie, un homme de taille élevée, la figure douce et valétudinaire, les cheveux courts, poudrés et un peu crêpés; si cet orateur promène sur l'assemblée un œil de bienveillance et de conviction, que son discours soit commencé d'un accent noble, assuré et modeste à la fois, recueillez-vous, gardez un religieux silence, prêtez une exclusive attention : M. Camille Jordan va parler.....

Camille Jordan, écrit Ch. de Mazade, avait la parole sentimentale et pathétique. Il touchait par l'onction et l'ingénuité d'une nature honnête déjà mortellement atteinte. Un de ses plus piquants adversaires l'appelait, dans une débauche de raillerie, le « saint Chrysostome des niais »; il touchait le point faible, une certaine banalité de candeur et d'attendrissement (1).

Peu à peu il s'échauffait; les périodes amples, les belles pensées se développaient; la logique des arguments appuyait fortement les opinions de l'orateur et son style oratoire sobre et nerveux apportait la conviction.

Malheureusement des principes religieux peu éclairés, la mauvaise influence de Mme de Staël et de son entourage, une liaison étroite avec la secte des doctrinaires dont il était l'un des chefs, mirent les plus éminentes qualités au service d'une faction qui, sous couleur de libéralisme, devait fatalement renverser le trône légitime et rouvrir l'ère des révolutions.

Il avait laissé de son mariage avec Mlle Julie Magnieunin deux fils et une fille : Auguste, Caroline et Charles.

Un de ses frères, Noël, fut curé de Notre-Dame de Roanne; un deuxième, Augustin, était directeur des cultes au ministère de l'Intérieur; un autre, Alexandre, fut le grand-père de M. Camille Jordan, membre de l'Institut.

J. DE BEAUFORT.

BIBLIOGRAPHIE

BOISSARD, *Camille Jordan*. — SAINTE-BEUVE, *Revue des Deux Mondes* (1868). — DE BARANTE, *Études historiques et biographiques*, t. Ier. — C. JORDAN, *Œuvres* (avec notices de Ballanche et de Gérando). — LENORMAND, *Correspondance et souvenirs de Mme Récamier*. — *L'Abeille*. Journal de 1820 à 1821. Notice nécrologique sur C. Jordan. — *Le Correspondant*, 25 novembre, 10 décembre 1901. — A. BALLEYDIER, *Histoire politique et militaire de Lyon*, t. Ier. — DUVERGIER DE HAURANNE, *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, t. III, IV, V, VI et VII. — *Revue d'histoire de Lyon*, année 1902, fascicules II, III et IV. — *Ami de la religion*, 1821. — MICHAUD, *Biographie universelle*. — *Dictionnaire des parlementaires français*, t. III. — *Moniteur universel*, 1796 à 1802; 1814 à 1821. — *Annuaire historique* de 1817 à 1821. — *Revue politique et parlementaire*, janvier, février, juillet 1897.

(1) CH. DE MAZADE. *M. de Serre*, p. 256.

LES CONTEMPORAINS



R. P. Siméon LOURDEL,

PREMIER MISSIONNAIRE CATHOLIQUE DE L'OUGANDA (1853-1890)

I. PREMIÈRES ANNÉES

Celui dont nous allons raconter la vie fut un de ces humbles héros, obscurs peut-être devant les hommes, inconnus d'un grand nombre, mais grands devant Dieu et dont le noble caractère et le dévouement sans réserve imposent le respect et l'admiration, même aux plus incroyants.

Le P. Siméon Lourdel naquit à Dury, petit village du canton de Vitry-en-Artois (Pas-de-Calais), le 20 décembre 1853. Après une jeunesse toute de vertus chrétiennes, il fut présenté au Petit Séminaire d'Arras. Là se dessinèrent chez lui les premiers signes de vocation apostolique. Souvent, le professeur faisait lire aux élèves, pour les intéresser, quelques vies de missionnaires, puis il demandait aux enfants :

— Eh bien ! qui parmi vous veut être missionnaire ?

Aussitôt Siméon, levant la main, criait plus fort que tous les autres :

— Moi, Monsieur, ce sera moi !

Il eut bientôt l'occasion d'exercer son zèle naissant. Il dut, en 1871, accompagner son frère Clément à Arras. Là il voulut visiter le Petit Séminaire transformé en ambulance; il vit de pauvres blessés, à qui il ne manquait qu'un peu de bon air pour retrouver la santé. L'idée lui vint d'en emmener un chez lui. Après avoir obtenu la permission de l'administrateur de l'ambulance, il choisit un turco et rentra à Dury avec sa conquête. Siméon entourait son malade des soins les plus affectueux, et souvent, au retour d'une promenade, l'heureux soldat disait à Mme Lourdel: « Petit maître est bien bon..... Bon petit père! »

Une catastrophe imprévue faillit ruiner ces beaux projets d'apostolat. Des quatre frères de Siméon, deux étaient à l'armée, le troisième était curé de Livossart, et le dernier, trop jeune encore, ne pouvait se rendre utile. Il fallut que Siméon se dévouât pour aider son père dans les travaux de la ferme..... Adieu, livres et cahiers..... adieu, devoirs de vacances..... Le jeune écolier se présenta au Séminaire deux mois après la rentrée. Il fut éconduit et, les yeux remplis de larmes, il revint dans sa famille.

— Je veux être prêtre, oui, je veux être prêtre, dit-il à sa mère en rentrant.

Malgré les sacrifices pécuniaires qu'elle dut s'imposer, sa famille, profondément chrétienne, n'hésita pas à l'envoyer au collège de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Plus tard, il alla faire ses humanités à Montreuil, au collège de Sainte-Austreberthe. Il entra enfin au Grand Séminaire d'Arras.

A cette époque, la Congrégation des Pères Blancs, fondée depuis 1868, venait de passer par une crise terrible. Après la guerre de 1870, elle se trouva sur le point d'être dissoute, par la pénurie de sujets.

Mais l'énergie du cardinal Lavigerie (1) et le zèle ardent et persévérant de ses collaborateurs sauvèrent la Société. Le R. P. Charmetant fut chargé d'aller en France recueillir des aumônes et glaner des vocations. Il vint à Arras et, devant les séminaristes, parla avec tant d'ardeur de la sublimité de l'apostolat que plusieurs se sentirent décidés à le suivre.

L'abbé Lourdel avait trouvé sa véritable voie. Au mois d'août 1873, il partit pour Lourdes afin de recommander sa vocation à la Vierge Immaculée, et, au commencement de 1874, disant un adieu sans retour à sa famille, à sa mère malade et défaillante, il s'embarqua pour Alger avec un de ses confrères.

II. NOVICIAT ET PREMIER APOSTOLAT

Une de ses premières joies fut de revêtir le costume arabe.

— La grâce que vous avez à demander pour moi, vous la connaissez, écrit-il à un ami. J'ai un habit blanc, qu'il devienne rouge!

Après un an de noviciat, le P. Lourdel avait prononcé le serment qui le faisait membre de la Société des missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. Enfin, le lundi de Pâques, 2 avril 1877, il recevait la prêtrise à Maison-Carrée. Il fut envoyé, comme professeur de troisième, au Séminaire indigène de Notre-Dame d'Afrique, et, en même temps, chargé de dire la messe à la communauté des Carmélites de la cité Bugeaud.

Au mois d'octobre de cette même année 1877, le P. Lourdel, accompagné du P. Toulotte, son compatriote, et du P. Augier, allait occuper près de Ghardaïa le poste de Metlili, à cinquante lieues de Laghouat, au Sahara algérien. Là, au bout de quelques mois, vint le trouver l'offre de partir pour les missions de l'Afrique équatoriale, qu'un rescrit du 24 février 1878 venait d'accorder aux Pères Blancs.

Dix religieux furent désignés: cinq pour le Nyanza et autant pour le Tanganyka. Pour la mission du Nyanza, les PP. Livinhac, Girault, Lourdel, Barbot et le Fr. Amans.

Le P. Lourdel, l'âme débordante de joie, hâtait les préparatifs du départ.

Gloire à Dieu! écrivait-il à un ami, Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour moi: si je puis

(1) Lavigerie. Voir *Contemporains*, n° 25.

à mon tour lui donner ma vie pour le salut des âmes, ce sera la plus grande grâce qu'il puisse m'accorder.

III. A L'ASSAUT DES PAYS NÈGRES

Partie le 16 avril pour Marseille, la petite phalange abordait, le 30 mai, à Zanzibar. Au milieu de juin, elle passait sur le continent à Bagamoyo. Là, toute une caravane de pagazis (porteurs) et d'askaris (soldats) avait été réunie. Le lundi 17 juin les missionnaires se mettaient en marche.

La fatigue causée par les longues étapes ne tarda pas à amener la terrible fièvre africaine : violent mal de tête, suivi de froid intense et de courbature générale avec délire et visions morbides.

En raison même de sa force, le P. Lourdel fut un des plus atteints, mais sa robuste constitution surmonta le mal.

Dans les moments de loisir, on étudiait la langue parlée par les noirs de la côte, le *kiswahili*. Le P. Lourdel montrait des dispositions toutes particulières pour cette étude; bientôt il fut en état de rendre service à ses confrères, soit pour débattre le prix du droit de passage, soit pour acheter des vivres ou engager des porteurs.

Il fallut, pour cimenter l'édifice de la mission, une victime de choix. Ce fut le P. Joachim Pascal, supérieur de la mission du Tanganyka; il succomba le 19 août.

Les tribulations semblaient assaillir la petite troupe : les pagazis désertaient en foule, abandonnant les missionnaires, mais souvent aussi emportant avec eux leur fardeau; la fièvre, les maladies de toutes sortes attaquaient les voyageurs.

Enfin, après plus de deux mois de marche, on atteignit Tabora où les deux caravanes du Nyanza et du Tanganyka devaient se séparer; il fallut engager des porteurs pour les nouvelles expéditions. Les négociations furent particulièrement difficiles. On s'aperçut alors avec stupéfaction et serrement de cœur que les étoffes n'étaient plus suffisantes pour payer les porteurs jusqu'au Nyanza et au Tanganyka.

Pour continuer la route, il fallut s'adresser aux Arabes. On acheta 300 pièces de satin, payables par une traite sur Zanzibar.

Le 15 novembre, les missionnaires se séparèrent en se laissant comme adieu cette prière : « *Pater, adveniat regnum tuum*. Père, que votre règne arrive. »

On se reverra dans la vraie patrie.

La caravane du Nyanza prit alors sa route vers le lac, toujours éprouvée et toujours entourée de difficultés : tantôt une alerte produite par les brigands, tantôt une apparition de la fièvre, tantôt une mesquine taquinerie d'un roitelet « aux dents limées en pointe et au visage sec, que ne venait jamais épanouir le moindre sourire ». A la fin de décembre 1878, la caravane arrivait sur les bords du Nyanza. A la vue du lac, les askaris joyeux ne pouvaient exprimer leur allégresse qu'en déchargeant leurs fusils. Ils ne s'arrêtèrent que lorsque la provision de poudre fut épuisée.

Le P. Lourdel a résumé, dans une lettre du 20 juillet 1879, les dangers et les ennuis du voyage de Tabora au Nyanza :

Inutile de vous raconter au long toutes les difficultés que nous avons rencontrées durant notre voyage de l'Ounyanyembé à Kadouma (appelé encore Kagéyé ou Kagaï). Les populations que nous avions à traverser, pacifiques vers le Sud, devenaient de plus en plus sauvages à mesure que nous approchions du lac et nous causaient parfois bien des inquiétudes.

Il fallait de temps en temps mettre le revolver au poing pour s'ouvrir un passage; mais jamais, cependant, nous n'avons été obligés de tirer sur personne. Nos pagazis nous abandonnaient chaque jour, et, chaque jour, c'étaient de nouveaux engagements qu'il fallait faire. Nos soldats semblaient quelquefois s'unir aux porteurs pour nous enlever nos étoffes. Nous avions perdu une grande partie de nos forces et cependant nous étions obligés de suppléer à tout.

Sans le secours spécial de Dieu, je crois bien que, depuis longtemps, plusieurs d'entre nous ne seraient plus de ce monde.

Avant toute chose, les missionnaires voulurent se concilier la faveur du roi Mtéça et de sa cour. Aussi, de Kadouma résolurent-ils d'envoyer l'un des leurs dans la capitale de l'Ouganda. Le P. Lourdel s'offrit pour cette délicate mission, et,

comme il savait mieux le kiswahili que ses confrères, il fut agréé. Accompagné du Fr. Amans, de huit rameurs et de quelques askaris, il s'embarqua le 20 janvier 1879.

La traversée du lac (1) présente des difficultés pour les marins novices de ces pays, on a soin de ne jamais perdre la terre de vue et, le soir venu, on tire la pirogue sur la côte après six ou sept heures de navigation. Malgré la fièvre, la tempête et les révoltes des rameurs, le P. Lourdel put arriver dans l'Ouganda le 17 février.

Au nord et à l'ouest du Victoria Nyanza se déploie en forme de croissant l'un des royaumes les plus populeux et peut-être le plus fertile de l'Afrique équatoriale : l'Ouganda ou le Bouganda, comme disent les indigènes : terres superbes, climat ravissant, verdure magnifique avec deux récoltes par an.

« Ses habitants, les Baganda, sont bien proportionnés, d'une couleur plutôt marron que noire et d'un extérieur agréable et avenant. Leurs étoffes d'écorce d'arbre sont plus fines et leurs habitations mieux construites que chez les autres noirs. Leurs lances, leurs flèches, leurs boucliers sont aussi solides qu'élégants et les indigènes manient leurs armes avec autant d'habileté que de bravoure.

» D'une intelligence souvent remarquable et d'une curiosité toujours en éveil, ils s'intéressent à tout, aux questions les plus subtiles et les plus oiseuses. Il ne se lassent jamais d'interroger les étrangers sur les choses d'Europe, sur les merveilles de la civilisation et surtout sur les grands problèmes religieux : la mort, les anges, la fin du monde et l'immortalité.

» Leur moralité est à peine supérieure à celle des autres noirs. On rencontre cependant chez eux une pudeur d'apparat, et bien que l'esclavage et la polygamie y vicient, comme dans toute l'Afrique, l'organisation de la famille, le mariage conserve à leurs yeux une certaine noblesse : il comporte une proposition, des fiançailles et des noces; il y a toujours une épouse principale et on ne se marie jamais entre proches parents.

» A l'arrivée des missionnaires en 1879, Mtéça, leur roi, était alors à l'apogée de sa gloire et « le premier potentat de l'Afrique équatoriale ».

Son armée régulière comptait plus de 3 000 hommes armés de fusils et suffisamment dressés aux manœuvres militaires. Des chefs, somptueusement vêtus, escortaient habituellement le puissant empereur.

« Tous les matins, la longue avenue qui conduisait à l'enceinte royale retentissait du bruit des instruments de musique et se couvrait d'une foule bigarrée : c'étaient les grands du royaume, suivis de leur escorte, qui allaient faire leur cour au monarque, ou bien des ambassadeurs de l'Oussoga, de l'Oussoui, de l'Ounyoro, de tous les rois des États voisins, voire même du terrible Mirambo, « le Napoléon africain », qui venaient s'agenouiller devant Mtéça et lui offrir du sel, de l'ivoire, des bœufs, des femmes et des esclaves.

» Par leurs aptitudes intellectuelles autant que par leur forte organisation sociale, les Baganda avaient mérité d'être appelés par Stanley « un peuple extraordinaire. » (1)

Le pays comptait alors environ 3 millions d'habitants. Lorsque le P. Lourdel arriva à l'improviste, sans aucun avis préalable, on le prit d'abord pour Kintou, le fondateur du royaume d'Ouganda, qui, d'après une légende du pays, devait revenir un jour dans la terre qu'il avait tant aimée. Mais quand le roi sut qu'au lieu d'un blanc, il y en avait deux, il voulut punir leur audace et les fit attendre quinze jours avant de les recevoir.

Pendant ce temps, les ministres protestants, arrivés depuis quelques mois, le Rév. Wilson et le Rév. Mackay, faisaient

(1) Le *Nyanza* ou *Victoria*, de 6 650 000 hectares de surface, est, après le lac Supérieur situé en Amérique, le plus grand réservoir d'eau douce. Il égale la superficie de 11 départements français.

(1) *Bulletin des Missions d'Afrique* (Pères Blancs), 1903.

tout ce qui était en leur pouvoir afin d'empêcher le roi d'accueillir les missionnaires catholiques. L'un d'eux alla même jusqu'à se prosterner aux pieds du roi, le suppliant de ne pas recevoir ces mauvaises gens qui adoraient des idoles, empoisonnaient les rois, etc. Mtéça, étonné, fit appeler durant la nuit un nègre de Zanzibar, qui avait accompagné en France Saïd-Bargash, sultan de Zanzibar, et lui demanda si les Français étaient tels que les dépeignait le ministre. Le nègre répondit que les Français étaient, au contraire, très bons. Sur ce rapport, le roi fit appeler le P. Lourdel.

Mackay et quelques Anglais étaient présents à la séance publique. Le P. Lourdel offrit d'abord un petit cadeau et demanda la permission de venir s'établir avec quelques autres missionnaires dans l'Ouganda.

— Du reste, ajouta-t-il, tu peux t'adresser à M. Mackay; ayant passé plusieurs semaines chez les Pères de Bagamoyo (à l'hôpital des Pères du Saint-Esprit), il sait pertinemment ce que sont et ce que font les prêtres catholiques. Bien plus, il sait mieux la langue que moi, il pourra te donner de plus amples explications.

Mackay prit la parole :

— Je connais, en effet, dit-il, les missionnaires catholiques, mais je dois te dire qu'ils enseignent une foule d'erreurs : par exemple, l'adoration des images, condamnée par la Bible; ce sont, en outre, de fameux intrigants. Les Français en particulier n'aiment pas les rois, ils ont tué le leur il y a quelques années..... Je ne réponds de rien si tu les laisses s'établir dans ton puissant royaume.....

Étonné, le P. Lourdel interrompit M. Mackay en lui disant :

— Je ne sais pas la langue aussi bien que vous, mais si vous n'avez que des mensonges à débiter, je me passerai d'interprète et je m'expliquerai moi-même comme je pourrai.

Pour être juste, il faut dire que tous les missionnaires protestants ne partageaient pas les idées de M. Mackay; l'un d'eux, le Dr Falkin, dit même au P. Lourdel :

— Je mets à votre disposition ma pharmacie et ma science de médecin.

Le roi accueillit favorablement la demande du P. Lourdel et envoya une flottille de 35 barques pour chercher les missionnaires catholiques. Le jeudi 26 juin, ceux-ci entraient à Roubaga, capitale de Mtéça. Leur voyage avait duré plus de quatorze mois depuis le départ d'Alger.

Le lendemain, le roi leur donna audience.

A 8 heures, nous partons, le drapeau de Mtéça en tête. Les gens se pressent sur notre passage pour nous examiner. Ils trouvent notre habit très beau. Nous avons notre *gandoura*, notre rosaire, et, par-dessus, une *douillette*. L'habit noir, pour les Baganda, est tout ce qu'il y a de mieux.

Au bout d'une demi-heure de marche, nous arrivons à la résidence du roi. Le soleil étant très chaud, on nous fait entrer dans une case où l'on étend des nattes sur lesquelles nous pouvons nous asseoir. Il n'y a pas de salle d'attente; régulièrement, on doit attendre dehors en plein air et en plein soleil. Nous restons là une grande heure. Pendant ce temps, les tambours battent, les clairons sonnent, les soldats s'exercent; ils viennent exécuter devant nous un défilé; ils sont environ cent cinquante, tous armés de fusils et marchant en bon ordre.

Enfin, le roi est prêt, un page vient nous chercher. Après avoir passé par un certain nombre de cours et de portes, nous arrivons devant la résidence royale. La milice exécute ses manœuvres, la musique joue ses plus beaux airs. Nous entrons et nous nous trouvons soudain en présence du roi. Il est placé dans un des angles de la salle, à droite, en entrant; il est couché sur le côté gauche, dans un lit recouvert de lobougo (étoffe faite avec de l'écorce d'arbre) et élevé d'un demi-pied au-dessus du sol. Il a le bras appuyé sur son oreiller, et n'a d'autre vêtement qu'un léger manteau de *bafouta* (cotonnade légère et très estimée), qui est retenu par un nœud sur son épaule gauche.

Devant lui, sont les grands du royaume, ses courtisans ; ils sont assis sur des nattes, tous habillés différemment. Plusieurs ont des robes noires chamarrées d'or ou d'argent. Le katikiro ou premier ministre est aussi vêtu d'une belle robe noire. Il a au cou une jolie cravate bleue et à son côté un magnifique yatagan turc. La plupart des courtisans portent le fez grec, un pantalon blanc terminé par une bande rouge et des souliers indiens.

Aussitôt après avoir été introduits, nous saluâmes le roi à l'européenne, et l'on nous fit asseoir à gauche en face de Sa Majesté.

IV. PREMIÈRES CONVERSIONS

Le roi fut bienveillant pour les missionnaires. Le P. Livinhac offrait, il est vrai,

quelques modestes présents, à en croire une lettre de Mgr Lavigerie.

J'avais chargé nos missionnaires de présents européens qui devaient être magnifiques aux yeux d'une majesté barbare. J'avais eu la pensée de faire visiter à Paris le marché du Temple au moment du départ de notre caravane et d'y faire acheter les dépouilles de nos grandeurs déchues. On ne se figure pas ce qu'on y trouve, grâce à nos révolutions, d'habits de sénateurs et de ministres neufs encore ou peu s'en faut. J'en fis faire à bon compte une collection pour le roi Mtéça et sa cour, et leur succès fut merveilleux sous l'Équateur, où, en fait de costume, on se contente de peu.

Enchanté, Mtéça fit donner aux missionnaires un terrain planté de bananiers et une trentaine de bœufs. Puis il leur fournit les ouvriers nécessaires à la construction de leur maison.

Peu de temps après leur arrivée, les Pères virent se développer parmi les grands une sorte de passion pour apprendre à lire. Les Arabes avaient donné le branle; ils avaient commencé à écrire leur alphabet et quelques versets du Coran sur des planches polies. Le pasteur protestant, M. Leachfield, y substitua, grâce à une petite imprimerie, des feuilles volantes : alphabets en caractères européens, syllabaires, etc.

Les feuilles avaient une grande vogue. Mtéça en avait une collection, et chaque courtisan tenait une de ces feuilles en se présentant à l'audience royale. Une heure avant cette audience, on entendait de tous côtés des *b a ba*, *b e be*, etc. Les missionnaires, se faisant maîtres d'école, encourageaient fort ces bonnes dispositions. Entre temps, ils apprenaient la langue du pays, le *rouganda;* chose difficile, car le système grammatical du rouganda est ardu, et, de plus, les Pères ne trouvaient aucun secours auprès des indigènes. Enfin, aidés d'un Zanzibarite nommé Meftah, ils parvinrent à recueillir quelques mots, quelques principes de grammaire et à composer un catéchisme en rouganda.

Vers la fin de 1879, se présentèrent les premiers catéchumènes car, selon la parole de l'un d'entre eux, « ils avaient compris que les Arabes étaient des menteurs, et que la religion des protestants ne pouvait mettre leur cœur en repos ».

On admit, cette année-là, à la messe de minuit quatre catéchumènes qui étaient prêts à recevoir le baptême. Enfin, les Pères purent recueillir les premiers fruits de leurs peines : après un an d'épreuve, les quatre catéchumènes étaient admis au baptême, le 27 mars 1880, jour du Samedi-Saint; le lendemain, ils furent confirmés et trois d'entre eux reçurent la Sainte Communion. Le plus jeune dut attendre quelque temps encore. « Daigne le divin Maître bénir ces prémices de notre chère mission et en faire de fervents chrétiens, » disait le *Journal* des missionnaires relatant cette touchante cérémonie.

Le 14 mai, quatre nouveaux baptêmes.

Outre l'instruction des catéchumènes, le P. Lourdel était chargé de l'orphelinat, de l'économat, du soin des malades et de toutes les relations avec la cour. C'est ainsi que s'écoulait son temps trop souvent, absorbé par la fièvre. Il savait profiter des moindres circonstances : visite de la reine-mère, incendie du palais, pour entrer en rapports plus intimes avec le monarque et lui donner quelque marque d'affection, ce qui ne pouvait qu'attirer les bonnes grâces du roi sur la mission naissante. Les catéchumènes s'étaient faits plus nombreux; dès le mois d'août de l'année suivante (1881), on en comptait plus de deux cents. Leur zèle aussi grandissait, témoin ce trait raconté par le missionnaire :

En allant chez le roi, je rencontre un jeune page du katikiro (le premier ministre). Cet enfant, à la mine éveillée et intelligente, avait déjà, depuis plusieurs mois, demandé à venir au catéchisme. Sa demande ne nous paraissant pas sérieuse, nous avions cru devoir le mettre à l'épreuve, et nous l'avions remis à plus tard.

Aujourd'hui, il me saisit au passage, et, se dépouillant de son air habituellement volage, il me dit avec émotion :

— Père, le mois est passé depuis longtemps, il faut que tu me laisses venir. J'apprendrai vite, je t'assure. Tiens, regarde, je sais déjà faire au nom du Père.

Et aussitôt il se met à tracer sur lui le signe

de la croix et à me réciter l'Oraison dominicale et la Salutation angélique.

— Qui t'a appris cela? lui dis-je.

— C'est un de mes amis des pages du roi.

Devant une telle bonne volonté, je m'incline et lui permets de venir dès le lendemain. Il est au comble de la joie.

Dès la fin d'octobre, la mission comptait environ 250 catéchumènes. Désormais, la chrétienté de l'Ouganda était fondée; les épreuves, la persécution sanglante vont maintenant la fortifier, car c'est le propre des œuvres de Dieu de se perfectionner et de grandir dans la souffrance.

V. L'EXIL

Les missionnaires avaient pris leurs dispositions afin de ne pas faire connaître le nombre de Baganda qui venaient étudier chez eux et ne pas éveiller ainsi les susceptibilités de Mtéça; malgré tout, les bruits les plus divers couraient sur leur compte. On ne pouvait croire qu'ils étaient venus dans un but désintéressé, et on les soupçonnait d'avoir été envoyés par leurs souverains pour explorer le pays, s'y faire un puissant parti et donner le royaume aux armées que l'Europe enverrait.

Les Arabes, jaloux de l'influence des missionnaires, ne cessaient de les calomnier. Ils allaient même jusqu'à dire que les Pères avaient racheté 300 esclaves et que tous les jours ils les exerçaient au maniement du fusil Remington. Ils concluaient en disant que le roi devait obliger tous les Baganda à se faire musulmans. Cette idée plaisait à Mtéça; aussi résolut-il de convoquer à un jour fixé sa garde entière et de la conduire à la mosquée.

Averti à temps, le P. Lourdel se rendit à l'audience royale, et, par deux fois, sa présence fit manquer le projet. La troisième fois, le roi annonça le départ de la garde pour la mosquée. Le P. Lourdel tombe à genoux aux pieds de Mtéça.

— Tu es un grand roi, lui dit-il. Un grand roi ne doit pas forcer ses sujets à embrasser une religion, fût-elle la vraie. Dieu veut qu'on s'attache à lui librement. Si parmi tes hommes il y en a qui veulent prier avec les Arabes, tu peux le tolérer, mais, je t'en prie, ne contrains pas tes sujets à embrasser leur religion.

Les Arabes frémissants répètent leurs calomnies et hurlent le fameux : « Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est son prophète. » Mtéça hésitait. Soudain, dans un mouvement de foi ardente, le P. Lourdel se lève, et prenant dans sa main le livre des Évangiles :

— Puisque les Arabes prétendent que la religion d'Aïssa (Jésus) est une religion de mensonge et qu'il n'y a de vraie que la leur, demandons à Dieu de juger entre eux et nous. Fais porter du bois devant la porte de la case, allume un grand brasier. Je m'offre à le traverser avec mon livre à la main. Qu'ils fassent de même avec leur Coran. Celui que le feu épargnera sera certainement l'envoyé de Dieu.

Les Arabes s'écrièrent que le Père était un sorcier. Mtéça, foudroyé par cette proposition inattendue, déclara que chacun prierait comme il l'entendrait.

La foi venait de remporter une grande victoire.

Cependant, le roi conservait toujours ses préjugés; les gens du pays devenaient hostiles; les voleurs, soutenus probablement par le roi, essayaient de pénétrer la nuit dans la demeure des missionnaires. La persécution sanglante semblait même devoir arriver, quand les missionnaires résolurent de s'exiler. Sous prétexte de se reposer, ils demandèrent au roi la permission de passer le lac. Quoique un peu étonné, Mtéça y consent.

Confiants dans la Providence pour veiller sur leurs chrétiens, les Pères s'embarquent avec leurs orphelins. Ils arrivent au sud du lac, à Kadouma, le 4 janvier 1883.

Le P. Lourdel ne perdait pas de vue sa chère mission de l'Ouganda ; malgré sa faiblesse, malgré la fièvre qui, suivant sa pittoresque expression, le « faisait sauter sur son lit », il voulait se rapprocher de ses chrétiens. Mais une affection de la rate dont il souffrait s'étant ravivée, il fut décidé qu'il partirait pour la France.

Pendant ce temps, les plus graves événements se passaient dans l'Ouganda. Mtéça

venait de mourir (octobre 1884). Son successeur et fils, le plus jeune de ses 40 frères, Mwanga, anciennement instruit par les missionnaires, venait d'envoyer des barques au sud du lac pour redemander les Pères. De leur côté, les fidèles Baganda envoyaient messages sur messages, s'exilaient pour venir près de leurs apôtres ou faisaient preuve d'un prosélytisme presque incroyable.

Enfin, le 25 juin 1885, le P. Lourdel et le P. Giraud s'embarquaient à Kamoga pour revenir près de Mwanga.

Singulier roi que ce Mwanga dont le règne semblait promettre une ère de paix, mais qui ne fut qu'un persécuteur atroce. Le P. Lourdel, avec une justesse de vue vraiment remarquable, a tracé de Mwanga le portrait suivant :

Mwanga est bien disposé pour nous : il nous laissera, je crois, toute liberté d'instruire; mais, pour lui, il aura de la peine à pratiquer la religion. Quand il se porte bien, il ne pense pas à prier; quand il est indisposé, au contraire, la dévotion le reprend. Malheureusement, il fume le chanvre, ce qui, dans un certain nombre d'années, le rendra plus ou moins hébété. Plusieurs de nos néophytes ont sur lui une grande influence et lui font beaucoup de bien par leurs conseils; ils sont ses familiers et se tiennent presque toujours près de lui.

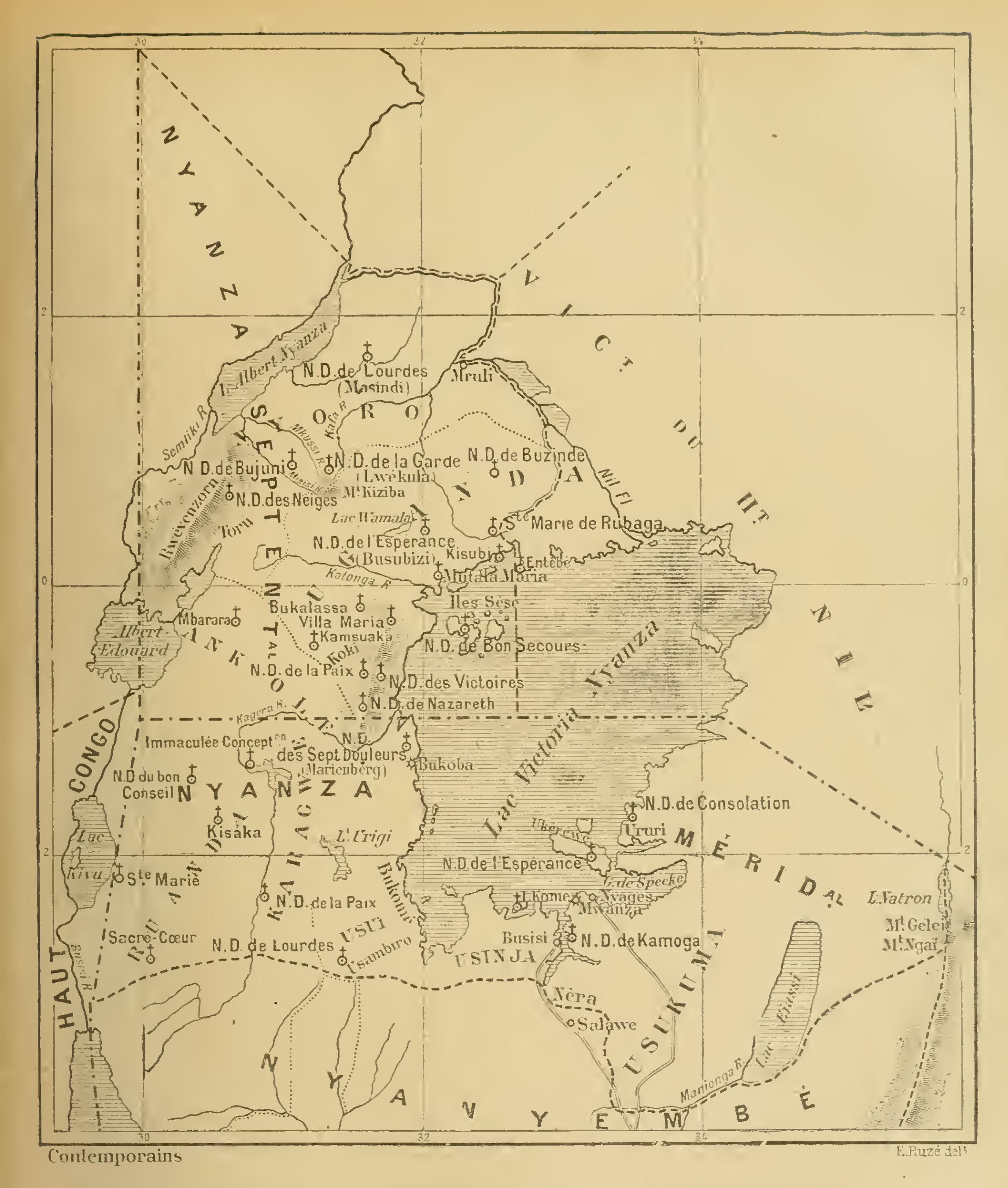
Le 12 juillet, la flottille arrivait à Ntébé. Le voyage s'était accompli dans les conditions les plus favorables. L'entrée dans l'Ouganda fut un véritable triomphe. De tous les points du pays arrivaient de nouveaux catéchumènes que les anciens chrétiens avaient instruits et qu'ils amenaient fièrement à leurs Pères.

Mais les dispositions du roi, d'abord excellentes, commençaient à se modifier.

On représentait les chrétiens comme des hommes dangereux, fidèles tant qu'ils seraient peu nombreux, audacieux quand ils seraient en nombre. Vers le même temps, la conférence de Berlin venait de partager les territoires encore inoccupés de l'Afrique



MARTYRE DES PAGES CHRÉTIENS



CARTE DE L'OUGANDA CATHOLIQUE, EN JUILLET 1905

entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique. C'était à l'Allemagne et à l'Angleterre qu'étaient échus le Nyanza et le Tanganyka. Dès que ces conventions furent connues des indigènes, ils en furent épouvantés.

De leur côté, les missionnaires anglais, désireux de donner du prestige à leur religion, faisaient venir un de leurs évêques, Hannington, qu'imprudemment ils annonçaient comme un grand personnage arrivant à la tête d'une nombreuse escorte. Mwanga, irrité, envoya immédiatement l'ordre de tuer ces blancs. Le P. Lourdel tenta vainement d'intercéder pour l'évêque; l'ordre de mort fut exécuté.

VI. PERSÉCUTION SANGLANTE

Quelques jours après ce douloureux événement, le P. Lourdel fut appelé auprès du roi, atteint d'une ophtalmie. Après que le missionnaire eut appliqué un collyre, un mieux se fit sentir; mais le Père lui ayant donné deux pilules d'opium pour combattre l'insomnie, le remède ne fit aucun effet; au contraire, Mwanga eut une recrudescence de fièvre. La réputation de médecin que s'était acquise le Père était gravement compromise.

Le roi est fou, disaient les Baganda, de se faire donner du remède par un blanc. Il vient de tuer deux de ses frères (deux blancs), naturellement, le blanc a dû profiter de la circonstance pour se venger en l'empoisonnant.

Quelques jours après, Joseph Mkasa, esclave de confiance du roi, sur qui il exerçait une grande influence, était arrêté. S'autorisant de son titre, il avait reproché à Mwanga sa cruauté; il fut condamné au supplice du feu parce qu'il était chrétien et ennemi des superstitions. La mort de ce héros fut digne et courageuse comme celle d'un martyr. Arrivé sur le lieu du supplice, il dit au bourreau :

— Tu diras de ma part à Mwanga qu'il m'a condamné injustement, mais que je lui pardonne de bon cœur. Tu ajouteras que je lui conseille fort de se repentir, car s'il ne se repent, il aura à plaider avec moi au tribunal de Dieu.

Ces paroles furent rapportées au roi qui s'efforça d'en rire; elles tourmentaient cependant son esprit. Pour éviter que Joseph l'attaquât au tribunal de Dieu, il imagina de faire tuer un Mganda et de mêler les cendres des deux victimes.

— Comment pourra-t-il plaider maintenant? disait-il d'un air triomphant.

La persécution sanglante était déclarée.

Seigneur, écrivait le P. Lourdel, recevez ces victimes qui vont vous être immolées. En voyant leur sang répandu sur ce sol maudit, ayez pitié des malheureux fils de Cham!

La petite troupe catholique se préparait au martyre. A la Toussaint, vingt-deux catéchumènes reçurent le baptême; dans la nuit du 15 novembre 1885, douze autres obtinrent la même grâce. Le 16, le roi déclara qu'il voulait en finir avec les chrétiens, puis, le 3 décembre, il fit dire aux pages :

— Vous dites que vous plaiderez contre moi (allusion aux dernières paroles de Joseph Mkasa), mais c'est une insulte que vous me faites. Allons, que tous ceux qui ne prient pas le disent, car il ne faut pas que le châtiment qui doit frapper les premiers leur soit infligé en même temps.

Quatre seulement des pages donnèrent leurs noms, mais ils n'étaient pas catéchumènes. Le lendemain, Mwanga insiste :

— Voulez-vous continuer à vous faire instruire chez les blancs?

Cependant, il semblait hésitant; bien des événements effrayaient son esprit superstitieux : incendies inexplicables, noyades dans le lac, explosions de poudrières, pluies d'étoiles filantes, tremblements de terre.

Pendant ce temps, Mgr Livinhac, revenu d'Europe, où il avait été sacré évêque titulaire de Pacando et vicaire apostolique de l'Ouganda, attendait à Kamoga. Mwanga l'envoya chercher.

J'irai donc dans l'Ouganda, *traditus gratiæ Dei* (abandonné à la grâce de Dieu), écrivait-il. Il ne m'arrivera que ce que le bon Dieu voudra, et ce sera encore le mieux.

Le 25 mai 1886, il débarquait à Ntébé avec le P. Denoit. Le P. Lourdel l'y attendait. La réception fut triste.

Déjà la persécution venait de se rallumer, plus terrible encore. Une néophyte, Clara Nalmasi (1), fille du roi Mtéça, préposée à la garde du tombeau d'un ancien roi de l'Ouganda, brûla les amulettes qu'elle trouva et chassa les sorciers. Le 26 mai, elle jetait dans un trou une amulette réputée plus sacrée que les autres. Son mari fut accusé de l'avoir conseillée. On parlait de les brûler tous les deux : leur condition de princes les sauva du bûcher.

(1) Clara Nalmasi fut tuée d'un coup de fusil, dans les premiers jours d'août 1888; ce fut par ordre de Mwanga et en haine de la religion.

Quelques jours après, Mwanga surprit un jeune page, Denys Sebouggoua, instruisant un autre page.

— Que fais-tu là?

— J'enseigne le catéchisme à mon ami, répond Denys.

— Attends, reprit Mwanga, je vais te guérir de ton insolence.

Et en même temps, il perce de son épée cette innocente victime. La nuit suivante, il fait appeler le katikiro ou ministre, et lui déclare qu'il va massacrer ceux qui prient. Le lendemain, Honorat, successeur de Mkasa, est arrêté. Le P. Lourdel, averti par des amis, venait d'arriver près de Mwanga, après trois heures de marche, sous une pluie battante. Se voyant refuser l'entrée de la case royale, il se tint à proximité.

Peu à peu, les gens du roi rassemblent les chrétiens :

Charles Louanga, chef d'un groupe de pages, est appelé le premier avec sa bande. Ils sont accueillis par des huées que domine la voix tonnante du roi :

— Que ceux qui prient se mettent de ce côté.

Aussitôt Charles Louanga et Kizito, jeune catéchumène d'une fermeté de caractère tout à fait rare à son âge, se dirigent du côté désigné. Tous ceux de la troupe qui sont chrétiens suivent leur exemple..... A un signe du roi, les bourreaux se jettent sur ces courageux défenseurs de la foi, les enlacent de leurs grosses cordes, et les traînent brutalement en dehors de la cour..... L'héroïque troupe s'arrêta à quelques pas de moi. On a lié ensemble les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans. Les enfants forment un autre faisceau. On les a tellement serrés qu'ils ne peuvent marcher qu'à petits pas, et en se heurtant les uns conter les autres. Je vois le petit Kizito rire d'une position si bizarre, le visage aussi serein que s'il eût été en train de jouer avec ses camarades.....

Après la sortie de ce groupe, celui des pages appelé Bagalagala est introduit. Les chrétiens se montrent fermes et sont entraînés dehors.

En passant devant moi, continue le P. Lourdel, les chrétiens me saluent du regard, tandis que je prie celui qui est la force des martyrs de répandre dans le cœur de ces jeunes athlètes ses grâces de choix nécessaires..... pour persévérer dans la confession de la foi au milieu des tourments.

Jacques Bouzabaliao est mandé à son tour. Accusé d'avoir voulu convertir le roi, ce jeune soldat est condamné à mort :

— Adieu! dit-il à Mwanga. Je m'en vais là-haut, en paradis, prier Dieu pour toi.

Un éclat de rire accueillit ses paroles.

Jacques passe devant moi, continue le P. Lourdel, la corde au cou, conduit par le bourreau qui va l'exécuter. Je lève la main pour lui donner une dernière absolution..... Il me répond en élevant ses mains chargées de cordes, pour me montrer le ciel et m'y donner rendez-vous. Il est souriant comme s'il allait à une fête.....

Après plusieurs heures d'attente, le P. Lourdel peut enfin parler au roi; il le supplie avec larmes de vouloir bien épargner ses meilleurs sujets :

— Je ne veux plus que mes sujets prient, répond-il; je suis kabaka (roi); ce n'est pas donné à tout le monde.....

Au reste, tous ne mourront pas, ajoute-t-il en riant, j'en épargnerai quelques-uns.

N'obtenant rien, le P. Lourdel s'était retiré; chemin faisant, il rencontre des bandes de pillards, chargés des objets volés aux chrétiens, et qui l'insultent. Des vieillards lui demandent leurs enfants. A sa vue, une femme s'écrie : « Que ne suis-je un homme! Je percerais de ma lance ce blanc qui a instruit mes fils et les a fait ainsi périr. »

A Sainte-Marie de Rubaga, le missionnaire se vit entouré de ses chrétiens qui tous s'exhortaient à mourir pour la foi. Mais le sacrifice n'était pas fini. André Kagwa, favori du roi, avait converti ses deux fils.

— Tue-le à l'instant, dit le katikiro au bourreau, je ne mangerai pas que tu ne m'aies apporté sa main coupée, comme preuve de sa mort.

C'est au milieu de ces tristes conjonctures que Mgr Livinhac arrivait dans la mission. Il alla de suite voir Mwanga. L'évêque lui ayant fait remarquer qu'en persécutant les catholiques, il se privait de ses meilleurs sujets, le roi ne parut pas comprendre. Mais dès que le vicaire aposto-

lique annonça son intention de se retirer vers le sud du lac, le roi le conjura de rester. Mgr Livinhac resta en effet quelque temps pour secourir et fortifier ses enfants. Ils venaient pendant la nuit, et ils ne pouvaient plus le quitter.

— Laisse-moi rester encore auprès de toi, disait l'un d'eux, je dois être conduit demain chez le roi, et probablement de là à la mort. Je ne te verrai plus en ce monde.

Ceux-ci demandaient si ce n'était pas une sorte d'apostasie que de se cacher; d'autres faisaient un cadeau à leur geôlier pour obtenir la permission de voir les Pères une dernière fois. Mathieu Kisoulé, grand armurier du roi, est dénoncé. Mwanga le menace de lui couper les oreilles.

— Vois ces oreilles, disait Kisoulé à l'évêque en riant, elles ne sont plus à moi, kabaka va m'en débarrasser un de ces jours.

On apprit alors la mort sublime de quelques-uns de ces confesseurs de la foi. Nous les racontons ici, d'après les notes du P. Lourdel. Charles Louanga, dont il a été parlé plus haut, fut séparé de ses compagnons. Le bourreau, Senkolé, pour faire preuve de zèle, pria le roi de lui livrer Charles, promettant de le torturer comme il le méritait. Il le brûla lentement en commençant par les pieds. Il lui disait :

— Allons, que Katonda (Dieu) vienne et te retire du brasier.

Le martyr lui répondit tranquillement :

— Pauvre insensé! Tu ne sais pas ce que tu dis. En ce moment c'est de l'eau que tu verses sur mon corps; mais pour toi, le Dieu que tu insultes te plongera un jour dans le véritable feu.

Puis, se recueillant en lui-même, il ne se plaignit même pas. Son dernier mot fut le nom de Katonda, prononcé avec amour.

Les autres pages avaient été conduits sur la colline de Namougongo, en face de Sainte-Marie de Rubaga. Ils étaient au nombre de 34; on mit à part trois des plus jeunes, Siméon Sébouta, Denys Kamiouka et Ouélabé, catéchumènes. Une grande quantité de roseaux secs avait été réunie au sommet de la colline. Les bourreaux en firent de gros fagots, dans chacun desquels ils renfermèrent et lièrent une des victimes. Siméon Sébouta n'ayant pas eu le sien, s'écria :

— Où est donc mon fagot à moi? Tous en ont un, je veux le mien, moi aussi.

On fit semblant de l'écouter, on le lia comme les autres, mais on le mit à part, avec Denys et Ouélabé. Puis on plaça les fagots les uns au-dessus des autres, de façon à former un grand tas. Parmi les victimes se trouvait le fils du bourreau Mkadjanga qui avait essayé de le faire apostasier. Au dernier moment, le malheureux père tente un suprême effort :

— Mon fils, lui dit-il, consens simplement à ce que je te cache chez moi; personne n'y passe et on ne pourra t'y découvrir.

— Père, répondit l'enfant, je ne veux pas être caché. Tu n'es que l'esclave du roi. Il t'a ordonné de me tuer; si tu ne me tues, tu t'attireras des désagréments, je veux te les épargner. Je connais la cause de ma mort : c'est la religion. Père, tue-moi.

Mkadjanga alors le fit délier. Un de ses hommes lui asséna sur la tête un fort coup de bâton. Puis le corps fut renfermé dans les roseaux et remis en place. On mit ensuite le feu aux fagots en commençant par les pieds des victimes, afin de les faire souffrir davantage. Mais les martyrs n'ouvraient la bouche que pour réciter les prières.

Une demi-heure après, il n'y avait plus qu'un monceau de cadavres demi-brûlés et recouverts de cendres. Siméon et ses compagnons, ramenés en prison malgré leurs larmes, survécurent seuls à leurs compagnons.

Un juge de paix d'un des principaux districts, Mathias Mouroumba, baptisé le 8 mai 1882, avait été l'un des premiers à confesser Jésus-Chrit devant les tyrans. On le conduisit au premier ministre.

— C'est là Mouroumba? C'est lui qui, à son âge, a embrassé la religion?.....

— Oui, c'est moi, répond Mathias.

— Pourquoi pries-tu?

— Parce que je veux prier.

— Tu as chassé toutes tes femmes, c'est donc toi-même qui prépares ta nourriture?

— Est-ce à cause de ma maigreur, ou à cause de ma religion qu'on m'a conduit devant ton tribunal?

— Emmenez-le et tuez-le.

— C'est ce que je désire.

— Bourreaux, reprend le katikiro qui se sentait bravé, vous lui couperez les pieds et les mains, et lui enlèverez des lanières de chair sur le dos, vous les ferez griller à ses propres yeux. Dieu te délivrera.

— Oui, Dieu me délivrera, mais vous ne verrez pas comment il le fera; car il prendra avec lui mon être raisonnable et ne vous laissera entre les mains que l'enveloppe mortelle.

Mgr Livinhac annonçait que le nombre des martyrs dépassait la centaine, mais qu'on ne connaissait d'une manière positive qu'une quarantaine de noms.

L'enquête sur le martyre des chrétiens de l'Ouganda a été commencée officiellement par Rome.

En 1887, le chrétien Jean-Marie Mzée était appelé auprès du roi. Il ne sortit plus du palais royal, noyé dans une mare voisine ou offert en sacrifice humain à un loubali. Un violent incendie qui éclata vers cette même époque à la capitale, et dans lequel on voulut voir un châtiment de Dieu pour la mort de tant d'innocents, arrêta la férocité de Mwanga.

Le roi avait voulu en un jour se débarrasser des catholiques, soit en les faisant dévorer par les crocodiles, soit en les noyant dans le lac. Son armée refusa de marcher.

Le 10 septembre 1888, Mwanga était renversé et remplacé par son frère aîné, Kiwouéwa.

Cette révolution provoquée par le mécontentement général ne devait au fond servir qu'aux musulmans. Le 12 octobre, les PP. Lourdel et Denoit étaient arrêtés et enfermés avec les missionnaires anglais dans une hutte remplie de vermine et de fumier. Mgr Livinhac et le Fr. Amans venaient les rejoindre.

Le lendemain, par ordre du roi, ou plutôt du ministre, tout ce qu'on avait élevé au prix de tant de peines et de sacrifices était saccagé, profané, brûlé. Les enfants furent emmenés et le P. Lourdel lui-même menacé du fusil du ministre. Le Père ne put emmener qu'une vingtaine de ses orphelins; tous voulaient le suivre, il choisit ceux qui étaient baptisés.



FAMILLE CHRÉTIENNE DE BAGANDA

— Moi aussi, Père, moi aussi, prends-moi, s'écrient tous les autres en sanglotant.

Les musulmans eux-mêmes sont émus.

Le ministre conclut :

— On vous prend tout le reste, on vous laisse la vie, soyez-en satisfaits.

Le P. Lourdel réclame au roi, mais c'est peine perdue; on les conduit sous bonne escorte dans un bateau à voiles, sur le lac, sans armes, sans lit, sans tente. Les enfants furent dispersés ou volés. Vingt seulement partirent avec le Père.

Nous nous serions mis à la tête de nos gens, nous aurions pu nous maintenir dans le pays : la plupart des indigènes se seraient mis de notre côté. Mais les armes du missionnaire sont les prières et les larmes!

C'est un miracle que nous ayons pu échapper aux tortures. On avait décidé, sinon de nous tuer, au moins de nous crever les yeux.

Il fut décidé et communiqué aux Pères que l'islamisme était seul agréé, et que tout Européen serait dépouillé et mis dans les fers, qui mettrait le pied dans l'Ouganda.

Le soir même, le bateau qui portait les exilés, assailli par un hippopotame, chavira. Le P. Lourdel se sauva à la nage dans une

île située à une centaine de mètres; les autres s'étaient accrochés aux flancs de la barque renversée.

— Tenez ferme, leur cria le P. Lourdel, on va venir vous prendre.

Il y eut cinq noyés et toutes les ressources furent englouties.

On put remettre à la voile après avoir réparé le bateau endommagé, et durant trois semaines on eut à souffrir du froid, de la faim et des tempêtes.

A la fin de décembre, le P. Lourdel écrivait :

Je commence à me remettre un peu de ces secousses par trop violentes. Ce qui me soutient, c'est l'espérance de retourner bientôt dans mon cher Ouganda, qui nous donnait de si beaux fruits de salut et en promettait bien davantage encore. Mon cœur est à cette chère mission comme à une seconde patrie. Quoique âgé de trente-cinq ans seulement, je me fais vieux; mes cheveux et ma barbe blanchissent. Ballotté, bousculé à droite et à gauche, témoin impuissant de toutes les épreuves que traversent nos néophytes, affaibli par les maladies et les peines, mon pauvre cœur souffre un véritable martyre.

Les Baganda chrétiens, chassés de l'Ouganda, se groupèrent dans l'Ousagara autour d'Honorat, décidé à se fortifier et à appeler auprès de lui les missionnaires. Le P. Lourdel en annonçant cette nouvelle, ajoutait :

Le bon Dieu, je l'espère, nous ouvrira encore les portes de ce cher Ouganda, où tant d'âmes sont disposées à recevoir la bonne nouvelle. Nous avions dans les derniers temps de 2500 à 3000 chrétiens. Le sang de nos martyrs avait bien fructifié!

Une centaine de néophytes accoururent chercher un refuge auprès de Mapéra — c'était le nom indigène du P. Lourdel. — C'était une lourde charge pour la mission que de fournir à leurs besoins, mais, malgré les pertes énormes qu'elle venait de subir, aucun ne fut repoussé.

Cette mission fut appelée Notre-Dame des Exilés, « pour toucher le cœur de notre bonne mère, dit Mgr Livinhac, et la déterminer à nous ramener au plus tôt parmi nos chers et malheureux chrétiens de Sainte-Marie de Rubaga ».

Les missionnaires ne furent pas peu surpris lorsque, vers le milieu de décembre, ils virent arriver l'ancien kabaka, le malheureux Mwanga; il avait avec lui une trentaine de ses pages restés fidèles.

VII. RETOUR EN OUGANDA — MORT DU P. LOURDEL

Il nous a demandé pardon, dit Mgr Livinhac, d'avoir persécuté les chrétiens, reconnaissant que c'était pour le punir de ce crime que Dieu l'avait renversé de son trône. — Pauvre potentat, ajoute le P. Lourdel. *Quantum mutatus ab illo!* Il s'est mis à genoux et m'a demandé pardon de tout ce qu'il avait fait contre nos chrétiens. Il a rencontré ici plusieurs fois de ceux qu'il avait mutilés à l'époque de la persécution.

Nous l'avons reçu avec charité, et, tout en lui faisant comprendre l'énormité de ses crimes, nous lui avons promis le pardon de Dieu, pourvu qu'il se repentît du fond du cœur. Quant à nous, nous lui avons assuré que, par amour pour notre divin Maître, nous lui pardonnions aussi.

Il occupe maintenant une case dans le village de nos enfants mariés.....

Dieu a peut-être ses desseins sur ce prince, malgré tant de crimes qu'il a commis!

Le Jeudi-Saint, un groupe de chrétiens arriva. Grande joie des missionnaires en les voyant et en apprenant que malgré tant d'épreuves leur chrétienté persévérait dans ses bonnes dispositions. De plus, les chrétiens se voyant en force désiraient rentrer dans l'Ouganda pour pouvoir rappeler les missionnaires auprès d'eux.

Si Mwanga est chez vous, disaient-ils, et que ses dispositions soient meilleures, rendez-le nous; nous le ramènerons dans son pays, car nous reconnaissons que nous avons eu tort de le laisser chasser.

Mwanga accepta les propositions des chrétiens ; il partit le lundi de Quasimodo, accompagné de 45 Baganda.

Quelques jours après, il abordait à l'île Sésé, où ses partisans venaient le rejoindre.

Avant de rentrer dans l'Ouganda, Mwanga pria les missionnaires de venir le rejoindre. Il disait que si les Pères ne pouvaient accéder à ses désirs, il renoncerait à reconquérir son royaume et reviendrait auprès d'eux. Les néophytes insistaient encore da-

vantage, représentant les dangers continuels auxquels ils étaient exposés, sans recevoir les sacrements, sans avoir personne pour les consoler dans leurs peines, sans catéchistes pour les nombreux catéchumènes qui les entouraient. Il était difficile d'être sourd à de telles prières. Le P. Lourdel fut désigné pour partir, le P. Denoit l'accompagnerait; on était à la fin du mois d'août 1889.

Pauvres missionnaires, nous sommes ballottés, culbutés, relevés, agités, retournés de tous sens et de toutes manières, et si l'ancre de notre espérance n'était pas fixée solidement en Dieu et en notre bonne Mère, nous ne tarderions pas à faire naufrage. Mais la Sainte Vierge nous protège; elle ne nous abandonnera pas plus dans l'avenir qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent.

Bientôt les troupes de Mwanga débarquèrent et furent victorieuses. Le P. Lourdel va les rejoindre.

Aujourd'hui enfin nous allons revoir nos chers chrétiens. Il est 11 heures, nous quittons Nfou. La joie et l'entrain éclatent de nouveau à bord; mais l'enthousiasme de nos pauvres noirs est à son comble, lorsqu'ils nous voient arborer à l'avant de la barque amirale un drapeau sur lequel se dessine une grande croix rouge. Ce sont des applaudissements, des *yanzé* sans fin.

— Maintenant, disaient-ils, le Kiwanouka se reconnaîtra de loin.

A 5 heures nous sommes à terre. C'est un enthousiasme indescriptible. Nos chrétiens surtout ne savent comment nous témoigner leur bonheur. Ils nous portent en triomphe; impossible de faire un pas, tous les bras sont tendus vers nous :

Otia, Mapéra! Otiano!

Salut, Mapéra! Grand Salut!

Chacun voudrait avoir sa poignée de main, quelques-uns même, et des plus honorables, tombent à notre cou et nous embrassent par deux ou trois fois.

— Je me réjouis aujourd'hui 10 000 et 10 000 fois, dit l'un.

— Je suis heureux d'être chrétien, dit l'autre; non, la mort n'est rien; je veux mourir pour reconquérir notre Ouganda, pour chasser les fils de Mahomet.

Jamais ni évêque ni roi n'eurent plus chaleureuse ovation. Mwanga lui-même s'associe au triomphe en envoyant ses pages nous saluer par dizaines de fois. Nous arrivons enfin à son palais, composé de quelques huttes en herbe. Il ne sait, lui aussi, comment nous témoigner son bonheur; il nous appelle ses sauveurs, ses pères. Il nous comble de toutes les marques d'honneur et de déférence. Suivi de plus de mille noirs, il vient nous installer dans les cases que les chrétiens avaient bâties pour nous.

La lettre suivante adressée par Mwanga au cardinal Lavigerie témoignait des sentiments du kabaka.

Mengo (Bouganda), 4 novembre 1889.

Eminence et mon Père le Grand,

Moi, Mwanga, roi du Bouganda, je vous écris pour vous informer de mon retour dans mon royaume.

Vous avez appris que, lorsque les Arabes m'eurent chassé, je me sauvai dans le Boukoumbi; Mgr Livinhac et les missionnaires me traitèrent avec bonté. Après quatre mois, les chrétiens m'envoyèrent chercher. Nous nous sommes battus pendant cinq mois, Dieu nous a bénis et nous avons triomphé des Arabes.

Maintenant, je vous en supplie, daignez nous envoyer des prêtres pour enseigner la religion de Jésus-Christ dans tout le pays de Bouganda.

Je vous demande aussi des enfants ayant appris les remèdes, je leur donnerai une belle place.

J'ai appris que Notre Père le Pape, le grand chef de la religion, vous a envoyé traiter avec les grands de l'Europe pour faire disparaître le commerce des hommes dans le pays de l'Afrique. Et moi, si les blancs veulent bien me donner la force, je puis les aider un peu dans cette œuvre et empêcher le commerce des hommes (des esclaves) dans tous les pays qui avoisinent le Nyanza.

Daignez demander pour moi (au ciel) la force de bien faire; de mon côté, je prie Dieu de vous donner ses bénédictions et de vous aider dans toutes les œuvres que vous faites pour sa gloire.

Moi, votre enfant.

Signé : Mwanga, *roi de l'Ouganda.*

La victoire n'était pas définitive; la lutte continua avec des alternatives de revers et de succès jusqu'au mois de février. Mwanga, un moment découragé, appela à son secours la Compagnie anglaise *East-Africa,* en lui offrant le protectorat de l'Ouganda; il n'en reçut aucune réponse.

Le P. Lourdel parvint enfin à décider l'armée, qui comptait encore 3370 fusils, à attaquer la capitale. C'était le 10 février 1890. Les deux troupes en vinrent aux mains avec un acharnement incroyable. Enfin, les musulmans lâchèrent pied. Rubaga fut forcée. Une fois encore Mwanga était replacé sur son trône, grâce au P. Lourdel.

Nous ne savons pas si nous aurons enfin la paix, écrivait le missionnaire, car les troupes du Mahdi ne sont pas éloignées. Nous ignorons aussi si l'entente entre catholiques et protestants durera longtemps. De part et d'autre on s'est juré fidélité aux conventions. Mais le diable est si rusé!..... Les Anglais ne nous ont encore prêté aucun concours, et c'est sans leur entremise que nous avons obtenu la victoire.

Veuillez, je vous en conjure, prier et faire prier pour nous. Envoyez-nous aussi des missionnaires pieux et pleins de zèle.....

Les craintes exprimées par le P. Lourdel n'allaient pas tarder à se réaliser. Les Européens, Anglais et Allemands, furent la cause de nouvelles divisions. Le 25 février, Mwanga donna audience à l'Allemand Peters; le P. Lourdel servait d'interprète. Un traité de commerce avec l'Allemagne fut signé.

A la fin d'avril, l'Anglais Jackson, qu'on avait vainement imploré aux heures critiques, arriva à son tour, réclamant le protectorat sur l'Ouganda. Mwanga, s'appuyant sur les catholiques, refusa d'accepter les conditions anglaises; Jackson finit par se retirer, un peu confus.

On conçoit quelles fatigues durent causer au P. Lourdel toutes ces négociations, tous ces retours offensifs de l'esprit de discorde. Pour imposer son autorité et faire entendre raison aux divers partis, il était obligé de déployer une grande force de volonté et d'énergie, en même temps qu'il devait faire appel à toute son habileté.

Heureusement ses néophytes et ses catéchumènes le consolaient parmi ces alarmes continuelles. Même au milieu des troubles il faisait ses catéchismes. Le 20 et le 23 décembre, dix-sept baptêmes furent conférés. Après la rentrée définitive du roi à Mengo, en février 1890, les chrétiens construisirent en herbe deux cabanes provisoires pour les missionnaires et une chapelle.

Le 9 avril, Mgr Livinhac, rappelé à Alger comme Supérieur général des Pères Blancs, dit adieu au P. Lourdel.

Le lendemain, le P. Lourdel commençait une église en roseaux, longue de 25 mètres sur 10 de large. Au commencement du mois de mai, il fut pris d'accès de fièvre, et, malgré les soins les plus empressés, il expira le mardi 12 mai; il était âgé de trente-six ans.

« Mwanga, lisons-nous dans le *Journal* des Missionnaires, arrive au moment où il venait d'expirer. Le pauvre roi reste interdit en face du corps, ne pouvant articuler un seul mot.

« Mapéra est mort! » cette nouvelle a bientôt fait le tour de la capitale.

« Tous nos chrétiens arrivent aussitôt à la mission; les protestants eux-mêmes, le ministre en tête; tous, jusqu'aux païens, veulent voir Mapéra. Pendant la soirée, il y a foule dans la pauvre cabane où nous avons exposé le corps. A l'intérieur, les chrétiens récitent le chapelet avec un religieux silence. Le roi, les grands offrent des étoffes, des lobougo pour ensevelir le mort selon la coutume du pays; nous les refusons ; quelques-uns cependant insistent tant que nous acceptons ce touchant témoignage de respectueuse sympathie. »

Disons en terminant que l'Église de l'Ouganda donne les plus belles espérances.

Née dans le sang des martyrs, écrit un missionnaire, aguerrie par vingt années de persécutions sanglantes ou sournoises, la jeune Église de l'Ouganda est douée d'une vitalité extraordinaire, peut-être unique au monde. Nulle part l'action du Saint-Esprit n'est aussi visible et aussi féconde..... Avant la fin du nouveau siècle il y aura, au centre de l'Afrique, un « royaume très chrétien ».

L. Le Croisé.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé A. Nicq, *Vie du R. P. Siméon Lourdel*, 1896. — Mgr Baunard, *Le cardinal Lavigerie*, 1898. — *A l'assaut des pays nègres* (*Journal des voyages des missionnaires de l'Ouganda*). — *Les martyrs nègres de l'Ouganda*. — *L'Ouganda et les agissements de la Compagnie anglaise « East Africa »*, 1892. — *Bulletin des missionnaires d'Afrique* (*Pères Blancs*), *Annales de la propagation de la Foi*. — *Les Missions catholiques*. — P. Piolet, *Les Missions catholiques françaises*, t. V, *l'Afrique*. — R. P. Comte, des Pères Blancs, *l'Afrique équatoriale*. — *Près des Grands Lacs*, par les missionnaires d'Afrique, 1885. — Louvet, *Les Missions catholiques au* XIXe *siècle*.

LES CONTEMPORAINS



DUPUY DE LOME,

INGÉNIEUR DES CONSTRUCTIONS NAVALES ET AÉRONAUTIQUES (1816-1885)

On peut dire que depuis sa naissance jusqu'à sa mort, Dupuy de Lôme fut un homme heureux. Ses premiers travaux ont attiré sur lui l'attention générale à un âge où les ingénieurs les plus habiles et les plus laborieux n'ont pas généralement une réputation qui dépasse le cercle restreint de l'administration. Son nom est devenu le symbole de la transformation des flottes de bois et de toile en flottes en fer et à vapeur.

Si ces services eussent été les seuls rendus à la civilisation par Dupuy de Lôme, on ne pourrait s'intéresser si vivement à son souvenir, mais pour apprécier à sa juste valeur l'influence de son talent, on ne doit pas se borner à envisager les progrès de la marine de guerre qui, sous certain point de vue, affligent l'humanité; il faut envisager le développement des grands steamers, de ces admirables arches d'alliance qui réunissent les diverses parties du monde et rendent les océans plus faciles à franchir de nos jours que la Manche au moyen âge!

Grâce à la vive impulsion de Dupuy de Lôme, notre patrie tient un rang distingué dans l'art des constructions navales.

En outre, il montra le premier quels immenses résultats peut donner l'union dans un même ingénieur du marin et de l'aéronaute : les navires des mers et ceux des airs offrent tant de rapports malgré leur diversité apparente qu'un des plus sérieux titres de ce grand ingénieur est d'avoir donné le premier exemple de la réunion des deux marines.

I. ENFANCE — ÉDUCATION

Stanislas-Charles-Henry-Laurent Dupuy de Lôme est né le 15 octobre 1816, au château de Soye à Plœmeur, petite ville maritime des environs de Lorient. Il appartenait à la famille d'un fermier général de Louis XV qui avait acquis une fortune considérable; mais le patrimoine fut partagé entre 24 enfants et chacun des héritiers se trouva réduit à la portion congrue.

Henry fit ses études au collège de Lorient, d'abord un peu mollement, dit M. Joseph Bertrand (1), à qui nous empruntons ces détails.

Le port était sur la route du collège; bien souvent, avant, après, quelquefois pendant la classe, questionnant les marins et les navires, l'enfant s'y oubliait à écouter ou à regarder les réponses. On pouvait l'accuser de paresse, non d'oisiveté; aucun livre pour lui ne valait un bateau. Pilote audacieux, il réalisait ses rêves, entraînait quelques camarades ; voguant à vau-le-vent, la jeune troupe, doublement joyeuse, fuyait les leçons et bravait la tempête.

Un jour, un grain violent lança ce frêle navire en plein océan. Pendant quelques jours on crut les malheureux perdus; mais ayant tourné cap pour cap, le vent ramena les naufragés à terre. Comme il n'y avait point alors de télégraphe électrique et que la poste marchait lentement, plusieurs jours s'écoulèrent sans nouvelles. Plœmeur était en deuil lorsqu'on apprit que les gamins qu'on pleurait avaient abordé la rive normande.

L'écolier indocile était un bon élève. Agile à l'étude comme à la manœuvre, il se préparait aux compositions comme à un coup de vent et, chaque année, à la distribution des prix, remportait une abondante moisson.

Son père, malgré tant de succès, ne s'habituait pas à sa méthode de travail.

Couché un jour sur un mur surmonté d'un grillage qui séparait le jardin de son père de la plage de Plœmeur, le jeune Henry, pensif et silencieux, écoutait le bruit des vagues. Son père survint. « Henry, va travailler, lui dit-il. — Mais, papa, je travaille. — Où sont tes livres? demanda le père. — Dans ma chambre », dit l'enfant. Il fallut les y rejoindre (1).

Ce singulier élève ne laissait pas que de tenir sans contestation le premier rang de la classe; il subit à seize ans les examens de l'École navale et obtint un très bon rang. Cependant, son père ne se laissa point attendrir et lui refusa l'autorisation d'entrer au *Borda*. Le jeune homme se résigna à travailler en vue de l'École polytechnique sur la promesse solennelle d'y entrer s'il était assez heureux pour être reçu. La tâche était laborieuse, car les élèves des collèges de second ordre comme celui de Lorient avaient rarement des professeurs capables de préparer les élèves comme ils le sont dans les établissements de Paris.

Dupuy de Lôme fut reçu le dixième, à l'âge de dix-neuf ans, et fit partie de la promotion de 1836. Il passa de bons examens, non seulement de fin d'année, mais encore de sortie et fut, par conséquent, à même de choisir sa carrière.

II. INGÉNIEUR DE LA MARINE VOYAGE EN ANGLETERRE

Il n'hésita pas un seul instant et trouva le moyen, tout en respectant la volonté paternelle, d'être en quelque sorte marin : il entra à l'École du Génie maritime qui était alors établie à Lorient et qui s'y trouve encore. L'École était dirigée par un savant distingué, le célèbre Reech, qui prit le

(1) Joseph Bertrand, *Éloges académiques*.

(1) Joseph Bertrand, *Éloges académiques*.

jeune Stanislas en affection. Cet ingénieur n'avait pas du reste un grand nombre d'élèves sous ses ordres, les cours durent trois ans et il n'y a que deux places dans chaque promotion.

Dupuy de Lôme avait d'ailleurs tout ce qu'il fallait pour plaire à un travailleur. Il avait l'œil vif et il voyait juste, sa main était adroite et légère ; elle maniait le tire-ligne comme celle de Paganini l'archet.

Les maîtres de l'École d'application appuyaient sur des principes immuables des préceptes chaque jour moins certains. Défiant des lumières du passé, le jeune Dupuy éclairait ses études aux lueurs entrevues de l'avenir; trop impatient de tourner le feuillet, il n'était pas pour ses camarades un rival, mais un initiateur. Les programmes, pour son esprit, étaient un champ trop étroit.

..... Dupuy de Lôme, abondant en dispositions ingénieuses, attentif à tous les détails du service, continuait de marcher en avant; il proposait sans cesse des perfectionnements et des manœuvres nouvelles. Les rapports de ses premiers chefs signalent le sens pratique, le soin continuel, l'activité et le zèle du jeune débutant. Citons, entre beaucoup d'exemples, l'avantage obtenu sous sa direction d'épuiser les bassins du port de Toulon en cinq ou six heures au lieu de vingt-quatre ou de vingt-six. Dupuy de Lôme, jugeant d'un coup d'œil les difficultés, trouvait les solutions, imaginait les projets, combinait les forces, faisait de tête les calculs et, sans tâtonnement, donnait tous les chiffres. Les témoignages sont unanimes (1).

En 1842, il fut envoyé en mission en Angleterre où il resta jusqu'en 1843. Au lieu de courir un pays où il y a tant de belles choses à voir, il concentra d'une façon spéciale son attention sur les chantiers de la Clyde où l'on construisait les grands navires à vapeur qui excitaient l'admiration du monde entier et que toutes les nations maritimes ambitionnaient d'imiter.

A peine de retour en France, Dupuy de Lôme publia un volume: *la Construction des navires en fer*, dans lequel il donna libre cours à son enthousiasme, et qui lui valut, en 1844, la croix de la Légion d'honneur.

Ce voyage chez nos voisins faillit nous coûter Dupuy de Lôme. Un grand constructeur anglais avait conçu l'idée de s'attacher le jeune ingénieur français, dont il avait apprécié les mérites.

(1) JOSEPH BERTRAND, *Éloges académiques.*

III. LES NAVIRES A VAPEUR DE LA FLOTTE

Le mémoire de Dupuy de Lôme exposait les procédés anglais, montrant les avantages et les inconvénients des constructions navales en fer, mais bientôt passant de la théorie à l'action. il mit en chantier le *Caton* et l'*Ariel*, premiers bâtiments en fer de la flotte. Ce dernier, lancé en 1849, filait 11 nœuds et demi. C'était le plus rapide des navires de cette taille.

Nos cales de construction, disait l'amiral Pâris portaient de nombreux et beaux vaisseaux, il en opéra la transformation d'une manière plus parfaite qu'à l'étranger, et nos vieux vaisseaux de cent canons, tels que le *Fleurus*, le *Navarin*, le *Prince-Jérôme* et autres, furent rapidement utilisés en ne modifiant que leur arrière et en les dotant, au prix de quelques mois de vivres, d'une machine imprimant une belle vitesse pour l'époque, sans toutefois réduire leur artillerie: l'*Eylau* seul fut allongé par le milieu et reçut une machine plus puissante. Le beau trois-ponts le *Montebello* fut aussi modifié, mais d'une manière moins radicale et plus économique, en ce qu'il n'eut qu'une machine de 120 chevaux (1).

Cependant, observe Joseph Bertrand, les navires construits par Dupuy de Lôme sont presque tous en bois..... Le fer résiste mieux; la division en compartiments offre une chance de salut. Dupuy de Lôme ne l'ignorait pas; il avait prédit dès 1843, au retour de son voyage d'Angleterre, que les vaisseaux de guerre finiraient par être construits en fer. On ne l'avait pas cru. Quand il devint l'arbitre de toutes les décisions, le moment n'était pas venu. On l'a devancé, en confirmant ses prévisions et en adoptant ses premières vues (2).

IV. PROJET D'UN GRAND NAVIRE DE GUERRE

Le *Caton* et l'*Ariel* pour Dupuy de Lôme étaient des essais, ses espérances allaient bien au delà. Comme l'oiseau de proie, le navire de guerre, doit avoir le vol le plus rapide : il en conçut un auquel la vapeur donnerait le record de la vitesse.

(1) Amiral PARIS. Discours lu à l'Académie des sciences, *Comptes rendus*, t. C.

(2) J. BERTRAND. *Éloges académiques*.

A la fin de l'année 1846, le ministre de la Marine publia le programme d'un concours pour l'addition d'une machine auxiliaire à nos vaisseaux à voiles.

M. Dupuy de Lôme, sans s'arrêter aux termes de ce programme, qui ne demandait que l'application d'une force modérée de vapeur à l'ancien vaisseau à voiles, pour accélérer des chasses ou des retraites, ou triompher du calme et des courants, se détermina à faire les plans et les calculs d'un vaisseau de 90 canons d'un nouveau modèle, auquel la vapeur pût donner une vitesse égale ou supérieure à celle qu'on avait obtenue pour les bâtiments légers les plus rapides et qui portât, avec 100 coups à tirer pour chacune de ses 90 bouches à feu, un approvisionnement de vivres de trois mois pour 850 hommes d'équipage. En même temps, il laissait à son vaisseau presque toute sa voilure, pour ne pas perdre la force gratuite du vent. Les plans et les calculs de M. Dupuy de Lôme furent présentés au Conseil d'amirauté au mois d'avril 1847, par ordre de M. Guizot, chargé du portefeuille de la Marine par intérim, et, au mois de janvier 1848, le projet reçut une approbation définitive, sauf modification du système de la machine, qu'on ne voulut pas alors laisser exécuter à mouvement direct sans engrenages.

Il fut décidé que le vaisseau nouveau serait construit à Toulon, sous la direction de l'auteur, M. Dupuy de Lôme lui-même (1).

Afin d'obtenir l'approbation de son projet, Dupuy de Lôme s'adressa directement au prince de Joinville (2), qui, grâce à sa naissance, avait le titre et exerçait les fonctions d'amiral.

L'idée sourit au prince qui la fit réussir.

L'ordre de mise en chantier fut signé au commencement de février 1848; l'arrêté qui ordonnait de commencer les travaux disait que ce vapeur de guerre serait nommé le *Prince-de-Joinville*.

Quelques jours après éclatait le coup de foudre qui frappa la dynastie de juillet; on avait à peine eu le temps d'assembler quelques-unes des pièces de bois constituant la quille.

Un des premiers soins d'Arago (3), ministre de la Marine du gouvernement provisoire, fut de décider que la construction serait poussée avec la plus grande activité; on appela le bâtiment le *24 Février*.

Ce n'était pas sous cette nouvelle désignation que le navire surprenant devait être lancé. Il était devenu le *Napoléon*, lorsque l'on procéda en grande pompe à cette opération au mois de mai 1850.

Dans ses *Vieux Souvenirs*, le prince de Joinville raconte cette dernière transformation, mais il ne souffle mot de la première; il ne parle que du *24 Février*.

En 1847, Dupuy de Lôme fit un voyage à bord du *Météore*, dans le but d'exécuter des expériences dont les résultats sont conservés certainement dans les archives de la marine et seraient dignes d'être publiés, puisqu'ils furent utilisés dans la construction du *24 Février*.

Dès lors, l'ingénieur fut attaché au port de Toulon, qui a toujours exercé un puissant attrait sur son cœur et sur son imagination. Son occupation principale était de surveiller l'application de la vapeur à nos communications avec l'Algérie.

Ces traversées si nécessaires pour rattacher solidement à la France sa grande colonie étaient la préoccupation constante du gouvernement; aux lignes d'Algérie furent réservées les premières frégates à vapeur qui faisaient le transport des voyageurs et des marchandises à l'époque où la marine de commerce française n'aurait pu se charger d'un service si important. Grâce à Dupuy de Lôme, la traversée put être faite en une cinquantaine d'heures, et, en soixante ans, diminuée de moitié.

Grâce à lui, le gouvernement de la République fut à même d'envoyer en Algérie 10 000 hommes, transportés en sept jours; les mêmes frégates purent tripler ce chiffre en 1852, après le coup d'État.

Un détail de la carrière de Dupuy de Lôme permettra de se faire une idée de l'état rudimentaire des constructions navales. A cette époque, la machine Giffard à haute pression et à grande vitesse existait déjà, elle avait fait son apparition à l'usine du Champ de Mars, mais les hauts dignitaires de la marine ne voulurent point en

(1) Frond. *Panthéon des illustrations françaises*, t. XI.
(2) Prince de Joinville. Voir *Contemporains*, n° 581.
(3) Arago. Voir *Contemporains*, n° 404.

autoriser l'usage. Dupuy de Lôme avait cependant besoin de donner aux aubes de son *Napoléon* une vitesse considérable. Il ne lui était pas possible de le faire sans augmenter le nombre de tours de roue de ces moteurs antiques et solennels. Mais cette accélération exigeait le progrès dont les autorités supérieures ne voulaient point entendre parler. Force fut donc à l'habile ingénieur de construire un lourd et imparfait transformateur qui multipliait le nombre de tours de roue.

C'est seulement en 1856 que le Conseil de l'Amirauté lui accorda l'autorisation d'employer une machine d'un type courant dans l'industrie et qui venait d'être récompensée à l'Exposition universelle. Ce grand changement fut effectué sur la frégate *l'Algésiras;* on la construisit semblable extérieurement au *Napoléon*, mais le poids de la machine se trouvait allégé d'un tiers et la vitesse normale de 14 nœuds était obtenue avec deux fois moins de charbon. Le navire était plus maniable : au lieu de ne convenir qu'à la navigation méditerranéenne, qui n'est qu'un tour de cabotage, l'*Algésiras* pouvait se hasarder sur l'Océan sans craindre le manque de combustible.

C'est sous le gouvernement du général Cavaignac (1), entre l'insurrection de juin et le vote du 10 décembre, que l'habile constructeur du *24 Février* fut nommé ingénieur en chef de seconde classe.

Plus tard, Dupuy de Lôme s'attacha à la fortune du gouvernement impérial. Cependant, s'il resta toute sa vie fidèle à ses convictions ou à ses amitiés, il fit toujours partie de la fraction modérée, qui, sous le nom d'*Empire libéral*, poussa la dynastie des Napoléons dans la voie du régime parlementaire.

V. LE « NAPOLÉON »

Deux ans avaient suffi pour la construction du vaisseau proposé par Dupuy de Lôme. Le *Napoléon* fut lancé le 16 mai 1850.

Agile et bien armé, ce navire a été le grand effort et est resté le chef-d'œuvre de la marine de guerre.

Sa longueur à la flottaison est de $71^m,23$; sa plus grande largeur de $16^m,80$; son tirant d'eau moyen de $7^m,85$, et le volume de sa carène, dans l'état d'armement complet, de 5 120 tonneaux. La batterie basse est élevée de $2^m,03$ au-dessus de la flottaison dans son état de complète charge, hauteur qu'on a jugé suffire pour le combat, même par une mer assez grosse.

Le *Napoléon* étant à deux ponts et non à trois, on pouvait craindre, vu sa longueur plus grande de 10 mètres que celle d'un trois-ponts de 120 canons, qu'il ne se déformât et ne s'arquât à la mer. L'inconvénient a été évité par la disposition des poids principaux formant le chargement du navire et par l'emploi de procédés spéciaux dans la construction. La coque de ce vaisseau, allongée hors des proportions admises jusque-là, s'est, en résumé, trouvée d'une solidité qui a subi avec succès l'épreuve la plus dure de la grosse mer (1).

La voile était réduite au rôle de simple auxiliaire de la vapeur; le *Napoléon* marquait donc une transformation complète, aussi bien du matériel que des conditions de la guerre navale.

Je suis convaincu, disait Dupuy de Lôme dans son rapport, que, en adoptant de plus grandes longueurs que celles de nos vaisseaux à voiles, en affinant les lignes de l'avant, en appropriant les formes de l'arrière à l'emploi des hélices, on peut construire des vaisseaux éprouvant moins de résistance à la marche, avec beaucoup plus de déplacement que les anciens. Je crois que ces bâtiments, portant le même équipage et la même artillerie, fileront au moins 11 nœuds et porteront sept jours de combustibles à toute vitesse, et vingt-huit ou trente jours à vitesse réduite.

Le *Napoléon,* à ses essais en 1852, fournit la vitesse de 13 nœuds 80 centièmes, c'est-à-dire de 25 kilomètres et demi par heure comme vitesse moyenne de Toulon à Marseille.

Les navires rapides des Compagnies transatlantiques ne dépassaient pas alors la vitesse de 11 nœuds. Qui n'eût admiré ce beau vaisseau de ligne à murailles solides, armé de 90 bouches à feu, la carène assez spacieuse pour contenir un mécanisme de la force de 960 chevaux, et, cependant, plus

(1) Cavaignac. Voir *Contemporains*, n° 321.

(1) FROND. *Panthéon des illustrations françaises.*

rapide encore de près d'un tiers que les bâtiments légers de cette époque!

Nous sommes au début de la guerre de Crimée. Les flottes coalisées de la France et de l'Angleterre ont reçu l'ordre de franchir sans retard les Dardanelles; mais une forte brise, soufflant du Nord-Ouest, s'engouffre dans le détroit, y devient tourbillon et en balaye l'entrée. Par trois fois déjà l'amiral anglais a tenté de forcer le passage à l'aide de ses frégates à roues; vains efforts!..... L'amiral Hamelin, monté sur la *Ville-de-Paris*, appelle à lui le *Napoléon*. Ce magnifique navire prend alors à la remorque la *Ville-de-Paris* et deux autres bâtiments, et, à travers la rafale désormais impuissante, il les conduit majestueusement dans la mer de Marmara, aux acclamations de l'escadre anglaise émerveillée; les côtes d'Europe et d'Asie en retentirent.

Ce fut un grand jour pour la marine française, et aussi pour l'ingénieur qui lui avait préparé un tel triomphe, en substituant dans nos navires l'hélice au propulseur à roues, et en faisant de la vapeur l'élément principal de leur puissance (1).

Plus tard, on vit encore le *Napoléon* remonter les Dardanelles en remorquant 14 grands navires chargés de troupes et de munitions.

La réussite du *Napoléon*, dit l'amiral Pâris, opérait une transformation complète du matériel naval. Il devint évident que, par leur vitesse plus que par leurs 90 canons, ces vaisseaux étaient maîtres de la mer, qu'ils pouvaient éviter le fort dans le cas où ils le rencontreraient, et courir sus au faible.....

Le triomphe remporté aux Dardanelles compléta la vraie révolution commencée timidement par les roues à aubes; elle rendait le nouveau vaisseau nécessaire et dépréciait tout le passé. Les marines étrangères durent subir comme nous cette première transformation radicale (2).

Le *Napoléon*, ajoute M. Bertrand, n'avait pas de rival; toutes les nations voulurent l'imiter. L'illustre ingénieur avait transformé, en élevant la France au premier rang, la marine de guerre de l'Europe. Plus d'un constructeur, impatient d'adopter les nouveaux types, introduisait dans les navires inachevés, dont le plan primitif ne le comportait pas, une machine à vapeur et une hélice. L'aménagement devenait difficile. Dupuy, pour atténuer les inconvénients, trouva un artifice étrange et nouveau. Coupant le navire en deux par le travers de la maîtresse section, pour accroître la longueur, il faisait glisser sur la cale la poupe inachevée et la reliait ensuite à l'avant par un habile assemblage. L'exécution était difficile, le résultat fut satisfaisant.

Le vice-amiral de la Susse, commandant en chef de l'escadre, disait de ce nouveau navire: « Le *Napoléon* est aujourd'hui le premier vaisseau à vapeur de l'Europe. » L'Académie des sciences décerna, en février 1854, à Dupuy de Lôme, le prix fondé pour le « travail ou mémoire qui ferait faire le plus grand progrès à l'application de la vapeur à la navigation et à la force navale ».

En 1855, Dupuy de Lôme reçut une grande médaille d'honneur à l'Exposition universelle de Paris.

Le rapport du jury s'exprime ainsi:

Devançant les conceptions des génies les plus hardis, alors que l'hélice ne faisait encore dans la marine qu'une entrée timide, M. Dupuy de Lôme a conçu et construit le premier vaisseau à hélice à grande vitesse, et, triomphant autant des difficultés matérielles que des préjugés les plus enracinés, il a procuré à la France l'honneur d'avoir créé le premier type de ces machines de guerre, qui, en un si petit nombre d'années, ont transformé la science maritime.

VI. IMITATION ANGLAISE

La prouesse du *Napoléon* eut un contrecoup en Angleterre.

Le fils du célèbre ingénieur français Brunel qui, chassé de sa patrie par la Révolution, s'était établi à Londres et avait construit le grand tunnel sous la Tamise, avait le génie nécessaire pour s'emparer de cette révélation.

Il eut la témérité de concevoir le plan d'un steamer beaucoup plus grand que le *Napoléon* qui aurait Londres pour port d'attache. Ses vastes flancs renfermeraient des cabines occupées par de nombreux voyageurs, du fret dans ses cales et, de plus, dans ses soutes, le charbon de l'aller et du retour de la capitale de la Nouvelle-Galles du Sud à Londres. Ce navire merveilleux reçut le nom de *Great-Eastern*. Le *Napoléon* avait une longueur de 77 mètres, le *Great-Eastern* en avait 200!

(1) Discours de M. d'Haucourt au lycée de Lorient, 1887.

(2) Amiral Pâris.

Le *Napoléon* était propulsé par deux roues à aubes qui étaient considérées comme immenses et avaient plus de 16 mètres de diamètre. Les deux roues à aubes du *Great-Eastern* avaient 18 mètres ; de plus, elles étaient activées directement par deux machines dont la force totale était de 1000 chevaux. C'était 80 chevaux de plus que le *Napoléon*, dont une partie de la force était absorbée par des transformateurs !

A l'arrière, le *Great-Eastern* portait une hélice de 7 mètres de diamètre, actionnée par une machine de 1 600 chevaux. Ce gigantesque morceau d'acier exécutait plusieurs révolutions par seconde !

En outre, le *Great-Eastern* ne le cédait point au *Napoléon* par l'élégance. Il le dépassait même.

Je vivrais cent ans que je me rappellerais toujours avec émotion le spectacle qu'offrait cet admirable pont dont la surface était d'environ un hectare ; l'œil était flatté par la présence d'une foule de machines servant à faciliter les moindres manœuvres, et l'imagination vagabondait au milieu de ses cinq cheminées et de ses six mâts ; car le dernier mot maritime semblait être de réaliser l'union de la vapeur et des voiles !

Cependant ce navire féerique faillit être dépecé avant d'être mis à l'eau, parce qu'il était encore en chantier lorsque la Compagnie qui le construisait fit faillite.

Le *Great-Eastern* avait commis un péché capital : il devançait son époque ! On ne pouvait trouver de port où il pût entrer, de quai le long duquel il pût accoster, de place de commerce qui fût en état de lui fournir son fret.

Il n'aurait point échappé au marteau des débardeurs, si l'Américain Cyrus Field n'eût conçu l'idée géniale de réunir les deux continents par un câble électrique.

Ce haut fait qui eût dû le rendre sacré comme le navire des Argonautes ne le sauva que peu d'années, il n'échappa pas à sa destinée. Mais son nom est inscrit dans la légende des conquêtes de la télégraphie électrique.

En outre, ce descendant du *24 Février* est devenu le type duquel se rapprochent de plus en plus les grands paquebots du monde contemporain.

VII. BATTERIES FLOTTANTES NAVIRES CUIRASSÉS

Mais ce n'était pas tout de faire entrer les vaisseaux français dans la mer Noire pour triompher de la vaillante résistance que la Russie offrait à nos efforts.

La flotte alliée n'avait pas été amenée d'une façon triomphale devant Sébastopol pour se morfondre à distance respectueuse des murailles d'une forteresse intangible. La direction centrale des travaux de la marine eut l'idée de construire des batteries flottantes dont les qualités nautiques étaient nulles, mais que des navires de guerre remorquaient à petites distances des ouvrages destinés à la destruction. L'expérience faite sur les fortifications de Kinburn, le 18 octobre 1855, fut foudroyante. En quelques heures les canons russes étaient réduits au silence.

Le problème de la construction du navire de l'avenir se trouvait donc posé avec une netteté merveilleuse. Il fallait donner à une batterie flottante les qualités nautiques du *Napoléon*, ou bien, si l'on aimait mieux, faire du *Napoléon*, sans lui rien retirer de ses qualités de manœuvres, une véritable batterie flottante.

Par ses premiers succès, Dupuy de Lôme était désigné comme le seul ingénieur à qui le gouvernement pût confier une tâche si importante ; il présenta des plans étudiés et préparés depuis longtemps, mais qu'il n'eût osé produire si la création du *Napoléon* ne lui avait pas valu les plus éclatants éloges. Néanmoins, l'entreprise semblait encore si hasardeuse que Dupuy de Lôme eut à vaincre bien des résistances dont triompha seule la volonté de Napoléon III. La frégate *la Gloire* fut mise en chantier à Toulon en 1858 ; elle était à flot à la fin de l'année suivante. Ce fut un étonnement universel, même après la surprise du *Napoléon*.

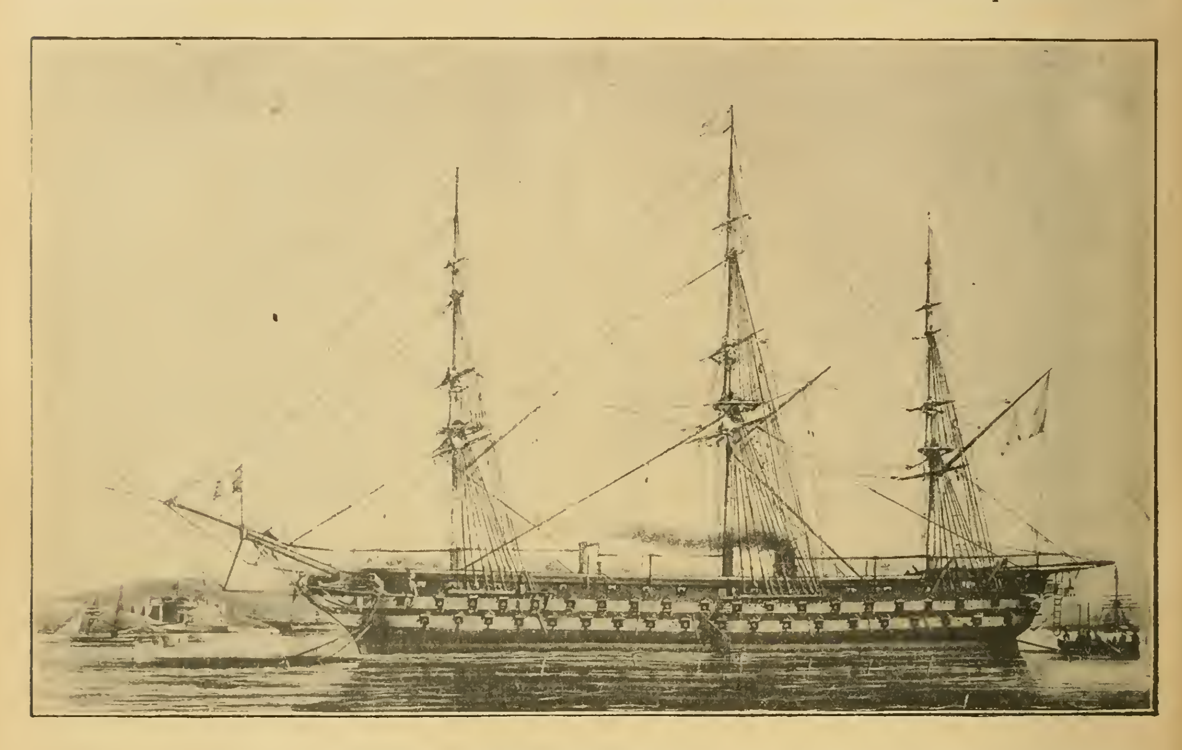
En demandant les fonds nécessaires à la

construction de la *Gloire*, Dupuy de Lôme disait :

Un seul bâtiment de cette espèce, lancé au milieu d'une flotte entière de vos anciens vaisseaux de bois, y serait, avec ses 36 pièces, comme un lion au milieu d'un troupeau de moutons.

La *Gloire* avait 6 mètres de plus que le *Napoléon ;* son tonnage était augmenté de 500 tonnes et, si la force de la machine restait la même, la surface de voilure diminuait de 1400 mètres carrés et l'équipage de 275 hommes ; enfin le poids de la cuirasse atteignait 820 tonnes. Cette semillanle frégate filait 13 nœuds et demi.

Elle a parcouru pendant ses essais, dit l'amiral Bouët-Willaumez, 1 100 lieues marines. Ce qui ressort évidemment de ces expériences à la mer, c'est que d'abord la *Gloire* est un bâtiment de mer comme un autre, supérieur même à bien d'autres sous plus d'un rapport, ce qui fait tomber l'échafaudage de suppositions timorées qui s'était élevé



LE « NAPOLÉON »

contre ce nouveau spécimen aussi hardi que pratique de notre future flotte de combat.

La *Gloire* dépassa toutes les espérances. Les boulets, sur sa coque, ne laissaient qu'une légère empreinte.

Dupuy de Lôme, dit l'amiral Pâris, conçut et traça des navires invulnérables et rapides, sortes de bêtes fauves qui, cette fois, devaient à peine craindre leurs semblables, et qui, par suite, pouvaient tout oser, non seulement contre tout ce qui flottait sur la mer, mais même contre les fortifications de la terre.

..... Le problème si nouveau et jugé impraticable par beaucoup de gens était réellement résolu. On avait le navire invulnérable pour le canon de son temps, espèce de chevalier bardé de fer et à coursier rapide. Il lui suffisait de quelques corrections que l'expérience démontrait.

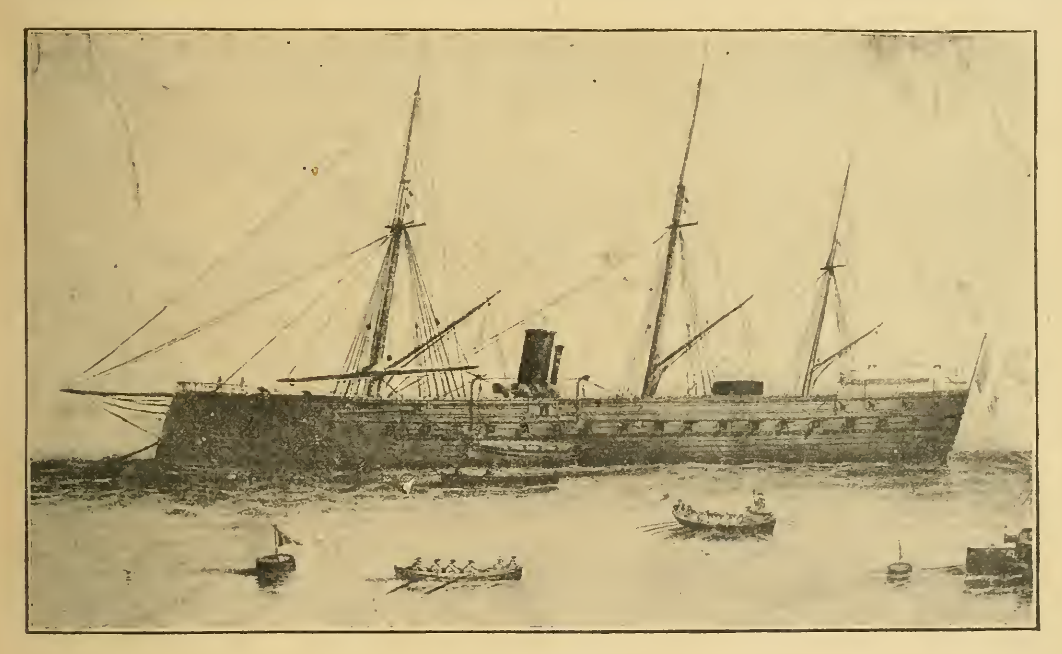
VIII. DIRECTEUR DU MATÉRIEL AU MINISTÈRE DE LA MARINE

Au moment où se construisait la *Gloire*, Dupuy de Lôme n'habitait plus Toulon. Napoléon III, accompagné du ministre de la Marine, était venu en 1856; le ministre lui présenta les autorités du port et quand vint le tour de l'éminent ingénieur, il le qualifia : « Directeur des constructions navales, directeur du matériel au ministère de la Marine. » Dupuy de Lôme apprit ainsi, de

la façon la plus inattendue, sa double nomination. Il entra en fonctions, le 1er janvier 1857 : il avait quarante ans.

Dupuy de Lôme devenait le chef officiel de ceux qui depuis longtemps le nommaient leur maître. Mieux que personne, il pouvait imprimer aux travaux un caractère d'ensemble et de suite. Dupuy de Lôme avait un merveilleux instinct pratique et au plus haut degré ce que les navigateurs appellent le sens marin. Prompt à se résoudre, il entrait dans les idées nouvelles, hardiment, presque sans calculs, il prenait pour jalons quelques formules simples souvent empiriques, qui, rectifiées par son expérience et son jugement, ne l'ont jamais égaré. Il jugeait d'un coup d'œil et transformait les projets.

La responsabilité était grande. Une erreur signalée ne fait pas d'amis, une amélioration proposée crée un ennemi, un changement imposé le rend irréconciliable. On admirait Dupuy, mais on lui résistait. Chacun reconnaissait sa supériorité sur les autres, mais bien peu, pour leur compte, s'inclinaient devant elle. Il préparait, on n'achevait pas; ses projets, dans les ports, soulevaient des objections nouvelles. Malgré sa facilité fortifiée par une longue pratique, Dupuy, sans pouvoir tout faire, se déclarait responsable de tout. Sa loyauté passait inaperçue. Ses contradicteurs triomphaient. Il avait accepté de nouveaux devoirs, il renonça



LA « GLOIRE »

sans regret à une situation à laquelle toutes ses méditations et tout son temps auraient eu grand' peine à suffire (1).

Notre seconde frégate cuirassée, la *Normandie*, identique à la *Gloire*, alla au Mexique en 1862 : c'est la première frégate cuirassée qui ait traversé l'océan. Tous ces cuirassés étaient en bois, parce que les carènes de fer se salissent rapidement et que nous n'avions pas de bassins de radoub disséminés dans toutes les mers du globe.

D'autres frégates du même type suivirent, et l'on constitua ainsi une flotte supérieure à toutes les autres par l'homogénéité, la vitesse et la faculté d'évolution. Grâce à Dupuy de Lôme, la France, la première, a réuni en 1863, sous les ordres de l'amiral Bouët-Willaumez (1), une escadre cuirassée qui a navigué dans l'Océan, choisissant, pour faire des essais sérieux, les plus mauvais temps d'octobre et de novembre.

Chaque puissance s'efforça alors de regagner l'avance que notre ingénieur venait de conquérir à notre matériel naval. Sur tous les chantiers, on construisit des

(1) BERTRAND. *Éloges académiques*

(1) Bouët-Villaumez. Voir *Contemporains*, n° 669

cuirassés sur les données de la *Gloire*.

Un autre mérite de Dupuy de Lôme, c'est qu'il fut un des apôtres de l'hélice.

Notre grand et malheureux Sauvage n'eût pas un seul disciple si habile et si dévoué. Le succès avec lequel il appliqua l'hélice au *Caton* fut complet : les roues et les tambours de tous les navires de guerre alors sur les cales furent enlevés.

Les événements de la guerre de Sécession, aux États-Unis, achevèrent de bouleverser les idées des Conseils d'amirauté. Quand le *Monitor* eut exécuté ses prouesses dans le *James River*, une lutte épique commença entre la cuirasse et les boulets. Lorsqu'on avait trouvé un canon assez puissant pour percer les plaques de blindage, on cherchait un blindage invulnérable. Quand ce blindage était découvert, on augmentait la puissance des projectiles.

Sous l'influence de cette folie furieuse, qui produisait la danse des millions dans les budgets, Dupuy de Lôme fut obligé à de nouveaux progrès dans la construction de ses cuirassés.

Les batteries flottantes de la guerre de Crimée étaient protégées par des plaques de 2 centimètres d'épaisseur, ce qui, par mètre superficiel, représentait un poids de 150 kilos. On n'avait point osé donner à la *Gloire* une armure aussi pesante; elle était réduite à 11 millimètres, mais, à force de progrès dans cette industrie singulière, Dupuy de Lôme avait été conduit à dépasser le poids des cuirasses de la *Dévastation*, puis à donner un éperon à un de ses derniers navires et à surcharger le pont du *Taureau* d'une de ces tourelles qui, pour certaines gens, sont le dernier mot de l'art moderne.

Dès lors, dit l'amiral Pâris, commença la lutte entre la défense et l'attaque, entre les plaques de fer et les boulets, et il en résulta des modifications successives, à la tête desquelles Dupuy de Lôme sut toujours se tenir. Il avait fait la *Gloire* et autres avec une seule batterie, il construisit le *Magenta* et le *Solférino* avec deux batteries dans un réduit central, puis, augmentant l'épaisseur de cuirasse à mesure que le canon avait de plus forts boulets, la *Magnanime*, la *Valeureuse*, la *Revanche*, le *Surveillante*, la *Guyenne* et la *Gauloise*. Les plaques devenant plus épaisses, pour résister à des canons toujours plus puissants, nécessitèrent de nouveaux types; Dupuy fit la *Marengo*, la *Suffren*, l'*Océan*, puis le *Duperré* et l'*Amiral-Baudin;* enfin il construisit huit corvettes cuirassées du type *Belliqueuse* et le *Bélier* à tourelles, le *Taureau* destiné à la défense des ports (1).

Bientôt les événements devaient démontrer d'une façon sanglante la vanité de tous les calculs qui ne reposent pas sur l'étendue de la miséricorde divine et sur la nécessité de rendre de publics hommages à la source éternelle de toute justice et de tout bien.

A force de sacrifices, nous étions parvenus à avoir une flotte qui paraissait en état de tenir tête à celle des vainqueurs d'Aboukir et de Trafalgar; mais, à l'heure de la guerre avec l'Allemagne, un vent de vertige et d'erreur paralysa la vaillance de nos marins.

Ils n'allèrent point dans la Baltique employer ces forteresses flottantes à bombarder les ports allemands. On les désarma en toute hâte, parce que l'on avait besoin de leurs vaillants officiers et de leurs braves matelots pour défendre les forts détachés indispensable complément de nos remparts et dernière sauvegarde de notre indépendance nationale !

Quant à l'ingénieur dont le talent avait créé ces merveilles inutiles, on l'employa, amère ironie, à construire un ballon, moins lourd que l'air qu'on respire à Paris, et qui ne put gagner la région des nuages qu'après la capitulation de la grande cité.

Toutes les créations officielles de Dupuy de Lôme ne furent point ainsi frappées de stérilité. On lui doit aussi la construction d'un grand nombre de canonnières et surtout de canonnières démontables qui rendirent plus tard les plus grands services dans les colonies et à l'aide desquelles on put faire flotter notre pavillon sur des eaux intérieures réputées inaccessibles.

---

(1) Amiral Paris. Discours. Académie des sciences. A la fin du discours de l'amiral Pâris est donnée la liste complète de tous les bâtiments construits d'après les plans de Dupuy de Lôme. — On y voit figurer les deux yachts impériaux de Napoléon III, l'*Aigle* et le *Puebla*.

IX. DÉMISSION DE DUPUY DE LÔME — IL EST ÉLU DÉPUTÉ — VICE-PRÉSIDENT DES MESSAGERIES MARITIMES ET DES FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE.

En 1869, une fois la flotte entièrement créée, Dupuy de Lôme, d'après l'amiral Pâris, comprit qu'il était préférable, pour le bien du service, de quitter la direction du matériel au ministère de la Marine. Ce qui aurait achevé de le décider tout à fait, c'est la flatteuse proposition de son ami le plus intime. M. Béhic, ancien ministre des Travaux publics, le priait de s'adjoindre à lui dans la direction des grandes Sociétés des Messageries maritimes et des Forges et Chantiers de la Méditerranée. Ces deux industries se rattachaient par une foule de liens à ses travaux antérieurs, et Dupuy de Lôme voyait là le moyen de rendre encore d'importants services à la marine du commerce et même, indirectement, à la marine militaire.

D'après une assertion de Joseph Bertrand, l'impuissance de faire exécuter ses plans par ses subordonnés n'aurait pas été étrangère à sa démission.

Quoi qu'il en soit du motif de sa retraite, élu député dans le Morbihan en 1869, Dupuy de Lôme se promettait d'exposer à la tribune nationale les questions qu'il connaissait si bien. Il pouvait le faire avec d'autant plus d'indépendance et d'éclat qu'en 1866, il avait été appelé à l'Académie des sciences.

La Compagnie des Messageries faisait, avant l'invention des chemins de fer, le service des voyageurs et des marchandises dans toute l'étendue du territoire français avec une admirable régularité et avec toute la vitesse que l'usage des chevaux permettait.

L'importation des locomotives d'origine anglaise avait ruiné d'une façon définitive l'industrie de cette Compagnie. Mais cette puissante Association de grands capitalistes avait un personnel d'élite, un fonds de réserve immense et des administrateurs hors ligne. « Puisque, dirent-ils, nous venons d'éprouver la puissance de la force nouvelle, apprenons rapidement à nous en servir, profitons de la dure leçon qui nous a été donnée; emparons-nous par la vapeur des transports sur la Méditerranée et devenons la Compagnie des Messageries maritimes. »

Armand Behic fut l'âme de cette création. C'était un administrateur actif et intelligent, qui, de plus, se connaissait bien en hommes. Il ne tarda pas à reconnaître en Dupuy de Lôme plus qu'un simple ingénieur de la marine, disposant des ressources du budget et les appliquant à la création de machines de destruction.

L'ingénieur en chef de la Compagnie des Messageries étant mort, il offrit sa survivance à Dupuy de Lôme qui accepta et entra immédiatement en fonction dès 1853. A cette époque, il fut nommé officier de la Légion d'honneur et ingénieur en chef de première classe; le gouvernement l'attacha bientôt au Conseil d'Etat.

Cette dernière fonction était incompatible avec des emplois d'une Compagnie privée; Dupuy de Lôme dut donner sa démission.

On oublie trop facilement avec quelle peine M. Behic dut lutter dans l'Extrême-Orient avec la grande Compagnie *Péninsulaire et Orientale* dont le siège est à Londres. Aussi, les rares biographes qui se sont occupés de Dupuy de Lôme à l'époque de sa mort ont-ils négligé de s'occuper de ce côté de sa carrière, qui est le plus important de tous au point de vue national.

Car si le passage de Dupuy de Lôme à la tête des services techniques des *Messageries* avait été de courte durée, il avait été si fécond en résultats décisifs que l'on peut dire que la Compagnie fut aiguillée sur les rails qu'elle ne devait plus quitter.

Dès 1854, il livrait au service de l'exploitation l'*Aventure* qui, malgré ses aubes, était un navire de grande vitesse pouvant lutter avec le *Napoléon*, ayant des installations intérieures préférables à celles des meilleurs paquebots anglais; il tenait si bien la mer que, dans les circonstances ordinaires, ni le roulis, ni le tangage n'incommodaient les passagers. Les progrès que

Dupuy de Lôme réalisa dans la construction du *Danube* furent d'une importance encore plus grande. Le paquebot portait une hélice, de même que l'aviso *le Caton*.

Le *Danube* avait la longueur du *Napoléon* et sa machine possédait une force de 1 200 chevaux, ce qui était encore sans exemple dans notre flotte de commerce.

Pendant les seize dernières années de sa vie, devenu vice-président des Sociétés des Messageries maritimes et des Forges et Chantiers de la Méditerranée, Dupuy de Lôme consacra à la marine marchande les ressources de son esprit.

Les hommes de mer, dans les cas difficiles, se tournaient vers Dupuy de Lôme: il était toujours prêt. La Compagnie des services maritimes des Messageries impériales avait perdu un très habile ingénieur, M. Barns, au moment où il projetait la transformation des ateliers et commençait la réforme des machines..... Dupuy de Lôme fut appelé. Il fallait démêler les convenances des organes inachevés, les déchiffrer pour les rendre utiles et pénétrer le secret des principes. Les problèmes succédaient aux problèmes, toujours difficiles et nouveaux. Comme Cuvier, en présence d'ossements dispersés, Dupuy de Lôme sut deviner, reproduire les organes absents. Plus heureux même que le grand anatomiste, il lui fut donné de faire la preuve : avec l'intégrité, ces grands corps retrouvèrent la vie, je veux dire le mouvement et la force (1).

Pour apprécier à sa juste valeur l'importance des services rendus par Dupuy de Lôme, il faut se rappeler qu'il fut commissaire du gouvernement, délégué auprès de la Chambre.

Le Corps législatif du second Empire n'était pas muet comme celui du premier dont les séances n'étaient point publiques. Mais les débats avaient peu d'éclat. Cependant, le gouvernement tenait, surtout lorsqu'il demandait des crédits, à démontrer aux députés que ces dépenses étaient justifiées; aussi eut-il recours à l'éloquence de Dupuy de Lôme dès qu'il fut attaché à la haute administration de la marine.

Les explications que prodigua Dupuy de Lôme furent toujours accueillies favorablement par l'Assemblée, même lorsque l'opposition eut conquis un pied respectable, parce qu'il savait élever les questions à leur véritable niveau, et s'adressait au patriotisme des adversaires de l'Empire tout aussi bien qu'à celui de ses plus enthousiastes adhérents.

(1) Bertrand, *Éloges académiques.*

X. LE DIRIGEABLE DE DUPUY DE LÔME

Au moment de la guerre de 1870, Dupuy de Lôme avait cru qu'il devait rester à Paris pour partager les dangers auxquels la population devait se trouver exposée.

Le succès de la poste aérienne souleva un enthousiasme facile à comprendre, mais cependant fort exagéré. On oublia qu'il n'y avait qu'une seule chose à faire, s'attacher à perfectionner à tout prix ce service aérien qui donnait de si brillants résultats. On ne comprit pas qu'il fallait former des aéronautes capables de conduire un ballon comme les pilotes de l'aéro-club le firent plus tard. Aussi quand vint la saison des grands vents, les ballons firent à peu près faillite, et les communications devinrent si rares et si irrégulières, que Paris ne pût donner aux armées de province, le signal qu'elles attendaient.

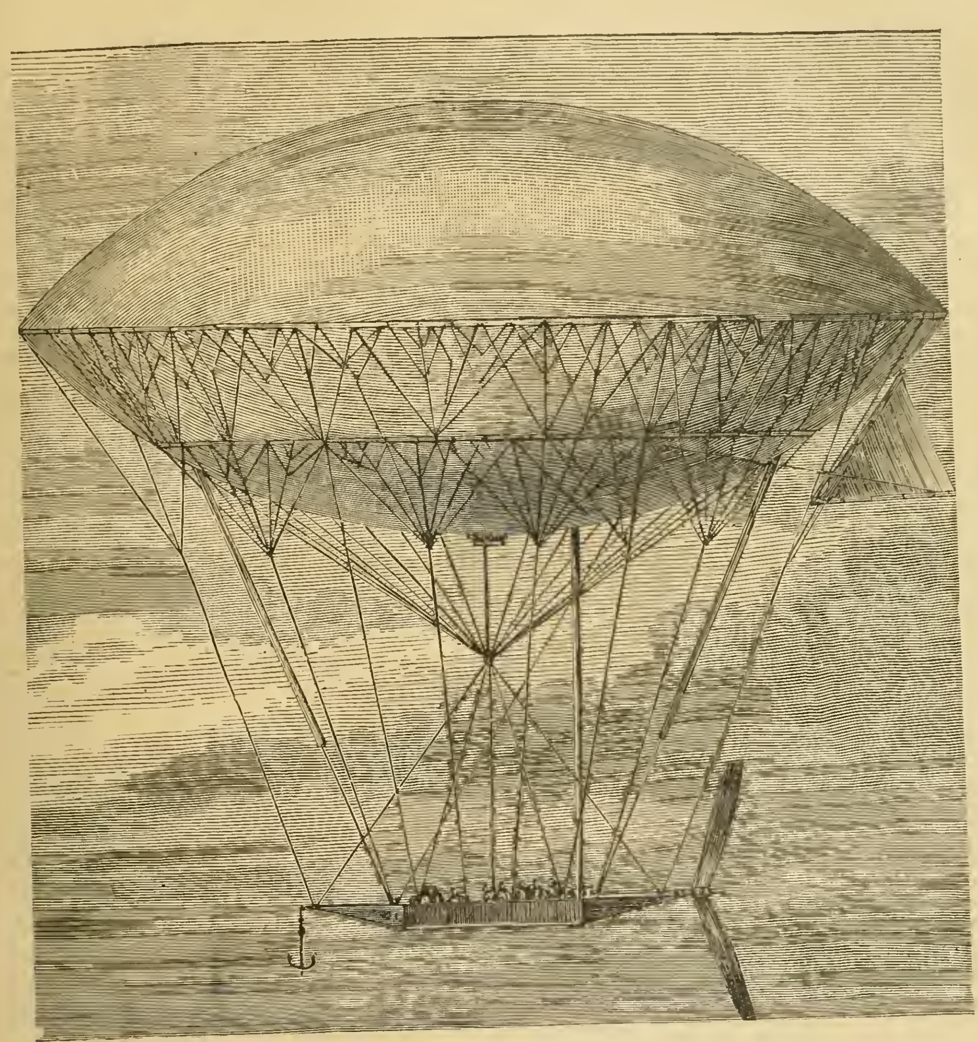
De toutes parts, des voix — d'autant plus bruyantes qu'elles étaient moins compétentes — s'élevaient pour demander la construction des ballons dirigeables ! *Vox populi* qui, du moins dans ce cas, n'était pas *vox Dei*, réclamait que l'on improvisât la solution du problème le plus ardu de la physique et de la mécanique. La lenteur des progrès obtenus pendant les trente-cinq ans qui ont suivi l'année terrible montre ce qu'il faut de génie et de temps pour une construction dont des énergumènes réclamaient l'exécution dans tous les clubs.

Le gouvernement de la Défense nationale n'osa pas, comme la Convention nationale, décréter la victoire; il crut qu'il serait plus facile de décréter la direction des ballons! Dupuy de Lôme fut chargé de l'exécution.

Le 3 octobre 1870, l'*Officiel* annonça au

public parisien que ce savant académicien avait été chargé de construire un aerostat qui franchirait les lignes ennemies, non seulement pour se rendre hors de la zone investie, mais pour rentrer à Paris. Quelques enthousiastes s'imaginèrent que la mission de ce ballon merveilleux serait encore plus sérieuse, et qu'à son aide on pourrait bombarder le camp allemand.

Dupuy de Lôme eut l'heureuse inspiration de s'adresser à Gabriel Yon, habile cordier des théâtres, qui avait accompagné Giffard (1) dans son expérience de 1855 comme aide de manœuvre et qui avait exé-



DIRIGEABLE DE DUPUY DE LÔME

cuté depuis lors un grand nombre d'ascensions.

Il exposa ses projets dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences pour 1870, rendant, en très bons termes, hommage à son prédécesseur à qui il n'avait pas cru devoir emprunter la machine à vapeur. Il se contentait modestement d'une chiourme de huit gabiers qui devaient se relever de quatre en quatre, afin de pouvoir naviguer indéfiniment avec la vitesse très modérée de 2 ou 3 mètres.

L'allongement du navire aérien était très faible; sa longueur était de 50 mètres et son plus petit diamètre de 11, de manière qu'aucun accident ne paraissait à redouter

(1) Henri Giffard. Voir *Contemporains*, n° 646.

par suite d'une rupture d'équilibre; son hélice, énorme, avait 9 mètres de diamètre avec une vitesse de 21 tours par minute.. Tout était calculé pour une allure que des hommes pouvaient supporter.

L'innovation la plus importante était une réminiscence du ballon du général Meusnier, en 1783. Celui-ci avait proposé l'emploi d'un ballonnet intérieur que l'on gonflait d'air de manière à conserver intacte la forme du ballon, malgré la résistance de l'atmosphère. Mais cette adaptation d'une idée géniale, qui n'avait point été adoptée par Giffard et dont le succès des *Lebaudy* prouve la haute valeur technique, n'avait eu lieu que d'une façon timide.

Le ballonnet n'était pas terminé par une soupape comme celui que projetait le général Meusnier. Il avait imaginé une longue manche ouverte par le bas par laquelle l'air du ballonnet était refoulé dès que la vitesse propre du ballon acquérait une valeur utilisable. C'était certainement un point faible dans la construction, mais, en même temps, une garantie de sécurité.

Dupuy de Lôme ne fut pas seul à construire un ballon pendant le siège de Paris. L'amiral Labrousse, qui lui avait disputé son siège à l'Académie des sciences, se mit encore sur les rangs. Ce dernier n'avait pas cherché à augmenter la vitesse en allongeant son appareil, mais il n'avait pas mis de ballonnet intérieur et il s'adressait à la rame au lieu de l'hélice. Il eut sur son concurrent l'avantage de pouvoir organiser une expérience le 9 janvier 1871.

Le ballon *le Duquesne*, monté par trois marins et commandé par un quartier-maître de la marine, partit en présence des membres de l'Académie des sciences. Élie de Beaumont, un des secrétaires perpétuels, déclara qu'il avait vu le ballon dévier de la ligne du vent, ce qui, évidemment, n'était point exact, car l'expérience ne réussit pas, et le contre-maître arrêta tout de suite le jeu des marins parce que le ballon tournait.

Le gouvernement de la Défense nationale comprit qu'il se devait à lui-même de risquer la grande tentative dont on avait tant parlé et qui, somme toute, était inspirée par un sentiment honorable : puisqu'en des jours de malheur la France s'était adressée sous toutes les formes au génie de ses enfants. On accorda donc les crédits nécessaires pour que l'expérience eût lieu à Vincennes, où le ballon avait été construit. Malheureusement, les autorités militaires ne comprirent nullement l'importance de cette opération : on traita Dupuy de Lôme comme un mauvais locataire en retard pour payer son terme. On l'obligea à partir le 12 février 1872, quoiqu'il régnât un vent beaucoup trop violent pour que l'ascension pût donner des résultats sérieux.

Le ballon était monté par quatorze personnes. Neuf formaient l'équipage. L'hélice tourna bientôt : on vit à des signes convenus le gouvernail exercer son action. On luttait donc contre l'air, car dans un système livré au vent on ne pourrait aucunement gouverner.

Deux heures après le départ, on recevait de Noyon la dépêche : « Réussite complète sur tous points; nos voyageurs bien portants et ravis. »

Le vent faisait 60 kilomètres à l'heure. On ne pouvait le vaincre, mais on avait lutté, une déviation de 12 degrés donnait la mesure de la force; elle aurait pu, la science en répond, imprimer au ballon, dans un air tranquille, la vitesse de nos anciennes diligences. On fait mieux aujourd'hui; on fera mieux encore, mais le nom de Dupuy de Lôme restera le premier. Le ballon de Vincennes est la galère de la marine aérienne (1).

Malgré cette circonstance défavorable, le ministère de l'Instruction publique nomma une Commission composée de savants officiels de premier ordre et de hauts fonctionnaires renommés pour leur mérite, mais dont aucun n'avait jamais été en ballon !

Le rapport fut très long, très circonstancié, et naturellement très favorable.

Mais, se défiant à juste titre de leur compétence, ces savants avaient exprimé le désir que l'épreuve fût recommencée dans de meilleures conditions, mais le ballon disparut sans que l'expérience annoncée tant de fois ait été exécutée.

---

(1) Joseph Bertrand, *Éloges académiques.*

Le grand évènement scientifique qui a produit les *Santos* et plus tard les *Lebaudy*, c'est l'introduction de la machine à explosion de pétrole dont ni Giffard, ni Dupuy de Lôme, ni Joseph Bertrand ne pouvaient deviner le progrès merveilleux. On peut dire que c'est l'automobilisme terrestre qui a produit l'automobilisme aérien. La gloire de Dupuy de Lôme, c'est d'avoir été le premier à expérimenter le ballonnet du général Meusnier et d'avoir mis la navigation aérienne dirigée à l'ordre du jour d'une façon inoubliable pour les aéronautes français.

XI. SÉNATEUR INAMOVIBLE BACS A VAPEUR — STATUE DE MONTGOLFIER

Le patriotisme et le talent véritable que Dupuy de Lôme avait montrés pendant le siège, donna l'idée au Comité bonapartiste du département du Nord de le proposer lors des premières élections générales, aux suffrages des habitants de Dunkerque. Il ne fut point élu, mais, en 1877, il fut nommé sénateur inamovible par le Sénat, qui avait alors la faculté précieuse de s'adjoindre les illustrations du pays.

Sa présence dans cette grande assemblée ne fut pas inutile. Fidèle à la règle de conduite qu'il s'était tracée, Dupuy de Lôme dans les questions d'affaires n'appartenait qu'au parti de la vérité.

On admira beaucoup quelques-uns des discours dans lesquels il soutenait les intérêts de la marine nationale et ceux des ouvriers auxquels il était sincèrement attaché, surtout pour les empêcher de se laisser séduire par les prédications de la démagogie.

Le projet de creuser un tunnel entre la France et l'Angleterre, dû à M. Thoiné de Gaumont, avait failli réussir vers 1875 : des travaux avaient été commencés, non seulement en France, mais aussi de l'autre côté du détroit.

Des sondages nombreux avaient indiqué qu'aucun obstacle naturel ne s'opposait à ce qu'on établît ce nouveau trait d'union entre les alliés de la guerre de Crimée.

Mais l'on avait compté sans les préjugés internationaux. Leur intensité devint si grande et il s'éleva une si violente tempête d'opinion en Angleterre que le projet dut être abandonné.

Dès 1873, Dupuy de Lôme avait prévu ce qui devait infailliblement arriver et avait proposé un projet de bacs à vapeur qui auraient fait un service de navires porte-trains pour franchir le détroit de Douvres à Calais ou *vice versa*.

Ces gigantesques bacs furent décrits dans une séance de l'Académie des sciences, demeurée célèbre par la surprise des auditeurs, au nombre desquels nous nous trouvions.

Dans les premières années des chemins de fer, on plaça les diligences sur les trains, et quand on arrivait au point où s'arrêtait la voie, on leur rendait leurs roues pour que les chevaux pussent achever le voyage.

Dupuy de Lôme voulut imiter ce procédé pour les trains eux-mêmes en leur faisant franchir le détroit sur des navires ayant 135 mètres de longueur. En introduisant les wagons par l'arrière, l'intrépide inventeur avait découvert le moyen d'obvier aux difficultés provenant de tous les changements de niveau de la mer.

Lors du centenaire de la première ascension d'une montgolfière, expérience à jamais mémorable, exécutée le 5 juin 1783, à Annonay, devant les États du Forez, on inaugura solennellement à Annonay une statue des frères Montgolfier (1). Ce monument était élevé à l'aide d'une souscription publique organisée par un Comité dont le président était Hippolyte Carnot, fils du conventionnel et père du quatrième président de la République française. Quoique les opinions de Dupuy de Lôme fussent bien connues, le Comité lui décerna à l'unanimité la présidence de cette solennité populaire qui obtint un retentissement universel. Il prononça le discours officiel résumant la carrière des Montgolfier.

(1) Montgolfier. Voir *Contemporains*, n° 539.

XII. LES ANNÉES DE RETRAITE MORT CHRÉTIENNE

Lorsque, fatigué par l'âge, Dupuy de Lôme songea à se préparer une retraite, il hésita, dit-on, entre la Bretagne, pays aimé de sa naissance, et la Provence, où il avait accompli ses plus beaux travaux et où il s'était marié. La Provence l'emporta.

Entreprenant et actif comme aux jours de son enfance, dit Joseph Bertrand, il imaginait des problèmes nouveaux, combattait le phylloxera, étudiait le jardinage, luttait contre le sol aride et desséché et promettait aux pauvres habitants, toujours menacés de la soif, d'arroser en tout temps leurs campagnes. Il fit des barrages, capta des torrents, creusa des puits, et, pour faire mouvoir les pompes, remplaça la vapeur par le vent. En attendant la promenade sous les ombrages assurés de l'avenir, il plantait et transportait avec des engins de son invention les plantes tropicales qui se plaisent sur ce sol brûlant.

Mais, durant ces années de repos, la santé de Dupuy de Lôme déclina rapidement. Il revint à Paris. Les médecins conseillèrent une opération douloureuse.

Dès le lendemain, dit Joseph Bertrand, un chirurgien illustre, son confrère et son ami, entre dans sa chambre à l'improviste, accompagné de ses aides. « Etes-vous prêt? » lui dit-il. Le vieux Breton, sans répondre, s'agenouilla avec effort, évoquant peut-être le souvenir de la vieille église de Plœmeur, il fit une courte prière, puis, s'étendant sur son lit de douleur: « Faites, dit-il, de mon corps ce que vous voudrez. » La science a ses limites; l'opération réussit, elle prolongea ses souffrances.

Il mourut le lundi 2 février 1885, muni des sacrements de l'Église. Il était âgé de soixante-huit ans. Les funérailles furent célébrées dans l'église de la Madeleine, le 4 février; il habitait 374, rue Saint-Honoré. Quelques mois plus tard, le corps était transporté à La Ciotat, près de Toulon.

Il laissait un fils, et deux filles mariées, l'une au général Zédé, l'autre à Georges Chancel.

Dupuy de Lôme avait le type breton bien accusé. Il n'était pas de haute taille, mais vigoureux et bien proportionné. Son esprit était calme, clair et pénétrant. Il parlait avec une simplicité et une bonhomie entraînante, et se faisait admirablement comprendre.

C'est au milieu de sa famille, dit M. Bertrand, sans se soucier du vacarme des enfants, que Dupuy de Lôme dessina ses plans les plus admirés. Absorbé par la méditation, on pouvait entrer et sortir sans qu'il s'en aperçût. Quand on l'appelait pour les repas, il répondait : « J'y vais », et ne bougeait pas.

Le soir du lancement du *Napoléon*, l'amiral Hamelin, préfet maritime de Toulon, recevait, dans un grand dîner, une députation présidée par M. Dufaure. Le héros de la fête se faisait attendre. On ne le retrouva que vers la fin du repas, immobile et pensif devant son œuvre splendidement pavoisée, et repassant, pour ne les oublier jamais, les joies de cette belle journée.

Pour apprécier cet homme illustre à sa juste valeur, il ne faut pas oublier que, lors de sa naissance, la vapeur était presque inconnue dans le pays qui avait négligé le marquis de Jouffroy (1), repoussé Fulton (2) et fait mourir dans un cachot Salomon de Caus (3). Presque toutes ses chaudières, ses machines, ses locomotives lui venaient d'Angleterre. La France était absolument tributaire de son ancienne ennemie héréditaire pour tout ce qui touchait à la vapeur dans la navigation fluviale et maritime.

Le 26 juin 1899, à Lorient, une statue en bronze lui a été élevée.

W. DE FONVIELLE.

BIBLIOGRAPHIE

KERVILER, *Bibliographie bretonne*, t. V. — LEGRAND, *Discours sur la tombe à La Ciotat*, 29 novembre 1885. — Inauguration de la statue à Lorient. — Discours prononcé par MM. Dislère, Maupéou et Ménard. — AMIRAL PARIS, *Notice sur Dupuy de Lôme. Académie des sciences*, t. C. — FROND, *Panthéon des illustrations françaises au* XIX*e siècle*, t. XI. — JOSEPH BERTRAND, *Eloges académiques*. Reproduit dans le *Cosmos*, année 1888. — NOUVELLISTE DU MORBIHAN, 7 août 1887, *Discours au lycée de Lorient*.

(1) Mis de Jouffroy. Voir *Contemporains*, n° 251.
(2) Fulton. Voir *Contemporains*, n° 597.
(3) Salomon de Caus (1576 1626), ingénieur et architecte français, regardé comme l'inventeur de la machine à vapeur, grâce à son ouvrage : Les *Raisons des forces mouvantes*, avec diverses machines tant utiles que plaisantes.

LES CONTEMPORAINS



AMIRAL BOUËT-WILLAUMEZ (1808-1871)

Le nom de l'amiral Bouët-Willaumez rappelle d'importants événements militaires : la guerre de Crimée et l'expédition de la Baltique en 1870; il est aussi inscrit dans les fastes de nos annales coloniales, par la fondation de nos colonies d'Assinie, de Grand-Bassam et du Gabon.

I. PREMIÈRES ANNÉES — CAMPAGNES DE GRÈCE ET D'ALGER — LES MACHINES A VAPEUR

Louis-Édouard Bouët naquit à Brest le 24 avril 1808; il ne devait prendre le nom de Willaumez qu'en 1844, après avoir été adopté par l'amiral comte Willaumez. Il était fils d'Alexandre Bouët, négociant et maire de Lambezellec. Il eut trois frères plus âgés que lui et qui servirent dans l'armée et la marine.

Après avoir fait ses études au collège de Vendôme, il entrait à quatorze ans à l'École navale installée alors à Angoulême.

Nommé le 16 octobre 1824 aspirant de 2e classe, il fut, au commencement de 1825, attaché à l'escadre de la Méditerranée, puis, peu après, fit campagne aux Indes.

A son retour il reçut, le 16 octobre 1826, l'aiguillette d'aspirant de 1re classe.

Nous le trouvons ensuite à la bataille de Navarin (20 octobre 1827), à l'expédition d'Alger (juin 1830), au blocus d'Anvers (1832). Après cette campagne, Bouët, promu enseigne, s'adonne à l'étude de la navigation à vapeur inventée par le marquis de Jouffroy (1), notre compatriote, mais perfectionnée par l'Américain Fulton (2).

En 1834, il avait été embarqué sur le *Sphinx*, le premier bâtiment de guerre à vapeur.

Le *Sphinx*, dit-il dans son ouvrage sur les *Batailles* (p. 408), fut employé activement lors de l'expédition d'Alger en 1830. Ses machines étaient de la force de 160 chevaux, *à balancier*, c'est-à-dire ne communiquant pas directement leur puissance à l'arbre des roues à aubes; et *à basse pression*, c'est-à-dire mues par une vapeur inférieure à une puissance de deux atmosphères. Le *Sphinx* surpassait tous nos bâtiments par la rapidité de sa marche et la solidité de ses machines; il fut considéré comme le phénomène de l'époque.

Après avoir pris à fond connaissance de cette « merveille », il obtint de se rendre à Indret dans les chantiers de la Marine, où il s'exerça au montage des machines et fit des essais avec le *Vautour* dont il était le second.

Promu lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1835, il demanda comme une faveur de continuer son service de second afin de compléter ses études et ses observations. Le ministre, accédant à sa demande, le félicita d'un zèle si louable. En janvier 1836 on lui confia le commandement du vapeur *l'Africain;* les machines réclamaient des réparations; Bouët se mit à l'œuvre et s'en tira avec honneur.

II. AU SÉNÉGAL
GÉNÉROSITÉ ET DÉSINTÉRESSEMENT

Avec l'*Africain*, Bouët se rendit au Sénégal, avec ordre de remonter le fleuve et de l'explorer; il partit accompagné du gouverneur Malavois et de l'agent de Galam. Bientôt les eaux ne furent plus assez profondes pour un navire, ils descendirent de l'*Africain* et s'avancèrent en canot; à plus de 200 lieues de la mer, aux cataractes de Félou, ils fondèrent le comptoir de Médine.

Le *Moniteur universel* du 26 octobre 1836 disait à ce sujet :

L'*Africain* est revenu à Saint-Louis le 10 septembre, vingt-cinq jours après son départ. Ce fut un périlleux voyage; MM. Malavois et Bouët ont renoué d'anciens traités qui pourront nous permettre de traiter de l'or et du morfil jusqu'à *Médine*. MM. Malavois et Bouët ont poussé ensuite jusqu'aux cataractes de Félou, colonnes d'Hercule de la navigation du Sénégal. Ils sont restés six jours en canot continuellement sous le soleil brûlant de la région de Médine, encore pire que celui de Galam.

Ce n'est pas impunément que les trois Européens parcoururent ces contrées mystérieuses : la fièvre jaune frappa mortellement le gouverneur et l'agent de Galam. Plus heureux, Bouët put rentrer en France à la fin de 1836; grâce à l'air natal, il était rétabli trois mois après.

Il devint alors aide de camp de l'amiral Grivel, préfet maritime à Brest; au mois de mai 1837, il reçut la croix de la Légion d'honneur.

A défaut d'autre exploration il proposa au ministre de la Marine de rechercher les places des *vigies* (rochers sous-marins) des côtes, de concert avec le lieutenant de vaisseau Tréhouart (1). Cela ne lui ayant pas été accordé, il sollicita avec instances son renvoi en Afrique.

A moi, écrivait-il à M. Pouyer, directeur du personnel de la Marine, à moi de nouveaux traités avec des rois nègres, des chefs de tribus; à moi des palabres, des lions, des tigres et des panthères.

On cède à ses instances et en septembre 1837 il reçoit l'offre d'une croisière avec le brick canonnière *la Malouine*, sur les côtes africaines occidentales; le brick vient d'y perdre son capitaine, son second, la moitié de ses hommes; mais Bouët n'hésite pas.

(1) Jouffroy. Voir *Contemporains*, n° 251.
(2) Fulton. Voir *Contemporains*, n° 597.

(1) Amiral Tréhouart. Voir *Contemporains*, n° 462.

Il était chargé d'explorer le littoral jusqu'au cap Lopez, sur une étendue de 600 lieues. Après avoir longé de la sorte le *Sierra-Leone*, les côtes dites *des Graînes* (république de Libéria), *d'Ivoire*, *d'Or*, le Dahomey, le Bénin, il contourna le golfe de Biafra et une partie du Congo.

En revenant, Bouët se chargea d'infliger un châtiment à des peuplades de la rivière Bonny qui avaient pillé trois bâtiments de commerce français. Il força les nègres à restituer en or et en ivoire la valeur des dommages.

Sa croisière le long des côtes dura six mois.

De retour au Sénégal, il rédigea un remarquable rapport sur ses observations maritimes, géographiques et commerciales.

Le 18 septembre 1839, Bouët était fait officier de la Légion d'honneur. Il n'avait que trente et un ans.

La Chambre de Commerce de Bordeaux lui offrit une bourse de jetons en or d'une valeur de 500 francs; il refusa le cadeau :

Ma conviction, écrivait-il, est que nous ne devons pas paraître défendre ou protéger les intérêts de telle ou telle fraction de la France, mais ceux de la France entière.

L'année suivante (1840) avec la *Malouine* il alla lever, malgré la surveillance du caïd de cette place, le plan du port de Mogador (Maroc). Il releva également les batteries et les fortifications servant à sa défense.

Aussi, à son retour, reçut-il les félicitations du ministre de la Marine et le grade de capitaine de corvette (30 septembre 1840), avec le commandement du *Nisus* et d'une escadrille de cinq bricks, pour une croisière sur les côtes occidentales d'Afrique; Bouët avait le titre de chef de la station navale.

En 1841, suivant la mission qu'on lui avait donnée, il alla conclure avec les chefs Louis et Denis du Gabon un traité par lequel ceux-ci reconnaissaient à la France la possession de la rive droite du Gabon.

L'aspect de la côte, dit M. Catteloup (1), est enchanteur. Ce qui frappe le regard c'est une végétation vivace, ardente, pour ainsi dire échevelée. Les palmiers, les bananiers, les fromagers, les manguiers, les bambous enchevêtrés les uns dans les autres, heurtent leurs feuillages dans une confusion qui n'est pas sans grâce. Une flore puissante, tapissant le fourré qu'elle embaume ou grimpant à la cime des arbres, corrige ce que la forêt pourrait avoir de monotone. Çà et là, des taches rouges, qu'on prendrait volontiers pour de gigantesques étincelles, percent brutalement le paysage; c'est le *grand flamboyant* qui jette autour de lui ses lueurs enflammées.

Un monde d'oiseaux, que le soleil habille, suivant la pittoresque expression des nègres, s'agite bruyamment dans les massifs, picorant à l'envi les mangues, les bananes et les ananas.

Dès lors, les marins pouvaient avoir là un centre de ravitaillement bien nécessaire à cause de l'éloignement de Saint-Louis. Bouët trouvait ce point d'autant plus avantageux que la « rade du Gabon est le plus vaste et le plus bel abri que possède la France entre les tropiques ». (1)

III. GOUVERNEUR DU SÉNÉGAL — CHEVAUCHÉES AVEC LES SPAHIS INDIGÈNES — LES MINES D'OR DE BAMBOUK

En 1842, le commandant Bouët est investi des fonctions de gouverneur intérimaire du Sénégal.

Peu après, les Toucouleurs du pays de Dimar, nègres remuants qui, en 1830, ont osé s'avancer jusque près de la capitale de notre colonie, s'agitent de nouveau.

Afin de les combattre efficacement, Bouët organise, pour la première fois, le corps auxiliaire des *spahis* indigènes, qui, depuis, ont rendu tant de services.

Bientôt les Toucouleurs envahissent le Oualo. Bouët se hâte d'aller avec ses nouveaux cavaliers à leur rencontre; les ennemis se retirent, il les poursuit jusque dans leurs forêts.

On lui signale de plusieurs côtés des passages de marchands d'esclaves. Il s'élance vers ces bandits inhumains et délivre leurs prisonniers.

(1) Cité par M. de Bizemont, extrait de la *Revue coloniale*, t. LIII, année 1874.

(1) Article de BOUËT, *Nouvelles Annales de la Marine*, t. IV, p. 227.

Quelle fougue et quel courage, dit Félix Julien, il déploie dans ces expéditions! La fièvre le dévore, le soleil le foudroie, les indigènes eux-mêmes tombent autour de lui; rien ne l'arrête.....

Toujours le premier à cheval, à la tête de ses spahis, il va, il va sans cesse; il se montre partout, il poursuit sans relâche le trafiquant d'esclaves.

Il recherche des moyens pacifiques d'enrayer ce mal; aussi encourage-t-il les missions catholiques et la création d'un collège, à Saint-Louis, où des fils de chefs et de notables indigènes recevront les lumières de la religion et de la civilisation. Il écrivait en 1848 :

Ce collège qui renferme déjà une cinquantaine de jeunes noirs et mulâtres du Sénégal ne s'est jusqu'à ce jour soutenu que grâce aux souscriptions volontaires de leurs parents. C'est une idée dont le germe demande à être développé, une création qui demande à être encouragée dans l'intérêt de la civilisation africaine. Que si la France répugne aux frais qu'entraîne une création de ce genre, l'Afrique n'est-elle pas en droit de lui répondre :

Vous qui êtes riche, qui êtes éclairée, ne soyez pas avare de vos richesses matérielles et morales envers mes enfants, que vous avez fait jadis massacrer, incarcérer et réduire en esclavage, non par milliers, mais par millions, pour satisfaire quelques-unes de vos luxueuses jouissances (1).

Les Frères de Ploërmel étaient arrivés au Sénégal en 1841 et Mgr Maynard, préfet apostolique, écrivait en 1842 : « Les habitants du pays sont remplis pour eux de respect et de vénération..... Leur dévouement porte déjà des fruits. » (2)

Un champ de plus en plus vaste allait s'offrir à leur zèle, l'influence française s'étendant de plus en plus dans le Sénégal, grâce à Bouët, qui multipliait ses travaux. En avril 1843 il résolut de parcourir le Ouallo. Voici quelques extraits de son journal (3), racontant son excursion :

La colonne comprend 26 spahis à cheval, 18 artilleurs avec 12 chameaux, 55 soldats d'infanterie, 50 laptots à pied, 6 chefs laptots à cheval, 8 chameaux avec des vivres, etc.

12 avril. — A 5 heures du matin, départ de Saint-Louis; à l'aide de chaloupes et de chalands la colonne passe le fleuve et débarque à *Sor*.

A *Gandom*, les habitants apportent des calebasses d'eau, du fourrage, etc.

13 avril. — La colonne arrive à *Mp'al* après une marche fatigante dans le sable et sous un soleil brûlant. Le chef du village est un vieillard aveugle; il me fait cadeau de deux bœufs, met sa tête entre mes mains (en guise de soumission).

Je lance quelques fusées le soir pour égayer la fête.....

15 avril. — A 1 heure du matin, le réveil..... pays désert coupé de bois de gommiers; un troupeau d'antilopes traverse notre route; je lance sur elles les spahis au galop en guise d'exercice, mais les chevaux, assez lourdement chargés, ne peuvent les atteindre.

Nous quittons le Cayor pour entrer dans le Ouallo. A 8 heures, la colonne arrive en vue du fort de *Merinaghen*.....

17 avril. — A minuit, départ par un beau clair de lune.

L'avant-garde fait fuir plusieurs éléphants qui vivent au milieu des herbes immenses de ces plaines..... Les gens de *Mall*, de *Lambaye*, de *Diokoul* viennent mettre leurs têtes entre mes mains et veulent entamer des palabres au sujet de l'établissement du comptoir de *Merinaghen;* je les engage à se rendre à *N'Der*, s'ils veulent connaître ma volonté; un brûlant harmattan se déclare et nous fait souffrir beaucoup de la chaleur jusqu'au soir, sous les tentes, le thermomètre accuse 50° centigrades.

On voit par ces détails quel est le courage dont doivent s'armer Bouët et ses compagnons européens.

Le 18 avril, une bande d'indigènes en armes, composée de 150 cavaliers et 500 fantassins, se montre menaçante; le gouverneur les calme par sa ferme attitude.

Il organisa une imposante cérémonie à *N'Der*, capitale du Ouallo. On y vit la célèbre et, paraît-il, fort jolie princesse Guimbotte, brouillée avec son mari, le roi des Trarzas (Mohammed-el-Habib). Elle avait su se mettre à la tête de toute la population du Ouallo. Guimbotte fit sa soumission à Bouët, le pria de la reconnaître publiquement pour sa sœur et obtint confirmation d'une rente de 9470 francs payés à son père Amar-Boye lorsqu'il vendit le Ouallo aux Français dont elle accepta, comme son père, la domination.

D'autres chefs vinrent, comme elle, mettre

(1) Bouët. *La Traite des Noirs.*
(2) R. P. Piolet, *Missions d'Afrique*, t. V, p. 108.
(3) *Revue coloniale*, octobre 1843.

leur tête entre les mains de Bouët. Le soir Guimbotte envoya au gouverneur du *couscous* qu'elle avait elle-même préparé.

Relevons encore ces détails du journal du vaillant officier :

25 avril. — Marche de jour sous un soleil torréfiant; nous sommes couverts de sable qu'un brûlant vent d'Est soulève par nuages..... les provisions d'eau ne peuvent suffire..... l'eau demi-salée de quelques mares stagnantes est bue avidement; après dix heures de marche nous atteignons le marigot de *Bop-en-der;* un chameau meurt de fatigue.

Après cette promenade militaire de 90 lieues, Bouët concluait dans son rapport à son retour à Saint-Louis (1er mai 1843).

Cette tournée a habitué les troupes du Sénégal à la vie de camp. Elle a montré notre cavalerie à tous. Elle m'a fait recueillir une foule de soumissions sur la route.

Les dépenses ont été presque nulles; la colonne a vécu de cadeaux, de bœufs, moutons, etc.

Le pays était loin d'être pacifié entièrement.

En juillet 1843, Bouët se voit forcé d'armer 2 000 hommes pour aller châtier, à Casga, les indigènes du Fouta-Djallon. Ceux-ci lui résistent avec 4000 hommes, mais doivent bientôt se soumettre devant l'incendie de leurs cases et une attaque habilement dirigée.

Tout en étant le justicier de ces régions, Bouët veut en même temps leur prospérité matérielle.

Une tentative importante, lisons-nous dans la *Revue coloniale* de 1850, a marqué le passage du capitaine Bouët au Sénégal; il chercha à donner au commerce un mouvement d'expansion vers les contrées centrales.

Une Commission désignée par lui partit, en 1843, pour explorer les pays du Haut-Sénégal et principalement pour examiner en remontant la *Falémé* certains districts aurifères du *Bambouk:* un établissement élevé sur cette rivière couronna cette entreprise.

Cet établissement est un progrès immense: c'est une étape pour fuir le théâtre infiniment petit des exploits des traitants de gomme.

La fondation de cet établissement, près de Farabana, fut d'autant plus aisée qu'autrefois, en 1715, un Français nommé Brüe avait élevé un fort, au nom du roi, en cet endroit; en 1843, les nègres parlaient encore avec respect de cet homme juste et bon.

En même temps qu'on exploitait les mines, le gouverneur, s'inspirant de l'exemple des Anglais en Gambie, favorisait au Sénégal la culture des arachides. Cette plante donne un excellent fourrage et la graine sert de nourriture pour les hommes.

Trois ou quatre mois, dit encore la *Revue coloniale*, suffisent pour semer la plante, lui donner les façons qui assurent son parfait développement et en faire la récolte. Tout cela est simple, facile, rapide. N'importe quel terrain convient.

Tout en assurant le bien-être des habitants, l'arachide les accoutume à un travail régulier, les fixe au sol, leur fait connaître les avantages de la propriété.

Elle offre d'admirables conditions pour les faire passer d'une vie indolente et vagabonde à la vie agricole.

IV. FONDATION DES COMPTOIRS DE GRAND-BASSAM, D'ASSINIE ET DU GABON

Tout en étant gouverneur intérimaire du Sénégal, Bouët restait le chef de la station navale de l'Afrique occidentale; aussi en juin 1843, il organisa une croisière afin d'obtenir du chef Peter, à Grand-Bassam, l'autorisation pour la France d'élever un fort ou plutôt de reprendre possession de quelques points de ces parages où déjà, au XIVe siècle, les Normands avaient fondé des établissements appelés le *Petit-Dieppe* et le *Petit-Paris.*

Les mots *Grand* et *Petit-Dieppe*, écrit Bouët dans un de ses ouvrages, (1) ont résisté au patois mi-anglais, mi-espagnol qui a envahi la côte Ouest d'Afrique.

Aussi les vieux souvenirs de la France m'ont rendu facile l'acquisition des terres de la rivière et de l'*Anse des pêcheurs*, acquisition que j'ai faite à cause de la facilité des communications et en vue d'un dépôt quelconque de combustible et de ravitaillement sur ce point.

.....Assinie est une ancienne possession française dont l'origine date de Louis XIV; abandonnée depuis, nous l'avons réoccupée en 1843, principalement en vue du commerce d'échanges que le cours considérable de la rivière d'Assinie promet à nos troqueurs.

---

(1) Bouët, *Commerce des Côtes d'Afrique.*

Dès juin 1843, il y envoya la *Malouine*, l'*Indienne* et l'*Éperlan*, qui arrivèrent le 5 juillet devant *Assinie*. L'entrée de la rivière était très agitée.

Nous fûmes à peine engagés dans les lames que les deux pirogues chavirèrent, lisons-nous dans le rapport du lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle; nous parvînmes à les redresser et nous gagnâmes la côte, en les poussant à la nage, obligés de plonger à chaque lame.

Les quatre chefs du village d'Assinie, Aigiri, dit Peter Coffée, Peter, Guachi et Assino Koao, vinrent me recevoir. J'avais apporté avec moi 6 fusils, 6 pièces d'étoffe, 20 kilos de tabac et 3 barils de poudre pour faire des cadeaux à ces chefs. Assino Koao parlant assez bien l'anglais traduisit aux autres chefs le but de ma mission. Je lui lus les articles du traité préparé; Aigiri l'écouta avec attention, y apposa sa croix, en me disant qu'il n'était que le délégué du roi Attacla, qui, résidant à plusieurs lieues, lui avait donné le commandement de la plage, qu'Attacla viendrait en personne me voir et apposer sa signature au traité.

Le temps nous pressait; je le priai, en attendant l'arrivée d'Attacla, de nous laisser choisir un lieu favorable pour y former un établissement. Il y consentit (1).

La construction du fortin fut pénible à cause du mauvais temps qui rendait la barre encore plus dangereuse.

Embarcations de tout genre, raconte M. Darricau, tout chavirait; les hommes qui venaient à terre avec hamacs, armes et bagages, ne firent aucune perte, mais tout fut mouillé.

Nous n'avions pas d'abri; l'inconvénient d'un pareil débarquement fut pour nous une véritable souffrance pendant plusieurs jours..... les vivres avaient été avariés.....

Les effets mouillés avaient été étendus sur un espace tellement grand que la surveillance y était à peine possible. Les indigènes étaient partout, au milieu de nous, mêlés à nos travaux; pas un ne témoigna même une intention de vol.....

Plus tard, les vivres manquèrent; ils envoyèrent des bananes et des ignames et ils cherchèrent à nous procurer toutes les ressources de leur village.....

Deux matelots périrent victimes des brisants; les pluies vinrent ajouter aux difficultés; malgré tout, les hommes étaient pleins d'ardeur pour la construction du fort, Bouët en avait proposé le modèle, dans le genre de ceux qu'on emploie en Algérie

Il sert au logement d'une petite garnison et renferme dans son rez-de-chaussée l'eau les vivres, les munitions.

Aux quatre angles du blockhaus et sur les deux diagonales du carré d'enceinte sont placés quatre magasins ou *barracons* à simple rez-de-chaussée, destinés à servir de lieu de dépôt pour les approvisionnements, les marchandises, etc.

Le *Moniteur*, à qui nous empruntons ces détails, ajoutait:

Avec une semblable installation dont la dépense n'excède pas 50 000 francs, chaque comptoir est en état de tenir tête à toutes les populations indigènes; au moyen d'un bâtiment stationnaire, il a ses approvisionnements assurés par la mer et il peut même résister à un coup de main de la part d'un bâtiment ennemi.

Le 18 juillet un radeau fut démoli par le brisant.

Je ne peindrai pas, raconte M. Fleuriot de Langle, tout ce qu'il y eut d'affreux dans un pareil spectacle..... la mort de trois personnes qui montaient le canot paraissait inévitable..... Au milieu des pièces de bois, deux têtes apparaissaient, M. de Mont-Louis se faisait facilement reconnaître; il remonta sur le radeau, chercha des yeux un mousse qui était avec lui, et, ne le voyant pas, il plongea au risque de sa vie et sauva ce malheureux enfant du milieu des pièces de bois qui, se heurtant et se brisant entre elles, auraient pu causer la mort de l'un ou de l'autre, si ce n'est de tous les deux.

A terre il n'y eut qu'un cri d'horreur, tous se précipitèrent à la plage; un nègre reçut le mousse des mains de M. de Mont-Louis qui, lui-même, au bout de ses forces, tomba sans connaissance.

Après l'arrivée d'Amadifou, neveu du roi Attacla, le 29 juillet, eut lieu la cérémonie de prise de possession au nom du roi de France :

Dès le matin, une foule de naturels s'était portée au comptoir; à 8 heures le pavillon de France flotta pour la première fois, salué par une salve de vingt et un coups de canon répétée par tous les navires de la rade, au milieu d'acclamations et de cris de joie. Immédiatement après, des jeux de toute sorte furent établis : les naturels prirent part à la fête et la plus grande fraternité ne cessa de régner. A midi, un banquet réunissait au premier étage du blockaus les officiers à terre, les chefs et les notables d'Assinie.

(1) *Moniteur*, 1er novembre 1843.

En rendant compte au gouvernement de cette prise de possession, Bouët-Willaumez, après avoir rapporté le courage et les souffrances des officiers et marins de l'expédition, ajoutait :

Ces dangers, ces fatigues, tout cela n'est rien ; c'est du succès que veulent à tout prix ces braves marins..... et ils l'ont eu..... ils l'ont eu glorieusement dans une saison où la navigation des côtes effraye tous les navires troqueurs.

Le blockaus d'Assinie porta le nom de *fort Nemours*.

Le 28 août, une prise de possession du même genre eut lieu à Grand-Bassam où trente soldats occupèrent un fortin, le *fort Joinville*.

Là non plus, les difficultés n'avaient pas manqué. En arrivant devant la côte, à défaut d'une pirogue propre à franchir les barres, l'enseigne de vaisseau Besson, nommé par Bouët pour commander le futur comptoir du Grand-Bassam, se rend courageusement à terre *à la nage*, en dépit des brisants.

En cherchant à établir un *va-et-vient* entre le rivage et la haute mer, le grand canot de l'*Alouette* chavire, est défoncé et mis en pièces par les vagues; des 8 hommes qui le montent 4 disparaissent, embarrassés sans doute dans des cordages; 2 autres ne sont sauvés que par l'intrépidité de 2 laptots sénégalais, lesquels, en plongeant plusieurs fois, malgré la violence des lames, les ramènent à terre sans connaissance.

Enfin le *va-et-vient* est installé, des radeaux, formés avec des pièces de mâtures et des vergues fortement liées ensemble, transportent à terre les objets de débarquement; en quinze jours, tout ce qui devait servir à fonder le comptoir était à terre.

Les indigènes témoignent les mêmes dispositions bienveillantes que ceux d'Assinie. Le jour de la cérémonie de la prise de possession, tous les chefs, le roi de Grand-Bassam, Peter, en tête, se rendent au comptoir : des présents leur sont distribués; des salves de vingt et un coups de canon, tirées par les batteries du fortin et répétées par les bâtiments en rade, saluent le pavillon français sur le blockaus.

Un feu d'artifice termine cette journée.

Au mois de mars 1844, Bouët visita les nouvelles possessions, Assinie et Grand-Bassam, puis, descendant jusqu'au Gabon, il signa avec le chef de la contrée un traité qui nous donnait les deux rives du fleuve.

La France, en prenant possession de ses nouvelles colonies, se préoccupa immédiatement de les évangéliser. Dès le 31 décembre 1843, M. de Mackau, ministre de la Marine, écrivait : « Chaque comptoir recevra trois missionnaires et trois Frères convers auxquels sera servi un traitement colonial (1). »

V. CAMPAGNE DE MOGADOR — MARIAGE DU CAPITAINE DE VAISSEAU BOUËT AVEC Mlle DE KERDANIEL — IL EST ADOPTÉ PAR L'AMIRAL WILLAUMEZ

Le long séjour de Bouët dans la région tropicale africaine et les appréciables services qu'il avait rendus méritaient son rappel et son élévation à un grade supérieur; auparavant le gouvernement voulut lui procurer une campagne de guerre : il lui enjoignit d'aller avec le vapeur *le Véloce* rejoindre à Mogador l'escadre du prince de Joinville (2) qui, pour châtier le Maroc, avait, le 15 août, bombardé Tanger. On a vu plus haut que Bouët a levé en 1840 le plan de Mogador; il y arrive avec le *Véloce* le 16 août au matin.

Le prince a bombardé la ville le 14, débarqué quelques troupes le 15; à peine arrivé, Bouët reçoit le commandement en second de 600 hommes; il débarque à leur tête, s'élance sur les batteries ennemies, encloue les canons, les jette à bas des remparts, noie les poudres, enlève les drapeaux marocains, et rentre à bord avec ce trophée et dix pièces de canon. En récompense de sa vaillance, il est chargé de porter à Paris le butin et la nouvelle de la victoire. Les drapeaux conquis furent déposés aux Invalides (3).

---

(1) Le 28 septembre 1844 arrivait au *fort d'Aumale*, au Gabon, le P. Bessieux, qui devait y rester quarante ans. (R. P. PIOLET, t. V, p. 221.)

(2) Prince de Joinville. Voir *Contemporains*, n° 581.

(3) On lisait à ce sujet dans le *Moniteur* du mardi 3 septembre 1844.

« Aujourd'hui dimanche 1er septembre, M. le colonel Dumas, aide de camp du roi, accompagné de M. le capitaine de corvette Bouët, a remis entre les mains de M. le lieutenant-général Petit, remplaçant M. le

Nommé capitaine de vaisseau par décret du 17 octobre 1844, il épousa, peu après, Mlle de Kerdaniel (1), appartenant à une vieille famille noble de Bretagne et fille d'un vaillant marin, le vice-amiral baron Marant de Kerdaniel.

Bouët, adopté peu après par son parent l'amiral Willaumez, prit son nom et devint héritier, par collation royale, de son titre de comte. Il faisait revivre ainsi l'un des noms les plus glorieux des annales de la marine (2).

VI. RÔLE DE BOUËT-WILLAUMEZ DANS L'AFFAIRE DU « DROIT DE VISITE »

Quelques mois après son mariage, en janvier 1845, Bouët accompagne à Londres notre ambassadeur de France le duc de Broglie (3). Il s'agissait d'obtenir l'abolition de l'humiliant *droit de visite*, accordé en 1833 aux navires britanniques. Il profita de son séjour dans la capitale anglaise pour plaider chaleureusement la cause des esclaves, ainsi qu'il l'a raconté lui-même :

Interrogé sur la situation de la traite des noirs, je tins le langage suivant devant M. le duc de Broglie et le Dr Lushington :

— Mes dix années de navigation ou de séjour sur les côtes occidentales d'Afrique m'ont amené à penser que l'abolition de la traite des noirs sur cet immense littoral à l'aide de croisières seulement était chose impossible à réaliser, quelque nombreuses d'ailleurs que fussent les escadres en croisière.

Mais qu'une escadre française, en croisière, composée de vingt croiseurs dont le quart serait occupé à se ravitailler ou à rafraîchir ses équipages suffirait pour faire avec succès la police du pavillon de la France et rendrait inutile le droit de visite concédé depuis 1833 à la Grande-Bretagne.

Que l'interdiction de tout débarquement de marchandises européennes dans les foyers de traite serait un système bien plus efficace pour hâter la suppression du trafic des esclaves.

Qu'en cas d'insuccès de ce système il faudrait se mettre en mesure d'attaquer les factoreries d'esclaves, en débarquant à main armée et à l'improviste, à travers les remparts des brisants qui bordent les territoires de traite ; que cette extrémité dernière, toute rigoureuse qu'elle parût, était peu de chose si on la rapprochait des actes de cruauté et d'immoralité profonde que la traite des noirs entraînait après elle.....

Les représentants de la France obtinrent gain de cause pour le droit de visite, relatif à l'esclavage; l'Angleterre assura qu'elle châtierait et surveillerait les négriers, tandis que notre escadre, portée comme la sienne à 26 navires, agirait de même, faisant la police des bâtiments portant notre propre pavillon.

Bouët, chargé de mettre en pratique le droit qui nous était accordé, fut renvoyé à la fin de 1845 vers l'Afrique occidentale, sur le *Caraïbe;* le contre-amiral Montagnies de la Roque, chef de la nouvelle station navale, l'attacha à son état-major.

Avant de partir, Bouët-Willaumez avait remis à l'impression son livre intitulé : *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale.*

Les éléments de ce magnifique ouvrage, assure M. Félix Julien, fourniront à nos Chambres de commerce de précieux documents pour de lucratives expéditions.

Bouët se faisait un devoir de protéger les négociants, tout en libérant à l'occasion

---

gouverneur maréchal Soult, absent, les drapeaux pris à Mogador.

» Ces drapeaux, au nombre de six, ont défilé ensuite, portés par des sous-officiers décorés, devant les rangs des invalides qui les ont accueillis avec le plus vif enthousiasme.

» Une foule considérable assistait à cette touchante érémonie. »

(1) Elle est morte le 13 février 1905, âgée de quatre-vingt-deux ans.

Il eut de son mariage une fille qui épousa un officier de marine, M. de Kersabiec, et un fils, René, qui naquit à Paris le 12 novembre 1847, fut élève du *Borda* en 1865, et succomba, étant lieutenant de vaisseau, le 27 août 1884, à l'attaque de Mingan (Fou-Tchéou). Il avait épousé en 1872 Antoinette de Bragard, sœur de Mme de Lesseps.

(2) Mousse à quatorze ans, J.-B. Philibert Willaumez, était né le 7 août 1761, à Belle-Isle; à vingt et un ans (1782), il fut remarqué pendant la guerre de l'Indépendance; aussi Louis XVI lui fit-il cadeau d'un très beau cercle de réflexion; d'Entrecasteaux obtint pour lui le grade d'enseigne et l'emmena en Océanie dans son voyage à la recherche de La Pérouse. Capitaine de vaisseau à trente-quatre ans (1795), il guerroya dans la mer des Indes et aux Antilles. Contre-amiral en 1805, il était vice-amiral en 1819, et grand-officier de la Légion d'honneur. Louis-Philippe lui conféra les titres de pair de France (1837), et de comte (1844). Il mourut à Suresnes le 16 mai 1845. Sa dépouille mortelle a été déposée au pied du mont Valérien.

(3) Duc de Broglie. Voir *Contemporains*, n° 590.

les esclaves. Malheureusement, au commencement de 1847, il dut revenir, sa santé s'étant altérée.

Il plaida de nouveau pour la grande cause qu'il avait faite sienne, et demanda au gouvernement de reconnaître la république africaine de Libéria fondée sur la côte des Graines par des noirs civilisés venus d'Amérique : la France suivit ce conseil. Après les journées de février 1848, l'esclavage fut brusquement supprimé dans nos colonies. Cette mesure, due à l'initiative de gens peu au courant de la condition du travail colonial, fut prise sans précaution et sans préparation; elle provoqua les plus graves désordres.

Toutefois, Bouët jugea le moment favorable pour la publication de son livre sur la *Traite des noirs*.

VII. LA « TRAITE DES NOIRS »

Dans cette œuvre, où il atteint parfois à l'éloquence, l'auteur fait le tableau de la triste situation des nègres enlevés en Afrique pour devenir la propriété de ceux qui les achètent.

Des hommes sans foi ni loi allaient dans des villages du centre et y prenaient leur marchandise humaine parfois de force, parfois avec le gré de chefs noirs complices ou même avec le consentement de parents. Cette chose incroyable nous est affirmée par l'auteur de la *Traite des noirs :*

Il y a quelques années, je rencontrai en mer un navire négrier que, à cette époque, je n'avais pas le droit de capturer; je fis subir un interrogatoire aux esclaves. Parmi les jeunes filles ou femmes, il s'en trouvait qui avaient été vendues, celle-ci par son frère en échange d'un fusil; celle-là par son mari, en échange d'un bœuf; une troisième par un ami de son père; deux autres par leur oncle; une, enfin..... je n'ose le redire, avait été vendue par sa propre mère!.....

Parfois la route à suivre par les captifs de leur village à la côte était fort longue, et quelques-uns, trop battus ou plus faibles, succombaient en chemin.

Les autres, arrivés aux baraquements destinés provisoirement à leur servir de geôle, y trouvent un autre martyre :

Les conducteurs d'esclaves, qui entassent les victimes de leur cupidité par centaines dans les barracons, n'avisent pas toujours à s'approvisionner des vivres nécessaires pour leur alimentation; et alors ce sont les affreuses tortures de la faim qu'ont à supporter les esclaves.

Bouët-Willaumez constata les fonctions digestives altérées chez un certain nombre de libérés; d'autres avaient la raison égarée : l'un d'eux, tourmenté d'un appétit féroce, insatiable, tenta d'étrangler son voisin pour obtenir sa portion; une jeune fille se jeta sur sa compagne pour lui dévorer le flanc.

Et, au milieu de ces horreurs, les captifs étaient parfois forcés de s'égayer malgré eux; leurs maîtres jugeaient cela nécessaire à leur santé.

Ils (leurs ravisseurs) les font sortir deux fois par jour des barracons et les contraignent à s'asseoir en rond, mais enchaînés, au milieu de la cour de l'établissement de traite; des barraconniers les accompagnent et les placent en ordre et à rangs serrés côte à côte; l'un de ces satellites noirs, armé d'un fouet, entonne un chant africain et frappe des mains en mesure : malheur à l'esclave qui ne l'imite pas! Le fouet plane au-dessus des têtes et imprime par la terreur un mouvement énergique de joie, de rires, de chants et de battements de mains à ce vaste cercle de chair humaine; un autre barraconnier se barbouille de blanc ou de jaune et tâche de provoquer les rires par des danses et des contorsions.....

On frémit en jetant un coup d'œil sur le relevé approximatif des nègres capturés alors annuellement pour être voués à de tels martyres!

Voici ce relevé, toujours d'après la *Traite des noirs :*

Chaque année, le trafic des esclaves arrache violemment 60 000 noirs à leur famille, à leur pays natal, pour enrichir quelques coupables spéculateurs du Brésil ou de Cuba..... Quel douloureux spectacle!.....

VIII. DÉBARQUEMENTS ARMÉS DE BOUËT POUR FAIRE RESPECTER NOTRE PAVILLON ET RÉPRIMER LA TRAITE DES NOIRS

Celui qui avait si chaleureusement plaidé la cause des esclaves fut jugé digne d'aller

réprimer la traite. Il a exposé dans les *Nouvelles Annales de la Marine* les résultats de sa croisière.

Depuis 1848, plusieurs navires français avaient pris une part plus qu'indirecte à des coups de traite d'esclaves ; ils ne se gênaient pas pour arriver à la côte d'Afrique avec un assez grand nombre de pièces à eau, un faux pont volant, d'immenses chaudières, etc..... Mes instructions me prescrivaient d'y mettre bon ordre.

Notre croisière ne pouvait avoir trait qu'à la répression du trafic des esclaves *sous pavillon français;* quant à la répression de ce trafic sous les autres pavillons, nous ne pouvions y participer qu'en opérant les descentes armées à terre, et cela encore avec l'autorisation des chefs du territoire infesté de foyers de traite.

D'autres nations, surtout l'Angleterre et le Portugal, s'efforçaient aussi de les réprimer.

Les mois de décembre et de janvier furent consacrés à assurer les vivres de la division et à pousser rapidement les exercices de canon, de voile, de mousqueterie et quelques manœuvres d'infanterie, pour le cas où des marins seraient appelés à débarquer : école des tirailleurs, formation en carré, marche sur double colonne d'attaque, etc.

Quand les marins furent bien exercés, vers les premiers jours de février 1849, les bâtiments, réunis sur la rade de Gorée, appareillèrent pour descendre la côte sous les ordres du chef de la station navale. On relâcha d'abord à Grand-Bassam. Des habitants du district avaient essayé de fermer la lagune Ebrié et la rivière aurifère l'Akba. Ils avaient, de plus, attaqué et pillé un navire de commerce français : ils espéraient, par leur opposition, nous fatiguer et nous amener à abandonner notre possession. Le 15 mars 1849, Bouët débarqua à Grand-Bassam avec 200 marins armés en guerre et attaqua *Yabou,* le village le plus important de la contrée. Les indigènes ripostèrent avec des armes à feu, mais ils durent implorer pardon en constatant les effets autrement terribles de notre fusillade et en voyant flamber plusieurs de leurs cases : ils restituèrent les marchandises volées et payèrent une forte indemnité.

Après ces représailles, Bouët s'occupa de chercher à capturer les cargaisons humaines de navires négriers.

Enfin, dans une autre expédition, il détruisit, conjointement avec les troupes de l'État naissant de Libéria, quatre foyers d'esclaves établis par les négriers sur le territoire même de *Libéria.*

Ces démonstrations, la présence d'un chef français énergique, en imposèrent à la fois aux *barraconniers* et aux pillards de marchandises du littoral et rassurèrent les trafiquants français et étrangers, qui vinrent plus volontiers sur ces côtes.

D'avril 1849 à mai 1850, entre Gorée et *Sierra-Leone,* dit-il, l'on signala l'arrivée de quarante-quatre trois-mâts ou bricks français, aux points de *Matacong, Rio-Nunez, Rio-Pongo, îles de Loss,* etc..... Et le chef de la station navale pouvait dire avec orgueil dans son rapport : *La confiance maritime a donc reparu sur ces mers africaines.*

Il déplorait cependant de n'avoir pu empêcher complètement (sauf sur la *côte des Graînes*) les navires négriers de venir, en échappant à la surveillance, sur tel ou tel point de ces côtes immenses pour recueillir des esclaves destinés au Brésil, et il ajoutait :

C'est sur le continent américain qu'il faut surtout atteindre et frapper la traite, si l'Europe veut la détruire radicalement; *si cette Europe chrétienne veut sérieusement racheter son passé encore souillé des encouragements criminels qu'elle a prodigués à une autre époque au trafic des esclaves.*

Le chef de la station navale avait fait ce qui était en son pouvoir pour la répression de la traite en Afrique même.

Cela ne lui faisait pas négliger l'instruction et la formation de ses marins. Il a longuement décrit dans les *Nouvelles Annales de la Marine* (t. IV) les manœuvres par lesquelles il excitait leur émulation; le 25 septembre 1849, il organisa au mouillage de Saint-Paul de Loanda un grand concours de tir qui donna des résultats remarquables; le 22 octobre, en dehors des bancs et passes du Gabon, la *Pénélope*, la *Recherche,* le *Dupetit-Thouars*, l'*Argus* et l'*Achéron*, lut-

tèrent de vitesse pour « larguer, border, hisser, orienter les voiles ». La *Pénélope* a fini la première en 8m,30s, les autres quelques secondes plus tard, ce qui témoignait d'une grande dextérité.

Le passage de Bouët au Gabon, en 1849, fut signalé par la fondation de *Libreville*, ainsi nommée parce que ses premiers habitants étaient, en partie, des esclaves libérés par l'officier français.

Sa mission au Gabon terminée, le commandant remonta vers le golfe de Biafra : là encore, nouveau concours. Le 16 mars 1850, il y eut lutte de rapidité de manœuvre entre la *Pénélope* et la corvette américaine *Portsmouth*, pour « carguer et serrer » les voiles ; le *Portsmouth* mit juste le double de temps que la *Pénélope*, c'est-à-dire 4m,15s.

Après le retour à Lorient, le préfet maritime, en inspectant la *Pénélope*, témoigna sa satisfaction d'un état sanitaire bien meilleur qu'on n'avait osé l'espérer pour une telle campagne.

Pour cette « redoutable » station d'Afrique, dit Bouët, dont on avait fait un épouvantail pour nos familles, les autorités médicales ne comptèrent que 0,6 pour 100 de mortalité sur le chiffre total des équipages.

Et il ajoute .

Ces exercices de toute sorte que je multipliai pendant six heures sous les yeux du préfet maritime excitèrent un tel étonnement dans son esprit que le ministre voulut bien, sur son rapport, accorder de nouvelles décorations à ceux des marins blessés qui attendaient encore une récompense.

Bouët fut promu commandeur de la Légion d'honneur, à cause, disait le *Moniteur*, « du *brillant courage* qu'il venait de déployer dans l'Afrique occidentale ».

Il resta ensuite trois ans à terre, s'occupant de la rédaction de son principal ouvrage : *Batailles de terre et de mer*.

IX. BOUËT-WILLAUMEZ PENDANT LA GUERRE DE CRIMÉE

Lors des préparatifs de la guerre de Crimée, Bouët-Willaumez fut réclamé à la fois par le vice-amiral Hamelin (1), chef l'escadre de la Méditerranée, et par le vice-amiral Bruat, chef de l'escadre de l'Océan.

Lié par des engagements antérieurs, il embarqua sur la *Ville-de-Paris* avec Hamelin, et devint son chef d'état-major. Le 12 août 1853, il était contre-amiral.

Hamelin multiplia les exercices de guerre. Les marins en étaient mécontents, mais le chef d'état-major tint la main à ce que les manœuvres de compagnie, de bataillon, tentatives de débarquement, attaques simulées, etc., fussent souvent répétées.

L'escadre reçut, le 22 octobre, l'ordre de franchir les Dardanelles.

Les bâtiments légers passèrent les premiers, et le *Napoléon*, vapeur de guerre à grande vitesse construit par Dupuy-de-Lôme (2), les suivit, remorquant la *Ville-de-Paris ;* les bâtiments anglais se voyaient obligés d'attendre toute une semaine qu'il plût au vent de les laisser passer.

Le 14 novembre, les deux escadres alliées allèrent mouiller en rade de Beïkos, à l'entrée de la mer Noire.

A la fin de décembre, l'amiral russe Nachinoff ayant bombardé et détruit la flotte ottomane à Sinope, Anglais et Français s'y rendirent (4 janvier 1854) et recueillirent les blessés turcs. La guerre fut déclarée à la Russie le 27 mars 1854 et, le 12 avril, au matin, les escadres alliées bombardaient le port d'Odessa.

Bouët doit, sur l'ordre d'Hamelin, « suivre à bord du *Caton* les phases de l'affaire et aviser aux cas urgents » ; dès 8 heures, le *Vauban* a reçu trois boulets rouges ; l'un brise quelques rayons de ses roues à aubes, les autres mettent le feu à sa muraille-avant ; le chef d'état-major arrive à bord et prescrit au commandant d'aller mouiller au milieu des escadres afin d'en recevoir les secours nécessaires.

A 1 heure, des lueurs rougeâtres s'élèvent des casernes et magasins du port qui flambent, une explosion formidable retentit

(1) Amiral Hamelin. Voir *Contemporains*, n° 623.
(2) Dupuy-de-Lôme. Voir *Contemporains*, n° 668.

presque au même instant : c'est la poudrière russe qui saute!..... *Vive l'empereur!* crient enthousiasmés les équipages français auxquels répondent les *hourras* des Anglais.

Vers 4 h. 1/2, la destruction du port était complète.

Le 26 avril, les escadres alliées se présentent devant Sébastopol où était la flotte russe et se mettent en panne devant l'entrée du port.

Bien que provoqués pendant quinze jours, les Russes se gardent d'accepter un combat inégal : les Anglo-Français étaient d'un tiers supérieurs en nombre.

Durant ce temps, le chef d'état-major cherchait à annihiler l'escadre russe. Dans cette vue, il proposa de demander une trentaine de vieux bâtiments à la Porte, de les charger de pouzzolane et de pierres, de les remorquer jusqu'à l'entrée du port, où on les attacherait deux à deux, et là, après les avoir conduits à une place indiquée d'avance par les remorqueurs, on les ferait couler au moyen de clapets que l'on ouvrirait. Mais on n'accepta pas d'exécuter ce projet sur-le-champ ; d'ailleurs, les Russes bouchèrent eux-mêmes la passe, comme nous le verrons plus loin.

Rentré à Varna, Bouët prit part, le 22 mai, à la conférence tenue avec les amiraux français et anglais, et dans laquelle le maréchal de Saint-Arnaud (1) et lord Raglan décidèrent de transporter les troupes de terre de Gallipoli, où elles étaient alors, à Varna. Cela s'exécuta et, le 1er juillet, Saint-Arnaud félicitait les marines alliées, auxquelles était venue se joindre l'escadre de l'Océan commandée par Bruat (2).

Les amiraux, les officiers, les marins de nos flottes se sont dévoués à la pénible mission de transporter vos colonnes à travers les mers. Vous les avez vus livrés aux plus durs travaux pour réaliser des opérations d'embarquement et de débarquement souvent répétées, et nous pouvons dire qu'ils se sont disputé l'honneur de hâter la marche de nos aigles.

(1) Maréchal de Saint-Arnaud. Voir *Contemporains*, n° 107.

(2) Amiral Bruat. Voir *Contemporains*, n° 610.

Cette opération si importante n'était qu'un jeu auprès de celle qui se préparait : l'expédition de Crimée.

Soldats et marins étaient également en proie au choléra. Le vaisseau-amiral *la Ville de Paris* compta 80 morts. Le maréchal de Saint-Arnaud s'écriait : *Je suis sur un volcan; il faut sauver l'armée par un coup de tonnerre!*

Mais comment se mouvoir? Comment, pour aller attaquer les Russes en Crimée, débarquer en hâte 90000 hommes et un matériel immense? Comment exposer tout cela aux vents de l'équinoxe, aux tempêtes d'une mer étroite et dangereuse?

Cependant à tout prix il fallait débarquer..... et réussir.

On tint des conseils de guerre ; Bouët-Willaumez y prit souvent la parole ; il proposa des « ordres » pour le débarquement et conseilla le choix de la plage d'*Old-Fort* plutôt que celle de la Katcha qu'indiquait Saint-Arnaud.

Old-Fort est choisi définitivement le 19 août. Le 28, paraît l'ordre d'embarquement d'Hamelin, contresigné par Bouët. Le prince de Joinville a écrit dans ses *Etudes sur la Marine* au sujet de ce document .

Jamais le génie guerrier de notre nation, jamais la perfection des institutions auxquelles nous devons notre armée, notre marine, notre Corps d'officiers ne s'est révélé avec plus d'éclat.

L'histoire rendra justice à l'amiral Bouët et aussi aux généraux de Martimprey et Trochu. Ce furent les auteurs de cette merveilleuse entreprise où tout était à organiser et où tout fut prévu.

De son côté, le capitaine de vaisseau Grivel dit dans la *Guerre des côtes :*

Les ordres transmis à cette époque par le chef d'état-major de l'escadre française pourront longtemps servir de modèle.

Suivant ces indications s'opéra le 12 septembre le débarquement à Old-Fort.

Au soleil levant, Bouët avec Canrobert (1) se rend à terre en baleinière. Des sapeurs qui l'accompagnent plantent un drapeau : toute la flotte salue de ses acclamations.

(1) Canrobert. Voir *Contemporains*, n° 218.

En vingt minutes, 5000 hommes sont à terre.

Le soir, 3 divisions étaient débarquées avec leurs tentes et des vivres pour six jours.

La nuit, la mer devint houleuse, la pluie tomba par torrents.

Le lendemain malgré la houle, la 4e division débarqua sans accident.

L'amiral Hamelin écrivait au ministre de la Marine :

Le contre-amiral Bouët-Willaumez a rendu de bien grands services à l'escadre depuis quinze mois qu'il en est le chef d'état-major..... Je ne saurais trop me louer de lui.

Bouët mérita de nouveaux éloges en organisant Kamiesch pour servir de port de refuge à nos escadres. Il n'eut pas à mettre à exécution son projet d'obstruer la passe de Sébastopol, car, après la bataille de l'Alma, le 20 septembre 1854, les Russes coulèrent eux-mêmes dans ce but plusieurs de leurs navires.

Trois semaines après, le 17 octobre, a lieu le bombardement de Sébastopol. A 1 heure, les flottes entrent en ligne. A 2 heures, un obus fait explosion sur la dunette de la *Ville de Paris;* seuls de tout l'état-major Hamelin et Bouët se relèvent sans blessures.

L'attaque contre la forteresse a échoué, le siège va commencer. Les marins, désormais, n'ont plus que le rôle d'approvisionner nos soldats, rôle modeste mais dangereux, sur cette mer Noire redoutable par les mauvais temps.

L'ouragan du 14 novembre fut effrayant. Bouët-Willaumez nous le décrit ainsi :

Vers 8 heures, le vent commença à souffler avec violence du Sud-Ouest; la mer ne tarda pas à devenir monstrueuse. Les vaisseaux anglais et français ont mouillé tout ce qu'ils ont de chaînes et d'ancres : les uns cassent ces chaînes, d'autres s'abordent entre eux. Par moment on voit les quilles des vaisseaux entre deux lames où viennent ensuite disparaître même leurs batteries hautes.....

Trois bricks de commerce français et dix grands transports anglais se jettent à la côte, leurs débris sont roulés sur la plage où des nuées de cosaques assaillent les malheureux naufragés.

Au coucher du soleil, le vent mollit, mais peu après il reprend avec une nouvelle fureur..... Les grains de grêle et de neige nous coupent la figure et glacent les mains..... Les coups de roulis et de tangage sont épouvantables.....

Pendant la nuit l'ouragan continue avec la même violence.....

Au jour il est un peu moins fort, mais ne paraît vouloir tomber que vers 8 heures du matin. Presque tous les vaisseaux signalent qu'ils ont perdu ou cassé leur gouvernail..... On voit de tous côtés des débris de bâtiments transportés sur la plage.

Pourtant nos marins avaient lutté avec toute leur énergie pour assurer le salut de leurs vaisseaux.....

Ce fut pour Bouët la dernière grande épreuve de cette guerre : Hamelin ayant été fait amiral et rappelé le 5 décembre 1854, il dut l'accompagner en France.

Le nouvel amiral devint ministre de la Marine le 19 août 1855 et chargea son chef d'état-major de s'occuper de l'envoi de batteries flottantes en Crimée : elles parurent devant Kinburn le 17 octobre 1855.

X. BOUËT-WILLAUMEZ PENDANT LA GUERRE D'ITALIE — SES EXPÉRIENCES DE TORPILLES — SON CARACTÈRE INDÉPENDANT

Trois mois avant la signature de la paix, à la fin de l'année 1855, le contre-amiral Bouët-Willaumez fut appelé au commandement de la station du Levant.

Des soulèvements avaient éclaté en Grèce : il fut chargé d'y conduire un Corps expéditionnaire.

Il parcourut ensuite les côtes de la Syrie et de l'Asie Mineure.

Une haute récompense vint reconnaître les services qu'il avait rendus cette année et la précédente : le 12 juin 1856, il était nommé grand-officier de la Légion d'honneur et, le 1er avril 1859, il fut appelé au poste de membre titulaire du Conseil des travaux de la Marine.

Il dut le quitter pour rejoindre à Toulon l'escadre de l'amiral Romain-Desfossés, destinée à la guerre d'Italie. Composée de 27 bâtiments de toutes grandeurs, elle quitta Toulon le 12 juin, se dirigea vers Antivari d'où elle partit le 1er juillet pour Venise; elle se disposait à attaquer ce port quand on annonça la paix de Villafranca.

Bouët fut, peu après, nommé vice-amiral (9 juillet 1860). En août, il devenait préfet maritime à Cherbourg, et, l'année suivante, préfet maritime à Toulon (4 mars 1861).

Là, il s'occupa de l'embarquement des troupes destinées à l'expédition du Mexique, et là aussi, le 5 avril 1864, il reçut le commandement de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée et mit d'abord son pavillon sur la *Ville-de-Paris*, puis sur le *Solférino*, cuirassé à éperon.

Il remplit bientôt une mission à Tunis ; des troubles avaient éclaté dans la régence et la Turquie envoya une escadre sur ses côtes. La France considérait depuis longtemps la Tunisie comme autonome; elle crut voir là une revendication de possession et s'inquiéta d'avoir en Algérie les Turcs comme voisins. La diplomatie de l'amiral triompha : les navires turcs se retirèrent, mais il paraît qu'un haut fonctionnaire de notre marine avait accepté un cadeau du bey..... On parlait de cela à mots couverts; un officier fit même insérer dans un journal une note tendancieuse à ce sujet.

Bouët ne broncha pas, et Félix Julien nous a conté à ce sujet cette piquante anecdote :

L'amiral se promenait à grands pas dans sa galerie, les mains enfoncées dans les larges poches de son pantalon. Il avait bonne mine, l'air enjoué comme à l'ordinaire.....

— Eh bien!..... qu'avons-nous de nouveau aujourd'hui? dit-il à l'officier en question.

— Mais rien, amiral, si ce n'est que je vous quitte.

Bouët-Willaumez s'arrêta.

— Oui, je viens vous demander à partir, et c'est pour vous éviter l'ennui de me renvoyer. Car, à ce qu'il paraît, vous allez être obligé de le faire d'un moment à l'autre.

— Obligé, dites-vous, et par qui?

— Mais, dame, par le ministre, apparemment..... Une lettre dans ce sens est arrivée hier soir à la préfecture.

— Ah! dit l'amiral en se remettant à marcher, ceci est autre chose. je n'ai encore rien reçu! Mais nous verrons.

Son grand front chauve s'était rembruni.

— Nous verrons s'ils oseront me proposer à moi une pareille vilenie, à moi Bouët-Willaumez.

Mais ils ne savent donc pas qui je suis? Est-ce que je leur dois quelque chose, par hasard? Je suis vice-amiral, j'ai une fortune indépendante, je me moque d'eux tous, de l'empereur, du Sénat avec..... Entendez-vous!

Qu'ils me démontent s'ils veulent, mais me faire commettre une lâcheté, jamais!

On laissa à l'amiral son officier.

Cette même année (1864), il imaginait sa tactique du *carré naval*.

En 1865, il dut accompagner avec toute l'escadre le yacht impérial *l'Aigle*, qui conduisait Napoléon III en Algérie (1).

Deux mois après, élevé à la dignité d'amiral de France, il reprit à Toulon ses travaux et rédigea sa *Tactique supplémentaire à l'usage d'une flotte cuirassée*, qu'il expérimenta pendant près d'un an, allant à Brest, Portsmouth et Cherbourg et choisissant pour manœuvrer les plus mauvais temps.

Revenu à Toulon, il y essaya de nouvelles torpilles qui donnèrent les résultats les plus concluants dans les expériences faites avec de la nitroglycérine.

Le 7 avril 1866, il quitta son commandement pour aller siéger au Sénat.

Un jour, excité par certaines récriminations au sujet de la campagne de Crimée, il eut un de ces mouvements d'éloquence qui électrisent une assemblée.

Ses collègues le choisirent pour vice-secrétaire d'abord et ensuite pour secrétaire.

Le 19 juin 1866, il présenta des observations dans la discussion du sénatus-consulte relatif aux colonies.

Il fut nommé, le 30 décembre 1868, grand-croix de la Légion d'honneur; il était déjà grand-croix de l'Ordre du Sauveur de Grèce, commandeur de l'Ordre du Bain d'Angleterre, grand-officier des Ordres de Saint-Maurice et Lazare d'Italie, du Medjidié de Turquie, de Saint-Grégoire le Grand.

Il étincelait donc de décorations aux jours de grandes solennités comme l'Empire en organisait; mais, hélas! à tout cela allait succéder le deuil de la patrie!

(1) Napoléon III. Voir *Contemporains*, nos 544-546.

XI. L'ESCADRE DE LA BALTIQUE EN 1870 — CRUELLES ÉPREUVES — LA MORT — DISCOURS DE L'AMIRAL JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

La guerre de 1870 va commencer : le 8 juillet, elle est imminente; le 10, à peu près décidée; le 15, déclarée.

Un Conseil, quelques jours après, s'occupe, aux Tuileries, de choisir un chef d'escadre pour aller inquiéter les côtes d'Allemagne.

Déjà, depuis l'incident du Luxembourg, qui avait failli provoquer une guerre avec la Prusse, Bouët-Willaumez avait étudié à fond un projet de débarquement sur les rivages du Holstein, du Sleswig, du Hanovre.

Tout était prévu, calculé dans ce plan. L'amiral semblait donc tout désigné pour commander l'escadre de la Baltique.

En attendant, les journées passent.

Nommé enfin le 22 juillet, Bouët arbora dès le lendemain son pavillon à bord de la *Surveillante*, à Cherbourg.

On lui avait promis une belle flotte; mais, à son arrivée, il ne trouva en état que quelques navires.

Et il fallait partir immédiatement!

Nous n'oublierons jamais, écrit-il, l'effarement qui régna dans les ports quand il fallut faire tête à de pareilles exigences.

On promettait à Bouët de lui envoyer dans la suite ce qui lui manquerait.

Dès le 24 au soir, quarante-huit heures après sa nomination, il part de Cherbourg avec huit unités seulement: *Surveillante, Gauloise, Guyenne, Flandre, Océan, Thétys, Jeanne d'Arc*, frégates cuirassées, et un aviso, *Cassard*.

Sur quelques bâtiments, sur la frégate amirale, *la Surveillante* entre autres, il n'existe point encore de rôle de combat. Les ponts sont encombrés, les canons engagés..... Le départ fut si précipité que l'on conserva à bord des ouvriers du port travaillant jour et nuit, jusque par le travers de la Tamise, d'où un aviso les ramena à Cherbourg.

Le 28, l'escadre double la pointe de Skager.

Le représentant de la France, M. de Saint-Ferréol, presse l'amiral d'entrer dans la Baltique. « A Copenhague, lui dit-on, l'enthousiasme est au comble. Le brave petit peuple danois n'attend que le débarquement d'une de nos compagnies de marins pour se lever en masse. »

Mais l'alliance danoise était un mythe, et le brave petit peuple n'était point décidé à se lever en masse avant d'avoir appris nos victoires.

Le 2 août, Bouët reçoit l'ordre d'*entrer dans la Baltique*.

Que peut-il entreprendre? Il a de bons vaisseaux, mais ils sont lourds. Un jour, l'*Arminius*, plus léger, échappe ainsi au gros *Cassard* en tôle; la *Thétys* et la *Jeanne d'Arc* ne peuvent l'atteindre : il va se cacher dans les sinuosités du Jutland.

L'amiral, toujours à la recherche des ennemis, parcourt les côtes du Holstein, du Mecklembourg et de la Poméranie; c'est en vain, il ne rencontre rien!

On lui a permis un débarquement armé; il songe à Kiel, mais il n'a ni canonnières, ni batteries flottantes, ni infanterie de marine!..... et, au lieu des renforts attendus, il apprend que nos marins sont appelés à débarquer et à combattre dans les forts de Paris, afin de remplacer nos soldats vaincus et prisonniers.

Dans le Conseil de guerre qu'il réunit, on décide qu'il *est impossible d'agir*.

Tout ce qu'on reconnait praticable, c'est de réaliser les blocus de Kiel et de Lubeck, par la baie de Neustadt et ceux de Stettin, de Stralsund et de l'île Rugen.

Bouët songe alors à bombarder *Kolberg;* il se rend devant ce port, mais il s'aperçoit que la ville, quoique entourée de fossés et de murs, est sans défense. Les jetées étaient couvertes de curieux; des femmes, des enfants prenaient l'air.

Un mot de l'amiral peut faire de tout cela un monceau de ruines. Il n'osa le prononcer par humanité et aussi par crainte de représailles de la part des Prussiens,

maîtres d'un quart de nos départements.

Où aller désormais? Ses navires sont aussi trop lourds pour qu'il approche des côtes; l'été se passe. Vient l'automne avec ses coups de vents et ses tempêtes; un jour, le *Rochambeau* se trouve tout à coup affalé sur la côte et a bien du mal de se dégager; une autre fois, la *Surveillante* a son gouvernail arraché.

En octobre, le commandant en chef de l'escadre de la Baltique regagne Cherbourg; il en repart bientôt pour remplacer l'amiral de Gueydon sur les côtes du Hanovre; mais, ayant relâché à Dunkerque, il y tombe malade et doit être remplacé par le contre-amiral Penhoat.

On attaquait vivement dans la presse le héros du Sénégal et de Crimée, on l'accusait de n'avoir pas bien servi nos intérêts dans la Baltique, alors qu'il lui était matériellement impossible d'y faire quelque chose.....

Cela fut, dit-on, la cause de sa maladie.

Autorisé à se rendre dans sa campagne de Maisons-Laffitte, il y mourut très chrétiennement, le samedi 9 septembre 1871.

Les obsèques furent célébrées le mercredi 13 à Maisons-Laffitte. Nous lisons dans le *Journal Officiel* du 14:

Cette douloureuse cérémonie avait réuni un nombreux concours d'amis. On y remarquait l'amiral Pothuau, ministre de la marine, M. Ferdinand de Lesseps, et la plupart des officiers généraux et autres officiers de la marine résidant à Paris.

Selon les dernières volontés de l'amiral Bouët-Willaumez, il ne lui a pas été rendu d'honneurs militaires.

Au sortir de l'église, les restes mortels de l'amiral ont été conduits au cimetière du Père-Lachaise, pour y être déposés dans le caveau de sa famille.

Un discours fut prononcé par l'amiral Jurien de la Gravière (1):

..... Ne cherchez pas ailleurs la cause de sa mort: il est mort du deuil de la patrie!.....

..... Adieu, mon ami; adieu, mon vieux camarade; le ciel te devait peut-être la mort d'un soldat sur le champ de bataille. Si un boulet t'eût frappé devant Sébastopol, tu n'aurais pas connu l'amertume de nos suprêmes douleurs!

Mais non, pour nous, il vaut mieux que tu sois mort en nous léguant l'exemple de ta fin si ferme, si douce et si chrétienne.

Repose en paix! tu as bien vécu et tu es bien mort!

J. d'Erlo.

(1) Jurien de la Gravière. Voir *Contemporains*, n° 262.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de Bouët-Willaumez.

Bouët-Willaumez, *Description nautique des côtes de l'Afrique occidentale* (1846). *Commerce et traite des noirs dans l'Afrique occidentale* (1848). — Bouët-Willaumez, *Batailles de terre et de mer* (1855). — *Annuaire de la Marine.* — *Revue des Deux Mondes* (article de Bouët-Willaumez. A. *La flotte française en 1852*, livr. du 1er avril 1852. — B. *Les colonies françaises en 1852*, livr. du 1er juin 1852). — *Nouvelles Annales de la Marine et des Colonies* (t. IV. Article de Bouët *sur sa campagne dans l'Afrique occidentale en 1849-50*). — *Revue maritime et coloniale*, articles de Bouët. A. *Tactique supplémentaire à l'usage d'une flotte cuirassée* (déc. 1868, t. XXII, p. 265). B. *Le port et la ville de Brest* (*ibid.*, p. 773). C. *Le carré naval* (1869, t. XXVII, p. 693). — Sénat. Séance du mardi 19 juin 1866. *Observations présentées dans la discussion du sénatus-consulte relatif à la constitution des colonies*, in-8°. — Sénat. Séance du vendredi 9 avril 1869. *Discours prononcé sur la loi relative à l'appel du contingent.*

A consulter sur Bouët-Willaumez.

Prince de Joinville, *Vieux souvenirs. Études sur la Marine.* — Chevalier (capitaine de vaisseau), *Histoire de la Marine*, t. IV. — Jurien de la Gravière (Amiral), *L'escadre du Levant. L'escadre de la mer Noire.* — Lanzac, *Notice sur Bouët-Willaumez.* — *Annuaire historique.* — *Annuaire des Deux Mondes.* — *Revue coloniale.* — Kerviler, *Bibliographie bretonne*, t. V. — *Revue maritime et coloniale* (mars 1872, excellent article de M. A. Moulharac). — *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1871, II, 247. Frond, *Panthéon des Illustrations françaises*, t. XI. — *Illustrations du* XIXe *siècle*, 10e série. — *Annuaire de Brest pour 1876* (p. 50, notice de Levot). — Camille Rousset, *Histoire de la guerre de Crimée.* — de Bazancourt, *La Marine française pendant la guerre de Crimée.* — H. de la Gorce, *Histoire du second Empire.* — Félix Julien, *L'Escadre de la Baltique en 1870.* — Maréchal Canrobert, *Souvenirs d'un siècle.* — *Le Correspondant*, 25 octobre 1871. — *L'Océan*, 15 sept. 1871.

LES CONTEMPORAINS



VICOMTE LOUIS DE BONALD, PHILOSOPHE ET HOMME D'ÉTAT (1754-1840)

I. PREMIÈRES ANNÉES — MOUSQUETAIRE DU ROI — MARIAGE — MAIRE DE MILLAU

Louis-Gabriel-Ambroise, vicomte de Bonald, naquit à Millau, en Rouergue, le 2 octobre 1754. Il appartenait à une très ancienne famille, et plusieurs de ses ancêtres avaient fait bonne figure dans l'histoire (1). A quatre ans, il perdit son père, et le portrait qu'il nous a donné de cet homme de bien laisse deviner quel vide cette mort prématurée dut creuser au foyer familial.

Un caractère vrai, un cœur droit et bienfaisant, une âme sensible et compatissante le rendaient cher à ses amis et précieux à sa famille. Il avait l'esprit très cultivé, et son attention à mettre par écrit tout ce qu'il lisait, tout ce qu'il voyait de remarquable avait beaucoup contribué à former son jugement. Il se livrait peu, paraissait sérieux et rêveur, mais son talent pour la poésie légère, son goût pour la plaisanterie décelaient en lui un fond de gaieté qui rendait son commerce extrêmement agréable pour ceux avec lesquels il vivait familièrement. Une piété solide et éclairée qu'il

(1) Dans son *Histoire de l'Église réformée*, Théodore de Bèze, fait mention d'un grand-oncle de notre écrivain, Étienne de Bonald, conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut un des plus rudes adversaires de l'hérésie.

avait conservée au milieu du tumulte des armes mettait le comble à ses vertus.

Nous retrouverons dans Louis de Bonald plusieurs traits, et non des moindres, de la physionomie paternelle. La piété que le père sut conserver dans la vie agitée des camps, le fils la conserva chez les mousquetaires du roi.

La Providence qui semble se plaire à confier aux mains de femmes éminentes et vertueuses l'enfance des hommes illustres, accorda ce bienfait au vicomte de Bonald. Sous l'autorité ferme et douce d'une femme de haut mérite, l'enfant vécut ses premières années et reçut ces leçons de vertu dont on ne le vit jamais se départir durant toute une longue vie. C'est aussi de sa mère qu'il tint son ardente foi catholique et le puissant amour de l'Église qui fait l'unité véritable de sa glorieuse existence.

Vers l'âge de onze ans, le jeune adolescent quitte le toit familial; il se rend à Paris pour y poursuivre des études commencées dans le calme du foyer. Le petit provincial s'installe dans une pension modeste, située près de la barrière du Trône, non loin du bois de Vincennes. Quelques années plus tard, il entrait, pour les années de rhétorique et de philosophie, au célèbre collège de Juilly que dirigeait alors un Oratorien d'une distinction et d'une vertu singulières, le P. Mandar. Bonald professait pour cet homme de bien une profonde estime, et il entretint avec lui, jusqu'au moment de la Révolution, une correspondance dont malheureusement nous ne possédons rien.

Lorsque le jeune homme a terminé ses études, il quitte l'austère (1) maison de l'Oratoire pour devenir mousquetaire.

C'était un Corps attaché au service personnel du roi. Les mousquetaires avaient une renommée de mœurs libres, de vie facile et paresseuse. Louis de Bonald ne suivit pas les exemples qui s'étalaient dans ce milieu de soldats mondains. Il employait ses loisirs à de laborieuses études, lointaine préparation aux travaux qui devaient remplir la seconde partie de sa vie.

Quand Louis XVI, âgé de vingt ans, monta sur le trône, le jeune mousquetaire rencontra, dans les galeries du palais, la reine Marie-Antoinette, alors dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. La souveraine lui adressa quelques flatteuses paroles, accompagnées d'un regard rempli de bienveillance. Cette rapide entrevue ne disparut jamais de la mémoire de Louis de Bonald, et, après bien des années, le grave philosophe en rappelait volontiers le souvenir.

Survint la suppression du Corps des mousquetaires. Le jeune homme retourne dans sa ville natale. Après quelques jours, il épouse Élisabeth de Guibal de Combescure, fille d'un capitaine de cavalerie, qu'une étroite parenté rattachait au chevalier d'Assas.

Bonald fut de bonne heure mêlé à la vie publique. A peine revenu à Millau, il fut élu maire, malgré son extrême jeunesse. Les circonstances étaient déjà graves; on sentait partout un malaise précurseur des terribles événements qui allaient se produire. Les esprits s'agitaient et la contagion de la doctrine nouvelle avait pénétré jusqu'aux provinces les plus éloignées. Bonald sut retarder longtemps, pour la ville de Millau, les orages de la Révolution. Plus d'une fois, il prévint des collisions imminentes entre les protestants et les catholiques. Il suivait l'exemple de son bisaïeul, Pierre de Bonald, qui, à l'époque des guerres de religion, mérita les éloges de Louis XIV, pour avoir empêché l'effusion du sang.

II. MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Au mois de février 1790, à la réorganisation des municipalités, Bonald, par 293 voix sur 360, fut réélu maire de Millau. Bientôt après, en juillet de la même année, l'Assemblée constituante décrétait la création d'assemblées départementales. Ce fut pour les concitoyens de

(1) Henri de Bonald, auteur d'une courte notice sur la vie de son père, nous apprend qu'à Juilly les œuvres de Racine étaient proscrites. Louis de Bonald les lisait en cachette.

Bonald une occasion de lui témoigner une fois encore leur profonde estime. Il est nommé membre de l'Assemblée de l'Aveyron par une majorité de 452 voix sur 523, malgré les menées du trop célèbre Chabot, alors prieur du couvent des capucins de Rodez, et qui, sous la bure du moine, laissait déjà pressentir le redoutable conventionnel. Bonald fut appelé à la présidence de l'Assemblée par le choix presque unanime de ses collègues. Les fonctions qu'il remplissait à Millau étaient incompatibles avec les nouveaux devoirs dont la confiance publique l'avait chargé. Il dut quitter cette ville, et les notes intimes qu'il écrivit à cette époque, nous apprennent que ce ne fut pas sans quelque déchirement.

J'ai donné, dit-il, ma démission de la place de maire, que j'exerçais depuis le 6 juin 1785. Dieu seul sait ce que j'y ai souffert. Je lui ai offert mes peines, et il a daigné m'en dédommager en ne permettant pas que la tranquillité publique fût troublée pendant ce long espace de temps, et au milieu des circonstances les plus orageuses. Il m'appelle dans une nouvelle carrière, à de nouvelles croix : je m'y résigne, et, s'il daigne m'en faire triompher, je lui demande d'écarter de moi l'esprit d'orgueil et d'amour-propre.

Bonald se maintint toujours à ces hauteurs où le plaçaient sa foi religieuse en même temps que la naturelle grandeur de son caractère.

Sans se leurrer de vaines espérances, Bonald ne se croyait pas le droit de refuser son concours, au moment où son pays courait aux abîmes. Il entreprit la tâche difficile de présider, parmi le trouble grandissant, à l'organisation d'un des nouveaux départements.

Les événements se précipitaient avec rapidité. L'Assemblée nationale venait d'imposer à la faiblesse du monarque l'acceptation de la Constitution civile du clergé. Bonald ne balança pas sur l'attitude à prendre : son devoir et son honneur exigeaient qu'il résignât ses fonctions et ne se mêlât point aux ennemis de l'Église et de la patrie. Il donna donc sa démission, et pour que nul ne pût se méprendre sur les motifs de cette décision soudaine, il adressa à ses collègues la noble lettre qu'on va lire :

Dispensé par ma place d'assister aux délibérations du Directoire, j'aurais pu prolonger mon séjour loin de vous, Messieurs, et éviter ainsi de concourir personnellement à l'exécution des nouveaux décrets; mais je dois à la foi que je professe un autre hommage qu'une absence équivoque ou un timide silence. J'ai donné, je donnerai toujours l'exemple de la soumission la plus profonde à l'autorité légitime, et les dispositions les plus sévères ne m'arracheront ni un regret ni un murmure : mais sur des objets d'un ordre supérieur, et qui me paraissent intéresser ma religion, je n'irai pas, en me séparant de cette *autorité visible* de l'Église, que les éléments les plus familiers de ma croyance m'ont appris à reconnaître dans le corps des pasteurs, unis à leur chef, m'exposer à des doutes cruels, à des remords déchirants pour celui qui a confié à ces consolantes vérités le bonheur de son existence.

L'Assemblée nationale a décrété des changements dans la discipline ecclésiastique et la constitution du clergé; elle a imposé aux pasteurs le serment de s'y conformer et de les maintenir. Le roi, sur des instances réitérées, a donné sa sanction à ces décrets; mais le chef de l'Église garde le silence; mais les premiers pasteurs rejettent unanimement ces innovations; mais les pasteurs secondaires, unis à leurs évêques, annoncent partout la plus invincible résistance; mais plusieurs, même de ceux qui y avaient adhéré, rétractent leur adhésion, comme une faiblesse ou une surprise.

Et moi, *à qui il est commandé de croire, et non de décider :* moi, qui sais que le mépris du Saint-Siège et de l'autorité des premiers pasteurs a été le principe de toutes les discussions religieuses qui ont désolé l'Église et l'État; moi, qui ne puis séparer le respect que je dois à ma religion du respect qu'elle me commande pour ses ministres, j'irais prévenir la décision du chef de l'Église, braver l'opinion unanime de mes pasteurs, déshonorer ma religion en plaçant ces prêtres entre la conscience et l'intérêt, le parjure et l'avilissement; je leur dirais : Jure ou renonce à tes fonctions, à ta subsistance, comme en d'autres temps on disait à des hommes : *Crois ou meurs!*

Non, non, Messieurs, non; l'humanité autant que la religion se révolte à cette pensée. Ce n'est pas là, sans doute, le prix que mes concitoyens mettaient à la confiance dont ils m'ont honoré; ils me reprocheraient un jour de l'avoir usurpée, et je renonce aux témoignages flatteurs qu'ils m'ont donnés, si je ne puis en jouir sans trahir ma conscience et leurs plus grands intérêts.

Cette lettre, premier écrit que Bonald ait publié, est avec raison considérée comme

une éloquente préface à son œuvre tout entière.

Après ce coup d'éclat, Bonald se retire à la campagne. Mais, dès lors, sa vie n'est plus en sûreté. Sa famille multiplie ses instances pour qu'il se dérobe sans tarder à l'imminence du péril; il prend le parti d'émigrer.

III. PENDANT L'ÉMIGRATION (1)

Il se rend d'abord à l'armée des princes et lorsqu'elle est licenciée, il va se fixer à Heidelberg, dans le Palatinat du Rhin. Bonald, qui, à son arrivée en Allemagne, avait confié au collège Saint-Charles ses deux fils aînés, les retira de cette Université célèbre, et résolut de se consacrer tout entier à leur éducation. La première fois qu'il pénétra avec eux dans l'église du Saint-Esprit, à Heidelberg, il fut frappé de cette inscription : *Solatori Deo* (à Dieu consolateur), qu'il lut au-dessus du maître-autel :

— Mes enfants, leur dit-il, ces mots semblent s'appliquer particulièrement aux émigrés.

Ce fut parmi les soins de cette éducation, au milieu des cruels tourments que lui causaient les malheurs croissants de la patrie, que Bonald entreprit la composition de son premier ouvrage : *La Théorie du Pouvoir politique et religieux*. Pour un si ample sujet, il n'avait à sa disposition que l'*Histoire universelle* de Bossuet, avec quelques volumes de Tacite, qui resta jusqu'à la fin son auteur de prédilection. On lui avait prêté l'*Esprit des Lois*, de Montesquieu, et le *Contrat social*, de Jean-Jacques Rousseau. C'est pour réfuter ces ouvrages malsains qu'il résolut d'écrire, et c'est à ce noble projet qu'il consacra les loisirs de l'émigration.

Plus tard, en janvier 1811, Bonald publiait un curieux article sur la multiplicité des livres.

A la vue de ces immenses bibliothèques, vastes cimetières de l'esprit humain, où dorment tant de morts qu'on n'évoquera plus, l'imagination s'effraye!

Et il allègue l'exemple de Pascal, de Corneille, de Bossuet, de Bourdaloue, de Molière, de La Fontaine, se confinant dans un petit nombre d'ouvrages, pour la plupart de l'antiquité classique. Bonald pensait sans doute à lui-même et à son studieux exil, lorsqu'il rappelait ces illustres exemples, appuyés du mot d'Hobbes :

— Si j'avais lu autant de livres que tels et tels, je serais aussi ignorant qu'ils le sont.

Lorsqu'il publia, en 1796, la *Théorie du Pouvoir*, Bonald avait atteint sa quarante-deuxième année. Ainsi, nous ne trouvons pas chez lui cette étrange précocité dont bien des écrivains aiment à faire état. Il estimait que le métier d'écrivain n'était compatible qu'avec la maturité de l'expérience. Plus tard, en décembre 1810, il publiait dans les *Débats* un article sur les jeunes écrivains; il s'y montrait d'une sévérité presque excessive, et réservait aux hommes d'âge avancé le monopole des questions principales.

— Il y a, disait-il, dans la maturité de l'âge une autorité qu'aucune autre ne peut remplacer.

Le labeur acharné n'endormait pas, dans l'âme de l'émigré, la pensée de la patrie et des maux qu'elle endurait. Lorsque passaient à Heidelberg des colonnes de prisonniers français, il aimait à se trouver sur leur route, à se mêler à leurs rangs, pour causer de la France. Ce lui était surtout un vif plaisir de rencontrer un Aveyronnais, d'échanger quelques phrases de patois, de l'aider d'un secours pris sur sa misère. Un jour, il avait ainsi longtemps marché avec une colonne de prisonniers que l'on conduisait en Bohême, et s'était oublié dans le charme de conversations qui lui rappelaient la patrie. Quand il voulut retourner sur ses pas, un caporal autrichien lui barra brusquement le passage. Il s'obstinait à le faire marcher du même pas que les autres captifs, très divertis de cette méprise,

(1) Il prit en exil le nom de Saint-Séverin qui lui permit de correspondre quelquefois avec les siens.

lorsque intervint un officier qui le délivra.

Cependant les journées s'écoulaient pour Bonald dans la plus noire tristesse. Un de ses fils a raconté l'incessante et douloureuse rêverie dans laquelle il restait abîmé, durant de longues heures, et comment, dans les parties d'échecs qu'il consentait à jouer avec ses enfants, il était souvent battu.

Lorsque fut achevée la composition de la *Théorie du Pouvoir*, Bonald voulut se rapprocher du midi de la France. Il mit son manuscrit dans un havresac, et, suivi de ses deux fils, il se rendit à pied jusqu'à Constance. Les voyageurs allèrent occuper, près des portes de la ville, dans le village d'Egelshoffen, une maison de paysan, d'où la vue s'étendait sur les splendides perspectives du lac.

Dans cette retraite, Bonald se livrait à un labeur héroïque, pour écarter l'obsession des sombres pensées. Il s'appliquait à polir son manuscrit. Plus d'une fois, il lui arrivait d'en lire à ses enfants les endroits faciles pour en essayer l'effet sur leur raison naissante. En même temps, il prenait l'avis d'hommes de mérite, que la Révolution avait rassemblés au même endroit.

Après de longues hésitations, Bonald se décida à publier son ouvrage. Des prêtres émigrés avaient établi à Constance une imprimerie dont le faible produit devait soulager la misère d'ecclésiastiques nombreux, victimes de la Révolution. Bonald leur confia l'impression de son ouvrage, le seul d'ailleurs qui sortit jamais de cet atelier. L'édition entière fut envoyée à Paris, où elle fut saisie par ordre du Directoire. Quelques exemplaires, envoyés par l'auteur à ses amis, échappèrent seuls à ce désastre.

Le vif intérêt que cet ouvrage excita parmi les privilégiés qui le lurent, Fontanes, La Harpe, Chateaubriand (1), permet de juger du succès qu'eût obtenu sa libre publication. On pressait vivement l'auteur de donner une nouvelle édition, Bonald le désirait et néanmoins ce fut seulement après sa mort que la *Théorie du Pouvoir* vit de nouveau le jour,

On s'étonne, écrivait-il dans la *Revue européenne*, en août 1834, que je n'aie pas fait réimprimer mon ouvrage de la *Théorie du Pouvoir*. Je n'ai jamais écrit par goût, encore moins par ambition et par intérêt; j'ai cru remplir un devoir, et j'ai pris la plume sous l'influence d'une irrésistible impression.

Cet ouvrage, composé sans secours et sans livres, avec des réflexions et des souvenirs, au milieu des misères de l'émigration et des soins que je devais à mes enfants, fut imprimé en Allemagne et envoyé à Paris, où il fut saisi par la police et où je faillis l'être moi-même. Je le fis parvenir à Bonaparte à son retour d'Égypte, en cachant toutefois mon domicile. Un peu plus tard, il me fit presser, par Desmarest, chef de sa police secrète, de le faire réimprimer, se chargeant d'en faire les frais. Je m'y refusai, pour n'être pas obligé de supprimer ce que je disais de Louis XVIII, dont j'annonçais le retour... .

Bonald était encore à Constance lorsqu'il apprit la mort de sa mère; il éprouva de cette perte une douleur profonde.

IV. RENTRÉE EN FRANCE

Au printemps de l'année 1797, la persécution semblait diminuer. Bonald résolut de rentrer en France avec ses deux fils. Toujours à pied, faute de ressources, ils traversent la Suisse et atteignent Lausanne, d'où ils se rendent à Nyon, en côtoyant les bords du lac de Genève. Ils gravissent ensuite la chaîne du Jura et arrivent au-dessus de la ville de Saint-Claude, après deux nuits de marche dans les montagnes. Par une nuit obscure et orageuse, les trois voyageurs, sur un bateau fragile, traversent un torrent grossi par les neiges fondues. Ils parviennent heureusement à l'autre bord; et, après avoir évité les postes militaires établis sur la frontière — ils voyageaient sans passeport, — ils atteignent la grande route de Lyon.

Bonald resta trois semaines dans cette ville, dont les ruines s'étalaient encore, et sur les murs de laquelle on lisait la lugubre et ironique inscription : « Commune affranchie. »

(1) Voir *Contemporains* : Chateaubriand, n° 24; Fontanes, n° 645; La Harpe, n° 624.

Lorsque, après six années d'exil, Bonald retrouva sa famille, la mort avait fait des vides au foyer. Outre sa mère, il ne retrouvait plus la plus jeune de ses filles, frêle enfant qu'avaient tuée les frayeurs et les fatigues d'une vie pleine de dangers. Auprès de ces malheurs, qu'était pour Bonald la perte de sa fortune? Sa maison, ses meubles et ses biens avaient été vendus. Il ne lui restait qu'un coin de terre, dernier asile que Mme de Bonald avait pu conserver.

A Montpellier, l'émigré rencontra sa femme et ses enfants, Henriette et Maurice (1), accourus à sa rencontre. Mais il ne put se livrer longtemps aux joies de la famille retrouvée. A la suite des événements du 18 fructidor, coup d'État jacobin contre la majorité des Conseils, les poursuites recommencèrent contre les émigrés. Pour se soustraire au danger, Bonald dut, en grande hâte, se réfugier à Paris.

Il y était depuis peu de jours, lorsque la curiosité le prit de savoir quel avait été le sort de sa *Théorie du Pouvoir*. Sous un nom d'emprunt, il se rendit à la police où il apprit que son livre avait été envoyé au pilon par l'ordre du Directoire. Comme il témoignait le désir d'en obtenir un exemplaire, si par hasard il s'en trouvait qui eussent échappé à leur lamentable destin, un employé l'introduisit dans une salle où étaient entassés, pêle-mêle, divers ouvrages condamnés. Du bout de sa canne, Bonald remua ces bouquins honnis et exhuma son livre, que côtoyaient d'infâmes publications. Cette promiscuité lui donna quelque émotion.

— Je péris ici, s'écria-t-il, en bien mauvaise compagnie.

L'employé, honnête homme, se mit à sourire :

— Je sens, lui dit-il, que l'épreuve était trop forte pour un père, mais je lui promets toute discrétion.

Il lui permit d'emporter l'exemplaire.

Bonald vécut caché à Paris jusqu'à la chute du Directoire. Il avait trouvé asile chez une bonne et sainte demoiselle, Alexandrine Demoyelles, qui avait pour le proscrit toute l'affectueuse sollicitude d'une mère. Un prêtre proscrit partageait cet asile.

Pareille retraite, bien qu'environnée de périls, fut laborieusement mise à profit par l'écrivain; il y composa trois de ses principaux ouvrages : *Le Divorce considéré au* XIXe *siècle*, l'*Essai analytique* et la *Législation primitive*. Bonald disait plus tard que la Révolution n'avait reculé en France que sur un point, sur le divorce; il n'ajoutait pas que son livre avait beaucoup aidé à effacer pour un temps cette loi ennemie de la famille. Dans l'*Essai analytique* et dans la *Législation primitive*, on retrouve la pensée qui domine la *Théorie du Pouvoir*. Nous aurons, au cours de cette étude, à l'apprécier.

Le Directoire s'écroula enfin, victime à son tour d'un coup d'État nouveau. Le Premier Consul fait rayer les émigrés des listes de proscription. Délivré des menaces révolutionnaires, Bonald rentre dans son petit domaine du Monna, vendu d'abord comme bien national, puis racheté par Mme de Bonald avec une partie de sa dot.

Le philosophe songea à publier les ouvrages dont nous venons de parler. Ils parurent successivement dans les premières années du nouveau siècle. Entre temps, il concourait activement à la rédaction du *Mercure de France*, avec Chateaubriand alors son ami et qu'il retrouva dans la suite au *Conservateur*, en compagnie de La Harpe, de Fontanes, de l'abbé de Boulogne, futur évêque de Troyes, de Lacretelle, de C. Delalot. Il écrivait aussi dans le *Journal des Débats* des articles nombreux publiés plus tard avec ceux du *Mercure*, sous le titre de *Mélanges*.

De Constance, Bonald avait envoyé, nous l'avons dit, à Bonaparte qui guerroyait en Egypte, un exemplaire de la *Théorie du Pouvoir*. Le général le lut avec une grande

(1) Futur cardinal et archevêque de Lyon, mort en 1870. Il faisait de si beaux mandements que les mauvaises langues disaient : « Gloria Patri ». Mais le père du prélat mourut, et les mandements continuèrent à être très beaux; il fallut ajouter: « et Filio ».

attention (1). Dans la suite, il fit plusieurs tentatives pour attacher au gouvernement impérial l'éminent penseur. En 1806, Fontanes écrivait à Bonald, de la part du maître :

— Venez à Paris chercher la gloire et tout ce qui peut l'accompagner sous un gouvernement éclairé.

Bonald préféra sa solitude.

Quelques semaines plus tard, Molé était chargé par Fouché, ministre de la police, de lui proposer la direction du *Journal de l'Empire* que Napoléon confisquait aux Bertin (2). On lui assurait mille écus par mois. Fontanes lui écrivait à ce propos :

Je vous jure que je n'aurais pas voulu entendre cette proposition pour vous, si je n'étais sûr que vous serez libre, parfaitement libre dans toutes vos opinions. On veut un homme d'un beau talent, d'un caractère élevé, éminemment monarchique et religieux, qui puisse donner une grande autorité aux principes contenus dans une feuille lue par un million d'hommes tous les matins. Je ne doute pas qu'avec la considération qui vous entoure, on ne fît mieux dans la suite. Mais je n'insiste pas sur ce genre de considération. La fortune vous touche peu. Songez seulement que vous servez la bonne cause en répondant au vœu qui vous appelle.

Vaines instances ! Bonald répondit par un nouveau refus.

Ce ne fut pas le dernier essai tenté par l'empereur ; l'organisation de l'Université parut une occasion opportune. Le nom de Bonald, placé par l'opinion à la tête de la réaction contre l'école voltairienne et matérialiste, devait offrir aux familles une garantie de l'instruction morale et religieuse imprimée à l'institution naissante. Aussi, au mois de septembre 1808, fut-il nommé conseiller titulaire de l'Université. Un revenu de 10 000 francs était attaché à cette fonction. Malgré la présence, dans ce suprême Conseil, de plusieurs de ses amis, malgré ses relations intimes avec le grand-maître Fontanes, Bonald n'accepta pas.

Il prolongeait donc son séjour dans sa retraite du Monna, quand M. Briatte vint l'y trouver de la part du roi de Hollande, Louis Bonaparte. L'envoyé était porteur d'une lettre que, pour la noblesse des sentiments et l'élévation de la pensée, nous reproduisons presque tout entière.

Monsieur, je suis presque toujours malade, quoique jeune; j'ai des occupations au-dessus de mes forces; et le seul but d'une vie laborieuse et pénible, c'est pour moi d'être utile à un pays qui m'a été confié, et de laisser à mon fils aîné (1) une carrière plus paisible et plus heureuse à parcourir. Il a dans ce moment cinq ans et demi. Il est doué d'une intelligence supérieure à son âge, et il aurait besoin de passer déjà sous la direction de son père et de quitter les dames qui ont pris soin de lui jusqu'ici, si je pouvais m'y livrer. Malheureusement, je suis très souvent malade, et le peu de temps que ma santé me laisse disponible est à peine suffisant pour les affaires du pays et les soins pénibles qu'il me donne.

Dans cette situation, j'ai pensé souvent sans succès au moyen d'être à côté de mon fils parfaitement tranquille. Il est confié jusqu'ici à une dame très respectable, que j'aime et j'estime; mais malheureusement je m'aperçois que cet enfant a besoin, et un besoin très pressant, d'être dirigé par un homme. Ce ne sont plus de petits soins qu'il lui faut uniquement, mais une juste direction; sans cela il ferait son éducation lui-même, c'est-à-dire que son esprit prendrait au hasard des impressions bonnes ou mauvaises, et qu'ensuite il serait très difficile de le mener sur le bon chemin. Je voudrais qu'il fût homme avant de savoir qu'il est destiné peut-être à commander à ses semblables; je voudrais que l'expérience des temps et des hommes pût lui servir réellement, et qu'il reçut, non l'éducation des mots, mais celle des choses.

Après avoir cherché partout, j'ai réfléchi, Monsieur, que, sans vous connaître autrement, vous étiez un des hommes que j'estime le plus; il m'a paru que vos principes étaient conformes à mes sentiments. Vous me pardonnerez donc, Monsieur, si, ayant à choisir quelqu'un à qui je désire confier plus que ma vie, je m'adresse à vous : c'est le cas de bien choisir. Si donc, Monsieur, le bonheur dont vous jouissez sans doute dans une modeste retraite ne vous a point rendu insensible au bien que vous pouvez faire, je ne dis pas à moi, à un

(1) En 1808, lorsque son frère Joseph allait essayer de prendre possession du trône d'Espagne, Napoléon fit insérer dans les journaux un passage de la *Théorie du Pouvoir*. Il s'y trouvait ces mots : « Qui oserait se venger, quand le roi pardonne? »

(2) Bertin. Voir *Contemporains*, n° 466.

(1) Le fils aîné du roi de Hollande était mort à cette époque. Celui dont il est question ici devait, vingt ans plus tard, finir tristement au camp des insurgés bolonais, près de Rimini, dans sa folle entreprise contre le Pape. Le troisième sera Napoléon III.

individu, mais à toute une nation plus estimable encore que malheureuse, et c'est beaucoup dire, acceptez d'être le gouverneur de mon fils : vous le confier, c'est vous marquer le plus vif désir de gagner votre amitié, et vous montrer tout le cas que je fais d'un homme de bien et éclairé tel que je vous crois. Je vous prie, Monsieur, de faire un petit voyage dans ce pays. Vous devez aisément vous imaginer avec quel plaisir je vous recevrai; et si je ne puis réussir à vous faire accepter l'offre que je vous fais, j'aurai au moins, Monsieur, le plaisir de faire votre connaissance et de vous exprimer ma satisfaction de trouver en vous l'homme de bien et l'homme éclairé dont je désire l'amitié.

Adieu, Monsieur, recevez cette communication confidentielle avec assurance, et veuillez me répondre franchement; ne craignez point de me causer du chagrin, si vous ne croyez pas pouvoir accepter; j'y suis accoutumé : la seule chose à laquelle je ne m'accoutumerais jamais, c'est de ne point mériter l'estime et le suffrage des personnes telles que vous.

Amsterdam, 1er juin 1810.

LOUIS NAPOLÉON.

Cette lettre fut remise à Bonald le 7 juillet. Le 4, Louis Bonaparte avait signé son abdication; quelques jours après, la Hollande était décrétée province française et les fils de Louis Bonaparte confiés à leur mère, Hortense de Beauharnais. L'empreinte de profonde tristesse, marquée en cette lettre du malheureux souverain, permet de supposer que, lorsqu'il écrivit, il avait pris sa résolution d'abdiquer un sceptre trop lourd.

De telles offres, faites avec tant de délicatesse, touchèrent Bonald. Toutefois il n'accepta pas de se lier avec les Bonaparte par d'aussi étroites relations.

Vers la fin de l'année 1810, vaincu par les instances de ses amis et surtout par les sollicitations de Fontanes, il se décida à occuper au Conseil supérieur de l'Université la place qu'on lui réservait et qui, depuis deux ans, était demeurée vacante. A ses nouveaux devoirs, il apporta cette ardeur, cette probité qui faisaient la grandeur de son caractère.

V. BONALD ET LA RESTAURATION

Après la chute de l'Empire et le retour de la royauté légitime, le conseiller de l'Université impériale devint, sous Louis XVIII, membre du Conseil royal de l'Instruction publique.

Dans les premiers jours de l'année 1815, Bonald publiait les *Réflexions sur l'intérêt général de l'Europe*. Cet écrit produisit une profonde sensation. L'auteur y demandait, dans l'intérêt de toutes les nations européennes, l'extension de la France jusqu'au Rhin. La France, alors, « serait au repos comme une arme détendue ». Il y avait sans doute quelque hardiesse à réclamer à ce moment la frontière du Rhin et les conquêtes de la Révolution.

Pendant les Cent-Jours, Bonald retourna dans ses foyers. Il n'y resta que peu de mois. A la presque unanimité des suffrages, le département de l'Aveyron l'envoya en 1815 à la Chambre des députés. Désireux de se livrer tout entier à ses graves devoirs, il refusa de reprendre sa place au Conseil de l'Instruction publique.

Ici commence la carrière politique; elle se prolongea jusqu'à la chute de la royauté légitime, en 1830. Pendant ces quinze années, Bonald intervint, soit à la Chambre des députés, soit à la Chambre des pairs, dans les principales questions. Il prenait en même temps aux discussions de la presse une part très active. Ses articles, d'abord dans le *Conservateur*, puis dans le *Défenseur*, sont lus par toute l'Europe et traduits en diverses langues.

Souvent rapporteur d'importants projets de loi, membre des Commissions et président de bureau, il figura plusieurs fois parmi les candidats présentés au roi pour la présidence de la Chambre, et fut appelé à la vice-présidence dans les sessions de 1821 et 1822.

Parmi ses nombreux travaux législatifs, citons la suppression du divorce soutenue dans la séance du 26 décembre 1815. Au mois de mai 1816, le gouvernement présentait dans ce sens un projet de loi dont Bonald fut nommé rapporteur. Son travail, chef-d'œuvre de dialectique et d'éloquence, conquit l'admiration de la Chambre et entraîna l'assemblée.

C'était la Chambre *introuvable*, en grande majorité composée d'ultra-royalistes. Les concessions que la Restauration consentait aux partis révolutionnaires lui semblaient excessives et imprudentes. Suivant un mot de Joseph de Maistre, ce n'était pas sur le trône de Louis XVI (1), mais bien sur celui de Napoléon qu'aurait dû monter Louis XVIII.

Les *ultras*, comme on les appelait, proposaient de rendre à l'Église, plus capable que l'État d'en remplir les graves et délicates fonctions, la direction de l'enseignement. Ils souhaitaient qu'on lui restituât les registres de l'état-civil. Ils demandaient qu'on reconstituât la fortune territoriale du clergé. Ils exigeaient et ils obtenaient l'épuration de l'Institut, où la section des sciences morales et politiques était supprimée, et d'où, avec infinement de convenances, étaient exclus tous les régicides.

Au mois de mars 1816, l'Institut est réorganisé; nommé par Louis XVIII membre de l'Académie française, Bonald fut tout surpris :

— Vraiment, dit-il, je ne me sens pas assez d'esprit pour être de l'Académie.

Les « ultras » rencontrèrent dans le pays une violente opposition. Richelieu, le chef du ministère, voyait avec appréhension s'accentuer ce mouvement de réaction vers l'ancien régime. Il y a péril, disait-il, « à pousser les gens au désespoir ». Toutefois, il hésitait à rompre en visière avec les royalistes.

La question de l'amnistie et celle de la loi électorale aggravèrent les dissentiments. Dès que le budget eut été voté, à la fin d'avril, Louis XVIII, de plus en plus mécontent, se hâta de clôturer la session et de proroger la Chambre jusqu'au mois d'octobre.

Richelieu hésitait à la dissoudre. Il redoutait le résultat d'élections incertaines. Le roi n'était pas moins indécis. Decazes (2), partisan de la dissolution, finit par décider Louis XVIII. L'Ordonnance fut signée le 5 septembre 1816.

Bonald avait pris une part très active dans l'opposition qui s'était formée au sein du parti royaliste contre le ministère. Sa réélection fut énergiquement combattue par le gouvernement. Il fut réélu néanmoins et il le fut constamment depuis, jusqu'en 1823, date à laquelle Louis XVIII l'éleva aux honneurs de la pairie. Il avait été honoré de l'éminente dignité de ministre d'État et figure dans la liste de 1822 jusqu'à 1830.

Le 16 septembre 1824, Louis XVIII mourait. Son frère, le comte d'Artois, monta sur le trône, sous le nom de Charles X. Le 29 mai 1825, Bonald faisait partie d'une députation de la Chambre des pairs, nommée pour assister à Reims au sacre du nouveau roi. Tout ce qu'avait d'imposant cette auguste cérémonie, les sentiments d'enthousiasme qui s'étaient emparés des cœurs à l'aspect des vieilles voûtes de cette basilique, témoins séculaires et depuis si longtemps muets des anciennes solennités de la monarchie, toute cette pompe et tout cet éclat ne purent dissimuler au sagace esprit de Bonald les périls qui menaçaient la royauté et l'approche de la révolution. Il lui semblait, comme il le narrait plus tard, que cette consécration d'une nouvelle monarchie allait être promptement suivie de ses funérailles.

> Je ne sais quelle mystérieuse main semblait écrire sur ces murs un arrêt fatal, au milieu de l'allégresse publique, et quelque chose d'indéfinissable se faisait sentir parfois au fond des cœurs.

Charles X, lorsqu'il n'était que le comte d'Artois, avait accordé aux ultra-royalistes ses sympathies et son appui. Lorsqu'il fut sur le trône, il songea à favoriser la bienfaisante influence de la religion et de l'Église.

Les deux premières lois présentées à la Chambre des pairs concernaient, l'une, l'établissement des communautés religieuses, l'autre, le sacrilège. Ces lois, la seconde surtout, se heurtèrent à une vigoureuse opposition. Bonald les appuya l'une et l'autre.

Le 21 janvier 1826, Bonald perdit sa femme.

---

(1) Voir *Contemporains*, Joseph de Maistre, n° 160; Louis XVI, n°s 564-565.

(2) Voir *Contemporains*, Decazes, n° 606; Richelieu, n° 279.

VI. BONALD ET L'AFFAIRE DE LA CENSURE

Arrêtons-nous un moment sur une question qui fut, pour Bonald, l'occasion des épreuves les plus amères et lui valut une injuste impopularité.

Le rétablissement de la royauté légitime avait eu pour conséquence d'irriter les partisans de la révolution qui menèrent contre la royauté et la religion une guerre sourde, mais habile et acharnée. Ils usèrent, pour saper à la fois l'autel et le trône, de la propagande par la presse. De 1824 à 1827, 3 millions de livres, où l'obscénité s'alliait à une impiété révoltante, avaient été jetés comme une semence de mort dans tout le pays de France, s'insinuant jusque dans les chaumières. Le gouvernement s'aperçut tardivement des ravages qu'une presse corruptrice opérait dans le royaume. Entre deux sessions du Parlement, il décida la création d'une censure temporaire. On institua dans ce but, une Commission dont Bonald, qui n'avait été ni consulté ni prévenu, fut nommé président.

Dévoué serviteur de la monarchie, il ne pouvait songer à lui refuser son concours dans ce travail indispensable, mais beaucoup trop tardif.

L'injure, le sarcasme, la calomnie s'abattirent sur lui. Pour le rendre odieux, on répandit le bruit que ses fonctions nouvelles étaient chèrement rétribuées. Bonald sut mépriser l'injure et dédaigner le mensonge. Il se souvenait sans doute de ce que Lamartine, dans une ode célèbre, lui disait magnifiquement, à savoir que « le mépris du vulgaire est l'apanage des grands cœurs. » (*Méditations, Ode à M. de Bonald.*)

Bonald s'acquitta de son devoir avec un simple et noble courage.

Les membres du Conseil de surveillance de la censure, disait-il, ont accepté les pénibles fonctions que la volonté royale (car ils n'en connaissent pas d'autres) leur a imposées. Ce sacrifice, dont ils ont mesuré toute l'étendue, ils ont cru le devoir à leur pays et à leur roi; et cette surveillance que les journalistes de l'opposition et leurs amis trouvent odieuse, parce qu'elle les blesse dans leurs intérêts personnels, ils la regardent comme aussi digne de la pairie que la surveillance des haras, des liquidations et des manufactures.

Le poste où l'on peut, avec le moins d'avantages pour soi-même, ou même le plus de désagréments et de dangers, défendre le mieux la religion et la royauté, les mœurs, la société tout entière contre son ennemi le plus dangereux, la licence des écrits, est le poste le plus honorable, celui qui appartient à la pairie, appendice de la royauté, royauté elle-même, et à ce titre spécialement investie par la Constitution du devoir et du droit de défendre la société envers et contre tous.....

Et puisqu'on me force à parler de moi, comment, après avoir consacré tant d'années de ma vie à la défense de la royauté, après avoir tout sacrifié à cette noble cause et tout perdu pour elle, aurais-je pu lui refuser mes services contre l'attaque la plus dangereuse que la haine de ses ennemis et l'aveuglement de ses amis lui aient livrée depuis la Restauration?

Parmi ses adversaires les plus acharnés, Bonald eut la douleur de compter un de ses anciens amis, Chateaubriand, dont il avait été le lieutenant à la rédaction du *Conservateur*, le plus brillant peut-être des journaux français du XIXe siècle (octobre 1818-mars 1820). « Bonald est un homme de génie, et de plus un homme de bien, disait Chateaubriand; sa métaphysique prend sa source dans la morale et sa lumière dans le ciel. »

« Heureux les États qui possèdent encore des citoyens comme M. de Bonald; hommes que les injustices de la fortune ne peuvent décourager, qui combattent pour le seul amour du bien, lors même qu'ils n'ont pas l'espérance de vaincre. »

A vrai dire, entre ces deux hommes, la parenté d'âme n'était qu'une apparence. Assurément, l'un et l'autre étaient les adversaires courageux de la philosophie du XVIIIe siècle, mais « le christianisme de cloches » de Chateaubriand était fort éloigné de la foi robuste du vicomte de Bonald.

Dans cette mémorable affaire de la censure, la rupture fut nette entre ces deux illustres écrivains. Chateaubriand n'admettait pas que le pouvoir royal pût bâillonner une bouche licencieuse ou briser une plume criminelle; que la presse jouisse d'une liberté sans limites, mais qu'une loi vienne châtier les malfaiteurs littéraires, loi ter-

rible, *immanis lex*, dont la sanction pourrait aller jusqu'à la peine de mort.

A quoi Bonald répondait avec une éloquente sagesse :

Vos lois sont une illusion. Plus la loi sera sévère, plus sera forte et légitime la répugnance du juge à l'appliquer..... Pourquoi porter des lois atroces, pourrait-on dire au législateur, pourquoi exiger des condamnations à mort contre les auteurs et à ruine contre les imprimeurs, quand il aurait suffi d'un mouvement de censure qui, en ménageant la personne, la fortune et l'honneur de l'écrivain, aurait veillé aux intérêts de la société, en supprimant de l'écrit ce qu'il pourrait renfermer de répréhensible?.....

Cette retentissante querelle fit apparaître en Bonald des qualités supérieures de polémiste. Pour être toujours très digne et sagement modérée, sa discussion n'en était que plus vigoureuse et plus éloquente. La force, en effet, est autre chose que la violence. Sainte-Beuve parle de « ces coups acérés, directs et qui auraient paru des blessures profondes, si on y avait pris garde ». Et M. Paul Bourget dit à son tour au sujet des *Observations sur le discours de M. de Chateaubriand* : « C'est dans des pages pareilles que l'on découvre ce qu'il y a de si concret, de si direct dans cet écrivain si souvent obtus, si recouvert parfois d'une phraséologie difficile... » (1)

D'après Marcellus, la guerre que M. de Chateaubriand avait déclarée au ministère Villèle, le lendemain de sa sortie de l'hôtel des Affaires étrangères, inspirait à Bonald les réflexions suivantes :

Qu'avons-nous à faire dans ce chaos, ou plutôt dans cet enfer? Si les royalistes de toutes nuances dans les Chambres ne sentent pas que les destinées du royaume sont entre leurs mains, et s'ils continuent à prêter à l'opposition libérale l'appui de leur opposition, il n'y a plus qu'à s'envelopper la tête comme les marins dont le vaisseau coule à fond. On me croira lorsque j'ai soutenu que cette forme de gouvernement nous entraînait dans l'abîme. Mais, dit Bossuet, dans les révolutions les gens sages sont-ils écoutés?

La chute du ministère Villèle en janvier 1828 ne pouvait qu'affliger Bonald et les catholiques. Un an après, il voyait la situation fort sombre.

Nous ne sommes pas bien, mon cher comte, écrivait-il le 19 février 1829 à un ami, et le pire de tout est que je vois bien comment on peut s'enfoncer davantage dans le bourbier, mais je ne vois pas comment on peut en sortir.

Le Cabinet Polignac (1), malgré qu'il y comptât des amis, ne satisfaisait point le sagace politique. Écoutons le charmant épisode conté par Marcellus :

J'étais, un soir de janvier 1830, chez le prince Jules de Polignac, écoutant dans l'embrasure d'une fenêtre quelques réflexions que m'adressait M. de Bonald sur la politique du jour. M. de la Ferronnays vint se mettre en tiers dans notre conversation :

— Eh bien, monsieur Bonald, dit-il à mon interlocuteur, vous qui vous êtes effrayé de notre système à la dernière session, que dites-vous de celui qui nous remplace?

— Mais je ne vois là aucun système, répondit l'auteur de la *Législation primitive*.

— Quoi, ce ministère ne vous semble-t-il pas fou?

— Hélas! non, très peu fou. La folie, c'est l'excès des idées. Et ici je ne remarque que leur absence.

Et après ces mots, prononcés en souriant, le philosophe s'éloigna.

VII. BONALD APRÈS 1830

Au mois de juin 1830, Bonald, l'âme toute remplie des plus sombres pressentiments, était parti de Paris, pour aller présider le collège électoral de son département. Il s'était ensuite rendu dans sa petite terre du Monna. Il ignorait les projets du gouvernement sur lesquels il n'avait point été consulté.

Les nouvelles de la révolution accomplie vinrent le trouver dans sa solitude. Cette catastrophe l'affligea cruellement, sans toutefois lui causer de surprise. Ne l'avait-il pas prédite maintes fois et depuis longtemps? Profondément attaché à la famille des Bourbons, c'est d'un cœur navré qu'il les vit partir pour leur troisième exil.

Il n'eut point d'hésitation sur la conduite qu'il avait à tenir. Sans aucune ostentation,

(1) *Bonald*, par P. Bourget.

(1) Polignac. Voir *Contemporains*, n° 621.

mais aussi sans faiblesse, il descendit par son plein vouloir de la haute position qu'un éclatant mérite lui avait conquise. Chateaubriand aussi, mais avec le regret d'avoir contribué plus que personne à la révolution.

A partir de ce moment, Bonald s'établit, pour ne la plus jamais quitter, dans sa terre du Monna. Il y vécut ses dix dernières années, entouré de sa famille. Son esprit était toujours ouvert. A divers journaux, le noble vieillard adressait des articles où l'on retrouvait une sève, une énergie que l'âge était loin d'avoir épuisées. Avec un vif intérêt, il suivait les événements, les débats, les luttes politiques. Il mourut dans cette retraite d'une attaque d'asthme suffoquant, le 23 novembre 1840, âgé de quatre-vingt-six ans.

Il laissait quatre enfants. L'aîné, Henri de Bonald, est connu par quelques brochures et de nombreux articles politiques; le cadet, Victor de Bonald, fut, sous l'Empire et à la fin de la Restauration, recteur de l'Académie de Montpellier, démissionnaire en 1830; le troisième fut le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, mort en 1870; Mme de Serres, morte en 1856, au Vigan, était la dernière-née de cette illustre famille.

* * *

La vie de Louis de Bonald s'écoula au milieu du bruit et des affaires; en d'autres temps, la vie de ce gentilhomme modeste et ami du silence se fût déroulée tout entière dans le recueillement et la solitude. Il aimait les travaux de la campagne : ce sont des occupations champêtres qui remplirent ses derniers jours et consolèrent sa vieillesse attristée. En maint endroit, il fait l'éloge de l'existence noble et heureuse de l'homme des champs.

Tout, écrivait-il, développe l'intelligence de l'agriculteur et élève sa pensée vers Celui qui donne la fécondité à la terre, dispense les saisons, fait mûrir les fruits; tout tend à rabaisser l'intelligence de l'industriel, qui ne voit pas au delà du maître qui l'emploie, ou tout au plus de l'inventeur de la machine à laquelle il est attaché. L'un attend tout de Dieu, et l'autre ne reçoit que de l'homme.

VIII. PHILOSOPHIE DE BONALD
IDÉE DIRECTRICE DE CETTE PHILOSOPHIE

Comme le montrait naguère, dans un essai remarquable, M. Paul Bourget (1), il existe aujourd'hui de sérieux motifs de s'intéresser à la philosophie de Bonald. Après avoir, pendant près d'un siècle, ébloui la majorité des penseurs, voici que les idées philosophiques qui préparèrent la Révolution, subissent un grave déclin. On s'aperçoit que les idées d'un Bonald, d'un Rivarol, d'un Mallet du Pan, avaient plus de solidité que les constructions abstraites et vides d'un Montesquieu ou d'un Rousseau.

La thèse fondamentale de l'*Émile*, du *Contrat social*, exprime que l'homme, bon par nature, est corrompu par la société au milieu de laquelle il vit. Les vices et les maux n'ont pas d'autre source que celle-là. Revenons à la nature, c'est-à-dire à l'état de nature, c'est-à-dire à la sauvagerie première. Brisons le faisceau funeste et oppressif des liens sociaux.

A cette doctrine nouvelle, Bonald en oppose une autre absolument contraire, très vieille d'ailleurs dans son fond et conforme au sens commun. La société, loin d'être pour notre vertu ou notre bonheur l'écueil rigoureusement fatal que disait Rousseau, est la véritable éducatrice de l'homme. « La société est la vraie et même la seule nature de l'homme », dit Bonald.

Une autre erreur de la Révolution fut de briser la famille. Elle tenta de rebâtir, avec l'innommable poussière des individus, l'édifice social qu'elle avait détruit. Mais c'était une entreprise vaine. Le véritable élément social, la *cellule* de cet organisme qu'est la société, ce n'est pas l'individu : c'est la famille. Aussi bien la société, lorsqu'elle est sagement constituée, ne fait nul état de l'individu « en ne considérant l'homme que dans sa profession, et la profession dans les familles ». Le philosophe traditionaliste se refuse même à faire exception pour ce que nous appelons aujourd'hui des person-

(1) P. Bourget, *op. cit.*

nalités éminentes. Il plaint la province qui a *besoin d'un tel homme* pour administrateur, le royaume qui a *besoin d'un tel homme* pour ministre.

Bonald n'a donc pas considéré l'homme dans l'état chimérique d'isolement où l'avaient placé les théoriciens de la Révolution. Il s'est assigné pour objet « la philosophie de l'homme social, du nous » : c'est à lui qu'il rapporte tout, et la religion en premier lieu.

Parce qu'elle est « l'âme, la raison, la vie » de la famille et de l'État, parce qu'elle est « la grande pensée » de la société, la religion se trouve démontrée. Et par religion, c'est la foi au Christ qu'il faut entendre; ce sont les sacrements et les dogmes, toujours envisagés au point de vue social. Pour Bonald, chaque article de son *Credo* philosophique ou religieux a son fondement dans les besoins de l'Association humaine, dans ce qu'il appelle les « faits publics ».

Parmi ces faits d'ordre social, un des principaux et sans doute le plus important, c'est le langage. Si l'homme l'a reçu tout fait du Créateur, c'est qu'à l'homme vivant en société le langage était absolument nécessaire.

La définition que Bonald a donnée de l'homme procède des mêmes tendances. Elle est fort connue : « L'homme est une intelligence servie par des organes. »

C'est une véritable monarchie où l'esprit tient le sceptre. Il est libre, responsable, immortel, parce que tout cela est nécessaire à la conservation de la société. En résumé, le catholicisme est vrai, parce que sans lui les sociétés ne sauraient vivre. Telle est, en un très court résumé, l'apologétique de Bonald.

Du même point de vue procèdent les idées directrices de M. de Bonald en politique. Il abhorre l'idée républicaine, elle lui paraît la réalisation des doctrines individualistes.

Une république, dit-il, est une société de particuliers qui veulent obtenir du pouvoir, comme une Société de commerce est une Association de particuliers qui veulent gagner de l'argent.

Au contraire, dans le régime monarchique, les sujets sont unis entre eux par le lien d'amour et de subordination qui les attache à une personne, incarnation de la volonté commune et pouvoir conservateur de l'Etat.

IX. MÉTHODE — RÔLE DE L'EXPÉRIENCE

Dans son livre, *Politiques et Moralistes*, M. Émile Faguet appelle Bonald le « dernier des scolastiques », entendant par là l'homme de l'autorité dogmatique; certes l'*apriorisme* joue maintes fois, dans la doctrine de Bonald, un rôle considérable. N'écrit-il pas quelque part : « La conservation de la société exige que le moyen de faire de l'or ne soit jamais découvert; donc il ne le sera pas. » Mais, chez Bonald, il y a autre chose que cela : son œuvre revêt un caractère positif et *expérimental*. Relisons le titre de son principal ouvrage : *Théorie du Pouvoir démontrée par le raisonnement et par l'histoire*, c'est-à-dire par l'expérience.

Celui qui reprochait amèrement aux philosophes du XVIII[e] siècle d'édifier dans le vide des doctrines abstraites et irréelles, entendait bien, pour sa part, se soumettre docilement à la leçon des choses. Chez lui, le raisonnement et l'expérience suivent deux lignes parallèles. Ils s'accompagnent, se prêtent un mutuel appui, sans jamais se séparer, ni s'opposer, ni se contredire.

Mais c'est surtout dans ce qu'il appelait l'économique, et ce qu'aujourd'hui nous appelons la sociologie, que sa méthode expérimentale s'exerça largement et avec fruit. Il cherche les principes, et lorsqu'il croit les avoir trouvés, il les rapproche de la vie, il les compare aux faits, et, par le contact du réel, en éprouve la solidité. Comme Newton, il déclare qu'il ne fait point de téméraires hypothèses : *hypotheses non fingo* (1).

Je ne dis pas : voilà mon système, car je ne fais pas de système; mais j'ose dire : voilà le système de la nature, dans l'organisation des sociétés

(1) Bonald eut volontiers fait sienne cette maxime de J. de Maistre : « La politique est comme la physique : il n'y en a qu'une bonne : l'expérimentale. »

politiques, tel qu'il résulte de l'histoire de ces sociétés.

La Providence avait placé Bonald dans un temps où la matière sociale à observer était singulièrement vaste et curieuse. L'ancien régime avait croulé. La Révolution, au milieu du sang, des guerres, des orgies, avait élaboré un régime nouveau. Il assista à toutes les étapes de cette maladie sociale, depuis les prodromes, jusqu'à la convalescence.

Taine a montré, avec un prestigieux relief, la folie des réformateurs qui voulaient faire table rase de tout le passé, et, sur des données nouvelles, recommencer toute l'histoire. Avant lui, Bonald avait dénoncé cette gigantesque méprise de nos géomètres politiques. En des phrases acérées et sentencieuses, il condensait, comme en des formules, ses objections irréfutables. De la *Déclaration des Droits de l'homme,* il disait qu'elle n'est « qu'un assemblage de maximes indéterminées », placées là « comme dans Virgile, les ombres vaines et les songes légers à l'entrée des enfers ».

En tête de cette liste de *Droits* est inscrite l'égalité, un « ignoble mensonge », suivant un mot brutal. Bonald qui, de son indignation éloquente, flagelle ces chimères, se trouve par là tout à fait moderne.

X. CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ

Nous connaissons le principe directeur qui, dans toute sa doctrine, conduit de Bonald. Nous savons aussi quelle est sa méthode et comment il s'applique à consulter l'histoire, pour y chercher une confirmation de sa théorie. Voyons à présent quelle conception il se fit de la société. Il la définit, dans un sens général et métaphysique, « la réunion des êtres semblables pour la fin de leur reproduction et de leur conservation ». Envisagée au point de vue qui occupa Bonald, c'est-à-dire comme une agrégation politique ou État, la société est « le rapport des personnes sociales entre elles », en d'autres termes, « le rapport du pouvoir et du ministre, pour le bien et l'avantage des sujets ». De l'État cette notion peut être transportée à la famille où se trouvent trois personnes, pareillement hiérarchisées: le père incarnant la souveraineté, et la mère, le ministère; la mère, placée par la nature entre le père *pouvoir* et les enfants *sujets*, obéissant à celui-là pour avoir autorité sur ceux-ci. Pouvoir, ministre, sujet, autrement dit: cause, moyen, effet, telles sont les relations dont est constituée la société tout entière. C'est ce que M. Émile Faguet appelle « le système ternaire » de Bonald. Et il ajoute plaisamment que ce philosophe devait avoir un triangle dans le cerveau.

On peut, certes, trouver par trop géométrique la sociologie de Bonald, et par trop mathématique le langage sec et froid dont il la revêt. Mais toute la doctrine, réduite à ces simples éléments, gagne beaucoup en clarté; et le lecteur attentif est moins gêné que secouru par ces formules.

Les trois personnes dont les relations constituent la société, Bonald les veut fixes et immuables. Cette stabilité se réalise, dans la famille, par l'indissolubilité du lien conjugal; dans l'État, par l'hérédité du ministère politique. Et c'est là, pour l'État comme pour la famille, une garantie de solidité.

> Plus il y a d'amovibilité dans les rapports des personnes entre elles, plus il y a d'instabilité, de désordre, de faiblesse dans la société; plus il y a de fixité dans les rapports, plus il y a de raison, de force et de durée.

Et, suivant une sage habitude, il invoque à l'appui de sa théorie les leçons du passé, l'histoire de l'Égypte et celle de Rome.

XI. LA TRADITION

Un autre élément de la prospérité des États, c'est, aux yeux de Bonald, une fidélité constante à la tradition. Le temps lui apparaît comme l'indispensable *premier ministre* de tout pouvoir digne de ce nom. A peine eût-il trouvé excessive cette législation des Thuriens, commentée par Montaigne, d'après laquelle quiconque voulait

abolir une coutume ou en inaugurer une autre devait se présenter au peuple la corde au col. Cet amour du passé s'opposait au goût d'innovation dont les encyclopédistes firent preuve, dans leur œuvre malsaine. Les philosophes étaient hostiles à l'esprit de tradition. Sauf en philosophie, où les doctrines païennes les pourraient aider dans leur besogne irréligieuse, ils n'aiment point à remonter le cours de l'histoire pour y consulter les siècles écoulés.

Le traditionalisme de Bonald motivait chez ce dialecticien puissant une profonde estime pour les corps politiques héréditaires. Une Chambre des députés, avec ses renouvellements périodiques, lui semble de peu de poids à côté d'une pairie, corps toujours vivant, toujours le même, qui ne se renouvelle pas, mais qui se continue, puisque le fils y prend la place du père. S'il condamne la loi du partage égal et déplore le morcellement de la propriété, c'est encore comme traditionaliste, et parce que l'émiettement du sol prépare la dissolution de l'héritage moral.

On peut supposer que, par sa théorie évidemment fausse sur l'origine du langage, Bonald a voulu donner un appui métaphysique, bien inutile d'ailleurs, à son traditionalisme social et politique. La révélation primitive de la parole et sa transmission nécessaire, prouve selon lui que la société est dépositaire de toutes les « vérités générales, fondamentales, sociales ». Tout idiome est, pour qui le parle, un maître à penser. Bonald écrit quelque part : « La langue française, la première de nos autorités nationales. »

Ces idées ont donc toutes été révélées et cela par le langage qui cependant n'en est que l'expression.

Pour lui, le temps est, nous l'avons vu, l'indispensable ministre du pouvoir. Il en résulte que, pour être solidement assis, ce pouvoir doit être héréditaire. De plus, il doit être indépendant, donc définitif : c'est dire qu'il ne saurait s'élever contre lui de désobéissance légitime, qu'il doit être absolu, sans pour cela verser dans l'arbitraire.

Le pouvoir absolu, dit Bonald, est un pouvoir indépendant des hommes sur lesquels il s'exerce ; le pouvoir arbitraire est un pouvoir indépendant des lois en vertu desquelles il s'exerce.

Pour revendiquer un tel attribut, le pouvoir doit jaillir de sources élevées. Aussi bien, est-ce de Dieu qu'il procède : *Potestas ex Deo est*. C'est la théorie du droit divin. Voyons l'explication qu'en donne Bonald.

Le droit divin de la royauté sur les sujets n'est pas autrement divin que celui d'un père sur ses enfants, d'un maître sur ses domestiques, de tout chef d'un gouvernement ou d'une société sur ses subordonnés..... Ce droit divin est le droit naturel (car naturel et divin sont la même chose), c'est-à-dire le moyen d'ordre établi dans la société pour sa conservation par l'auteur de la nature ; et jamais personne n'a imaginé que ce droit divin soit l'effet d'une révélation particulière ou d'une inspiration surnaturelle.

Il est assez inutile, après cela, d'exposer longuement ce que pense Bonald de la souveraineté du peuple. Il dénonce dans la maxime que *tout pouvoir vient du peuple*, l'erreur, mère de toutes les autres.

Maxime athée, dit-il, puisqu'elle nie ou du moins recule Dieu de la pensée de l'homme et de l'ordre de la société ; maxime matérialiste, puisqu'elle place le principe du pouvoir, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus moral au monde, dans le nombre qui est une propriété de la matière.

De Dieu vient le pouvoir ; toutefois il appartient au peuple, à la nation, de désigner ceux qui doivent l'exercer.

XII. LA FAMILLE

Nous avons signalé le parallélisme constant établi par Bonald entre l'État et la famille.

Comme l'État, le foyer durera s'il possède un gouvernement solide.

Parmi les forces qu'il juge nécessaires à l'autorité paternelle, Bonald place en premier lieu la liberté de tester. « La loi naturelle, dit-il, ordonne aux pères de nourrir leurs enfants, mais elle n'oblige pas de les faire héritiers. »

En outre, Bonald est partisan du droit d'aînesse. Chaque famille se trouve ainsi

exactement modelée sur la société elle-même; elle devient une monarchie héréditaire par ordre de primogéniture. Au sujet du bien familial, Bonald dit cette phrase lapidaire :

— Une vente de biens dans les campagnes, c'est l'extrait mortuaire d'une famille.

Une société dans l'ordre se compose de familles bien assises, dans un État solidement constitué. Mais pour donner à l'État toute la stabilité qu'on en peut attendre, il importe que les familles soient hiérarchisées.

« Les nobles, dit-il, sont l'action vivante du pouvoir, et comme les prêtres de la royauté. »

Bonald admet une ascension des familles par le travail et la richesse. Mais il veut cette ascension lente et successive, de même que toutes les opérations de la nature. Rien n'est redoutable pour la société comme les promotions subites qui élèvent un homme des derniers rangs, et, selon le terme de Saint-Simon, le bombarde au plus haut poste. Le vertige le saisira.

On reconnaît sans peine la thèse de M. Paul Bourget, dans l'*Étape*.

Bonald écrivait un jour: « Proclamons des vérités fortes. »

A cette noble besogne, sa vie tout entière fut consacrée et avec autant de sincérité que de pénétration. Il sut mettre en relief une foule d'idées nettes et le plus souvent justes, malgré certaines exagérations dans le domaine de cette sorte de philosophie politique et sociale dans laquelle il se complaisait.

Il avait vu les fruits amers et sanglants de la *pseudo*-raison du XVIIIe siècle et il s'était proposé le très louable but d'en montrer l'hypocrite inanité.

Malheureusement l'ardeur de sa lutte contre la raison privée l'entraîna à s'en prendre quelque peu à la raison elle-même, cet incomparable don fait à l'homme pour le sortir du rang des animaux. Si on ôte à l'homme sa raison individuelle, que lui reste-t-il?

Assurément Bonald n'allait pas jusque-là, mais il réduisait singulièrement le rôle, les droits, la puissance de la raison comme moyen de connaître. Il faisait de la révélation transmise par tradition la source, disons plus, l'unique source de nos idées.

Le Concile du Vatican anathématise « quiconque dit que..... Dieu..... ne peut être connu certainement par la lumière naturelle de la raison..... » L'école philosophique de M. de Bonald devait prendre sa large part de cet avertissement.

C'est là le traditionalisme philosophique qu'il ne faut pas confondre avec l'amour de la tradition dans l'Eglise ou dans les institutions; erreur opposée au rationalisme, mais aussi dangereuse que lui, elle supprime la raison individuelle au profit d'une raison sociale d'après Bonald, au profit du nombre d'après Lamennais.

M. de Bonald n'avait pas un fonds philosophique et théologique suffisant, au moment où la générosité peut-être un peu présomptueuse de son cœur lui suggéra, comme plus tard à Le Play, le vaste plan de tout restaurer. De plus, il eut le malheur de travailler seul et isolé, par conséquent sans les utiles contradictions de l'école, voilà pourquoi ses travaux, si estimables d'ailleurs, appellent d'indispensables réserves au point de vue de la théologie et de la philosophie catholiques.

MARCELLIN LISSORGUES.

BIBLIOGRAPHIE

HENRI DE BONALD, *Notice sur M. le vicomte de Bonald*, 1841. — Vicomte V. DE BONALD, *De la vie et des écrits de M. le vicomte de Bonald*, Avignon, 1853. — *Défense des principes philosophiques de M. de Bonald.* — A. NETTEMENT, *Histoire de la littérature française sous la Restauration.* — *Œuvres de Bonald*, édition Migne. — SAINTE-BEUVE, *Lundis.* — FAGUET, *Politiques et moralistes*, 1re série. — P. BOURGET et MICHEL SALOMON, *Bonald.* — ÉLIE BLANC, *Histoire de la philosophie*, t. II. — LOUIS VEUILLOT, *Mélanges*, 1re série, t. VI. — *Études religieuses*, année 1901. Correspondance inédite de Bonald. — LONGHAYE, *Le XIXe Siècle, études littéraires*, 1re série. — En général, les histoires et ouvrages de philosophie. — P. AT, *Les Apologistes contemporains.*

LES CONTEMPORAINS



(Portrait peint par lui-même.)

Paul DELAROCHE, peintre (1797-1856)

I. ÉLÈVE DE GROS — CONCOURS POUR LE PRIX DE ROME — ANECDOTES

Hippolyte Delaroche, plus connu sous le nom de Pol ou Paul Delaroche (1), naquit à Paris le 17 juillet 1797, dans un milieu artistique favorable à l'éclosion de sa vocation. Il était fils d'un expert de tableaux au mont-de-piété et neveu de M. Joly, conservateur au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. L'enfant, enthousiasmé des chefs-d'œuvre qu'il avait vus, rêvait d'être un jour artiste, et, après avoir reçu les premières notions de dessin, parlait de fréquenter l'atelier d'un peintre d'histoire; son père s'opposa à ce qu'il s'adonnât à ce grand genre, réservé à son aîné, Jules, né en 1795. Hippolyte devint élève du paysagiste Wattelet; il s'exerça à copier des Ruysdaël et des Claude Lorrain; bientôt il dut dessiner pour le commerce : son père était mort et il lui fallut chercher la subsistance quotidienne au bout de son crayon.

(1) Les tableaux de Delaroche antérieurs à 1827 portent tantôt l'initiale H. de son prénom Hippolyte, tantôt « Delaroche jeune ». Dans sa famille on l'appelait *Pol*, abrévation d'Hippolyte; le public changea Pol en Paul; et Delaroche, après 1827, adopta ce dernier prénom.

Une circonstance inattendue lui permit de réaliser le désir qu'il avait de devenir peintre d'histoire : son frère renonce à la carrière artistique et l'élève de Wattelet passe à l'atelier de Gros (1), où il trouve Charlet, Bonington, Bellangé, Eugène Lami.

En 1817, Guérin, l'auteur célèbre du *Marcus Sextus*, avait proposé d'appeler les paysagistes à jouir du bénéfice du grand prix de Rome et du voyage en Italie, et sa proposition avait été approuvée..... Un matin, Delaroche se rendant à l'atelier de Gros rencontre quelques élèves qui allaient à l'École des Beaux-Arts pour ce premier concours de paysage; il reconnut parmi eux d'anciens camarades, et..... il les suivit, décidé subitement à concourir lui aussi. Après la première épreuve éliminatoire, admis au concours définitif, il n'eut pas de prix, mais seulement l'honneur d'avoir combattu à côté des vainqueurs.

Il ne s'en remit pas moins avec ardeur à l'étude des sujets d'histoire politique ou religieuse; c'est par erreur que certains lui ont attribué un *Nephtali dans le désert* qui parut au Salon de 1819; sa première œuvre lui fut commandée en 1820 par la famille royale: une *Descente de Croix*.

Delaroche venait d'achever ce travail; il lui restait un devoir difficile à accomplir : avouer à Gros que seul, loin de l'œil du maître, il avait osé entreprendre, non une œuvre d'étude, essai modeste d'écolier, mais un tableau, un vrai tableau. Il eut ce courage et celui plus grand encore de demander à Gros de venir voir l'œuvre.

Non, dit le maître, je n'entrerai pas dans votre atelier. Apportez-moi votre tableau et je vous dirai mon avis ici même devant vos camarades.

Dès le lendemain, Delaroche se soumit à la redoutable épreuve. Il était plein d'inquiétude au milieu de ses camarades, lorsque Gros entra dans l'atelier, s'approcha, examina le travail et, après quelques conseils utiles, prononça quelques paroles d'encouragement.

(1) Gros. Voir *Contemporains*, n° 532.

II. PREMIER TABLEAU EXPOSÉ AU SALON — RELATIONS AVEC GÉRICAULT — « JEANNE D'ARC EN PRISON » — « SAINT VINCENT DE PAUL »

En 1822, Paul Delaroche exposa au Salon *Josabeth sauvant Joas*..... Placé près de son tableau, il épiait les visiteurs; il entend Géricault (1), dont il n'était pas connu, faire l'éloge de quelques parties du tableau.

Le lendemain, l'auteur de *Josabeth* se présente chez Géricault qui le reçoit avec sa bonté habituelle et lui donne d'utiles conseils.

« Le dessin était fier, dit Charles Blanc, l'exécution énergique, la composition bien nouée. » Aussi la duchesse de Berry voulut-elle encourager Delaroche en lui commandant un *Saint Vincent de Paul*.

Géricault, alors moribond, désira voir ce tableau, qui n'était pas encore exposé : il le fit placer au pied de son lit, et, indiquant du bout de sa canne quelques retouches, encouragea le jeune peintre.

L'artiste se lia avec Casimir Delavigne; les *Messéniennes* lui fournirent un sujet de la vie de Jeanne d'Arc. Celle à qui l'on

réservait des apprêts meurtriers

est en prison, devant le cardinal de Westminster, qui, irrité des réponses de la vierge lorraine, la menace des peines éternelles; son œil semble vouloir dominer la jeune fille pour lui arracher l'aveu de sa culpabilité; Jeanne, les mains jointes, lève vers le ciel sa tête suppliante : les plus affreux tourments ne la feront pas faiblir.....

Le jury de 1824 décerna une médaille à chacun des deux tableaux.

Pour donner plus de souplesse à son pinceau, l'artiste s'essaya dans des conceptions moins importantes, mais demandant une facture différente. Il peignit le cheval *l'Éclatant*, des haras de La Tour du Pin, couleur gris pommelé, et, en 1825, il entreprit une délicieuse composition de genre : *Enfants surpris par un orage*.

(1) Géricault. Voir *Contemporains*, n° 660.

III. DELAROCHE « PEINTRE DE LA PITIÉ » « MISS MACDONALD » — « MORT D'ÉLISABETH »

Désormais, Paul Delaroche a trouvé sa voie : comme dans les tableaux dont nous venons de parler, *Josabeth*, *Jeanne d'Arc*, *Saint Vincent de Paul*, il visera surtout à exciter la *pitié*, tout en recherchant l'éclat des costumes et choisissant pour cette raison les sujets de ses œuvres dans le XVIe et le XVIIe siècle.

Dans cet ordre d'idées, il entreprit, en 1826, ses toiles : *Miss Macdonald* et *Épisode de la Saint-Barthélemy;* en 1827, la *Mort d'Élisabeth* et la *Mort du président Duranti :* ces quatre compositions figuraient au Salon de 1827.

Au même salon, Delaroche exposa son *Duc d'Angoulême* venant dignement en tête d'une série de portraits qu'il exécuta dans la suite et qui sont un de ses titres de gloire.

En cette même année 1827, l'auteur de *Miss Macdonald* et de la *Mort d'Élisabeth* entreprit un voyage en Angleterre : il voulait à la fois visiter les galeries de peinture de Londres, se documenter pour de nouveaux sujets empruntés à l'histoire de la Grande-Bretagne, et enfin faire la connaissance de quelque éditeur anglais de gravures.

L'année suivante (1828), il visita les musées et églises de Bruxelles et d'Anvers, remplis des chefs-d'œuvre de l'école flamande.

Il fut décoré le 26 avril 1826, à cause de sa *Prise du Trocadéro*, toile sans grande valeur. Le surintendant des Beaux-Arts lui avait tenu ce singulier langage, si l'on en croit Eugène de Mirecourt.

— Faites-nous cela d'imagination, mon cher! C'est facile : un feu de batteries de siège au clair de lune; à droite le fort, Cadix au fond..... ce que vous voudrez enfin! La croix de la Légion d'honneur est au bout.....

Et le peintre avait « d'imagination » groupé le duc d'Angoulême et ses généraux au milieu de soldats achevant de combattre et d'autres tombés à leurs pieds; sur la gauche, dans le fond, se profilaient, sur un coin de mer, les navires de notre flotte (1).

Le tableau est au musée de Versailles.

IV. PAUL DELAROCHE SCULPTEUR — VASTES PROJETS DE M. DE PASTORET A CE PROPOS — « RICHELIEU » — « MAZARIN » — « CROMWELL ET CHARLES Ier » — ANECDOTE

L'auteur de *Duranti* avait assez affirmé son talent précédemment pour qu'on lui pardonnât cet écart; M. de Pastoret, un des admirateurs de Delaroche, désira en 1829 se faire peindre par lui; il eut même l'idée assez originale de lancer le peintre dans la sculpture. Enthousiasmé de la maquette d'un *Saint Georges*, il voulait qu'elle fût reproduite en grand et placée dans un carré des Champs-Élysées en face d'un *Charles VIII partant pour l'Italie;* la révolution de 1830 fit tomber ces projets.

Le nouveau préfet de la Seine, Odilon Barrot, commanda au peintre la *Prise de la Bastille* destinée à décorer la salle du Trône de l'Hôtel de Ville.

Sur la commande du ministre des Travaux publics, il fit les *Enfants d'Édouard*, qui figura au Salon de 1831, ainsi que trois autres chefs-d'œuvre : *Cromwell devant le cercueil de Charles Ier*, *Richelieu conduisant au supplice Cinq-Mars et de Thou*, et la *Mort de Mazarin*.

Ces deux dernières toiles sont de petites dimensions; les deux précédentes, offrent les personnages de grandeur naturelle.

Quoique représentant des sujets tirés de notre histoire, le *Richelieu* et le *Mazarin* sont moins connus que les *Enfants d'Édouard* placés au musée du Louvre.

Ces infortunés, Édouard V, roi mineur d'Angleterre, et Richard d'York, son frère, enfermés dans une chambre de la tour de Londres par leur oncle Richard III, usurpateur de la couronne, se tiennent serrés l'un contre l'autre, les yeux anxieusement

---

(1) Nous l'avons reproduit dans le duc d'Angoulême, Voir *Contemporains*, n° 497.

tournés vers la porte du couloir où se fait entendre quelque bruit..... peut-être celui du pas des bourreaux chargés de les mettre à mort.....

Bien connu encore le tableau *Cromwell ouvrant le cercueil de Charles Ier;* il rappelle les sombres compositions de Rembrandt. Le sujet était difficile à traiter; Delaroche s'en est tiré avec bonheur.

JEANNE D'ARC INTERROGÉE DANS SA PRISON

V. MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS — « LE SUPPLICE DE JANE GREY »

Delaroche avait été si bien posé comme un maître par les quatre chefs-d'œuvre du Salon de 1831, que l'Académie des Beaux-Arts l'admit dans son sein en remplacement de Meynier le 3 novembre 1832.

Nommé le 15 octobre 1833, professeur à l'École des Beaux-Arts en remplacement de Guérin, Delaroche fut remarquable dans son enseignement; beaucoup de ses élèves devinrent plus tard célèbres à divers titres; parmi eux, citons Charles Blanc, Gustave Boulanger, Jules Breton, Chapu, Charles Clément, François Daubigny, Gustave Doré, Gérôme, Théophile Gide, Jules Goddé, Hébert, Henri de Laborde, Millet, le Cte de Noé (Cham), etc.

Il s'efforçait de donner à tous une haute idée de l'art:

Point d'idée de lucre, leur disait-il. Ne vous préoccupez en aucune sorte de ce que vous gagnez. Faites un beau tableau: l'argent viendra de lui-même, avec la gloire.

Au Salon de 1834, il présenta la *Mort de Jane Gray*, une des compositions, où tant par le sujet que par l'exécution, il a le mieux réussi à exciter la pitié.

Cette princesse — âgée seulement de dix-sept ans, — légitime héritière d'Édouard VI, fut décapitée six mois après la mort de son père.

Sur la gauche du tableau se profile le bourreau appuyé sur la hache sinistre; à droite deux servantes; au centre, Jane, pâle, les yeux bandés, étend ses mains tremblantes pour trouver la place du billot fatal.

C'est un chef-d'œuvre de sentiment touchant et d'exécution pittoresque, écrit M. Alfred de Lacaze; on trouve cependant une certaine affectation prétentieuse dans la pose des personnages et la minutie des détails. Quoi qu'il en soit, il est impossible de contempler cette toile sans éprouver une vive émotion.

Au même Salon, parut le *Galilée :* méditant devant une table chargée de livres, la tête appuyée sur la main, il réfléchit au

problème de la rotation de la terre; on sent l'effort, la tension de sa pensée.

Cette œuvre est de petites dimensions : $0^{m},17$ sur $0^{m},14$. Aussi Théophile Gautier s'est-il écrié à son sujet :

Un Delaroche de la taille d'un Meissonier, cela est rare! La couleur a plus de chaleur et d'intensité qu'on n'en trouve dans ses grandes peintures, et l'exécution est du plus précieux fini.

VI. PAUL DELAROCHE EN ITALIE — SÉJOUR AU MONASTÈRE DES CAMALDOLI — LE MARIAGE

Après que la Chambre eut voté un crédit destiné à l'achèvement de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, du palais d'Orsay et de la Madeleine (1833), Thiers proposa à Delaroche la décoration de cette église.



LES ENFANTS D'ÉDOUARD DANS LA TOUR DE LONDRES

La proposition effraya l'artiste; il eut la tentation de refuser, ne se trouvant pas assez préparé à un tel travail. Cependant il pensa devoir tenter un effort sur lui-même; en allant « s'approvisionner » d'idées en Italie et « y faire un noviciat », il pourrait arriver à un résultat satisfaisant.

Il partit à l'été de 1834, accompagné par E. Bertin, Odier et Henri Delaborde, son élève. Il s'arrêta d'abord à Florence s'attachant surtout à l'étude des primitifs du XIVe et XVe siècles.

Les quatre Français s'établirent ensuite au couvent des *Camaldoli,* mais on leur permit de converser entre eux, ce qui est interdit aux moines du couvent.

Deux incidents marquèrent ce séjour à Casentino : Ampère, qui accomplissait

en Italie ce qu'il appela son *voyage dantesque,* vint rejoindre le groupe; l'autre incident fut une visite du grand-duc de Toscane.

A Rome Delaroche rencontra Horace Vernet (1) et sa fille Louise, qu'il obtint de faire poser pour une tête d'ange; il obtint davantage : la main de la jeune fille, bien qu'il n'eût pas de fortune. Le mariage fut célébré à Rome (1835). Louise Vernet était « d'une nature angélique », ses qualités firent le bonheur de son mari. Il devait, hélas! la perdre prématurément! Deux enfants naquirent de cette union; ils s'appelèrent Delaroche-Vernet (2).

La joie du nouveau marié fut un peu troublée en apprenant qu'un autre peintre lui serait adjoint pour une partie des décorations de la Madeleine. Il écrivit qu'il renonçait complètement à la commande et, de retour à Paris, il remboursa les 25000 francs avancés : il eût pu légitimement en garder une partie; le tout fut déposé à la Caisse des dépôts et consignations et sommation par huissier fut faite au ministre des Beaux-Arts de reprendre l'argent.

Peu après son retour, Delaroche prononça un discours aux obsèques de Gros, son ancien maître, mort le 26 juin 1835. Gros avait été injustement et amèrement critiqué à la fin de sa carrière, sa mort même comme on le croit, aurait été un suicide, résultat de son chagrin.

« La postérité le vengera de cette persécution », s'écria Delaroche.

Louis-Philippe, contrarié du refus de l'artiste de décorer la Madeleine, cherchait une compensation. Il proposa l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts : le professeur accepta.

Son séjour en Italie ne l'avait pas empêché d'exposer au Salon : il avait des œuvres achevées, dès l'année précédente, et il les y envoya : elles firent époque.

(1) Horace Vernet. Voir *Contemporains*, n° 150.

(2) Les deux fils, Horace et Philippe, sont morts ainsi qu'une fille unique de Philippe, en sorte que ce nom, faute de descendants directs, n'est plus porté aujourd'hui que par des cousins de l'artiste.

VII. « LA MORT DU DUC DE GUISE » — L'ARTISTE DANS SON ATELIER — DÉTAILS PITTORESQUES — DELAROCHE PORTRAITISTE

L'année 1835 a marqué une date importante dans l'histoire *du talent* de Delaroche. Il atteignit alors « avec plus de précision », dit Henri Delaborde, ce que ce critique appelle « sa manière purement historique ».

Dans la *Mort du duc de Guise* rien que de correct sans minutie et d'harmonieux sans faiblesse.

Quoi de plus expressif que la figure d'Henri de Guise, étendu à terre dans l'âpre majesté de la mort et menaçant encore, pour ainsi dire, les assassins qui ont fait le coup et le roi qui les a armés!..... En face de cette figure virile, le peintre montre ce lâche roi, soulevant d'une main tremblante la draperie derrière laquelle il se tenait blotti, interrogeant d'un regard oblique la pâleur de la victime.....

L'auteur de la *Mort de Guise* allait bientôt travailler dans un cadre digne de lui.

A la fin de 1836, il alla habiter une maison rue de la Tour des Dames; Charles Blanc nous a laissé à ce sujet de pittoresques détails :

Tout respirait dans l'habitation de Paul Delaroche une élégance aristocratique et bourgeoise tout ensemble, une certaine dignité froide mais de bon goût qui ressemblait à celle du maître. On y voyait encadrées quelques estampes rares d'Albert Durer et de Rembrandt, un pastel de la Tour, un morceau qui passait pour un Van Dyck et une peinture de Jean Bellin; de sorte que, à la première visite, on se sentait chez un artiste qui n'avait subi aucune influence italienne de grand ordre, qui aspirait à l'exécution flamande et qui estimait ce qu'il possédait lui-même au plus haut degré, l'esprit français.

Là s'écoulèrent dix ans de l'existence la plus heureuse. Le soir, la porte s'ouvrait à une société choisie, où quelques hommes d'État se mêlaient aux artistes et aux poètes. M. Guizot y paraissait quelquefois. Eugène Lami, Robert Fleury, Henriquel Dupont, Henri Delaborde y étaient presque toujours. Souvent, tandis qu'une main délicate courait sur le clavier, Delaroche improvisait sous la lampe un de ces délicieux crayons qui effleuraient le papier en y laissant le souffle de l'esprit : c'était le portrait d'Auber ou de Carle Vernet ou celui des enfants, et Henriquel Dupont, qui les regardait par-dessus l'épaule du peintre, se promettait de les fixer le lendemain sur le cuivre en les caressant d'un nuage d'eau-forte.

Dans son atelier, l'auteur de l'*Hémicycle* rassemblait des costumes, des armes historiques, suivant ses besoins; ainsi quand il peignit « de souvenir », en 1837, un *Napoléon se promenant dans son appartement des Tuileries,* il se servit de choses ayant appartenu au proscrit de Sainte-Hélène et les reproduisit fidèlement.

Après ce chef-d'œuvre, le peintre en signa un autre également en 1837 : une *Sainte Cécile* aux traits admirables touchant les cordes d'une cithare soutenue par deux anges.

« Cette *Sainte Cécile* est, dit Mirecourt, une œuvre d'une grâce exquise et d'une limpidité de coloris qui semble empruntée à la palette de Giotto. »

Au Salon de 1837, on admira, avec ce tableau, celui de *Strafford recevant la bénédiction de l'archevêque Laud.*

Moins unanimes ont été les éloges concernant *Charles Ier insulté par des soldats de Cromwell dans un corps de garde* (Salon de 1837). Le roi, un livre à la main, affecte l'indifférence, mais on n'en voit pas moins que ces soldats le font cruellement souffrir. L'un d'eux approche sa pipe fumante de sa noble tête.

Ce tableau, dit A. de Lacaze, pensé avec noblesse, composé avec habileté, est peint avec soin; cependant il laisse à désirer plus de chaleur et de vie.

Les reproches furent développés d'une façon si acharnée par certains critiques que Delaroche, à partir de cette époque, n'exposa plus aux Salons.

En 1837 également, l'auteur de *Pastoret* commença un portrait de M. Thiers et acheva entièrement celui de M. Guizot. Eugène de Mirecourt nous a rapporté une curieuse anecdote concernant le portrait de l'historien *du Consulat et de l'Empire;* celui-ci, lorsque Louis-Philippe proposa à Delaroche de peindre l'Hémicycle, assistait à l'audience. Quand il sut que le peintre acceptait cette commande.

— Bravo! s'écria-t-il. Ainsi, Monsieur Delaroche, vous ne me gardez plus rancune?

— Non, Monsieur, répondit sèchement l'artiste.

— Eh bien! je vous en demande *une preuve.*

— Laquelle?

— Faites mon portrait.

— Je le ferai, Monsieur.

Commencé en 1837, ce portrait ne fut achevé qu'en 1855, c'est-à-dire dix-huit ans plus tard.

« Delaroche donna *la preuve*, mais il y mit le temps! »

En 1838, à Vichy, le peintre dessina ses *Girondins* qu'il exécuta sur toile en 1855. Son dessin de 1838 était destiné à être offert, sur le désir de la duchesse d'Orléans, au prince de Joinville, à l'occasion de son mariage.

Les peintures de l'Hémicycle hantaient toujours l'imagination de Delaroche, et, par deux fois, il se rendit à Venise et dans d'autres villes d'Italie (1) pour se documenter.

De retour à Paris il y travailla avec une telle ardeur que durant l'espace de trois années, il n'entreprit que deux portraits : celui d'Achille Fould (1839), aux crayons rouge et noir, et celui de son fils Horace Delaroche, âgé de cinq ans (1841). Signalons toutefois, en 1839, la *Prise de la Bastille,* commencée en 1831.

Il y a là un très grand nombre de personnages, des curieux, des gens du peuple et les « vainqueurs » de la forteresse sans défense! qui portent en triomphe Élie qui d'une main brandit une épée, de l'autre la clé de la forteresse.

« Le tableau a du mouvement, dit Victor Fournel, et l'on y remarque quelques beaux groupes. »

Après cette évocation de la période révolutionnaire, le peintre, passant « du grave au doux », acheva son paisible tableau où

(1) Le 25 avril 1839, il fut nommé membre honoraire de l'Académie de Milan; le 13 mai 1841, de celle de Berlin; le 17 mai 1844, de celle de Saint-Luc du Vatican. Il devint dans la suite membre des Académies de Saint-Pétersbourg, de Londres, de Stockholm, etc.

nous admirons le jeune Horace Delaroche dans le calme de l'enfance auprès de son grand chien favori. La tête d'Horace est très réussie.

Paul Delaroche savait saisir les physionomies.

Doué lui-même d'une personnalité forte, il était fait pour comprendre celle des autres. Aussi pas un de ses portraits qui ne trahisse un tempérament, qui ne révèle une âme.

Une fois en présence de ses modèles, il devine leurs pensées, il pénètre au fin fond de leur esprit, il saisit le trait qui doit fixer leur ressemblance morale, bien supérieure à celle qui étonne les enfants ou fait crier les serviteurs de la maison. Et pour que rien ne manque à l'expression, l'artiste se croit tenu de varier le mode de sa peinture suivant le personnage qu'il va représenter.



EXÉCUTION DE JANE GREY

Ainsi que dans les autres genres, Delaroche, comme portraitiste, progressa de plus en plus :

L'inégalité de mérite est déjà grande, déclare Henri Delaborde, entre le portrait de M. de Pastoret, peint en 1829, et celui de Guizot, peint dix ans plus tard; mais le progrès est plus marqué encore dans les temps qui suivirent, dans les portraits; entre autres, de M. de Rémusat (1845), du duc de Noailles, du prince Adam Czartorisky, de M. de Salvandy (1846) et celui d'Émile Péreire (1855).

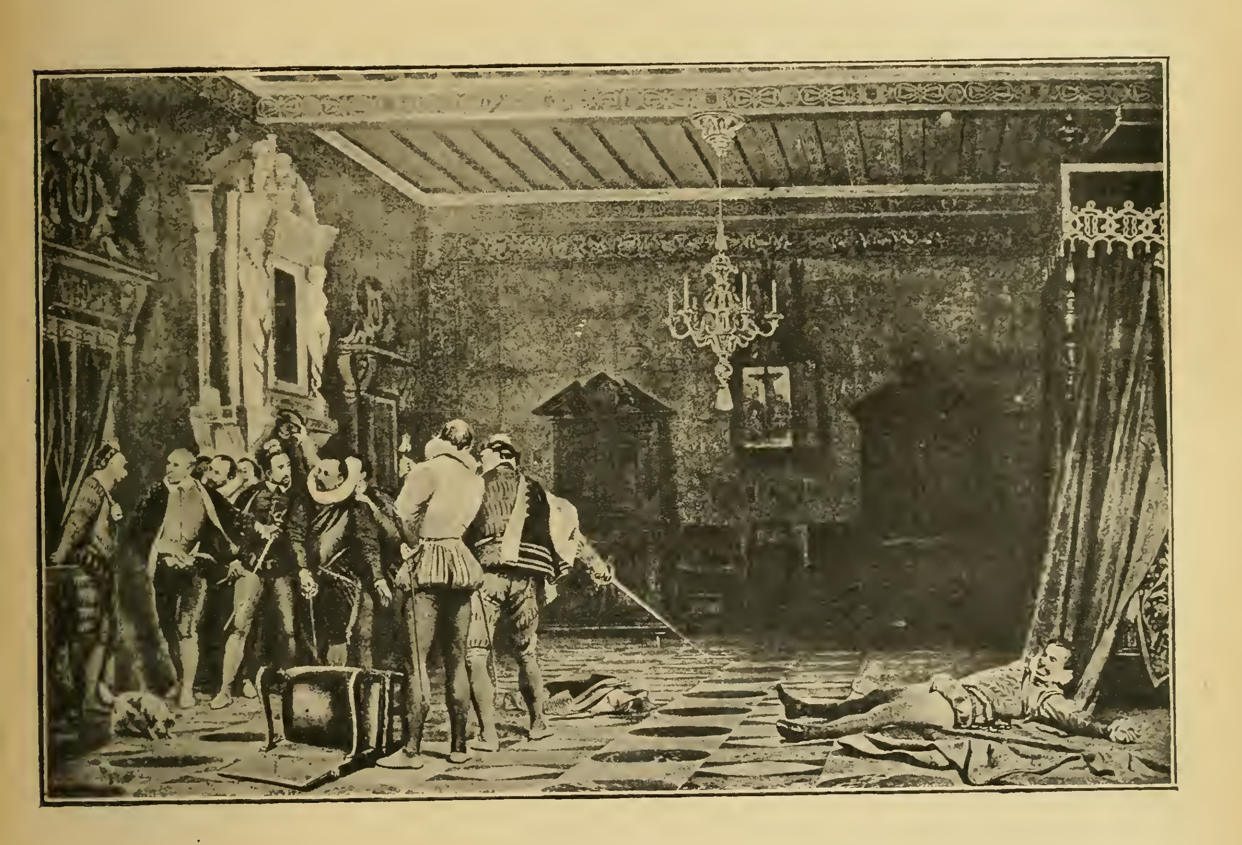
VIII. L'HÉMICYCLE DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le professeur de l'École des Beaux-Arts travaillait à son *Hémicycle* (1) qui fait actuellement encore l'admiration des connaisseurs.

(1) La composition du peintre est connue sous le nom de *Hémicycle de l'École des Beaux-Arts*. Elle a été popularisée par la gravure.

Nous décrirons sommairement cette entreprise gigantesque.

Un long portique à deux colonnes, demicirculaire, occupe le fond de la scène. Au centre, dans une sorte d'enfoncement auquel on monte par des degrés, sont assis sur un banc de marbre deux vieillards, Ictinus et Phidias, et entre eux un homme dans la force de l'âge, Apelle; tous trois Athéniens, l'un architecte du *Parthénon*, l'autre sculpteur de la *Minerve* et des frises du Parthénon et du *Jupiter Olympien*, contemporains de Périclès, le troisième, peintre, contemporain d'Alexandre. A leurs pieds sont assises deux jeunes femmes, images de l'art grec et de l'art romain; debout sur le devant des degrés, deux autres femmes représentent l'art du moyen âge et l'art moderne. — A droite et à gauche de ce « muet aréopage », debout ou assis sur un long banc de marbre, les uns conversant, les autres écoutant, chacun dans le



ASSASSINAT DU DUC DE GUISE

costume de son temps, les grands artistes des siècles modernes, architectes, sculpteurs, peintres, sont groupés selon leurs affinités. Parmi les peintres, les grands dessinateurs sont d'un côté, les coloristes de l'autre.

C'est un poème complet, dit C. de Beaulieu, une vaste épopée, où le pinceau de Paul Delaroche rivalise avec la plume de Dante.

Henri Delaborde estime que c'est une des principales œuvres du maître français.

Certains ont reproché à cette composition la façon dont sont groupés les artistes, mais, comme l'a dit Victor Fournel, il ne faut pas rechercher la *philosophie* de l'hémicycle, mais considérer l'ensemble. Rien de fastidieux dans cette réunion de 80 peintres sculpteurs ou architectes ayant tous des positions différentes et des figures nullement banales.

Tout est groupé avec une harmonie parfaite. Le coloris est sobre et riche à la fois, et la pureté du dessin ne laisse rien à désirer.

Il paraît que l'auteur de l'hémicycle, après après l'avoir terminé, aurait voulu le recommencer; ainsi que les grands maîtres, il n'était pas satisfait de son œuvre. Il s'écriait :

— Laissez-moi l'effacer! donnez-moi encore quatre ans, et, profitant de mon expérience, je ferai quelque chose de mieux!

On ne l'écouta pas.

Le feu prit le 16 décembre 1855 sous l'estrade préparée dans l'amphithéâtre pour la distribution des prix de l'École des Beaux-Arts quelques heures avant la solennité. Les peintures de l'hémicycle furent endommagées et on les crut perdues..... Mais le ministre d'État qui vint présider la séance des récompenses donna sur-le-champ les ordres nécessaires pour une prompte restauration. Delaroche était alors malade à Nice; elle fut confiée à la pieuse sollicitude de Robert-Fleury, ami de l'artiste, qui restaura les figures, tandis que Léon Vinet, secrétaire perpétuel de l'École des Beaux-Arts, restaurait la partie architecturale de cette grande œuvre.

IX. RETRAITE DE L'ARTISTE — LA « VIERGE A LA VIGNE » — « NAPOLÉON LE 30 MARS 1814 » — NOUVEAU SÉJOUR EN ITALIE — « CHARLEMAGNE ET BONAPARTE TRAVERSANT LES ALPES ».

L'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts est la dernière œuvre que Paul Delaroche ait rendue *publique*. A partir du jour où il l'eut terminée en 1841, c'est-à-dire pendant quinze ans, non seulement il ne fit rien paraître aux expositions annuelles, mais il n'essaya même pas de recourir à cette demi-publicité des exhibitions privées.

Et cependant, dit Henri Delaborde, la plupart des tableaux qu'il a produits dans cette dernière phase de sa vie n'avaient rien à redouter du grand jour. Son talent a, pour le moins, autant grandi durant ces quinze années que dans le cours des vingt précédentes.....

Sa retraite n'était donc qu'apparente; en fait, jamais son pinceau n'eut plus de vigueur et d'activité. En 1842, le général Bertrand lui demande son portrait et l'artiste *le peint en trois jours*, et, en trois jours, il fait une œuvre remarquable; puis c'est le portrait de la baronne Hallez-Claparède.

Mais ses pensées le reportent vers l'Italie où il compte faire un nouveau séjour : il exécute ses *Mendiants italiens*, son *Pic de la Mirandole enfant* et une *Vierge à la vigne* qui fut malheureusement détruite dans un incendie.

Il accepte une commande du roi Guillaume II des Pays-Bas : *Joies d'une mère;* le second tableau de Delaroche dans le genre gracieux : une mère et ses deux enfants, l'un, tout petit, sur ses genoux; l'autre, de quatre ou cinq ans, devant elle : la santé, le calme, le bonheur, resplendissent sur les trois têtes ravissantes. Guillaume II offrit plus tard cette toile au musée du duché de Luxembourg (1) où elle est encore.

En 1843, l'artiste termine *Hérodiade;* il exposa à Gand, car il boudait toujours Paris. A propos de ce tableau, Jules Breton a écrit :

Je ne connaissais les tableaux de Delaroche que par les gravures du *Magasin pittoresque*, encore dans son enfance, lorsque fut exposée à Gand (où j'étais élève de Félix Devigne) l'*Hérodiade* accompagnée d'une suivante et qui, la main appuyée sur le socle où repose la tête blême de saint Jean-Baptiste, jette au spectateur un regard très mystérieux, très loin de la haine, mais implacable. Et ses yeux étaient si troublants que je ne pouvais en détacher les miens. Vingt fois je dessinai de souvenir cette femme étrange..... j'ai revu cette toile plus tard au musée de Cologne. Je fus étonné de la trouver si froide.

Ces œuvres achevées, Delaroche partit pour l'Italie à la fin de 1843 et y resta un an. Il brossa à Rome plusieurs toiles, entre autres une *Famille de mendiants* (grandeur naturelle), un *Prisonnier* causant avec un passant à travers les barreaux de sa geôle.

(1) Le roi de Hollande était, à cette époque, de droit grand-duc de Luxembourg.

un *Portrait de Lamartine* et un *Portrait de Grégoire XVI.*

L'année qui suivit son retour en France fut féconde en chefs-d'œuvre : ce fut, en 1845, le *Portrait de M. de Rémusat*, la *Jeune fille à la balançoire* et *Napoléon le 31 mars 1814*.

En cette année 1845, le gendre d'Horace Vernet perdit sa femme. Cette grande douleur le rapprocha davantage de Dieu, et l'inclina a produire désormais un bon nombre de sujets religieux dont plusieurs portent un précieux cachet de piété. Dès l'année suivante, il donnait *le Christ à Gethsémani.*

L'artiste, toutefois, semblant varier avec intention ses sujets, va revenir aux grandes scènes historiques; après les portraits de *Pourtalès-Gorgier*, du *comte de Salvandy* et du *baron Mallet*, il paracheva son *Charlemagne traversant les Alpes*, puis son *Bonaparte traversant les Alpes.*

Ce tableau appartient à un Anglais; le *Charlemagne* orne le musée de Versailles.

X. TRISTESSE DE PAUL DELAROCHE EN 1848 — SON DÉSINTÉRESSEMENT — VOYAGE EN ALLEMAGNE

La révolution de février 1848 troubla profondément Delaroche; il abandonna ses pinceaux pour quelque temps.

— Trouverai-je, écrivait-il à un ami, assez d'indifférence pour travailler avec fruit?...

Toutefois, il se ressaisit un peu en songeant à ses devoirs de père; il écrit à un ami :

— J'ai cinquante et un ans; mes enfants sont encore bien jeunes et ils n'ont que moi; il faut donc que je trouve moyen de terminer leur éducation et d'assurer leur avenir. Les uns me disent : « *Allez aux États-Unis, c'est un pays neuf*, et à l'aide de votre nom vous y ferez fortune. » Les autres veulent que j'aille en Russie, où tout le monde m'attend, à commencer par l'empereur.

Quant à l'Angleterre, on prétend que mon nom est en odeur de sainteté dans ce pays et que j'y gagnerai tout ce que je voudrai.

Finalement, il préféra rester en France. Il écrivait :

— Je vais essayer de vivre encore quelque temps à l'aventure, et de refouler au fond de mon cœur toutes les pensées qui l'étouffent.

Au milieu d'autres considérations affligeantes, l'artiste souffrit beaucoup de l'ultra-libéralisme de la Commission du Salon de 1848 : elle décida que *tous* les tableaux présentés devaient être admis!

Cette idée extravagante fut, en effet, adoptée; Delaroche le déplorait au nom du goût, au nom de l'avenir même des artistes, qui avaient besoin, pour s'astreindre à de nombreuses études, pour progresser grâce à leurs efforts constants, de la perspective d'un jury sévère mais juste.

Heureusement cette concession faite aux barbouilleurs, aux « rapins » sans goût ni talent, n'eut lieu qu'une seule fois.

Ces circonstances furent pour Delaroche une raison de plus de montrer son habituelle réserve. Il refusa les commandes officielles, demandant de les réserver aux *jeunes.*

Ma situation m'en fait un devoir, disait-il, et j'y obéirai en souvenir de ce qui s'est passé pour moi en 1830. Alors, MM. Gérard, Gros, Guérin se sont effacés pour nous aider à vivre. Je ne puis mieux faire que de tâcher de les imiter.

En 1849, il se rendit à Eisenach (Wurtemberg) auprès de la duchesse d'Orléans.

Il y composa *le Seigneur, protection des affligés :* des enfants cheminant tristement, l'air fatigué, sur un chemin difficile, sont soutenus par Notre-Seigneur. « Belle conception, a-t-on dit, heureuse exécution. »

Il faut voir là une allusion aux tristesses personnelles de la duchesse et de l'auteur, comme dans l'*Épisode d'un naufrage*, la seule toile où le peintre ait représenté la mer.

XI. SÉJOUR A NICE — TABLEAUX HISTORIQUES : « NAPOLÉON SUR LE ROCHER DE SAINTE-HÉLÈNE », « MARIE-ANTOINETTE APRÈS SA CONDAMNATION » — TABLEAUX RELIGIEUX : « L'ÉVANOUISSEMENT DE LA VIERGE »

Les secousses qu'avait éprouvées Delaroche à la suite de la mort de sa femme et

des événements de 1848 exercèrent une fâcheuse influence sur sa santé; dans le courant de 1851, il partit pour Nice dans l'espoir de se rétablir. Ses deux fils l'accompagnaient; il fit leur portrait en novembre : celui d'Horace fut « peint le soir à la lumière de la lampe ».

C'est à Nice qu'il signa : *Cenci marchant au supplice, Marie-Antoinette après sa condamnation à mort* (1851); *Dernière prière des Enfants d'Édouard, Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène, Ensevelissement du Christ* (1852); *Arrestation du Christ, le Christ portant sa croix, Mater dolorosa, Évanouissement de la Vierge, Moïse sur le Nil, le Prince Adam Czartoriski* (1853); *Dernière communion de Marie Stuart, Mme Élisabeth séparée de la famille royale* (1854).

Dans les premiers temps du second empire, Napoléon III lui envoya M. de Persigny chargé de lui offrir une importante commande : il s'agissait de décorer les salles à l'intérieur de l'Arc de Triomphe par l'apothéose du grand empereur. Le maître répondit simplement à M. de Persigny qui l'accablait d'amabilités et de marques de respect :

— J'y réfléchirai et je vous écrirai.

— Je ne doute pas qu'après réflexion vous acceptiez de faire ce plaisir à Sa Majesté.

La réponse définitive fut un refus.

Nous examinerons rapidement les tableaux historiques faits à Nice, puis ensuite les tableaux religieux.

Voici deux nouvelles scènes de la Révolution : *Mme Élisabeth séparée de la famille royale;* on la voit éplorée sur le seuil de la porte, entraînée par des soldats, tandis que la reine à genoux cherche à les fléchir pour conserver son enfant.

La voici elle-même, cette infortunée souveraine dans *Marie-Antoinette après sa condamnation à mort* (16 octobre) : il est 4 h. 1/2 du matin; la lumière falote des lampes éclaire imparfaitement les juges placés dans le fond du tribunal, et sur leur gauche, aux bancs du public, des gens qui avancent la tête et ne cachent pas leur curiosité, quand la martyre de demain s'éloigne fière encore et droite, au premier plan du tableau, entourée d'un groupe sinistre; ses cheveux sont gris par suite de ses immenses douleurs.

Moïse sur le Nil; ciel chaudement coloré de l'Égypte, gracieuses images du naïf enfant regardant ébahi les roseaux du fleuve et de sa sœur attendant les événements.

Les autres œuvres de Paul Delaroche à



ENSEVELISSEMENT DU CHRIST



LA MARTYRE

Nice sont empreintes de mélancolie : *la Dernière prière des Enfants d'Édouard et la Dernière communion de Marie Stuart, l'Arrestation du Christ, le Christ portant sa croix, l'ensevelissement du Christ,* puis c'est *l'Évanouissement de la Vierge,* une *Mater dolorosa au pied de la croix.*

Henri Delaborde estime ces dernières tentatives admirables :

N'eût-il peint que ces quatre petites toiles : *l'Ensevelissement du Christ, la Vierge chez les saintes femmes, le retour du Golgotha et la Vierge en contemplation devant la couronne d'épines* (exécutée plus tard), que Delaroche mériterait l'une

des premières places dans l'histoire de notre école contemporaine, car de telles œuvres ne peuvent sortir que de la pensée et de la main d'un maître.

Le peintre regrettait Paris ; il écrivait à Henri Delaborde :

— Le souvenir d'un heureux passé est le seul bonheur que Dieu m'ait laissé. Il me serait si doux de revivre un peu avec vous qui avez assisté au bonheur de ma vie! N'est-ce donc rien dans cette triste vie que de pouvoir se réunir quelques jours pour parler de ce qui n'est plus?

XII. DELAROCHE A EMS — SES DERNIERS MOMENTS — APPRÉCIATIONS DIVERSES

L'exilé de Nice n'y ayant pas recouvré la santé, les médecins lui conseillèrent, à l'été de 1854, d'aller en Allemagne prendre les eaux d'Ems. Là encore Delaroche éprouva le besoin de se distraire avec son pinceau, et en rapporta sa *Jeune mère italienne*, accompagnée de son enfant portant une gerbe de blé, qui fut payée 9000 francs par M. Émile Péreire. Le peintre entreprit le portrait du riche banquier; il lui persuada de consacrer quelques sommes à favoriser les jeunes talents dans les beaux-arts et l'homme de finance se montra généreux : 50000 francs furent donnés chaque année pour encourager les débutants et leur permettre d'atteindre la gloire par de moins rudes sentiers.

Il acheva dans le courant de 1855 son *Christ au Jardin des Oliviers* et sa *Martyre au temps de Dioclétien,* qui est l'une de ses plus sublimes inspirations. Quelque chose de surnaturel semble planer sur ce cadavre de femme qui émerge au-dessus des eaux argentées du Tibre; elle est belle de la beauté céleste qui rayonne déjà en elle : une auréole s'élève au-dessus de sa tête. L'éclairage de l'ensemble est merveilleux : on dirait comme un reflet de la lumière divine.

Souffrant de plus en plus, l'artiste ne signa en 1856 qu'une seule toile : *les Girondins :* Ils sont debout au sortir d'un banquet que, suivant l'artiste, ils auraient organisé avant leur supplice : il y a là une erreur au point de vue historique; ce repas en commun était impossible à réaliser, mais les têtes de ces députés sont ressemblantes et l'ensemble est imposant; aussi H. Delaborde a-t-il pu écrire :

La *Mort du duc de Guise* serait à notre avis le chef-d'œuvre de l'artiste dans le genre historique, si le tableau des *Girondins*, qu'il signa quelques mois avant de mourir, ne se recommandait par une exécution plus savante encore et par un sentiment plus fin de l'effet.

Des plus remarquables aussi est la *Vierge en contemplation devant la couronne d'épines* que Delaroche nous légua aux derniers jours de sa vie. Henri Delaborde s'est écrié à ce sujet :

Noble testament à tous les égards qu'un pareil ouvrage! Heureuse fin et bien digne d'une telle vie que cette mort au sein de l'art, des efforts généreux et des hautes pensées!

Il y a deux versions relativement à la mort du peintre survenue à Paris, le mardi 4 novembre.

Suivant E. de Mirecourt, il était en train de causer le mardi 4 novembre avec son fils Horace et quelques visiteurs. Quand ceux-ci se retirèrent, un coup de sonnette retentit :

— Horace, dit le peintre, va donner des ordres pour qu'on ne laisse entrer personne. J'ai ma correspondance à faire.

Le jeune homme sortit pour s'acquitter de sa commission : deux minutes après, quand il rentra, son père avait rendu le dernier soupir.

Suivant Charles Blanc, la dernière nuit, il pria un de ses anciens élèves, Jalabert, de lui donner la main : « M'entends-tu, lui dit-il plusieurs fois, entends-tu ma voix? » Et il tenait toujours cette main amie. Quand le jour parut, on le laissa seul quelques instants, rien ne faisant présager une mort prochaine. C'est alors que la mort le frappa subitement : on le trouva assis. Il avait eu la force d'écrire : « Je nomme M. d'Eischtal mon exécuteur testamentaire. »

Cette mort rapide ne permit pas au grand artiste de tant d'œuvres profondément chrétiennes de recevoir les secours de la religion; mais depuis plusieurs années ses

sentiments de foi s'étaient souvent manifestés dans ses relations avec les religieux de l'Assomption auxquels il avait confié l'éducation de son second fils Philippe, et dont il était l'ami.

Le jeudi 6 novembre le service religieux fut célébré à l'église de la Trinité, puis la dépouille mortelle fut conduite au cimetière Montmartre, où Halévy, secrétaire perpétuel de l'Académie, prononça l'éloge funèbre.

Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il se révéla en exposant au Salon de 1822 *Josabeth sauvant Joas*. Les maîtres et la foule accueillirent avec faveur cette jeune peinture pleine de promesses.... Mais pourquoi faire briller ces premières lueurs d'une flamme qui vient de s'éteindre? D'autres raconteront cette vie si féconde; d'autres nommeront ces chefs-d'œuvre où éclatent tant de qualités divines qu'anime une si charmante poésie: *Richelieu*, *Mazarin*, *les Enfants d'Édouard*, *Cromwell*, *Jane Gray*, *le duc de Guise*, et tous ces beaux portraits où la pensée respire.

Bien que Delaroche fût depuis longtemps absent de nos expositions..... il produisait sans cesse de nouveaux chefs-d'œuvre que la France connaît à peine, parce que l'Europe se les disputait. Espérons qu'un burin fidèle fera bientôt connaître ces grâces, ces douceurs, ces beautés suaves et pures.....

La nouvelle de cette mort attrista, tous les amis de l'art. Dans plusieurs villes, à Florence, à Anvers, des services funèbres ont été célébrés en l'honneur du grand artiste. Les compositeurs napolitains, Guillaume et Nicolas Nacciarone, adressèrent à l'Académie des Beaux-Arts de France plusieurs morceaux de musique religieuse composés en l'honneur de Delaroche.

Aujourd'hui encore, sa réputation es européenne, car nombre de musées étrangers possèdent de ses œuvres.

Les musées de France ne possèdent relativement que peu de tableaux du maître.

Les particuliers acquirent pour des prix élevés des chefs-d'œuvre de Delaroche à la vente qui eut lieu après sa mort ; c'est ainsi qu'obtinrent : M. d'Eichtal, la *Martyre*, pour 36000 francs; M. Goupil, l'*Hémicycle* (reproduction), 43900 francs, etc., etc.

Cet engouement ne fut pas partagé par tous. En 1874, à propos d'une exposition de quelques-unes de ses œuvres organisé à Paris au profit des Alsaciens-Lorrains, Mantz se montrait sévère dans la *Gazette des Beaux-Arts* (2e pér., X, 205) :

Dans la *Jane Grey*, dit-il, Paul Delaroche est glacé; il est à la fois mélodramatique et commun dans le *Cromwell*. Ici, l'habile metteur en scène a su concentrer l'émotion en réduisant son cadre, et l'effet moral a été obtenu. Delaroche était doué de qualités très heureuses, mais il n'eut pas d'esprit dans l'in-8°. Le petit format, au contraire, convenait à merveille à la dextérité de son instrument. L'*Assassinat du duc de Guise* est un tableau très bien composé. Qui sait s'il n'y avait pas dans Paul Delaroche l'étoffe d'un miniaturiste?

Sévère est également pour lui M. Arsène Alexandre (1897) dans son *Histoire de la peinture, École française*.

Un peintre d'anecdotes, dont la réputation fut grande et l'œuvre des plus médiocres, Paul Delaroche, inventa et dirigea l'école de l'éclectisme. Le but d'une telle école aurait été de réunir la vérité d'évocation de Gros, de Géricault, de Delacroix, à la soi-disant noblesse de l'école classique. Il n'est résulté que des œuvres hybrides de cette tentative. Naguère le baron Gérard s'était prêté à des compromis de ce genre et s'était fait maudire par David. Ce soi-disant éclectisme n'était, au fond, qu'un déguisement hypocrite de l'académisme. Delaroche n'eut en aucun sens un mérite d'invention. Gros, avec son tableau de François Ier et Charles-Quint, lui a fourni l'idée des anecdotes agrandies; la décoration de l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts est une plate variation sur l'*Apothéose d'Homère*. Quant au reste, histoire, portraits, etc., ne montrent en Delaroche qu'un peintre sec et sans harmonie, qui, lui, ne fit que trop école et qui suscita dans toute l'Europe une légion de détestables imitateurs.

Voici d'autres appréciations plus élogieuses.

De C. de Beaulieu :

S'il ne montra que les petits événements de l'histoire, il eut soin de tenir la lunette de façon à ce que le spectateur les pût voir par le grand côté. Quoiqu'on puisse critiquer la recherche et l'étude que mit l'artiste aux moindres parties de son œuvre, l'exactitude des costumes, la scrupuleuse ressemblance des personnages, la vérité, la sûreté de l'expression de chaque physionomie, tout concourt à faire d'une page de Paul Delaroche une toile de haut mérite.....

Homme de goût, judicieux et plein de finesse, Delaroche sut intéresser le public à des héro-

intéressants par leurs malheurs et la sombre poésie de leur destinée.

De M. Jules Breton (*Nos peintres du siècle*, p. 86), en 1899 :

Le gendre d'Horace Vernet partagea sa gloire dans un ordre d'art tout différent..... très habilement mis en scène. ses drames, malgré leur froideur d'exécution, impressionnaient vivement.

Il ne faut pas s'étonner du grand engouement qui accueillait Paul Delaroche à chaque Salon. On lui savait gré de la mesure de bon goût qu'il apportait à exciter la pitié sans trop d'horreur, sans répandre le sang, à soigner son dessin trop réfléchi, un peu figé, et son exécution serrée, sa couleur sombre, manquant de vibrations. Très équilibré, d'un esprit distingué, de mœurs austères, il n'avait ni les qualités ni les défauts des tempéraments fougueux; il péchait plutôt par excès de sagesse. Son principal mérite était une clarté bien française.

De Charles Blanc (1859) :

Qu'on examine sa vie ou ses œuvres, on en revient toujours à admirer dans Paul Delaroche un caractère. Oui, un caractère, et cela est assez rare de nos jours pour que l'on y prenne garde.

..... Les peintres diront sans doute qu'il lui manqua certaines prérogatives du grand art et qu'il en éluda les difficultés souveraines en se renfermant dans le contingent du costume au lieu de s'élever à l'absolu de la forme. Le grand peintre idéalise ses figures en supprimant ou en abrégeant le détail, c'est par le détail que Delaroche triomphe.

...... Il n'a eu dans plusieurs parties de son art que des qualités secondes, mais il en a presque fait, à force d'intelligence, des qualités premières...

Malgré tout ce qu'il y a de relatif dans le succès de Paul Delaroche, son nom vivra dans notre pays plus longtemps peut-être que celui d'artistes qui furent mieux doués et qui visèrent plus haut.



LES DEUX FRERES

Ces lignes avaient été écrites en 1859, la prophétie qu'elles renferment s'est réalisée jusqu'ici : le nom de l'artiste est resté populaire, grâce aux superbes estampes que des maîtres ont gravées d'après ses tableaux et qui sont très répandues, plus répandues que les reproductions de certains peintres regardés comme brillant au premier rang par l'éclat de leur génie

J. d'Erlo.



BIBLIOGRAPHIE

Jules Breton, *Nos peintres du siècle* (1899). — Arsène Alexandre, *Histoire de la peinture*. — C. de Beaulieu, *Peintres français*, t. II. — Charles Blanc, *Peintres de l'École française*, t. III. — Henri Delaborde, *Notice sur Delaroche* (1858). — Jules Goddé, *Catalogue des œuvres de Paul Delaroche avec notices et reproductions*. — Goupil, *Reproduction des œuvres de Paul Delaroche*. — de Loménie, *Contemporains illustres*, t. VII. — E. de Mirecourt, *Notice*. — Halévy, Discours prononcé aux obsèques de Delaroche. — Vitet, l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts (*Revue des Deux Mondes*, décembre 1841). — *Gazette des Beaux-Arts*, *l'Artiste*, passim. — Archives de l'Ecole des Beaux-Arts. — Renseignements particuliers.

LES CONTEMPORAINS



(D'après un portrait communiqué par la famille.)

BARTHÉLEMY DE LESSEPS, VOYAGEUR ET DIPLOMATE (1766-1834)

I. FAMILLE — ÉDUCATION — VICE-CONSUL A CRONSTADT

« Seul débris vivant de l'expédition de La Pérouse » comme il s'intitulait lui-même, Barthélemy-Jean-Baptiste de Lesseps naquit le 27 janvier 1766 à Cette (1). Il passa les premières années de son enfance à Hambourg où son père était consul. Il montra de grandes aptitudes musicales; à neuf ans, les jours de grandes fêtes, il tenait l'orgue dans l'église catholique de Hambourg. A l'âge de douze ans, son père, alors consul à Saint-Pétersbourg, l'envoya à Versailles chez son oncle Michel de Lesseps pour y achever son éducation; il savait déjà également bien le russe, l'allemand et l'espagnol. Au bout de cinq ans,

(1) La famille de Lesseps, d'origine écossaise, se serait établie en Guyenne à la fin du XIVe siècle. Martin de Lesseps, le père de Barthélemy, fut consul à Carthagène, puis à Hambourg et à Saint-Pétersbourg pendant plusieurs années; il mourut en 1807. De sa femme, Anne Cayzergues, il avait eu deux fils: Barthélemy, dont nous allons raconter l'histoire, et Mathieu-Prosper qui entra dans la diplomatie et épousa Mlle de Grivegnée, d'une famille des Pays-Bas, dont la propre nièce fut la comtesse de Montijo, mère de l'impératrice Eugénie.

en 1783, il retourna à Saint-Pétersbourg auprès de son père et de sa mère. Son oncle leur écrivait :

Je vous renvoie votre fils. C'est un charmant enfant qui va nous laisser un grand vide, mais nous nous consolons de son départ en pensant au bonheur que vous aurez de le revoir et à tout ce que vous donneront dans la suite ses qualités et son bon naturel.

Chargé du vice-consulat de Cronstadt, Barthélemy signala son entrée dans la carrière par un acte d'énergie.

L'équipage de l'*Uranie*, mouillée dans le port, s'était insurgé et une grande partie des matelots avaient déserté. Par sa fermeté et sa justice, ce jeune homme de dix-sept ans à peine sut faire rentrer chacun dans le devoir.

En 1785, chargé de porter des dépêches à Versailles, il fut présenté à La Pérouse qui préparait en ce moment son voyage autour du monde. Le marin fut frappé de la vive intelligence, de l'air énergique du jeune Lesseps; désireux de s'attacher un interprète utile dans les possessions russes de l'Extrême-Orient, il lui demanda de l'accompagner. L'imagination de Barthélemy s'enflamma à l'idée des aventures du voyage; il accepta.

II. EXPÉDITION DE LA PÉROUSE — LE KAMTCHATKA

La Pérouse emmenait deux frégates : la *Boussole* et l'*Astrolabe*.

Lesseps embarqua sur l'*Astrolabe*, commandée par le vicomte Fleuriot de Langle qui le traita comme un fils, lui donnant lui-même des notions de navigation et d'astronomie.

Les deux frégates quittèrent Brest le 1er août 1785, traversèrent l'Atlantique et doublèrent le cap Horn, le 9 février 1786. Elles touchèrent successivement à Conception du Chili, à l'île de Pâques, aux îles Sandwich, puis remontèrent la côte occidentale de l'Amérique du Nord, depuis le mont Saint-Hélie jusqu'à la pointe de l'Alaska que Cook avait seulement aperçue. Dans ces parages, à Port-des-Français, en juillet 1786, périrent 21 marins, chargés de sonder la baie.

La Pérouse redescendit alors aux îles Sandwich (janvier 1787), visita les Philippines, Macao, le Japon; le 2 août il découvrit le détroit La Pérouse entre l'île d'Iéso et l'île Sakhalien, suivit les côtes de la Corée, et mouilla, le 7 septembre, à l'extrémité du Kamtchatka dans la vaste baie d'Avatcha, aussi belle que celle de Rio-de-Janeiro, mais fermée par les glaces durant le mois de janvier.

Les vallées qui avoisinent la baie présentaient une végétation extraordinaire; l'herbe montait à hauteur d'homme, et les fleurs, la rose sauvage, par exemple, embaumaient l'air.

Les frégates y séjournèrent trois semaines pendant lesquelles La Pérouse réunit, pour les envoyer en France, les notes de ses découvertes et ses études sur les pays qu'il avait visités. Lesseps était le seul qui sut le russe; aussi c'est à ce jeune homme de vingt-et-un ans que le commandant confia, en le nommant lieutenant de vaisseau, ces importantes dépêches, les seules qui nous soient parvenues de son expédition autour du monde.

III. LA TRAVERSÉE DU KAMTCHATKA

Pour porter ses dépêches, Lesseps avait à traverser toute l'immense Sibérie, à peine connue. Sa mission était périlleuse; aussi, le 29 septembre 1787, quand il fallut dire adieu à ses compagnons de voyage, la séparation fut-elle pénible.

Qu'on juge de ce que je souffris lorsque je les conduisis au canot qui les attendait. Je ne pus ni parler ni les quitter. Ils m'embrassaient tour à tour et mes larmes ne leur prouvèrent que trop la situation de mon âme.

En les quittant, je me trouvai dans les bras du colonel Kasloff Ougrenin, commandant à Okhotsk, à qui M. de La Pérouse m'avait recommandé plus comme son fils que comme l'officier chargé de ses dépêches..... J'étais seul sur ces bords à quatre mille lieues de ma patrie !

Le chemin le plus court eût été de s'embarquer pour Okhotsk — trois semaines

ou un mois de navigation; — mais la mer d'Okhotsk n'est point navigable pendant l'hiver; d'ailleurs, pas un seul bateau dans la baie d'Avatcha ou dans le port de Bolcheretsk. Lesseps dut donc se résoudre à remonter tout le Kamtchatka aussi long que la France, mais de moitié moins large, et à redescendre jusqu'à Okhotsk en suivant le littoral.

Nouveau contretemps, il fallait attendre que la saison fût assez avancée, que la neige couvrît le pays et permît le traînage, seul moyen de voyage durant l'hiver. C'est à Bolcheretsk, ancienne capitale du Kamtchatka, sur la côte Ouest, qu'il attendrait la neige désirée. Le 7 octobre, il se mit en route avec Kasloff et accompagné de trois officiers russes, de quatre sergents et de quatre soldats. Ils s'embarquèrent sur des *baidars* (canots joints par des branches de saule et calfeutrés avec de la mousse), et traversèrent la baie pour se rendre à Paratounka où ils arrivèrent après cinq heures de navigation.

Paratounka était un vrai village kamtchadale, avec maisons d'été, *balagans,* et maisons d'hiver, *isbas;* les premières élevées de quelques mètres au-dessus du sol sur des poutres, les secondes assez semblables aux maisons des paysans russes, c'est-à-dire construites en bois; les carreaux des fenêtres en peaux de saumon, en vessies de différents animaux ou bien composés de feuilles de talc.

Le 17 octobre 1787, à Natchikin, où il y a des sources d'eau chaude, les voyageurs s'embarquèrent sur la Bolchaïa-reka; leurs radeaux étaient construits sur dix petits bateaux amarrés l'un à l'autre. Quatre Kamtchadales les dirigeaient à l'aide de longues perches; ils se mettaient parfois à l'eau pour les traîner, le lit, en certaines de ses parties, n'ayant que deux pieds de profondeur, dans d'autres même pas six pouces.

Un jour, l'un des radeaux chargé des bagages se rompit; il fallut le décharger et abandonner des caisses précieuses; une autre fois, celui qui portait la cuisine fut submergé.

Après vingt jours, le 27 octobre, la flottille atteignit Bolcheretsk, à l'embouchure de la Bolchaïa-reka. Elle ne se composait plus que d'un seul radeau, les autres étaient restés en route. On annonçait au même moment le naufrage de la galiote qui chaque année transporte d'Okhotsk les denrées nécessaires à l'approvisionnement des habitants de la péninsule; ils accoururent au lieu du naufrage pour tâcher de sauver au moins la cargaison, mais un ouragan fit disparaître la coque même du bâtiment.

La population de Bolcheretsk comptait 200 ou 300 personnes dont 60 à 70 cosaques. Ceux-ci avaient une solde minime; ils n'auraient pu se nourrir toute l'année s'ils n'avaient eu la ressource d'un commerce frauduleux qui florissait grâce à l'un des vices des Kamtchadales : l'ivrognerie.

Les cosaques offrent un peu d'eau-de-vie en échange de marchandises, de pelleteries en général. A-t-il pris un verre d'eau-de-vie, le Kamtchadale ne se contient plus et rien ne lui coûte pour satisfaire sa passion; il donne ce qu'il possède, ce qui doit servir à payer le tribut à la couronne, la subsistance de sa famille pendant l'année entière. Lesseps vit se conclure un de ces marchés.

Un Kamtchadale avait donné une martre zibeline pour un verre d'eau-de-vie; désirant ardemment en boire un autre, il invite le cosaque à venir dans sa maison. Celui-ci remercie, se disant pressé, l'autre insiste : « Encore un verre et vous aurez cette martre, elle est plus belle que la première. — Non, je dois garder ce qui me reste d'eau-de-vie, j'ai promis de la vendre et je pars. — Un moment, voici deux martres. — C'est inutile. — Eh bien ! je mets la troisième. — — Allons, bois. » Et en même temps, les trois martres sont saisies: puis le Kamtchadale demande un troisième verre, il finit par sacrifier sept martres zibelines de la plus grande beauté, tout ce qui lui reste.

Les Kamtchadales, qui sont nomades, appartiennent à la race mongole; petits, trapus, et en général le visage plutôt allongé, aux pommettes peu saillantes; yeux

petits, enfoncés et nez aplati. Ils passent pour moraux et ont coutume de s'aider les uns les autres dans beaucoup d'occasions.

La religion chrétienne leur a été apportée par les Russes, mais ils sont loin d'en remplir tous les devoirs.

Dans un faubourg, à Paranchine, le maître d'école était un Japonais sachant plusieurs langues et payé par le gouvernement russe pour apprendre à lire et à écrire aux enfants du pays. L'église était de construction simple et pareille à toutes les églises russes.

Les chevaux sont rares au Kamtchatka, on en voyait à Bolcheretsk quelques-uns, confiés aux soins des cosaques; ils ne servaient que pendant l'été au charroi des marchandises et effets de la couronne. En revanche, les chiens abondent et suffisent à tous les transports. En été, ils ne servent à rien, aussi les lâche-t-on en leur laissant le soin de leur subsistance; ils reviennent auprès de leur maître en temps donné.

Lesseps voulut apprendre à conduire un traîneau; on eut beau lui représenter les dangers, rien ne l'arrêta. Ce qui fait le péril de ce mode de locomotion, c'est la légèreté de la voiture qui pèse à peine 10 livres, son élévation qui la rend sujette à verser et la difficulté d'y garder l'équilibre. Après avoir lancé son traîneau, Lesseps fait une première culbute; à peine relevé, il tombe de nouveau, et ceux qui l'accompagnent pour la seconde fois éclatent de rire; il remonte, verse encore; pour le coup d'essai, sept fois il est projeté par terre. Les jours suivants, il continua le même exercice et maintint mieux son équilibre, jusqu'à ce qu'enfin, il parvint à le conserver tout à fait.

Lorsqu'on conduit un traîneau de cette sorte, il faut être en mouvement perpétuel, se jeter à gauche quand le traîneau incline vers la droite, se reporter sur la droite quand il penche vers la gauche; en tombant, il ne faut pas abandonner le traîneau, mais s'y accrocher de son mieux afin que le poids du corps arrête les chiens qui, sans cela, s'emporteraient.

Pour chasser, Lesseps se servait comme les indigènes de longues raquettes de bois larges de 18 centimètres, longues de 1 mètre, attachées au pied avec des courroies

La qualité de Français n'était pas en honneur au Kamtchatka. Un Slave, nommé Beniovski, envoyé en qualité de prisonnier au Kamtchatka, avait réussi à se former une armée avec les exilés de la région, avait pris Bolcheretsk, massacré le gouverneur et les soldats et s'était enfui en Chine avec un bâtiment; or, Beniovski se donnait comme Français.

Lesseps demeura trois mois à Bolcherestk, retenu par une série de violentes tempêtes.

Il partit le 27 janvier 1788 à la nuit.

Un magnifique clair de lune étendait ses rayons sur la nappe de neige immaculée. La caravane était composée de 35 traîneaux. Sur le premier était monté un sergent chargé de conduire la marche; tout à coup il donne le signal et soudain tous les traîneaux partent à la file; ils sont emportés par 300 chiens dont l'ardeur égale la vitesse (45 étaient attelés au traîneau de M. Kasloff et 37 à celui de Lesseps); mais bientôt l'ordre est rompu, les lignes se brisent, se confondent; une noble émulation anime les conducteurs, et le voyage devient une course de chars; c'est à qui poussera les coursiers, personne ne veut être dépassé; les chiens mêmes ne peuvent supporter cet affront, ils se pressent à l'envi, s'attaquent tour à tour pour obtenir l'honneur du pas; le combat s'engage et les traîneaux sont renversés au risque souvent d'être mis en pièces.

Les clameurs des culbutes, les cris des chiens qui sont aux prises, les aboiements confus de ceux qui courent causent un désordre dans lequel on ne peut ni s'entendre ni se reconnaître.

Pendant la première journée, on ne franchit que 45 verstes (la verste vaut 1067 mètres), mais on fit par la suite 90 verstes en quatorze heures environ. Le soir, à la fin de la course, on donnait aux chiens leur seul repas, du saumon séché.

Mon repos fut cruellement troublé par le voisinage de nos coursiers, auquel je n'étais pas encore fait; les hurlements aigus et continuels de ces maudits animaux semblaient être à mon oreille et ne me permirent pas de fermer l'œil de toute la nuit. Il faut avoir entendu cette musique nocturne, la plus désagréable que je connaisse, pour se figurer tout ce que j'ai eu à souffrir pour m'y accoutumer, car, dans le cours de mon voyage, je fus bien forcé d'apprendre à dormir à ce bruit; heu-

reusement le corps se fait à tout. Après quelques mauvaises nuits, accablé par le sommeil, je finis par ne plus rien entendre, et peu à peu je m'aguerris tellement contre les cris de ces animaux, que même au milieu d'eux je dormais avec la plus parfaite tranquillité.

Le voyageur portait son grand manteau à manches de peau de renne, avec un bonnet fourré qui cachait les oreilles et une partie des joues; deux manteaux plus larges et d'une peau très épaisse. Par-dessus un kouklanki de peau de chien encore plus épais, le côté du poil en dessous, le cuir ou la superficie extérieure de la peau teinte en rouge. Devant ces kouklanki, une petite bavette que l'on remonte défend la figure contre le vent; un capuchon fourré y est attaché et tombe sur les épaules; on peut le mettre à l'occasion pardessus son bonnet fourré. Le cou est garanti par une cravate de martre ou de queue de renard; du menton partait une mentonnière de martre qui s'attachait sur la tête. Quant au front, on le couvrait d'une bande de zibeline sur laquelle était posé le bonnet. Ajoutez à cela des culottes fourrées, des chaussures de peau de renne remplies d'une espèce d'herbe qui conserve la chaleur. Pourtant, au bout de quelques heures, les pieds deviennent humides et risquent de se geler.



Lesseps eut plusieurs fois les joues gelées; il employa aussitôt le remède habituel, des frictions au visage avec de la neige et il en fut quitte pour une douleur cuisante qui persista plusieurs jours.

Dès que la nuit tombait, on s'arrêtait, on mettait la chaudière sur le feu et l'on préparait le souper, unique repas du jour. Un caporal y présidait comme maître d'hôtel et cuisinier; les mets n'étaient ni nombreux ni délicats, mais la promptitude avec laquelle on les apprêtait, de même que l'appétit des voyageurs les faisaient trouver excellents. Une soupe de biscuit avec du pain noir, du riz ou du gruau; une pièce de bœuf ou de renne coupée en petits morceaux, tel était le menu journalier.

Le 2 février, ils s'arrêtèrent à Vercknei où vivait un condamné de distinction, Ivasohkin; il n'avait pas vingt ans lorsque l'impératrice Élisabeth le fit sergent de sa garde; le libre accès que cette position lui donnait auprès de sa souveraine lui ouvrait la plus brillante carrière lorsque tout à coup il fut disgrâcié sans que personne en connût la raison. Il reçut le knout, supplice infamant, eut les narines arrachées et fut exilé

pour sa vie au Kamtchatka. Le sentiment de son innocence lui inspira sans doute le courage de supporter les mauvais traitements dont il fut l'objet. Il adopta la vie et les habitudes du Kamtchatka, et vécut de sa chasse et de sa pêche. Au passage de Lesseps, il tua un de ses bœufs et lui en fit don, sans vouloir accepter aucune rémunération.

Le 9 février 1788, la caravane passa près du volcan de Klutchefskaïa dont la hauteur est presque celle du Mont-Blanc.

IV. NIJENEI — ÉPREUVES DU VOYAGE EN TRAINEAU — SÉPARATION DE LESSEPS ET DE M. KASLOFF

Kasloff ne devait point passer par Nijenei-Kamtchatka, capitale de la presqu'île. Lesseps s'y rendit seul.

Il y passa trois jours, les 9, 10, 11 février.

Cent cinquante maisons en bois, de très mauvais goût, petites, ensevelies en ce moment sous la neige, deux églises et un fort à enceinte palissadée, composaient la capitale. A cette vue, Lesseps regretta presque de s'être détourné de sa route. Comme dédommagement, il note la célébration d'un mariage polonais auquel il fut invité et la présence de neuf Japonais, l'un négociant, les autres matelots qui, l'année auparavant, avaient fait naufrage sur une des îles Aléoutiennes et que les Russes avaient recueillis. Le négociant, qui était leur chef, habitait chez le commandant Orléankoff. Il s'y conduisait avec une liberté qui touchait à l'insolence; il entrait dans les chambres sans cérémonie, il s'asseyait sur le premier siège qu'il trouvait; il demandait tout ce dont il avait besoin ou bien prenait lui-même ce qui lui plaisait.

Sa pénétration était des plus vives; il saisissait tout avec une promptitude admirable, il semblait très curieux et très observateur. On raconta à Lesseps qu'il tenait un journal exact de tout ce qu'il voyait et de tout ce qu'il apprenait. Sa société était agréable et son humeur égale, quoiqu'il fût très porté à la méfiance.

Au sortir de Nijenei, Lesseps passa à Keloski le 28 février, et à Laragie le dernier village ou ostrog du Kamtchatka; il allait avoir à franchir la langue de terre qui rattache le Kamtchatka à la Sibérie, 250 kilomètres environ.

Un silence infini pesait sur l'espace; les animaux étaient blottis dans leurs tanières, les fleuves avaient cessé de couler et avaient disparu sous la neige et la glace; la terre, éblouissante de blancheur, n'offrait pas un objet sur lequel on pût arrêter les yeux; ni ligne brusque ni couleur vive ne rompaient l'uniformité de l'étendue. Le ciel était d'un bleu inaltérable; le soleil s'élevait à peine de quelques degrés au-dessus de l'horizon; il se levait et se couchait par des froids de 36 à 40 degrés C., avec des contours nets, dans cette auréole rougeâtre qui l'entoure d'ordinaire au bord de l'horizon. La nuit, quand l'aurore boréale n'étendait plus dans le ciel ses draperies multicolores, les étoiles et la lumière zodiacale brillaient avec un singulier éclat. Seul le corbeau se hasardait dans l'air, d'un vol faible et lent, en laissant après lui une légère traînée de vapeur.

Ce calme fit tout d'un coup place à une violente tempête. Les tourbillons de neige étaient si forts que les conducteurs de traîneaux ne pouvaient plus avancer.

On but un peu d'eau-de-vie pour se remonter et on se prépara à dormir sur la neige.

Les lits des Kamtchadales furent bientôt faits. Ils creusèrent dans la neige un trou qu'ils couvrirent de petites branches d'arbre aussi menues que possible, puis ils s'enveloppèrent dans leurs manteaux, mirent la tête dans leur capuchon et s'étendirent là-dessus comme sur le meilleur lit du monde. Les chiens, de même qu'à toutes les haltes, furent dételés et attachés aux arbres et passèrent la nuit sur la neige. Lesseps et les Russes s'abritèrent sous une tente.

Pendant plus de cinq jours, la tempête continua; les conducteurs étaient aveuglés par la neige et les chiens ne pouvaient plus avancer; quelques-uns, épuisés, périrent; pour comble de malheur, les guides s'éga-

rèrent; on ne voyait même pas le traîneau qui était devant soi, et comment aurait-on trouvé un point de ralliement, alors que les bois, les collines, les ruisseaux étaient ensevelis sous un manteau blanc?

Chaque jour on faisait au moins vingt verstes en zigzag avant de retrouver son chemin. Les provisions s'épuisaient; il n'y avait plus de poisson pour les chiens et on fut obligé pour les soutenir de prendre sur la nourriture des voyageurs. Les conducteurs ne pouvaient les faire avancer qu'en s'attelant comme eux pour les aider à tirer les voitures et en leur montrant un mouchoir qu'on tournait en forme de poisson. L'eau ne tarda pas à manquer; les petits ruisseaux étaient glacés; il fallut se désaltérer avec de la neige fondue. Puis on fut privé de bois.

Pas un arbre sur notre chemin; nous faisions quelquefois une verste pour aller à la découverte d'un méchant arbrisseau qui n'avait pas un pied de haut : tous ceux qui s'offraient à nos regards étaient aussitôt coupés et emportés, dans la crainte de n'en pas trouver plus loin; mais ils étaient si petits et si rares qu'ils ne suffisaient pas pour cuire nos aliments. Il n'était donc point question de nous chauffer; le froid pourtant était des plus rigoureux et la lenteur de notre marche nous donnait le temps de nous morfondre; à chaque pas nous étions contraints de nous arrêter pour dételer les chiens qui expiraient les uns sur les autres.

On se figure les souffrances morales que dut éprouver Lesseps.

Je prenais, dit-il, facilement mon parti des inconvénients que je partageais avec mes compagnons; leur exemple et ma jeunesse me faisaient supporter tout avec courage; mais ma confiance m'abandonnait dès que je songeais à mes dépêches. Le jour, la nuit, elles étaient sans cesse sous ma main, je n'y touchais qu'en frémissant. L'impatience de remplir ma mission, l'image des obstacles que j'avais à vaincre, l'incertitude d'y réussir, toutes ces idées venaient à la fois m'assaillir.

Un soir que l'on avait dételé les chiens et qu'on les avait attachés au poteau, ils se précipitèrent sur leurs courroies et les dévorèrent. Dès qu'un chien mourait, les autres se jetaient dessus et, au bout d'une minute, il n'en restait plus rien. Les hommes mêmes avaient besoin de se défendre contre leur férocité; ils devaient toujours être armés de bâtons. Plusieurs chiens, qui souffraient autant du froid que de la faim, s'approchaient de l'ouverture de la tente qui laissait échapper de la fumée, mais, soit faiblesse, soit manque d'équilibre, dès que la chaleur se faisait sentir, ils tombaient dans le feu. Les uns s'affaissaient sous les coups des conducteurs; d'autres restaient sur place, morts d'inanition. De 37 chiens attelés au traîneau de Lesseps en quittant Bolecherestk, il n'y en en avait plus que 23.

Enfin, après huit grands jours, après l'envoi infructueux de deux courriers chargés d'amener du secours, un troisième revint avec de la chair et de la graisse de baleine en assez grande quantité. Ceci permit à Lesseps de mettre à exécution son projet de se séparer de Kasloff. Moins nombreuse, sa troupe devait avancer plus rapidement. Il ne restait alors que 27 chiens sur 300.

Kasloff y consentit et lui donna un passeport où il enjoignait à tous les sujets de l'impératrice de procurer au voyageur les moyens de continuer sa route avec sûreté et promptitude.

V. LESSEPS SUIT LES CÔTES SEPTENTRIONALES ET OCCIDENTALES DE LA MER D'OKHOTSK — RÉCEPTION CHEZ UN CHEF KORIAQUE

On était au 18 mars, Lesseps continua sa route, monté sur un traîneau attelé de sept chiens; le soldat chargé de l'escorter en avait huit au sien; ils étaient précédés par un guide choisi parmi les habitants de Poustaresk, lequel montait le traîneau des bagages que traînaient douze chiens. Les conducteurs kamtchadales congédiés se trouvaient à 400 lieues de leurs foyers; leurs chiens étant morts, ils durent s'en retourner à pied.

Il faut que je remplisse ici envers tout le peuple kamtchadale que je vais quitter, le devoir que ses procédés à mon égard m'ont imposé. Je me plais à me retracer le souvenir de l'obligeant accueil qu'il m'a fait; j'ai vanté son hospitalité et sa douceur, mais je ne me pas suis assez étendu

sur les témoignages d'affection que ces bonnes gens me donnèrent. Il n'est, je crois, aucun chef d'Ostrogs qui ne m'ait fait quelques présents; tantôt c'était une peau de martre zibeline ou de renard, tantôt des fruits ou du poisson et tels autres objets qu'ils jugeaient m'être agréables. J'avais beau être en garde contre leurs offres, ils revenaient sans cesse à la charge et me contraignaient d'accepter : on eût dit qu'ils prenaient à tâche de réparer envers moi l'injustice qu'ils avaient si longtemps faite au nom français.

Lesseps et les siens contournaient la mer d'Okhotsk; obligés de voyager sur le golfe sans s'éloigner du rivage, ils rencontraient à chaque instant des masses de glaçons qui semblaient autant d'écueils contre lesquels ils allaient se briser.

Vingt fois, le traîneau faillit être fracassé; il fallut marcher à pied. Enfin, très las, Lesseps allait remonter sur son traîneau, un cahot le jeta de côté; il se traîna comme il put; ses jambes fléchissaient sous lui. Il était en nage et une soif ardente le consumait. Il aperçut une petite rivière, cassa un peu de glace et la mit dans sa bouche, mais aussitôt il fut transi de froid. Saisi d'une fièvre violente, il fut réduit à camper deux jours en pleine neige. Voyant que cette inaction ne le guérissait pas, il dissimula son mal, et la caravane se remit en marche; faisant preuve d'une énergie extraordinaire il conduisit lui-même son traîneau ; heureusement le mouvement qu'il se donna provoqua une transpiration qui le guérit.

Peu après, il rencontra des Tchouktchis (1) errants qui voyageaient sur des traîneaux attelés de rennes; ils lui firent mille questions singulières sur la Russie et sur sa propre patrie auxquelles il répondit avec grands détails; pour faire comprendre l'étendue, la richesse de ces pays, il se servit de la comparaison des divers animaux de chasse et de poissons. Ils l'écoutaient avec une grande attention et semblaient beaucoup plus intelligents que les Kamtchadales; ils le chargèrent de porter leurs hommages aux pieds de la souveraine, la grande Catherine, et de lui donner de leur existence une description fidèle. Ayant voulu voir l'habit français de Lesseps, ils se récrièrent sur sa beauté. Les boutons portant l'écusson de France arrêtèrent leurs regards; il fallut leur expliquer ce qu'ils représentaient, puis ils le prièrent de les leur donner; il y consentit sur la promesse qu'ils lui firent de les conserver soigneusement; ils voulaient les montrer aux Français qui ne manqueraient pas, d'après eux, d'aborder sur leurs côtes.

Les Tchouktchis, comme tous les sauvages, croient à l'existence d'un Être suprême très bon, mais dont le pouvoir absolu est partagé par un être malfaisant, auteur des maladies, des tempêtes, des disettes; leurs superstitions sont nombreuses, ils invoquent une foule d'objets. Leur unique richesse sont les rennes, et un chef de hordes n'en a pas moins de 200 ou 300.

A quelque distance, vivaient des Koriaques. Le chef vint au-devant de Lesseps pour l'inviter à se reposer dans son village; sa mine sinistre, sa réputation déplorable ne donnaient aucune envie d'accepter son invitation; mais convaincu qu'il ne trouverait ailleurs ni chiens ni vivres pour continuer son voyage, le voyageur tira de son portefeuille le passeport du commandant, puis se mit à parler en russe, ce qui parut étonner fort les gens attroupés au nombre d'environ deux cents; quelques-uns d'entre eux seulement comprenaient le russe. A la lecture du passeport dont les ordres étaient impératifs, le chef ordonna de ramasser dans les réservoirs autant de poisson que l'on pourrait, puis il invita Lesseps à venir dans sa maison. Celui-ci ne se sentit qu'à demi rassuré lorsque, pour atteindre cette habitation, il lui fallut descendre à 40 pieds sous terre. Cette situation le mettait à la discrétion du Koriaque : car, en cas d'attaque, ses hommes n'auraient pu l'entendre ni le secourir.

On le fit asseoir près d'une table entourée de quatre ou cinq des compagnons du chef; le reste des habitants de la maison était

(1) Ce sont les mêmes peuplades au milieu desquelles a vécu Nordenskjold et ses compagnons en 1879. Voir *Contemporains*, n° 578.


CARTE
AMERIQUE
Det. de Béring
Pole
Spitzberg
MER GLACIALE
Nouvelle Zemle
Samoïèdes
Tongouses
SIBERIE
Okotsk
MER D'OKOTSK
Yakoutsk
Yeniseik
Tobolsk
Astrakan
MER NOIRE
TURQUIE D'ASIE
MER CASPIENNE
PERSE
Lac Aral
Karakalpaks
Baïkal
CHINOISE
TARTARIE
LAPONIE
G. de Bothnie
BALTIQUE
POLOGNE
DANEMARK
HONGRIE
PARIS
FRANCE
Londres
ANGLETERRE
Cercle Polaire
Koriakes
Tchouktchi
Kamtschatka

resté auprès des Russes. Le repas dura plus d'une heure; le jeune Français s'efforça d'entretenir la conversation et de répondre complaisamment aux questions les plus baroques.

Le repas terminé, les sauvages essayèrent d'empêcher Lesseps de sortir, mais devant son attitude ferme ils n'osèrent pas résister. Le chef koriaque ne le quittait point, le suivant partout pendant qu'il rassemblait ses gens et ses chiens. Chaque mot de Lesseps l'alarmait; ne sachant pas le russe, il en demandait aussitôt la signification. Ils prirent encore un repas ensemble. Lesseps tâchait d'imiter ses grands éclats de rire afin de mieux témoigner sa satisfaction mais il ne se sentit à l'aise que lorsqu'il en fut complètement délivré et que plusieurs verstes l'eurent éloigné.

Ces tribus koriaques, ainsi que les Tchouktchis, les Toungouses, les Lamoutes et les Yakoutes sont des nomades qui peuplent la presqu'île du Kamtchatka et la partie Nord-Ouest de la Sibérie. Les Koriaques sont plus petits que les Kamtchadales, leurs traits sont durs, leur langage singulier; ils errent, indépendants, avides, pillards et plus arriérés que les Lapons; ils chassent et font paître leurs troupeaux; ils sont encore païens.

Les Toungouses, pasteurs, chasseurs et pêcheurs ont la simplicité de mœurs des peuples primitifs; ils sont hospitaliers, on ne les désigne pas par le nom des lieux qu'ils parcourent, mais par les animaux dont ils se servent pour les transports; il y a des Toungouses à chiens, à rennes, à chevaux.

On me proposa de prendre des rennes; j'y consentis d'autant plus volontiers que j'espérais aller plus vite et que depuis longtemps j'avais grande envie d'en essayer. On ne me cacha pas les incommodités de cette manière de voyager ; plus de risques, plus de fatigues et moins de repos, c'était à quoi je devais m'attendre; mais mon impatience n'entrevit que la possibilité d'avancer et le plaisir de juger par moi-même de la vélocité de ces animaux.

Les rennes sont dressés à courir nuit et jour pendant deux ou trois heures consécutives, puis on les dételle pour les faire paître environ une heure, après quoi ils repartent avec la même ardeur; de la sorte le voyageur ne peut dormir que deux heures de suite. Le lieu de l'arrêt est fixé d'après la convenance des rennes: lorsqu'ils sont lâchés ils grattent la neige sous laquelle ils trouvent leur nourriture. Une chute faillit être fatale à Lesseps.

La secousse violente que j'éprouvai en tombant me fit lâcher imprudemment les guides; les rennes ne sentant plus le même frein, m'emportent avec plus de vitesse; chaque effort que je fais pour délivrer ma jambe prise sous le traîneau les anime et les irrite.

Ainsi traîné par mes coursiers, ma tête rasant la neige et battant sans cesse contre le patin du traîneau, qu'on se figure ce que je souffrais; il me semblait à chaque pas que ma jambe allait se casser.

Déjà je n'avais plus la force de crier, je perdais connaissance, lorsque, par un mouvement machinal j'étendis le bras gauche précisément sur mes guides qui flottaient au hasard : un nouveau choc de la voiture me fit retirer ce bras, et cette saccade involontaire suffit pour arrêter mes rennes que quelques-uns de mes gens atteignirent en même temps; les autres accoururent à moi, ne doutant point que je fusse dangereusement blessé.

Je sus ensuite de mes soldats qu'ils avaient craint de ne me pas trouver en vie. Cependant, après une défaillance de quelques minutes, suite naturelle de la commotion et de la frayeur que j'avais eues, je repris mes sens et les forces me revinrent; j'en fus quitte pour une forte contusion à la jambe et quelques douleurs de tête qui n'eurent aucune suite.

Les rennes dont se servait Lesseps furent bientôt hors d'usage à cause du mauvais temps; le 16 avril il fut contraint de demander aux habitants de Toumané tous les chiens qu'ils avaient.

Quelques jours avant son arrivée à Okhotsk, l'expédition faillit périr corps et biens. La caravane, composée de cinq traîneaux attelés chacun de huit à dix chiens, suivait généralement le bord de la mer. Or, un matin les voyageurs s'aperçurent que la mer venait de débâcler. Toute la nuit ils avaient voyagé dessus sans le savoir; les guides furent fort effrayés en voyant cette catastrophe.

Dissimulant son inquiétude, Lesseps

suivit quelque temps la côte; un morne silence régnait parmi ses gens, la consternation était peinte sur leur visage. Au bout d'une demi-heure, celui qui était à la tête s'écria qu'il n'y avait plus de passage. Les guides proposèrent d'abandonner les traîneaux et de traverser la baie en sautant de glaçon en glaçon; mais le courant les emportait et la mer en était couverte. Lesseps n'eut pas envie de suivre ce dangereux conseil. Il se détermina à aller voir lui-même si le long du rivage il ne trouverait pas un chemin praticable. Une chaîne de rochers qui, dans toute sa longueur, présentait à la mer une surface verticale, tel était le rivage. La mer, en soulevant ses glaces, en avait laissé une bordure suspendue aux flancs de l'énorme muraille; mais cette espèce de corniche n'avait pas plus de deux pieds de large et son épaisseur n'était guère que d'un pied. On voyait à huit pas plus bas les vagues se briser contre le roc et des écueils sans nombre s'élever au-dessus de la surface de la mer. Lesseps s'élança sur ce périlleux passage. Enhardi par sa solidité, il s'avança doucement en se coulant de côté, le ventre collé contre le rocher. Un faux mouvement, un moment de crainte, une distraction, et il était perdu, ses compagnons ne pouvaient ni le voir ni l'entendre. Après trois quarts d'heure, il atteignit l'autre extrémité du rocher. Sans hésiter il revint sur ses pas, fier de sa découverte. Dès qu'ils le revirent, ses hommes lui reprochèrent sa témérité. Il ne leur cacha pas le danger qu'offrait ce passage.

Mais, ajouta-t-il, puisqu'il ne m'est arrivé aucun accident, pourquoi ne risqueriez-vous pas de me suivre? Au surplus, je vais faire le trajet encore une fois, j'espère à mon retour vous trouver rassurés et prêts à m'imiter.

Cette fois-ci il prit son portefeuille et la caisse contenant les papiers. Ses deux soldats, Golékoff et Nadarezoff le suivirent. Sans eux, il eût été impossible de sauver le précieux dépôt. Chacun des trois hommes le portait tour à tour; le dernier qui le recevait, c'est-à-dire celui qui marchait devant sur cet étroit parapet, le jetait bien vite dans le creux d'un rocher, avançait de quelques pas, et les autres venant après lui l'y reprenaient et recommençaient la même manœuvre.

Je ne puis rendre ce que je souffris dans ce transport, écrit Lesseps. A chaque enjambée pardessus les lacunes, il me semblait que ma caisse allait tomber dans la mer; dix fois, elle pensa nous échapper des mains et je sentis tout mon sang se glacer comme si j'eusse vu la mort sous mes pas. En effet, je ne sais à quoi m'eût poussé le désespoir si j'eusse eu le malheur de la perdre; je ne respirai que lorsque j'eus déposé en lieu sûr ce terrible fardeau; ma joie fut aussi vive que l'avait été ma peine.

Il s'agissait maintenant de faire passer le reste de l'expédition. On détela les chiens; on attacha aux quatre angles des traîneaux de longues courroies que l'on fit tenir par des gens devant et derrière.

A chaque minute nous craignions d'être emportés les uns par les autres, mais nous fûmes quittes pour la peur. Nous n'eûmes pas moins de peine à faire passer les chiens qui comprenaient le danger et ne voulaient pas avancer. Il y en eut quatre qui, par résistance ou par maladresse, ne surent pas s'élancer comme les autres.

Ces trajets avaient pris sept heures de travail pénible. Dès que l'on fut hors de danger, tous ces malheureux rendirent grâce à Dieu qui les avait miraculeusement sauvés, et puis ils s'embrassèrent avec transport comme si chacun eût dû sa vie à son voisin.

Un autre jour, il envoie ses Koriaques observer le temps,

Au bout de deux minutes je les vis redescendre à moitié gelés; leurs habits, leurs bonnets n'étaient que neige; le froid les avait tellement saisis qu'ils ne pouvaient desserrer les dents..... il fallut bien vite rentrer, trop heureux de retrouver un abri.

Un instant après je me trouvai très mal : je ne sais si ce fut l'effet du passage subit du froid au chaud ou des exhalaisons nauséabondes que je respirai en me replongeant dans notre gouffre, ou peut-être du dépit que me causaient tant de contrariétés; la vérité est que je fus près d'un quart d'heure sans connaissance. J'éprouvai en cette occasion le zèle de mes soldats; pendant que l'un faisait tomber sur moi un déluge d'eau, l'autre me frottait avec des flocons de neige et si rudement qu'il m'eût, je crois, enlevé la peau pour me faire revenir.

VI. OKHOTSK — DÉPART PRÉMATURÉ RETOUR — VERS IAKOUTSK

Enfin, le 5 mai 1788, Lesseps atteignit Okhotsk, où, pour la première fois depuis plus de trois mois, il put reposer dans un lit.

Il y avait plus de sept mois qu'il avait reçu ses dépêches et il n'était encore, pour ainsi dire qu'à la première étape de son voyage; impatient de remplir sa mission, il voulut se remettre en route le 10 mai, en dépit de toutes les observations sur l'impraticabilité des chemins couverts par les eaux à l'époque de la débâcle des rivières. Il partit avec six traîneaux et deux hommes qui devaient lui servir de pilotes sur la rivière Yudomac. Les chiens enfonçaient jusqu'au ventre dans la boue; ils se trouvèrent tellement fatigués après la première journée qu'il fallut se reposer vingt-quatre heures dans un village. Au matin, Lesseps et ses compagnons descendirent une rivière encore gelée; après quelques pas un craquement subit se fit entendre sous les traîneaux et Lesseps se sentit enfoncer doucement; par bonheur, la profondeur n'était que de quatre pieds; ses hommes l'en retirèrent; eux-mêmes eurent bientôt besoin qu'on les dégageât des glaçons; ils se prêtèrent la main les uns aux autres et regagnèrent la rive. Sourd aux représentations de ceux qui le suivaient, Lesseps voulait toujours avancer; son guide, renommé pour son intrépidité et son expérience, restait silencieux au milieu des murmures et le jeune Français prenait cette attitude pour un encouragement, lorsqu'enfin il se retourna et dit :

C'est trop longtemps me taire, il est de mon devoir de vous empêcher de marcher à la mort; nos difficultés ne sont rien encore; les fleuves vont monter et tout inonder; nous serons réduits comme les gens du pays à construire des cabanes à la cime des arbres et à nous y réfugier; et même là nous serons peut-être atteints par l'eau.

Lesseps dut se résoudre à rentrer à Okhotsk, où les Russes ne manquèrent pas de se moquer de lui.

Le 26 mai, il fut témoin de la débâcle de la rivière Okhota. Les habitants de la ville s'étaient portés en masse sur les quais. Le courant soulevait d'énormes masses de glaces qui s'entre-choquaient avec bruit et s'entassaient les unes sur les autres. On croirait entendre le crépitement de la fusillade dominé de temps en temps par le grondement de l'artillerie. La débâcle est parfois si terrible qu'on déménage chaque année toutes les maisons voisines de la rivière.

Aussitôt la débâcle finie, on jeta la seine; on ne saurait dépeindre la joie de cette multitude; à la vue des petits poissons qui furent pris, des cris s'élevèrent jusqu'aux cieux. On distribua immédiatement aux plus affamés le produit du premier coup de filet et ils dévorèrent ces poissons tout crus.

Le 6 juin, Lesseps quitta définitivement Okhotsk, sans vouloir plus attendre; il avait abandonné ses traîneaux et ses chiens et avait pris des chevaux. A cause des jeûnes forcés de l'hiver sibérien, ces pauvres bêtes étaient d'une maigreur effrayante et sans aucune résistance à la fatigue. « C'était un piteux équipage, dit la relation de voyage; pour se consoler de sa lenteur, chacun s'égaya aux dépens de sa monture. »

A l'aspect du coursier que je devais monter, je reculai d'horreur et de compassion. Jamais je n'avais rencontré semblable haridelle; des flancs, décharnés et caves, une croupe étroite et pointue où l'on comptait tous les os, le cou allongé, la tête entre les jambes, des jarrets mal assurés, voilà le portrait fidèle de ma monture : qu'on juge de l'encolure des autres chevaux, le mien passait pour un des moins mauvais.

Le cheval ne tarda pas à s'abattre sur la route, sans parvenir à se relever; ses os allèrent rejoindre les milliers de carcasses qui couvraient la route.

Lesseps voyageait au milieu des Yakoutes, peuples de pasteurs qui vivent parfois plusieurs jours sans manger et qui ressemblent beaucoup aux Tartares.

La faiblesse des chevaux contraignait de faire halte dans l'endroit qui leur offrait le plus de pâture et où les traces d'ours étaient plus rares.

Après un jeûne de six mois, c'est-à-dire après l'hiver, on conçoit combien leur voracité est redoutable. Sortis de leurs tanières, ils se répandent dans les campagnes; et à défaut de poisson, qui n'abonde pas encore dans les rivières, ils se jettent avec furie sur tous les animaux qui se présentent et principalement sur les chevaux. Nous étions obligés de songer pour nous-mêmes aux moyens de les écarter.

L'emplacement choisi, les chevaux étaient débarrassés de leurs charges et on les laissait paître en liberté; à l'entour de notre petit camp, nous allumions des feux d'espaces en espaces, puis, avant d'entrer dans ma tente, je tirais plusieurs coups de fusil. On m'avait assuré que le bruit et l'odeur de la poudre faisaient fuir les ours. A la pointe du jour on rassemblait nos chevaux; s'il s'en était éloigné quelques-uns, les cris de mes Yakoutes les ramenaient aussitôt : ils ont en cela le même talent que les Koriaques pour leurs rennes.

Le 12 juin, il fallut passer cinq ou six rivières et dans un de ces passages, Lesseps faillit périr avec le cheval qu'il montait.

A l'approche d'une rivière, mon sang se glaçait dans mes veines; j'envoyais toujours en avant un de mes guides et je n'étais rassuré que lorsqu'il m'avait fait signe de l'autre bord.

Depuis le départ d'Okhotsk, ils voyageaient constamment à travers des forêts ou suivaient le cours des rivières. Dans les bois, les arbres qui bordent les routes sont petits, mais si fourrés, si hérissés de broussailles que les Yakoutes étaient obligés de frayer un passage à coups de hache, ce qui ralentissait encore la marche, bien qu'ils n'allassent jamais qu'au pas.

Le 16 juin 1788, Lesseps arriva à la Croix d'Yudoma où il s'embarqua sur un bateau pour descendre la rivière d'Yudoma, puis la Maja.

Le long de ces rivières il y avait des stations toutes les trente, quarante ou même soixante verstes; ces postes étaient occupés par des condamnés qu'on employait à traîner les bateaux d'une station à l'autre; ils partageaient ce travail avec les chevaux, mais lorsque le bateau s'engravait, l'homme succédait à la bête. Le gouvernement leur donnait quelques mesures de farine pour se nourrir.

Enfin Lesseps atteignit la Léna. Le 29 juin, il mit quatre heures à la traverser en diagonale et arriva à Yakoutsk. C'est encore aujourd'hui un des principaux entrepôts du commerce avec Okhotsk et le Kamtchatka; la ville s'est formée autour d'un fort construit en 1632 par les Russes.

Lesseps assista au ravissant spectacle de l'éclosion du printemps. Au rigoureux hiver succède soudain un délicieux printemps. Les feuilles s'entr'ouvrent subitement, les fleurs répandent un parfum délicieux, le ciel devient lumineux; le printemps des autres pays paraît pâle à côté de celui-là.

A Toutoura, Lesseps prit des chevaux et des *kibitks*, voitures russes à quatre roues, qui ont la forme d'un berceau et qui ne sont pas du tout suspendues; il arriva le 6 août à Irkoustk, ayant fait, depuis Yakoustk, 2540 verstes.

VII. IRKOUTSK — SAINT-PÉTERSBOURG VERSAILLES

De nombreux officiers russes avaient introduit à Irkoutsk les mœurs et les modes de Saint-Pétersbourg. Les gens de qualité y ont toujours une voiture et le rang règle le nombre des chevaux qu'on y attelle.

Lesseps partit le 10 août 1788, voyageant désormais en poste. A Tomsk, une agréable surprise l'attendait. Le commandant était un Français, M. de Villeneuve.

Son grade est celui de colonel; il me reçut en compatriote, c'est en dire assez pour faire concevoir notre joie mutuelle en nous abordant. Il me sembla avoir déjà un pied en France.

Près de Makarieff, Lesseps faillit être tué; il excitait son postillon à marcher à grand train; il entend quelque chose battre contre la caisse de son kibitk; il veut voir ce que c'est, met la tête hors de la voiture et reçoit un coup qui le rejette sur les coussins. Le sang ruisselle sur son front, on arrête, il descend. Le cercle de sa roue s'était cassé, et l'avait frappé en raison de la vitesse avec laquelle la voiture avançait. Il se crut très gravement atteint.

Je crus même sentir que mon crâne était endommagé; en un mot, je me regardai comme mort.

C'est ici que je puis dire avec vérité que l'expression me manque pour peindre l'excès de mon désespoir.

Après avoir surmonté tant d'obstacles, tant de périls, à la porte de Pétersbourg, où je brûlais d'arriver, pour serrer dans mes bras le meilleur des pères que je n'avais pas vu depuis quatre ans; à la veille de rentrer dans ma patrie, de m'acquitter de ma mission par la remise de mes importantes dépêches et me croire frappé d'un coup mortel! Anéanti par cette réflexion, je sentis mes genoux fléchir, ma tête se perdre.

Heureusement, les secours de mes compagnons me rappelèrent à moi. Je m'armai de courage, me fis bander fortement la tête; la roue fut rajustée tant bien que mal et nous gagnâmes promptement la poste avant Nijni-Novgorod.

Quelques jours plus tard, il était à Moscou, le 22 septembre à Saint-Pétersbourg, où il remettait ses dépêches à M. de Ségur, ambassadeur de France.

L'une d'entre elles le concernait particulièrement. La Pérouse disait à l'ambassadeur :

Monseigneur,

M. de Lesseps, que j'ai chargé d'avoir l'honneur de vous remettre mes paquets, est un jeune homme dont la conduite a été parfaite pendant toute la campagne et j'ai fait un sacrifice à l'amitié que j'ai pour lui en l'envoyant en France; mais comme il est vraisemblablement destiné à occuper la place de son père en Russie, j'ai cru qu'un voyage au travers de ce vaste empire lui procurerait des connaissances utiles..... Il nous a rendu au Kamtchatka les plus grands services.

Barthélemy quitta Saint-Pétersbourg le 26; il s'arrêta à Berlin, et le vendredi 17 octobre, il descendit à Versailles, à la porte de M. de la Luzerne, ministre de la Marine. Sa mission glorieuse et périlleuse était remplie. Le ministre le reçut avec la plus grande bonté et le présenta, le jour même, à Louis XVI. Le roi l'interrogea sur les diverses péripéties de son voyage, lui témoigna le désir d'en connaître les détails, voulut le voir en costume de Kamtchadale et le fit, dès le lendemain, consul à Cronstadt. En même temps, il ordonna d'imprimer la relation du voyage aux frais de l'État. Elle parut en 1790, accompagnée de cartes. Nous les reproduisons.

VIII. CONSUL A PÉTERSBOURG — SÉJOUR A CONSTANTINOPLE — MISSION DU GOUVERNEMENT TURC — RETOUR DÉFINITIF

La révolution de 1789 empêcha Lesseps de rejoindre son poste à Cronstadt. En 1792, on le nomma consul à Pétersbourg en remplacement de son père; mais la guerre avec la Russie l'empêcha de s'y rendre; il resta titulaire de ce consulat jusqu'à la paix de 1801.

Le 16 septembre 1793, il épousa, à Versailles, Rose-Catherine-Cécile-Lucie Ruffin, fille d'un ami de son père, le chevalier Ruffin, ancien consul général en Crimée, interprète des langues orientales au ministère des Affaires étrangères.

Ruffin ayant été nommé l'année suivante secrétaire de la légation de Constantinople, Barthélemy lui fut adjoint pour être mis à la disposition de Verninac, ambassadeur près de la Sublime Porte.

Le capitan-pacha demanda à l'ambassadeur une personne capable d'une mission diplomatique auprès de la République française.

Sur la présentation de M. de Verninac, Barthélemy de Lesseps fut agréé et partit de Constantinople le 15 janvier 1796, y laissant sa femme et une fille à peine âgée d'un an. Il s'embarqua sur une goélette turque : le capitaine était grec, le pilote français, les matelots grecs ou italiens.

Ces marins peu expérimentés n'étaient rassurés qu'en vue des côtes. Aussi, quand Lesseps voulut leur faire prendre la route de Malte plutôt que le détroit de Messine, ils furent près de se révolter ; Lesseps eut raison de cette tentative en s'adressant à eux face à face et en leur demandant de quoi ils se plaignaient. Ils n'osèrent prononcer un mot et la goélette prit la route de Malte.

Un jour, deux frégates anglaises furent signalées. L'une s'approcha.

L'officier qui commandait, s'informa d'où nous venions, où nous allions et de quoi nous étions chargés. J'avais endoctriné le capitaine, et, d'après mes conseils, il répondit que nous étions partis de

Constantinople pour aller à Livourne et à Gênes.

— Y a-t-il de la peste à Constantinople? (1) demanda l'Anglais.

— Beaucoup, répondit le capitaine.

— Avez-vous perdu quelques hommes de votre équipage de cette maladie?

— Un seul est mort du jour au lendemain, mais nous n'en connaissons pas la cause.

— Y a-t-il des malades à bord?

— Non; cependant, hier, un matelot fut atteint d'un violent mal de tête, deux autres que vous voyez entortillés de leurs ceintures ont éprouvé ce matin les mêmes douleurs avec de forts vomissements.

Ces réponses astucieuses firent le plus grand effet, et l'Anglais s'éloigna rapidement.

A Paris, Lesseps devait engager des ingénieurs et des ouvriers pour construire à Constantinople un bassin semblable à celui de Toulon. Il y employa la fin de l'année et s'embarqua avec son personnel le 14 décembre 1796. La traversée fut pénible, avec une mer toujours mauvaise; il n'atteignit Constantinople que le 28 mars 1797.

En 1798, lors de l'expédition de Bonaparte en Égypte, tous les Français résidant en Turquie furent emprisonnés. On enferma au château des Sept-Tours, qui était alors une prison d'État, Lesseps, son beau-père Ruffin, Mme de Lesseps, Mme Ruffin, leurs enfants et plusieurs autres familles françaises; ils y restèrent trois ans et tout d'abord ils furent fort maltraités. Le vizir finit par accorder un peu de liberté à Lesseps qui insista pour faire partager ses privilèges à ses compagnons. En effet, ils purent sortir chaque jour, mais lui et Ruffin répondaient sur leur tête de leur retour. Il est inutile de dire que personne ne manqua à sa parole.

En 1801, ils furent relâchés, et, au mois de septembre, Lesseps fut rappelé en France. Il quitta Constantinople avec sa femme et sa fille; une seconde fille naquit au lazaret de Marseille pendant la quarantaine.

IX. CONSUL A SAINT-PÉTERSBOURG

Au commencement de l'année 1802, il put enfin occuper son poste de consul à Saint-Pétersbourg. Chargé de surveiller et de diriger des achats de mâture, de bois de construction, de chanvre destinés aux arsenaux de la marine française, il fit des marchés excellents qui entraînèrent des économies de plusieurs millions de francs. Napoléon avait une si haute estime pour son administration qu'il écrivit un jour en marge d'un compte qu'il avait présenté :

Dorénavant, les comptes de M. de Lesseps seront payés sans examen.

Le duc de Rovigo, ambassadeur auprès du tsar, écrivait à l'empereur que

les efforts et les succès en politique de Barthélemy de Lesseps avaient contribué efficacement à l'alliance intime de la France avec la Russie et à la déclaration de guerre faite par cette dernière puissance à l'Angleterre.

Quant au duc de Vicence, il dit dans ses *Souvenirs :*

M. de Lesseps était consul général à Pétersbourg avant et pendant mon ambassade. Napoléon faisait grand cas de son conseil et me l'avait particulièrement recommandé. Instruit, spirituel, très aimable et contant à merveille, M. de Lesseps était fort considéré. Mme de Lesseps, bonne et excellente femme, était aimée de tous, bien qu'elle ne fût ni brillante ni jolie. Mère d'une nombreuse famille, on la rencontrait plus souvent chez elle que dans les fêtes. Alexandre les traitait fort bien. Il demandait à M. de Lesseps, un jour, des nouvelles de sa femme : « Sire, elle est accouchée hier. — Encore! Mais combien avez-vous d'enfants? — Un nombre infini, sire. C'est comme les sables du désert. »

En 1804, les relations diplomatiques entre Napoléon Ier et le tsar devinrent hostiles, et la guerre finit par éclater. Lesseps, à l'abri de son titre d'agent commercial, demeura à Saint-Pétersbourg.

Après le coup de foudre d'Austerlitz, il eut l'idée hardie d'opérer un rapprochement entre les deux souverains. La négociation aboutit à la conclusion d'un traité et il fut nommé ministre plénipotentiaire pour l'échange des ratifications. Mais le parti de la guerre reprit l'avantage à la cour de Russie et Lesseps ne put obtenir du Cabinet de Saint-Pétersbourg la ratification qui avait été promise. L'alliance devait seulement aboutir en 1807, après Friedland.

(1) La peste, à ce moment, ravageait Constantinople.

En 1812, au moment de l'invasion française, notre consul quitta précipitamment Pétersbourg. Alexandre ne voulut même pas permettre à la nourrice russe de passer la frontière avec les Français expulsés.

X. INTENDANT A MOSCOU — LA RETRAITE CONSUL GÉNÉRAL A LISBONNE

Tandis que Mme de Lesseps et ses enfants s'arrêtaient à Dantzig, Lesseps rejoignit Napoléon à Moscou.

L'incendie allumé par Rostopchine n'était pas éteint, plusieurs quartiers brûlaient encore. L'empereur, redoutant la famine, nomma Lesseps intendant de Moscou.

— Je n'entends rien au travail d'une intendance, dit-il à l'empereur. Votre Majesté sera mal servie. Elle aura un mauvais intendant et moi une pauvre intendance.

— Ce que vous dites, répondit Napoléon, peut être vrai quant à l'intendance. mais rien n'est moins juste pour l'intendant.

La ville de Moscou était livrée aux horreurs du pillage et se trouvait dans un état d'anarchie dont il était urgent d'arrêter les funestes effets. En peu de jours, l'ordre et la tranquillité furent rétablis. Les hôpitaux civils et les églises furent protégés et respectés. Les autorités, rapidement organisées, secondèrent les efforts de l'intendant général. Les proclamations (1) que Barthélemy de Lesseps fit afficher sur les ruines fumantes de cette malheureuse cité ramenèrent le calme et parvinrent peu à peu à rétablir la confiance parmi les habitants. Ces proclamations étaient écrites en français et en russe.

Lesseps sortit de Moscou le dernier avec le maréchal Mortier, après que celui-ci eut fait sauter le Kremlin. Il suivit Napoléon jusqu'à Wilna. Il perdit pendant cette retraite vingt-deux chevaux, trois voitures, ses effets, ses bagages, et ses papiers, « fruit de trente années de travail ». Son chancelier, son jeune secrétaire, son valet de chambre et trois cochers lui furent enlevés.

(1) Tolstoï les a données dans son roman *Guerre et Paix*, mais inexactement.

Il rejoignit sa famille à Dantzig et la ramena à Paris où il s'établit après douze années de séjour à l'étranger.

A la fin de 1814, on lui donna le consulat général de Lisbonne, et, le 28 juillet 1815, Mme de Lesseps mit au monde son douzième enfant, Edmond, son seul fils.

A Lisbonne, malgré les révolutions qui agitaient ce pays, Lesseps mena une existence assez tranquille. Il joignait à ses fonctions celles de chargé d'affaires.

En 1822, Louis XVIII lui envoya une embarcation élégamment décorée comme « cadeau pour son service personnel et comme témoignage de satisfaction pour l'accueil qu'il faisait à ses vaisseaux ».

En 1826, on l'appela à Paris pour reconnaître des objets trouvés par le capitaine anglais Dillon dans les îles Vanikoro et qu'on supposait appartenir à l'expédition de La Pérouse; Lesseps, en effet, certifia que telle était bien leur provenance.

Barthélemy de Lesseps perdit sa fortune par suite de la faillite de son banquier: c'est pourquoi il conserva son poste jusqu'en 1834. Son neveu, Ferdinand de Lesseps, le créateur du canal de Suez, vécut quelque temps auprès de lui à Lisbonne.

Barthélemy de Lesseps venait de prendre sa retraite lorsqu'il mourut, à Paris, en 1834, à l'âge de soixante-huit ans. Sept de ses enfants vivaient encore. Son fils unique, Edmond, mourut célibataire, le 18 mai 1868, de la fièvre jaune, à Lima du Pérou, où il était consul général.

La Tour Madure.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE B. DE LESSEPS

Voyage de La Pérouse, rédigé d'après ses manuscrits originaux, suivi d'un appendice renfermant tout ce que l'on a découvert depuis le naufrage jusqu'à nos jours, 1831.

Voyage de M. de Lesseps du Kamtchatka en France, 1790. Deuxième édition, 1880.

OUVRAGES CONCERNANT B. DE LESSEPS

Bridier, *Une Famille française :* Les De Lesseps, 1899.

LES CONTEMPORAINS



CHARLES-MARIE DE WEBER, COMPOSITEUR (1786-1826)

I. ÉDUCATION MUSICALE — WEBER LITHOGRAPHE — RETOUR A LA MUSIQUE — PREMIÈRES ŒUVRES

Weber, l'illustre auteur du *Freischütz*, procède dans sa première manière, à la fois de Mozart, de Haydn et surtout de Beethoven. Plus tard, abandonnant les voies tracées par ses devanciers, il devient créateur; il sera suivi par Meyerbeer, F. David, Mendelssohn, Berlioz, Wagner; dans le genre fantastique, il précède Wagner; pour l'Allemagne entière, il exprime l'âme allemande elle-même.

Charles-Marie de Weber appartient à une famille catholique de l'Allemagne, anoblie pendant la guerre de Trente-Ans. Il naquit à Eutin le 18 décembre 1786, de Catherine Brenner, jeune femme de dix-sept ans, qui avait épousé l'année précédente François-Antoine de Weber, un singulier personnage, successivement officier de l'armée prussienne, directeur d'opéra, chef d'orchestre. Il avait eu huit enfants d'un premier mariage.

Charles-Marie commença sa vie errante presque au sortir du berceau; privé de compagnons de jeu ou d'études, il trouva

un bon maître dans un jeune artiste nommé Heuschkel, chef d'orchestre du duc de Meiningen; Heuschkel, frappé des heureuses dispositions de l'enfant, alors âgé de dix ans, dit à son père qu'un jour il lui ferait certainement honneur.

En 1797, François de Weber et sa troupe arrivèrent à Salzbourg. Michel Haydn, frère du grand symphoniste, professait dans cette ville où il était de tradition pour les princes-évêques de protéger la musique sacrée et d'entretenir un orchestre et une chapelle. Haydn voulut bien accepter au nombre de ses élèves Charles-Marie, qui, dès l'année suivante, publiait sa première œuvre : *Six fuguettes*. Peu de temps après, il faisait sa Première Communion et avait le malheur de perdre sa mère. La douce Geneviève Brenner, avant de mourir, avait su inspirer à son fils des sentiments religieux qui ne l'abandonnèrent jamais complètement; même entraîné par des passions de jeunesse, Weber conserva la foi. Dans toutes ses lettres, il parle de Dieu ou l'invoque. Catholique sincère, on le voit pratiquer ses devoirs religieux. Quand il entreprend une affaire importante, il s'y prépare ordinairement par la Communion.

Vers la fin de 1798, l'ancien major conduisit son fils à Munich, où l'électeur de Bavière venait de transporter sa chapelle de Manheim. On y remarquait l'abbé Vogler, Winter et un professeur renommé, Kalcher, qui consentit à donner des leçons au jeune virtuose. Charles-Marie prit également des leçons de chant. Son père, qui aurait voulu faire de lui un autre Mozart, le surmenait. Il l'obligea à composer son premier opéra, *le Pouvoir de l'amour et du vin*, mais aucun éditeur n'accepta de le publier.

Cette déception causa un vif chagrin au major; mais une nouvelle chimère traversa son esprit. L'inventeur de la lithographie, Senefelder, était à Munich. François-Antoine de Weber enthousiasmé met son fils en rapport avec Senefelder. L'enfant travaille jour et nuit, devient assez fort pour perfectionner à son tour les procédés de l'inventeur, s'attache à son art et semble avoir dit adieu pour toujours à la musique. Charles-Marie, au lieu d'être un grand compositeur, serait probablement devenu un habile lithographe si, par caprice, son père ne se fût brouillé avec Senefelder. Les collaborateurs se séparèrent et les Weber reprirent leurs pérégrinations à travers l'Allemagne.

Charles-Marie revient donc à la musique. Il joue dans différents concerts, il compose la *Fille de la forêt*, représentée à Freyberg, en 1800. A cette occasion, le major déploya toutes les ressources du charlatanisme. Il couvrit les murs de la petite ville de grandes affiches sur lesquelles on lisait : la *Fille de la forêt*, *grand opéra romantique*, *musique du baron de Weber*, *âgé de treize ans*, *élève d'Haydn*, *dédiée*, *avec sa permission*, *à la princesse Marie-Amélie-Auguste, électrice de Saxe*.

L'œuvre eut un demi-succès. Les uns étaient révoltés de l'outrecuidance de la réclame; les autres, partisans des vieilles doctrines, exprimaient leur mécontentement des innovations remarquées dans la musique.

En 1800, le même opéra, représenté à Munich, réussit parfaitement. On le traduisit en tchèque et en russe; il fut joué à Vienne, à Prague, à Saint-Pétersbourg. Mais, plus tard, l'auteur reconnaissant les imperfections de son œuvre la transforma et en fit *Sylvana*.

De cette même époque date l'opéra-comique de *Peter Schmoll et ses voisins*, représenté sans succès à Salzbourg.

II. WEBER ÉLÈVE DE VOGLER — CHEF D'ORCHESTRE — TOURNÉES ARTISTIQUES

Découragé par la chute de cette œuvre, le jeune Weber résolut de combler par l'étude les lacunes de son éducation musicale. Passant à Leipzig, il y acheta plusieurs traités d'harmonie; mais en vain il essaya d'arriver par leur secours à une doctrine raisonnée. En 1803, il s'adressa à l'abbé Vogler, qui jouissait d'une immense réputa-

tion comme théoricien et venait de fonder une école à Vienne. Ce maître fut peut-être le seul qui lui rendit de réels services en débrouillant le chaos produit par tant d'études contradictoires. Pendant deux ans il l'astreignit à des exercices sévères et méthodiques ; il lui fit étudier à fond l'œuvre des grands compositeurs et réduire pour le piano la partition de *Samori*, représenté à Vienne en 1804.

A cette époque, le directeur du théâtre de Breslau ayant écrit à Vogler pour lui demander un chef d'orchestre, le professeur n'hésita pas à désigner Weber, quoique celui-ci n'eût que dix-huit ans et qu'il fût le plus jeune de ses élèves.

Cette nomination occasionna des froissements dans le personnel de l'orchestre de Breslau. De vieux artistes trouvaient étrange que l'on confiât à un tout jeune homme des fonctions qui exigeaient une longue pratique. Weber eut le tort d'aggraver sa position, déjà délicate, en cherchant à s'imposer par des manières hautaines et tranchantes.

Il dut quitter ce poste et à la demande du prince Eugène de Wurtemberg, se fixa auprès de lui en Silésie où il écrivit deux symphonies et plusieurs cantates; mais les événements militaires ferment le théâtre du prince qui recommande le compositeur à son frère, à Stuttgard. Là, Weber refond sous le nom de *Sylvana* son ancien opéra de la *Fille de la forêt*, et il écrit une sorte de drame lyrique intitulé : *le Premier Son*. Une indélicatesse de son père qui l'a rejoint de nouveau ayant pour tout bagage un violoncelle et deux paniers renfermant chacun un chien, lui cause de nombreux désagréments et notamment plusieurs jours de prison.

Forcé de s'éloigner de Stuttgard, le jeune artiste resta quelque temps à Manheim, puis, ayant appris que l'abbé Vogler résidait à Darmstadt, il s'empressa de le rejoindre.

L'école de l'abbé Vogler était une sorte de Conservatoire où se coudoyaient toutes les communions, à la condition de professer le même culte de l'art. Il y avait des catholiques, des protestants et même un juif, Meyerbeer.

Chez le bon vieillard, dit M. H. Blaze de Bury, on travaillait sans relâche. C'était un véritable noviciat de Bénédictins. Chaque matin, au point du jour, l'abbé Vogler disait sa messe basse, que servait Weber en sa qualité de catholique romain. Sitôt après sa messe, le professeur, rassemblant ses élèves, leur donnait une leçon de contrepoint, puis leur distribuait divers thèmes de musique d'église sur lesquels on avait à s'exercer en commun, et terminait la séance par l'analyse de chacun des morceaux. Le plus souvent, vers 4 heures de l'après-midi, les travaux de la journée étant achevés, notre abbé emmenait avec lui un de ses jeunes gens, Weber ou Meyerbeer, et dirigeait la promenade du côté de la cathédrale où se trouvaient deux orgues sur le clavecin desquels maître et disciples s'exerçaient à l'envi.....

Weber, très expansif de sa nature, se lia vite avec Meyerbeer, cependant plus jeune que lui de dix ans.

En 1810, Weber composa son opéra d'*Abou-Hassan*. Il ne quittait Darmstadt que pour donner dans les environs quelques concerts destinés à arrondir sa maigre bourse. A Francfort il rencontra Caroline Brandt, jeune actrice, qu'il devait épouser quelques années plus tard. Il y fit représenter *Sylvana*, qui ne lui rapporta que 100 florins; les spectateurs avaient préféré assister aux essais aéronautiques de Mme Blanchard.

Pendant les années 1811 et 1812, Weber, en compagnie de Baërmann, qui jouait admirablement de la clarinette, entreprit une tournée artistique. Les deux amis visitèrent successivement Munich, Prague, Dresde, Leipzig, Gotha, Weimar et Berlin. A Gotha, ils furent reçus par le duc Émile-Léopold, prince musicien, poète et même romancier. La grande-duchesse de Weimar témoigna beaucoup de sympathie aux artistes, mais Gœthe affecta de les traiter en inconnus. A Berlin, Weber composa deux chants admirables : le *Festin du tournoi* et le *Serment guerrier;* il fit exécuter l'ouverture du *Roi des génies* et *Sylvana,* qui recueillirent de nombreux applaudissements.

Tout en voyageant et en composant, Weber trouvait encore le temps d'écrire

dans la *Gazette musicale* de Leipzig des articles remarquables sur les maîtres de l'époque. Cependant aucune de ses productions n'avait fixé l'attention publique.

III. WEBER DIRECTEUR MUSICAL DU THÉATRE DE PRAGUE — LES CHANTS PATRIOTIQUES

Au commencement de l'année 1813, Weber fut vivement sollicité par son ami Gansbacher et par les protecteurs du théâtre de Prague d'accepter la charge de directeur musical de cet établissement. L'artiste hésitait, mais l'entrepreneur Liebich le décida : « Vous êtes, lui dit-il, ce Weber dont plusieurs personnes m'ont parlé avec tant d'éloges, soyez le bienvenu. Voulez-vous que j'achète vos opéras? » Et immédiatement il fit l'acquisition de deux pour la somme de 1 500 florins. Puis il lui proposa de diriger la musique de son théâtre, lui assurant 2000 florins de traitement, un bénéfice garanti de 1 000 florins et trois mois de congé par an. Dans la gêne où se trouvait Weber, ces conditions étaient trop avantageuses pour qu'elles ne fussent pas acceptées immédiatement.

On se ferait difficilement une idée de ce qu'était alors le peuple bohémien, dit M. Barbedette; la musique était pour ce peuple comme une seconde nature. On chantait partout et, dans les villages les plus reculés, il y avait des écoles de chant où se formaient des sujets d'élite. Partout il y avait des chœurs et des orchestres : dans les églises, dans les couvents, chez les nobles, chez les riches; l'aristocratie tchèque offrait une foule de grands seigneurs qui étaient en même temps des artistes. Les talents musicaux figuraient au nombre des qualités requises des domestiques. Tel prince avait un cuisinier violoniste, un chasseur jouant du cor, des laquais flûtistes, un maître d'hôtel chef d'orchestre, tandis que le maître n'occupait souvent qu'un rang secondaire parmi les musiciens. Il y avait à Prague deux institutions nationales : le théâtre, fondé par le comte Rhineck, et le Conservatoire, fondé par le comte Pachta. C'était le peuple de Prague qui avait donné le premier éclatant hommage au génie de Mozart (1).

Quand Weber en prit la direction musicale, le théâtre de Prague avait perdu quelque peu de sa brillante renommée. De plus, la guerre, en jetant le trouble partout et en diminuant les ressources de l'aristocratie, avait nui au développement des arts. Le nouveau directeur reconstitua son orchestre et le personnel des chœurs en y introduisant des sujets d'élite. Parmi eux, il faut citer Franz Clément et Caroline Brandt. Arrivée à Prague à la fin de 1813, Caroline débuta avec succès dans *Cendrillon*, le 1er janvier 1814.

Weber avait le désir de l'épouser. La jeune cantatrice le fit attendre et ce ne fut qu'au bout de deux ans de résistance qu'elle consentit à dire oui.

En attendant, le maître faisait représenter sur le théâtre de Prague des opéras de valeur, comme : *Fernand Cortez* et la *Vestale* de Spontini, *Joseph* de Méhul, *Faniska* de Cherubini.

Les préoccupations du théâtre n'absorbaient pas toute son activité. Il prenait part au mouvement patriotique qui soulevait alors toute l'Allemagne contre Napoléon.

Son nom est inséparable de celui du héros saxon, Kœrner, né à Dresde le 24 septembre 1791, enrôlé en 1813 sous l'étendard des volontaires prussiens, adjudant des chasseurs noirs de Lutzow, frappé à mort, le 26 août de la même année, près de Rosemberg, dans le Mecklembourg. Il avait composé des hymnes guerriers que Weber mit en musique.

Ces chants, qui comptent parmi les plus belles productions de l'époque, excitèrent dans toute l'Allemagne un enthousiasme qu'on ne saurait décrire. La jeunesse se leva spontanément. Elle s'organisa et marcha contre les armées françaises, entonnant en chœur les chants de Kœrner et de Weber. Les principales de ces compositions publiées sous ce titre : *La Lyre et l'Épée*, étaient : La *Chasse sauvage de Lutzow*, le *Chant de l'Épée*, le *Chant du Cavalier*, la *Prière avant la bataille*, la *Prière pendant la bataille*, la *Blessure brûle*, *Consolation et Patrie*, etc. Le musicien avait senti vibrer en lui l'âme de la patrie.

Se trouvant à Berlin, au mois de mai 1814,

(1) H. Barbedette, Le *Ménestrel*, 25 août 1872.

Weber fut l'objet d'une ovation enthousiaste à l'Académie de chant. Le roi, la reine et le prince de Leuchtenberg lui adressèrent de vives félicitations. Le 21, l'artiste organisa un concert dans lequel deux chants de *la Lyre et l'Épée*, arrangés pour seize voix, produisirent une forte impression.

A l'occasion du premier anniversaire de Waterloo (18 juin 1816), il fit exécuter, dans la capitale de la Prusse, l'admirable cantate *Kampf und Sieg*, *Combat et triomphe*, qui excita une véritable frénésie.

Le roi de Prusse chargea le comte de Brühl de féliciter le compositeur et le roi de Saxe lui fit remettre une tabatière en or. Présenté à la reine de Hollande, Weber en reçut un accueil flatteur. Enfin les choristes, s'estimant suffisamment payés par l'honneur d'avoir contribué à l'exécution d'une aussi belle œuvre, refusèrent tout salaire.

Comblé d'honneurs et de présents, Weber rentra à Prague au moment où Liebich se mourait. Différents motifs l'engagèrent alors à accepter la proposition que lui fit le roi de Saxe de fonder à Dresde un théâtre allemand et d'en diriger l'orchestre.

IV. WEBER MAITRE DE CHAPELLE A DRESDE SON MARIAGE

Le jour de Noël 1816, le compositeur reçut le brevet de sa nomination.

Dès le 13 janvier 1817, il s'installait à Dresde, dans une petite maisonnette bâtie sur les bords de l'Elbe. Il fit mettre des tapis partout, prit un domestique et un maître d'italien, afin de pouvoir faire figure dans le monde.

La mission de Weber à Dresde n'était pas des plus faciles. Il lui fallut combattre les prétentions de Morlacchi, artiste de valeur, qui, chargé de l'opéra italien, voyait avec peine la création d'un théâtre allemand.

La guerre commença immédiatement. Morlacchi n'entendait point partager son titre de maître de chapelle, et il avait obtenu que, sur le contrat, Weber ne fût désigné que comme directeur de musique du théâtre allemand. Weber se fâche; il demande à être traité comme il le mérite et comme il est convenu; il menace de partir si on ne lui donne pas le titre de maître de chapelle. On accède à son désir.

Le plus difficile restait à faire. Weber, en arrivant dans la capitale de la Saxe, se trouvait comme un général sans soldats. On avait mis à sa disposition le personnel de la comédie allemande, auquel on pouvait joindre, sur un ordre royal, les artistes de l'opéra italien. Ce personnel chantait le vaudeville, mais était complètement insuffisant pour le grand opéra. Il fit des efforts surhumains pour transformer tous les comédiens en chanteurs. Il voulait à tout prix débuter par un succès. L'orchestre, d'ailleurs, était excellent.

Peu de temps avant la représentation de *Joseph*, Weber fut présenté à la cour en grand costume d'apparat : habit brodé, culottes courtes, chapeau à claque et l'épée au côté. Petit et voûté, les bras trop longs, les traits pâles et fatigués, les yeux cachés sous des lunettes, l'artiste payait peu de mine. Il n'avait rien d'imposant ni dans les manières ni dans les paroles. Cependant son sourire était charmant, ses yeux d'une expression pénétrante et sa conversation vive et spirituelle, quand il le voulait. Le roi et la reine daignèrent lui adresser quelques paroles. C'en fut assez pour donner droit de cité au nouveau maître de chapelle.

Joseph, représenté le 30 janvier, réussit complètement et Weber profita de ce succès pour se faire autoriser à engager d'excellents choristes des deux sexes. Après *Joseph* vint un opéra de Fischer suivi de plusieurs œuvres allemandes. En même temps qu'il faisait représenter les pièces, Weber en donnait l'analyse dans le *Journal de Dresde*. Il publiait aussi des appréciations sur les maîtres étrangers en vogue.

A la même époque, Weber demandait au poète Kind le livret du *Freyschütz*, sujet qui lui plaisait et dont il entrevoyait déjà

les airs principaux. Il s'inquiétait aussi de son entrée en ménage; il cherchait des appartements, achetait des meubles et écrivait de longues lettres à sa fiancée, toujours à Prague. Chargé par le comte Witzum de faire des engagements dans cette ville, il éprouvait une joie d'enfant à la pensée de revoir bientôt Caroline Brandt.

Un événement imprévu vint troubler son bonheur. Son banquier fit faillite et, du même coup, l'artiste perdit ses économies et celles de sa fiancée. Non sans avoir versé des larmes amères, il prit une résolution héroïque, vendit ses compositions et réunissant tout ce qu'il possédait encore, refit de ses deniers le petit avoir de Caroline Brandt; il arriva à Prague, le sourire aux lèvres, pauvre comme Job, mais muet sur un incident que sa femme ne connut que dix ans plus tard.

Comme la jeune fille avait une grande expérience de la scène, Weber lui communiqua le livret du *Freyschütz* qu'il venait de recevoir. Caroline indiqua quelques modifications et le compositeur n'eut qu'à se louer d'avoir suivi ses conseils. On a dit à ce propos que, de même que Mozart, en composant son *Enlèvement au sérail*, pensait à Constance de Weber, de même, l'auteur du *Freyschütz*, en écrivant le rôle de la fiancée du chasseur, avait dans l'esprit les traits de Caroline Brandt.

Morlacchi ayant obtenu un congé de huit mois, Weber dut prendre la direction du théâtre italien, de la chapelle catholique et de celle de la cour. Il inaugura son service à l'église en faisant exécuter les litanies de Naumann. Il avait communié le matin. Sérieusement attaché, dès cette époque, à ses devoirs religieux, il préluda de la même façon à son mariage, célébré à Prague le 4 novembre 1817, avec une pompe inusitée. Les artistes de la ville tinrent à honneur de prêter leur concours à la cérémonie. Tout le monde était dans la joie, sauf la mère de Caroline Brandt qui trouvait « qu'une grande artiste comme sa fille se mésalliait en épousant un si mince compositeur ».

Après une excursion à Manheim, à Bayreuth et à Mayence, le jeune couple rentrait à Dresde à la fin de l'année 1817. L'année suivante, Weber composa une messe en *mi* bémol, qui eut du succès; un petit chœur pour la comédie de Kotzebüe : le *Village dans la montagne;* un chœur d'hommes : *En l'honneur du chant;* des morceaux importants pour la *Maison d'Anglade,* de Théodore Hell; un *Trio pastoral* pour piano, violoncelle et flûte; différents passages du *Freyschütz*. En 1819, il fit paraître un air pour *Lodoiska*, de Cherubini et la fameuse cantate pour le *Jubilé* du roi de Saxe. L'ouverture de *Jubel,* une des plus belles productions du maître, eut un succès d'enthousiasme. Il n'en fut pas de même de la seconde messe en *sol*, qui fut éclipsée par un *Offertoire* de Morlacchi. Le compositeur eut le tort de se montrer trop sensible en cette disgrâce et de prononcer à l'adresse de son collègue des paroles blessantes dont le résultat fut d'empêcher la représentation de *Sylvana* à Dresde.

Le comte de Witzum, désolé des mécomptes de son protégé, lui obtint la commande d'un opéra pour le mariage d'un des princes de la famille royale. Le sujet choisi fut *Alcindor*, dont Kind emprunta le livret aux *Mille et une nuits*. Un caprice de cour fit décommander l'œuvre avant qu'elle fût achevée. On la remplaça par une cantate de Morlacchi. Weber utilisa les principaux motifs d'*Alcindor* dans ses merveilleuses *Petites pièces, A quatre mains*, dans son *Rondo en mi bémol,* dans une *Polonaise*, et enfin dans la célèbre *Invitation à la valse*.

Les visites que le compositeur reçut à cette époque le dédommagèrent quelque peu des désagréments qu'il éprouvait du côté de la cour. Des hommes illustres comme Hummel, Spohr, Moschelès, Mendelssohn-Bartholdy, vinrent à Dresde pour faire connaissance avec l'auteur de *Sylvana* ou lui demander des conseils. Le comte de Brühl traita avec lui pour la repré-

---

(1) *Journal de Dresde*, 1er mai 1817.

sentation à Berlin du *Freyschütz*, dont la partition s'achevait. Une meilleure aurore semblait luire pour Weber. Morlacchi s'étant réconcilié spontanément avec lui, l'artiste eut l'idée de faire représenter en même temps deux opéras de son ami Meyerbeer : *Emma de Resbourg*, au théâtre italien, et *Abiméleck*, au théâtre allemand. A sa grande surprise, l'opéra allemand tomba et l'autre fut vivement applaudi. Furieux de ce résultat, qu'il ne pouvait s'expliquer, Weber écrit un article plein d'invectives mordantes contre l'art italien. Nouvelle rupture avec Morlacchi, et on a toutes les peines du monde à apaiser le conflit.

Malheureusement le musicien tenait parfois des propos dont la portée était beaucoup plus considérable qu'il ne l'aurait soupçonné. Lors de la visite que le roi de Prusse fit à la cour de Saxe, ce prince avait une tenue simple et sévère, une capote grise, avec une seule décoration; la croix de fer. Le roi de Saxe était en perruque, habillé à la française, souliers à boucles. Weber grommela entre ses dents : « Voilà l'avenir, voilà le passé. » Le mot fut entendu. Grande rumeur; on parle de disgrâce, et c'est à Morlacchi que revient l'honneur de faire exécuter devant le roi de Prusse l'ouverture de la *Gazza ladra* de Rossini.

V. « PRECIOSA » — RÉVOLUTION OPÉRÉE DANS L'INSTRUMENTATION — LE NATURALISME EN MUSIQUE — PREMIÈRE REPRÉSENTATION ET ANALYSE DU « FREYSCHUTZ »

Au commencement de 1820, Weber envoyait à Berlin son opéra de *Preciosa*, représenté sur le grand théâtre le 20 mars. Le livret de cette charmante composition est d'un littérateur distingué, Wolff; le thème est emprunté à une nouvelle de Cervantès. L'héroïne est fille de Chosroès, roi des Bohémiens, et la scène se passe en Espagne, dans ces chaudes et lumineuses contrées qui ont inspiré plus d'une fois le génie des littérateurs allemands. Quand les chœurs retentissent dans les bois, on croit voir la lumière filtrer à travers le feuillage, les oiseaux, les insectes et la nature tout entière s'animer à la voix de l'homme.

L'ouverture de *Preciosa* est empruntée à une vieille romance espagnole; on y admire l'effet étrange produit par quelques notes du triangle. Parmi les bons morceaux, on cite la marche des Bohémiens, le salut à la reine, la célèbre ballade et les deux chœurs de la fin.

On remarque déjà, dans cet opéra, la sonorité particulière à Weber, sonorité qui n'est ni celle de Mozart ni celle de Beethoven. Comme chez eux, cependant, chaque chose est à sa place; rien de forcé, et les dispositions les plus hardies n'en sont pas moins régulières.

Preciosa a été représentée en France, au théâtre lyrique, en 1858, mais arrangée en un acte. Lors de la première représentation à Berlin, cet opéra n'eut qu'un demi-succès. Le public n'était pas encore initié aux procédés de Weber, et comme il y avait là beaucoup de morceaux d'un genre tout à fait neuf, la surprise surpassa l'admiration.

Néanmoins, Weber fut content de l'accueil bienveillant, sinon enthousiaste, fait à une partition qui préparait les esprits et les oreilles à une tentative plus hasardeuse et plus grandiose. Avec le *Freyschütz* allait, en effet, s'opérer une sorte de révolution dans l'art de l'orchestre.

Si on voulait, dit Lavoix, en étudiant l'histoire de l'instrumentation, marquer une nouvelle période, c'est de Weber qu'il faudrait la dater.....

Obéissant à cette loi de progression qui la régit depuis deux siècles déjà, l'instrumentation va s'enrichir de formes nouvelles, et pendant que Beethoven écrit ses dernières œuvres, un jeune maître s'élève en Allemagne qui va ouvrir aux musiciens des horizons inconnus : ce maître, c'est Weber, qui marche fièrement à la tête de l'école instrumentale moderne, précédant Meyerbeer, Mendelssohn, Berlioz et R. Wagner..... Avec l'auteur du *Freyschütz*, nous voyons apparaître pour la première fois dans l'art un élément nouveau auquel les Allemands ont donné le nom de *naturalisme*. Cet élément est plus facile à nommer qu'à définir; il tient en même temps et de l'imitation de la nature et du sentiment poétique de celui qui écoute ses voix mystérieuses. Le *naturalisme* réside à la vérité en partie dans la mélodie et l'harmonie, mais surtout dans l'orchestre, dont

les voix multiples se prêtent avec une incroyable souplesse, non seulement à la peinture variée des faits naturels, mais encore à tous les rêves de l'imagination. C'est pour ainsi dire à l'orchestre qu'appartient cet art nouveau qui ne pouvait naître qu'à l'époque où l'instrumentation, complètement formée, était en possession de tous ses moyens.....

Par une singulière anomalie, le mot *naturalisme* désigne justement le surnaturel. Tous les musiciens allemands et français avaient cherché à peindre la nature; Haydn, Beethoven avaient traduit dans la langue des sons les sentiments qu'elle fait naître. Weber, le premier, alla plus loin; il ne rendit ni la nature ni les sensations qu'elle nous inspire; mais, ressuscitant pour ainsi dire les dieux qui l'animaient (d'après la croyance païenne), il créa une nature nouvelle, dont les voix ont quelque chose d'humain, tout en restant en dehors de l'humanité! Son imagination lui fit voir ce monde dont Obéron est le roi; les sylphes dansèrent devant lui; il entendit chanter les nymphes de la mer, et vit Titania s'avancer sur son char fait d'une coquille de noix. Tout cela était encore la nature, car c'est en rappelant dans sa musique ses sonorités les plus pures et les voix les plus mystérieuses qu'il nous transporte dans ce monde nouveau; mais c'était la nature animée, personnifiée pour ainsi dire, et de ses créations fantastiques Weber avait fait des personnages dramatiques (1).

Le compositeur craignait pour ses innovations un accueil peu favorable du public berlinois. Aussi suivit-il d'un œil inquiet les répétitions du *Freyschütz*. Satisfait des artistes, il ne l'était pas des décors ni des costumes. Il trouvait ceux-ci trop coquets, trop soignés. Il ne put rien obtenir pour les costumes, mais on rendit plus sauvage le paysage qui devait encadrer la scène. Tout marchait à souhait. Les répétitions furent interrompues par l'exécution d'*Olympie*, de Spontini, alors tout-puissant à Berlin. Mais le premier succès de cet opéra ne se soutint pas et, bientôt, la pièce disparut de l'affiche. Les répétitions du *Freyschütz* recommencèrent et le 18 juin 1821 eut lieu la première représentation.

Ce jour-là, le théâtre de Kœnigstadt fut, en quelque sorte, pris d'assaut. L'opposition était au parterre et se préparait à une bataille. Cependant, quand Weber parut, des applaudissements éclatèrent de tous les coins de la salle. Avant l'ouverture, il se fit un religieux silence, et lorsque l'accord qui précède la péroraison de ce morceau arriva, un frisson électrique courut dans l'assemblée et transporta les auditeurs d'enthousiasme; l'ouverture fut bissée. La première scène, ainsi que le trio et la valse, produisirent beaucoup d'effet. Les morceaux suivants en furent éclipsés et la toile tomba silencieusement sur le premier acte. On se disputait beaucoup dans la salle, et l'opposition relevait la tête. Mais, au second acte, le duo de femmes, l'air d'Annette et surtout la grande scène d'Agathe enlevèrent le public. A partir de ce moment, l'opposition cessa de se manifester et la victoire éclata sur toute la ligne. La scène de la *Gorge au loup*, après le trio, termina triomphalement le second acte. On n'entendait dans la salle que cris d'admiration. Weber et sa femme pleuraient de joie dans leur loge. Le commencement du troisième acte parut froid, mais le final conquit tous les suffrages. L'œuvre s'acheva dans un succès complet. Lorsque l'auteur parut sur la scène, donnant la main aux deux cantatrices, on lui fit une véritable ovation.

Le sujet du *Freyschütz* est emprunté à la légende du chasseur Bartosch, qui vivait au XVIe siècle sur les bords de la Vistule et s'était rendu célèbre par l'habileté de son tir. Suivant l'opinion populaire, c'était le diable qui lui fournissait les balles infaillibles dont il faisait usage. La chronique ajoute cependant que les sages conseils d'un moine triomphèrent de l'ascendant du démon et que, plus heureux que Faust, Bartosch parvint à rompre le pacte qui l'enchaînait au génie du mal. On prétend que le célèbre chasseur ou *franc-tireur*, *freyschütz*, passa les dernières années de sa vie en Autriche, où un de ses descendants, François Bartosch, est mort, il y a peu d'années.

Les Allemands de la forte génération de 1813 reconnurent dans le *Freyschütz* une œuvre vraiment nationale. Ils voyaient couler devant eux les sources vives de l'ins-

(1) Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 364.

piration populaire. Les vieilles traditions se dressaient vivantes et animées, rappelant un passé plein de sève et de vigueur. Aussi, le ravissement fut-il général, et bientôt le *Freyschütz* était joué sur toutes les scènes de l'Allemagne.

Le soir de la seconde représentation, Weber écrivait à Kind la lettre suivante :

Mon très cher ami et collaborateur,

Le franc-tireur a logé sa balle dans le noir. La deuxième représentation a été aussi bien que la première; c'était le même enthousiasme. Pour la troisième qui a lieu demain, toutes les places sont prises : depuis le succès d'*Olympie*, c'est le triomphe le plus complet qu'on puisse obtenir. Vous ne pouvez vous figurer quel vif intérêt le texte inspire d'un bout à l'autre. Que j'eusse été heureux si vous aviez été présent! Quelques scènes ont produit un effet auquel j'étais loin de m'attendre, par exemple celle des jeunes filles. Si je vous revois à Dresde, je vous raconterai tout cela, parce que les paroles écrites n'y suffisent pas. Que je vous ai d'obligation pour votre magnifique poème! Que de motifs divers ne m'avez-vous pas fournis, et avec quel bonheur mon âme pouvait s'épancher sur vos vers si profondément sentis! C'est avec une véritable émotion que je vous serre dans mes bras en idée, reportant à votre muse le laurier que je lui dois. Que Dieu vous rende heureux! Aimez celui qui vous aime avec un respect infini.

Votre WEBER.

On est heureux de trouver dans cette lettre, avec l'expression d'une joie bien naturelle, celle d'une vive reconnaissance. Weber avait du cœur. Cette lettre en témoigne. Mais l'artiste n'exagère-t-il pas ici ses obligations envers Kind? C'était lui-même qui lui avait suggéré l'idée d'un livret qui, en soi, ne présente rien d'extraordinaire et, sans la musique du compositeur, serait aujourd'hui parfaitement inconnu.

Cet opéra plaça immédiatement son auteur à la tête des musiciens de son temps. Tout est admirable dans cette partition. Mais ce qu'on remarque le plus, c'est la parfaite harmonie de l'ensemble. Depuis le début de l'ouverture jusqu'à l'accord final, il n'y a pas une note à retrancher; tout est irréprochable. Ajoutez à cela un intérêt sans cesse croissant, des mélodies pleines de fraîcheur, des rythmes saisissants, des inventions harmoniques pleines d'éclat, des masses vocales et instrumentales employées avec un art et une sagacité merveilleuses; partout rayonnent l'intelligence, l'imagination et le génie. Berlioz et Lavoix signalent l'ouverture comme un modèle du genre. Ils montrent l'art avec lequel Weber a su jeter « cette longue mélodie gémissante de la clarinette au travers du trémolo de l'orchestre, comme la plainte du vent dans les profondeurs du bois ». Cette opposition d'un chant limpide qui s'exhale, tandis qu'au-dessous de lui l'harmonie frémit et gronde, est, en effet, une des plus belles qu'on rencontre en musique.

Il faudrait un volume pour analyser le *Freyschütz*. Berlioz a donné un bon résumé de ce chef-d'œuvre, lors de sa représentation au grand Opéra de Paris.

Chacun admire, dit-il, la mordante gaieté des couplets de Kilian avec le refrain du chœur riant aux éclats; le surprenant effet de ces voix de femmes groupées en seconde majeure et le rythme heurté des voix d'hommes qui complètent ce bizarre concert de railleries. Qui n'a senti l'accablement, la désolation de Max, la bonté touchante, qui respire dans le thème du chœur cherchant à le consoler, la joie exubérante de ces robustes paysans partant pour la chasse, la platitude comique de cette marche jouée par les ménétriers villageois en tête du cortège de Kilian triomphant; et cette chanson diabolique de Gaspard dont le rire grimace, et cette clameur sauvage de son grand air : *Triomphe! Triomphe!* qui prépare d'une façon si menaçante l'explosion finale!

On écoute avec ravissement ce délicieux duo où se dessinent dès l'abord les caractères opposés des jeunes filles : Agathe, toujours tendre et rêveuse; Annette, toujours gaie et rieuse. Quoi de plus émouvant, quand la jeune fille prie en attendant son fiancé, que ces soupirs de l'orchestre, ces bruissements étranges où l'oreille attentive croit retrouver

Le bruit sourd du noir sapin
Que le vent des nuits balance?

Il semble que l'obscurité devienne tout d'un coup plus intense et plus froide à cette magique invocation en *ut* majeur.

Tout s'endort dans le silence.

De quel frémissement sympathique n'est-on pas agité plus loin à cet élan : *C'est lui! c'est lui!* et surtout à ce cri immortel qui ébranle l'âme entière :

C'est le ciel ouvert pour moi.

Jamais aucun maître allemand, italien ou français, n'a fait ainsi parler successivement, dans la même scène, la prière sainte, la mélancolie, l'inquiétude, la méditation, le sommeil de la nature, la silencieuse éloquence de la nuit, l'harmonieuse majesté des cieux étoilés, le tourment de l'attente, l'espoir, la joie, l'ivresse, le transport, l'amour éperdu : et quel orchestre pour accompagner ces nobles mélodies vocales! quelles inventions! quelles recherches ingénieuses! Ces flûtes dans le grave, ces violons en quatuor, ces dessins d'alto et de violoncelle à la sixte; ce rythme palpitant des basses; ce *crescendo* qui monte et éclate au terme de sa lumineuse ascension; ces silences pendant lesquels la passion semble recueillir ses forces pour s'élancer ensuite avec plus de violence; il n'y a rien de pareil! C'est l'art divin! C'est la poésie même!

Le *Freyschütz*, d'après M. Barbedette, est l'œuvre capitale de Weber, celle où il a mis toute son âme, celle qui résume son talent et sa vie. « Le *Freyschütz*, dit-il, est tout Weber, comme *Don Juan* est tout Mozart. » Ces deux œuvres monumentales passent pour être les plus parfaits chefs-d'œuvre de la scène allemande. Elles présentent cette analogie d'être, pour chaque artiste, le foyer où s'est condensé son génie. Ce point de vue n'a point échappé à Scudo.

Le caractère du *Don Juan* de Mozart, dit-il, c'est d'être l'expression sublime de l'âme et de ses tristesses au spectacle de la réalité. C'est le drame de l'idéal, la peinture d'un monde aristocratique et religieux, le côté divin de l'amour; tandis que le *Freyschütz* est le poème de la légende populaire, de ses terreurs et de ses naïves croyances. La nature interpellée répond à l'homme qui l'évoque et mêle ses murmures aux accents de la passion. Dans le *Don Juan,* l'âme solitaire et absolue s'exprime par la mélodie vocale que l'orchestre suit et accompagne comme un esclave, tandis que dans le *Freyschütz*, l'homme est en communion avec la nature, qu'il invoque dans ses souffrances et qui lui répond par l'organe de l'orchestre, particulièrement des instruments à vent, qui sont, ainsi que l'a admirablement entrevu Lamennais, comme la voix de la nature vivifiée par le souffle de l'art.

Le réalisme avec lequel Weber a fait la peinture de la chasse plongeait dans la stupéfaction M. Blaze de Bury. Ce critique ne pouvait comprendre comment l'artiste avait pu mettre tant d'exactitude dans sa partition.

Ce Weber, écrivait-il, que l'on prendrait volontiers pour le génie de la chasse, tant il a deviné ce qu'il y a de poésie cachée sous cette vie au sein des bois, cet homme dont la musique respire à pleins poumons les plus mâles senteurs forestières, était un être souffreteux et maladif. Noble Weber! a-t-il réellement jamais connu le galop du cheval et toutes ces belles choses qu'il a si magnifiquement décrites? Où les a-t-il vues, sinon au fond de sa chambrette solitaire, dans la splendide lueur de ses rêves?

VI. WEBER A VIENNE — ENTREVUE AVEC BEETHOVEN — « EURYANTHE »

Peu de jours après la première représentation du *Freyschütz*, Weber revint à Dresde où il fit exécuter le *Don Juan*, de Mozart, et le *Nouveau Seigneur du village*, de Boïeldieu.

Parmi les morceaux qu'il composa à cette époque, il faut mentionner plusieurs passages de l'opéra inachevé des *Trois Pinto*, un chœur pour voix d'hommes, *Hussarenlied*, et une cantate pour la princesse de Deux-Ponts. Mais un travail plus important allait réclamer son attention et ses soins.

Le succès grandissant du *Freyschütz* produisait une véritable révolution dans le monde musical. Depuis quelques années les théâtres de l'Allemagne et ceux de Vienne, tout particulièrement, avaient subi l'influence des Italiens. Tous les compositeurs allemands, sans en excepter Beethoven, avaient dû céder la place à Rossini. Mais voici qu'apparaît Weber.

National entre tous ses compatriotes, il est le fils bien-aimé de l'Allemagne; il en est véritablement l'enfant au cor merveilleux..... Le *Freyschütz* est un chef-d'œuvre simplement et profondément populaire, né de ce peuple et pour ce peuple, pour être à lui comme sa terre et son ciel, que dis-je, pour être lui comme son langage, comme son sang et comme son âme..... c'est l'Allemagne elle-même (1).

Aussi, comme les artistes, les masses populaires acclament cette musique dont les accents semblent arrachés aux entrailles de la patrie. A leur tour, les Italiens disparaissent devant le génie allemand. Les

(1) C. Bellaigue, *Silhouettes de musiciens*, p. 286.

succès de Weber marquent la fin du triomphe de Rossini.

Invité à diriger une représentation de son opéra, le compositeur se rend à Vienne. Le 7 mars 1822, on l'applaudit avec frénésie, et il écrit sur son agenda :

> Dirigé le *Freyschütz*..... Un enthousiasme plus grand ne peut exister, et je tremble pour l'avenir, car il n'est guère possible de monter plus haut. A Dieu seul l'honneur!

Pour comble de bonheur, le directeur du grand théâtre lyrique lui demande un opéra.

Brouillé à ce moment avec Kind, qui affectait de répéter partout que la musique du *Freyschütz* n'était qu'un accessoire et que tout le succès de l'œuvre revenait à son texte, Weber eut la fatale idée de s'adresser à un bas-bleu, qui inondait la ville de Dresde de sa poésie, Mme Wilhelmine de Chezy. Celle-ci fit un livret d'un vieux roman français : *l'Histoire de Gérard de Nevers et de la belle et vertueuse Euryanthe*, traduit en allemand par Frédéric Schlegel. Le sujet était peu intéressant.

L'idée fondamentale d'*Euryanthe* est à peu près la même que celle du *Freyschütz :* la lutte du bien et du mal à travers les phénomènes de la nature avec la conclusion ordinaire du triomphe de la vertu. Seulement le milieu varie.

Dans le *Freyschütz*, les personnages appartenaient à la classe inférieure : un garde-chasse, sa fille et de pauvres paysans, dans un cadre simple et rustique; c'était du romantisme populaire. Dans *Euryanthe*, au contraire, on ne rencontre que de nobles personnages; c'est le romantisme chevaleresque. Il s'agit de la belle Euryanthe qu'un roi destine à son ami, le preux chevalier Adolar. Ce projet est combattu par deux traîtres, Lysiart et Églantine. Celle-ci est l'amie et la confidente d'Euryanthe dont elle a juré la perte, parce qu'elle aussi aime Adolar et qu'Adolar la dédaigne pour Euryanthe. Elle ourdit avec Lysiart un noir complot. Adolar croit que sa bien-aimée est coupable, il la maudit, veut la faire périr du plus affreux supplice, quand tout à coup la vérité éclate; la vertu d'Euryanthe est manifestée, les traîtres sont punis et les jeunes fiancés peuvent enfin procéder à leur union. L'action, passablement naïve, est relevée par des épisodes mélodramatiques : un tombeau, un anneau dérobé, une ombre gémissante et un serpent monstrueux, qui s'agite dans l'ombre, comme l'esprit du mal.

Sur cette donnée, Weber composa son opéra. Il modifia son ton et sa forme. Dans le *Freyschütz*, il n'y avait point de récitatifs, parce qu'ils auraient été de véritables hors-d'œuvre pour des personnages de mince condition. Dans *Euryanthe*, au contraire, ils remplacent totalement le dialogue parlé; les personnages, tous de grande race, ne s'expriment qu'avec dignité et réserve; l'action est plus lente: les faits se pressent moins; le drame se développe avec une certaine solennité, comme il convient entre gens de haut parage. Avant de combattre le serpent, Adolar s'apprête à mourir avec dignité; de son côté, Euryanthe attendra la mort avec la grâce élégante dont ne doit jamais se départir une noble dame. Les paysans eux-mêmes, dans cet opéra, sont plus policés que ceux du *Freyschütz ;* ils ont un langage plus distingué. Le traître Lysiart est mieux élevé que Gaspard. Enfin, si le prince du *Freyschütz* brille par sa bonhomie, le roi d'*Euryanthe* sait allier la dignité à la bonté.

En tenant compte de ces caractères et du milieu dans lequel ils se développent, l'artiste ne pouvait mettre dans *Euryanthe* la fougue des passions déchaînées qu'on remarque dans le *Freyschütz*. Le génie de Weber le comprit parfaitement, et, aux effusions populaires qui ne connaissent pas de bornes, il n'hésita pas à substituer les transports plus contenus.

Au mois de septembre 1823, sa partition étant achevée, le compositeur, suivi de son élève Bénédict, se rendit à Vienne pour les répétitions. A peine arrivé, il fit une visite à Beethoven. Cet illustre maître n'avait eu qu'en médiocre estime la musique de Weber jusqu'au moment où l'opéra du *Freyschütz* lui tomba entre les mains. La lecture de

ces pages inspirées changea complètement ses sentiments. « Toutes ces diableries, s'écria-t-il, doivent être fort belles!..... Mais, ajouta-il tristement, il faudrait les entendre. » Quand Weber et Bénédict entrèrent dans sa chambre, ils y trouvèrent, au milieu d'un pêle-mêle effroyable, le vieux compositeur en robe de chambre, les cheveux en désordre; c'était une sorte de roi Lear à la tête puissante. Le grand symphoniste serra Weber dans ses bras en disant : « Te voilà, mon garçon; sais-tu que tu es un fameux gaillard? sois le bienvenu ! » Puis il lui tendit son ardoise et ils causèrent par écrit. Quant à *Euryanthe,* les deux compositeurs s'accordèrent à reconnaître que c'était un des poèmes les plus ridicules qu'on pût rencontrer. Weber doutait du succès : « Ce diable de *Freyschütz,* disait-il, fera bien du mal à sa sœur cadette *Euryanthe.*

Cependant il s'occupa sérieusement des rôles de son opéra. Celui d'*Euryanthe* fut confié à Mlle Sontag, artiste de talent, et d'excellents chanteurs furent trouvés pour les rôles d'hommes. Le 25 octobre, jour de la première représentation, le théâtre de la Porte de Carinthie fut envahi par une foule énorme. L'aristocratie et les grands financiers avaient pris les loges d'assaut. Le parterre était occupé par les musiciens viennois. Le parti de la musique italienne s'apprêtait à combattre. Quelques instants avant le lever du rideau, un incident comique égaya l'assemblée. Une femme, ridiculement attifée, se précipita au parterre, bousculant les assistants et criant à pleins poumons : « Faites-moi place, je suis le poète. » Elle trouva enfin à se loger sur un banc déjà trop rempli; c'était l'illustre bas-bleu, Wilhelmine de Chezy. Il s'éleva dans toute la salle un rire homérique. Cet incident, plutôt fâcheux, ne présageait rien de bon pour la pièce qui allait suivre. Néanmoins, lorsque Weber parut, il fut salué par une tempête d'applaudissements. Le premier acte fut un triomphe ininterrompu. Le second acte, à cause de la longueur de certains passages, fut accueilli froidement. Mais on redemanda trois fois le chœur des chasseurs, et l'exécution se termina sous une impression très favorable.

A la suite de cette représentation, l'auteur fut reçu en audience privée par l'empereur François qui le félicita et accepta la dédicace de son œuvre. Lorsque, deux ans plus tard, *Euryanthe* fut représentée avec succès sur la scène de Berlin, le comte de Lüttichau, surintendant général de la musique, ne put s'empêcher de dire : « Ah ça! Weber, seriez-vous vraiment un grand homme! » Ce compliment n'était pas simple eau bénite de cour. C'était l'expression de la vérité. En musique, l'auteur du *Freyschütz* était réellement un « grand homme ».

L'opéra d'*Euryanthe* brille par une instrumentation incomparable, par des détails d'un pittoresque achevé, par des rythmes et des modulations d'une nouveauté et d'un effet saisissants. On lui reproche des difficultés d'exécution trop grandes pour les voix, des situations musicales trop compliquées, des longueurs et surtout la monotonie d'un livret parfaitement ridicule. Ces défauts empêchent de classer cette partition parmi les chefs-d'œuvre qui s'appellent *le Freyschütz, Don Juan, la Vestale, Guillaume Tell,* où, l'on n'aperçoit point de taches.

Le souci que la composition et la représentation d'*Euryanthe* avaient causé à Weber exerça une influence pernicieuse sur sa santé. Le musicien dut prendre un long repos. Pendant quatorze mois il n'écrivit rien, si ce n'est une romance sur des paroles françaises pour le chevalier de Cussy qui, dans le cours de l'été 1824, vint lui demander un ouvrage pour le grand Opéra de Paris. Weber aurait répondu favorablement à cette demande si, en même temps, des propositions bien plus séduisantes ne lui étaient parvenues de Londres. C. Kemble, directeur de Covent-Garden, lui demandait un ouvrage nouveau, tiré d'un sujet allemand comme *Faust* ou *Obéron.* Il priait le compositeur de venir lui-même à Londres diriger l'exécution, non seulement de l'opéra en question, mais encore de *Preciosa* et du *Freyschütz,* s'en remettant

à lui pour fixer le montant de ses honoraires.

C'était une occasion inespérée de refaire ses finances et de se constituer un petit avoir. Le musicien la saisit d'autant plus avidement qu'il se sentait déjà mortellement atteint et s'inquiétait du sort de sa femme et de ses enfants. Ce fut avec une activité fébrile qu'il se mit à l'œuvre, apprenant l'anglais de façon à pouvoir le parler correctement, et jetant sur le papier les grandes lignes de sa partition. A la fin de septembre 1825, elle était terminée.

VII. « OBÉRON » — WEBER A LONDRES SA MORT

Mais le surmenage que le compositeur s'était imposé lui fut fatal. Ses forces s'épuisaient; la tristesse envahissait son âme et la fièvre ne le quittait plus. Atteint de phtisie, Weber ne s'illusionna pas sur la gravité de son état. Il mit ordre à ses affaires, fit son testament, prit des mesures pour que sa femme n'eût aucun ennui à redouter dans le cas où il succomberait, et partit le 5 février 1826. Les artistes lui avaient donné une représentation d'adieux : il entendit pour la dernière fois *Freyschütz* en Allemagne. Après la pièce, les choristes devaient chanter une cantate, mais les pleurs et les sanglots coupèrent leurs voix qui s'éteignirent dans un silence funèbre. Le départ fut déchirant. En entendant refermer la voiture qui emportait son époux, Mme Weber, folle de douleur, s'écria : « C'est sa bière que j'ai entendu refermer sur lui! » Pressentiment, hélas! trop véridique.

Le maître séjourna cinq jours à Paris. Il y vit Paër, Catel, Cherubini, Rossini, Auber, Berton et Kreutzer; il entendit avec beaucoup de plaisir la *Dame blanche* de Boïeldieu.

L'accueil reçu par Weber dans la capitale de la France le toucha vivement. Il écrivait à sa femme :

Je n'essayerai pas de te décrire la façon dont on me traite ici..... le papier même de ma lettre en rougirait; si mon amour-propre résiste à ce grand choc, c'est que décidément la vanité n'est pas mon fait.....

On lui demanda de faire représenter *Euryanthe* à l'Opéra, et trois ouvrages lui furent commandés pour nos scènes lyriques.

Dans les premiers jours de mars, le compositeur débarquait à Douvres. Le gouvernement anglais avait donné l'ordre de l'exempter de toutes les formalités de douane et de police. Le 6 mars, l'auteur du *Freyschütz* s'installait chez George Smart, à Londres. Il arrivait précédé d'une réputation colossale. Ses œuvres se jouaient partout, défigurées il est vrai, mais n'excitant pas moins l'admiration et la sympathie. Les répétitions commencèrent aussitôt et la première représentation fut fixée au 12 avril. Les billets furent pris d'avance pour les douze premières représentations; on se battit même aux portes pour en avoir.

Quand Weber parut devant le pupitre, il se fit un silence solennel suivi d'un tonnerre d'applaudissements; tout le monde se leva et il fallut un quart d'heure pour que le calme se rétablît. L'ouverture et presque tous les morceaux furent bissés. Du commencement jusqu'à la fin les applaudissements retentirent. Rarement le public donna de pareilles marques d'approbation. Fait inouï jusqu'alors en Angleterre, le compositeur fut rappelé sur la scène.

Le poème d'*Obéron* a été extrait par Wieland d'une vieille chanson de geste française, *Huon de Bordeaux*, qui ne renferme pas moins de dix mille vers; cette chanson appartient au cycle de Charlemagne. L'ouverture d'*Obéron* est supérieure à celle d'*Euryanthe*. Elle débute par trois notes mystérieuses que soupirent les cors; vient ensuite un *andante* plein de poésie, qui prépare l'explosion du premier motif, mené à fond de train par les violons déchaînés.

C'est, dit Scudo, une admirable entrée en matière, qui révèle le côté merveilleux du sujet. Le second motif, chanté d'abord par la clarinette, motif d'un sentiment exquis et profond, est rattaché au premier par un travail ingénieux et piquant. La péroraison, fougueuse et pleine d'éclat,

achève cette magnifique introduction d'un poème où le jeu des passions se combine avec l'esprit chevaleresque du moyen-âge.

Quand la toile se lève, Obéron, le roi des génies, est mélancoliquement couché sur un lit de roses. Il est brouillé avec sa femme Titania qu'il aime éperdument. Il a juré de ne la revoir que lorsqu'on aura trouvé deux amants dont la fidélité aura su résister à toutes les épreuves. Les fées et les elfes, marchant sur la pointe de leurs pieds légers, s'approchent d'Obéron. Ils invitent les ruisseaux limpides et les zéphirs à suspendre leurs murmures et chantent à demi voix un chœur à trois parties, qui, par les ondulations du rythme, la finesse de l'harmonie, le coloris de l'instrumentation, est une véritable merveille. Obéron se désole du serment qu'il a fait et exprime sa douleur dans un air de ténor un peu tourmenté. Puck, son ami et son confident, lui parle alors d'un couple incomparable : le chevalier Huon de Bordeaux et la belle Rezia, fille du calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid. Puck fait aussitôt apparaître, dans une vision, Rezia au brave chevalier, qui s'enflamme à sa vue et jure d'aller jusqu'au bout du monde s'il le faut pour conquérir un tel trésor. Les différents morceaux qui expriment cette situation sont : la vision de Rezia invoquant le secours du chevalier, sorte de mélopée dans laquelle sonne le cor magique d'Obéron avec ses trois notes mystérieuses déjà entendues au début de l'ouverture: le chœur des génies, la scène entre Obéron et Huon. Lorsque Obéron étend son sceptre de lis et qu'au fond du théâtre apparaît la ville de Bagdad, inondée de lumière, l'orchestre fait entendre un effet de sonorité grandiose. L'acte finit par un chœur de génies qui accompagnent Huon et l'excitent à marcher à la conquête de Rezia.

Après une touchante cavatine de Rezia vient le grand air de Huon, à la fois sentimental et énergique; l'air passionné de Rezia, invoquant le secours du chevalier; l'entrée de Fatime anonçant l'arrivée de celui-ci, la marche des esclaves et des gardes du harem et un chœur à trois parties.

Le second acte comprend le chœur des gardiens du sérail, une charmante ariette de Fatime, un quatuor de Rezia, de Huon et de leurs confidents; la scène de la tempête, un duo de Puck et d'Obéron et un chœur de nymphes avec danse des esprits.

Le troisième nous montre Huon et Rezia prisonniers dans le sérail de Tunis et surmontant toutes les épreuves. La partition finit par un chœur pendant lequel l'influence magique du cor d'Obéron force le sérail tout entier à se livrer à une danse d'un caractère comique. Un chant de victoire et d'enthousiasme sert de péroraison.

Le sujet d'*Obéron*, franchement féerique, prêtait mieux à l'inspiration que le sujet d'*Euryanthe*. Aussi s'accorde-t-on généralement à considérer *Obéron* comme étant, après le *Freyschütz*, le plus beau titre de gloire de Weber

Obéron forme un contraste frappant avec *le Freyschütz*. D'un côté, le fantastique sombre et sauvage; de l'autre, le fantastique souriant et calme; ici, des apparitions horribles et monstrueuses; là, tout un peuple d'esprits aériens, de sylphes, de fées, d'ondines: dans l'une, des compositions, des accents d'un emportement inouï; dans l'autre, un langage d'une douceur indicible, des sons voilés, une mélodie capricieusement vague, des rythmes plus lents.

M. Lavoix fait bien ressortir cette idée.

L'orchestre de Weber, dit-il, se présente à nous sous deux formes différentes, dont *Obéron* et le *Freyschütz* sont les plus parfaits modèles. L'un est plein de douceur, de charme, de poétique rêverie; pour le roi des génies et ses légers serviteurs, les hautbois, les flûtes et les cors n'ont point de timbres assez aériens, les violons de sonorités assez pures. Assistons-nous au contraire aux sombres mystères de la *Gorge aux loups*, les puissants trémolos des cordes, les mugissements des cuivres, les sifflements aigus des flûtes, les résonances étranges des cors, nous transportent dans le fantastique le plus noir et le plus terrible, et toute cette page si attachante consiste dans les effets d'instrumentation, sans que ce qu'on est convenu d'appeler la mélodie tienne la première place (1).

(1) H. Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, p. 369.

Cependant les jours de l'illustre musicien étaient comptés. Les efforts qu'il avait faits pour livrer sa partition au temps fixé, sa participation quotidienne aux répétitions et le climat humide de Londres altérèrent sa santé à tel point qu'il ne put continuer à assister aux représentations. Néanmoins, invité au concert de la *Société royale de musique*, il ne voulut pas déroger à l'usage qui exigeait qu'il composât un morceau à cette occasion. Brisé par la souffrance, broyé par la fièvre, il écrivit cette belle marche VIII des œuvres posthumes. Le succès fut énorme, bien que la coïncidence des courses d'Epsom eût empêché une partie de l'aristocratie de l'entendre.

Le lendemain de ce concert (26 mai), la faiblesse de Weber fut si grande que les médecins lui défendirent de paraître en public et l'engagèrent à regagner au plus tôt l'Allemagne. Son départ fut fixé au 6 juin. Le 4, au soir, le musicien exprimait à quelques visiteurs la joie qu'il éprouvait en pensant que, bientôt, il reverrait sa femme et ses enfants à Dresde. Le lendemain matin, de très bonne heure, on frappa à la porte du compositeur..... le corps était déjà froid et rigide. Weber était mort depuis cinq heures environ.

Eut-il, avant d'expirer, le temps et la pensée d'adresser à Dieu la suprême prière qui justifie et sauve? On est porté à l'admettre, car il avait une foi vive en la miséricorde divine. Sur le manuscrit original d'*Obéron*, qui se trouve actuellement à Saint-Pétersbourg, on lit à la fin de la partition ces mots : « Terminée en présence de Dieu. » Et après l'ouverture, la note suivante : « Achevée à Londres, le 7 avril 1826, à 11 h. 3/4 de la nuit, ainsi que tout l'ouvrage d'*Obéron. Soli Deo gloria.* »

A Londres, le deuil fut général; les théâtres fermèrent et un Comité d'artistes se forma pour organiser des funérailles solennelles. Elles eurent lieu le 15 juin 1826. Le clergé, ayant à sa tête l'évêque catholique de Westminster, vint recevoir le corps à son entrée dans l'église de Drury-Lane.

En 1843, Liszt, Wagner et d'autres amis du compositeur ouvrirent une souscription pour la translation des cendres de Weber à Dresde. Le 26 octobre 1844, le corps de l'illustre défunt arrivait dans cette ville où il fut inhumé près de son fils cadet que la phtisie venait aussi d'emporter. Une statue lui a été élevée dans la capitale de la Saxe, le 11 octobre 1860.

De son mariage avec Caroline Brandt, l'auteur du *Freyschütz* avait eu trois enfants : deux garçons, Max et Alexander, et une fille dont le roi et la reine de Saxe étaient parrain et marraine.

VIII. INFLUENCE DE WEBER JUGEMENT SUR SA MUSIQUE

L'influence de Weber sur les Allemands a été profonde; on l'a comparée à celle de Beethoven. De lui procèdent les compositeurs les plus rapprochés de nous. Dans l'ouverture du *Roi des génies*, dans la marche des fiançailles d'*Euryanthe*, on reconnaît le style qui sera celui de Mendelssohn. Schumann procède à la fois de Weber et de Mendelssohn. Richard Wagner ne s'est acquis une si bruyante renommée qu'en s'appuyant sur Weber et sur ses procédés. Il l'avait connu dans sa jeunesse, et sa personnalité avait produit sur lui la plus vive impression.

Je reçus de lui, écrivait-il mes premières impressions musicales; ses mélodies me remplissaient d'enthousiasme; son caractère et sa nature exerçaient sur moi une vraie fascination.

Comme Wagner, Meyerbeer a également suivi les traces de Weber et lui a emprunté plusieurs de ses procédés.

Voici le jugement porté par d'éminents critiques sur la musique du maître.

M. Barbedette :

Comme compositeur de drames lyriques, de chansons guerrières, Weber n'a jamais été dépassé. Il a créé, en ce genre, d'impérissables chefs-d'œuvre. On a dit cependant qu'il était un musicien incomplet, qu'il ignorait les ressources du contre-point et de la fugue..... Mais, chez lui, tout était explosion. Si ses œuvres, comme chez de rares génies, Beethoven, Mozart, Haydn, ne sortaient pas de son cerveau revêtues de la double

splendeur de la science et de la beauté, elles en sortaient néanmoins avec un incommensurable cachet de jeunesse et d'éclat. Qu'importe donc qu'il y ait plus ou moins de contre-point dans ses œuvres?..... Weber occupera toujours dans l'art une des places les plus glorieuses. Ce fut un grand cœur et un beau génie.

M. Clément :

Weber est original à un degré supérieur peut-être à tout autre musicien. L'imagination a plus de part à ses conceptions que la sensibilité. On est surpris, émerveillé, transporté, charmé même par les brillantes qualités de son orchestration, par la hardiesse de ses pensées, la bizarrerie de ses combinaisons, la couleur pittoresque de sa musique, le tour gracieux et poétique de certains airs; mais le cœur n'est presque jamais touché, et l'on peut dire que si cet artiste a échauffé beaucoup de têtes, il n'a guère fait verser de larmes.....

Si l'on veut maintenant savoir à quelle cause l'auteur du *Freyschütz* doit l'immense popularité dont il jouit au delà du Rhin, je répondrai que son prestige tient à l'intime affinité de sa musique avec le tempérament allemand. Ce panthéisme vague et nébuleux, qui est au fond de la philosophie germanique, le compositeur lui a donné droit de cité dans l'art. S'il n'a pas les grands cris du cœur, il excelle en revanche à faire parler et chanter toutes les voix de la nature. A ce titre, il mérite d'être considéré comme le père de l'école romantique et descriptive.

M. Lavoix :

Dans le pittoresque fantastique dont Weber est le créateur, les instruments règnent en maîtres. Quel que soit le tableau, ou la gracieuse danse des génies au final d'*Obéron,* avec la délicieuse barcarolle que le cor accompagne, ou la fonte des balles, ou la ronde délirante que conduit le cor d'Obéron, toujours dans ces pages l'orchestre est au premier plan. Jamais avant Weber on n'avait donné dans la musique dramatique une si grande part à l'instrumentation. Aussi avons-nous dû faire dater du maître allemand la tendance que nous remarquons aujourd'hui dans les compositeurs modernes.....

M. Camille Bellaigue :

Le mystère, celui dont parle le poète, « celui des flots, de la nuit et des bois », Weber est le premier des grands musiciens qui l'ait rendu sensible. Et par quels moyens? Les plus sobres et les plus puissants. D'abord par la couleur populaire de ses chants. Nulle musique n'est plus naïve et plus profonde à la fois que la sienne; elle a vraiment les yeux bleus avec les cheveux blonds. Ce n'est pas tout, et par les timbres, autant plus peut-être que par la mélodie, Weber est un romantique allemand. On sait quelle éloquence pittoresque, quelle puissance d'évoquer et de décrire il a données à certains instruments.

Du cor, qui ne sonnait guère avant lui que des fanfares de chasse, il a fait la voix même de la forêt. Avec un roulement de timbale il assombrit le ciel; mais une note de hautbois perce la nue, le soleil rit, et tandis que les violoncelles chantent là-bas, à la fenêtre de la petite maison, entre les volets verts, est assise la fiancée du chasseur.

Simples gens que tous ces personnages du *Freyschütz!* A des gardes forestiers, à des francs-tireurs, au peuple enfin, Weber a fait les honneurs de son génie, et par là encore le *Freyschütz* est beau d'une beauté jusqu'alors inconnue.....

Mais comme il les grandit, ces petits, ces humbles, comme il les exalte! Si Allemand que soit Weber, il est quelque chose de plus : il est humain. Symbolique, suggestif, puisque ces termes sont à la mode, le *Freyschütz* est tout cela. Écoutez à la fin l'admirable cantique de joie. Qui donc ici est absous ou racheté? Est-ce seulement Max le chasseur? Non, c'est tout homme qui fut coupable et qui s'est repenti, toute âme qui s'allait perdre et qui est sauvée.

J.-M.-J. Bouillat.

BIBLIOGRAPHIE

Nachrichten aus den Leben und über die Musik-Werke, C.-M.-V. Weber's, Berlin, 1826, in-folio. — *Lebensbeschreibung von C.-M. Weber*, Gotha, 1829, in-8°. — Magnien, *Étude biographique sur C.-M. baron de Weber*, Beauvais, 1848, in-8°. — Blaze de Bury, *Musiciens contemporains*, 1856. — Neukomm, *Histoire du « Freyschütz »*. tirée de la biographie de C.-M. de Weber, écrite par son fils, le baron Max de Weber, 1867, in-12. — Barbedette, *Weber, essai de critique musicale*, 1862, in-8°; *C.-M. de Weber, sa vie et ses œuvres;* dans le *Ménestrel*, années 1871 et 1872. — A. de Pontmartin, *Le « Freyschütz », en Bohême, Ménestrel*, année 1871. — P. Scudo, *L' « Obéron ». Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1857. *L' « Euryanthe ». Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1857. — Blaze de Bury, *Le « Freyschütz »* à l'Opéra, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1841; *Le « Freyschütz »* au théâtre lyrique, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1866; *Weber, son génie et son influence*, *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1867. — Fétis, *Biographie des musiciens*. — Clément, *Les musiciens célèbres*, 1878, in-8°. — Lavoix, *Histoire de l'instrumentation*, 1878, in-8°. — Marcillac, *Histoire de la musique moderne*, 1876, in-8°. — H. de Curzon, *Weber d'après ses lettres à sa femme*, 1899, in-12. — Bellaigue, *Silhouettes de musiciens*, 1902, in-12.

LES CONTEMPORAINS



RODOLPHE TOPFFER, LITTÉRATEUR GENEVOIS (1799-1846)

I. ENFANCE DE TOPFFER — ÉDUCATION LITTÉRAIRE — IL VEUT ÊTRE PEINTRE — VOYAGE A PARIS

Rodolphe Topffer naquit à Genève, le 31 janvier 1799, l'année même de l'annexion française. Il était le deuxième enfant de Wolfang-Adam Topffer et de Jeanne-Antoinette Counis.

Par sa mère (le nom de Counis n'est que le nom allemand Kaunitz francisé) il était petit-cousin du fameux ministre autrichien.

La famille de son père était plus modeste. Originaire de Franconie, elle s'était fixée à Genève avec le grand-père de Rodolphe, tailleur d'habits. Wolfang-Adam avait été d'abord destiné à l'horlogerie, puis ses goûts l'avaient porté vers la gravure, enfin il s'était adonné à la peinture, où il réussit assez pour acquérir une certaine aisance. Venu trois fois à Paris, il avait noué quelques relations avec des artistes et, en 1807, il fut choisi comme maître de dessin de l'impératrice Joséphine (1); bientôt il quitta cet emploi, préférant la vie tranquille

(1) Impératrice Joséphine. Voir *Contemporain*, n° 551.

de sa ville natale à celle plus bruyante des cours.

A Genève, le jeune peintre Topffer, connu dès lors par quelques œuvres de talent, lauréat de l'Académie de peinture, réunissait dans son atelier tout ce que la ville comptait d'artistes et d'amateurs. Rodolphe grandit dans ce milieu favorable à la culture artistique et intellectuelle, et son père, qui avait souffert de son peu d'instruction, se préoccupa de lui en faire donner une aussi complète que possible.

Dès l'âge de neuf ans, l'enfant fut placé au collège de Genève où il travailla sans cependant révéler des facultés exceptionnelles. Ses qualités d'observation trouvaient mieux à s'appliquer dans la peinture pour laquelle il se sentait une forte inclination. Néanmoins, sur le désir de son père, il poursuivit ses études en attendant l'autorisation de s'adonner à l'art qu'il aimait.

Lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année et terminé ses classes, ayant assez travaillé pour comprendre et goûter les choses littéraires auxquelles son intelligence vive et fine lui faisait trouver de l'attrait, il crut le moment venu de rappeler à son père son ambition, de se faire un nom comme peintre. Il obtint une réponse favorable :

— Nous ferons pour le mieux, lui écrivait Adam Topffer, alors à Londres. Puisque tu désires absolument être peintre, je ne veux pas te détourner de ce projet, persuadé qu'il ne faut pas trop contrarier les inclinations ; mais aussi, pour les raisons que je t'ai souvent données, je ne peux pas t'approuver sans répugnance. Ne perds pas le temps, en tous cas; il est précieux à ton âge. Étudie, dessine jusqu'à mon retour; tu seras peintre, si Dieu le veut, mais peintre instruit.

Le jeune homme se mit à l'étude avec ardeur; son père lui avait promis de l'envoyer en Italie pour se former par des chefs-d'œuvre, mais il ne voulait le laisser partir que lorsqu'il serait déjà maître de son crayon. Rodolphe étudia donc le dessin avant d'aborder la peinture à l'huile.

Ses espérances furent bientôt malheureusement déçues : une faiblesse des yeux dont il était gêné depuis son enfance et que les médecins croyaient facilement curable empira brusquement, et il fallut reconnaître que la guérison tant attendue était impossible.

Des mois se passèrent : le jeune homme, attristé et découragé, dut renoncer au pinceau en même temps qu'au voyage en Italie.

Sagement conseillé par ses parents, il eut l'idée de s'adonner à l'enseignement. Au lieu d'un séjour en Italie, il fit un voyage à Paris pour compléter ses études.

Il s'y trouvait en octobre 1819, mélancolique, regrettant la peinture, mais résolu pourtant à se préparer consciencieusement à ses devoirs futurs de pédagogue.

Un petit cahier de notes nous laisse voir ses occupations et ses pensées de chaque jour.

— Je pense beaucoup à Genève, écrit-il le 1er janvier 1820, et me reporte au milieu des miens..... Je tombe dans le noir en songeant combien j'ai perdu de temps et que je vais avoir vingt et un ans..... Que serai-je? Un médiocre précepteur..... Qu'aurais-je pu être? Un peintre habile jouissant d'une bonne réputation et venant travailler auprès de mes bons parents qu'il me faudra quitter quand ils auront besoin de moi. Qu'y faire? Le plus sage est de prendre son parti, mais on ne peut entièrement éloigner les réflexions tristes.....

Pour fuir ces pensées de découragement, il se met à travailler avec ardeur, suit les cours les plus divers, accroissant la somme de ses connaissances.

On le voit aux cours de Biot, d'Arago, savants physiciens; de Gay-Lussac, le chimiste ; de Boissonnade, de Raoul Rochette, hellénistes éminents ; de Laplace, professeur d'éloquence latine ; de Daunou, d'Andrieux, professeurs de lettres françaises.

Il fréquente aussi quelques salons, notamment celui de Mme Gros, la femme du peintre célèbre ; des soirées au théâtre, des dîners d'amis étaient ses seules distractions ; encore les goûtait-il assez peu, maudissant, écrit-il, « la nécessité de voir du monde qui vous force à vous ennuyer, tandis que vous pourriez être bien chez vous. »

Les meilleurs moments, ceux dont il parle avec le plus d'émotion, furent pour

lui quelques promenades au clair de lune, aux Champs-Élysées, en compagnie d'un de ses compatriotes, Pascalis.

Après un séjour de dix mois à Paris, il revint à Genève, en juin 1820, et reprit avec plaisir a vie de famille. Deux ans se passèrent encore pendant lesquelles, tout en espérant la guérison de ses yeux et la possibilité de suivre sa véritable vocation, il se perfectionna dans la connaissance des lettres grecques et latines et cultiva, autant que le lui permettait sa vue, l'art pour lequel il avait un attrait si grand.

En mai 1822, il entra, comme sous-maître, dans la pension du pasteur Heyer. Celui-ci, proche de la soixantaine, n'ayant qu'un fils malade, devait laisser sa succession à son jeune collaborateur.

II. MARIAGE DE TOPFFER
IL FONDE UNE PENSION — PREMIERS ÉCRITS

Pour établir son autorité comme professeur, Topffer donna en 1824 une édition des *Harangues politiques de Démosthène* avec une introduction, des commentaires et des notes. L'œuvre, sans avoir grande valeur montrait que le jeune maitre savait le grec.

D'ailleurs, cette étude, en le ramenant à la lecture des traductions françaises des auteurs anciens, lui fut d'un grand profit; il lut le *Plutarque* d'Amyot et, séduit par cette belle langue du XVIe siècle, revint à l'étude de Montaigne et de Rabelais, dont son style a gardé le souvenir.

Topffer attendait patiemment l'heure de remplacer M. Heyer lorsqu'une heureuse fortune lui permit de voler de ses propres ailes.

Entre ses cours il donnait des répétitions en ville et avait parmi ses élèves la fille d'un vieil ami de sa famille, fabricant d'horlogerie, M. Moulinié.

Les jeunes gens se plurent : le mariage se fit le 6 novembre 1823. Mlle Moulinié apportait à son mari une dot de vingt mille francs et de hautes qualités d'intelligence, de cœur et de caractère. Jusqu'à sa mort, Topffer trouva dans sa femme le plus heureux concours et le plus rare dévouement.

Le jeune sous-maître pensa qu'il pouvait fonder lui-même un pensionnat. Précisément le fils du pasteur Heyer, remis de sa maladie, songeait à prendre la succession de son père, et, de ce côté, Topffer perdait ses espérances.

Il acheta une petite maison, située dans le quartier des Bastions, qui est comme un coin de campagne au milieu de Genève, traversé d'une grande promenade plantée d'ormeaux et de marronniers, vivifié par un air salubre et tout à fait favorable à une vie d'études et de joyeux ébats pour des enfants.

Au rez-de-chaussée, on installa les classes et les salles d'études; au premier étage, la salle à manger commune et le cabinet de travail du maître; au second, le grand salon et les appartements particuliers de la famille; au troisième, les chambrettes des élèves.

Mme Topffer se chargea de la conduite matérielle de la maison, et par son activité, son ordre, son intelligente économie, elle réussit pleinement.

Topffer, outre la direction générale de la maison, prit pour lui le cours de grec, répartissant entre plusieurs sous-maîtres les autres études, et, très vite, la pension Topffer fut connue et appréciée.

Outre les nombreux amis de son père qui lui envoyèrent leurs enfants, il eut des étrangers et prospéra rapidement.

Avec une quarantaine d'élèves dont une trentaine d'internes, il fit de sa pension une des maisons les plus recommandées.

Pour la vie de famille, rappelait plus tard un des anciens pensionnaires devenu président du Conseil d'État de Genève, il n'y a plus à Genève de pension comme était celle de Topffer.....

L'affection du maître pour ses élèves, la reconnaissance et le respect de ceux-ci facilitaient la tâche de l'un, égayaient celle des autres.

Il organisait pour eux des distractions; il écrivait de petites comédies, il y jouait avec entrain lui-même. Ses œuvres comiques

n'étaient à la vérité que de petits dialogues bouffons, d'accent très populaire et très genevois; mais l'esprit de Topffer y glanait des succès de fou rire.

Ces soirées étaient très goûtées, autant par les élèves que par les invités. Le monde le plus distingué de la ville recherchait des invitations; on y vit plus d'une fois le prince Louis-Napoléon Bonaparte (1), alors à Genève, à qui la famille Topffer avait de grandes obligations de reconnaissance : le prince avait arrêté, au péril de sa vie, le cheval emporté de la voiture où était Mme Duval-Topffer, la sœur de Rodolphe.

Aux vacances, selon l'usage des pensions genevoises, Topffer entreprenait de belles excursions dans les Alpes avec tout son petit monde plein d'entrain et de gaieté. Chemin faisant, aux étapes, dans les auberges, le maître récréait les petits touristes par d'amusantes histoires, des observations de toute sorte. Sur son album il notait les événements et les rencontres de la journée qu'il illustrait de quelques dessins humoristiques. Il faisait l'apprentissage de son talent d'écrivain, loin cependant de se douter qu'il irait par ce chemin à la renommée.

Revenus à la pension, les voyageurs feuilletaient ces notes, et c'était leur distraction de revivre aux heures de récréation les joies des excursions passées. Topffer, pour y mettre un peu d'ordre, les rédigea avec plus de soin, refit les dessins, en ajouta de nouveaux à mesure que son imagination lui en suggérait et eut ainsi pour chaque année un album original et vivant qu'on mettait sur la table du grand salon, pour le plaisir des pensionnaires et aussi des amis.

Là se révélaient le talent de Topffer, son esprit, ses saillies, sa verve, ses observations délicates et fines à propos de tout, la promenade de sa fantaisie gaie ou bouffonne à travers les paysages, les événements, les personnages; et cela dans un style personnel, élégant et facile, gardant la saveur de l'archaïsme et le charme de la simplicité.

Entre temps, comme il avait dû renoncer à son cours de grec, pour prendre la surveillance de la salle d'études, il profita de ces heures inoccupées pour tracer sur les feuilles blanches placées sous sa main des figures de personnages bizarres et facétieux dont il narrait, au gré de son humeur, les aventures.

Ainsi fut écrite et illustrée l'histoire du *Docteur Festus*, puis celle de *M. Jabot*, de *M. Pencil*, de *M. Vieux-Bois*, de *M. Crépin*, de *M. Cryptogame*.

Ces petits carnets venaient, au grand salon, prendre place à côté des albums de voyage, et chacun admirait la fantaisie de l'auteur et la prodigieuse facilité de son dessin.

Un de ses amis, M. Frédéric Soret, précepteur des enfants du duc de Saxe-Weimar, de passage à Genève, en 1832, trouva ces cahiers si intéressants qu'il eut l'idée de les soumettre à Gœthe (1). L'écrivain allemand en fut émerveillé.

Rien de plus fou, s'écriait-il, rien de plus étrange; mais il y a là-dedans les germes de beaucoup de talent et d'imagination..... tout pétille de talent et d'esprit..... il y a quelques pages insurpassables. Si l'auteur choisit un jour un sujet un peu moins frivole et s'il s'applique un peu plus, ce qu'il fera dépassera toute idée.....

Son ami Soret, en renvoyant à Topffer ses manuscrits, lui racontait en détail les impressions éprouvées par l'auteur de *Faust* à leur lecture.

— La chose qui a paru le frapper le plus, écrit-il, indépendamment de l'originalité des dessins, a été votre talent d'épuiser un sujet, d'en tirer tout ce qu'il est susceptible de fournir.....

Gœthe a gardé quelques jours les deux cahiers, ne regardant qu'une dizaine de feuillets de suite et se reposant après, parce que, disait-il, ce serait risquer de prendre une indigestion d'idées.

J'ai cru pouvoir les montrer aussi chez Son Altesse Impériale (le duc de Saxe-Weimar) dans un petit cercle; ils ont eu le même succès qu'ailleurs..... mon élève, grand amateur de dessin et

(1) Louis-Napoléon Bonaparte, plus tard Napoléon III. Voir *Contemporains*, n° 476.

(1) Gœthe. Voir *Contemporain*, n° 415.

qui ne manque pas d'un talent naturel assez prononcé, a passé des heures entières à faire des figures à la *Festus* et à la *Cryptogame*.....

III. LES ALBUMS DE TOPFFER — SON ACTIVITÉ LITTÉRAIRE — TOPFFER PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DE GENÈVE

Encouragé par ces suffrages, Topffer autographia ses albums et en fit un tirage encore restreint (500, 600 exemplaires), qui tout de suite, se trouva insuffisant. Ces écrits pleins de bonne humeur et d'esprit eurent un succès complet.

Qu'était-ce exactement que ces œuvres faites d'originalité et d'observations primesautières? Il est assez malaisé d'en donner l'analyse; en effet, il ne s'agit ni d'un roman ni de nouvelles avec un plan défini : ce sont les aventures sans suite d'un personsonnage-type, tantôt nommé Festus, tantôt Crépin, tantôt Jabot, tantôt M. Vieux-Bois.

C'est que Topffer faisait son texte pour ses dessins; c'est le dessin qui lui suggérait les développements du texte.

Voici, par exemple, l'origine de l'histoire de *M. Crépin*, racontée par son auteur:

Ce qui nous donna l'idée de faire toute l'histoire d'un M. Crépin, ce fut d'avoir trouvé d'un bond de plume tout à fait hasardé la figure ci-contre. Ohé! nous dîmes-nous, voici décidément un particulier un et indivisible, pas agréable à voir, pas fait non plus pour réussir rien qu'en se montrant et d'une intelligence plus droite qu'ouverte, mais d'ailleurs assez bon homme, doué de quelque sens et qui serait ferme s'il pouvait être assez confiant dans ses lumières ou assez libre dans ses démarches. Du reste, père de famille assurément, et je parie que sa femme le contrarie!.....

Effectivement sa femme le contrariait dans l'éducation de ses onze enfants, s'éprenant tour à tour de tous les sots instituteurs, de toutes les folles méthodes, de tous les phrénologues de passage.

Dès lors l'histoire de M. *Crépin* devient la satire des divers systèmes d'éducation. C'était précisément le moment où l'on réformait l'enseignement à Genève : Topffer, éducateur de vieille date, passe en revue et critique avec une verve inépuisable toutes les méthodes d'éducation. Il fait défiler sous nos yeux les types grotesques des institutions à système : *Bonichon*, dont la méthode consiste à étudier la physique dans les *Aventures de Télémaque; Fadet*, mathématicien divagant; *Craniôse*, phrénologue qui ne connaît que les bosses; l'institution *Farcet*, l'institution *Gribouille*, *Parpaillozzi*, toutes maisons où les enfants sont coulés dans un moule étroit. La conclusion est donnée par l'instituteur de la pension *Bonnefoi* qui reconnaît que « l'éducation est une affaire de tact, de bon sens et de dévouement de la part des maîtres, de bonne volonté et de soumission du côté des enfants ».

Dans l'histoire du *Docteur Festus*, on voit les aventures d'un savant à qui la science a fait perdre les notions du bon sens. *M. Cryptogame* est un collectionneur effaré qui redoute le mariage. Tous ces personnages, à travers des aventures cocasses, gardent leur physionomie bien personnelle et leurs faits et gestes suggèrent à l'auteur, chemin faisant, des réflexions originales, de spirituelles observations sur les mœurs, sur les travers humains, sur le monde et la vie, l'histoire et la philosophie : tous les sujets y sont effleurés d'une plume légère et mordante.

L'épisode des *Trois Perruques*, tirée de la vie du docteur Festus, donnera une idée de la fantaisie humoristique de Topffer.

Trois savants du royaume fantastique de Vireloup sont tombés à la mer; on les repêche, mais leurs perruques sont restées au fond de l'eau. A quelques jours de là des pêcheurs les ramenèrent dans leurs filets. Grand étonnement! Qu'est-ce que ces étranges produits maritimes? Ils prennent les perruques, les mettent dans un panier et les portent à *Môssieu le Maire*, en lui demandant ce que cela pouvait bien valoir.

Le maire leur dit que c'étaient des bêtes d'eau salée et qu'il y avait quelque chose à gagner; mais il ne leur en offrit rien, les invitant à aller trouver Prévôt, l'écrivain public, lequel avait des connaissances dans la marine (désignant par là l'ichthyologie).

Prévôt, l'écrivain public, leur dit que c'étaient des laitances de baleine, leur assurant que ça ne vaut rien à manger.

Du reste pour trois sous qu'il leur fit payer, il leur écrivit une lettre pour Favras, le botaniste, qui demeurait à huit lieues de là.

Favras, le botaniste, leur dit que c'était une pulpe filamenteuse qui avait recouvert une noix du Mississipi et leur en offrit deux écus patagons.

Les pêcheurs firent la pache et allèrent au cabaret, où ils s'enivrèrent pour avoir eu trop d'argent sur eux.....

Favras, le botaniste, partit pour Mirliflis, dès le lendemain et alla droit à M. Dubalay, conservateur en chef des musées royaux, lui disant tenir sa pulpe d'un capitaine de vaisseau qui la tenait du caraïbe même qui avait mangé la noix; sur quoi M. Dubalay lui donna douze écus patagons de chacune; puis les ayant examinées de près, il trouva que Favras n'était qu'une bête et que c'étaient au contraire deux magnifiques crustacés non encore décrits. Il fit aussitôt un mémoire de deux coudées qu'il lut à l'Institut et reçut la Croix d'honneur; après quoi il conseilla au Musée d'acheter cette rareté pour mille écus patagons la pièce et le Musée, qui était bonhomme comme un Musée, la lui acheta au comptant.

Tel fut le sort des trois perruques.

Ces albums firent bien vite leur chemin; il en courut des copies, des contrefaçons qui se vendaient facilement. Alfred de Musset en goûtait la raillerie fine et s'essayait à en imiter les dessins; le jeune dessinateur qui devait être Cham (1) s'éprit d'enthousiasme pour ces caricatures; il voulut les prendre comme modèles et composa deux albums du même genre qui furent ses débuts comme caricaturiste et le commencement de cordiales relations avec Topffer.

Granville qui obtint tant de succès par son illustration des *Fables* de La Fontaine, admirait sans réserve le double talent du Genevois, comme écrivain et comme dessinateur.

C'est un homme remarquablement privilégié, disait-il, j'ai souvent envié cette double faculté de traduire la pensée par le dessin et le style; j'ai parfois essayé mais en vain.....

M. Topffer est un étonnant observateur; rien ne lui échappe; scènes intimes et vues extérieures, il dépeint tout avec un admirable sentiment.

Théophile Gautier notait dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1847, l'originalité de l'humoriste genevois : « Ce n'est ni la finesse élégante de Gavarni, ni la puissance brutale de Daumier, ni l'exagération bouffonne de Cham. »

(1) Cham. Voir *Contemporains*, n° 536.

Comme dessinateur, sa sûreté de main était merveilleuse; souvent, au milieu du bruit des conversations auxquelles lui-même prenait part, il s'amusait à tracer des dessins sur une feuille blanche. « Par où voulez-vous que je commence un Crépin? demandait-il en riant. (Crépin était la figure type de ses bonshommes humoristiques).

Selon la réponse, il commençait par le nez, par les cordons de souliers, par les basques de l'habit et d'un trait de plume, sans lever sa main du papier, il traçait son bonhomme avec une prodigieuse facilité.

C'est cette libre allure et cette décision de son crayon qui donnent un cachet spécial aux dessins de Topffer.

Les albums parurent de 1832 à 1845. Topffer, qui les avait d'abord autographiés — appliquant le premier l'autographie au dessin, — en donna, en 1846, une édition en six volumes sous le titre d'*Histoire en estampes*. Ces œuvres de fantaisie étaient les moindres de ses occupations. Sa pension tenait naturellement la plus grande place dans sa vie : mais en même temps il trouvait des moments de loisirs pour collaborer à la *Bibliothèque universelle*, où il donnait des articles de critique d'art et de littérature, au journal *le Fédéral*, au *Courrier de Genève*, au *Fantasque*, au *Magasin pittoresque*, à l'*Illustration*, fondée en 1845, par son cousin Dubouchet.

Sa fécondité, sa verve, ne s'épuisaient jamais.

En 1832, le Conseil académique de Genève ayant créé une nouvelle chaire de rhétorique et de belles-lettres l'offrit à Fauriel qui s'était fait connaître par des travaux littéraires d'une grande valeur : celui-ci n'accepta pas. Les amis de Topffer le proposèrent. Le Conseil hésita un moment à confier une chaire à un écrivain dont la réputation s'était faite seulement par des œuvres de satires légères et brillantes; mais on rappela à propos qu'il avait donné une édition de *Démosthène* et publié dans la *Bibliothèque universelle* un article savant sur Homère et l'épopée. Il fut élu.

Le nouveau professeur remplit consciencieusement sa tâche. Son cours comprenait un précis de grammaire générale, l'histoire de la langue française, l'étude des notions techniques du style et de la composition.

Ses élèves lui ont reproché d'être très sévère. Il était en effet exigeant et impitoyable pour les travaux faibles. La raillerie, le sarcasme venaient facilement sur ses lèvres, soit pour stimuler ses auditeurs, soit pour les punir lorsqu'ils étaient négligents. Comme maître de pension, il avait eu plus d'indulgence et de tendresse parce qu'il vivait avec ses pensionnaires d'une vie de famille; devant un auditoire de jeunes gens déjà formés, il se montra plus énergique.

Il suffisait à toutes ses occupations et ne se reposait qu'au milieu de ses amis réunis chaque soir en de vives et brillantes causeries; ou encore à l'époque des vacances, quand il entreprenait ces belles excursions dans les montagnes qui étaient un de ses plaisirs favoris et dont les *Voyages en zig-zag* ont donné la physionomie.

IV. LES « NOUVELLES GENEVOISES » TOPFFER ET XAVIER DE MAISTRE

En janvier 1832, la *Bibliothèque universelle* de Genève avait publié une nouvelle d'une trentaine de pages, intitulée: la *Bibliothèque de mon oncle*. Elle était anonyme, mais le public nomma très vite l'auteur. Il avoua son œuvre devant le succès qui l'accueillait et dut en faire de nombreux tirages.

Cette délicate idylle, qui peint avec tant de fraîcheur et de grâce les sentiments d'un cœur de dix-huit ans, plaça Topffer au premier rang des écrivains. Qui n'a lu avec émotion ce touchant récit? Il n'y a point d'intrigue à proprement parler; l'action en est d'une simplicité extrême : on n'y suit que l'histoire toute naïve d'un jeune homme timide qui s'éprend d'une jolie voisine, juste assez pour connaître les tourments de l'amour avant que l'héroïne ne meure à vingt-deux ans; c'est la peinture d'un jeune cœur dans sa candeur au premier éveil des sentiments tendres.

A côté de la figure de Jules — c'est le nom du jeune homme — et de celle de la jeune fille, la physionomie de l'oncle Tom, le meilleur des oncles, savant linguiste, grand amateur de livres et de textes anciens, est une des plus charmantes créations de Topffer.

Dès l'apparition du livre, on rappela les noms de Sterne et de Xavier de Maistre (1). La petite brochure fut dans toutes les mains, deux autres nouvelles aussi courtes : le *Presbytère*, paru en 1832, la *Peur*, en 1833, eurent un succès égal. Des exemplaires en vinrent sous les yeux de Xavier de Maistre, alors à Naples; il témoigna un vif plaisir à la lecture de ces écrits d'un style si facile, d'une observation si juste et si délicate. Il en fit part à un de ses amis genevois :

> Parmi les aimables habitants de Genève, il en est un que je voudrais bien connaître, c'est l'auteur de la *Bibliothèque de mon oncle*, charmant opuscule que j'ai lu avec le plus grand plaisir..... Vous le connaissez sans doute. Je vous prie en ce cas de lui dire que, malgré sa supériorité en flânerie, j'ai quelques droits, en ma qualité de flâneur reconnu, de faire sa connaissance, et pour le lui prouver je lui apprendrai que j'ai un genre, une manière de flâner qui m'est particulière et que peut-être il ne connaît pas : elle consiste à m'approprier les ouvrages qui me plaisent sans m'en apercevoir et à m'imaginer que c'est moi qui les ai faits.....

Topffer fut flatté de se voir apprécié par un écrivain dont la réputation était faite de longue date; il l'en remercia vivement en lui adressant ses nouveaux ouvrages : la *Peur* en 1833, *Élisa et Widmer*, en 1834, le *Col d'Anterne* en 1836, les *Deux prisonniers*, la *Traversée*, le *Lac de Gers*, *Henriette*, en 1837, les deux premiers livres du *Traité de lavis à l'encre de Chine* qui avaient paru en 1833. Xavier de Maistre les accueillit avec beaucoup de faveur : le *Traité* lui plut infiniment; pour remercier l'auteur, il lui envoya une plaque d'encre de Chine travaillée en relief. Il se fit l'apologiste de Topffer qu'il prônait à tout venant. Une correspondance s'établit entre eux et ne cessa qu'à la mort de l'auteur du *Lépreux de la cité d'Aoste*.

---

(1) Xavier de Maistre. Voir *Contemporains*, n° 537.

C'est à de Maistre que Topffer dut de conquérir Paris. En 1838, l'éditeur Charpentier voulant donner une édition nouvelle des œuvres de Xavier de Maistre sollicita de lui quelques œuvres inédites dont il pût enrichir l'édition qui allait paraître. L'aimable écrivain imagina de substituer en son lieu et place le conteur genevois. Il en écrivit à Topffer et celui-ci remercia de cette marque de bonté qui était un précieux éloge. Il venait justement de réunir sous le titre de *Nouvelles genevoises* les diverses brochures parues de 1833 à 1838, il les envoya à son bienveillant « parrain » qui les transmit à Charpentier avec une lettre charmante, mise depuis en préface à l'édition parisienne des *Nouvelles genevoises*.

Je vous envoie, disait-il, des opuscules que je viens de recevoir et qui pourraient faire suite aux miens. Ne pouvant vous offrir des ouvrages que je n'ai pas eu la possibilité de faire, je vous recommande ceux-ci que je voudrais avoir faits. Je ne connais pas l'auteur, M. Topffer de Genève, autrement que par le plaisir que m'a donné leur lecture.....

Vous pouvez les recommander aux lecteurs qui, se trouvant encore sous l'impression de quelques-uns des drames terribles du moment, voudraient se reposer agréablement au moyen d'une lecture qui les fera presque à la fois sourire et verser de douces larmes.

Les *Nouvelles* de Topffer méritèrent la faveur du public. Un mot de Sainte-Beuve, qui était déjà « le prince de la critique », donna au talent de l'auteur des lettres de naturalisation dans le monde des lettres parisiennes.

La première édition fut bientôt épuisée; des traductions anglaises, hollandaises, italiennes, danoises, se succédaient; enfin, le 15 mars 1841, un long article de Sainte-Beuve consacrait définitivement le triomphe de l'écrivain genevois.

Le matin de ce jour heureux, les élèves de l'Académie virent le professeur Topffer arriver rayonnant à son cours. Il ne fit point d'allusions à l'événement qui le réjouissait, mais avec une insistance qu'ils remarquèrent, il exhorta ses auditeurs à travailler avec conscience, à ne point se lasser de faire leur œuvre de chaque jour dans la voie qu'ils se traçaient, laissant à la Providence le soin de les récompenser.

— Ne prétendre à rien, disait-il, mais bien faire tout ce qu'on fait; avec cela tôt ou tard on arrive.

Sainte-Beuve dans sa biographie de Topffer passe en revue ses diverses œuvres, les analyse et en extrait les passages qui le séduisent le plus. Il note çà et là quelque faute de diction, parfois un accent un peu trop rustique, mais il loue par-dessus tout le *Presbytère* où il trouve une étude approfondie du style et l'heureuse reconstitution du vieux parler genevois tout pénétré de la langue du XVIe siècle. Il voyait dans ce roman un fonds à consulter par l'Académie française pour son *Dictionnaire historique* de la langue.

Il est de Genève, écrit Sainte-Beuve, mais il écrit en français, en français de bonne souche et de très légitime lignée..... Il n'a pas cherché cependant à être Français ni attique, il a été de son pays avec amour, avec naïveté, un peu rustiquement, cachant son art, et il s'est trouvé avoir du sel et de la saveur pour nous.

V. NOUVEAUX ROMANS
LES « VOYAGES EN ZIGZAG »

En même temps qu'il envoyait ses *Nouvelles* à Paris, Topffer faisait paraître en deux volumes un roman auquel il donna le titre d'un de ses opuscules antérieurs : *le Presbytère*.

Il voulait, dans cet ouvrage de longue haleine, étudier plus à fond le cœur humain. Il fut moins heureux quoique le succès répondît à l'attente du libraire.

Le sujet n'est pas d'une grande originalité. Charles, un enfant abandonné à sa naissance par des parents inconnus, a été recueilli par le ministre du village, M. Prévère, qui l'élève comme son propre fils. Sous le même toit que ce pasteur, vivent le chantre de la paroisse, Reybaz, et sa fille Louise. Les deux enfants grandissent côte à côte et à vingt ans s'aiment avec la tendresse et l'innocence de Paul et de Virginie. Le ministre, Prévère, serait disposé à les

marier, mais Reybaz s'y oppose, en raison dela naissance de Charles. Toutefois, cédant aux prières du jeune homme, il promet de donner son consentement, mais à condition qu'il se fera recevoir ministre. Charles vient donc à Genève pour ses études. Malheureusement il loge dans une maison dont le concierge, Champin, est un ancien camarade de Reybaz. Ce Champin, âme vile et malveillante, à force de calomnies sur le jeune homme qu'il déteste, finit par le perdre dans l'esprit de Reybaz qui retire sa parole et refuse définitivement la main de sa fille. Louise en meurt et il est trop tard quand le malheureux père revient sur sa décision.

La valeur du roman est dans la peinture des caractères : Charles et Louise, héros de l'amour malheureux, y sont dépeints avec cette délicatesse de touche, cette sensibilité mélancolique qui avait fait le succès de la *Bibliothèque de mon oncle.*

Reybaz et le concierge Champin sont dessinés vigoureusement : le premier avec sa nature droite, mais sèche et sévère, étroite et inflexible; le second avec sa malice diabolique, ses lèvres serrées, son œil mauvais.

Une des particularités de ce roman est dans le langage archaïque que Topffer fait parler à Reybaz et l'idiome populaire genevois qu'il a mis dans la bouche de Champin. Sainte-Beuve y voyait une chance d'insuccès :

— On s'y enfonce trop dans le terroir, disait-il.

Il se trompa : le *Presbytère* fut lu et goûté dans les milieux les plus littéraires.

Rosa et Gertrude, parut peu après dans l'*Illustration;* avec des qualités moindres, ce roman réussit assez pour que le directeur de la revue demandât à l'auteur de l'inédit.

Topffer envoya les *Voyages en zigzag.* Ce sont les excursions de vacances des pensionnaires; ces récits furent commencés en 1825; chaque année, jusqu'en 1842, un nouveau cahier venait s'ajouter aux précédents jusqu'au nombre de vingt-trois. Neuf restés manuscrits sont entre les mains de la famille de l'auteur; des quatorze autres, cinq furent seulement autographiés, les autres ont été imprimés, en 1844, sous le titre de *Premiers voyages en zigzag*, et sous celui de *Nouveaux voyages en zigzag*, en 1854.

Topffer illustra quelques-uns des *Voyages* de dessins exécutés, les uns à la plume, les autres au lavis, à l'encre de Chine. Tous n'ont pas été reproduits.

Ceux que j'ai pu voir dans les cahiers autographes, écrit l'abbé Relave, un des biographes de Topffer, sont de véritables merveilles. On s'imaginerait difficilement qu'il fût possible d'atteindre avec ce procédé à une telle sûreté et une telle intensité d'effets. Des perspectives infinies s'enfoncent dans un décimètre carré de papier; les flots dorment, les gazons s'étendent comme des tapis, les arbres, les rochers se dressent et vous parlent. Et quels flots de lumière!.....

Le texte était, de même, pénétré de lumière, d'air et de gaieté.

La troupe joyeuse des pensionnaires. le maître en tête, havresac au dos, le bâton ferré à la main, part de grand matin, et alors commence une série d'escalades, de courses, d'ébats pleins d'animation et de vie. Le crayon de Topffer note les paysages, les personnages, comme les incidents et les aventures de l'excursion. A l'auberge on s'arrête, prêt à dévorer tout ce qui peut apaiser un appétit terriblement développé par le grand air et la fatigue.

Les voyageurs — c'est le récit pittoresque de Topffer — sont enfin réunis autour de deux petites tables. Hélas! ils ignorent encore qu'on leur prépare pour déjeuner un jeûne affreux! Une douzaine de misérables œufs est la première pâture sur laquelle ils se jettent au nombre de vingt-cinq, et ce premier aperçu rendant à leurs mâchoires leur énergie masticatoire, la caravane ressemble à une machine en travail, mue par une force irrésistible et sur le point de sauter faute de rencontrer une résistance. Paraissent six côtelettes qui ont déjà disparu, et la machine masticatoire de cheminer de plus belle. Paraissent six œufs : ils sont engloutis.

M. M... se lève noblement et va dans la cuisine demander des explications sur l'état des subsistances : on lui offre du poisson, ce qui calme un peu son angoisse; vient ensuite une couche d'œufs, puis enfin cinq ou six petits animaux d'eau douce longs de six centimètres qui ne font qu'irriter de plus en plus un appétit désolant.....

La caravane se remet en marche et les incidents abondent; c'est M... qui ne peut plus avancer.

Appuyé sur le bras de G..., il traîne péniblement une cuisse affaiblie à laquelle pend un misérable pied d'où pend encore une plus misérable savate. Des représentations amicales lui sont adressées sur la nature peu convenable de son soulier et sur la nécessité d'en changer; c'est alors que, d'une voix mourante, il apprend à la caravane étonnée qu'il n'a plus que des souliers de danse!.... Un rire inextinguible s'élève.....

Un peu plus loin nouvel accès de gaieté; Topffer vient de glisser sur une pente fâcheuse et continue la descente sur le dos.....

Qu'on se représente M. M... et M. Topffer, tous deux honnêtes gens, marcheurs raisonnables, mais un peu gros, tous deux démoralisés par leur marche rampante du matin, qu'on se les figure arrivant à la vue des couloirs en biseau raides et presque perpendiculaires, veloutés en cailloux pointus, sur lesquels le pied se déchire en s'arrêtant, roule en marchant et au bout d'un couloir d'autres couloirs plus affreux conduisant à d'autres couloirs plus atroces!

Une nécessité inexorable les oblige pourtant à s'aventurer dans ces abîmes où la station verticale est impossible, la position horizontale atroce, la position roulante atroce. Lancés dans les infâmes rigoles, soumis aux lois despotiques de la gravitation, ils roulent, marchent, sautent, sautillent, glissent tout à la fois..... jusqu'à ce qu'enfin la montagne tremble : c'est M. Topffer qui est tombé.

A côté des récits amusants se trouvent des descriptions pleines de poésie et de fraîcheur. Les Alpes ont eu, en Topffer, un peintre unique. Il avait divisé le paysage alpestre en trois zones pour lesquelles il trouvait des couleurs variées. La zone basse avec ses chemins verdoyants, sa vie bruyante, ses hôtelleries, ses clochers enfouis sous les verdures, ses ruisseaux bordés de saules, et, un peu plus haut, les premières pentes et les ravins couronnés de bois, les rochers aux profils changeants, les arbustes élancés; la zone moyenne, moins variée d'aspect mais douée d'un charme pittoresque avec ses vastes prairies où apparaissent de rares chaumières et tout autour des troupeaux dispersés, moutons, vaches qui paissent, chèvres capricieuses que gardent des pâtres enfantins assis ou couchés sur les rochers; enfin la zone haute avec la transparence de l'air, les grandes cimes découpées sur un ciel d'une clarté limpide; le silence solennel ou la sauvage rumeur des vents aux jours de tempête.

Déserts radieux, s'écrie-t-il enthousiasmé, cimes majestueuses, gouffres effroyables, sonores solitudes, plateaux embaumés où éclate la gentiane, rampes ravagées où sous l'haleine du glacier azuré le rhododendron balance sa fleur purpurine, et vous aussi, amphithéâtres augustes d'aiguilles entassées, blanches allées, qui par des myriades d'étincelants échelons, conduisez le regard jusqu'au trône suprême de la tempête et de la foudre, qui donc vous appellera sur la toile?

En attendant ces peintres (1), Topffer retenait sous sa plume ces beautés de la nature, et les *Voyages en zigzag* abondent de belles pages où l'artiste ému côtoie l'humoristique écrivain.

Les *Voyages* reçurent un très bon accueil à Paris.

VI. TOPFFER ET LA POLITIQUE — LA RÉVOLUTION DE GENÈVE — LE JOURNALISTE

Lorsqu'en 1814, la petite république de Genève eut reconquis sa liberté, une Commission de citoyens distingués avait fait accepter par la grande majorité une constitution instituant un Conseil d'État, assisté d'une Chambre élective, appelé Grand Conseil.

Topffer avait été nommé, en 1834, membre du Grand Conseil; sa mission et celle de ses amis était de maintenir vivaces les traditions ancestrales, l'amour de l'ordre, le respect de l'autorité, en face des principes subversifs qui, depuis 1830, se manifestaient violemment en Europe. Le parti démocrate extrême était mené par un agitateur révolutionnaire, James Fazy qui voulait remplacer les Conseils par une Assemblée constituante. Le 3 mars 1841 il avait fondé

(1) Ce furent ces descriptions et ces vœux de Topffer qui donnèrent à un peintre suisse, Calame, devenu célèbre, l'idée de peindre ces magnifiques sommets des Alpes. Il y acquit une renommée européenne et se plaisait à en faire hommage à son ami Topffer.

un Comité radical qui, avec un journal et des brochures répandus à profusion, excitait les passions populaires.

Une émeute éclata le 22 novembre 1841, aux cris de : « Une Constituante! une Constituante!..... » A l'Hôtel de Ville, assailli par une bande d'énergumènes, les membres du Grand Conseil terrorisés décidèrent séance tenante la réunion d'une Assemblée constituante.

Les électeurs donnèrent tort aux émeutiers et l'Assemblée fut composée en grande majorité de conservateurs.

Topffer, d'abord effrayé du mouvement révolutionnaire, reprit confiance et avec ses amis se disposa à lutter de toute son énergie contre le courant des idées mauvaises.

C'est à la presse, cette reine de l'opinion, qu'il demanda une arme pour des combats à outrance.

Le 15 janvier 1842, avec Sismondi (1), Duval, Cherbuliez, Achard, Auguste de la Rive, il fonda le *Courrier de Genève*. Il y collabora activement et pendant deux ans les préoccupations politiques le détournèrent tout à fait de la littérature. Ses articles n'étaient pas faits de hautes considérations sur la politique et n'avaient rien du style grave qui convient au genre, mais on y trouvait de la verve, de l'ironie, de la vivacité. Lui-même disait :

Je suis fait pour le pamphlet : des sarcasmes, des moqueries, des injures, des farces, des invectives ruisselantes d'amertume, de chagrin, de haine ou de verve, tant qu'on veut, mais des articles gênés, parlementaires, un style sagement conventionnel, des prudences adroites ou des imprudences calculées, je n'y vaux rien.....

Il se montra, en effet, polémiste ardent et convaincu et, au jour le jour, par de vives attaques et de prestes ripostes, tint tête aux journaux radicaux : *le Journal de Genève, la Revue de Genève, le Diable boiteux*. Il atteint parfois l'éloquence.

Mieux vaut, s'écrie-t-il, à ce peuple que l'on égare en lui faisant accroire qu'il est impeccable, infaillible, grand, glorieux, sublime, là même où il déchoit de sa dignité et de son rang, mieux vaut et mille fois lui déplaire en blâmant ses fautes et en condamnant ses violences!

Mieux vaut encourir ses ressentiments et au besoin ses colères, en lui disant, en lui criant qu'il est abusé, qu'on le conduit là où il ne voulait pas aller, que c'est contre les siens qu'on le déchaîne, contre ses coreligionnaires qu'il travaille, contre la mère-patrie qu'il dirige ses parricides coups!

Mais ce ton, il le soutient rarement ; là où il est lui-même, c'est dans les articles de satire alerte, de raillerie mordante; celui, par exemple, qu'il écrivit à propos des réjouissances dont le parti radical crut devoir marquer l'anniversaire de son émeute du 22 novembre.

Nos lecteurs s'attendent sans doute à ce que nous leur fassions le récit de la fête anniversaire de mardi, et nous ne demandons pas mieux, vraiment.

La ville présentait un aspect bien singulier. Au milieu de la parfaite indifférence des passants et sans plus attirer l'attention ou la sympathie des gens que ne font les couvreurs qui réparent une toiture, les officiers de la fête, dès lundi soir et durant la journée de mardi, ont dressé leurs échafaudages autour de quatre fontaines et y ont ajusté fort tranquillement leurs lampions.

Ce petit travail durait encore lorsque, vers 3 h. 1/2, le vent et la pluie, la pluie et le vent se sont mis de la partie, en sorte que, sous le rapport de l'éclat, l'illumination de novembre a été bien loin de rivaliser avec celui que jetaient nos bons vieux réverbères.

Cependant, la nuit venue, chacun a été faire un tour de ville pour apprécier par ses propres yeux, et c'est alors que par un bien aimable renversement des rôles il s'est trouvé que le dépit était sur le visage de tous les fêtants, tandis que le sourire était sur celui des non fêtants. Sourire bien légitime en vérité : celui d'un homme qui s'aperçoit que la pierre qui lui était destinée ricoche contre celui qui lui faisait l'amitié de la lui lancer à la face.

Cette illumination des fontaines a été ce qu'il y a eu de plus amusant dans toute la fête, tant c'était plaisant de voir les officiers d'allégresse faire de vains efforts pour obtenir un peu de joie de leurs mélancoliques lampions. Pas moyen. A peine une mèche avait bien voulu, qu'une goutte du ciel la remettait en larmes.....

A la fin, les officiers d'allégresse se sont retirés au milieu d'une risée générale, en sorte qu'ils auront pu dire dans leur rapport que si, à la vérité, l'illumination n'a ébloui personne, du moins la gaieté a été universelle.....

Son zèle, son activité dans cette lutte de chaque jour venait non certes de l'ambition

(1) Simonde de Sismondi. Voir *Contemporains*, n° 550.

politique, il n'en avait aucune, mais de ce qu'il considérait comme un devoir sacré de défendre son pays contre ceux qui tendaient à désorganiser ses institutions.

— L'amour de la patrie, écrivait-il, est le plus grand de tous; l'autel de la patrie est le plus saint des autels après celui de Dieu.....

On comprend ses amertumes, et ses angoisses, devant les menées du parti révolutionnaire qui reprenait du terrain.

Le 13 février 1842, une nouvelle émeute, James Fazy en tête, épouvanta les habitants de Genève. Un des quartiers, celui de Saint-Gervais, fut hérissé de barricades et les émeutiers tentèrent un coup de main sur la poudrière. Les bons citoyens prirent les armes. Le professeur Topffer paya de sa personne; on le vit dans les rangs répandant les exhortations, les encouragements, les promesses. Il portait des vivres, des munitions, de l'argent, à ceux qui défendaient la bonne cause.

Il se produisit une collision sanglante; l'avantage demeura aux amis de l'ordre, toutefois on ne sévit pas contre les meneurs et l'amnistie pleine et entière fut accordée. Topffer désapprouva cette attitude qui devait relever l'audace des vaincus; il dut s'incliner devant la décision du Grand Conseil et, ne voulant le blâmer, se retira de la politique; ses amis le suivirent et le *Courrier de Genève* cessa de paraître en mars 1843.

Des mouvements insurrectionnels éclatèrent de nouveau; de nouveau Topffer remplit son devoir :

Souffrant que je suis et sans plus de force qu'un poulet, je n'en passe pas moins mes nuits à l'Hôtel de Ville..... Parbleu, je commence à croire que pour vivre esclaves fouettés de la liberté, les républiques sont bien la chose, mais que pour se récréer agréablement au sein d'une liberté moins grande, mais pourtant assurée, les bonnes grosses monarchies ont aussi leur avantage.

L'insurrection devait être plus terrible en 1846; mais Topffer n'était plus là pour voir se réaliser ses prédictions et triompher le parti radical avec la constitution de 1848.

VII. ESSAIS D'AUTOGRAPHIE — TOPFFER CRITIQUE D'ART — RÉFLEXIONS ET MENUS PROPOS

Si, pendant ces deux années de politique, Topffer était resté éloigné de ses occupations habituelles, il profitait néanmoins de quelques heures de loisirs. Une fois rentré dans sa demeure, il dessinait de souvenir un site, un personnage entrevu au cours de ses promenades, ou bien encore quelque divertissante fantaisie de son imagination.

Un jour, l'idée lui vint de se servir pour reproduire ces croquis de paysage de l'autographie qu'il avait employée avec succès pour ses caricatures.

Il explique lui-même dans la préface de ses *Essais d'autographie* comment il imagina le procédé :

L'autographie, écrit-il, a été considérée jusqu'ici comme le plus grossier des procédés de gravure qui se rattachent à l'art lithographique; on ne l'emploie guère à cette heure encore que pour des circulaires ou des factures.....

Du reste, voici, pour ceux qui ne sont pas familiers avec ce procédé, en quoi il consiste.

Le lithographe vous livre un bâton d'encre et un papier sur lequel est étendue une couche de colle d'amidon. Vous délayez l'encre; vous y trempez votre plume; vous griffonnez sur ce papier jusqu'à ce que circulaire s'ensuive; puis, vous renvoyez la page au lithographe. Celui-ci, après l'avoir mouillée au revers, l'applique sur la pierre, lui fait subir une pression, et voici votre circulaire qui a passé du papier sur la pierre. Il ne s'agit plus que de l'y fixer au moyen de la préparation ordinaire, de l'encrer et de l'imprimer à autant d'exemplaires qu'il vous convient.....

Nous employâmes ce procédé pour des croquis de paysages..... plus tard, avec une plume de fer, nous nous avisâmes de croiser des hachures en tout sens par-dessus le travail déjà fait, de pousser le paysage à l'effet, en donnant aux objets, outre le contour, le ton local, l'ombre et la lumière; puis nous portâmes au lithographe ce chef-d'œuvre. Celui-ci prédit que ce bel ouvrage donnerait un pâté tout noir.

Mais il en fut autrement..... Ombres et demi-teintes, hachures croisées et finesse de pointe, tout y avait conservé sa valeur, et le tout, sauf les défauts provenant de l'inhabileté de l'artiste, donnait de l'air à une gravure vigoureuse, tenant le milieu entre la taille-douce et l'eau-forte.....

Il publia, en 1842, ce petit album d'*Essais*, composé de vingt-quatre planches, douze de paysages et douze de caricatures.

De sa vocation de peintre, Topffer avait gardé pour les beaux-arts une sympathie toute naturelle, et, réduit à n'être qu'un dessinateur, il ne laissait pas de s'intéresser à tout ce qui touchait la peinture.

Son premier écrit avait été précisément une petite brochure de critique d'art parue à Genève en 1826 : *l'Idée de Pierre Gétroz sur l'exposition de tableaux de Genève*. Il y expose en substance ses idées sur l'art, et dans la suite il développera ce que contenait ce petit ouvrage.

Presque chaque année il publia ainsi un court fascicule sur les expositions de Genève ou des environs.

En 1833, il écrivit le premier livre du *Traité du lavis à l'encre de Chine*, qu'il adressait à Xavier de Maistre. Il est vrai qu'il était question de tout à propos de l'encre de Chine; mais déjà Topffer y voyait le plan d'un ouvrage complet sur l'art et sur le beau.

Ceci est le premier livre de mon Traité, écrivait-il à de Maistre; il était fini quand je me suis aperçu qu'il n'y est question ni du lavis ni de l'encre de Chine. Je ne puis manquer d'en parler dans les livres qui vont suivre; en attendant, je dépose celui-ci dans mes *Menus Propos*, c'est le coffre ou je jette mes paperasses.

Le petit opuscule du *Traité du lavis à l'encre de Chine* montre la manière personnelle de Topffer, sa bonne humeur, sa douce philosophie, ses digressions à propos de tout. Citons le passage fameux sur le bâton d'encre de Chine.

Qu'il me soit permis de parler ici de mon bâton d'encre de Chine.....

Il est rond, doré, apostillé de Chinois et d'une perfection sans pareille, si pourtant l'amitié ne m'aveugle.....

Que de moments délicieux nous avons passés ensemble! Que d'heures paisibles et doucement occupées!

Si l'on aime les lieux où l'on a goûté le bonheur; si les arbres, les vergers, les bois; si les plus humbles objets qui furent témoins de nos heureuses années ne se revoient pas sans une tendre émotion, pourquoi refuserais-je ma reconnaissance à ce bâton, qui non seulement fut le témoin, mais aussi l'instrument de mes plaisirs?.....

Aujourd'hui encore, quand, m'apprêtant à les goûter, je prends mon bâton et broie amoureusement mon encre, tout en rêvant quelque pittoresque pensée, ce ne sont pas de plus aimables illusions, de plus séduisantes images, de plus flatteuses pensées qui m'enivrent, mais du moins ce sont encore les mêmes; la fraîcheur, la vivacité, la plénitude s'y retrouvent; elles s'y retrouvent après vingt ans! Eh! combien est-il de plaisirs que vingt ans n'aient pas décolorés, détruits? L'amitié seule, peut-être, quand elle est vraie, et que, semblable à un vin généreux, les années la mûrissent en l'épurant.

Durant ces vingt années d'usage régulier, ce bâton ne s'est pas raccourci de trois lignes : preuve de la finesse de sa substance, gage de la longue vie qui l'attend. Longtemps je l'ai regardé comme mon contemporain; mais, depuis, j'ai compris combien plus le cours des ans ôte à ma vie qu'à la sienne; je l'envisage à la fois comme m'ayant précédé dans la vie et comme devant m'y survivre.

De là, une pensée un peu mélancolique, non que j'envie à mon pauvre bâton ce privilège de sa nature, mais parce qu'il n'est pas donné à l'homme de voir sans regret la jeunesse en arrière, en avant le déclin!.....

Après qu'il a chanté ainsi les charmes et l'amitié de son bâton d'encre de Chine, il parle de son pinceau et lui reconnaît moins de qualités.

Je vis bien avec mon pinceau, mais il ne m'inspire rien de semblable.

Le caractère du pinceau, c'est d'être capricieux, bon un jour, mauvais l'autre, ce qui impatiente et empêche l'amitié de s'établir. Quoiqu'il exige beaucoup plus de soins que le bâton, il a une vie beaucoup plus courte, et l'idée qu'il en faudra changer bientôt est cause qu'on s'y attache peu. Avec ça, les pinceaux ont des moments..... des moments sublimes.....

Dire les signes auxquels on reconnaît un bon pinceau, c'est impossible pour deux raisons. La première, c'est que le mérite de cet instrument est indépendant de l'apparence et du lieu de fabrique. Vous voyez des pinceaux à la mine roturière qui ont un air lourd, ventru, commun, grossier, ourson, et qui, à l'usage, sont gentils, fins, moelleux, suaves et du meilleur ton. Vous rencontrez de même des pinceaux de fine martre, élégants, bien pris, bien peignés, qui, à l'usage, sont bêtes, lourds, sans intelligence et grossiers comme des balais.....

Le petit traité devint un gros volume; l'auteur traite du lavis, de la peinture, de l'art en général, et lorsque la mort le surprit,

l'ouvrage était à peu près terminé, sous le titre de *Menus Propos et réflexions d'un peintre genevois* ou *Essais sur le beau dans les arts.*

Dans ce beau livre, l'écrivain et l'artiste ont uni leurs meilleures qualités pour exposer une théorie de l'esthétique.

Topffer fait bon marché des formules qui mettent les écoles en antagonisme : classique, antique, romantique, réaliste, naturaliste sont pour lui des mots qui expliquent des tendances, mais ne donnent pas le sens vrai de l'art.

L'auteur constate d'abord dans l'âme humaine une faculté spéciale destinée à reconnaître le beau pour le goûter, puis pour s'essayer à le reproduire. L'art est donc en premier lieu l'imitation de la nature; mais cette imitation n'est pas servile; l'artiste y ajoute son émotion personnelle, son sentiment propre, ce qui fait que la nature ou l'objet que l'artiste veut représenter n'est point exprimé par tous de la même manière, et que plusieurs peuvent rendre par exemple, le même paysage sans qu'aucune de leurs œuvres se ressemblent.

Topffer conclut de là qu'il y a pour ainsi parler deux sortes de beau, celui de la nature, œuvre de Dieu, d'une variété infinie et insaisissable, et celui de l'art, œuvre de l'homme, naturellement borné et inférieur; le secret de l'artiste de génie n'est donc pas de copier la nature, chose impossible, mais d'exprimer avec toutes les habiletés de son métier l'impression reçue en son âme, l'émotion qu'elle a éprouvée : c'est par là qu'il crée pour ainsi dire son œuvre, avec les éléments empruntés au monde extérieur et ceux que lui fournit son âme.

Topffer résumait cette pensée dans l'épigraphe mise au huitième livre de son ouvrage :

— L'artiste seul n'imite, ni n'invente, ni ne découvre, il crée.

Le beau absolu réside en Dieu, la nature n'en porte qu'un reflet, et l'homme ne peut que l'exprimer imparfaitement, en créant une œuvre nouvelle d'un peu de son âme, d'un peu de la nature, d'un peu de l'idée du beau mise en lui par le Créateur.

L'œuvre d'art en tant que représentation de la nature est toujours faible, elle n'a de valeur que si elle rend l'émotion sincère de l'artiste.

— Je possède un beau Claude Lorrain, s'écrie Topffer, chargez-vous-en et rendons-nous, s'il vous plaît, sur le bord de la mer. Le soleil se couche, la plage brille, la mer étincelle; que c'est beau!..... Je regarde mon Claude Lorrain, que c'est laid!

Eh quoi! Claude, vous osez bien me présenter ce petit firmament tout terne dont vous avez badigeonné votre toile comme beau de la même beauté que cette lumière éthérée et resplendissante; cette sorte de disque grossièrement fait d'ocre et de blanc comme beau de la même beauté que cet éblouissant luminaire qui inonde la terre et les cieux de pourpre et d'or.....

C'est qu'en effet si les éléments de toute beauté sont dans la nature, la mission de l'art est de les y trouver, de les grouper.

Le véritable artiste met son génie à restaurer la nature déchue mais sans jamais la contredire par des procédés trop personnels ou trop convenus.

Aussi Topffer, consacrant un chapitre à l'invention de Daguerre (1) (la photographie) y met pour épigraphe ces mots : *Le corps moins l'âme.* C'est la forme sans la vie que reproduit la plaque sensible. La vie dans un tableau, c'est le génie de l'artiste.

Ces écrits, ces études au sujet de l'art étaient pour Topffer une grande consolation et le détournaient des pensées tristes que lui causait sa mauvaise santé.

VIII. DERNIÈRES ANNÉES — SÉJOUR A VICHY MORT DE TOPFFER

A la fin de l'année 1842, revenant de l'excursion qu'il avait faite comme tous les ans avec son pensionnat, il se sentit atteint dans ses œuvres vives. Sa constitution peu à peu ébranlée par les inquiétudes politiques, la fièvre de la lutte, le travail exagéré, demandait du repos; ses yeux s'étaient affaiblis, et les médecins durent lui ordonner de cesser tout travail. On lui indiqua

(1) Daguerre. Voir *Contemporains*, n° 407.

les eaux de Lavey, dans les Alpes. Il s'y rendit en juin 1843 et y resta peu de temps. Pour distraire son ennui il composa le petit cahier des *Souvenirs de Lavey*, qui fut vendu au profit des pauvres du lieu. Mais le vrai repos était pour lui dans la petite maison de campagne de Cronay, où il trouvait un site charmant, la solitude, le calme, un air pur.

Malheureusement le mal était déjà trop avancé pour être curable; les médecins reconnurent un peu tard qu'ils avaient affaire à une hypertrophie de la rate. Le malade fut envoyé à Vichy en août 1844. Il conservait encore sa bonne humeur et sa verve dans les amusantes descriptions de cette ville d'eaux et des habitués.

Vichy! Vichy! Dimanche à 10 heures, j'étais en route pour ce bazar de tous les visages jaunes, de tous les rateux, les foyeux, les goutteux de l'Europe! Mes deux archipalpeurs (ses docteurs) me traitent depuis deux ans pour mes yeux, pour fichaises de toute sorte, hormis la véritable, et il a fallu encore que ce fût moi qui leur fisse découvrir cette grosse rate qui aurait dû leur crever les yeux.

Il a un mois ou deux que je me voyais du gros au côté gauche, mais par Dieu! moi qui ne suis pas docteur, je me disais :

— C'est le cœur, il paraît que j'en ai.

Et puis, le voyant descendre, j'ai dit:

— Il paraît que j'ai le cœur au ventre, voyons un peu ce que c'est.

C'est alors que ces archipalpeurs m'ont lancé sur Vichy.

Il revint à Genève un peu remis et reprit ses occupations; mais une rechute ne tarda pas à se produire, aggravée par les agitations politiques et de sombres inquiétudes. James Fazy tentait un nouveau coup de main révolutionnaire en février 1845. Topffer, quoique malade, voulut faire son devoir et, pendant plusieurs jours, on le vit parmi les soldats de la milice prêt à la résistance. La tentative de Fazy échoua, et Topffer, demandant un congé à l'Académie, se retira chez lui.

La mort de sa mère, survenue le 4 mai 1845, l'affecta vivement; une recrudescence de la maladie en résulta et de nouveau il se rendit à Vichy avec sa femme et sa fille aînée. Quand il en revint, il ne se faisait plus aucune illusion, et, devant l'impossibilité de reprendre ses travaux, il céda son pensionnat et se prépara à la mort. Alors commença une longue agonie qui dura un an et qu'il supporta avec la patience d'un chrétien.

Sans être gai, écrit-il, je suis parfaitement tranquille, parfaitement maître de mes impressions, et plus que jamais convaincu que, outre qu'il est insensé de se rebeller contre les dispensations du bon Dieu, il y a autant de douceur que de convenance morale à s'y résigner filialement.

. n'avait plus pour distraction que de s'essayer à peindre à l'huile, terminant ainsi sa vie au milieu des pensées qui avaient été celles de son jeune âge.

Étendu sur son fauteuil « comme un homme dans sa bière », disait-il, avec un chevalet à sa portée, de sa main défaillante il esquissait de vagues ébauches.

Il était soutenu par sa croyance en Dieu; bien que protestant, il avait une charité de cœur, une humilité d'esprit, des vertus naturelles qui l'inclinaient vers le catholicisme dont il avait maintes fois fait l'éloge.

Avec l'âge, il avait pris une notion plus haute de la religion. Jeune, il s'était laissé aller par besoin de railler, à de faciles plaisanteries sur les moines, il les regrettait plus tard.

En 1842, il écrivait cette belle page en voyant des paysans agenouillés sur la place publique d'un village du Tyrol, à l'heure de l'*Angelus :*

A Schauders, où nous passons à midi, nous sommes accidentellement témoins d'une scène qui ajoute un trait intéressant à ceux que nous venons d'esquisser. Au son de la cloche, sept ou huit hommes qui étaient occupés à battre le blé jettent là leurs fléaux, s'avancent sur le seuil de la grange et, tombant à genoux, ils y demeurent pendant quelques secondes en adoration.

Cette scène, si imposante dans sa simplicité, se répète à cette heure dans tous les hameaux; partout ces hommes fiers, ces hommes maîtres, interrompent leur œuvre pour courber le genou devant le Très-Haut.

Pratiques! dira-t-on, oui, mais saines, belles et utiles qui impriment et qui propagent la crainte de Dieu, qui ploient l'enfance à son joug, qui, chaque jour, transforment pour quelques instants

en frères et en égaux, maîtres et journaliers.....

Pratiques! mais qui valent mieux que cette absence de pratiques au sein de laquelle va s'effaçant chaque jour davantage, chez les nations dites en progrès, l'idée religieuse, sauvegarde indispensable de la moralité, du bonheur et de la nationalité des peuples.....

Dans une page des *Nouveaux voyages en zigzags,* il rend hommage aux vertus catholiques qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer.

Nous ne sommes pas catholiques assurément, mais c'est au milieu des catholiques que nous avons éprouvé souvent ou mieux qu'au milieu de nos propres correligionnaires ce sentiment de chrétienne sympathie que fait naître le spectacle d'une humilité véritable.

C'est que le catholicisme a ceci de bien, qu'en vertu même de son principe d'infaillibilité pontificale et traditionnelle, il donne à ses adeptes ce trait d'ingénue soumission qui manque trop souvent aux adeptes sincères aussi, mais émancipés, mais raisonneurs, mais militants du protestantisme.....

Ce n'est être ni assujetti, ni humble que de soumettre les larges et lumineuses vérités de l'Évangile à la continuelle appréciation de notre savoir et de notre raison.....

Le bon sens de Topffer lui montrait ainsi l'erreur capitale du protestantisme.

Il songeait souvent, avec tristesse, à l'insouciance des hommes pour ce qui regarde leur âme et sa destinée immortelle.

L'homme, disait-il, donne un sac d'écus au médecin, c'est qu'il s'agit de sa vie; un écu à l'avocat, c'est qu'il s'agit de sa propriété; une obole au prêtre, c'est qu'il ne s'agit que de son âme et de son éternité.

A mesure qu'il approchait de la mort il comprenait mieux la fin de l'homme, fin qui est en Dieu seul. Il notait ces pensées, à ce sujet, quotidiennement.

J'acquiesce, écrivait-il, à tout ce qui se peut imaginer de l'infini, de la grandeur, de la bonté, de la puissance, de la miséricorde de Dieu.

Je suis aussi convaincu que Dieu existe que je suis certain que Jules César a conquis les Gaules, mais assurément pas par des motifs pareils. Je suis aussi convaincu que Dieu existe que je suis certain que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits, mais c'est en vertu de prémisses bien dissemblables.

Les Évangiles sont ma loi et je ne trouve que dans les paroles de Jésus l'espérance dont j'ai besoin, l'indulgence qui m'est nécessaire, la confiace qui me rassasie et une compassion qui m'attire invinciblement.

C'est en lisant ces paroles où Topffer rend hommage à la foi catholique que Sainte-Beuve disait :

Il a beau être de Genève, il se retrouve encore du diocèse et de la paroisse de Saint-François de Sales par un côté.

Le 8 juin 1846 il expira entre les bras de sa femme.

Il était âgé de quarante-sept ans et quelques mois.

Les dernières paroles de son testament étaient pour implorer la miséricorde de Dieu, par Jésus-Christ, divin Rédempteur.

De son mariage il laissait quatre enfants : Adèle, née en 1827; François, né en 1830, mort en 1870, et qui avait hérité du crayon humoristique de son père. C'est à lui qu'on doit l'édition de 1860 des *Albums;* Charles, né en 1832, mort en 1904, sculpteur distingué; Esther, née en 1839.

Il avait eu en février 1826, deux ans après son mariage, deux jumeaux morts presque aussitôt après leur naissance.

Sa ville natale lui a élevé, en 1880, un buste qui est l'œuvre de son fils Charles.

J. d'Hertault.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé Relave, *Vie et œuvre de Topffer. Vie de Topffer* (Illustrations). — Blondel et Mirabaud, *Vie de Topffer.* — Clément de Ris, *Portraits à la plume.* — E. Rambert, *Ecrivains suisses.* — Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes* (15 mars 1841). — Gœthe, *Entretiens avec Eckermann,* t. II. — Aubert, notice en tête de *Rosa et Gertrude.* — Gaullieur, *Album suisse.* — *Le Magasin pittoresque,* t. XV. — *Biographie Didot:* article « Topffer ».

LES CONTEMPORAINS



Le P. Théobald MATHEW, capucin, l'apôtre de la tempérance (1790-1856)

I. Enfance — Je serai prêtre
Premières études — Religieux capucin

A quelques kilomètres de Cashel, ancienne capitale du comté de Tipperary, en Irlande, dominant une plaine fertile, le « Val Doré », qui s'étend à l'Ouest entre les chaînes montagneuses de Kilmanagh et de Galtee, se trouve le domaine seigneurial de Thomastown. Là naquit, le 10 octobre 1790, Théobald Mathew, le quatrième d'une belle famille de douze enfants.

Son père, James Mathew, était de bonne souche et parent du premier comte de Llandaff, George Mathew. Ils résidaient ensemble au château de Thomastown.

Sa mère, Anne, était la fille de George Whyte, de Cappawhyte.

Peu de temps après la naissance de l'enfant, la famille s'établit dans une grande ferme, à Rathelohen, tout près de Thomastown. Le P. Mathew y reviendra souvent dans la suite pour se reposer de ses courses apostoliques.

La douceur et l'amabilité de Théobald firent de lui, dès son jeune âge, le fils préféré de sa mère; ses frères l'appelaient le « chéri de maman ». Il était sans cesse

auprès d'elle, l'amusant par son joyeux bavardage et se rendant utile dans la mesure de ses forces. Doué d'un naturel délicat et tendre, il s'apitoyait sincèrement sur la mort d'un oiseau et priait Dieu d'accorder la vie sauve à un lièvre poursuivi par un chasseur.

Mme Mathew était une ardente catholique et son désir le plus vif eût été de voir un prêtre parmi ses neuf garçons. L'un des aînés, George, avait d'abord manifesté des velléités de vocation; mais ses bonnes dispositions furent de courte durée. Un jour, la mère attristée s'écria :

— N'est-ce pas malheureux? J'ai neuf enfants, et aucun d'eux ne sera prêtre!

— Maman, répondit aussitôt Théobald! soyez sans crainte, je serai prêtre!

Il devait tenir parole.

Quand il eut atteint sa douzième année, on l'envoya dans une école de Kilkenny où grâce à son obéissance prompte, à son amabilité envers ses condisciples, il sut se faire aimer de tous. Un de ses camarades écrivait plus tard dans la *Revue de Dublin :*

Il était incapable de colère ou de rancœur, absolument dépourvu d'égoïsme, toujours prêt à partager avec les autres ce qu'il possédait, remarquablement affable dans ses manières, ennemi des jeux violents et leur préférant des promenades tranquilles sur le bord des ruisseaux, le long des haies verdoyantes, en compagnie de deux ou trois amis, et toujours sur le point de changer son habituel sourire en un franc éclat de rire.

Même à cet âge, il semblait ne jamais vivre pour lui-même, et cependant il acquit sur tout le monde une influence incontestée.

On le vit succomber au désir de revoir ses parents et de célébrer les fêtes de Pâques avec sa famille, partir sans prévenir personne et entreprendre à pied une course de trente à quarante milles. Il arrive le soir à la maison paternelle, harassé de fatigue et les pieds en sang. Il est reçu à bras ouverts par son heureuse mère. Plus d'un demi-siècle plus tard, le P. Mathew aimait encore à parler de cette tendre réception et du joyeux cri de joie de sa mère.

En septembre 1807, il arriva au Séminaire de Maynooth et n'y resta pas longtemps, car l'année suivante, cédant à son désir de plaire à ceux qui l'entouraient, il donna, dans sa chambre, un goûter à ses condisciples. C'était là une grave violation des règles. Le délinquant s'en rendit compte et, pour s'éviter la peine d'être banni de l'établissement, il quitta le collège.

Gagné par l'exemple édifiant de deux pauvres Capucins de Kilkenny, il résolut d'entrer dans l'Ordre de Saint-François. Dans ce but, il se présenta au couvent de Dublin où il fit son noviciat. Le 9 avril, Samedi-Saint de 1814, il reçut l'ordination sacerdotale des mains du docteur Murray, archevêque de Dublin.

II. LE RELIGIEUX MISSIONNAIRE SON APOSTOLAT A CORK — SON INFLUENCE

Le nouveau prêtre prêcha pour la première fois à Kilfeacle, dans le comté de Tipperary. Il fut ensuite chargé de la mission de Kilkenny où il retrouva les deux religieux dont la vue avait provoqué sa vocation. Il y fit beaucoup de bien, surtout par son assiduité au confessionnal et par sa charité; on venait de très loin pour lui demander des conseils spirituels. Malheureusement, par suite d'un malentendu, son séjour à Kilkenny fut bref. L'évêque, agissant sur une fausse information, lui envoya l'ordre formel de ne plus entendre de confessions. Le P. Mathew se soumit, mais quitta le diocèse et ne voulut pas revenir sur sa décision, malgré les excuses et les explications qu'il reçut ensuite.

Il alla donc frapper au « Petit Couvent » de Cork, et cette ville, « ma cité d'adoption », comme il l'appelait, devait être, durant le reste de sa vie, le centre de ses travaux comme réformateur social et missionnaire.

Un prêtre zélé comme lui ne pouvait manquer de trouver du bien à faire dans la cité populeuse et active de Cork. Ses premiers amis furent les pauvres. Il les visitait chez eux, les consolait dans leurs ennuis, s'intéressait à leur situation maté-

rielle. Il vint en aide à plusieurs et se mettait à leur disposition nuit et jour. Aussi fut-il très vite populaire et considéré par ces bonnes gens comme un envoyé providentiel. Son confessionnal était assiégé, et il lui arriva, la veille des grandes fêtes, d'y rester pendant quinze heures de suite. On disait que si un paysan apportait au marché de Cork les produits de sa ferme, il ne s'en retournerait sûrement pas sans être allé se confesser au P. Mathew.

Sa manière d'agir comme confesseur était bien résumée par une servante à qui sa maîtresse demandait des explications à ce sujet :

— En vérité, Madame, c'est un superbe directeur, il n'y a pas de doute..... mais.....

— Eh bien, que voulez-vous dire par ce « mais »?

— Voilà, Madame, on est sûr de recevoir de lui, tout d'abord, un accueil d'autant plus aimable que l'on a péché davantage; mais si l'on ne fait pas des progrès en peu de temps, alors il vous secoue très fort.

Quant à sa charité, elle ne connaissait pas de limites. Le sacristain du couvent déclarait : « Si les rues de Cork étaient pavées d'or et que le P. Mathew pût en disposer à sa guise, il n'y aurait plus un seul pavé au bout de l'année. »

Les cœurs simples venaient à lui d'instinct. Les enfants étaient ses favoris.

— Je ne rencontre jamais, disait-il, un enfant en haillons me demandant l'aumône pour l'amour de Dieu, sans me figurer Jésus qui, la main tendue, me sollicite.

Il leur distribuait généreusement des douceurs et organisait souvent pour eux des promenades et des fêtes. Certain jour, tout ce petit monde entra à sa suite dans l'église et, comme ce n'était pas sans un dérangement de bancs et de chaises et des chuchotements répétés, une dame crut bien faire en mettant les perturbateurs à la porte. Le Père voulut en savoir la raison :

— Oh! dit la dame, ils font tant de bruit! Comment pouvez-vous les souffrir?

— Eh bien, lui répondit-il, souvenez-vous des paroles de notre Rédempteur : *Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux leur appartient.* S'ils viennent maintenant par curiosité, ils retourneront plus tard pour prier.

Une autre fois, passant dans une rue de la ville, il aperçut deux de ses protégés occupés à compter sur un carnet; ils préparaient une quête en faveur d'une personne malheureuse.

— Alors, pourquoi ne pas m'avertir et passer chez moi?

— Nous n'osions pas; vous donnez déjà beaucoup.

— Inscrivez-moi pour cinq livres (125 fr.).

Le soir, les jeunes collecteurs vinrent à lui :

— O Père, il a suffi de votre nom pour nous faire obtenir des souscriptions inespérées : nous avons recueilli plus de 200 livres.

Un jour, une jeune fille accourt près du Père, se jette à ses pieds et en sanglotant :

— O Père, ils veulent mettre ma sœur dans le cercueil des pauvres.

— Non, mon enfant, il n'en sera pas ainsi; levez-vous et comptez sur moi.

La pauvre morte eut son cercueil, et un prêtre présidait à son convoi : c'était le P. Mathew.

A un de ses confrères qui lui demandait comment il pouvait fournir un travail si considérable et s'intéresser à tant d'œuvres, il répondit, en montrant un magasin de tonnellerie où étaient employés plusieurs ouvriers :

— Si j'étais un des tonneliers au service de M. X..., je tâcherais d'être à l'ouvrage au moment voulu et de mériter mon salaire, mais ma mission est supérieure et je sers un meilleur maître. Raison de plus pour ne point négliger son service.

On ne recherchait pas seulement le P. Mathew comme directeur. Ceux qui assistaient aux offices au « Petit Couvent », d'abord en nombre restreint, puis si nombreux que la chapelle ne pouvait les contenir tous, en sortaient profondément émus par la parole du jeune prêtre. Sa réputation s'étendit rapidement et il fut considéré comme le premier prédicateur de Cork. Il ne se perdait pas en spéculations profondes, en ornements de rhétorique; mais sa parole allait droit aux âmes; il faisait passer dans sa voix quelque chose de sa conviction et de son ardeur; il était émou-

vant quand il décrivait les effets du vice, terrible quand il représentait les châtiments de l'enfer. Ses sermons sur la Passion du Sauveur avaient le don d'attendrir à tel point qu'ils tiraient des larmes.

Du Capucin, il avait l'allure populaire, l'entraînement; de l'Irlandais, la conviction, l'amour, la sincérité.

Une citation donnera une idée de son éloquence :

Si je m'arrêtais ici pour citer seulement la centième partie des actes d'admirable charité exercés sous mes yeux même, par les plus pauvres des pauvres, tout le temps que je puis consacrer à mon sermon n'y suffirait pas. Qu'il me soit seulement permis de citer un seul exemple.

Une pauvre femme trouva un jour exposé dans la rue un petit enfant qu'elle m'apporta, en me demandant ce qu'il fallait en faire.

Ne consultant malheureusement d'abord que la froide prudence, je lui donnai le conseil de le porter au bureau de l'Assistance publique.

Ceci se passait le soir. Le lendemain, de grand matin, je trouvai à ma porte la pauvre femme tout en pleurs; sa douleur était amère et elle me dit à travers ses larmes :

— L'abandon que j'ai fait de cet enfant que Dieu avait placé sur mon chemin m'a empêchée de fermer l'œil de toute la nuit. Si vous le permettez, je m'en vais aller le reprendre.

La tendre charité de cette excellente créature me remplit de confusion; j'allai avec elle retirer l'enfant des mains de celle à qui la bienfaisance publique l'avait confiée et la pauvre femme l'emporta triomphalement chez elle, en répétant les paroles du prophète :

— Pauvre enfant! ta mère t'a oublié, mais moi je ne t'oublierai pas!

Ce n'était pourtant qu'une porteuse d'eau!

Huit ans se sont écoulés depuis le jour où elle recueillit dans sa misérable demeure le petit enfant abandonné; la pluie et le froid qu'elle devait constamment braver l'ont rendue aveugle, et dix fois par jour on peut voir maintenant passer la pauvre porteuse d'eau courbée sous son lourd fardeau, traversant les rues sous la conduite de son petit protégé.

— Oh! miséricordieux Jésus! que je sacrifierais avec bonheur les richesses et les honneurs de ce monde pour mériter le glorieux accueil qui attend cette humble porteuse d'eau au grand jour du jugement.

Au moment où le P. Mathew était arrivé à Cork, en 1814, la religion n'y était pas très florissante. Le pays souffrait de certaines lois pénales que l'*Acte d'Émancipation* devait faire disparaître quinze ans plus tard; le peuple ne pouvait guère jouir des secours spirituels du prêtre dont le ministère était entravé; l'instruction religieuse était déplorable. Mais Théobald Mathew n'était pas homme à se contenter de cet état de choses. Son premier soin fut d'instruire les enfants pauvres qui erraient par les rues. Avec l'aide de quelques dames, il ouvrit une école pour les filles. Cette école se développa très vite et, en quelques années, abritait 500 fillettes. Le tour des garçons vint un peu plus tard. Quand les premiers eurent reçu une éducation suffisante, on les invita à instruire les autres; on fit d'eux des catéchistes et des aides. Le Père les emmenait avec lui dans ses visites chez les malades ou les miséreux et constitua peu à peu par ce moyen une Société dans le genre de ce que devait être en France celle de Saint-Vincent de Paul.

En 1832, le choléra éclata à Cork avec une grande violence. Les quartiers pauvres, sales et mal entretenus, furent les plus éprouvés. Les hôpitaux étaient bondés; des gens mouraient en pleine rue, beaucoup de familles, privées de leur gagne-pain, étaient réduites à la plus extrême misère. Le P. Mathew se dévoua avec une énergie étonnante. Il ne craignit pas d'aller soigner les malades à domicile; plus d'une fois il passa ses nuits à veiller à l'hôpital; il organisa une caisse de secours et l'alimenta de sa bourse.

III. LA CROISADE POUR LA TEMPÉRANCE — RÔLE DU P. MATHEW — CORK ET LA TEMPÉRANCE

Tandis que le P. Mathew travaillait ainsi à Cork, un mouvement venu d'Amérique commençait à se faire sentir dans le Vieux Monde. En 1829, il se formait des Sociétés de tempérance à New-Ross, dans le comté de Wexford et à Belfast et, à la fin de l'année, l'Irlande comptait soixante de ces Sociétés, mais le nombre des adhérents était relativement peu considérable. En Écosse, les

amis de la tempérance avaient aussi formé quelques Associations et de même en Angleterre.

A Cork se trouvait une Société de ce genre dont le membre le plus éminent était William Martin, quaker ardent et enthousiaste qui, dans des discours publics, s'élevait avec véhémence contre l'abus des boissons alcooliques :

— Que boit le cheval? de l'eau. Et l'éléphant? de l'eau. Donc l'eau est bonne pour l'homme, pour la bête, pour l'oiseau.

Malheureusement pour lui, la masse de la population était catholique et ne l'écoutait guère. Martin eut alors l'idée de s'adresser au religieux Capucin. Celui-ci, « gardien » de l'asile des indigents (workhouse) de la ville, était très populaire parmi les pauvres de cet établissement. Il savait que l'intempérance était souvent la cause de leur dénuement. Aussi, un jour, comme il sortait de l'asile, Martin s'approcha de lui et, sans préambule :

— La boisson a fait tout cela, dit-il; et il ajouta :

O Theobald! si tu voulais seulement nous aider, quel bien immense on ferait dans cette ville!

Ces paroles du quaker impressionnèrent le Père. La Providence lui réservait-elle vraiment cette œuvre? Il y réfléchit longuement. Puis, le soir du 10 avril 1838, il convoqua ses amis, au nombre desquels les membres de la Société de tempérance.

Je suis convaincu, déclara-t-il, qu'il est de mon devoir comme ministre de l'Évangile de rejeter toute considération personnelle et de me joindre à ceux qui ont sollicité mon appui. A la vérité, si notre exemple et nos efforts pouvaient empêcher une seule âme de se perdre. ce serait procurer à Dieu une grande gloire, et à nous la récompense suffisante de toutes nos peines. Personne, en bonne santé, n'a besoin de boisson enivrante, c'est pourquoi je vous adjure, mes chers amis, de suivre mon exemple.

Je signe donc le premier sur le livre que voici et qui, je l'espère, sera bientôt rempli.

Il prononça la formule qui allait devenir si célèbre :

Ainsi fait! Au nom de Dieu! et signa *Révérend Théobald Mathew, de l'Ordre des Capucins.*

Au second meeting, le public fut plus nombreux. Beaucoup s'y rendirent par curiosité, pour s'assurer que le P. Mathew était vraiment affilié à l'Association. Son exemple devint contagieux et la salle des séances fut bientôt trop petite. On acheta une grande salle qui pouvait contenir 4 000 personnes. En trois mois, on comptait 25 000 associés; cinq mois plus tard il y en avait 131 000, et à la fin de l'année 156 000. La réunion de janvier 1839 accusait plus de 200 000 adhérents recrutés, non seulement à Cork, mais dans les comtés de Kerry, Waterford, Limerick, Clare, Tipperary, Galway.

Les meetings avaient lieu deux fois par semaine, le soir, et tous les dimanches après la messe. Le nom du P. Mathew suffisait à gagner à la cause de la tempérance un grand nombre de personnes ; sa prédication en entraîna beaucoup d'autres. Il y insistait principalement sur les maux causés par l'ivrognerie et les avantages qu'il y avait à s'abstenir des boissons fermentées.

Sa maison de Cove street était aussi un centre d'apostolat. Il y recevait tous les gens désireux de prendre le *pledge*. On connaissait partout, dans la ville, le « petit parloir du P. Mathew » et l'on était sûr d'y rencontrer toujours quelques visiteurs intéressants.

IV. MISSIONS EN IRLANDE

De toutes parts on sollicitait le P. Mathew de venir prêcher la nouvelle croisade et d'organiser dans les grandes cités irlandaises des Sociétés de tempérance. Il résista d'abord à ces invitations, mais comme elles se faisaient de jour en jour plus pressantes, il crut de son devoir d'accepter. Il inaugurait une nouvelle phase dans sa vie et allait être l'objet d'ovations enthousiastes et indescriptibles.

Il commença la série de ses missions à Limerick, où l'évêque, Mgr Rayan, l'avait

appelé. Il y arriva dans la première semaine de décembre 1839.

Dès la veille, on voyait déboucher des routes principales des groupes de paysans du comté et aussi de la province de Connaught. Le lendemain, les rues étaient impraticables, tant la foule y était pressée. Le prix du pain et des comestibles de première nécessité s'éleva à des chiffres inouïs.

La réception de l'apôtre de la tempérance fut triomphale. On s'écrasait pour le voir et l'entendre. On avait établi des barrières le long du Shannon; la poussée de la foule fut si forte que ces barrières furent brisées et des personnes tombèrent à l'eau. Si l'on en croit un témoin, le P. James Birmingham, les cavaliers chargés de maintenir l'ordre furent soulevés sur leurs chevaux et portés ainsi un instant par la multitude. On en vit qui montaient sur les épaules de leurs voisins et marchaient tranquillement sur cette mer humaine.

Le Père resta là quatre jours et recueillit 150 000 adhésions. A chaque nouveau propagandiste il remettait une médaille et une carte d'identité.

Le même mois, il était à Waterford. Le « hall » où il avait commencé les réunions étant devenu trop petit pour l'assistance croissante, il convoqua la population à la cathédrale.

Près de l'église était rangé un corps nombreux d'agents de la police; devant eux, la baïonnette croisée, les lignes des fusiliers présentaient un rempart inébranlable aux efforts de la multitude; en dedans et au dehors de l'enceinte qu'ils fermaient, des détachements de cavalerie, le sabre au clair et les fanions flottant au vent, circulaient d'un pas lent et mesuré, afin de maintenir le passage libre. Sur la place, dans les rues, aussi loin que l'œil pouvait porter, s'agitaient les flots pressés de la multitude.

L'homme dont la présence attirait ces multitudes et avait provoqué le déploiement d'une si imposante force militaire, était assis là, doux et simple comme toujours; il paraissait ne pas avoir conscience de l'effet qu'il produisait.

Un pauvre diable, visiblement pris de boisson, voulut malgré tout s'engager à être « tempérant ». Le Père s'approcha de lui pour le bénir, mais notre homme saisit aussitôt le pan de son habit, en répétant sur un ton des plus attendris :

— Père chéri, il faut que vous m'embrassiez.

— Mon ami, laissez-moi partir, et que Dieu vous bénisse. Soyez sage à l'avenir.

Mais l'autre tient à être embrassé.

— Mon Père chéri, je ne vous lâche pas avant d'avoir eu un baiser de vous.

Le Père essaye de se dégager; mais l'Irlandais ne l'entend pas ainsi; il se cramponne à sa victime :

— Un baiser, un seul et c'est tout..... Ne refusez pas cela à un brave garçon comme moi.

— Jim (c'était son nom), lui souffle une vieille femme, Jim, n'avez-vous pas honte? Et dans l'église? Laissez le prêtre.....

Jim s'entête.

— Non, il faut qu'il m'embrasse une fois.

Que faire?..... Le P. Mathew, à bout d'arguments, donna l'accolade à son singulier converti en lui disant :

— Maintenant, Jim, allez chez vous et ne retombez pas!

Il n'était pas rare de voir, comme dans le cas précédent, des personnes ivres demander à faire partie de la Société. Chez plusieurs, c'était préméditation. Ils avaient leur manière originale de dire ainsi au gin et au whisky un éternel adieu.

On demandait au P. Mathew pourquoi il recevait des hommes dans cet état.

Je ne refuserai jamais, répondait-il, d'accepter qui que ce soit, et l'expérience me démontre que ceux qui viennent s'engager après ce *coup de grâce* restent fidèles.

Un magistrat protestant de Macroom écrivait à ce sujet :

J'ai fait la connaissance de Théobald Mathew dans un meeting de tempérance où il présidait. La soirée se passa fort bien..... Un cordonnier, incapable de mettre un pied devant l'autre, tant il était ivre, fut traîné dans la salle. On voulait lui laisser prendre le « pledge ». Je fis des objections, mais

le Père Mathew ne m'écouta pas, et il eut raison. Cet homme a tenu parole.

L'apôtre de la tempérance rentra à Cork pour Noël. Il y fut reçu « comme un prophète ».

Le 28 mars 1840 il arrivait à Dublin où il fut accueilli par Mgr Murray, qui l'avait ordonné vingt-six ans auparavant.

Les réunions se tinrent en plein air, sur la place de Beresford et l'ardent défenseur de la tempérance fit ample moisson de « ligueurs ». Quelques marchands de spiritueux manifestèrent leur mécontentement.

— Ceux-là, disait le P. Mathew, me rappellent la conduite du peuple d'Éphèse envers saint Paul, lorsqu'il vint lui apporter la foi nouvelle. Nombre de citoyens de la ville étaient orfèvres et leurs principaux émoluments provenaient de la confection de statuettes de Diane. Aussi ne cessaient-ils de crier : « Grande est la Diane des Éphésiens! »

Il en est de même pour ces distillateurs grincheux qui clament à tous les vents : « Grand est le whisky! Puissante est la bière! » Mais moi je vous déclare : « Grande, bien plus grande est la tempérance! »

En juin 1840, il est à Maynooth et prêche devant les élèves et les professeurs du collège ecclésiastique. Ses exhortations gagnent à la cause 250 étudiants et 8 professeurs. Il parle aussi aux habitants de la ville et des paroisses avoisinantes et fait 36000 nouveaux adeptes. Un peu plus tard, on le voit à Carlow où se trouvait un autre collège ecclésiastique. Il est à peine besoin d'ajouter que ses efforts y furent couronnés de succès.

Tant de travaux menés avec une persévérance inlassable avaient attiré au P. Mathew de nombreuses sympathies. On fit son éloge en pleine Chambre des lords.

Certain jour, un personnage de manières distinguées se présente à sa porte. Le Père est absent et l'étranger ne trouve que le bibliothécaire de la Ligue, attendant lui aussi. Les deux hommes causèrent un instant. L'inconnu se renseigna sur les occupations de Théobald Mathew, sur les progrès de son œuvre. Puis, avant de se retirer :

— Tenez, dit-il, remettez-lui ce pli avec les meilleurs souhaits du marquis de Lansdowne.

L'enveloppe cachetée contenait une lettre élogieuse et un chèque de 100 livres.

Au mois d'octobre 1841, le P. Mathew revenait à Limerick. Un incident curieux montrera la popularité dont il jouissait dans la région. La diligence qui faisait le service des voyageurs et de la poste entre Dublin et Cork relayait toujours à Athy. Un jour, au moment où la voiture s'arrêta, on reconnut un des voyageurs. Un cri de joie s'éleva : « Le P. Mathew est là! Le P. Mathew est à l'hôtel! » La population accourut et, en un clin d'œil, la diligence était entourée de telle sorte qu'elle ne put se remettre en route, sous peine d'écraser les manifestants. Tous voulurent prendre le pledge. Cela dura bien six heures. Enfin le coche repartit.

Des journaux s'élevèrent avec indignation contre cette audace d'un « moine » qui ne craignait pas de retarder le courrier de Sa Majesté. Le maître des postes, Purcell, prit la chose autrement; il autorisa le Père à se servir gratuitement de ses voitures pour la cause de la tempérance.

Les bienfaits sociaux de l'œuvre se manifestaient de plus en plus. Les crimes étaient moins nombreux; les ouvriers mieux nourris, plus soigneux; les familles plus heureuses (1). Les distillateurs avaient seuls des raisons de se plaindre. Plusieurs cependant résolurent de changer de métier; ils se firent meuniers, boulangers, laitiers, épiciers et ne s'en trouvèrent pas plus mal.

Comme ses frères, distillateurs, lui représentaient qu'il leur ôtait les moyens de vivre :

— Changez de métier, répondait-il, faites-vous meuniers. Dans tous les cas, ma décision est prise.... Je ferai ce qui est juste.

---

(1) Voici quelques chiffres :

Condamnations : en 1839, 12049; en 1840, 11194; en 1841, 9287; en 1842, 9873; en 1843, 8620; en 1844, 8042; en 1845, 7101.

Le nombre de sentences de mort, de 66 en 1839, s'abaissa à 13 en 1845.

En 1839, l'Irlande paya au Trésor 1434573 livres de droit pour 12296000 gallons de spiritueux. En 1845, le Trésor reçut seulement 860151 livres pour 6451237 gallons.

V. DÉVELOPPEMENTS DE LA LIGUE LE P. MATHEW ET O'CONNELL

Le 7 avril 1842, écrivant à Richard Allen, de Dublin, le P. Mathew disait :

Ne vous alarmez pas, cher Monsieur, le mouvement pour la tempérance est loin de rétrograder. En ce moment, je suis honoré de plus de soixante-dix invitations pressantes de la part de prêtres ou prélats catholiques. Donnez-moi un peu de temps et, avec l'aide de Dieu, nous verrons notre bannière flotter sur tous les points de l'Irlande.

Rien ne lui coûtait pour atteindre ce résultat. La rapidité de ses déplacements était étonnante. En deux semaines il avait visité Cork, Bautree, Tralee, Kenmare, Castletown, Beerhaven.

Dans son empressement à faire des convertis, le P. Mathew ne considérait ni l'âge ni le sexe, ni la condition. Plus d'un jeune homme se laissa prendre au piège.

— Mon cher enfant, disait le tentateur, je sais que vous voulez me faire plaisir.

— Oh! pour sûr.

— A merveille, mon très cher. Vous me feriez donc grandement plaisir si vous vouliez vous joindre à notre Société et m'apporter l'appui de votre influence.

— Mais, Père, je n'ai aucune raison d'agir de la sorte.

— Naturellement; et c'est pourquoi cela ne vous sera pas un sacrifice; vous n'avez pas contracté de mauvaises habitudes, et vous donnerez le bon exemple à beaucoup d'autres. Mon cher enfant, ne me refusez pas cette faveur.

Et avant que le jeune homme eût eu le temps de protester, il se trouvait à genoux, en train de répéter les paroles de l'engagement.

Le Père s'adressait aux petits garçons et aux petites filles qui, devant la perspective alléchante d'un jouet ou d'une poupée, se laissaient capter innocemment. Si quelqu'un lui objectait que des recrues de ce genre n'étaient pas très sérieuses, il répliquait :

— Je les préfère à tous les autres. Et puis, ils seront grands un jour et c'est sur la jeunesse que je compte le plus.

Une fois enrôlé, il était difficile de se dégager. L'apôtre de la tempérance avait en horreur les « apostats ».

Un personnage connu de lui se présente un jour à son logement de Cove-Street.

— Mon cher monsieur, lui dit le Père, je suis enchanté de vous voir en bonne santé.

— Hum! pas en si bonne santé que vous semblez le croire.

— J'en suis marri; peut-être travaillez-vous trop.

— Sans doute; mais, au fait, voilà..... c'est la limonade.

— Comment, la limonade! quelle limonade.

— Hé oui, la limonade au lieu du petit verre après le dîner. J'en ai mal à l'estomac.

— Bien, alors prenez du café..... l'eau claire est meilleure que tout le reste.

Le visiteur était très gêné; puis, voyant qu'on persistait à ne pas comprendre, il avoua qu'il désirait rompre son *pledge*. Comme il s'obstinait dans cette résolution, le P. Mathew perdit patience :

— Soit! s'écria-t-il; allez et buvez un plein seau d'alcool. Et montrant la porte au malheureux, victime de la limonade, il le congédia brusquement.

Un soir il voit paraître chez lui un solide campagnard, haut de six pieds.

— Que désirez-vous, mon ami? Peut-être avez-vous envie de devenir sobre? Si oui, vous ferez une bonne œuvre et Dieu vous bénira.

Le nouveau venu paraissait mal à l'aise et, les yeux fixés au sol :

— Ce n'est pas précisément pour cela, Votre Révérence; c'est pour abandonner le pledge que je suis venu.

— Vous n'y pensez pas! Il n'entre certainement pas dans votre intention d'être infidèle à une promesse solennelle pour devenir un habitué des cabarets.

— Non, Votre Révérence, mais ma santé n'est pas très bonne, je sens cela, et les docteurs me conseillent de prendre des fortifiants.

Le Père avait compris et d'une voix que la colère faisait trembler :

— Sortez, cria-t-il, quelle honte! Un homme comme vous ne pouvoir vivre sans alcool! Vous vous repentirez un jour de ce que vous venez de faire.

Au début, la formule du pledge ne contenait pas de clause contre les « cordiaux ». Le « cordial » devint vite une porte ouverte aux abus.

— Pat, disait un maître à son valet, Pat, vous venez de boire?

— Moi, Monsieur? Jamais. Je suis de la Tempérance depuis quatre ans, répondit Pat qui, au même moment, était obligé d'avoir recours à la solidité du mur pour étayer sa propre personne.

—Mais, dites-moi, Pat, qu'avez-vous donc absorbé qui vous fait tant de mal?

— Eh bien, Monsieur, je ne veux pas mentir : ce sont les cordiaux; ces diables de cordiaux. Vrai! je suis sûr qu'on y a mêlé du poison car je ne puis rien saisir qui ne m'échappe des mains et j'ai bien de la peine à tenir mes jambes qui glissent sous moi.

A cette époque, l'agitation politique provoquée par O'Connell (1) avait pris, en Irlande, une importance considérable. Le libérateur y était extrêmement populaire. Le P. Mathew lui était certainement favorable, toutefois sa constante préoccupation était de tenir ses Sociétés en dehors des questions de politique brûlante.

Le 26 mars 1842, la veille de Pâques, le grand leader politique arriva à Cork et fit savoir qu'il prendrait part à la procession des Sociétés de tempérance. Le 28 mars fut une journée inoubliable pour la population de Cork. La procession fut une manifestation imposante. On y vit figurer 57 Sociétés locales, 41 fanfares et plus de 10 000 personnes à la tête desquelles s'avançaient O'Connell et le P. Mathew. Kinsale, Dunmannay, Mitchelstown et les Comités voisins avaient envoyé des représentants. Chaque membre portait à sa ceinture une écharpe bleue, rose ou verte; une longue baguette ornée de rubans ou de lauriers complétait le costume. Sur plusieurs des bannières était représenté un personnage allégorique, et quelquefois l'apôtre lui-même.

VI. TOURNÉE EN ÉCOSSE — LE MEETING DE DUBLIN

Au mois d'août 1842, le P. Mathew partit pour Glasgow où on l'appelait depuis un an. Le journal *Argus* évalue à 10 000 le nombre des nouveaux adhérents; là, comme en beaucoup d'autres endroits, des malades et des infirmes tombaient à ses genoux, sollicitant une bénédiction qu'il ne refusait jamais, tout en se défendant avec énergie d'avoir le pouvoir des thaumaturges.

Un ministre presbytérien de Glasgow écrivait, en septembre 1848, dans la *Revue de tempérance* :

Après la venue de Théobald Mathew, il était rare de rencontrer parmi les prisonniers un Irlandais accusé d'ivresse ou de vol. Mais le résultat des travaux de ce saint homme devint encore plus visible dans les parties basses de la ville. Dans le quartier que nous visitions, comme missionnaire local, il y avait une rue où vivaient environ quatre-vingts familles catholiques. Ces gens étaient si tapageurs qu'un « policeman » devait se tenir en permanence parmi eux. Or, un mercredi matin, adultes et adolescents s'en furent trouver le P. Mathew et prirent le pledge. Depuis ce jour jusqu'au mois de mai 1845, époque où nous avons quitté le quartier, il n'y a jamais eu dans la cité de rue plus calme.....

Après son expédition en Écosse, le Père alla se reposer à Ratheloheen, chez son frère John. En sa présence, l'eau pure était le seul breuvage servi sur la table.

Quelle preuve vivante, disait souvent l'apôtre à son frère, quelle preuve vivante vous êtes des effets de la tempérance! Je ne vous vis jamais si bien portant. Il est facile de voir, à votre aspect, que vous ne buvez que de l'eau.

John, avec beaucoup de modestie, changeait la conversation et la faisait dévier sur l'état des récoltes. A vrai dire, dans tout Tipperary nul mieux que lui ne savait apprécier le punch et le whisky.

Dès que le P. Mathew s'était retiré, John se faisait apporter la théière et un verre de punch qu'il savourait avec d'autant plus de délices qu'il avait dû s'en abstenir pendant la journée.

Un soir, John préparait son punch, quand un pas connu se fit entendre. Le P. Mathew avait oublié un livre et venait le chercher. La porte s'ouvrit et le Père parut, puis se retira sans mot dire.

Il ne fut jamais question de l'aventure. Seulement l'apôtre se garda, dans la suite, d'attribuer aux bienfaits de la tempérance la face réjouie de son frère.

(1) O'Connell. Voir *Contemporains*, n° 33.

En janvier 1843, un meeting fut tenu au théâtre royal de Dublin. Parmi les membres les plus distingués on remarquait des lords, des évêques, des membres du Parlement et un nombre considérable de « clergymen » appartenant à toutes les sectes. Cette réunion fut l'occasion de beaux éloges adressés au « régénérateur moral de l'Irlande ».

Le duc de Leicester, président, ouvrit la séance en exprimant le désir de rendre, aussi publiquement que possible, hommage à la vertu et à l'apostolat héroïque du P. Mathew. Le marquis de Hereford prit la parole :

— Noble duc, dit-il, beaucoup de réunions auxquelles j'ai assisté avaient pour but de promouvoir la cause des libertés et des intérêts de l'Irlande ; je n'en ai vu aucune qui fût mieux combinée que celle-ci pour le bien de ces intérêts. Avec quel plaisir ne prononcerais-je pas l'éloge du P. Mathew si les paroles ne me manquaient pour le faire comme il convient ; mais son mérite est au-dessus de toute louange, et le salaire de travaux tels que les siens ne se rencontre pas dans ce monde.

O'Connell parla aussi au nom du pays tout entier et conclut en ces termes :

Quelles que soient nos idées politiques, nos croyances, notre condition sociale, nous sommes tous ici unanimes à proclamer les mérites et les vertus du P. Mathew.

Vers cette époque, l'apôtre de la tempérance eut à pleurer deux de ses frères, et la douleur qu'il en éprouva le rendit quelque temps incapable de poursuivre sa mission. Mais le sentiment du devoir l'emporta, et bientôt il parut animé d'une nouvelle ardeur.

VII. VISITE EN ANGLETERRE — NOUVEAUX SUCCÈS

Au commencement de juillet 1843, il inaugurait sa fameuse campagne en Angleterre. Débarqué à Liverpool, il ouvrit ses premières missions dans cette ville. On le vit, on l'entendit dans toutes les églises et écoles catholiques, où il recruta de nombreux « ligueurs ». Il tint des réunions en plein air où beaucoup de protestants l'écoutèrent. Parfois même il allait dans les fabriques et invitait les ouvriers à prendre le *pledge*.

Il abordait le peuple simplement, mais avec le sentiment de la grandeur et de la nécessité de son œuvre de réforme sociale, et cet homme énergique, mais sans prétention, attirait à lui irrésistiblement. Après avoir évangélisé Manchester, Salford et les villes du comté de Lancastre, il se rendit dans le Yorkshire et reçut l'accueil le plus enthousiaste à Leeds, Wakefield, York. De là il vint à Londres et, le 31 juillet, commençait sa mission dans l'*East-End*, la partie la plus pauvre et la plus misérable de la métropole, à *Commercial-Road*. Il y démontra, avec sa véhémence accoutumée, les avantages de la tempérance et les funestes effets de l'ivrognerie. Sur 5000 personnes qui l'entouraient, 3000 prirent le pledge ; d'autres furent sérieusement ébranlées. C'était un beau début. Le lendemain il recommençait à prêcher au même endroit, en présence d'une foule plus nombreuse et entraînait les hésitants. La mission de *Commercial-Road* dura une semaine. Le P. Mathew arrivait le matin de bonne heure et ne repartait que le soir au crépuscule. Parmi ses convertis on remarqua un évêque allemand, des ministres anglicans, des professeurs. Un jour il reçut successivement les engagements d'un prêtre espagnol, de deux anglais protestants, d'un joueur de cornemuse écossais, de deux « policemen » irlandais et d'un pasteur presbytérien. A la fin de la cérémonie, le joueur de cornemuse donna à l'assistance un des airs les plus joyeux de son répertoire.

Malgré ou peut-être à cause de sa profonde humilité, l'apôtre de la tempérance ne tarda pas à devenir l'hôte fêté et recherché de l'aristocratie anglaise. Les heures tardives des dîners auxquels on l'invitait le fatiguaient beaucoup ; il s'y soumettait volontiers cependant dans l'intérêt de la cause.

Il était aussi à l'aise dans les grands salons du *West-End* que paternel dans les taudis des ouvriers de l'*Est* de Londres ; personne ne le surpassait en dignité, et le charme de sa conversation joint à l'éclat de

sa réputation redoublait l'étonnement de ceux qui l'abordaient pour la première fois.

En Irlande, il n'avait jamais eu à subir d'injures de la part des auditeurs mécontents. Il n'en fut pas toujours de même à Londres où, prêchant dans les quartiers de Bermondsey et Westminster, il fut insulté par des marchands de vins. Une autre fois des misérables essayèrent de renverser la tribune, mais sans succès heureusement. De braves Irlandais qui se trouvaient là firent payer cher aux perturbateurs leur tentative.

Le P. Mathew n'avait pas l'habitude, on a pu le voir, de refuser l'engagement des personnes de bonne volonté qui désiraient le suivre. Cependant, il hésita dans une circonstance particulière.

C'était durant son séjour à Londres. Il avait reçu un grand nombre d'adhésions, lorsque le futur duc de Norfolk, lord Arundel, se jeta soudain à ses pieds en le suppliant de l'admettre. Quelque impatient qu'il fût d'avoir une si bonne recrue, le Père eut des scrupules. Il songea un instant au scandale qui se produirait si le jeune lord, revenu à d'autres sentiments, rompait son « pledge ». Comme il lui exprimait ses craintes :

— Ah! Père Mathew, répondit le gentilhomme, ne savez-vous donc pas que j'ai eu le bonheur de recevoir la Sainte Communion, ce matin, devant l'autel de la chapelle de Chelsea? Oui, j'ai bien réfléchi sur ma promesse et je remercie Dieu de cette bonne inspiration, confiant dans sa grâce pour m'aider à persévérer.

Le Père embrassa son noble disciple et l'admit sans plus d'hésitation. Des centaines de personnes suivirent ce bel exemple.

Londres est par excellence le centre des affaires, et les journaux y ont une influence illimitée. L'apôtre de la tempérance ne l'ignorait pas, aussi s'écriait-il un jour :

— Oh! si seulement je pouvais entraîner avec nous quelques-uns de nos amis de la presse!.....

Gagner à sa cause le directeur d'un journal équivalait pour lui à une capture aussi importante que celle d'un premier ministre. Il déclarait dans une réunion publique :

— J'ai souvent eu l'occasion de dire que, après Dieu, j'attribue à la presse le succès de notre mouvement en faveur de la tempérance. En Irlande, sauf une exception isolée, tous les journaux ont soutenu mon œuvre, et à Londres, vous savez les avantages que m'ont valus leurs rapports, indépendamment de leur nuance politique. Aussi j'envoie l'expression de ma gratitude à tous ceux qui dirigent les quotidiens de la capitale, moins pour la bonté dont j'ai été personnellement l'objet de leur part que pour le bien qu'ils ont fait à la cause de la moralité, en encourageant mes humbles efforts pour enrayer un mal redoutable.

Le duc de Wellington et l'apôtre de la tempérance se rencontrèrent un jour. Le vainqueur de Waterloo témoigna au religieux Capucin l'admiration dont il était pénétré à son égard.

— Votre Grâce devrait être des nôtres, dit le Père.

— Comment cela? Je suis modéré, sans m'abstenir complètement.

— A coup sûr, repartit l'apôtre, vous êtes de la tempérance; vous ne seriez pas l'illustre duc de Wellington si vous aviez la tête moins calme.

L'évêque protestant de Norwich, dans une lettre aimable, lui offrit l'hospitalité, et, en le recevant, s'adressant à la foule :

— Hommes de Norwich, dit-il, c'est à vous que je parle. Citoyens de cette antique cité, faites bon accueil à cet étranger qui s'avance chargé d'une mission sacrée.

De Norwich, le P. Mathew se rendit à Birmingham où le maire lui offrit un banquet.

Il quitta l'Angleterre à la fin de 1844, laissant derrière lui, sur le sol britannique, plus de 600 000 adeptes.

VIII. EMBARRAS PÉCUNIAIRES AMERTUMES

A Cork, grande fut la joie au retour du P. Mathew. C'était sa première absence prolongée, et ses concitoyens avaient suivi avec intérêt les progrès de la mission anglaise. Néanmoins, il ne rentrait pas dans son pays pour y goûter un long repos.

Ses déplacements avaient nécessairement

occasionné de fortes dépenses. Il fallait payer les voyages, les frais de séjour, distribuer gratuitement des tracts de propagande.

Au moment où ses dettes s'élevaient à 7 000 livres (180 000 fr.), on répandait le bruit qu'il possédait d'immenses richesses. Ces faux calculs se fondaient sur la vente des médailles. En effet, le Père avait l'habitude de remettre à chaque nouvel associé une médaille d'argent dont le prix était d'un schelling (1 fr. 25). Comme plusieurs millions de « ligueurs » avaient été enrôlés, on supposait une somme considérable; mais neuf fois sur dix, ceux qui prenaient la médaille la recevaient gratuitement.

Toutes ces suppositions furent d'ailleurs démenties par les faits. Un fabricant de médailles dont la note n'avait pas été acquittée engagea des poursuites contre l'apôtre. L'huissier chargé de lui présenter l'assignation profita d'une cérémonie, tomba à genoux devant la foule et lui demanda sa bénédiction. Le P. Mathew poursuivit tranquillement sa mission charitable sans laisser paraître aucun trouble : la foule eût certainement écharpé l'huissier.

En novembre 1844, dans un meeting tenu à Cork, on décida d'organiser une souscription en sa faveur; mais la somme obtenue par ce moyen fut bien inférieure à celle des dettes à acquitter. Un article mordant du *Punch*, journal satirique, releva ce trait avec ironie :

Voilà que Mathew le martyr a mis sa fortune en vente pour acheter le vice, tourner la misère en bien-être, détruire le crime et les passions. Il compte ses prosélytes par mille et par dix mille, mais s'il compte son argent, il ne trouve rien.

Grâce à ses leçons de tempérance, ouvriers et paysans ont fait de leur intérieur une résidence honnête, et celui qui a été leur maître va aller en prison.....

Le P. Mathew avait compté sur une de ses proches parentes, lady Élisabeth. Celle-ci lui avait promis la meilleure part dans ses dispositions testamentaires. Mais elle mourut subitement sans laisser de testament. Le P. Mathew, frustré, faisait plus tard cette sage réflexion :

— Si j'avais à recommencer la vie, je me garderais bien de compter sur la promesse d'un héritage.

Ces difficultés ne l'empêchaient pas de poursuivre son œuvre. Il établit l'*Institut de la tempérance*, institution sociale et intellectuelle où l'on se réunissait, où des « tempérants » venaient faire de la musique, entendre des conférences, étudier, lire ou causer littérature, sciences, économie. Les ressources du trésorier étaient parfois précaires et il venait confier ses troubles au Père.

— C'est très bien, lui répondait celui-ci, votre responsabilité n'est pas en cause et je suis plus que satisfait.

IX. LA FAMINE — DÉVOUEMENT DU P. MATHEW

Durant les années 1845 et 1846, survint une grande famine; ouvriers, petits fermiers, propriétaires furent également atteints.

Pendant l'automne de 1845, un tiers de la récolte fut perdu. L'année suivante, non seulement la récolte fut nulle, mais même l'avoine et l'orge rendirent fort peu et le blé presque rien.

Le P. Mathew écrivait le 22 août 1846 :

Plus de deux millions d'acres de pommes de terre, d'une valeur moyenne de vingt livres par acre, sont perdus irrévocablement; en outre, les malheureux cultivateurs sont tous endettés chez les usuriers locaux qui leur ont prêté au taux de 100 pour 100.

Et deux jours plus tard :

Ce pays est dans une atroce position, et nul ne saurait prévoir ce que sera la fin. Pour l'amour de l'humanité, j'ose espérer que le gouvernement de Sa Majesté pensera à envoyer une abondante provision de blé indien pour protéger ce peuple infortuné contre la famine et les maladies.

Il écrit aux représentants du pouvoir pour leur suggérer des mesures à prendre; il se fait le porte-parole de l'Irlande affamée.

Malgré tout, à la fin de 1846, la mort fauchait de nombreuses victimes; les paysans, affolés, affluaient vers les villes, s'imaginant y trouver de quoi vivre, et apportaient

avec eux les germes des maladies qu'ils avaient déjà contractées. Les cités devenaient ainsi rapidement des centres d'infection. A Crookhaven, toute petite ville, la moyenne quotidienne des morts était de douze à treize, et il fut bientôt impossible de fournir assez de cercueils pour les enterrer tous. A Skilbereen, des cadavres furent abandonnés plusieurs jours sans sépulture. A Cork, on finit par se familiariser avec ces horreurs. Un groupe se formait au milieu de la rue; on demandait la cause de ce rassemblement, et l'on répondait tranquillement que quelqu'un venait de « tomber du mal de la faim ». Les rues, dit un témoin, étaient remplies de squelettes ambulants.

Théobald Mathew prodigua son dévouement. Il aidait les uns et les autres, sans se préoccuper de leur religion. Il se servait de son influence à l'extérieur pour trouver des ressources. Il dépensa jusqu'à son dernier penny, au risque de se jeter dans des difficultés pécuniaires inextricables. En même temps, il prenait occasion des malheurs présents pour recommander la tempérance : « L'homme ou la femme qui boivent, s'écriait-il, gaspillent le pain des affamés. »

Le lundi 13 avril 1847 mit un rayon de soleil sur ces tristesses et ces douleurs; on vit arriver dans le port de Cork un bateau de guerre américain désarmé, le *Jamestown*, chargé de vivres. Le commandant du navire se mit entièrement à la disposition du P. Mathew. Il voulut même visiter certaines familles pour se rendre compte de l'intensité du fléau. Le Père l'accompagna. Comme ils passaient devant une maison de misérable apparence :

— Attendez, dit le Père, laissez-moi entrer ici le premier.

Sept personnes y étaient atteintes du typhus. Le commandant voulut néanmoins pénétrer dans l'habitation; mais il fut saisi d'une telle horreur qu'il n'eut pas le courage d'y demeurer et sortit à l'instant.

Le 7 avril 1847, Mgr Murphy, évêque de Cork, mourut, et un mois plus tard le clergé du diocèse se réunit pour délibérer sur le choix de son successeur. Le plus grand nombre de voix se porta sur le P. Mathew qui fut placé le premier sur la liste des candidats présentée au Pape. Rome lui préféra le Dr Delanny. L'apôtre de la tempérance ne manifesta pas le moindre regret, et se remit à ses œuvres de charité et d'action sociale avec une énergie nouvelle.

A la fin du mois de mai, le Comité de secours du district de Cork suspendit ses distributions. Le P. Mathew, ému de pitié, prit sur lui la responsabilité de maintenir un des dépôts de vivres à proximité de son couvent. Il put ainsi donner à 5 ou 6 000 affamés une nourriture suffisante, au prix de 130 livres par semaine. Les portes étaient ouvertes de bon matin et fermées à 1 heure de l'après-midi.

Une entreprise de cette nature entraînait pour l'apôtre des dépenses énormes. Son frère Charles voulut lui en faire l'observation.

— Tout va très bien, lui dit-il, pendant que vous avez des fonds pour subvenir aux besoins quotidiens de ces gens; tant que vous les nourrirez ils vous béniront et vous considéreront comme leur bienfaiteur. Mais supposez que l'argent vienne à manquer, qu'arrivera-t-il? Ils se tourneront contre vous et vous accuseront d'être l'auteur de leur misère. Pour l'amour de Dieu, considérez vos actes.

— Mon cher Charles, répondit le Père, je sais ce que je fais et mets ma confiance en Dieu : il ne m'abandonnera pas.

A peine avait-il prononcé ces paroles qu'un navire, rempli de vivres dont une partie lui revenait, arrivait d'Amérique.

— Eh bien, Charles, observa-t-il en se tournant vers son frère, n'avais-je pas raison d'affirmer que rien n'était à craindre avec l'appui de Dieu? Gloire et honneur à son nom sacré.

Si des retardataires se présentaient au dépôt après la fermeture, on les renvoyait à la maison du P. Mathew où il y avait toujours du pain pour eux.

Très perplexe sur la future récolte de pommes de terre, le P. Mathew essaya d'introduire dans l'alimentation l'usage du maïs,

contre lequel existait un fort préjugé. On le vit plus d'une fois sur le seuil de sa porte, mordant à belles dents une tranche de gâteau de maïs.

Des dames de la ville, encouragées par lui, avaient fondé un ouvroir pour venir en aide aux jeunes filles et aux enfants. Un jour l'argent manqua et il fut question de supprimer le déjeuner.

Tandis que les dames discutaient, le P. Mathew entra dans la salle; il avait vu à la porte les superbes équipages qui attendaient ces dames.

— Vous allez supprimer le déjeuner, dit-il, alors qu'il suffirait de la vente de vos vains ornements pour empêcher cette mesure.

— Oh! Père, s'écria l'une d'elles, pardon, nous avions tort. Je dois recevoir demain quarante livres que je ferai tenir au trésorier, et le déjeuner sera maintenu.

Le gouvernement de la reine eut l'heureuse pensée d'allouer à l'humble religieux une pension annuelle de 300 livres. Lord John Russell lui communiqua cette décision le 22 juin 1847. La plus grande partie de cette somme fut employée à payer les dettes contractées pour nourrir les pauvres durant la famine.

Une anecdote servira à montrer les conditions précaires d'existence chez les paysans et la manière aimable dont l'apôtre de la tempérance savait pratiquer la charité.

La crise aiguë du fléau semblait être passée, mais beaucoup de gens se ressentaient encore de la secousse. Le P. Mathew se promenait un jour dans la campagne, lorsqu'il aperçut une petite fille qui, un panier au bras, trottinait sur la route :

— Où allez-vous si vite, mon amie? lui demanda-t-il.

— Loin, là-bas, porter le dîner à mon père?

— Et que lui apportez-vous?

— Des pommes de terre, Monsieur.

— Rien que cela? Pas même une goutte de lait?

— Non, et encore est-il bien heureux d'avoir ces pommes de terre.

— Pas même un peu de sel?

— Du sel, Monsieur?

Et la fillette le regardait, tout étonnée à la pensée d'un tel luxe.

— Eh bien, ma chérie, voici de quoi acheter du sel, et voici encore quelque chose pour vous.

Et le Père glissa dans la main de la fillette deux pièces d'argent.

La vieillesse approchait et l'ardent apôtre ne ménageait guère sa santé. Quand on le priait de se reposer : « Je suis l'homme le plus fort de l'Irlande, » répondait-il.

Pendant le Carême de 1848, il voulut jeûner strictement, mais une attaque soudaine de paralysie le cloua sur son lit.

Le Dr O'Connor, son ami, alla le visiter :

— J'ai eu le regret d'apprendre que vous étiez malade. Que s'est-il passé?

— Mon cher docteur, fit le patient, je suis paralysé d'un côté.

Or, rapportait ensuite le docteur, il avait l'air aussi tranquille que s'il se fût bien porté.

Sa robuste constitution triompha du mal. L'apôtre se prépara à porter en Amérique le drapeau de la tempérance.

X. SÉJOUR EN AMÉRIQUE — RETOUR LA VIEILLESSE — LA MORT

Le P. Mathew désirait vivement visiter l'Amérique, où se trouvait une nombreuse population irlandaise. Durant la famine, il avait été obligé de refuser l'offre du commandant du *Jamestown*, qui voulait le prendre à son bord. Maintenant que la terrible crise était passée, rien ne s'opposait à son départ. Les médecins et les amis lui conseillaient de ne pas entreprendre ce voyage; sa santé déclinait et, à son âge, il était imprudent de continuer ces courses fatigantes. L'apôtre de la tempérance ne consulta que son zèle. Pendant l'été de 1849, il s'embarqua avec deux secrétaires pour les États-Unis sur le paquebot *Ashburton*.

La traversée fut longue. On vit le Père surtout au milieu des émigrants irlandais. Il leur parlait de leur pays, de leur paroisse, de leur parents; il prêchait, entendait les confessions, recevait le *pledge* et, à l'occasion, vidait sa bourse dans les poches de ses auditeurs.

Le 2 juillet 1849, à son arrivée à New-York, les édiles de cette ville lui envoyèrent une délégation. Sur la rade tous les bâtiments étaient pavoisés et des milliers de spectateurs se pressaient sur les quais et dans des embarcations.

— Quoique vous abordiez aujourd'hui pour la première fois sur nos côtes, lui dit le conseiller Harves dans sa harangue, vous n'êtes pas un étranger parmi nous. Votre renommée bien méritée vous a depuis longtemps précédé, et les résultats merveilleux qui ont jusqu'ici couronné vos efforts vous donnent droit à l'admiration et à la gratitude de notre peuple. Votre influence s'est fait sentir partout, dans la chaumière des paysans et dans le palais des riches ; et voilà que vous venez ici, modeste et sans prétention, comme le premier des bienfaiteurs publics et des philanthropes de ce siècle.

New-York est, par excellence, la cité des ovations grandioses. La réception du P. Mathew fut enthousiaste.

Pendant la quinzaine qui suivit, l'affluence des visiteurs fut si grande qu'il fallut désigner un jour pour les hommes et un autre pour les femmes.

Un Américain pur sang à qui il essayait de démontrer les avantages du *pledge* lui répondit :

— Je suis sûr de moi. Tous les Yankees sont sûrs d'eux-mêmes.

— Oui, mais je vous demande cela comme une faveur personnelle.

— Soit, j'accepte ! mais à condition que vous signerez ma carte d'admission.

Puis, comme se parlant à lui-même :

— De la sorte, j'aurai une signature autographe.

Après quinze jours passés à New-York, le P. Mathew se rendit à Boston. Il y était à peine depuis une journée lorsqu'on l'invita à un meeting destiné à célébrer l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les Indes occidentales. On lui rappelait qu'il avait déjà signé une Adresse où les Irlandais demandaient à leurs frères d'Amérique de traiter les gens de couleur comme leurs égaux, de haïr l'esclavage et de donner leur concours aux abolitionnistes. On le priait, en outre, de « profiter de toute occasion, pendant son séjour dans le pays, pour se prononcer clairement et nettement, en public et en particulier, contre cette oppression systématique d'une partie de la famille humaine. »

La question de l'esclavage était, en 1849, des plus brûlantes en Amérique. Les États du Nord étaient divisés ; dans les États du Sud, le seul nom d'abolitionniste était odieux. La prudence commandait à l'apôtre de la tempérance de rester neutre.

— J'ai assez à faire, répondit-il, pour sauver les hommes de l'esclavage de l'intempérance sans me jeter dans d'autres luttes. Du reste, il ne me convient pas, vu les circonstances, d'aborder une pareille question. Je suis un prêtre catholique ; mais, venu ici pour promouvoir la cause de la tempérance, je serais inexcusable si j'oubliais le véritable but de ma mission.

Il ne faudrait pas toutefois en conclure que le P. Mathew approuvait l'esclavage ; mais il jugeait bon de se taire.

Étant à New-York, il se trouvait un jour sur l'impériale d'un omnibus qui devait se frayer un chemin au milieu d'une foule nombreuse. Par malheur, un nègre qui traversait la rue fut renversé et blessé par la voiture. Le Père se précipita à son secours.

— Aidez-moi à le soulever, dit-il à des passants, et nous le porterons chez un médecin.

— Non, non, lui fut-il répondu ; nous ne pouvons aller de compagnie avec un homme de couleur.

Le Père fut obligé d'agir seul.

Le 18 décembre il arriva à Washington. Le Congrès national, assemblé au Capitole, voulut l'honorer d'une manière spéciale et lui vota à l'unanimité un siège dans la salle de ses séances. Lorsqu'il entra pour aller occuper sa place, les députés se levèrent pour le recevoir. Le président des États-Unis donna, à cette occasion, un banquet de 50 couverts et en l'honneur de son hôte eut l'attention de ne boire que de l'eau.

L'activité de l'apôtre était infatigable. Le 23, il était à Richmond, où il reçut les adhésions de plusieurs personnes. Le di-

manche 30, il prècha dans l'église catholique de Wilmington. Aux enfants et aux nègres qui se présentaient pour prendre le *pledge,* il distribuait gratuitement des médailles et souvent de l'argent, car sa devise était toujours : « Donnez! donnez! donnez! »

A la Nouvelle-Orléans, où le maire lui offrit l'hospitalité de la ville, il recruta plus de 6 000 adhérents.

Le changement est déjà si manifeste, écrivait son secrétaire O'Meara, qu'on n'a pas vu un seul homme ivre dans les rues pendant la nuit du Samedi-Saint.

Éprouvé par tant de courses, le P. Mathew consentit enfin à se reposer; le 25 juin 1850, il partit pour des sources sulfureuses dans l'Arkansas.

Le 8 novembre 1851, après avoir passé trois mois à la Nouvelle-Orléans, il s'embarqua pour retourner en Europe. Il laissait dans le Nouveau Monde 500 000 disciples.

Il rentra en Irlande très fatigué et sujet à des crises de paralysie. Il se fixa pour quelque temps chez un de ses frères, à Lehenagh. Le 1er février 1852, il eut une attaque de paralysie plus forte que les autres. Comme les forces étaient lentes à revenir, un séjour à Madère lui fut ordonné. En octobre 1854, il partit pour cette île où il resta jusqu'au mois d'août de l'année suivante. Mais la mort approchait. Le malade s'y préparait; on le voyait s'absorber dans une oraison continuelle. Si on lui parlait des services qu'il avait jadis rendus, il répondait simplement :

— Oh, non! ne m'attribuez pour cela aucun mérite. Comme je voudrais que mes intentions eussent été plus pures devant Dieu!

Pendant l'automne de 1856, il s'était retiré à Queenstown. Il s'y éteignit, sans agonie, pieusement, le 8 décembre 1856, âgé de soixante-six ans, dont quarante-deux de ministère. Son corps, rapporté de Queenstown, fut enterré à Cork, au milieu d'un concours de 50 000 personnes.

XI. L'ŒUVRE DU P. MATHEW — HOMMAGES RENDUS A SA MÉMOIRE

L'œuvre du P. Mathew ne lui a pas survécu dans l'organisation un peu militaire qu'il lui avait donnée. Mais, grâce à lui, l'intempérance continue à être combattue par de nombreuses Sociétés, aussi bien en Angleterre qu'en Irlande et en Amérique.

Considérée jadis comme excusable, l'intempérance est aujourd'hui regardée comme un vice honteux, et cette conception morale du vice de l'ivrognerie est due au P. Mathew. Cela seul suffirait à sa gloire.

Durant sa vie, le P. Mathew acquit une si grande réputation de sainteté que nombre de malades venaient à lui pour obtenir leur guérison et parfois l'obtenaient. L'humilité du religieux l'empêchait d'attribuer ces cures merveilleuses à son propre pouvoir. Comme il ne pouvait les nier, il les attribuait à la foi du peuple. Quoi qu'il en soit, des foules considérables se rendent encore à son tombeau pour y prier, et l'on cite des faits de guérisons ou des grâces obtenues. Un grand nombre de boiteux ont laissé à l'intérieur de la grille leurs béquilles devenues inutiles. Peut-être un jour l'autorité de l'Église sanctionnera-t-elle solennellement cette vénération de l'Irlande pour l'apôtre de la tempérance.

Deux statues lui ont été élevées; l'une à Cork en 1864, l'autre à Sackville ou O'Connell Street, Dublin, le 8 février 1893. Un portrait par E.-D. Leahy est à la galerie nationale des portraits, à Londres.

SALVATOR PEITAVI.

BIBLIOGRAPHIE

WILLIAM LOGAN, *Heroes of the temperance. Reformation* (Glasgow, 1873). — JAMES BIRMINGHAM, *Father Mathew* (Dublin, 1840). — J. ST. OLIVIER, *Le P. Mathew* (Bar-le-Duc, 1878). — C. S. AVON SCHELTENRA, *Der F. Mathew* (en allemand). — J. F. MAGUIRE, *Life of F. Mathew* (1863). — HARRIETT MARTINEAU, *Biographical Sketches*. — E. PELTIER, *L'Apôtre de la tempérance*, 1902. — D. BURNS, *Temperance Reform* (1872). — T. HUDRON, *Temperance Pioneers of the West* (1887). — *National Temperance League Annual.*

